

IMPRIMI POTEST :

Solesmes, le 9 décembre 1955

† fr. GERMANUS COZIEN
Abbas S. Petri de Solesmis
Sup. gen. Congr. Gallicae O. S. B.

IMPRIMATUR :

Paris, le 21 décembre 1955

MICHEL POTEVIN, v. g.

SOURCES CHRÉTIENNES

Collection dirigée par H. de Lubac, S. J. et J. Daniélou, S. J.

Secrétariat de direction : C. Mondésert, S. J.

N° 45

AMBROISE DE MILAN

TRAITÉ

SUR

L'ÉVANGILE DE S. LUC

I

LIVRES I-VI

TEXTE LATIN

INTRODUCTION, TRADUCTION ET NOTES DE

Dom GABRIEL TISSOT, O. S. B.

ABBÉ DE QUARR ABBEY

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LA TOUR-MAUBOURG, PARIS

1956

Aux novices du monastère et de
la Congrégation de Saint-Pierre de
Solesmes, en mémoire de leurs aînés,
dont la pieuse curiosité et le zèle pour
l'Office divin furent, voici quarante ans
et plus, à l'origine de ces essais.

Quarr Abbey, 4 avril 1954,
natis de S. Ambroise.

INTRODUCTION

Caractère de l'ouvrage. L'ouvrage de S. Ambroise dont on va lire le texte et la traduction est désigné par S. Augustin sous le nom d'« Exposé de l'Évangile selon S. Luc », *Expositio Evangelii secundum Lucam* ; une tradition si ancienne donne au titre en question quelque chance d'avoir été choisi par l'auteur lui-même. Toutefois le prendre à la lettre serait s'exposer à des mécomptes en cours de lecture. Ambroise, en effet, n'a pas expliqué tout S. Luc ; il ne s'est pas cantonné exclusivement dans S. Luc ; enfin, il n'en a pas donné un commentaire proprement dit, au sens que nous attachons aujourd'hui à ce genre d'ouvrage. Sans doute, à ne considérer que le nombre des versets omis, les lacunes de ce « commentaire » ne paraissent pas très importantes : elles nous privent cependant de telles paraboles bien connues, comme celle de la paille et de la poutre (*Lc*, VI, 37-43), du semeur (VIII, 1-19), du pharisien et du publicain (XVIII, 1-14) ; et, si l'absence de l'Oraison dominicale (XI, 1-4) vient sans doute de ce que son explication faisait partie de la préparation au baptême (on peut la lire, en effet, au *De Sacramentis*, V, 18-30, et d'après le texte de S. Luc), on regrettera que le *Magnificat* (I, 46-55), que le *Benedictus* (I, 68-80) soient l'objet de simples mentions. Mais à ces lacunes complètes il conviendrait d'ajouter maint passage traité avec une rapidité extrême, résumé en quelques lignes ou quelques phrases : v. g. XIV, 1-24 ; XVII, 11-19 ; XIX, 11-27 ; XX, 27-39.

Il s'en faut donc que S. Ambroise ait suivi pas à pas le texte évangélique ; par ailleurs, il ne s'est pas limité à S. Luc : parfois il le confronte avec un autre évangéliste, S. Matthieu surtout, en le mentionnant expressément (généalogies, béatitudes, double onction du Seigneur) ; assez sou-

vent, c'est tel détail omis par S. Luc (adoration des Mages, vêtement et régime du Précurseur), ou bien, dans un récit commun aux Synoptiques, le texte d'un autre que S. Luc, qui sera traité par Ambroise. Au livre X, la Passion et la Résurrection sont commentées sur la base d'une véritable synopse. Bref, l'évêque de Milan nous offre à la fois moins que S. Luc et plus que S. Luc.

Enfin nul ne s'attend à rencontrer chez les Pères de l'Église des commentaires ordonnés selon les canons de l'exégèse actuelle. S. Jérôme est sans doute celui qui s'en rapproche le plus, et S. Jean Chrysostome comme S. Augustin ont du moins suivi verset par verset les textes qu'ils expliquaient. Rien de pareil chez S. Ambroise : aux passages omis, aux passages sur lesquels il glisse rapidement, il faut ajouter ceux où l'ordre des versets se trouve déconcerté, bouleversé, avec des bonds en avant et des retours en arrière qui sont de nature à dérouter le lecteur moderne. Il sera bon, par conséquent, d'avoir constamment sous les yeux le texte même de S. Luc.

De tous ces ordres de faits, l'explication est simple : assez vite, les divers éditeurs de S. Ambroise se sont rendu compte que l'*Expositio Evangelii secundum Lucam* représente des homélies. Sans doute on y rencontre moins souvent que chez un Augustin, un Grégoire les témoignages répétés du contact entre l'orateur et l'auditoire : le terme *fratres*, qui chez eux ponctue la prédication, est ici tellement rare qu'on le relèvera comme une curiosité. Mais il ne manque pas d'autres indices, par exemple VIII, 73, où l'évêque mentionne l'anniversaire de sa consécration et salue, comme étant de circonstance, le texte qui avait été lu ce jour-là.

Les Traités de S. Augustin sur S. Jean, ses Énarations sur les Psaumes, sont aussi des recueils d'homélies ; et, sans sortir de l'œuvre de S. Ambroise, il en est de même de son *Hexaëmeron*. Mais tous ces commentaires nous ont gardé les homélies telles quelles, en général sous la forme où elles ont été prononcées et sténographiées ; groupées en recueil, elles demeurent bien distinctes les unes des autres. Ici, au contraire, nous avons affaire à un regroupement, à un remaniement opéré par Ambroise pour faire de ses discours un ensemble relativement complet : çà et là telle introduction,

telle conclusion, telle soudure a fait l'objet d'une rédaction ; il y a texte élaboré et écrit par l'auteur, non plus fragment de sermon. Faire le départ entre ces deux éléments n'est pas toujours aisé : J. R. Palanque s'y est employé avec une grande ingéniosité¹, tout en admettant que cette reconstitution peut avoir une part de fragile et d'arbitraire, et en ne la proposant qu'à titre de conjecture. On peut en effet éprouver quelque vertige devant certaines de ses précisions, soit quant au nombre des homélies, soit quant à leur délimitation exacte. Mais l'ensemble paraît serrer d'assez près la réalité et l'on a justement souligné que les sermons dont se compose l'*Expositio in Lucam* n'ont pas été prononcés dans l'ordre même où ils se présentent dans le recueil : il faut renoncer à suivre sur ce point les éditeurs mauristes et, plus encore, à admettre avec eux que les discours ont été prononcés en l'espace de deux ans. Certaines allusions à des événements contemporains, d'autres indices encore, obligent à les échelonner sur une partie considérable de l'épiscopat de S. Ambroise², peut-être entre les années 377 et 389.

Composition. Cependant le problème de la chronologie est loin d'être simple. Il n'est pas exclu, en effet, que le commentaire de tel ou tel passage de S. Luc, en l'état où l'offre l'*Expositio*, ne représente pas une seule homélie, mais soit la résultante de plusieurs discours, prononcés à diverses époques. Est-il croyable, par exemple, qu'en douze ou quinze années d'épiscopat Ambroise n'ait traité qu'une seule fois des grands mystères de la vie du Christ, de la Nativité, de la Passion ? Sur ces événements, nous possédons des séries de sermons de S. Augustin, de S. Léon. Les choses ont dû se passer de même à Milan³. Il est possible qu'au moment de la mise en œuvre définitive Ambroise ait choisi, parmi plusieurs homélies prononcées sur un sujet donné, celle qui lui a paru plus au point ; mais il est au moins aussi vraisemblable qu'il ait recueilli, des unes

1. *Saint Ambroise et l'Empire romain*, Paris, 1933, p. 451.

2. Cf. J. R. PALANQUE, *loc. cit.*, p. 535.

3. Comparer, pour la guérison du lépreux, les deux fragments d'homélies contenus dans l'*Expositio*, V, 1-9 et dans le *Commentaire sur le Psaume CXVIII*, III, 29-30 : sauf une phrase, ils diffèrent du tout au tout.

et des autres, ce que chacune avait de mieux. On voit les conséquences au point de vue des essais de chronologie et quelle réserve s'impose en ce domaine : telle allusion peut servir à dater une phrase, un paragraphe, mais non pas nécessairement tout le commentaire d'une péripécie.

Il semble bien, en tout cas, que S. Ambroise ait revu, remanié, parfois élagué les homélies qu'il a groupées en ouvrage. Les indices n'en manquent pas, et l'on en trouvera quelques-uns relevés dans les notes, au long de la traduction. Peut-être aurions-nous là l'explication de certaines obscurités, de certaines lacunes, les ciseaux de l'évêque ou de son secrétaire ayant taillé un développement sans qu'on ait toujours songé à supprimer plus loin une allusion qui s'y réfère : cf. V, 10 et note ; VI, 83 et note ; VII, 25 et 60, 194 et 195.

De quelle nature était le texte sur lequel a travaillé le réviseur ? Avait-il sous les yeux la sténographie intégrale des prédications, telle qu'elle a existé pour les sermons de S. Augustin, ou bien de simples canevas, des notes personnelles ? P. de Labriolle s'est posé la question et, prudemment, a laissé la porte ouverte aux deux hypothèses : « Après avoir parlé, il rédigeait soit d'après ses propres notes et souvenirs, soit d'après un compte rendu sténographié : il lui suffisait d'établir les préparations ou les sutures nécessaires, et le livre était fait ¹. »

Contre l'hypothèse du compte rendu sténographié, on pourrait faire valoir la rareté, dans l'*Expositio in Lucam*, de ces détails topiques, de ces allusions de circonstance, qui, chez un Augustin, chez un Chrysostome, accusent de manière si vivante le contact constant, presque le dialogue, entre l'orateur et l'auditoire. Un autre argument peut être tiré de l'extrême concision de certains passages où le texte évangélique est traité très sommairement, en courant, parfois sous forme de simple allusion, voire de sous-entendu ; est-il admissible que l'évêque de Milan ait ainsi essoufflé son auditoire par une succession d'idées jetées, non développées, sans laisser l'intervalle de temps nécessaire à leur assimilation, à leur enregistrement ?

Dès lors on songerait de préférence à des notes personnelles,

1. *Saint Ambroise*, Paris, Bloud, 1908, p. 10-11.

à de simples sommaires, mis rapidement sur le papier au cours des lectures, suffisants pour évoquer à l'esprit de l'orateur les développements rencontrés chez d'autres auteurs ou déjà donnés par lui-même en des ouvrages précédents. S'il lui arrive, au cours de ce travail, de rencontrer une idée plus importante, qui correspond à sa préoccupation du moment, à ses réflexions familières, il s'arrête à l'exposer plus à loisir : de tels passages offrent en général moins de difficultés, rendent une note plus personnelle ; l'âme de S. Ambroise s'y traduit davantage.

Est-ce à dire qu'il faille se borner à cette explication, ne voir dans toute l'*Expositio in Lucam* que la transcription des papiers de l'auteur ? Nous ne le pensons pas. Si rares qu'elles soient, comparées avec la manière de S. Augustin, les allusions aux événements contemporains, les apostrophes à l'auditoire ne sont pas totalement absentes. On n'oserait donc pas exclure l'emploi, plus ou moins fréquent, de la sténographie même des discours : il y aurait eu, dans l'ultime élaboration, combinaison des deux sources, Ambroise ayant sous les yeux et les notes prises en vue de la prédication ¹ et l'homélie telle qu'il l'avait prononcée. Il existe, chez son disciple Augustin, un cas analogue, bien que non identique : la plupart des *Traité*s sur S. Jean nous sont parvenus tels qu'il les a donnés à son peuple d'Hippone ; mais les derniers de la série, plus courts, plus secs, semblent bien ne représenter que des canevas.

On ajouterait volontiers un troisième élément de solution : le travail de préparation directe de l'« édition », d'agencement de discours fragmentaires en un commentaire relativement continu. On a de bonne heure reconnu l'existence de ces parties rédigées et l'on a signalé les plus importantes d'entre elles : Prologue ; livres IV, 1-6 ; VI, 93-109 ; X, 128-184. Mais il semble bien qu'il y ait lieu d'ajouter, sans pouvoir toujours les identifier à coup sûr, des soudures moindres, de simples phrases résumant à l'extrême un passage laissé de côté dans la prédication pour combler le vide ainsi créé entre deux homélies ou fragments d'homélies : un exemple pro-

1. Cf. livre X, 131 : le pardon accordé au bon larron est venu en premier lieu *in meis scriptis*.

bable serait celui de la péricope Luc, XVII, 11-19, résumée en une seule ligne au livre VIII, 32. De la même phase de préparation dateraient les références aux autres écrits du saint, qui ne se comprendraient guère au cours d'un sermon; et du même coup disparaissent des points de repère pour dater les homélies : cf. VIII, 95 et note.

Enfin il y a lieu de mettre à part tout le livre III, qui représente, on le verra, une lettre-consultation de S. Ambroise, incorporée par lui dans son *Expositio* et consacrée à la généalogie du Seigneur, à la fois selon S. Matthieu et selon S. Luc.

Divisions.

Faut-il attribuer à l'auteur lui-même la division du commentaire en livres? Le fait que cette division est déjà connue et utilisée par S. Augustin donne à penser qu'elle est bien ambrosienne : à condition, toutefois, de distinguer entre le fait même d'une répartition en livres et les frontières actuelles de ces livres. Dans toutes les éditions modernes, nous en comptons dix, précédés d'un Prologue; mais il semble bien que S. Augustin n'en connaissait que neuf, car il cite, comme appartenant au livre IX, des textes que nous lisons actuellement au milieu du X^e. Par ailleurs, les manuscrits sont loin d'être d'accord sur la répartition, comme on peut s'en rendre compte en consultant le tableau donné par les éditeurs de Vienne, p. xi de la préface à l'*Expositio* : tels joignent en un seul les livres I et II; d'autres unissent V et VI ou même VI et VII, comme si ce dernier n'était pas déjà le plus long de tous; par contre, VIII, plus court, est parfois partagé en deux livres. On comprendra aisément cette hésitation des manuscrits du fait qu'entre plusieurs des livres actuels il n'existe pas de frontières nettes, de ligne de démarcation précise : de IV à V, par exemple, de V à VI, de VI à VII, de VII à VIII, le commentaire du texte évangélique se poursuit sans solution de continuité; par contre, à l'intérieur de tel livre, on rencontre un hiatus, comme celui qui, entre VII, 21 et VII, 22, omet le commentaire de Luc, IX, 37-56. En fait, les seules frontières bien certaines sont marquées par le début du

1. Cf. S. AUGUSTIN, *De gratia Christi*, 45, 49, 50 et livre X, 89, 91.

livre I, par le caractère spécial reconnu au livre III et qui l'isole nettement de II comme de IV, enfin par le préambule du livre X. C'est dire que, tout en suivant la division commune, il convient de ne pas lui attribuer une trop grande importance pratique.

Sources.

Dans quelle mesure l'*Expositio in Lucam* est-elle œuvre originale de S. Ambroise?

Quelle y est la part de ses lectures?

En ce cas comme en bien d'autres, il y aurait avantage à distinguer entre les sources et les modes variés selon lesquels elles ont pu influer soit sur la doctrine, soit sur la forme littéraire, soit sur la formation d'un tempérament qui transparaît à chaque instant dans une œuvre. Ceci dit, il faut tenir un large compte de la première éducation reçue par Ambroise, que son élévation imprévue à l'épiscopat n'orienta que tardivement vers les Livres Saints et les auteurs ecclésiastiques. Enfant, il a reçu la formation littéraire des jeunes Romains, et fréquentes sont les réminiscences des classiques au cours de ses divers ouvrages. A nous en tenir à la seule *Expositio in Lucam*, Virgile apparaît comme le grand favori avec une quarantaine de passages notés par les éditeurs de Vienne et auxquels on pourrait à la rigueur ajouter quelques autres; Homère, Ovide viennent ensuite; Xénophon, Pline, Salluste contribuent pour leur part, tandis qu'Horace apparaît une seule fois. Quant à la préparation d'Ambroise à la carrière de magistrat par l'étude du droit et la fréquentation des grands orateurs, elle est surtout représentée par une ample utilisation de Cicéron avec une vingtaine de réminiscences. Mais il faut aussi relever les circonstances où se manifeste l'esprit juridique de S. Ambroise : on remarquera, notamment, le curieux plaidoyer pour S. Pierre à propos de son reniement (X, 72-87); à le lire, on se demande si l'ancien magistrat ne s'est pas retrouvé aux jours où il composait des exercices d'école et se voyait, par exemple, invité à résoudre le problème insoluble de défendre d'office un client indéfendable.

S. Ambroise a lui-même rappelé comment, de fonctionnaire civil et de catéchumène devenu évêque en l'espace de huit jours, il lui fallut enseigner avant d'avoir pu apprendre

(*De Officiis Ministrorum*, I, 4) ; cet aveu n'était pas, quoi qu'on en ait pu dire, humilité de commande, et S. Augustin, dans un passage célèbre des *Confessions* (VI, 3), nous montre Ambroise s'efforçant de combler, par une lecture assidue, les lacunes qu'après douze ans d'épiscopat et d'enseignement il se découvrait encore. Il était naturel que, dans ces lectures, l'Écriture sainte eût la première place, et l'on est effectivement frappé de la plénitude avec laquelle il parvint à la posséder, de l'aisance qui paraît dans l'usage qu'il en fait. La question des versions latines de la Bible antérieures à la Vulgate n'est pas encore assez éclaircie pour que l'on puisse déterminer avec certitude quel texte a utilisé S. Ambroise ; au reste, çà et là, les citations sous diverses formes d'un même passage prouvent qu'à l'occasion il y a eu citation de mémoire, partiellement inexacte et non vérifiée sur le texte.

Après l'Écriture, les écrivains ecclésiastiques antérieurs ou contemporains. Parmi les Occidentaux, S. Hilaire de Poitiers, premier introducteur de la théologie orientale dans la littérature latine, ayant pris part lui aussi aux controverses avec les ariens, se présentait naturellement à la pensée d'Ambroise et, à l'exégète de S. Luc, offrait son *Commentaire sur S. Matthieu*. Bien que les éditeurs de Vienne ne l'aient pas signalée, l'utilisation de cet ouvrage est réelle, évidente, des expressions caractéristiques et des membres de phrase entiers ayant été empruntés ; on peut cependant juger que les éditeurs mauristes de S. Hilaire ont quelque peu exagéré en affirmant (*P. L.*, IX, 912) que, lorsqu'il y a rencontre entre S. Matthieu et S. Luc, S. Ambroise suit la plupart du temps S. Hilaire : assez souvent serait, croyons-nous, plus exact.

Ces emprunts se vérifient tout au long de l'*Expositio*. Par contre, les homélies d'Origène sur S. Luc ont été principalement employées au cours des livres I et II ; l'état fragmentaire dans lequel nous les possédons ne permet pas de pousser plus loin la vérification, ni, par conséquent, d'affirmer que là se bornent les emprunts au devancier alexandrin. D'autre part, Eusèbe de Césarée, *Questions évangéliques*, est à la base du livre III, ainsi que de la finale du livre X (147-184).

Plus important pour nous que l'identification des sources est l'examen du mode de leur utilisation. La question n'est

évidemment pas spéciale à l'*Expositio in Lucam* et, par conséquent, aurait sa place dans un travail d'ensemble sur toute l'œuvre ambrosienne ; du moins les observations présentées à propos d'un ouvrage particulier peuvent-elles contribuer à délimiter et éclaircir le problème.

A quiconque consulte les références placées par les éditeurs de Vienne au long des trois premiers livres et de la finale du X^e, les emprunts aux sources que nous venons d'indiquer paraissent considérables, voire continuels ; et une confrontation avec les textes d'Origène ou d'Eusèbe permet de constater qu'il y a souvent identité. Qu'on y regarde cependant de plus près : on ne tardera pas à s'apercevoir que dans la plupart des cas il y a utilisation verbale, matérielle, plutôt que dépendance réelle de la pensée. Celle d'Ambroise demeure très personnelle, comme on pourra s'en rendre compte par plusieurs des notes au Prologue et au livre I. On a parfois l'impression que la lecture des modèles est avant tout, pour l'évêque de Milan, une éveilleuse d'idées : il écoute Origène, Eusèbe ou Hilaire, il enregistre et retient leurs expressions ; mais pendant tout ce temps il a suivi sa propre pensée, et il arrive qu'avec les mêmes mots il construise un raisonnement assez différent, parfois même diamétralement opposé¹.

Il est d'ailleurs permis de se demander si Ambroise, qui n'ignorait pas le grec, possédait cette langue au point de saisir parfaitement toutes les nuances, toutes les subtilités de la pensée orientale. Il semble, au reste, moins tributaire de cette pensée lorsqu'il traite de morale ou de vie spirituelle qu'en matière de dogme et d'exégèse.

On ne peut qu'admirer à quel point Ambroise était familier avec Virgile : sa mémoire le possédait si bien qu'on le voit, en une seule phrase, utiliser deux ou trois passages du poète, de provenances très diverses (cf. livre X, 149 et note). Il parlait Virgile, sans effort, sans apprêt, comme il arrive à des Français de parler, suivant leur formation et leurs lectures, Racine ou Victor Hugo ou Rostand. Or le même miracle de mémoire se constate à propos de la Bible, chose

1. On a fait une remarque analogue au sujet des emprunts littéraires de Tertullien : J. H. WASZINCK, *Tertullian's De Anima*, Amsterdam, 1947, p. 34*.

d'autant plus remarquable que l'ancien magistrat ne l'a sans doute guère fréquentée avant son élévation à l'épiscopat. Les textes des divers Livres saints se présentent en foule à sa pensée, à propos de tel épisode ou discours évangélique : on a même l'impression d'une trop grande richesse, d'une surabondance de matériaux qui tous ensemble viennent à l'esprit ; les réminiscences ou citations s'attirent, se chassent les unes les autres, se télescopent parfois dans une virtuosité étourdissante à donner le vertige. Il faut chercher là, sans doute, une des explications des obscurités que l'on rencontre fréquemment chez Ambroise et qui ne facilitent pas la tâche du traducteur.

Exégèse.

De quelle nature est le commentaire sur S. Luc que l'on va lire, et sur quels principes se base l'exégèse de l'auteur ? En plusieurs passages de sa correspondance, dont une partie notable est consacrée à des problèmes scripturaires, S. Ambroise nous a fait connaître sa pensée.

Un premier principe, que S. Augustin reprendra et appliquera magistralement, est celui du recours à l'Écriture pour expliquer l'Écriture, un texte en éclairant un autre : « Il faut, dit Ambroise, rapprocher les unes des autres les paroles divines, afin d'en tirer meilleur profit ¹. » On a vu avec quelle abondance et surabondance il a usé de tels rapprochements.

Un second principe, hérité des Pères grecs, est celui du triple sens de l'Écriture : historique ou littéral — moral, consacré aux applications pratiques — mystique ou allégorique. A chaque instant, tout au long de l'*Expositio*, nous verrons S. Ambroise passer de l'un à l'autre, souvent en avertissant de la transition ².

On ne saurait donc dire que S. Ambroise ait méconnu ou négligé le sens littéral. Mais il faut admettre qu'à ce point de vue il n'a pas beaucoup enrichi l'exégèse. Même il lui est échappé d'assez grosses erreurs, dues soit à des défaillances

1. Lettre XLIII, 3 (P. L., XVI, 1178) : *Oportet enim divina divinis conferamus, quo melius colligere possimus.*

2. Il le fait plus explicitement encore, et plus régulièrement, dans son *De Noe et Arca*, pour ne citer que cet exemple.

de mémoire, soit à des confusions nées de rapprochements malencontreux. C'est ainsi que l'on verra le prêtre Zacharie, père de Jean-Baptiste, pris pour le Grand-Prêtre (I, 22), Nathanaël confondu avec Nicodème (VIII, 90 et X, 136), Jacques le Majeur avec Jacques le Mineur (VII, 9), Achaz avec Achab (III, 36) ; et l'on sera surpris de voir appliqué à tous les enfants mâles un texte qui vise les seuls aînés (*Ex.*, XIII, 12) ; cf. *Expositio*, II, 57.

Assez volontiers, assez vite, Ambroise s'évade du sens littéral pour en tirer les applications morales en attendant d'en faire la transposition sur le plan allégorique. Les premières étaient souvent commandées par le texte évangélique lui-même, tant elles en découlaient naturellement. Peut-être la préoccupation de thèses à établir a-t-elle fait parfois méconnaître cette explication fort simple et attribuer, par exemple, à des calculs politiques les remarques que l'on s'attend à rencontrer sur les lèvres de tout pasteur digne de ce nom. Si l'épisode du riche Zachée donne à S. Ambroise l'occasion de parler des riches, l'aveugle de Jéricho le ramenant vers les pauvres, en sorte que l'homélie passe des uns aux autres (VIII, 83-85), est-il indispensable d'y reconnaître une habile manœuvre de l'évêque alors aux prises avec la cour impériale, de le montrer se cherchant un allié dans l'opinion publique, soucieux d'affermir sa popularité et, partant, de ménager les uns et les autres ¹ ? N'est-ce pas faire écho au reproche qui lui fut adressé alors par ses adversaires, de se recruter une armée de partisans ? Lui-même donne, en cet endroit, la véritable explication de sa conduite : « Nous ne voulons pas froisser les riches, voulant, s'il est possible, guérir tout le monde » : c'est parler comme l'Apôtre, qui se reconnaît le débiteur de tous, sans distinction de race, de fortune ou de talent. Dans la même homélie, VIII, 76, Ambroise rappelle les devoirs des enfants envers les parents et met en scène, de façon émue, le fils qui laisse sa propre mère mendier à la porte de l'église. Les démarches de Notre Dame lui fournissent des exemples qu'il recommande à l'imitation des vierges, des femmes mariées (*livre II, passim*). Et la mention d'Élisée, le faisant penser à l'avidité

1. Cf. J. R. PALANQUE, *op. cit.*, p. 143-144.

intéressée du serviteur Giezi, amène des avis sur la responsabilité qu'ont les maîtres quant à la conduite de leur domesticité (IV, 53).

De la doctrine morale et spirituelle de S. Ambroise, il sera parlé plus loin : il a suffi d'indiquer ici l'usage qu'il fait de l'Écriture pour ces sortes d'exhortations. Mais ce qui a rendu plus célèbre l'exégèse de l'évêque de Milan, ce qui même la caractérise aux yeux de bien des auteurs, c'est l'usage fréquent, habituel, du sens mystique, le passage du *morale* au *mysticum*, le goût de l'allégorisme. Les modèles orientaux l'y invitaient ; peut-être lui a-t-il fait la part moins large dans l'*Expositio in Lucam* qu'en certains de ses autres ouvrages, dans ses divers traités sur la Genèse par exemple. Néanmoins cette part demeure considérable. Le sens spirituel s'imposait évidemment dans bien des cas, en particulier pour l'interprétation des paraboles : voulu par le Seigneur lui-même, souvent indiqué par Lui, il fait alors partie du sens premier et obvie. Parfois aussi l'allégorisme est un moyen de survoler telles difficultés que présente la lettre de l'Écriture. Mais il faut admettre que S. Ambroise, comme tant d'autres, y a pris goût et ne se prive pas d'y recourir en des circonstances où il ne s'imposait pas : le poisson qui fournit au Seigneur et à Pierre le montant de l'impôt réclamé devient figure de S. Étienne (IV, 75) ; les porteurs du cerueil où gît le jeune homme de Naim correspondent aux éléments du corps humain (V, 90 sqq.) ; les conseils donnés aux apôtres sur le choix de leur gîte ont eux-mêmes leur interprétation allégorique (VI, 67 sqq.) et, aussitôt après, la multiplication des pains devient texte ou prétexte aux applications d'ordre spirituel (VI, 76 sqq.). Il serait aisé de produire quantité d'autres exemples.

L'allégorisme a ses subdivisions dont l'une est la typologie. Fréquemment Ambroise revient au parallèle entre les deux Testaments, à la destinée des deux peuples : la Synagogue et l'Église lui apparaissent figurées par la fille de Jaïre et par l'hémorroïsse, celle-ci première guérie, bien qu'étant signalée la seconde à l'attention du Seigneur ; ou encore par l'enfant prodigue et son aîné, voire par Zachée et son sycomore. Ailleurs il s'agira des âmes, de chaque âme ; et l'on retrouvera parfois l'allégorisme « psychologique » de

Philon, Adam et Ève figurant la raison et la sensibilité : à moins que la comparaison ne soit retournée (cf. VII, 143 et note).

Tout d'ailleurs devient symbole pour l'évêque de Milan : objets, plantes, animaux : on pourra s'en rendre aisément compte par l'essai de lexique symbolique que nous donnons en appendice. Cela se rencontre, il est vrai, chez beaucoup de Pères ; mais il importe de noter comment Ambroise utilise les symboles. Son interprétation repose sur une base concrète, réelle. Tout au long de sa transposition spirituelle, il voit dans le détail le symbole matériel (cf. l'allégorie du tissage, VIII, 11 et note). Mais, à la différence de S. Augustin ou de S. Grégoire, il parle rarement de cet objet concret, si présent à sa pensée qu'il semble le supposer vu en même temps par ses auditeurs ; il en traduit immédiatement chaque détail en langage mystique. On songe aux différentes manières dont se peut traduire oralement un texte ; un professeur donnera ou fera donner par ses élèves le mot à mot, lisant successivement chaque mot de l'original, puis son équivalent ; ainsi procède souvent S. Grégoire, pour ne citer que lui. S. Ambroise l'a fait à l'occasion, par exemple lorsqu'il nous présente le renard (VII, 30 sqq.) ou le loup (VII, 47 sqq.). Mais le plus souvent sa manière fait penser à Racine qu'on nous montre lisant à ses amis, *aperto libro*, la traduction française du texte grec qu'il a sous les yeux. Ambroise regarde les corbeaux, les sauterelles, les chameaux ou les chèvres, et donne à ses auditeurs l'équivalent des qualités ou défauts, des beautés ou laideurs de ses modèles. C'était alors à l'auditeur, c'est aujourd'hui au lecteur de se bien figurer les objets et, au prix d'une gymnastique cérébrale où l'on peut perdre haleine, de suivre pas à pas l'explication donnée. Ambroise est très imagé, très concret quant à son point de départ ; c'est en se référant au sens le plus voisin du concret qu'on a chance de mieux comprendre sa pensée, ses images, on peut ajouter son vocabulaire même.

On a parlé de ces « interprétations allégoriques, où se volatilisait parfois la lettre de l'Écriture ». L'on ajoutait : « Ne regrettons pas cet excès, puisque c'est en entendant l'évêque de Milan commenter allégoriquement la Bible qu'Augustin

découvrira que la lettre tue et que l'esprit vivifie¹. » Nous avons, en effet, sur ce point le témoignage de S. Augustin, qui fut, de 385 à 387, le plus illustre des auditeurs de S. Ambroise. Le jeune professeur africain qui venait enseigner à Milan n'avait recueilli que déceptions de ses premiers contacts avec l'Écriture : dans sa lettre il ne rencontrait que difficultés, problèmes insolubles ; il s'en était retiré découragé, « tué par la lettre ». Les sermons de l'évêque lui rendirent courage ; il s'en voulait de s'être laissé aller au désespoir, et maintenant ne se lassait pas d'entendre Ambroise résoudre les énigmes, soulever le voile des mystères, donner le sens spirituel (cf. *Confessions*, livre V, xiv, 24 ; livre VI, iv, 6). Il semblerait que l'histoire d'Augustin se répète ; si l'exégèse allégorique connaît de nos jours un regain de faveur et d'actualité, ne serait-ce pas que plus d'un Augustin est momentanément découragé du sens littéral, désarmé par des principes d'interprétation d'ailleurs incontestables et par les applications parfois très larges qui en sont faites, renonçant par exemple à démêler ce qui, dans le récit des origines humaines, appartient à l'histoire ou à la poésie ? Loin des chantiers où l'exégèse catholique est en cours de reconstruction, le sens spirituel offre un abri provisoire, à tout le moins.

Peut-être aussi aurions-nous avantage à nous défaire de l'idée trop simpliste que l'on s'est faite parfois des Pères de l'Église. Ils ont, sans doute, traité habituellement de sujets graves, saints, de mystères divins : il n'est pas nécessaire qu'ils en aient toujours traité gravement, et que chacune de leurs expressions doive être considérée comme l'équivalent d'une définition dogmatique. Lorsque tel et tel Père allégorise à l'usage d'un auditoire où ne manquent pas les simples et les enfants, grands ou petits, on croit apercevoir un sourire amusé au coin des lèvres du catéchiste : ne pensons pas, dira un Augustin, commentant le Ps. 103, que les oiseaux perchent sur les onagres ; si pourtant le texte nous y obligeait, le Seigneur nous suggérerait bien quelque interprétation utile à Votre Charité. Chez Ambroise aussi, il faut à

1. Et. Gilson, *La philosophie au moyen âge, des origines patristiques à la fin du XIV^e siècle*, 2^e édit., Paris, Payot, 1944, p. 112.

l'occasion restituer le sourire ; il vient de faire allusion à la croyance d'après laquelle le loup rend muet celui qu'il aperçoit avant d'être aperçu par lui ; « alors, poursuit-il, gare à moi ; si je prêche aujourd'hui de façon moins brillante, on va croire que les loups de l'hérésie m'ont vu les premiers et m'ont enlevé l'usage de la parole » (VII, 48) ; ou bien encore il abrègera son discours pour ne pas être accusé d'avoir retardé un miracle (VI, 59) ou la réconciliation du fils prodigue (VII, 224).

Il serait exagéré, irrévérencieux, voire Dogmatique. inexact, de dire que la théologie de S. Ambroise est théologie de circonstance, calculée pour les besoins d'une cause. Mais enfin, dans son cas, comme dans celui de la plupart des Docteurs de l'Église, de ceux-là surtout qui eurent charge d'âmes, il faut bien admettre le rôle des adversaires rencontrés, des hérésies qu'ils ont dû combattre. On connaît sur ce point la pensée de S. Augustin, qui ferait presque des hérétiques les principaux bienfaiteurs de la théologie catholique : par leurs outrances mêmes et leurs témérités, ils ont obligé les Pères à étudier de plus près, à préciser, à formuler plus attentivement la doctrine ; à lire, pour ne citer qu'un exemple, l'*Expositio in Lucam*, I, 13, on se rend compte comment chaque affirmation des hérétiques amène de la part de S. Ambroise une rectification doctrinale.

De ceux aux erreurs desquels il eut affaire, plusieurs figurent nommément dans le présent ouvrage. Il n'y a pas à présenter Arius ni Eunomius, qui appartiennent à l'histoire générale de l'Église, non plus que leur prédécesseur, hérétique en sens opposé, Sabellius. Moins connu est Photin, évêque de Sirmium, dont Ambroise combattit activement les disciples en Illyrie et ailleurs : également désavouée par les ariens et par les catholiques, la pensée de ce disciple de Marcel d'Ancyre s'apparentait au sabellianisme, au patripassianisme, et par conséquent aboutissait à ruiner le dogme de la Trinité ; il est maintes fois question de lui à travers l'œuvre de S. Ambroise, spécialement dans ses grands ouvrages théologiques, *De Fide ad Gratianum*, *De Spiritu Sancto*. L'*Expositio in Lucam* le mentionne I, 13 ; V, 4, sans d'ailleurs insister sur sa doctrine.

Plus souvent visés, au cours du commentaire, sont les ariens. On sait qu'avec l'évêque Auxence, prédécesseur de S. Ambroise, Milan était devenu l'un des bastions de l'hérésie ; elle n'y régnait cependant pas sans conteste, et lorsque s'ouvrit la succession d'Auxence, les catholiques se trouvèrent assez nombreux pour empêcher l'élection d'un autre arien, sinon pour faire aboutir une candidature de leur choix. On en vint ainsi à l'élection du préfet de la ville, en qui, semble-t-il, les deux partis avaient confiance, et qui non seulement n'appartenait pas au clergé, mais n'était même pas baptisé. Faut-il supposer que, sous un empereur comme Valentinien I^{er}, partisan d'une politique de neutralité religieuse, l'ancien fonctionnaire improvisé évêque chercha quelque temps sa voie, louvoya entre les deux partis qui avaient concouru à son élévation, s'abstint du moins de se prononcer nettement dans un sens ou dans l'autre¹ ? Les homélies sur S. Luc nous le montrent, en tout cas, franchement et délibérément orthodoxe. La situation, dès lors, est renversée à Milan : c'est le catholicisme qui désormais est prédominant ; éclairé par Ambroise, le jeune empereur Gratien se déclare pour la foi de Nicée. Les ariens cependant n'ont pas disparu ; ils se groupent autour d'un certain Mercurin, qui, de façon significative, prend le surnom d'Auxence. A la mort de Gratien, durant la minorité de Valentinien II et la régence de l'impératrice Justine, le parti relève la tête, demande des lieux de culte qui devront être cédés par les catholiques : les détails de l'affaire des basiliques sont trop connus pour qu'il y ait lieu de les rappeler ici. Le nouvel Auxence obtient même une loi aux termes de laquelle il est interdit, sous peine de mort, de contrarier le culte arien, ou même de chercher à faire modifier ou abroger la loi : l'intolérance, a-t-on fait remarquer, mise au service de la tolérance. Il faudra la mort de Justine pour que, l'influence de S. Ambroise l'emportant auprès de Valentinien II comme précédemment auprès de son frère Gratien, la foi catholique triomphe définitivement.

Tous ces événements ont laissé leur trace, plus ou moins marquée, dans les homélies sur S. Luc. Ambroise y men-

1. Cf. J. R. PALANQUE, *loc. cit.*, p. 34-36.

tionne expressément (V, 71) le synode de Rimini (359), qui chercha à concilier hérésie et orthodoxie par une formule ambiguë, et à la suite duquel S. Jérôme nous montre l'univers étonné et gémissant de se réveiller arien. Par contre, un autre texte (IX, 32 sqq.) célèbre, en termes d'inspiration virgilienne, la paix rendue à l'Église, et semble bien devoir être rapporté aux événements de 388, après le rapprochement entre Valentinien II et S. Ambroise. Plus saisissante encore est l'évocation du loup hérétique, qui rôde, la gueule ensanglantée, ne cherchant que victimes à tuer : le second Auxence n'est pas nommé, mais les contemporains ne pouvaient s'y méprendre (VII, 52-53 ; cf. J. R. PALANQUE, *loc. cit.*, pp. 156-157).

Christologie. La lutte contre les ariens, ayant pour enjeu la foi nicéenne et la divinité du Christ, devait nécessairement concentrer la pensée de S. Ambroise sur la personne du Seigneur. Avec une grande netteté, il affirme qu'il faut croire au Christ tout entier, à la réalité de ses deux natures, divine et humaine, et qu'il ne sert de rien d'affirmer l'une si l'on écarte l'autre (VI, 101 ; cf. VIII, 11). En plus d'un endroit, il distingue avec soin les actes qui sont attribuables à la divinité, à l'humanité ; « tout ce qui, dans ses actes, dépasse la nature, l'âge, la coutume, ne doit pas être attribué aux facultés humaines, mais rapporté aux énergies divines » (II, 64). Mais le Verbe s'est mis à notre portée (IV, 6), et Ambroise, selon une doctrine familière aux premiers Pères, beaucoup moins en faveur auprès des théologiens des âges suivants, nous le montre engageant avec le démon une partie dont l'enjeu est la délivrance de l'homme son captif ; c'est ainsi notamment qu'il interprète l'attitude du Seigneur au moment de sa tentation (IV, 11-19). Au reste ni celle-ci, ni l'enfance du Seigneur (II, 42), ni sa prière (V, 42), ni les circonstances de sa Passion ne doivent donner le change au croyant, et Ambroise s'indigne de voir tous ces actes de condescendance miséricordieuse interprétés par les hérétiques au détriment de la divinité du Christ. Mais il ne lui vient pas un instant à la pensée d'atténuer les côtés humains du Seigneur, sa volonté libre (IV, 56), sa tristesse réelle à l'agonie (X, 56 sqq. ; cf. VII, 133). Parfois même le

Christ a préféré exposer sa divinité à être mise en question, par exemple quand il s'est agi de l'honneur de sa Mère ; si Marie est épouse de Joseph, c'est que « le Seigneur a préféré laisser mettre en doute son origine, plutôt que la pureté de sa Mère... Il n'a pas jugé à propos d'établir la vérité de son origine aux dépens de sa Mère » (II, 1) ; et S. Ambroise reconnaît la même générosité et délicatesse lors du choix de Judas, qui semblerait de la part du Christ imprévoyance : « Quel trait de caractère du Seigneur, qu'Il ait mieux aimé compromettre à nos yeux son jugement que son amour ! Il s'était chargé de la faiblesse humaine et, dès lors, ne s'est pas refusé à cet aspect même de la faiblesse humaine. Il a voulu l'abandon, il a voulu la trahison de son apôtre, pour que vous, si un compagnon vous abandonne, si un compagnon vous trahit, vous preniez avec calme l'erreur de votre jugement, le gaspillage de votre bienfait » (V, 45).

Doctrine trinitaire.

La christologie est inséparable de la doctrine trinitaire : l'Incarnation a posé des problèmes que seule a pu résoudre une étude plus approfondie des relations entre les personnes divines, et spécialement de la relation du Fils au Père. S. Ambroise ne perd aucune occasion, on serait tenté de dire qu'il ne laisse échapper aucun prétexte (cf. VI, 73), pour affirmer l'entière égalité, la parfaite unité des personnes divines, sauf à expliquer au passage les textes qui sembleraient y contredire et que les hérétiques ne se font pas faute d'exploiter. A ces moments, en général, l'orateur s'efface devant le juriste, devant l'ancien magistrat, qui savait à l'occasion enfermer les hérétiques dans le réseau d'un interrogatoire serré, inexorable (cf. les Actes du concile d'Aquilée : *P. L.*, XVI, 956-979). Les formules s'accumulent, précises, métalliques, ne laissant nulle échappatoire. Telles d'entre elles s'apparentent étroitement au symbole *Quicumque* (II, 12 ; VIII, 67 ; X, 4, etc.), et l'on comprend que la paternité de celui-ci ait été parfois revendiquée pour l'évêque de Milan¹. Sans doute discutera-t-on longtemps encore sur l'auteur réel du formu-

1. Cf. J. R. PALANQUE, *op. cit.*, p. 406, 508, où il se réfère à l'opinion de Brewer.

laire qu'il n'est plus guère question d'attribuer à S. Athanase ; mais on est surpris de rencontrer, sous la plume d'un éminent connaisseur et ami des Pères, l'affirmation que l'évêque de Milan fut « par tempérament trop orateur pour avoir jamais rédigé des formules définitives comme celles-là »¹. Si l'axiome *ab actu ad posse* garde à notre époque quelque valeur, il faut bien admettre qu'Ambroise a pu réaliser ce que nous trouvons en effet réalisé en maints endroits de son S. Luc et de bien d'autres de ses ouvrages.

La personne du Christ n'apparaît pas seulement au centre de la doctrine de S. Ambroise : elle inspire sa piété. C'est, chez lui, le dévouement ardent du magistrat à son souverain, du soldat à son empereur, dévouement accru par la présence même des ennemis et des rebelles. Cette « devotio », au sens étymologique et premier, s'exprime par endroits en des accents si émus et si émouvants qu'elle semble devancer de plusieurs siècles ce qu'à certaine époque du moyen âge on a nommé la *devotio moderna* : tel passage sur l'enfance du Christ (II, 41) ne serait pas désavoué par un S. Bernard ou un S. Bonaventure.

La pensée trinitaire de S. Ambroise, si elle s'arrête moins souvent sur l'Esprit Saint, est loin cependant de le méconnaître ou de le négliger. On sait qu'il a consacré à la troisième Personne divine tout un traité en trois livres (*P. L.*, XVI, 731-850), et plusieurs passages de son S. Luc témoignent que, de ce côté également, son orthodoxie est complète.

Marie.

La dévotion de S. Ambroise à l'humanité du Christ devait le conduire à la Mère du Christ. On a relevé la part importante qu'il a prise dans le développement de la doctrine et de la piété dont Notre Dame est l'objet². Dans son enseignement sur ce point, la place principale revient sans doute aux nombreux traités qu'il adresse aux vierges chrétiennes en leur proposant Marie pour modèle achevé ; il faut cependant relever que plusieurs textes

1. G. BARDY, dans *Miscellanea G. Mercati*, 1946, t. I, p. 217.

2. G. JOUASSARD, *Marie à travers la patristique*, dans *Maria*, Études sur la Sainte Vierge, t. I, p. 69-157. Pour S. Ambroise, voir surtout p. 104-113.

des plus caractéristiques se rencontrent dans l'*Expositio in Lucam*. Notre Dame y apparaît, en particulier, comme le centre et la reine du livre II avec les mystères de l'Annonciation, de la Visitation, de la Nativité, de la Purification. Elle y est louée comme la vierge accomplie, de tous points parfaite, dont l'exemple justifie la virginité chrétienne et lui garantit dans l'Église une place d'honneur en face des attaques d'un Helvidius, d'un Jovinien. Vierge avant l'Annonciation, devenue mère sans alliance humaine, S. Ambroise affirme expressément le caractère virginal de son enfantement même (II, 43, 56 fin), premier témoin, semble-t-il, d'une doctrine que l'Église a faite sienne. Comme nombre de ses devanciers, d'ailleurs, il ne peut admettre qu'après son divin Fils, Marie ait demandé à un homme d'autres enfants, pas plus d'ailleurs que la piété de Joseph n'a pu s'y prêter (II, 6). A deux reprises (II, 4 ; X, 130), il fait intervenir à l'appui de cette pensée un argument qui peut paraître étrange et qui le montre, semble-t-il, tributaire d'un opuscule de S. Athanase sur la virginité, récemment retrouvé dans une traduction copte¹. Si le Seigneur mourant sur la croix confie sa Mère à S. Jean, c'est, suivant l'explication la plus communément admise, et aussi la plus obvie, parce que, S. Joseph étant déjà mort, elle n'avait plus aucun appui humain, aucun foyer ; selon S. Ambroise, au contraire, c'est que, S. Joseph ayant rempli sa fonction de paternité légale au moment de la naissance et pendant l'enfance du Christ, son rôle était terminé et Notre Dame n'avait plus aucune raison de vivre avec lui. Son intrépidité au Calvaire, qui en d'autres textes ambrosiens intervient également comme preuve de sa constance en toutes choses, et donc dans la virginité même (*De Inst. Virg.*, VII, 49), est ici envisagée comme témoignage de tendresse maternelle, comme désir d'être associée à la mort de son Fils et au salut des hommes (X, 132) : il est vrai que, d'un mot, Ambroise écarte l'idée que la Passion du Christ et son œuvre rédemptrice aient eu besoin d'un complément. Au reste, pour lui, l'attitude du Seigneur vis-à-vis de sa Mère est toute d'égards, d'affectueuse tendresse : il ne songe pas à interpréter telles paroles

1. Cf. G. JOUASSARD, *loc. cit.*, p. 87, 112.

célèbres dans le sens d'un reproche, moins encore d'un parti pris de marquer les distances.

L'Église. En plusieurs endroits de son commentaire, S. Ambroise s'est plu à reconnaître en Notre Dame la figure de l'Église : toutes deux sont vierges et mères (II, 7), et l'Église aussi se voit confier par le Seigneur en croix ses disciples (VII, 5 ; X, 134). Nul ne s'avisera de composer, à l'aide des textes ambrosiens, un traité *De Ecclesia* ; mais comment ne pas être frappé de la place que l'Église tient dans sa pensée, de la facilité avec laquelle il lui applique figures et symboles ? Tantôt il nous fait assister à sa construction par les patriarches, les prophètes, les anges, finalement le Seigneur lui-même (II, 75, 84, 87-89, 93) ; tantôt il la voit préfigurée par Ève (II, 86), par Thamar (III, 23), par la reine de Saba (VII, 96), par la veuve de Naïm (V, 89, 92). Elle est la barque de Pierre (IV, 68 sqq.), la demeure où descendront les Apôtres envoyés en mission (VI, 67) ; et sa doctrine est le levain qui soulève la pâte (VII, 190). Elle est la vraie Jérusalem (VII, 99), l'épouse du Christ, de qui elle est née, comme Ève naquit d'Adam, et ses noces avec Lui se célèbrent parmi les chants, les danses, au son des instruments de musique (VI, 9).

Morale. S. Ambroise a droit incontestablement au titre de *Doctor vitae*, que l'Église lui décerne, comme à tant d'autres, en sa liturgie. Il est en effet maître de vie chrétienne, maître de vie spirituelle. Si le *De Officiis Ministrorum* est par excellence son traité de morale, si son exposition du psaume CXVIII et son *De Isaac*, pour ne citer que ceux-là, donnent davantage à la description des étapes progressives de la vie spirituelle, le commentaire sur S. Luc est, sur ces points encore, comme une projection et un florilège des divers traités de l'évêque de Milan. Le sens moral de l'Écriture intervient constamment, comme il est normal, dans sa prédication à son peuple ; peut-être même, quand Ambroise explique S. Luc, est-il plus souvent moraliste qu'allégoriste. La plupart du temps, il procède par brèves remarques, par des traits rapides. Notre Dame écoute les bergers ; ne pouvez-vous écouter, vous, ceux qui ont charge

de vous instruire (II, 54) ? Le Seigneur prie pour vous sur la montagne : que devez-vous faire pour votre propre salut (V, 43) ? Parfois l'exhortation se fait plus longue, par exemple lorsque S. Ambroise rappelle aux maîtres leurs responsabilités quant à la conduite de leurs serviteurs, en s'inspirant de l'épisode où figurent Élisée, Giezi et Naaman (IV, 53) ; ou bien encore lorsqu'il s'agit de rappeler un fils à ses devoirs envers sa mère (VIII, 75-77 ; cf. II, 66, avec ses réminiscences virgiliennes).

S. Ambroise n'a rien d'un rigoriste ni d'un laxiste ; ses enseignements rendent une note sage, discrète, catholique, qui le situe entre un Cyprien et un Grégoire, dans la lignée des vrais pasteurs d'âmes. Tout au plus pourrait-on s'étonner, à première vue, de ses exigences en matière de justice et de bien commun, et se demander s'il distingue suffisamment entre justice et charité, s'il respecte assez le droit de propriété. Ces points ressortissent à une étude d'ensemble sur la théologie ambrosienne : qu'il suffise ici de remarquer que, chez Ambroise, les mots auxquels l'élaboration théologique des siècles a fini par attribuer un sens bien précis, strictement délimité, recouvrent des réalités beaucoup plus amples. La justice est l'œuvre de celui qui est juste, qui a le sens exact de son devoir, soit vis-à-vis de Dieu, soit vis-à-vis de ses frères, et qui le réalise en sa conduite ; la « justice » apparaît ainsi comme une « justesse » morale et, si elle s'adresse aux hommes, couvre tout l'ensemble des vertus de relation.

Les scholastiques nous ont appris que le patriotisme est une vertu morale, catégorie de la piété filiale et de la justice, distincte d'ailleurs du nationalisme ou de l'impérialisme. S. Ambroise eut certes le patriotisme romain, peut-être au point de concevoir malaisément que le christianisme pût survivre à la chute éventuelle de l'empire ; il se plaît à montrer que le Seigneur a justifié, par son exemple, la « charité civique », et n'omet pas de remarquer en passant que les chrétiens ne le cèdent à personne sur ce point (IV, 46-47).

Sur les vierges et sur la virginité, l'évêque de Milan, trop éloquent au gré de certaines mères de famille, a composé toute une série de traités, dont on retrouve çà et là les enseignements au cours des homélies sur S. Luc. Il note que c'est

là une fleur chrétienne, inconnue avant la venue du Christ (III, 18) ; et, nous l'avons dit plus haut, c'est autour de Notre Dame, spécialement au long du livre II, qu'il groupe les exhortations au genre de vie dont elle fut le modèle le plus éminent. Il en relève la dignité, mais en rappelle les devoirs, ceux, en particulier, du silence, de la réserve, de l'esprit de retraite, que l'épisode de l'Annonciation lui fournit l'occasion de recommander ; au moment de la Nativité, il saluera le silence de Marie de cette notation brève : *Non minus ore pudica quam corpore* (II, 54).

Spiritualité. Il serait vain de chercher dans l'*Exposé sur S. Luc* un traité systématique de la vie spirituelle : on en trouverait cependant bien des éléments, et même une esquisse du progrès de l'âme, dont S. Ambroise retrouve les étapes dans l'enchaînement des béatitudes (V, 53-60). De ce progrès, il indique les moyens à notre portée : la nourriture, par l'étude surnaturelle de la parole de Dieu (IV, 20 ; VII, 85) ; l'exercice, par la fidélité de la vie, qui intègre la doctrine, stérile sans elle (V, 52) ; le jeûne (V, 23). A l'occasion il note que le rôle de S. Jean-Baptiste n'a jamais cessé et qu'il est encore le Précurseur auprès des âmes (I, 38) : pensée qu'a reprise une des hymnes de la fête du 24 juin. Surtout il aime à mettre en relief la part de Dieu, l'intervention de sa grâce, figurée lors de la Transfiguration par l'ombre révélatrice (VII, 19) et par la rosée (VII, 16). Il montre le Seigneur chevauchant et dirigeant l'âme comme il fit de l'ânon (IX, 9 sqq.) ; mieux encore, il voit en toute âme l'épouse du Christ (V, 24) et esquisse la croissance en elle de la connaissance du Verbe (VII, 12). Il se produit, nous dit-il, à la longue une évangélisation par l'âme du corps même et de sa sensibilité, une sorte de spiritualisation de la chair (VII, 114, 116, 141). Lorsque S. Ambroise vient à parler de *tentatio*, il n'est pas toujours aisé de décider s'il songe à la tentation proprement dite ou, plus généralement, aux épreuves de cette vie ; mais il est certain qu'il en parle avec optimisme surnaturel, comme d'une occasion de profit pour l'âme et de victoire pour Dieu : encore y a-t-il lieu, si le péril est plus grand, de réveiller le pilote que nous avons laissé s'endormir, ou cru endormi, dans notre barque (VI, 40).

Au cours de ces remarques, Ambroise laisse entrevoir quelque chose de son âme, de sa propre vie spirituelle ; celle-ci transparaît davantage encore dans des élans de prière qui, çà et là, interrompent sa prédication et s'adressent directement à Dieu. Le seul commentaire sur S. Luc offrirait matière à un florilège d'un réel intérêt, par endroits profondément émouvant, presque toujours ayant la personne du Christ pour objet (cf. II, 41, sur l'enfance du Seigneur ; 76, 87 ; V, 52 ; VI, 63, 73, 90 ; VII, 220 ; X, 47). Et l'on en vient à se demander, non sans une pointe de paradoxe, si l'un des plus grands profits des homélies sur S. Luc n'est pas de nous faire pénétrer dans l'âme de leur auteur, de nous révéler un cœur d'une humanité et d'une noblesse singulières.

**La langue
et le style.**

Du latin de S. Ambroise, on peut dire qu'il n'est pas indigne des meilleures époques. M^{lle} Mohrmann a excellemment montré (*Revue des Études latines*, t. XXV, 1947, pp. 280 sqq.) la place qu'il occupe dans la formation et l'évolution du latin chrétien. Celui-ci s'est d'abord senti du milieu, généralement modeste, dans lequel se recrutaient la plupart des premiers fidèles, et de la difficulté, pour les docteurs, de revêtir du vêtement occidental une pensée théologique en grande partie orientale. Avec Ambroise, il y a retour vers des lignes plus classiques, plus traditionnelles. A l'occasion, sans doute, il a marqué qu'il ne reculait pas devant une expression plus populaire pour exprimer une réalité (II, 42) et noté que, par contre, la recherche du style sert souvent à travestir une pensée faible ou erronée. Il reste que son vocabulaire, assez étendu, est correct, digne de la première éducation d'un fils de grande famille.

Son style se ressent des circonstances dont il a été question plus haut : de sa formation ecclésiastique improvisée, de l'abondance de ses réminiscences et de ses pensées, d'une concision qui parfois, souvent même, le rend sibyllin. Il est, en tout cas, extrêmement imagé, concret, et l'on a chance de tomber juste en serrant au plus près le sens étymologique de ses expressions, en se rapprochant des objets matériels. D'ailleurs style souple, varié, selon qu'il s'agit d'une remarque rapide, d'un mouvement oratoire ou d'une explication fami-

lière. On sait que ces différences ont rendu parfois malaisée la solution des problèmes que peut soulever l'authenticité de tel ou tel de ses ouvrages, la comparaison, par exemple, de son *De Sacramentis* avec le *De Mysteriis*, l'un correspondant au discours parlé, l'autre à l'œuvre revue et rédigée.

Jugements De l'accueil fait par les contemporains à l'*Exposé sur S. Luc*, le premier témoignage connu n'est rien moins que favorable. Il émane de S. Jérôme et peut se lire au début de sa traduction des homélies d'Origène sur S. Luc, entreprise à la demande de ses deux dirigées, Paule et Eustochium : elles venaient de lire deux commentaires, l'un sur S. Matthieu, qu'elles avaient trouvé aussi insignifiant quant au fond que dans sa forme (*et sensibus hebes esset et verbis*), l'autre sur S. Luc, qui jonglait avec les mots, mais radotait quant aux idées (*in verbis luderet, sententiis dormitaret*) (*P. L.*, XXVI, 229-230 ; *P. G.*, XIII, 1799-1800) ; à cet imitateur maladroit d'Origène, il s'agissait d'opposer le texte même du maître qu'alors on admirait encore à Bethléem. On ne saurait échapper à la conclusion qu'il s'agit de l'œuvre de S. Ambroise : nous ne connaissons pas, pour cette époque, d'autre commentaire de S. Luc, et l'on sait par ailleurs les emprunts que l'*Exposé* fait à Origène. Plus tard, dans son propre commentaire sur S. Matthieu, Jérôme rencontrera le plaidoyer de l'ancien magistrat pour S. Pierre et l'explication de son : *Nescio hominem* (*Exp.*, X, 78), et qualifiera de « frivole » cette défense d'une cause désespérée, tout en reconnaissant qu'elle a été dictée par un sentiment de piété envers l'Apôtre (*P. L.*, XXVI, 203). A l'occasion, il est vrai, le même S. Jérôme renverra une de ses correspondantes (lettre 121 à Algasia, VI : *P. L.*, XXII, 1021) au commentaire de S. Ambroise sur la parabole de l'intendant infidèle ; mais son indication a la sécheresse d'une référence, et, comme on dit, ne le compromet pas : « La pensée d'Ambroise, évêque de Milan, vous pourrez la lire dans ses commentaires. » Il n'y a dans cette attitude rien qui doive surprendre : Jérôme est le travailleur spécialisé, compétent, que ne peuvent manquer d'exaspérer les improvisations, si brillantes soient-elles, de l'ancien magistrat, insuffisamment préparé

faute de loisirs studieux comme le désert en avait fourni à son critique et, malgré tout, ne pouvant se dérober au devoir d'expliquer l'Écriture à ses ouailles.

A S. Augustin, également, il est arrivé d'écarter sur tel ou tel point la pensée de S. Ambroise, et nommément sur le reniement de S. Pierre (Traité 66 sur l'évangile de S. Jean : P. L., XXXV, 1810) ; mais il serait a priori surprenant que l'ancien auditeur et fils spirituel de l'évêque de Milan n'ait pas davantage tenu compte de sa prédication. En fait, pour corriger l'impression fâcheuse que peut créer dans ce sens la Préface des éditeurs de Vienne (pp. xvii, xviii), il n'est que de se reporter aux nombreuses notes dans lesquelles les mêmes éditeurs ont, au fur et à mesure, relevé les emprunts, parfois considérables, faits par S. Augustin à l'*Exposé sur S. Luc* : pour le seul livre I, ils n'en signalent pas moins de quatorze ; et si l'on se reporte au texte même de l'évêque d'Hippone, on pourra voir en quels termes il introduit la personne et les paroles de son maître. Très significative à cet égard est la lettre 147 à Pauline, sur la vision de Dieu ; non seulement il y transcrit un long passage sur l'apparition de l'ange à Zacharie (*Exp.*, I, 24-27), mais il le commente à loisir, faisant ressortir l'exactitude et le choix heureux des expressions d'Ambroise : « Il explique de façon brève mais admirable... il eût pu dire, mais il a préféré dire... que pouvait-on dire de plus évident, de plus explicite ? » Donnant sa propre pensée sur les quatre dimensions énumérées par l'Apôtre en un texte célèbre (*Eph.*, III, 18), il ajoute que S. Ambroise a pu être du même avis ou, peut-être, d'un avis différent et meilleur. Et finalement il craint que de tels éloges ne paraissent dictés par un sentiment personnel ; il ajoute donc : si j'aime sa doctrine, ce n'est point parce que Dieu s'est principalement servi de lui pour me délivrer de l'erreur, de son ministère pour m'accorder la grâce du baptême qui sauve, par attachement exagéré à celui qui m'a planté et arrosé, mais parce qu'il a dit sur ce point ce que dit, à quiconque pense avec piété et use avec droiture de son intelligence, Celui qui donne l'accroissement, Dieu (lettre 147, 52 : P. L., XXXIII, 596-622). L'œuvre entière de S. Augustin fournirait des textes analogues.

Dans un traité destiné à diriger les lectures de ses moines,

Cassiodore, au vi^e siècle, leur cite pour les divers livres de l'Écriture sainte les meilleurs commentateurs ; c'est Ambroise, et lui seul, qu'il indique pour S. Luc : « Lucam sanctus Ambrosius mirabiliter explanavit » (*Inst. Div. Litt.*, VII : P. L., LXX, 1119). Il n'y a peut-être pas lieu de trop presser les termes, l'époque de Cassiodore ne répugnant pas aux superlatifs ; mais, tout au long de son œuvre, il cite volontiers l'évêque de Milan et renvoie notamment à son *Expositio* pour l'explication du fameux *pro octava* (P. L., LXX, 59 ; cf. *Exp.*, V, 6).

Deux siècles après Cassiodore, Bède le Vénérable, sollicité par Acca, évêque d'Hexham, d'écrire un commentaire sur l'évangile selon S. Luc comme il avait fait pour les Actes, s'en excusait en alléguant que la besogne avait été faite par S. Ambroise, et bien faite : *Nec opus fore ab ullo repeli quod a summo ingenio constaret optime completum, et esse laboris superflui, post fortissima tanti viri dicta, vel eadem aliter quasi compilatorem dicere, vel quasi minus doctum infirmiora velle subijcere* : ce serait, disait-il, porter de l'eau à la rivière. Acca répondait qu'à ce compte, tout ayant été dit, rien ne devrait s'écrire. De plus il signalait dans l'œuvre d'Ambroise des passages *tam diserta simul et excelsa* que leur intelligence serait peut-être accessible à une élite, mais qu'ils décourageraient les lecteurs trop peu doués ou trop peu zélés, *quales in praesenti aevo plures invenies* ; il est, penseront-ils, trop difficile *vel assequendi quae diserta sunt vel capiendi quae alta* ; ils n'essaieront même pas, jugeant que cela les dépasse. Et, pour encourager Bède, Acca mentionne la lettre, citée plus haut, de S. Augustin à Pauline, où *non aliis magis quam ex hoc opusculo sumptis beati Ambrosii testimoniis utendum putavit*. Enfin, Ambroise a laissé de côté bien des points *quae illi quasi summae eruditionis viro plana nec quaesitu digna videbantur* (P. L., XCII, 301-304). Bède se mit à l'œuvre et, selon sa coutume, utilisa largement, intelligemment et pieusement son modèle. Mais on voit jusqu'à quel point l'éditeur de Vienne, ne retenant de la lettre d'Acca que les réserves, était fondé à conclure que Cassiodore demeure seul à faire mention honorable de l'*Exposé sur S. Luc*.

Cassiodore, en tout cas, fut entendu. Les scriptoria monas-

tiques exécutèrent à l'envi des copies ou des extraits de l'œuvre de S. Ambroise : la plupart des manuscrits utilisés par les éditeurs de Vienne proviennent en effet d'abbayes célèbres : Bobbio, Cluny, Corbie, Ratisbonne, Tegernsee, etc. (cf. Préface, pp. xviii-xxxv). Et c'est à Ambroise que l'Église, en sa liturgie, recourt de préférence pour commenter S. Luc; les péripécies de Luc attirent une homélie de S. Ambroise aussi sûrement que celles de Jean nous procurent les traités de S. Augustin, celles de Matthieu le commentaire de S. Jérôme ou, moins fréquemment, les sermons de S. Jean Chrysostome. C'est même, en ce qui nous concerne personnellement, cet usage liturgique et la nécessité de guider un auditoire novice à travers les difficultés du Bréviaire qui nous ont amené finalement à poursuivre la traduction de tout le commentaire.

Les éditions. L'histoire des éditions de S. Ambroise a été clairement condensée par D. Bernard Botte, au seuil de sa traduction du *De Sacramentis* et du *De Mysteriis*, récemment publiée par « Sources Chrétiennes »; et l'on ne saurait que souscrire à son jugement sévère, mais trop juste, sur la fameuse « édition romaine » du futur pape Sixte V. Plus heureux que notre confrère, nous n'avons pas eu le souci d'établir un texte critique : celui qu'avait préparé Karl Schenkl et que son fils Heinrich Schenkl a publié en 1902 dans le *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum* de Vienne demeure ce que nous possédons de mieux et n'a été surclassé par aucun travail similaire. Les directeurs actuels de la célèbre collection ont très aimablement approuvé la reproduction que nous faisons ici de ce texte. On s'y est tenu habituellement; dans le petit nombre de cas — vingt-quatre en tout — où l'on a cru devoir préférer une autre leçon, généralement empruntée à l'apparat même de l'édition, le lecteur en est prévenu par une note ¹.

La confrontation du texte latin et de la traduction française permettra de juger celle-ci. Un maître du genre, auteur

1. Cf., dans le présent vol. I, livre I, 4; III, 18, 20; IV, 69, 79; V, 22, 48, 81, 105, 110; VI, 26, 28, 46, 59, 68, 72, 79, 81, 96.

d'une nouvelle version de l'Ancien et du Nouveau Testament que l'épiscopat anglais avait demandée et recommandée, exposait à cette occasion ses principes en indiquant quels sont, à son avis, les trois critères d'une bonne traduction ¹: elle doit être fidèle, intelligente, et se lire. On admettra que, lorsqu'il s'agit de S. Ambroise, la conjonction de ces trois qualités n'est pas toujours réalisable et que, sans doute, en cas de conflit, la préférence doit être accordée à la fidélité. Au reste, on a parfois donné cette autre directive : le traducteur doit tendre à produire sur ses contemporains « la même impression que l'original a produite sur ses premiers lecteurs » ². Nous connaissons mal les réactions des Milanais et autres occidentaux du iv^e siècle finissant; mais la correspondance d'Acca et de Bède nous avertit que des esprits non dépourvus de culture, comme il n'en manquait pas parmi leurs contemporains de Grande-Bretagne, reconnaissaient dans l'*Exposé sur S. Luc* des passages fort difficiles. Dans ces conditions, donner de S. Ambroise une version parfaitement intelligible, aisée à lire et toujours élégante, ne serait-ce pas trahir quelque peu le modèle et renouveler, sur le plan traduction, l'erreur de celui qui, au xvi^e siècle, présentait dans l'édition romaine ce que l'évêque de Milan aurait dû écrire, non ce qu'il avait écrit ?

1. R. KNOX, *On Englishing the Bible*, Londres, Burns Oates, 1949.

2. B. BOTTE, *Principes de la traduction*, dans *Maison Dieu*, fasc. 23, 1950, p. 33.

IN MEMORIAM

Le 12 décembre 1955 est décédé, M. Pierre Fabre, professeur à la faculté des lettres de Strasbourg. Nous tenons à dire ici notre dette à l'égard d'un réviseur dont la critique sévère, minutieuse, tempérée d'une grande bienveillance et d'une aimable modestie, a contribué à rendre cette traduction moins indigne de l'auteur qu'elle interprète, de la collection qui l'accueille, et du public auquel elle présente saint Ambroise.

- 1 Scripturi in euangelii librum, quem Lucas sanctus pleniore quodam modo rerum dominicarum distinctione digessit, stilum ipsum prius exponendum putamus; est enim historicus. Nam licet scriptura diuina mundanae euacuet sapientiae disciplinam, quod maiore fucata uerborum ambitu quam rerum ratione subnixa sit, tamen si quis in scripturis diuinis etiam illa quae miranda illi putant quaerit, inueniet. Tria sunt enim quae philosophi mundi istius praecellentissima putauerunt, triplicem scilicet esse sapientiam, quod aut naturalis sit aut moralis aut rationalis. Haec tria iam et in uetere testamento potuimus aduertere. Quid enim aliud significant tres illi putei, quorum unus est uisionis, alius abundantiae, tertius iuramenti, nisi triplicem istam in patriarchis fuisse uirtutem? rationalis puteus uisionis eo quod ratio uisum mentis acuat et animi purget optutum, ethicus puteus abundantiae eo quod cedentibus allophylis, quorum specie uitia corporis figurantur, uiuae Isaac liquorem mentis inuenit — purum enim profluunt boni mores et bonitas ipsa popularis abundat aliis sibi restrictior — tertius puteus iuramenti, hoc est sapientiae naturalis, quae ea quae supra naturam uel naturae sunt comprehendat;

1. Titre emprunté à un manuscrit de Cluny, Paris, Bibl. Nat., Nouv. acq., lat. 1438.

2. C'est la division platonicienne de la philosophie, reprise par CICÉRON, *Acad.*, I, 19, et que S. AUGUSTIN rappellera dans la *Cité de Dieu*, VIII, 4.

PROLOGUE

1. Au moment d'écrire sur le livre de l'Évangile rédigé par S. Luc, où il expose avec une certaine plénitude de détails les actions du Seigneur, il y a lieu, semble-t-il, d'en expliquer d'abord le genre : il est historique. Sans doute les divines Écritures s'affranchissent des lois du savoir humain, plus fardé des recherches du langage qu'appuyé sur la réalité des choses ; pourtant, si l'on cherche en ces Écritures divines cela même que d'aucuns jugent admirable, on le trouvera.

2. Il est trois choses que les philosophes de ce monde ont jugé particulièrement éminentes : je veux dire que la sagesse est de trois sortes : ou naturelle, ou morale, ou rationnelle². Toutes trois, nous avons déjà pu les découvrir dans l'Ancien Testament. Quel sens, en effet, peuvent avoir les trois puits, celui de la Vision (*Gen.*, XVI, 14), celui de l'Abondance (*Ib.*, XXVI, 33), et celui du Serment (*Ib.*, XXI, 32), sinon que ce triple don exista chez les patriarches³ ?

La rationnelle, c'est le puits de la Vision : car le raisonnement aiguise le regard de l'intelligence et purifie la vue de l'âme. Le puits de l'Abondance, c'est l'éthique : car c'est après la retraite des Allophyles, image et figure des vices de la chair, qu'Isaac rencontre l'eau vive de l'âme ; les bonnes mœurs sont une source pure et la bonté envers les hommes fait des largesses à autrui en se mettant à l'étroit. Le troisième puits, celui du Serment, c'est la sagesse naturelle : elle comprend ce qui est au-dessus de

3. Pour plus amples développements, cf. AMBROISE, *De Isaac et anima*, 20-29.

quod enim adfirmatur et quasi deo teste iuratur etiam diuina complectitur, cum dominus naturae fidei testis adhibetur. Quid etiam tres libri Salomonis, unus de Prouerbiis, alius Ecclesiastes, tertius de Canticis canticorum, nisi trinae huius ostendunt nobis sapientiae sanctum Salomonem fuisse sollertem ? qui de rationabilibus et ethicis in Prouerbiis scripsit, de naturalibus in Ecclesiaste, quia *uanitas uanitatum et omnia uanitas* quae in hoc mundo sunt constituta : *uanitati enim creatura subiecta est* ; de moralibus autem et rationabilibus in Canticis canticorum, eo quod cum animae nostrae amor uerbi caelestis infunditur et rationali mens sancta quadam societate conec-
 3 titur, admiranda mysteria reuelantur. Euangelistis quoque quam putas defuisse sapientiam, quorum alii cum uariis generibus sint referti, singuli tamen diuerso genere praes- tant ? est enim uere sapientia naturalis in libro euangelii, qui scribitur secundum Iohannem. Nemo enim, audeo dicere, tanta sublimitate sapientiae maiestatem dei uidit et nobis proprio sermone reserauit. Transcendit nubes, transcendit uirtutes caelorum, transcendit angelos et uerbum in principio repperit et uerbum aput deum uidit. Quis autem moralis secundum hominem singula persecutus quam sanctus Matthaeus edidit nobis praecepta uiuendi ? Quid rationabilius illo admirabili copulatu quam quod sanctus Marcus in principio statim locandum putauit : *ecce, mitto angelum meum et uox clamantis in deserto, ut et admirationem moueret et doceret humilitate hominem*

1. Nous dirions physique et métaphysique.

2. Origène a fait le rapprochement entre les trois divisions de la philosophie et les trois livres de Salomon dans le Prologue de ses *homélies sur le Cantique des Cantiques* (P. G., XIII, 73). S. Ambroise, qui l'a suivi de plus près au début de son commentaire sur le Ps. 36 (P. L., XIV, 1011) et de celui sur le Ps. 118 (P. L., XV, 1264-5), se montre ici influencé par la classification de Cicéron et oscille entre ses deux guides. D'Origène, il ne retient que l'idée générale du rapprochement entre la philosophie tripartite et la trilogie de Salomon. Mais alors que l'Alexandrin retrouvait la morale dans les Proverbes, la naturelle ou physique dans l'Ecclesiaste, la théorique ou métaphysique dans le Cantique, la morale chevauche ici sur les Proverbes

la nature ou dans la nature¹ ; car affirmer et jurer en prenant Dieu à témoin, c'est atteindre au divin même, en invoquant le Maître de la nature comme témoin de la bonne foi.

Et les trois livres de Salomon, les Proverbes, l'Ecclesiaste et le Cantique des Cantiques, ne nous montrent-ils pas que Salomon le saint était versé dans cette triple sagesse² ? Il a écrit sur la rationnelle et l'éthique dans les Proverbes ; sur la naturelle dans l'Ecclesiaste, car « vanité de vanités, et tout est vanité » (Ecccl., I, 2) dans ce qui est au monde, car « la création est asservie à la vanité » (Rom., VIII, 20) ; quant à la morale et à la rationnelle, elles sont au Cantique des Cantiques : car, lorsque l'amour du Verbe céleste se répand dans notre cœur et que l'âme sainte entre pour ainsi dire en société avec le spirituel, d'admirables mystères se dévoilent.

3. De même les évangélistes. Quelle sagesse, pensez-vous, leur a fait défaut ? Les uns et les autres en possèdent les divers genres, et chacun a pourtant son genre distinct où il excelle. Il y a vraiment de la sagesse naturelle dans le livre intitulé : Évangile selon S. Jean ; car personne, je ne crains pas de le dire, n'a vu avec une sagesse plus sublime la majesté de Dieu, ne nous l'a révélée en termes mieux appropriés. Il s'est élevé au-dessus des nuées, au-dessus des puissances célestes, au-dessus des anges pour découvrir le Verbe qui était au commencement et voir le Verbe qui est en Dieu. — Est-il un moraliste qui plus que S. Matthieu détaille les activités de l'homme et nous donne des règles de vie ? — Quoi de plus rationnel, quel rapprochement plus admirable que celui choisi par S. Marc pour son début³ : « Voici que j'envoie mon ange » (I, 2) et « une voix crie dans le désert » (I, 3) : il excite du coup notre étonnement et nous apprend que l'homme

et le Cantique ; et le terme de rationnelle, qui à propos des puits correspondait à la logique, correspond maintenant à la théorique d'Origène, jusque-là partie de la naturelle.

3. « Rationnel » semble bien indiquer ici l'art du raisonnement appliqué au discours : S. Marc se comporte en habile orateur qui sait ménager ses effets, user de l'antithèse, exciter et captiver dès son exorde la curiosité d'un auditoire.

atque abstinentia et fide placere debere, sicut ille sanctus Iohannes Baptista his ad immortalitatem gradibus ascendit, uestimento cibo nuntio ? at uero sanctus Lucas uelut quendam historicum ordinem tenuit et plura nobis gestorum domini miracula reuelauit, ita tamen ut omnis sapientiae uirtutes euangelii istius complecteretur historia. Quid enim praecellentius ad sapientiam naturalem quam quod spiritum sanctum creatorem etiam dominicae incarnationis exstitisse reserauit ? docet ergo naturalia, si creat spiritus. Unde et Daud docens sapientiam naturalem *emitte inquit spiritum tuum, et creabuntur*. Docet moralia in eodem libro, cum me in illis beatitudinibus docet mores, quemadmodum amare inimicum debeam, quemadmodum non referire et repercutere uerberantem, quemadmodum benefacere, mutuuum dare cum desperatione recuperationis et cum remuneratione mercedis ; merces enim facilius sequitur non exspectantem. Docuit etiam rationabilia, cum lego quoniam *qui fidelis est in minimo et in maius fidelis est*. Quid adhuc de naturalibus dicam, quod docuit uirtutes caelorum moueri, dominum solis esse unigenitum dei filium, in cuius passione tenebrae per diem factae sunt, terra obscurata est, sol refugit ?

5 Ergo omnem quem mundana sibi prudentia falso uindicat principatum sapientia uere possidet spiritualis, praesertim cum, audacius ut aliquid usurpemus, ipsa fides nostra, ipsum mysterium trinitatis sine hac triplici sapientia esse non possit, nisi credamus et illum naturaliter patrem, qui nobis genuit redemptorem, et illum ethicum filium, qui patri usque ad mortem secundum hominem oboediens nos redemit, et illum rationabilem spiritum, qui rationem

1. Exemple de raisonnement a fortiori.

2. On comprendra mieux cette sorte d'identification de notre foi avec le mystère de la Trinité si l'on se rappelle la situation religieuse à Milan aux jours de S. Ambroise : en face des Ariens, la foi trinitaire était la marque distinctive des catholiques (cf. Introduction, p. 24-25).

3. L'expression : « naturaliter Pater » renferme une double allusion : d'une part à la philosophie « naturelle », d'autre part à la formule légale qui dis-

doit se faire agréer par l'humilité, l'abstinence et la fidélité, à l'exemple de S. Jean-Baptiste qui s'est élevé à l'immortalité par ces degrés : son vêtement, sa nourriture, son message.

4. Pour S. Luc, il s'en est tenu à un genre plutôt historique et nous a révélé en plus grand nombre les merveilles accomplies par le Seigneur. Et cependant les ressources de toute sagesse sont renfermées dans le récit de cet évangile. Est-il pour la sagesse naturelle objet plus relevé que la révélation du rôle créateur de l'Esprit Saint dans l'Incarnation même du Seigneur ? Voilà une leçon de naturelle : la création par l'Esprit ; aussi David, enseignant de son côté la sagesse naturelle, a-t-il dit : « Envoyez votre Esprit, et ils seront rassasiés » (Ps. 103, 30). — Le même livre apprend la morale, puisque dans les Béatitudes il m'enseigne comment me conduire, comment je dois aimer mon ennemi, ne pas riposter ni rendre coup pour coup à qui me frappe, être bienfaisant, prêter sans espoir de recouvrement mais non sans profit ni récompense : car la récompense vient plus volontiers à qui ne l'attend pas. — Il a même enseigné la rationnelle, puisque j'y lis que la fidélité dans les petites choses garantit la fidélité dans les grandes (XVI, 10)¹. — Pour en revenir à la naturelle, il enseigne encore que les puissances célestes seront ébranlées (XXI, 26), que le soleil a pour Maître le Fils unique de Dieu, pendant la Passion duquel les ténèbres survinrent en plein jour, la terre fut dans l'obscurité, le soleil s'éclipsa.

5. Ainsi toute la suprématie revendiquée à tort par la prudence du monde est en réalité l'apanage de la sagesse spirituelle : étant donné surtout — osons nous permettre cette hardiesse — que notre foi même, que le mystère même de la Trinité² ne peut subsister sans cette triple sagesse. Il nous faut croire, avec la naturelle, au Père qui nous a engendré un Rédempteur³, avec la morale que le Fils a, en tant qu'homme, obéi à son Père jusqu'à la mort, nous rachetant ainsi, et avec la rationnelle que

tinguait le père réel du père adoptif. Il a fallu, dans ce passage, rendre les idées plus que les mots.

colendae diuinitatis et uitae regendae humanis pectoribus infudit. Nec quisquam putet nos potestatis aut uirtutis fecisse distantiam, cum hac calumnia etiam Paulum possit incessere. Neque enim distantiam fecit ille, cum dixit : *diuisiones gratiarum sunt, idem autem spiritus : et diuisiones ministeriorum sunt, idem autem dominus : et diuisiones operationum sunt, idem autem deus, qui operatur omnia in omnibus*. Operatur enim omnia et in omnibus filius, sicut habes alibi quia *omnia et in omnibus Christus*. Operatur et spiritus sanctus, quia *omnia operatur unus atque idem spiritus diuidens singulis prout uult*. Nulla ergo operationum distantia, nulla discretio est, ubi uel in patre uel in filio uel in spiritu sancto nulli secunda plenitudo uirtutis est.

6 Haec igitur diligenter, cum legimus, consideremus, ut in ipsis locis nobis possint melius elucere. *Qui enim quaerit inuenit et qui pulsat aperietur ei*. Aperit sibi diligentia ianuam ueritatis et ideo praeceptis caelestibus pareamus. Neque enim otiose dictum est homini quod nulli aliorum animantium : *in sudore uultus tui manducabis panem tuum*; his enim animalibus, quae natura inrationabilia sunt, iussu dei terra pabulum ministrare praecepta est, soli autem homini, ut rationabile quod accepit exerceat, uitae cursus in labore praescribitur. Qui enim non est contentus animalium pabulo ceterorum, cui non satis est lignum fructiferum commune omnibus ad escam datum, sed delicias sibi uariarum exquirat epularum, delicias sibi transmarinis arcessit e terris, delicias uerit e fluctibus, recusare non debet qui labore uictum requirit, breuem si laborem pro uita subeat aeterna. Itaque si quis in haec sacratarum disputationum certamina ueniens exuat se uitae huius ex-

1. Il faut renoncer à rendre l'assonance verbale entre « Spiritus rationalis » et « ratio », art spirituel. La phrase très elliptique de S. Ambroise peut être éclairée jusqu'à un certain point par une formule de saint Augustin, à peine moins concise. Dans les trois parties de la philosophie, dit-il, chacun reconnaîtra : *naturae causam* (cf. *naturaliter Patrem, qui genuit*) — *scientiae*

l'Esprit a déposé au cœur des hommes l'art d'honorer Dieu et de diriger leur vie¹.

Et que nul ne pense que nous établissons une différence de puissance ou d'activité : le reproche pourrait aussi bien atteindre S. Paul. Car il n'a pas davantage établi de différence quand il a dit : « Il y a partage de grâces, mais un même Esprit ; il y a partage d'emplois, mais un même Seigneur ; il y a partage d'activités, mais c'est un même Dieu qui accomplit toutes choses en tous » (I Cor., XII, 4-6). Or le Fils accomplit toutes choses et en tous, car vous lisez ailleurs que « le Christ est tout en tous » (Col., III, 11). L'Esprit Saint Lui aussi les accomplit, car « tout s'accomplit par un seul et même Esprit, qui taille la part de chacun à son gré » (I Cor., XII, 11). Il n'y a donc aucune différence d'activité, aucune séparation, du moment que, soit dans le Père, soit dans le Fils, soit dans l'Esprit Saint, réside une plénitude de puissance qui ne le cède à nulle autre.

6. Soyons donc attentifs à ces considérations durant notre lecture : elles se dégageront plus clairement au cours même du texte, car « qui cherche trouve, et qui frappe se voit ouvrir » (Matth., VII, 8). L'attention force la porte de la vérité. Ainsi donc obéissons aux préceptes du ciel ; car ce n'est pas en vain qu'il fut dit à l'homme, à l'exclusion de tout animal : « A la sueur de ton front tu mangeras ton pain » (Gen., III, 19). Pour les autres animaux, naturellement dépourvus de raison, Dieu a ordonné à la terre d'assurer leur pâture ; pour l'homme seul et afin qu'il exerce la raison dont il est doué, le travail devient la loi de la vie. Puisqu'il ne se contente pas de la pâture des autres animaux, puisqu'il ne lui suffit pas des espèces fruitières, nourriture commune assurée à tous, mais qu'il recherche les mets délicats et variés, fait venir ses délices des pays d'outre-mer, glane ses délices dans les flots, il ne doit pas refuser, demandant sa vie au travail, d'endurer un moment de travail pour la vie éternelle. Celui donc qui vient prendre part aux luttes de ces saintes recherches,

formam (cf. *rationalem Spiritum, qui rationem... infudit*) — *vitae summam* (cf. *eticum Filium*).

positae ad errorem sollicitudine et nudus malitiae athleta pietatis oleo spiritali uelut quaedam animae membra perfusus suscipiat certamina ueritatis, haut dubie perpetua promerebitur sacratarum praemia coronarum. *Bonorum enim laborum nobilis fructus est* et quanto plura certamina tanto praecellentior corona uirtutum.

- 7 Sed ad propositum reuertamur. Historico stilo diximus hunc euangelii librum esse digestum. Denique describendis magis rebus quam exprimendis praeceptis studium uberius conparatione aliorum uidemus inpensum. Et ipse euangelista historico more a narratione sumsit exordium. *Fuit inquit in diebus Herodis regis Iudaeae sacerdos quidam nomine Zaccharias* eamque historiam plena digestionem persequitur. Unde etiam hi qui quattuor animalium formas quae in Apocalypsi reuelantur quattuor euangelii libros intellegendos arbitrati sunt hunc librum uolunt uituli specie figurari; uitulus enim sacerdotalis est uictima. Et bene congruit uitulo hic euangelii liber, quia a sacerdotibus inchoauit et consummauit in uitulo, qui omnium peccata suscipiens pro totius mundi uita est immolatus; sacerdotalis enim est ille uitulus. Idem quippe et uitulus et sacerdos: sacerdos, quia propitiator est noster — *aduocatum enim ipsum habemus apud patrem* — uitulus, quia suo sanguine nos diluit et redemit. Et bene accidit, ut quoniam euangelii librum secundum Matthaeum diximus esse morale, opinio huiusmodi non praetermitteretur; mores enim proprie dicuntur humani.
- 8 Plerique tamen putant ipsum dominum nostrum in quattuor euangelii libris quattuor formis animalium figurari, quod idem homo, idem leo, idem uitulus, idem aquila:

1. En quelques traits rapides, le vrai romain a évoqué, en connaisseur, les préparatifs de la lutte depuis le moment où l'athlète quitte ses vêtements et se frotte d'huile, pour être plus alerte et se rendre insaisissable, jusqu'à celui où, vainqueur, il reçoit la couronne.

2. Le développement qui suit s'apparente nettement à l'exposition des Évangiles aux catéchumènes, dont l'ancienne littérature chrétienne nous a conservé tant d'exemples. Il n'en résulte pas nécessairement que nous ayons

qui dépose les soucis de la vie présente exposée à l'erreur et, dépouillé de tout mal, champion du bien, les membres de l'âme imprégnés de l'huile de l'Esprit, se mêle aux luttes pour la vérité, méritera sans aucun doute la récompense sans fin des saintes couronnes¹. Car « le bon travail porte d'illustres fruits » (*Sag.*, III, 15) et plus nombreux sont les combats, plus riche est la couronne des vertus.

7. Mais revenons à notre sujet. C'est sous forme d'histoire, disions-nous, que ce livre de l'Évangile a été rédigé. Aussi bien voyons-nous que, comparé aux autres, il met ses soins à rapporter des faits plutôt qu'à formuler des préceptes. Même, à la manière d'une histoire, c'est par un récit qu'il débute: « Il y avait, dit-il, aux jours où Hérode régnait en Judée, un prêtre nommé Zacharie », et il poursuit jusqu'au bout cet épisode. C'est même la raison pour laquelle ceux qui veulent reconnaître dans les quatre figures d'animaux que révèle l'Apocalypse l'emblème des quatre livres de l'Évangile tiennent que celui-ci est représenté sous les traits du taureau². Le taureau est la victime sacerdotale (cf. *Lév.*, IV, 3): il y a donc relation entre le taureau et cet évangile qui, débutant par les prêtres, s'achève par le taureau chargé des péchés de tous et immolé pour la vie du monde entier. C'est Lui le taureau sacerdotal. Il est à la fois le taureau et le prêtre: le prêtre, parce qu'il intercède pour nous — car « nous avons un avocat », et c'est Lui, « auprès du Père » (*I Jn*, II, 1) — le taureau, car son sang nous a purifiés et rachetés. Et voici une heureuse rencontre: l'évangile selon S. Matthieu, avons-nous dit, est moral: et il a été tenu compte de cette opinion, puisque la moralité se dit proprement de l'homme³.

8. Beaucoup cependant pensent que c'est Notre Seigneur qui, dans les quatre évangiles, est figuré par les symboles des quatre animaux. C'est Lui l'homme, Lui le lion, Lui le taureau, Lui l'aigle: l'homme, puisqu'il

ici une homélie ou fragment d'homélie; même rédigeant, S. Ambroise a pu aisément retomber sur un thème qui lui était familier.

3. Allusion au symbole de l'homme — et non de l'ange — attribué à S. Matthieu.

Saint Luc, I.

homo, quia natus ex Maria est, leo, quia fortis est, vitulus, quia hostia est, aquila, quia resurrectio est. Atque ita in libris singulis forma animalium figuratur, ut uniuscuiusque libri series propositorum uideatur animalium aut naturae aut uirtuti aut gratiae aut miraculo conuenire. Quae licet omnia in omnibus sint, tamen plenitudo quaedam in singulis uirtutum est singularum. Ortum hominis alius descripsit uberius, mores quoque hominis praeceptis uberius erudiuit; alius a potentiae coepit expressione diuinae, quod ex rege rex, fortis ex forte, uerus ex uero uiuida mortem uirtute contempserit; tertius sacrificium sacerdotale praemisit et ipsam uituli immolationem stilo quodam pleniore diffudit; quartus copiosius ceteris diuinae miracula resurrectionis expressit. *Unus igitur omnia et unus in omnibus*, sicut lectum est, non dissimilis in singulis, sed uerus in cunctis. Sed iam ipsum sermonem adoriamur euangelii.

est né de Marie; le lion, parce qu'Il est fort; le taureau, parce qu'Il est victime; l'aigle, parce qu'Il est résurrection.

Or les traits des animaux sont dessinés dans chaque livre de telle sorte que le contenu de chacun s'accorde avec leur nature, leur puissance, leur prérogative ou leur caractère merveilleux. Sans doute tout cela se rencontre dans tous ces livres; et pourtant dans chacun d'eux il y a comme une plénitude de telle ou telle caractéristique. L'un a raconté plus au long l'origine humaine (du Christ) et formé la moralité de l'homme par des préceptes plus abondants; un autre commence par exprimer la puissance divine de ce Roi fils de roi, force de force, vérité de vérité, dont les ressources vitales ont défié la mort; le troisième prélude par un sacrifice sacerdotal et s'étend plus abondamment sur l'immolation même du taureau; le quatrième a détaillé plus que les autres les prodiges de la résurrection divine.

« Tous ne sont donc qu'un, et Il est unique en tous », comme on vient de le lire (*Col.*, III, 11 ou *Éphés.*, IV, 6); Il ne varie pas de l'un à l'autre, mais Il est vrai chez tous.

Mais abordons enfin le texte même de l'Évangile.

LIBER PRIMVS

- 1 *Quoniam inquit multi conati sunt ordinare narrationem rerum. Pleraque nostrorum quemadmodum ueterum Iudaeorum paribus et generibus formantur et causis atque exemplorum similium pari usu exituque conueniunt principioque rerum et fine concordant. Nam sicut multi in illo populo diuino infusi spiritu prophetarunt, alii autem prophetare se pollicebantur et professionem destituebant mendacio — erant enim pseudoprophetae potius quam prophetae, sicut Ananias filius Azot, erat autem populi gratia discernere spiritus, ut cognosceret quos referre deberet in numerum prophetarum, quos autem quasi bonus nummularius inprobarer, in quibus materia magis corrupta sorderet quam ueri splendor luminis resultaret — sic et nunc in nouo testamento multi euangelia scribere conati sunt, quae boni nummularii non probarunt, unum autem tantummodo in quattuor libros digestum ex omnibus arbitrati sunt eligendum. Et aliud quidem fertur euangelium, quod duodecim scripsisse dicuntur. Ausus etiam Basilides euangelium scribere, quod dicitur secundum Basilidem. Fertur etiam aliud euangelium, quod scribitur*
- 2

1. Les quatorze premiers « chapitres » de ce Livre peuvent être considérés comme formant une seconde Introduction, consacrés qu'ils sont au Prologue non plus de S. Ambroise, mais de l'évangéliste lui-même. Avec eux commence l'utilisation des *homélies sur saint Luc* d'Origène, la première de ces homélies correspondant au Prologue. Comme son guide, Ambroise distingue les évangiles canoniques de leurs contrefaçons apocryphes, montre quels sont les témoins véritables du Seigneur et comment, chez eux, l'action s'est alliée à la contemplation, enfin dit un mot du but que s'est proposé S. Luc et du mystérieux Théophile auquel est dédié l'évangile.

LIVRE PREMIER¹

Luc, I, 1-4.

Préambule.

« Comme beaucoup ont entrepris de composer une relation des événements. »

1. Bien des choses chez nous ont les mêmes origines et les mêmes causes que chez les anciens Juifs : des épisodes semblables s'y déroulent du même pas, avec même issue ; les événements se correspondent du commencement à la fin. Il s'est, en effet, rencontré dans ce peuple bien des prophètes animés de l'Esprit de Dieu ; d'autres, par contre, prétendaient prophétiser et trahissaient leurs engagements par leurs mensonges : c'étaient de faux prophètes et non des prophètes : tel Ananie, fils d'Azot² (*Jér.*, XXVIII, 1). Or ce peuple avait le don de discerner les esprits³ : ainsi savait-il ceux qu'il devait mettre au nombre des prophètes et ceux que, tel un changeur expert, il devait rejeter comme faits d'un métal grossier, terne, n'ayant pas le brillant et l'éclat de la lumière véritable. Ainsi, de nos jours, dans la Nouvelle Alliance, beaucoup ont entrepris d'écrire des évangiles que les changeurs expérimentés n'ont pas approuvés : un seul entre tous, rédigé en quatre livres, leur a paru digne d'être retenu.

2. On cite un autre évangile, que l'on dit écrit par les Douze. Basilide aussi n'a pas craint d'en écrire un qu'on appelle évangile selon Basilide. On parle d'un autre encore,

2. Vulgate et hébreu : Azur.

3. On sait que, dans l'Ancien Testament même, un contrôle officiel et authentique était exercé par la Synagogue sur ceux qui se présentaient comme envoyés de Dieu. Tel est, par exemple, le sens de la démarche des prêtres et lévites auprès de S. Jean-Baptiste (*Jn*, I, 19-28) ; et le Précurseur, par le fait qu'il se prête à l'interrogatoire, reconnaît leur autorité.

secundum Thoman. Noui aliud scriptum secundum Matthian. Legimus aliqua, ne legantur, legimus, ne ignoremus, legimus, non ut teneamus, sed ut repudiemus et ut sciamus qualia sint in quibus magnifici isti cor exaltant suum. Sed ecclesia, cum quattuor euangelii libros habeat, per uniuersum mundum euangelistis redundat; haereses, cum multa habeant, unum non habent; *multi enim conati*, sed dei gratia destituti sunt. Plerique etiam ex quattuor euangelii libris in unum ea quae uenenatis putauerunt adsertionibus conuenientia refenserunt. Ita ecclesia quae unum euangelium habet unum deum docet. Illi autem qui alium deum ueteris testamenti, alium noui adserunt ex multis euangeliis non unum deum, sed plures fecerunt.

- 3 *Quoniam multi inquit conati sunt.* Conati utique illi sunt qui inplere nequuerunt. Ergo multos coepisse nec inplesse etiam sanctus Lucas testimonio locupletiore testatur dicens plurimos esse conatos. Qui enim conatus est ordinare suo labore conatus est nec inpleuit. Sine conatu sunt enim donationes et gratia dei, quae, ubi se infuderit, rigare consuevit, ut non egeat, sed redundet scriptoris ingenium. Non conatus est Matthaecus, non conatus est Marcus, non conatus est Iohannes, non conatus est Lucas, sed diuino spiritu ubertatem dictorum rerumque omnium ministrante sine ullo molimine coepta conplerunt. Et ideo bene dicit: *quoniam multi conati sunt ordinare narrationem rerum quae in nobis completae sunt uel quae in*
- 4 *nobis redundant.* Quod enim redundat nulli deficit et de completo nemo dubitat, cum fidem effectus adstruat, exitus prodat. Itaque euangelium completum est et redundat omnibus per uniuersum orbem fidelibus et mentes omnium rigat animumque confirmat. Ergo fundatus in petra et qui omnem fidei sumserit plenitudinem firmamen-

1. La plupart des apocryphes cités ici sont perdus ou ne nous sont connus que par des citations.

2. C'était le cas pour Basillide; Marcion, nous le savons, avait expurgé dans le même sens l'évangile selon saint Luc: cf. TERTULLIEN, *Adversus Marcionem*.

intitulé évangile selon Thomas. J'en connais un autre attribué à Mathias¹. Nous en avons lu quelques-uns, pour qu'on ne les lise pas; nous les avons lus pour ne pas les ignorer; nous les avons lus non pour les retenir, mais pour les rejeter et afin de savoir de quoi s'exalte le cœur de ces fanfarons.

Cependant l'Église, avec les quatre livres évangéliques qu'elle possède, remplit l'univers de ses évangélistes; avec tous leurs livres, les hérésies n'en ont pas un. « Beaucoup », en effet, « ont entrepris », mais la grâce de Dieu leur manquait. Plusieurs encore ont recueilli en une compilation ce qui dans les quatre évangiles leur a paru conforme à leurs doctrines empoisonnées. Ainsi l'Église n'a qu'un seul Évangile et enseigne un seul Dieu; tandis que ceux qui distinguent un Dieu de l'Ancien Testament et un Dieu du Nouveau² ont établi à l'aide de multiples évangiles non pas un Dieu, mais plusieurs.

3. « Comme beaucoup ont entrepris. » Ont entrepris, évidemment, ceux qui n'ont pu achever. Beaucoup donc ont commencé, mais non achevé: S. Luc nous en fournit à son tour un témoignage explicite, quand il nous dit que beaucoup ont entrepris. Celui qui a entrepris de composer l'a entrepris par un effort personnel, et n'a pas abouti. Il n'y a pas effort dans les dons et la grâce de Dieu: quand elle se répand en un lieu, elle a coutume de le si bien arroser que, dans l'esprit de l'écrivain, la stérilité fait place à l'abondance. Pas d'effort chez Matthieu, pas d'effort chez Marc, pas d'effort chez Jean, pas d'effort chez Luc; mais largement pourvus par l'Esprit divin de tout: paroles et faits, ils ont sans aucune dépense d'effort mené à bien leur entreprise.

Il a donc raison de dire: « Comme beaucoup ont entrepris de composer une relation des événements qui se sont accomplis chez nous », ou: « qui abondent chez nous ».

4. L'abondance ne laisse rien à désirer; et quant à l'accomplissement, nul n'en doute, car le résultat en fait foi, l'issue en témoigne. Ainsi l'Évangile est achevé et il se répand sur tous les fidèles du monde entier, arrosant toutes les intelligences, affermissant tous les cœurs. Celui donc qui, bâti sur la pierre, a reçu avec la plénitude de la foi

tumque constantiae recte dicit : *quae in nobis completae sunt*, quoniam non signis et prodigiis, sed uerbo uera et falsa discriminant qui salutaria domini gesta describunt uel qui animum mirabilibus eius intendunt. Quid enim tam rationabile quam ut credas, cum legis ea gesta quae supra hominem sunt, potioris esse naturae, at uero cum legis ea quae sunt mortalia, suscepti credas esse corporis passiones ? ita uerbo atque ratione, non signis fides nostra fundatur.

5 *Sicut tradiderunt inquit nobis qui ab initio ipsi uiderunt et ministri fuerunt uerbi.* Non congruit ista elocutio, ut magis ministerium uerbi quam auditum esse credamus. Sed quia non prolatium uerbum, sed substantiale signatur uerbum illud, quod *caro factum est et habitauit in nobis*, non uulgare uerbum, sed illud caeleste intellegamus, cui apostoli ministrarunt. Et tamen in Exodo lectum est quia *populus uidebat uocem domini*, et utique uox non uidetur, sed auditur : uox enim quid est nisi sonus, qui non oculis cernitur, sed aure percipitur ? Uerum altissimo ingenio uoluit declarare Moyses quia uox uidetur dei ; interioris enim mentis uidetur obtutu, in euangelio autem non uox, sed illud quod uoce praestantius est uerbum uidetur. Unde et sanctus Iohannes euangelista *quod erat inquit ab initio, quod audiuimus et quod uidimus, oculis nostris perspeximus et manus nostrae scrutatae sunt de uerbo uitae : et uita apparuit, et uidimus et testamur et adnuntiamus uobis de uita, quae erat apud patrem et apparuit nobis.* Uides ergo quod uerbum dei et uisum est apos-

1. Tel est, croyons-nous, le sens qu'il faut donner ici à *uermum* ; on le rencontre parfois pour le grec *λόγος*, dont *uermum* est la transposition.

2. L'éditeur du Corpus Vindobonense lit en cet endroit : *mortalia*, ce qui appellerait la traduction : les traits de caractère conformes à nos habitudes humaines. Mais la plupart des mss qu'il a utilisés, et parmi eux de très anciens, portent la leçon : *mortalia*, qui semble cadrer mieux avec le contexte.

3. Éclairer ce développement et surtout sa finale en pensant à la distinction entre livres canoniques et apocryphes. Ceux-ci foisonnent en miracles ; mais leurs auteurs altèrent ou rejettent la notion de l'Incarnation, de l'union en Jésus-Christ des deux natures : par suite ils protestent, sui-

une constance inébranlable, est fondé à dire : « Ce qui s'est accompli en nous » ; car ce ne sont pas les miracles et les prodiges, c'est l'intelligence¹ qui fait discerner le vrai du faux à ceux qui racontent ce que le Seigneur a fait pour notre salut ou qui appliquent leur cœur à ses merveilles. Est-il rien d'aussi raisonnable, lorsqu'on lit qu'il s'est fait des choses supérieures à l'homme, que de les attribuer à une nature supérieure et, lorsqu'on rencontre des signes de mortalité², d'y voir les affections du corps qui a été revêtu ? Ce sont donc l'intelligence et la raison, non les miracles, qui servent de base à notre foi³.

5. « Comme nous l'ont transmis ceux qui, dès le principe, ont eux-mêmes vu et servi la parole. »

Cette locution ne doit pas nous donner à croire que la parole soit servie plutôt qu'entendue. Il ne s'agit pas d'une parole articulée, mais de ce Verbe substantiel qui « s'est fait chair et a habité parmi nous » (*Jn*, I, 14). Ce n'est donc pas, comprenons-le, d'une parole quelconque, mais de ce Verbe divin, que les Apôtres ont été les ministres. On lit cependant dans l'Exode que « le peuple voyait la voix du Seigneur » (*Ex.*, XX, 18) ; or il est clair que la voix ne se voit pas mais s'entend ; qu'est-ce que la voix ? un son, qui ne tombe pas sous les yeux, mais que l'oreille perçoit. Pourtant c'est une pensée profonde qui a déterminé Moïse à affirmer que l'on voit la voix de Dieu : au dedans de l'âme un regard la contemple.

Mais dans l'Évangile ce n'est pas une voix qui est vue ; c'est ce qui est supérieur à la voix, le Verbe. Aussi l'évangéliste S. Jean dit-il : « Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu et vu, contemplé de nos yeux et touché de nos mains du Verbe de vie ; car la Vie s'est manifestée, et nous l'avons vue, et nous en témoignons, et nous vous annonçons la Vie qui était chez le Père et s'est manifestée à nous » (*I Jn*, I, 1 sqq.).

Vous le voyez donc, le Verbe de Dieu a été vu aussi bien

vant leurs tendances, contre les passages de l'Évangile qui supposent la divinité ou font paraître l'humanité. Pour le vrai chrétien, tout ce qui est dans l'Évangile « s'est accompli » réellement : loin d'être impressionné par la fantasmagorie des apocryphes, il use de son intelligence surnaturelle pour écarter les objections des hérétiques contre l'évangile chrétien.

tolis et auditum. Non solum enim secundum corpus uiderunt dominum, sed etiam secundum uerbum; uiderunt enim uerbum qui cum Moyse et Helia uiderunt gloriam uerbi. Isti enim uiderunt Iesum, qui in sua uiderunt gloria, alii non uiderunt, qui corpus tantummodo uidere potuerunt; non enim corporalibus, sed spiritalibus oculis

6 Iesus uidetur. Denique Iudaei non uiderunt eum, qui uidebant. Uidit eum Abraham, quia scriptum est: *Abraham diem meum uidit et gauisus est*. Uidit ergo eum Abraham, qui dominum utique in corpore non uidebat, sed qui uidit in spiritu uidit in corpore; qui autem uidit in corpore et non uidit in spiritu nec in ipso uidit corpore quod uidebat. Uidit eum Esaias et, quia uidit in spiritu, uidit et in corpore. Denique *non habebat inquit speciem suam neque decorem*. Non uiderunt eum Iudaei; *obcaecatam enim erat insipiens cor eorum*. Ipse quoque non se posse a Iudaeis uideri testificatur dicens: *duces caeci, liquantes culicem, camelum autem gluttientes*. Non uidit eum Pilatus, non uiderunt illi qui clamabant: *crucifige, crucifige eum; si enim uidissent, numquam dominum maiestatis crucifixissent*. Qui ergo deum uidit, uidit Emmanuhel, hoc est: uidit nobiscum deum; qui autem deum nobiscum non uidit non potuit uidere quem uirgo peperit. Denique qui non crediderunt

7 dei filium nec filium uirginis crediderunt. Quid est ergo deum uidere? nolo me interrogas: euangelium interroga, ipsum dominum interroga, immo dicentem audi: *Philippe, qui me uidit uidit et patrem, qui me misit. Quomodo tu dicis: ostende nobis patrem? non credis quia ego in patre et pater in me est?* utique non corpus uidetur in corpore nec spiritus uidetur in spiritu, sed solus ille pater uidetur in filio aut iste filius uidetur in patre; non enim dissimiles in dissimilibus uidentur, sed ubi unitas operationis est atque

qu'entendu par les Apôtres. Ils ont vu le Seigneur, non seulement dans son corps mais même en tant que Verbe; ils ont vu le Verbe, ceux qui avec Moïse et Élie ont vu la gloire du Verbe (*Matth.*, XVII, 3). Ceux-là ont vu Jésus, qui l'ont vu dans sa gloire, non les autres, qui n'ont pu voir que son corps: car il n'est pas donné aux yeux du corps, mais à ceux de l'âme, de voir Jésus. 6. Aussi bien les Juifs ne l'ont pas vu, tout en le voyant. Abraham l'a vu, car il est écrit: « Abraham a vu mon jour et s'en est réjoui » (*Jn*, VIII, 56). Donc Abraham l'a vu, et pourtant il est certain qu'il n'a pas vu le Seigneur dans son corps. Mais le voir en esprit, c'est le voir corporellement; au contraire, le voir corporellement sans le voir en esprit, ce n'est même pas voir corporellement ce que l'on semble voir. Isaïe l'a vu et, comme il le voyait en esprit, il l'a vu également dans son corps. Ne dit-il pas: « Il n'avait ni apparence ni beauté » (*Is.*, LIII, 2)? Les Juifs ne l'ont pas vu: « Leur cœur insensé a été aveuglé » (*Rom.*, I, 21). Lui-même d'ailleurs atteste que les Juifs ne pouvaient le voir: « Guides aveugles, dit-Il, vous filtrez le moucheron, et le chameau vous l'avalez! » (*Matth.*, XXIII, 24). Pilate ne l'a point vu. Ils ne l'ont point vu, ceux qui criaient: « Crucifiez-le, crucifiez-le! », « car s'ils l'avaient vu, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur souverain » (*I Cor.*, II, 8).

Voir Dieu, c'est donc voir l'Emmanuel, c'est voir Dieu avec nous. Qui n'a pas vu Dieu avec nous n'a pu voir Celui qu'une Vierge a enfanté. Aussi bien ceux qui ne l'ont pas cru Fils de Dieu ne l'ont pas davantage cru Fils d'une Vierge.

7. Qu'est-ce donc que voir Dieu? Ne me le demandez pas; demandez à l'évangile, demandez au Seigneur lui-même; ou plutôt, écoutez-le: « Philippe, dit-Il, celui qui m'a vu a vu aussi le Père qui m'a envoyé. Comment peux-tu dire: Montrez-nous le Père? Ne crois-tu pas que je suis dans le Père, et que le Père est en moi? » (*Jn*, XIV, 9-10). Non certes que l'on voie les corps l'un dans l'autre, ou les esprits l'un dans l'autre; mais ce Père est le seul que l'on voie dans son Fils, comme ce Fils dans son Père. On ne voit pas l'un dans l'autre, en effet, des personnages dissemblables; mais du moment qu'il y a unité d'opéra-

uirtutis, et filius in patre et pater uidetur in filio. *Quae ego inquit opera facio et ille facit.* In operibus Iesus uidetur, in operibus filii et pater cernitur. Uidit Iesum qui Galilaeum illud mysterium uidit, quod nemo posset nisi mundi dominus elementa conuertere. Uideo Iesum, quando lego quia caeco liniuit oculos luto et reddidit uisum; ipsum enim recognosco, qui de luto finxit hominem et ei uiuendi spiritum, uidendi lumen infudit. Uideo Iesum, quando peccata condonat; nemo enim potest peccata dimittere nisi solus deus. Uideo Iesum, quando Lazarum suscitauit, et non uiderunt qui uiderunt. Uideo Iesum, uideo etiam patrem, quando oculos ad caelum erigo, ad maria conuerto, ad terram retorqueo; *inuisibilia enim eius per ea quae facta sunt intellecta conspiciuntur.*

8 *Sicut tradiderunt nobis qui ab initio uiderunt et ministri fuerunt uerbi.* Gemina uirtus est in homine perfecto, ut et intentio sit et actio. Utramque igitur uirtutem sanctus euangelista apostolis defert; non solum enim *uiderunt* inquit, sed etiam *ministri uerbi fuerunt*. Intentio uisionis actionis est ministerium, finis autem intentionis est actio, principium actionis intentio. Atque ut proprio apostolorum utamur exemplo, intentio est quod Petrus et Andreas audita domini uoce dicentis: *faciam uos piscatores hominum* sine ulla conperendinatione reliquerunt scalmum, uerbum secuti sunt. Sed non statim in intentione actio. Ne ibi quidem adhuc actio, sed intentio, ubi dicit Petrus: *domine, quare non possum te sequi modo? animam meam pro te ponam.* Erat enim intentio passionis, sed nondum erat actio, licet in ieiuniis iam esset actio, esset in uigiliis, esset in contemptu corporalium uoluptatum; haec enim est actio Christiani. Neque enim in omnibus rebus simul et intentio et actio est, sed cum sit rei alterius actio, alte-

tion et d'activité, on voit et le Fils dans le Père et le Père dans le Fils. « Les œuvres que j'accrois, dit-Il, Lui aussi les accomplis » (cf. *Jn*, V, 19). On voit Jésus dans ses œuvres; dans les œuvres du Fils on voit aussi le Père. On a vu Jésus en voyant le mystère qu'Il accomplis en Galilée (*Jn*, II, 9); car personne, sinon le Maître du monde, ne peut transformer les éléments. Je vois Jésus quand je lis qu'Il enduisit de boue les yeux de l'aveugle et lui rendit la vue (*Jn*, IX, 6): je reconnais là Celui qui a façonné de boue l'homme et lui a donné le souffle de vie, la lumière pour voir. Je vois Jésus quand Il pardonne les péchés; car « personne ne peut remettre les péchés que Dieu seul » (*Mc*, II, 5, 7). Je vois Jésus quand Il ressuscite Lazare, et les témoins oculaires ne l'ont pas vu. Je vois Jésus, je vois aussi le Père quand je lève les yeux au ciel, quand je les tourne vers la mer, quand je les ramène sur la terre; car « ses perfections invisibles sont aperçues et saisies au moyen des objets créés » (*Rom.*, I, 20).

8. « Comme nous l'ont transmis ceux qui, dès le principe, ont vu et servi la Parole. »

L'homme parfait possède une double faculté, d'intention et d'exécution. De ces deux facultés, le saint évangeliste fait honneur aux Apôtres: non seulement, dit-il, ils ont vu la Parole, mais encore ils l'ont servie. L'intention se rapporte à la vision, à l'exécution le service; mais le terme de l'intention est l'exécution, et le principe de l'exécution est l'intention. Et pour nous servir de l'exemple même des Apôtres, Pierre et André en étaient à l'intention lorsqu'entendant le Seigneur leur dire: « Je vous ferai pêcheurs d'hommes » (*Matth.*, V, 19), sans aucun ajournement ils quittèrent leur barque, suivirent le Verbe. Mais l'exécution n'est pas simultanée à l'intention. De même il n'y a pas encore exécution, mais intention, lorsque Pierre dit: « Seigneur, pourquoi ne puis-je vous suivre dès maintenant? Je donnerai ma vie pour vous » (*Jn*, XIII, 27); l'intention du martyre était bien là, mais pas encore l'exécution, bien qu'il y eût déjà réalisation par les jeûnes, les veilles, par le mépris des plaisirs des sens: car c'est là le christianisme en action.

Il s'en faut, en effet, qu'en toutes choses l'intention et

rius adhuc intentio est. Nam et ipse Petrus cum multa apostolica uirtute perpete peregrisset, postea tamen quando dixit ei dominus : *tu me sequere*, tulit crucem suam et secutus est uerbum atque actionem subiit passionis. Sed fuerit in Petro, Andrea, Iohanne et ceteris apostolis et intentionis et actionis aequalitas : est autem nonnumquam plus in intentione quam in actione aut plus in actione quam in intentione, ut in euangelio cernimus inter sanctam Mariam et Martham fuisse distantiam. Alia enim uerbum audiebat, alia festinabat circa ministerium. Quae stetit et ait : *domine, non est tibi curae quod reliquit me solam ministrare. Dic ergo illi, ut me adiuuet. Et dixit illi : Martha, Martha, Maria optimam partem elegit, quae non auferetur ab ea.* Ergo in altera intentionis studium, in altera actionis ministerium redundabat, utrique tamen utriusque uirtutis studium suppetebat, siquidem et Martha, nisi audisset uerbum, ministerium non subisset, cuius actio intentionis indicium est, et Maria tantum gratiae de utriusque rettulit perfectione uirtutis, ut ungueret pedes Iesu et tergeret capillis et totam domum suae fidei odore conpleret. Est etiam nonnumquam maxima intentio, cassa actio, ut si medicinae animum aliquis intendat et, cum omnia medendi praecepta cognouerit, non exsequatur officia, atque ita fit ut quia cassa actio, cassa etiam intentio sit. Est etiam in nonnullis uberior aliquando actio, exilior intentio, ut si aliquis baptismi salutaris sacramenta percipiat et cognoscendis uariarum uirtutum praeceptis animum nolit intendere, fit plerumque ut per intentionis incuriam fructum actionis amittat. Ideo ergo utriusque uirtutis plenitudo quaerenda est, quam consequi poterunt apostoli, de quibus dicit : *qui ab initio uiderunt et*

1. Les deux mots : *intentio* et *actio*, qui reviennent sans cesse dans ce développement, ne sont pas susceptibles d'une traduction uniforme et constante. *Intentio* correspond à tout ce qui est de l'ordre spéculatif : idéal, désir, regard attentif, contemplation, étude ; *actio*, c'est tout ce qui relève de la pratique : réalisation, exécution, activité, mise en exercice.

l'exécution soient simultanées : ce qui est l'exécution d'une chose n'est encore qu'intention par rapport à une autre. Ce même Pierre avait déjà posé avec constance et énergie bien des actes d'apôtre ; pourtant c'est plus tard, quand le Seigneur lui eut dit : « Toi, suis-moi » (*Jn*, XXI, 22), qu'il prit sa croix, suivit le Verbe, et connut la réalité du martyre.

Mais supposons que, chez Pierre, André, Jean et chez les autres Apôtres, l'exécution ait été à la mesure de l'intention. 9. Il n'en est pas moins vrai que parfois l'intention dépasse l'exécution, ou l'exécution l'intention¹. C'est la différence que l'évangile nous montre entre sainte Marie et sainte Marthe : car l'une écoutait la parole, l'autre s'empressait au service : « Elle s'arrêta et dit : Seigneur, vous ne prenez pas garde qu'elle me laisse faire seule le service ! dites-lui donc de m'aider. Et Il lui dit : Marthe, Marthe, Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point enlevée. » (*Lc*, X, 40-42.) Ainsi prédominance chez l'une de l'attention aimante, chez l'autre de l'activité à servir. Pourtant chez l'une et l'autre se rencontrait le zèle de ces deux exercices : si Marthe elle-même n'avait entendu la Parole, elle ne se serait pas mise à son service ; son activité est l'indice de son attention ; et quant à Marie, elle était si bien consommée en l'une et l'autre vertu qu'il lui a été donné d'embaumer les pieds de Jésus, de les essuyer de ses cheveux et de remplir toute la demeure du parfum de sa foi (*Jn*, XII, 3).

Il arrive même parfois que l'application est très grande, l'exécution stérile : ainsi on s'occupera de médecine, on connaîtra toutes les règles médicales et on ne les appliquera pas, si bien que la stérilité de la réalisation entraînera celle de l'étude. Chez quelques-uns, au contraire, l'acte pourra être plus riche, le regard plus chétif : tel celui qui recevrait le sacrement sauveur du baptême, mais ne voudrait pas s'appliquer à connaître les règles des diverses vertus ; souvent cette négligence dans l'attention fait perdre le fruit de l'acte.

Il faut par conséquent rechercher la plénitude des deux vertus. L'atteindre a été donné aux Apôtres, dont il est dit : « Ceux qui dès le principe ont vu et servi. » Ils ont

ministri fuerunt, ut per id quod uiderunt diuinae cognitionis intellegatur intentio, per id quod ministri fuerunt eorum actio declaretur.

- 10 *Uisum est inquit mihi*. Potest non soli uisum esse quod uisum sibi esse declarat. Non enim uoluntate tantum humana uisum est, sed sicut placuit ei *qui in me inquit loquitur Christus*, qui ut id quod bonum est nobis quoque bonum uideri possit operatur; quem enim miseratur et uocat. Et ideo qui Christum sequitur potest interrogatus cur esse uoluerit Christianus respondere: *uisum est mihi*. Quod cum dicit, non negat deo uisum; *a deo enim praeparatur uoluntas hominum*. Ut enim deus honorificetur a sancto, dei gratia est. Denique plurimi uoluerunt scribere euangelium, sed quattuor tantummodo qui diuinam meruerunt gratiam sunt recepti. *Uisum est inquit et mihi adsecuto a principio omnia diligenter ex ordine*. Prolixiorem hunc euangelii librum quam ceteros esse nemo dubitauerit. Et ideo non ea quae falsa sunt, sed quae uera sibi uindicat. Denique etiam a sancto apostolo Paulo testimonium meruit diligentiae. Sic enim laudat Lucan: *cuius laus inquit est in euangelio per omnes ecclesias*. Et uere laudabilis est qui meruit a tanto gentium doctore laudari. Adsecutum itaque se non pauca dicit, sed omnia, et adsecuto omnia uisum est scribere non omnia, sed ex omnibus; non enim scripsit omnia, sed adsecutus est omnia, quia *quae fecit inquit Iesus, si scribantur omnia, nec ipsum capere mundum arbitror*. Aduertis enim quod consulto etiam ea quae ab aliis sunt scripta praeteriit, ut diuersa in euangelio gratia refulgeret et propriis quibusdam singuli libri mysteriorum gestorumque miraculis eminerent. Diuiserunt enim sibi uestimenta milites Christi, quod suo loco plenius explanabitur.
- 12 Scriptum est autem euangelium ad Theophilum, hoc est ad eum quem deus diligit. Si deum diligis, ad te scrip-

1. Cf. Livre X, 23 sqq.

vu : entendons par là l'application à connaître Dieu ; ils ont servi : ainsi est exprimée leur activité.

10. « Il m'a paru bon. » Il se peut qu'il n'ait pas été le seul à trouver bon ce qu'il déclare lui avoir paru bon ; non, la volonté de l'homme n'a pas été seule à le trouver bon, mais tel a été le bon plaisir de « Celui qui parle en moi, le Christ » (II Cor., XIII, 3), qui fait que ce qui est bon puisse aussi nous sembler bon. Il appelle celui dont il prend pitié. Dès lors celui qui suit le Christ peut, si on lui demande pourquoi il a voulu être chrétien, répondre : « Cela m'a semblé bon » ; en parlant ainsi, il ne nie pas que Dieu l'ait trouvé bon : « C'est Dieu, en effet, qui prépare la volonté humaine » (Prov., VIII, 35 selon les Septante). Si Dieu est honoré par un saint, c'est grâce de Dieu. Aussi bien, beaucoup ont voulu écrire l'évangile ; mais quatre seulement, ayant obtenu la grâce de Dieu, ont été agréés.

11. « Il m'a paru bon à mon tour, après m'être appliqué à connaître exactement toutes choses depuis l'origine et par ordre. » Cet évangile est plus étendu que les autres : nul n'en saurait douter. Aussi ne revendique-t-il pas le faux, mais le vrai. D'ailleurs il a mérité que l'apôtre S. Paul lui-même rendit témoignage à son exactitude ; voici son éloge de Luc : « L'évangile lui vaut la louange de toutes les églises » (II Cor., VIII, 18). Il est assurément digne d'éloges, pour avoir mérité d'être loué par le grand Docteur des nations. Il a donc cherché à connaître, dit-il, non pas un peu, mais tout ; et quand il eut connaissance de tout, il lui a paru bon d'écrire non pas tout, mais un extrait de ce tout : car il n'a pas tout écrit, mais il a tout connu : « Si l'on voulait, est-il dit, écrire tout ce qu'a fait Jésus, le monde entier, je pense, ne pourrait le renfermer. » (Jn, XXI, 25).

Vous noterez encore qu'il a délibérément omis ce qui avait été écrit par les autres. Ainsi l'évangile resplendit de charmes variés, et chaque livre a ses miracles, ses mystères, ses actions propres qui le distinguent. Les soldats ne se sont-ils point partagé les vêtements du Christ, comme nous l'expliquerons plus au long en son lieu ¹ ?

12. Cet évangile a été écrit pour Théophile, c'est-à-dire pour celui qui est aimé de Dieu. Si vous aimez Dieu, c'est

Saint Luc, I.

tum est, si ad te scriptum est, suscipe munus euangelistae. Pignus amici in penetralibus animi diligenter adserua, *bonum depositum custodi per spiritum sanctum, qui datus est nobis*, frequenter inspice, saepius discute. Fides pignori prima debetur, fidem sequitur diligentia, ne commissa tibi pignera tinea aut aerugo consumat; quod enim tibi commissum est consumi potest. Euangelium bonum pignus est, sed uide ne uel in animo tuo illud aut tinea aut aerugo consumat. Consumit tinea, si quod bene legeris male credas.

- 13** Tinea haereticus est, tinea Fotinus est, tinea tua Arrius est. Scindit uestimentum qui separat a deo uerbum. Scindit uestimentum Fotinus, cum legit : *in principio erat uerbum et uerbum erat apud deum et deus erat*; integrum enim uestimentum est, si legas : *et deus erat uerbum*. Scindit uestimentum qui separat a deo Christum. Scindit uestimentum qui legit : *haec est autem uita aeterna, ut cognoscant te solum uerum deum, nisi cognoscat et Christum*. Non enim solum patrem uere deum cognoscere uita aeterna est, sed etiam Christum cognoscere uerum deum, uerum de uero, deum de deo uita est sempiterna. Tinea est Christum cognoscere sine diuinitatis fide aut corporis sacramento. Tinea est Arrius, tinea est Sabellius. Patitur has tineas spiritus fluctuantium, patitur has tineas spiritus qui non credit quia pater et filius diuinitate unum sunt. Scindit quod scriptum est : *ego et pater unum sumus* qui unum per discretas substantias diuidit. Patitur hanc tineam spiritus qui Iesum Christum in carne uenisse non credit et ipse tinea est : ipse est enim antichristus; qui autem de deo sunt fidem tenent et ideo tineam pati non queunt, quae diuidit uestimentum. Omne enim quod inter se diuiditur sicut Satanae regnum.
- 14** non potest esse perpetuum. Est etiam aerugo animi, cum saecularium sordibus cupiditatum religiosae acies intentionis obducitur aut fidei puritas decoloratur nube perfi-

1. Sur Photin et autres, cf. Introduction, p. 23-25.

pour vous qu'il est écrit; si c'est pour vous qu'il est écrit, accueillez ce présent de l'évangéliste, conservez avec soin au plus profond de votre cœur ce souvenir d'un ami, « gardez ce précieux dépôt par l'Esprit Saint qui nous a été donné » (II *Tim.*, I, 14); regardez-le fréquemment, examinez-le souvent. La fidélité est le premier devoir envers un dépôt; puis le soin, pour que ce dépôt ne soit pas rongé par la teigne ou la rouille: car ce qu'on vous a confié peut être rongé. L'évangile est un précieux dépôt: mais prenez garde qu'il ne soit rongé dans votre cœur par la teigne ou la rouille. Il est rongé par la teigne, si, ayant bien lu, vous croyez mal. **13**. La teigne, c'est l'hérétique, la teigne c'est Photin¹, votre teigne à vous, c'est Arius. C'est lacérer le vêtement que séparer le Verbe de Dieu. Photin lacère le vêtement, quand il lit: « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et Dieu était » (*Jn.*, I, 1); l'intégrité du vêtement demande qu'on lise: « Et le Verbe était Dieu. » C'est lacérer le vêtement que séparer de Dieu le Christ. On lacère le vêtement si on lit: « Or la vie éternelle consiste à vous connaître, vous seul vrai Dieu » (*Jn.*, XVII, 3): il faut aussi connaître le Christ, car connaître le Père seul comme vraiment Dieu, ce n'est pas toute la vie éternelle; mais connaître également le Christ comme vrai Dieu, vérité de vérité, Dieu de Dieu, voilà la vie sans fin. C'est être teigne que connaître le Christ sans croire à sa divinité ou au mystère de son corps. Teigne Arius, teigne Sabellius! Ces teignes attaquent les esprits flottants, ces teignes attaquent l'esprit qui ne croit pas que le Père et le Fils sont un par la divinité. On déchire ce qui est écrit: « Mon Père et moi sommes un » (*Jn.*, X, 30), si l'on divise cette unité en substances distinctes. Cette teigne attaque l'esprit qui ne croit pas que Jésus-Christ est venu dans la chair, et il est teigne lui-même, car il est antéchrist (I *Jn.*, IV, 2 sqq.). Ceux au contraire qui sont de Dieu conservent la foi et ne sauraient dès lors connaître la teigne qui ronge le vêtement. Tout ce qui est divisé en soi-même, comme le royaume de Satan, ne peut durer toujours.

14. Il existe aussi une rouille du cœur: les taches des convoitises terrestres émoussent l'attention aux choses saintes, ou bien la pureté de la foi est altérée par la buée

diae. Aerugo mentis est rei cupiditas familiaris, aerugo mentis incuria est, aerugo mentis est adpetentia dignitatum, si in his summa spes uitae praesentis locetur. Et ideo ad diuina conuersi acuamus ingenium, exerceamus adfectum, ut gladium illum, quem uendita ueste emi dominus iubet, paratum semper et lucidum tamquam in uagina mentis reconditum habere possimus. Arma enim spiritalia et fortia deo ad destruendas munitiones militibus Christi debent semper esse praesentia, ne cum uenerit dux caelestis militiae, situ nostrorum offensus armorum a legionum suarum nos societate discernat.

- 15 *Fuit inquit in diebus Herodis regis Iudaeae sacerdos quidam nomine Zaccharias de uice Abia et uxor eius de filibus Aaron et nomen eius Elisabet. Et erant ambo iusti, incedentes in omnibus mandatis et iustificationibus domini sine querella. Docet nos scriptura diuina non solum mores in his qui praedicabiles sunt, sed etiam parentes oportere laudari, ut ueluti transmissa immaculatae puritatis hereditas in his quos uolumus laudare praecellat. Quae enim alia intentio hoc loco sancti euangelistae nisi ut sanctus Iohannes Baptista nobilitetur parentibus miraculis moribus munere passione? Sic etiam sancti Samuhel mater Anna laudatur, sic Isaac a parentibus nobilitatem pietatis accepit, quam posteris dereliquit. Sacerdos itaque Zaccharias nec solum sacerdos, sed etiam de uice Abia, id est nobilis inter superiores semine. Et uxor inquit eius de filiibus Aaron. Non solum igitur a parentibus, sed etiam a maioribus sancti Iohannis nobilitas propagatur, non saeculari potestate sublimis, sed religionis successione uenerabilis. Tales enim maiores habere debuit praenuntius*

de l'erreur. La rouille de l'âme, c'est le désir des richesses ; la rouille de l'âme, c'est la négligence ; la rouille de l'âme, c'est la passion des honneurs, si l'on place en ces biens tout l'espoir de la vie présente.

Tournons-nous donc vers les choses de Dieu, aiguisons notre esprit, exerçons notre amour, afin de tenir toujours prêt, toujours brillant, caché, pour ainsi dire, dans le fourreau de l'âme, le glaive pour l'emplette duquel le Seigneur ordonne de vendre le vêtement (*Lc, XXII, 36*). Car les armes spirituelles, « puissantes aux yeux de Dieu pour renverser les forteresses » (*II Cor., X, 4*), doivent toujours être à la portée des soldats du Christ, de peur qu'à son arrivée le chef de la milice céleste, choqué du mauvais état de nos armes, ne nous exclue des rangs de ses légions.

Luc, I, 5-25.

Annonce
à Zacharie.

15. « Il y eut, aux jours d'Hérode roi de Judée, un prêtre nommé Zacharie, de la classe d'Abia, et son épouse était de la lignée d'Aaron et se nommait Elisabéth ; et tous deux étaient justes, se conduisant selon tous les commandements et prescriptions du Seigneur, sans reproche. »

L'Écriture divine nous apprend que chez ceux qui méritent l'éloge il convient de louer non seulement leurs mœurs, mais encore leurs parents : ainsi est-ce à la manière d'un héritage transmis qu'une pureté sans tache distinguera ceux que nous voulons célébrer. De fait, à quoi vise en cet endroit l'évangéliste sacré ? Ne veut-il pas revendiquer pour S. Jean-Baptiste la noblesse des parents, des prodiges, de la vie, de la fonction, du martyre ? C'est ainsi qu'est célébrée Anne, mère de Samuel le saint, qu'Isaac a reçu de ses parents la noblesse de la piété, puis l'a léguée à ses descendants.

Donc Zacharie est prêtre, et non seulement prêtre, mais encore de la classe d'Abia, ce qui le distingue parmi les plus anciennes familles. 16. « Et son épouse, est-il dit, était de la lignée d'Aaron. » Ce n'est donc pas seulement à ses parents, mais à ses ancêtres mêmes que remonte la noblesse de S. Jean, non pas rehaussée par le pouvoir de ce monde, mais vénérable par un lignage religieux. Il fal-

Christi, ut non repente conceptam, sed a maioribus acceptam et ipso infusam iure naturae praedicare fidem dominici nunciaretur aduentus. *Erant inquit ambo iusti incedentes in omnibus mandatis et iustificationibus domini sine querella.* Quid ad hoc referunt qui peccatis suis solacia requirentes sine peccatis frequentibus hominem putant esse non posse et utuntur uersiculo quia scriptum est in Iob : *nemo mundus a sorde nec si una die uita eius est ; in terra numerosi menses eius ab ipso ?* Quibus respondendum est prius ut quid sit hominem sine peccato esse definiant, utrum numquam omnino peccasse an desisse peccare. Si enim hoc putant sine peccato esse, desisse peccare, et ipse consentio — *omnes enim peccauerunt et egent gloria dei* — sin autem eum qui ueterem errorem correxerit et in eam se uitae transformauerit qualitatem, ut temperet a peccato, negant abstinere delictis, non possum in eorum conuenire sententiam, cum legamus quia sic *dominus dilexit ecclesiam, ut exhibeat sibi ipse gloriosam et non habentem maculam aut rugam aut aliquid eiusmodi, sed ut sit sancta et immaculata.* Nam cum ecclesia ex gentibus, hoc est ex peccatoribus congregata sit, quomodo ex maculatis immaculata potest esse, nisi primo per dei gratiam, quod abluta a delicto sit, deinde quod per qualitatem non peccandi abstineat a delictis ? Ita nec ab initio immaculata — humanae enim hoc impossibile naturae — sed per dei gratiam et qualitatem sui, quia iam non peccat, fit ut

18 *immaculata uideatur. Nec otiose iustos ante deum dixit, incedentes in mandatis et iustificationibus domini, in quo patrem omnipotentem et filium comprehendit. Filium esse qui legem tulerit, mandata praescriperit, etiam sanctus euangelista declarat. Et bene iustos ante deum ; non enim omnis qui iustus est ante hominem iustus est et ante deum. Aliter uident homines, aliter deus, homines in facie, deus*

lait de tels ancêtres au héraut du Christ : ainsi prêcherait-il, non pour l'avoir soudain conçue, mais comme l'ayant reçue de ses ancêtres, comme infuse par droit de naissance, la foi en la venue du Seigneur.

17. « Ils étaient tous deux justes, se conduisant selon tous les commandements et prescriptions du Seigneur, sans reproche. » Que répliqueront à cela ceux qui, cherchant excuse à leurs péchés, pensent que l'homme ne peut demeurer sans pécher fréquemment, et utilisent ce verset, qui est écrit en Iob : « Personne n'est exempt de souillure, pas même s'il n'a qu'un jour de vie ; et sur terre il a encore de longs mois à passer » (*Job, XIV, 4, Septante*) ? Voici comment leur répondre : d'abord qu'ils précisent ce que veut dire être sans péché ; est-ce n'avoir absolument jamais péché, ou avoir cessé de pécher ? S'ils pensent qu'être sans péché, c'est avoir cessé de pécher, je suis de leur avis, car « tous ont péché et ont besoin de la gloire de Dieu » (*Rom., III, 23*). Mais s'ils nient qu'ayant corrigé ses anciens égarements pour passer à un genre de vie où l'on évite le péché, on puisse s'abstenir de manquements, je ne saurais me ranger à leur opinion ; car nous lisons que « le Seigneur a aimé l'Église au point de se la présenter glorieuse, sans tache ni ride ni rien de semblable, mais sainte et immaculée » (*Éphés., V, 25, 27*). Car l'Église étant recrutée parmi les Gentils, donc parmi les pécheurs, comment, faite de souillés, peut-elle être immaculée, sinon parce que d'abord la grâce de Dieu l'a purifiée du péché, puis parce que, s'imposant une vie sans péché, elle se préserve des fautes ? Ainsi elle n'est pas dès le début sans tache — c'est chose impossible à la nature humaine — mais par la grâce de Dieu et par son genre de vie, ne pêchant plus, elle en vient à apparaître sans tache.

18. Et ce n'est pas sans raison qu'on les dit « justes devant Dieu, se conduisant selon les commandements et prescriptions du Seigneur », ce qui implique le Père tout-puissant et le Fils. C'est le Fils qui a porté la Loi, imposé les préceptes : à son tour le saint évangéliste le déclare.

Et il est à propos de dire « justes devant Dieu » : car ceux qui sont justes devant l'homme ne sont pas tous également justes devant Dieu. Autre est le regard des

in corde. Et ideo fieri potest ut aliquis adfectata bonitate populari iustus uideatur mihi, iustus autem ante deum non sit, si iustitia non ex mentis simplicitate formetur, sed adulatione simuletur; abscondita enim in ea homo non poterit deprehendere. Perfecta igitur laus est ante deum iustum esse. Unde et apostolus *cuius laus* inquit *non ex hominibus, sed ex deo*. Beatus plane ille qui in conspectu dei iustus est, beatus ille de quo dominus dignatur dicere: *ecce uere Israhelita, in quo dolus non est*; uerus enim Israhelita qui deum uidet et uideri se nouit a deo et ipsi exhibet cordis occulta. Solus enim perfectior qui ab eo probatur, qui non potest falli; *iudicia enim domini uera*, iudicia autem hominum saepe falluntur, ut et iniustis iustitiae gratiam frequenter adscribant et iustum aut odio persequantur aut mendacio decolorent. *Nouit autem dominus immaculatorum uias* nec pro peccatore laudabilem nec pro laudabili peccatorem, sed unumquemque pro competentium iudicat ratione meritorum; idem est enim arbiter mentis et facti. Diuina iudicia meritum iusti ex mentis habitu, non aliquo factorum exitu metiuntur; plerumque enim aut bona mens facti reprehensibilis exitu deformatur aut improba cogitatio facti alicuius decore uelatur. Sed etiam quod bene feceris, si male cogitaueris, diuino iudicio non potest conprobari; scriptum est enim: *iuste quod iustum est persequeris*. Nam nisi esset ut iustum iniuste faceres, numquam dictum esset: *iuste quod iustum est persequeris*. Et certe posse iustum iniuste fieri docuit nos ipse saluator dicens: *cum feceris elemosynam, noli tuba canere ante te*. Et *cum oratis, non eritis sicut hypocritae*. Bonum est enim misericordia, bonum est oratio, sed po-

1. Le sens réel du texte est une invitation à réaliser, à « poursuivre » en toute justice ce qui est juste. S. Ambroise a joué sur les divers sens auxquels se prête le verbe *persequi*.

hommes, autre celui de Dieu; les hommes voient le visage, Dieu le cœur (I Sam., XVI, 7, Septante). Aussi peut-il arriver que tel, qui brigue les bonnes grâces du populaire, me paraisse juste et ne le soit pas devant Dieu, si sa justice n'est pas le fait d'une âme simple, mais est feinte par adulation: ce qui s'y cache, l'homme ne peut le démêler. Le parfait mérite est donc d'être juste devant Dieu, ce qui fait dire à l'Apôtre: « Sa louange ne vient pas des hommes, mais de Dieu. » (Rom., II, 29.) Heureux vraiment celui qui aux yeux de Dieu est juste; heureux celui de qui le Seigneur daigne dire: « Voici un véritable Israélite, en qui il n'y a pas de dissimulation » (Jn, I, 47): car le véritable Israélite est celui qui voit Dieu, qui sait que Dieu le voit et qui lui dévoile les secrets de son cœur. On n'est vraiment parfait que si l'on est reconnu par Celui qui ne peut être trompé; car « les jugements du Seigneur sont vrais » (Ps. 18, 9) et les jugements des hommes souvent sont erronés, au point qu'ils attribuent souvent aux injustes le mérite de la justice, tandis que le juste est poursuivi de leur haine ou sali de leur mensonge. « Le Seigneur, Lui, connaît les voies des hommes sans tache » (Ps. 36, 18); il ne prend pas pour un pécheur celui qui est louable, ni pour louable le pécheur, mais juge chacun à la mesure des mérites qui lui appartiennent; Il apprécie à la fois la pensée et l'acte. Les jugements divins mesurent le mérite du juste aux dispositions de son âme, non au résultat tel quel de ses actes; car souvent la bonne intention est défigurée en aboutissant à un acte répréhensible, tandis qu'une pensée mauvaise est voilée par la belle apparence d'un acte. Mais le bien même que vous aurez pu faire, le jugement divin, si votre calcul était pervers, ne saurait l'approuver; car il est écrit: « A juste titre vous poursuivez ce qui est juste » (Deut., XVI, 20)¹; or, s'il n'était pas possible de faire injustement acte juste, on n'eût jamais dit: « A juste titre vous poursuivez ce qui est juste. » Et certes le Sauveur Lui-même nous a enseigné qu'on peut faire injustement un acte juste, en disant: « Quand vous ferez l'aumône, ne faites pas sonner de la trompette devant vous » (Matth., VI, 2) et « quand vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites » (Ib., 5). C'est un bien que la misé-

- test iniuste fieri, si iactantiae causa aliquis pauperi largiatur, ut uideatur ab hominibus. Unde sanctus euangelista non solum *iustos* ante deum et *incedentes in mandatis omnibus et iustificationibus domini*, sed etiam *sine querella* *incedentes* ait. Quod mire cum prophético congruit dicto, quo sanctus Salomon in Prouerbiis usus est dicens : *prouide bona semper coram deo et coram hominibus*. Nulla ergo querella est, ubi et mentis bonitas concordat et facti, et plerumque iustitia durior hominum querellam excitat.
- 20 Quam uero congruat uerborum ipsa distinctio et ordo conueniat diligenter aduerte. *Incedentes* inquit *in omnibus mandatis et iustificationibus domini*. Prius enim mandatum, secunda est iustificatio. Itaque cum mandatis caelestibus oboedimus, in mandatis incedimus domini : cum iudicamus et congrue iudicamus, tenere domini iustificationes uidemur. Plena igitur laudatio, quae genus mores officium factum iudicium comprehendit, genus in maioribus, mores in aequitate, officium in sacerdotio, factum in mandato, in iustificatione iudicium.
- 22 *Factum est autem, cum sacerdotio fungeretur Zaccharias in ordine uicis suae ante dominum deum secundum consuetudinem sacerdotii, sorte exiit ut incensum poneret ingressus in templum domini, et omnis populus foris orabat hora incensi*. Uidetur hic sanctus Zaccharias summus designari sacerdos, quia sicut lectum est de priore tabernaculo, in quod semper intrabant sacerdotes ministeria consummantes, uno tantum anni tempore intrabat in templum : *in secundo autem semel in anno singularis summus sacer-*

1. Même remarque que ci-dessus, p. 51, n. 1, pour *intentio et actio*. *Iustificatio* signifie tantôt, comme dans l'éloge de Zacharie et d'Élisabeth, prescription accomplie selon la justice, tantôt jugement conforme à la justice, tantôt justification.

2. Il est à peine besoin de noter que S. Ambroise s'est mépris sur le lieu où Zacharie officiait et, par suite, sur sa fonction. On sait que le sacrifice quotidien était offert non pas dans le Saint des Saints, mais devant le voile qui isolait du Saint le Saint des Saints. L'erreur a du moins fourni l'occasion

ricorde, c'est un bien que la prière ; mais on peut le faire injustement, si c'est par gloriole que l'on donne au pauvre afin d'être vu des hommes.

19. Aussi le saint évangéliste dit-il qu'ils étaient non seulement « justes devant Dieu et se conduisant selon tous les commandements et prescriptions du Seigneur », mais encore se conduisant « sans reproche ». Cela cadre à merveille avec la parole prophétique dont a usé Salomon le saint dans les Proverbes : « Veillez, dit-il, à bien faire toujours devant Dieu et devant les hommes » (*Prov.*, III, 4). On est donc sans reproche quand il y a accord entre la bonté de l'intention et celle de l'acte. Souvent d'ailleurs une justice trop raide excite les plaintes des hommes.

20. Mais notez soigneusement l'à-propos du choix des mots, la convenance de leur ordonnance : « Ils se conduisaient, est-il dit, selon tous les commandements et prescriptions du Seigneur. » En premier lieu le commandement ; puis la justification¹ : ainsi, quand nous obéissons aux commandements célestes, nous marchons selon les commandements du Seigneur ; lorsque nous jugeons, et jugeons comme il faut, il apparaît que nous observons les justices du Seigneur.

21. C'est donc un éloge complet que celui qui embrasse la race, la conduite, la fonction, l'activité, le jugement : la race par les ancêtres, la conduite par l'équité, la fonction par le sacerdoce, l'activité par le commandement, et par la justice le jugement.

« Or il advint, comme Zacharie s'acquittait des fonctions sacerdotales d'après le tour de sa classe, selon la coutume des prêtres, que le sort le désigna pour offrir l'encens en entrant dans le temple du Seigneur ; et tout le peuple était en prières au-dehors à l'heure de l'encens. »

22. Il semble qu'ici S. Zacharie soit indiqué comme souverain pontife² : car celui-ci, comme nous le lisons, du premier tabernacle dans lequel les prêtres entraient continuellement pour accomplir leurs fonctions, passait une fois par an seulement dans le temple : « Dans le second

d'un développement, conforme à la doctrine, sur le véritable et éternel Grand-Prêtre.

dos non sine sanguine, quem offert pro se et populi delictis. Hic est ille summus sacerdos, qui adhuc sorte quaeritur, quia uerus adhuc ignoratur; qui enim sorte legitur humano iudicio non comprehenditur. Ille igitur quaerebatur et alius figurabatur. Ille quaerebatur uerus in aeternum sacerdos, cui dicitur : *tu es sacerdos in aeternum*, qui non hostiarum cruore, sed proprio sanguine patrem deum generi reconciliaret humano. Sed tunc sanguis fundebatur in specie, in specie sacerdos ordinabatur; nunc, quia ueritas uenit, relinquamus speciem, ueritatem sequamur. Et tunc quidem uices erant, nunc autem est perpetuitas.

23 Erat ergo et certe erat cuius uices etiam gerebantur. Sorte ergo legebatur, ut introiret templum sacerdos. Si igitur in typo nullus poterat testis adhiberi, quid aliud significabatur nisi eum sacerdotem esse uenturum, cuius sacrificium non esset commune cum ceteris, qui non in manu factis templis sacrificaret pro nobis, sed in sui corporis templo nostra peccata uacuaret. Sorte ergo quaerebatur sacerdos. Ideo fortasse et milites uestimenta domini sortiebantur, ut, quoniam in templo suo pro nobis dominus deferret sacrificium praeparabat, circa ipsum quoque sortis agitatio praeceptum legis inpleret. Propter quod ait : *non ueni legem soluere, sed implere*, certe ut ipse esset, qui et expectatus ueteri testamento et mandato dei uideretur electus. Denique et super apostolum Matthiam sors cecidit, ne apostoli electio a mandato discrepare legis ueteris uideretur.

24 *Apparuit autem illi angelus stans a dextris altaris incensi.* Non inmerito angelus uidetur in templo, quia ueri sacerdotis iam nuntiabatur aduentus et caeleste sacrificium parabatur, in quo angeli ministrarent. Et bene apparuisse

1. S. Augustin a entièrement inséré et longuement commenté les c. 24-27, dans sa volumineuse *Lettre à Paulina*, sur la vision de Dieu (ép. 147, 18 sqq.).

sanctuaire, une seule fois par an le seul grand-prêtre (pénètre), et avec le sang qu'il offre pour lui et pour les fautes du peuple » (*Héb.*, IX, 7). C'est là ce souverain prêtre que l'on demande encore au sort, parce qu'on ignore encore le véritable : s'il est tiré au sort, c'est que le jugement humain ne le peut discerner. C'est donc Celui-là que l'on recherchait et un autre en était la figure. Celui qu'on recherchait, c'est le prêtre véritable et éternel, à qui il est dit : « Vous êtes prêtre pour l'éternité » (*Ps.* 109, 4) : Lui qui, non par le sang des victimes, mais par son propre sang, devait réconcilier son Père, Dieu, avec la race humaine. Mais alors le sang était versé en figure, en figure le prêtre était ordonné; maintenant que la vérité est venue, laissons la figure, suivons la vérité.

Alors aussi il y avait un tour de rôle, maintenant c'est la perpétuité. Il y avait, oui décidément il y avait quelqu'un dont on tenait la place.

23. Ainsi donc on tirait au sort le prêtre qui entrerait dans le temple. Et si, au temps des figures, nul ne pouvait l'assister, n'était-ce pas un signe qu'un prêtre allait venir dont le sacrifice ne serait pas du commun des autres : Celui qui ne sacrifierait pas pour nous en des temples faits de main d'homme, mais dans le temple de son corps éliminerait nos péchés ?

Donc on tirait au sort le prêtre. C'est pour cela peut-être que les soldats ont tiré au sort les vêtements du Seigneur (*Lc*, XXIII, 34) : car le Seigneur se disposait à présenter pour nous dans son temple son sacrifice, et pour Lui également le recours au sort devait accomplir le précepte de la Loi (c'est pour cela qu'il a dit : « Je suis venu non pas détruire la Loi, mais l'accomplir ») : on verrait par là que c'était Lui qu'attendait l'Ancien Testament et que désignait le choix de Dieu. D'ailleurs, sur l'apôtre Mathias également le sort est tombé, pour que le choix d'un apôtre ne parût pas en désaccord avec le précepte de la Loi ancienne.

24. « Or un ange lui apparut, debout à droite de l'autel de l'encens »¹. Ce n'est pas sans raison que l'ange apparaît dans le temple : enfin est annoncée la venue du prêtre véritable et se prépare le sacrifice céleste dont les anges feront le service.

dicitur ei qui cum repente conspexit, et hoc specialiter aut de angelis aut de deo scriptura diuina tenere consuevit, ut quod non potest praeuideri apparere dicatur ; sic enim habes : *apparuit deus Abrahae ad illicem Mambre*. Nam qui ante non praesentitur, sed repentino uidetur aspectu apparere memoratur. Non enim similiter sensibilia uidentur et is cuius in uoluntate situm est uideri et cuius naturae est non uideri, uoluntatis uideri. Nam si non uult, non uidetur ; si uult, uidetur. Apparuit enim deus Abrahae quia uoluit : alii, quia noluit, non apparuit. Uisum est etiam Stephano, cum lapidaretur a populo, aperiri caelum, uisus est etiam Iesus stans ad dexteram dei et non est uisus a populo. Uidit Esaias dominum Sabaoth, sed **25** alius uidere non potuit, quia cui placuit apparuit. Et quid de hominibus loquimur, cum etiam de ipsis caelestibus uirtutibus et potestatibus legerimus quia *deum nemo uidit umquam* ? Et addidit quod ultra caelestes est potestates : *unigenitus filius, qui est in sinu patris, ipse enarrauit*. Aut adquiescatur igitur necesse est, si deum patrem nemo uidit umquam, filium uisum esse in ueteri testamento, et desinant haeretici ex uirgine ei principium dare, qui antequam nasceretur ex uirgine uidebatur, aut certe refelli non potest uel patrem uel filium uel certe spiritum sanctum, si tamen est sancti spiritus uisio, ea specie uideri, quam uoluntas elegerit, non natura formauerit, quoniam spiritum quoque uisum accepimus in columba. Et ideo deum nemo uidit umquam, quia eam quae in deo habitat plenitudinem diuinitatis nemo conspexit, nemo mente aut oculis comprehendit ; *uidit enim ad utrumque referendum est*. Denique cum additur : *unigenitus filius ipse enarrauit, mentium magis quam oculorum uisio declaratur ; species*

1. Reprenant et baptisant pour ainsi dire la pensée du juif Philon, les Pères ont volontiers attribué au Verbe les théophanies de l'Ancien Testament. L'expression de S. Ambroise donnerait à supposer que le Verbe est visible alors que Dieu ne l'est pas ou du moins qu'il a, à la différence du Père, la faculté de se rendre visible : trace sans doute de l'influence de Philon.

Et l'on dit bien qu'il apparut à celui qui l'aperçut soudainement. D'ailleurs c'est la tournure spéciale qu'aime à employer pour les anges ou pour Dieu l'Écriture divine, et par laquelle ce qu'on ne saurait prévoir est dit apparaître ; vous lisez en effet : « Dieu apparut à Abraham près de l'yeuse de Mambré » (*Gen.*, XVIII, 1). Celui qu'on ne pressentait pas jusque-là mais qui se rend soudainement visible est réputé apparaître. On ne voit pas, en effet, de la même manière les objets sensibles et Celui de la volonté duquel il dépend d'être vu, dont la nature fait qu'on ne le voit pas, la volonté qu'on le voit ; car s'Il ne le veut pas, on ne le voit pas ; s'Il le veut, on le voit. Dieu est apparu à Abraham parce qu'Il l'a voulu ; à tel autre, ne le voulant pas, Il n'est pas apparu. De même Étienne, étant lapidé par le peuple, a vu le ciel s'ouvrir ; il a aussi vu Jésus debout à la droite de Dieu (*Act.*, VII, 55), et le peuple ne le voyait pas. Isaïe a vu le Seigneur des armées (*Is.*, VI, 1), mais nul autre n'a pu le voir, parce qu'Il est apparu à qui il Lui a plu.

25. Mais pourquoi parler des hommes, quand nous lisons au sujet des vertus et puissances célestes elles-mêmes que « personne n'a jamais vu Dieu » (*Jn.*, I, 18) ? Et on ajoute, ce qui dépasse les puissances célestes : « Le Fils unique, qui est dans le sein du Père, nous l'a Lui-même révélé » (*Ib.*). Il faut donc nécessairement admettre, si personne n'a jamais vu Dieu le Père, que c'est le Fils qui s'est montré dans l'Ancien Testament ¹, et les hérétiques doivent renoncer à le faire commencer à partir de la Vierge, puisqu'avant de naître de la Vierge Il s'est montré. En tout cas on ne saurait contester que le Père, ou le Fils, ou même l'Esprit Saint, si toutefois l'Esprit Saint est visible, se manifestent selon l'apparence choisie par leur volonté et non façonnée par leur nature, puisque l'Esprit Saint lui-même, nous le savons, s'est fait voir en forme de colombe. Et si personne n'a jamais vu Dieu, c'est que la plénitude de la divinité qui habite en Dieu n'a été aperçue de personne : personne ne l'a saisie par la pensée ou le regard ; car « a vu » doit s'entendre de l'un et de l'autre. Aussi bien, en ajoutant : « Le Fils unique Lui-même l'a révélé », ce sont les âmes plutôt que les corps dont on indique le

enim uidetur, uirtus uero narratur ; illa oculis, haec mente comprehenditur.

- 26 Sed quid de trinitate dicam ? Seraphin quando uoluit apparuit et uocem eius Esaias solus audiuit. Apparuit angelus et nunc praesto est, sed non uidetur ; neque enim in potestate nostra est uidere, sed in potestate illius apparere. Tamen, etsi potestas non est uidendi, est gratia promerendi, ut uidere possimus. Et ideo qui habuit gratiam meruit copiam ; nos copiam non meremur, quia deum
- 27 uidendi gratiam non habemus. Et quid mirum si in praesenti saeculo nisi quando uult dominus non uidetur ? In ipsa quoque resurrectione non facile est deum uidere nisi his qui corde sint mundo. Et ideo *beati mundo corde ; ipsi enim deum uidebunt*. Quantos beatos iam numerauerat et tamen uidendi his deum non promiserat facultatem ! Si ergo hi qui mundo sunt corde deum uidebunt, utique alii non uidebunt ; neque enim indigni deum uidebunt, neque is qui deum uidere noluerit potest deum uidere. Nec in loco deus uidetur, sed mundo corde, nec corporalibus oculis deus quaeritur nec circumscribitur uisu nec tactu tenetur nec auditur adfatu nec sentitur inessu. Et cum absens putatur, uidetur et, cum praesens est, non uidetur. Denique nec apostoli omnes Christum uidebant. Et ideo ait : *tanto tempore uobiscum sum, et adhuc me non cognouistis !* Qui enim cognouit *quae sit latitudo et longitudo et altitudo et profundum et supereminentem scientiae caritatem Christi*, uidit et Christum, uidit et patrem. Nos enim iam secundum carnem non nouimus Christum, sed secundum spiritum ; *spiritus enim ante faciem nostram Christus dominus*, qui nos in omnem plenitudinem dei

1. Réflexion inspirée par la III^e Homélie d'Origène (P. G., XIII, 1808 C). Mais l'Alexandrin se bornait à dire : « Il se peut faire qu'en ce moment même, tandis que nous parlons, un ange soit là et, faute de le mériter, nous ne pouvons le voir. »

2. Cette allusion au lieu provient de la même homélie d'Origène, où elle s'explique par le contexte : Origène suppose qu'après la mort un même lieu renferme les âmes justes et celles qui ont encore à se purifier, donc n'ont pas

regard : l'apparence se voit, la puissance se révèle ; l'une est saisie par les yeux, l'autre par l'âme.

26. Mais pourquoi parler de la Trinité ? Le Séraphin est apparu quand il l'a voulu, et Isaïe seul a entendu sa voix (*Is.*, VI, 6). L'Ange aussi est apparu, il est là en ce moment¹, mais on ne le voit pas ; car il n'est pas en notre pouvoir de le voir, mais en son pouvoir d'apparaître. Pourtant, si nous n'avons pas le pouvoir de le voir, la grâce est là pour nous obtenir le moyen de le voir. Aussi celui qui avait la grâce a-t-il obtenu cette faculté ; nous n'obtenons pas, nous, cette faculté, parce que nous n'avons pas la grâce pour voir Dieu.

27. Et quoi d'étonnant si, en ce monde, le Seigneur n'est vu que lorsqu'Il le veut ? A la résurrection même Il n'est donné de voir Dieu qu'à ceux qui ont le cœur pur ; aussi « bienheureux les cœurs purs, car ce sont eux qui verront Dieu » (*Matth.*, V, 8). Que de bienheureux Il avait énumérés déjà ! Et pourtant Il ne leur avait pas promis la faculté de voir Dieu. Si donc ceux qui ont le cœur pur verront Dieu, assurément les autres ne le verront pas : car les indignes ne verront pas Dieu, et celui qui n'a pas voulu voir Dieu ne peut voir Dieu.

Ce n'est pas dans un lieu que l'on voit Dieu², mais par un cœur pur. Ce ne sont pas les yeux du corps qui cherchent Dieu ; Il n'est pas embrassé par le regard, ni atteint par le toucher, ni entendu en conversation, ni reconnu à sa démarche. On le croit absent, on le voit ; Il est présent, et on ne le voit pas. D'ailleurs, les Apôtres mêmes ne voyaient pas tous le Christ ; aussi dit-Il : « Depuis si longtemps que je suis avec vous, vous ne me connaissez pas encore » (*Jn*, XIV, 9) ! Quiconque en effet a connu « quelle est la largeur et la longueur et la hauteur et la profondeur, et, supérieure à la science, la charité du Christ » (*Ephés.*, III, 18-19), celui-là a vu aussi le Christ, a vu aussi le Père. Car nous autres, ce n'est plus selon la chair que nous connaissons le Christ (*II Cor.*, V, 16), mais selon l'esprit : « L'esprit qui est devant notre face, c'est le Seigneur

encore la vision de Dieu ; dès lors ce n'est pas le lieu qui procure la vision. La pensée de S. Ambroise est que cette vision n'est pas locale, corporelle.

miseriordia sua implere dignetur, ut uideri possit a nobis. Ideo ergo apparuit Zacchariae angelus a dextris altaris incensi, quia apparuit cum uoluit, non apparuit quamdiu **28** noluit. Apparuit autem a dextris altaris incensi, quia diuinae insigne misericordiae deferebat; *dominus enim a dextris mihi, ne commouear* et alibi: *dominus protectio tua super manum dexteræ tuæ*. Atque utinam nobis quoque adolentibus altaria, sacrificium deferentibus adsistat angelus, immo praebeat se uidentium; non enim dubites adsistere angelum, quando Christus adsistit, Christus immolatur; *etenim pascha nostrum immolatus est Christus*. Nec uereare ne turbetur cor tuum angeli uisione — perturbamur enim et a nostro alienamur adfectu, quando praestringimur alicuius superioris potestatis occursu —; idem enim angelus qui occurrerit nobis confirmare nos poterit, sicut turbatum ante Zacchariam firmavit animo dicens: *ne timeas, Zaccharia, quoniam ecce oratio tua exaudita est, et uxor tua Elisabeth pariet filium, et uocabis nomen eius Iohannes; et erit gaudium tibi, et multi in natiuitate eius* **29** *gaudebunt*. Plena semper et redundantia sunt diuina beneficia, non exiguo constricta numero, sed uberi bonorum coaceruata congestu, ut hic primo precationis fructus, deinde sterilis partus uxoris, tum laetitia plurimorum et magnitudo uirtutis. Altissimi quoque propheta promittitur, quin etiam, ne qua esset dubitatio, futuri quoque uocabulum designatur. Tantis igitur supra uotum fluentibus non inmerito diffidentiae poena silentium est, quod in posterioribus explanabimus. Sollemnis autem laetitia est in ortu et generatione sanctorum; sanctus enim non solum parentum gratia, sed etiam salus est plurimorum. Unde admonemur hoc loco sanctorum generatione lae-

1. Sur la fortune de ce texte dans la littérature patristique, cf. J. DANÉLOU, *Christos Kyrios*, Recherches de Science Religieuse, XXXIX-1951 (Mélanges J. Lebreton, I), p. 338-352.

2. Cf. ci-après, 42.

Christ » (*Lam.*, IV, 20, Septante)¹: qu'il daigne, en sa miséricorde, nous combler de toute la plénitude de Dieu, afin que nous puissions le voir!

Si donc l'Ange apparut à Zacharie, « à droite de l'autel de l'encens », c'est qu'il apparut quand il le voulut et n'apparut pas tant qu'il ne le voulut pas. **28**. Or, il apparut à droite de l'autel de l'encens parce qu'il apportait la marque de la divine miséricorde; car « le Seigneur est à ma droite pour que je ne sois pas ébranlé » (*Ps.* 15, 8), et ailleurs: « Le Seigneur est votre protection sur votre main droite » (*Ps.* 120, 5). Et plutôt à Dieu que nous aussi, quand nous encensons les autels, quand nous présentons les sacrifices, nous soyons assistés par l'ange, ou mieux qu'il se rende visible! Car on ne peut douter que l'ange soit là quand le Christ est immolé; « en effet c'est le Christ qui a été immolé comme notre Pâque » (*I Cor.*, V, 7).

Ne craignez pas que votre cœur se trouble à la vue de l'ange — car nous sommes troublés et hors de notre sens quand nous sommes saisis par la rencontre de quelque puissance supérieure — ce même ange qui vient à nous pourra nous affermir, comme il a affermi l'âme d'abord troublée de Zacharie en lui disant: « Ne craignez pas, Zacharie, car voici que votre prière est exaucée, et votre épouse Elisabeth enfantera un fils, et vous lui donnerez le nom de Jean; ce sera une joie pour vous, et beaucoup se réjouiront de sa naissance. » **29**. Les bienfaits divins sont toujours pléniers, débordants, non pas restreints à un petit nombre, mais amoncelés dans une abondante accumulation de biens: ici on promet d'abord à la prière son fruit, puis la maternité d'une épouse stérile, puis la joie de beaucoup, la grandeur dans la vertu, un prophète du Très-Haut; et même, pour que nulle hésitation ne subsiste, on désigne le nom de celui qui va venir. Avec de tels dons, qui débordent le désir, il est juste que la défiance soit punie par le mutisme: nous l'expliquerons dans la suite².

Il y a une joie toute spéciale à l'origine et dans la naissance des saints: c'est qu'un saint n'est pas seulement le bonheur de ses parents, mais encore le salut pour beaucoup; ainsi ce passage nous apprend-il à nous réjouir de

30 tari. Admonentur etiam parentes gratias agere non minus pro ortu quam pro meritis filiorum; non enim mediocre munus est dei dare liberos propagatores generis, successionis heredes. Lege Iacob duodecim filiorum generatione gaudere, Abrahae filius datur, Zaccharias exauditur. Diuinum igitur munus fecunditas est parentis. Agant itaque patres gratias, quia generauerunt, filii, quia generati sunt; matres, quia coniugii praemiis honorantur; stipendia enim militiae suae filii sunt. Uernet in dei laudem terra, quia colitur, mundus, quia cognoscitur, ecclesia, quia deuotae numero plebis augetur. Nec otiose in principio statim Genesis dei iussu coniugium copulatur nisi ut haeresis destruat. Sic enim deus coniugium probauit, ut iungeret, sic remuneratus est, ut quibus sterilitas filios denegasset pietas diuina concederet.

31 *Et erit magnus coram domino.* Non corporis hic, sed animae magnitudinem declarauit. Est coram domino magnitudo animae, magnitudo uirtutis. Est etiam paruitas animae et pueritia uirtutis. Iuxta enim animae et corporis numeramus aetates, non pro ratione temporis, sed pro qualitate uirtutis, ut uir perfectus ille dicatur qui careat errore pueritiae et lubricum adulescentiae animi maturitate non sentiat, pusillus autem qui nullum adhuc uirtutis uideatur habuisse processum. Unde illud in Hieremia, cum miseretur dominus deflentis Ephraem et peccata propria deprecantis: *a iuuentute inquit mea dilectus mihi est filius Ephraem, puer in deliciis.* Si enim non fuisset puer in deliciis, numquam peccasset. Et bene utrumque dixit, et in deliciis et puerum; est enim puer qui non peccat. *Ecce puer meus, quem elegi.* Per delicias itaque peccauit qui ita erat informatus a domino, ut nescius esset erroris. Ergo et si puer in deliciis non fuisset et si in uirum perfectum

1. En particulier le manichéisme, dont on sait la diffusion à l'époque de S. Ambroise et de S. Augustin.

la naissance des saints. **30.** C'est aussi un avertissement aux parents de rendre grâces de la naissance non moins que des mérites de leurs fils: car Dieu ne fait pas un médiocre présent quand il accorde les enfants qui continueront la race, les héritiers qui succéderont. Lisez comme Jacob se réjouit d'avoir engendré ses douze fils. Abraham reçoit un fils, Zacharie est exaucé: c'est donc un don de Dieu que la fécondité des parents. Ainsi que les pères rendent grâces d'avoir engendré, les fils d'avoir été engendrés, les mères de la récompense honorable du mariage, car leurs enfants sont la solde de leur service. Que la terre fleurisse à la louange de Dieu parce qu'elle est cultivée, le monde parce qu'il est connu, l'Église parce que s'augmente le nombre du peuple fidèle.

Et ce n'est pas en vain que, dès le début de la Genèse, l'ordre de Dieu crée le lien du mariage: n'est-ce pas pour ruiner l'hérésie¹? Dieu a si bien agréé le mariage qu'il en a noué le lien; il l'a si bien récompensé que, lorsque la stérilité refusait les enfants, la bonté de Dieu les a accordés.

31. « Et il sera grand devant le Seigneur. »

Ce n'est pas le corps, mais l'âme, dont la grandeur est ici annoncée. Il existe au regard du Seigneur une grandeur de l'âme, une grandeur de la vertu; il existe aussi une petitesse de l'âme et une enfance de la vertu. Pour l'âme comme pour le corps nous calculons les âges non pas à raison du temps, mais selon le degré de vertu: l'homme fait, dirons-nous, est celui qui est exempt des erreurs de l'enfance et n'éprouve plus l'inconstance de l'adolescence, son âme étant à maturité; petit au contraire, celui qu'on n'a pas encore vu réaliser un progrès quelconque dans la vertu. D'où ce texte de Jérémie, quand le Seigneur prend pitié d'Éphraïm pleurant et déplorant ses péchés: « Dès ma jeunesse, dit-il, Éphraïm est mon fils très aimé, enfant dans ses jouissances » (*Jér.*, XXXI, 20): car s'il n'avait été enfant dans ses jouissances, il n'eût jamais péché. Et il a bien dit les deux choses: dans les jouissances, et enfant; il y a l'enfant qui ne pèche pas: « Voici mon enfant que j'ai choisi » (*Is.*, XLIII, 10). Ainsi c'est par les jouissances qu'a péché celui que le Seigneur avait formé ignorant de l'erreur. S' donc il n'avait pas été enfant dans les jouis-

uirtutis processisset aetate, numquam lapsus fuisset, ut illi necesse esset ueniam suorum petere delictorum, cum magis meritorum praemia sperare deberet. Quod etiam dominus noster in euangelio uidetur exprimere, cum dicit : *nolite contemnere unum de pusillis istis*. Sed loco suo plura seruentur. Ergo pusillus contrarius magno est. Et si iuxta apostolum paruulus sub elementis est — *cum enim essemus paruuli, sub elementis huius mundi eramus* — ergo

32 magnus supra elementa mundi est. Erit itaque magnus Iohannes non uirtute corporis, sed animae magnitudine. Denique non fines alicuius propagauit imperii, non triumphos aliquos bellici certaminis adoreis praeoptauit, sed quod est amplius, in deserto praedicans delicias hominum corporisque lasciuam magna animi uirtute depressit. Paruulus ergo in saeculo, magnus in spiritu. Denique quasi magnus nec uitae captus inlecebris sententiae constantiam uiuendi desiderio mutauit.

33 *Et spiritu inquit sancto replebitur adhuc in utero matris suae*. Non est dubium uerum hoc angeli esse promissum, siquidem sanctus Iohannes, antequam nasceretur, matris adhuc in utero positus spiritus accepti gratiam designauit. Nam cum et pater eius aut mater nulla ante mirabilia fecissent, in utero parentis exsilens domini euangelizauit aduentum. Sic enim habes quod, cum aduenisset mater domini ad Elisabet, ait illa : *ecce ut facta est saluatio tua in auribus meis, exsultauit infans in utero meo* ; nondum enim erat illi spiritus uitae, sed spiritus gratiae. Denique et alibi uiuendi substantiae praecurrere sanctificandi gratiam potuimus aduertere, cum dicit dominus : *priusquam te formarem in utero, noui te et, priusquam exires de uulua,*

1. Cf. Livre VIII, 57 sqq.

sances, et s'il avait progressé et pris de l'âge en vertu jusqu'à être homme fait, jamais il ne serait tombé ni n'aurait eu besoin d'implorer le pardon de ses fautes, ayant plutôt lieu d'espérer la récompense de ses mérites. C'est encore ce que le Seigneur semble exprimer dans l'Évangile, quand Il dit : « Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits » (*Matth.*, XVIII, 10) : mais réservons le surplus pour cet endroit ¹.

Donc le petit s'oppose au grand ; et puisque, selon l'Apôtre, le petit est sous les éléments — « tant que nous étions enfants, nous étions sous les éléments de ce monde » (*Gal.*, IV, 3) — le grand surpasse donc les éléments du monde. 32. Ainsi Jean sera grand, non par la force corporelle, mais par la grandeur d'âme. Aussi bien il n'a pas reculé les frontières de quelque empire, il n'a pas aspiré à quelque triomphe avec les dépouilles conquises à la guerre ; mais, ce qui est plus grand, prêchant dans le désert, il a terrassé les jouissances humaines et la mollesse de la chair par la grandeur et la force de son âme. Il fut donc petit selon le monde, grand par l'esprit. Finalement, puisqu'il était grand, la vie même n'a pu le retenir à ses appâts : le désir de vivre ne lui a pas fait modifier la fermeté de sa sentence.

33. « Et il sera rempli de l'Esprit Saint dès le sein de sa mère. »

Il n'est pas douteux que cette promesse de l'ange soit véridique, puisque S. Jean, avant de naître, habitant encore le sein de sa mère, a manifesté le bienfait de l'Esprit qu'il avait reçu. En effet, tandis que ni son père ni sa mère n'avait accompli auparavant aucune merveille, en tressaillant au sein de sa mère il a annoncé la venue du Seigneur. C'est ce que vous lisez : quand la Mère du Seigneur vint à Élisabeth, celle-ci lui dit : « Voici qu'au moment même où votre salut atteignait mes oreilles, l'enfant a tressailli dans mon sein » ; il n'avait pas encore l'esprit de vie, mais l'Esprit de grâce. Aussi bien nous avons pu constater ailleurs la réalité de la vie précédée par la grâce qui sanctifie, puisque le Seigneur a dit : « Avant de te former dans les entrailles, je te connaissais et, avant que tu ne sortes du sein, je t'ai sanctifié et t'ai établi pro-

sanctificaui te et prophetam in gentibus posui te. Alius enim est spiritus uitae huius, alius gratiae. Ille nascendo sumit exordium, moriendo defectum; iste non temporibus, non aetatibus cohercetur, non obitu exstinguitur, non alio matris excluditur. Denique et sancta Maria plena sancto spiritu prophetauit et Helisaeus mortuus defunctum cadaver hominis tactu sui corporis suscitauit et Samuhel post mortem secundum scripturae testimonium futura non

34 tacuit. *Et spiritu inquit sancto replebitur*; cui enim adest spiritus gratiae nihil deest, et cui spiritus sanctus infunditur magnarum plenitudo uirtutum est.

35 Denique *multos inquit filiorum Israhel conuertet ad dominum deum ipsorum.* Non egemus testimonio quod plurimorum sanctus Iohannes corda conuerterit. In quo nobis propheticae scripturae et euangelicae suffragantur — *uox enim clamantis in deserto: parate uiam domino, rectas facite semitas eius* — et baptismata populis frequentata declarant conuersae plebis non mediocri factos esse processus, quia dum creditur Iohanni, creditur Christo. Non enim de

36 se, sed de domino praedicabat praenuntius Christi. Et ideo *praeibit in conspectu domini in spiritu et uirtute Heliae.* Bene ista iunguntur; numquam enim sine uirtute spiritus nec sine spiritu uirtus est. Et ideo fortasse in spiritu et uirtute Heliae, quia sanctus Helias et uirtutem magnam habuit et gratiam, uirtutem, ut ad fidem animos populorum a perfidia retorqueret, uirtutem abstinentiae atque patientiae et spiritum prophetandi. In deserto Helias, in deserto Iohannes; ille coruis pascebatur, hic dumis, et calcata omni uoluptatis inlecebra parsimoniam praetulit luxumque contempsit. Ille Achab regis gratiam non quaesuit, hic spreuit Herodis, ille Iordanem diuisit, hic ad lauacrum salutare conuertit, hic cum domino uersatur in terris, ille cum domino apparet in gloria, hic prioris, ille

1. A moins de penser, avec les Mauristes, que *spiritus vitae* indique ici non pas le souffle vital, la vie, mais la respiration, il semblerait que

phète parmi les peuples » (*Jér.*, I, 5). Autre est l'esprit de cette vie, autre celui de la grâce : celui-là prend son principe à la naissance¹, expire à la mort ; celui-ci n'est pas limité par les temps ou les âges, ni éteint par le trépas, ni éclos du sein maternel. Aussi bien sainte Marie remplie du Saint-Esprit a prophétisé, Élisée a ranimé le cadavre d'un homme mort au contact de son corps (*II Rois*, XIII, 21), et Samuel déjà mort n'a pas, au témoignage de l'Écriture, gardé le silence sur l'avenir (*I Sam.*, XXVIII, 16 sqq.) 34. « Et il sera rempli de l'Esprit Saint » : à qui possède l'Esprit de grâce rien ne manque, et celui qui reçoit l'Esprit Saint a la plénitude des plus grandes vertus.

Enfin, est-il dit, « il ramènera de nombreux enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu ». 35. Que S. Jean ait converti bien des cœurs, les attestations n'en manquent pas. Sur ce point nous avons l'appui des Écritures, prophétiques et évangéliques ; car « une voix crie dans le désert : préparez le chemin au Seigneur, redressez ses sentiers » (*Is.*, XL, 3), et la recherche du baptême par les foules montre qu'il se produisit un mouvement considérable de conversions dans le peuple. Or, en croyant à Jean, on croyait au Christ : car ce n'est pas lui-même, mais le Seigneur que prêchait le Précurseur du Christ. 36. Aussi « il précédera la présence du Seigneur dans l'esprit et avec la vertu d'Élie ». Rapprochement heureux : car jamais il n'y a esprit sans vertu ni vertu sans esprit. Peut-être aussi « dans l'esprit et avec la vertu d'Élie » parce qu'Élie le saint a possédé une grande vertu et grâce : vertu pour détourner de l'impiété vers la foi l'âme des peuples, vertu d'abstinence et de patience, et esprit de prophétie. Élie était au désert, Jean au désert ; celui-là fut nourri par les corbeaux, celui-ci, dans les halliers, refoula tous les traits du plaisir, préféra l'austérité et méprisa le luxe. L'un n'a pas cherché la faveur du roi Achab, l'autre a dédaigné celle d'Hérode. L'un a séparé les eaux du Jourdain, l'autre en a fait un bain sauveur. Celui-ci vit avec le Seigneur sur terre, celui-là apparaît avec le Seigneur

S. Ambroise ne fait commencer la vie, l'animation, qu'avec l'apparition au jour.

sequentis dominici praecursor aduentus. Ille post triennium arescentem pluuiis terram rigauit et hic post triennium nostri corporis humum fidei imbre perfudit. Quaeris quod triennium sit? *Ecce inquit anni tres sunt, ex quo uenio quaerens fructum in ficulnea hac, et non inuenio; mysticus enim numerus debebatur, ut salus populis redderetur: unus in patriarchis annus — denique de hominibus tunc anni prouentus fuit, qualis non fuit postea super terram — alius in Moyse et prophetis ceteris, tertius in domini salutaris aduentu. Ecce inquit annum domini acceptum et diem retributionis. Et ille pater familias, qui plantauit uineam, non semel exactores fructum, sed saepius destinauit. Primum seruulos, secundo alios seruulos destinauit, tertio autem filium suum misit. Uenit ergo Iohannes in spiritu et uirtute Heliae; alterum enim sine altero non potest esse, sicut etiam in sequentibus reperietur, cum dicitur: *spiritus sanctus superueniet in te, et uirtus altissimi obumbrabit te. Sed fortasse hoc supra nos et supra apostolos uideatur exemplum; nam et ille sub Helia diuiso amne fluuiialium recursus undarum in originem fluminis, sicut dixit scriptura: Iordanis conuersus est retrorsum*, significat salutaris lauacri futura mysteria, per quae in primordia naturae suae qui baptizati fuerint paruuli a malitia reformantur. Quid quod etiam apostolis suis ipse dominus uirtutem spiritus esse tribuendam promisit dicens: *accipietis uirtutem adueniente in uos spiritu sancto?* Deinde in sequentibus *factus est inquit subito sonus de caelo tamquam ui magna ferretur spiritus. Bene ui magna, quia spiritu oris eius omnis uirtus eorum. Et uirtus est illa, quam a sancto spiritu apostoli consecuti sunt. Bene etiam praeibit ante faciem domini sanctus Iohannes, qui praenuntius natus et praenuntius mortuus**

dans la gloire. Celui-ci précède le premier avènement du Seigneur, celui-là le second. L'un a fait tomber la pluie sur la terre depuis trois ans desséchée, l'autre au bout de trois ans a baigné la terre de notre corps des eaux de la foi.

Vous me demanderez : quels sont ces trois ans ? « Voici, est-il dit, trois ans que je viens chercher des fruits sur ce figuier et je n'en trouve pas » (*Lc, XIII, 7*). Il fallait un nombre mystérieux pour donner le salut aux peuples : un an pour les patriarches — car enfin la récolte en hommes de cette année-là a été telle qu'il n'en fut jamais depuis sur terre — un autre pour Moïse et le reste des prophètes, le troisième à la venue du Seigneur et Sauveur : « Voici l'année favorable du Seigneur et le jour de la récompense » (*Lc, IV, 19*). De même le père de famille qui avait planté une vigne n'a pas envoyé qu'une fois recueillir les fruits, mais bien souvent : il a envoyé d'abord des serviteurs, une seconde fois d'autres serviteurs, en troisième lieu son Fils.

37. Jean est donc venu dans l'esprit et avec la vertu d'Élie, car l'un ne peut aller sans l'autre, comme nous le verrons encore dans la suite, quand il sera dit : « L'Esprit Saint viendra sur vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre » (*Lc, I, 35*).

Mais peut-être ce passage nous concerne-t-il et concerne-t-il les Apôtres. Car lorsqu'Élie partagea le courant (*II Rois, II, 14*), le retour des eaux du fleuve vers leur source — selon le texte de l'Écriture : « Le Jourdain revint en arrière » (*Ps. 113, 5*) — signifiait les mystères à venir du bain sauveur, par lesquels les baptisés sont, comme des enfants, ramenés du mal à leur nature primordiale. Pourquoi encore le Seigneur lui-même a-t-il promis à ses Apôtres de leur accorder la vertu de l'Esprit ? « Vous recevrez, dit-il, la vertu par la venue en vous de l'Esprit Saint » (*Act., I, 8*), et, dans la suite « il se fit soudain un bruit venant du ciel, comme un souffle emporté avec grande puissance » (*Act., II, 2*) ; oui, grande puissance, car « c'est le souffle de ses lèvres qui a fait toute leur force » (*Ps. 32, 6*), et cette force est celle que les Apôtres ont reçue du Saint-Esprit.

38. Il est également vrai que S. Jean marchera devant le Seigneur, précurseur par sa naissance et précurseur par

est. Et fortasse hoc mysterium in hac uita nostra hodieque celebretur. Praecurrit enim animae nostrae quaedam uirtus Iohannis, cum credere paramus in Christum, ut paret ad fidem animae uias nostrae et de uitae istius tramite tortuoso rectas semitas nostri faciat conmeatus, ne an fractu labamur erroris, quo omnis uallis animae nostrae uirtutis fructibus possit impleri et omnis saecularium altitudo meritorum domino se humili magis timore proster nat sciens nihil sublime posse esse quod fragile est.

- 39 *Et dixit Zaccharias ad angelum : unde hoc sciam ? Ego enim sum senex et uxor mea processit in diebus suis. Et respondit ei angelus dicens : ego sum Gabrihel angelus, qui adsto ante dominum, et missus sum haec adnuntiare tibi. Et eris tacens et non poteris loqui usque in diem, quo haec omnia fiant, propter quod non credidisti uerbis meis, quae inplebuntur in tempore suo.* Condemnatur silentio incredulitas sacerdotis et fides prophetarum probatur oraculo. *Clama inquit, et dixi : quid clamabo ? Omnis caro faenum.* Uides iubentis imperium, obtemperantis obsequium, interrogantis adfectum, obsequentis oraculum. Credidit enim qui quid clamet exposcit et, quia credidit, prophetauit. At uero Zaccharias, quia non credidit, non potuit loqui, sed erat annuens illis et remansit mutus.
- 40 Non unius mysterium nec unius silentium est. Tacet sacerdos, tacet propheta. Nisi fallor, in uno uox totius plebis obmutuit, quia in uno totus ad dominum per Moysen populus loquebatur. Cessatio sacrorum et silentium prophetarum, taciturnitas prophetae et taciturnitas sacerdotis est. *Auferam inquit ualidam uirtutem, prophetam et consiliarium.* Et uere abstulit prophetas, a quibus abstulit uerbum, quod loqui in prophetis solebat. Et uere his abstulit uirtutem, quibus dei uirtus recessit, abstulit his consiliarium, quos magni consilii angelus declinauit, abstulit uocem, quia

1. Tout le passage s'inspire, sans le citer textuellement, du *Credidi propter quod locutus sum* (Ps. 115).

sa mort. Et peut-être ce mystère s'accomplit-il aujourd'hui encore dans notre vie présente. Il y a comme une vertu de Jean qui vient d'abord en notre âme, quand nous sommes près de croire au Christ, pour préparer à la foi les chemins de notre âme et faire de la piste tortueuse de cette vie les voies droites de notre pèlerinage, de peur que nous ne tombions dans quelque ravin d'erreur : ainsi toutes les vallées de notre âme pourront être comblées par des fruits de vertu, et toute élévation des dignités de ce monde se prosternera devant le Seigneur dans une humble crainte, sachant que rien ne peut être élevé de ce qui est fragile.

39. « Et Zacharie dit à l'ange : Comment le saurai-je ? Je suis vieux, et mon épouse est avancée en âge. Et l'ange lui répondit en ces termes : Je suis l'ange Gabriel, qui me tiens en présence du Seigneur, et j'ai été envoyé pour te faire cette annonce. Et tu vas être muet, ne pouvant parler, jusqu'au jour où tout cela se réalisera, pour n'avoir pas voulu croire à ma parole, laquelle s'accomplira en son temps. »

Le manque de foi du prêtre est châtié par le silence, et la foi des prophètes attestée par leur parole¹. « Crie, est-il dit. Et j'ai dit : Que crier ? Toute chair est de l'herbe » (Is., XL, 6). Vous voyez l'ordre donné, l'empressement à obéir, l'attitude qui interroge, l'obéissance qui rend l'oracle. Il croyait quand il demandait que crier et, parce qu'il croyait, il a prophétisé. Mais Zacharie, n'ayant pas cru, n'a pu parler, mais « il leur faisait des signes et il demeura muet ». 40. Ce mystère n'est pas pour un seul, ni pour un seul le silence. Le prêtre se tait, le prophète se tait. Si je ne me trompe, en un seul c'est la voix de tout le peuple qui est muette, puisqu'en un seul c'était tout le peuple qui parlait à Dieu par Moïse. La cessation des sacrifices et le silence des prophètes, voilà le mutisme du prophète et le mutisme du prêtre. « J'ôterai, est-il dit, la puissante vertu, le prophète et le conseiller » (Is., III, 1, 3). Et de fait il leur a ôté les prophètes en leur ôtant la parole qui avait coutume de parler dans les prophètes, et réellement il leur a ôté la vertu quand la vertu de Dieu s'est retirée d'eux ; il leur a ôté le conseiller quand « l'Ange du grand conseil » (Is., IX, 6) les a quittés ; il leur a ôté la voix, car

uox uerbi, non uocis est uerbum ; nam nisi uerbum illud operetur in nobis, nullus est sonus uocis. Uox Iohannes est — *uox enim clamantis in deserto* — Christus est uerbum ; hoc uerbum operatur et ideo, ubi desiuit operari, muta repente carens spiritu ueluti quaedam animae lingua conticuit. Transiuit enim ad nos dei uerbum et in nobis non tacet. Denique iam non potest Iudaeus dicere quod potest dicere Christianus quia *experimentum quaeritis eius qui in me loquitur Christus*.

- 41 *Et ipse erat annuens illis*. Remansit ergo mutus Zacharias et erat annuens illis. Quid est nutus nisi quidam sine uerbo corporalis actus indicare moliens nec exprimens uoluntatem, quidam suprema morte uoce suppressa mutus sermo morientum ? Nonne tibi uidetur huic similis esse populus Iudaeorum ita inrationabilis, ut actuum suorum non possit praestare rationem, qui in ultimo spei uitalis obitu constitutus uocem quam habebat amiserit, quae titubantis actu corporis signum uerbi cupiat explicare, non uerbum ? Mutus ergo populus sine ratione, sine uerbo. Cur enim tibi magis uideatur mutus esse qui sonum quam qui mysterium nescit ? Est profecto uox operum fideique clamor, sicut lectum est : *sanguis fratris tui ad me clamat*. Et ille clamat, qui in corde suo clamat per diem. Qui ergo cordis clamorem perdidit, perdidit linguae ; nam qui distinctionem fidei non tenet quomodo potest tenere uerborum ? Et ante quidem Moyses dixerat quia loqui non poterat, sed posteaquam dixit, uerbum accepit et honorum operum edidit claritatem. Ergo sicut Moyses typus populi
- 42 fuit et typus legis, ita etiam Zacharias tacuit. Singula itaque ut concurrant considerandum est, uerbum in utero, lex in silentio ; Iohannes appellatur et Zacharias loquitur, uerbum editur, lex absoluitur, sed legis absolutio uerbi est explicatio, et ideo qui dixerit uerbum loquitur, etiamsi ante

1. Le même mot peut signifier délier et abroger. La langue de Zacharie (figure de la Loi) est déliée : ce qui symbolise l'abrogation de la Loi, dont nous sommes affranchis et déliés.

la voix est pour la parole, non la parole pour la voix et, si cette parole n'agit pas en nous, la voix ne rend aucun son. La voix, c'est Jean, « voix qui crie dans le désert » ; le Christ est la parole : c'est cette parole qui agit et, dès lors, quand elle a cessé d'agir, soudain muette et privée d'inspiration, la langue de l'âme, pour ainsi dire, s'est tue. La Parole de Dieu est venue à nous et en nous ne se tait pas ; aussi bien le Juif ne peut plus dire ce que peut dire le chrétien : « Vous cherchez à mettre à l'épreuve Celui qui parle en moi, le Christ » (II Cor., XIII, 3).

41. « Et il leur faisait des signes. »

Zacharie demeura donc muet, et il leur faisait des signes. Qu'est-ce que le signe, sinon un geste du corps sans parole, qui s'efforce d'indiquer mais n'exprime pas la volonté ? C'est, lorsque les approches de la mort ont fait perdre la parole, le langage muet des mourants. Ne trouvez-vous pas que cela ressemble au peuple des Juifs ? Il est déraisonnable au point de ne pouvoir rendre raison de ses actes ; parvenu à l'ultime effacement de l'espoir qui le faisait vivre, il a perdu la parole qu'il avait et, par les gestes d'un corps chancelant, il voudrait formuler le signe de la parole, non la parole. Muet donc est ce peuple, sans raison, sans parole. Pourquoi en effet regarder celui qui ne sait parler comme plus muet que celui qui ignore le mystère ? Il y a certes un langage des œuvres et un cri de la foi, selon ce que nous lisons : « Le sang de ton frère crie vers moi » (Gen., IV, 10). Et celui-là crie, qui dans son cœur crie tout le jour (Ps. 87, 10). Qui a perdu le cri du cœur a perdu celui de la langue : car si l'on ne garde le discernement de la foi, comment garder celui des mots ? Moïse avait dit d'abord qu'il ne pouvait parler ; mais après l'avoir dit, il a reçu la parole et répandu l'éclat de ses œuvres bonnes. Ainsi, comme Moïse a été figure du peuple et figure de la Loi, de même aussi Zacharie s'est tu.

42. Il faut remarquer la convenance de chaque détail : la parole existe dans le sein, la Loi est silencieuse ; Jean est nommé et Zacharie parle ; la parole est proférée, la Loi est déliée ; mais la délivrance de la Loi, c'est l'expression de la parole : aussi celui qui a dit la parole parle,

non sit locutus. Ab angelo iubetur tacere Zaccharias, ab angelo uox premitur Iudaeorum; non enim humanae, sed diuinae hoc potestatis imperium est, ut non loquatur deo qui non credidit Christo. Et ideo credamus, ut loquamur, credat Iudaeus, ut loqui possit. Loquamur spiritu mysteria, intellegamus rationem sacrificiorum ueterum, aenigmata prophetarum. Mutus est qui non intellegit legem, mutus est qui non intellegit diuinarum seriem scripturarum; uox enim nostra fides est. Et ideo *malo in ecclesia quinque uerba mente mea loqui, ut alios instruam, quam decem milia uerborum in lingua*; linguae enim in signo sunt non fidelibus, sed infidelibus, prophetia autem non infidelibus, sed fidelibus.

43 *Post hos autem dies concepit Elisabet uxor eius et occultabat se mensibus quinque dicens: quid mihi sic fecit dominus in diebus, quibus respexit auferre obprobrium meum inter homines? Magna sanctis cura est uerecundiae, ut plerumque in ipsis pudor uotis sit, sicut hoc loco aduertimus sanctam Elisabet, quae utique filios habere cupiebat, occultantem se mensibus quinque. Quae causa occultationis nisi pudoris? Est enim unicuique officio praescripta aetas et quod tempore decet tempore non decet aeuque mutatio facti uniuscuiusque mutat saepe naturam. Sunt etiam ipsi quaedam tempora praescripta coniugio, quando dare operam liberis sit decorum, dum anni uigent, dum suscipiendorum liberorum spes est, dum generandi usus est in exemplo, copulae quoque usus in studio est. At uero ubi matura aeu senectus successerit et aetas regendis liberis habilior quam creandis, pudor est legitimi licet coitus indicia gestare et grauari alienae aetatis onere et tumescere alium non sui temporis fructu. Senes enim ab ipsa concluduntur aetate et iusto intemperantiae pudore reuocantur facere opera nuptiarum. Adulescentes ipsi plerumque filio-*

même s'il ne parlait pas auparavant. L'ange ordonne à Zacharie de se taire, l'ange enlève la parole aux Juifs: car c'est un ordre d'autorité non pas humaine mais divine, que nul ne parle à Dieu s'il ne croit pas au Christ. Ainsi croyons afin de parler; que le Juif croie afin de parler. Parlons spirituellement des mystères; comprenons le sens des sacrifices anciens, les énigmes des prophètes. Est muet celui qui ne comprend pas la Loi, est muet celui qui ne comprend pas l'enchaînement des divines Écritures; car notre voix, c'est notre foi. Aussi « j'aime mieux dire à l'assemblée cinq mots avec mon intelligence, afin d'instruire les autres, que dix mille mots en langue » (I Cor., XIV, 19); car les langues « sont un signe non pour les croyants mais pour les infidèles, tandis que la prophétie n'est pas pour les infidèles mais pour les croyants » (Ib., 22).

43. « Après ces jours, Élisabeth son épouse conçut et se tint cachée cinq mois; elle disait: Qu'est-ce que le Seigneur a fait pour moi, au jour où il Lui a plu de mettre fin à ma honte parmi les hommes? »

Les saints ont un grand souci de la réserve, au point que souvent ils éprouvent de la pudeur même de leurs désirs. C'est ce que nous remarquons ici pour sainte Élisabeth: elle désirait certes avoir des enfants, elle se tient cachée cinq mois. Pourquoi se cacher, sinon par pudeur?

C'est que pour chaque fonction il est un âge assigné; ce qui sied en un temps ne sied pas en un autre, et la différence des âges modifie souvent le caractère des actes. Il est pour le mariage lui-même un temps déterminé où il est honorable de songer aux enfants: dans la vigueur de l'âge, quand il y a espoir d'avoir des enfants, quand leur procréation est autorisée par l'exemple, quand l'union conjugale est objet de désir. Mais une fois arrivée la maturité de l'âge avancé, plus apte à régenter les enfants qu'à les engendrer, on a honte de porter les marques d'une union même légitime, de soutenir un fardeau qui est d'un autre âge, et d'entrailles gonflées d'un fruit hors de saison. Les vieillards en effet sont captifs de leur âge même, et une juste honte d'être intempestifs les retient de vaquer aux œuvres du mariage. Les adolescents eux-mêmes mettent

rum uota praetendunt et excusandum arbitrantur aetatis calorem generationis adfectu. Quanto magis senibus agere turpe est quod adulescentibus pudor est confiteri ! Quin etiam ipsi iuuenes, sobria timore diuino corda qui temperant, suscepta plerumque subole renuntiant operibus

44 iuuentutis. Et quid mirum de hominibus, si pecudes quoque muto quodam opere loquuntur generandi sibi studium, non desiderium esse coeundi ? Siquidem ubi semel grauem aluum sibi senserint et genitali aruo semen receptum, iam nec concubitu indulgent nec lasciuiam amantis, sed curam parentis adsumunt. At uero homines nec conceptis nec deo parcunt : illos contaminant, hunc exasperant. *Priusquam te inquit formarem in utero, noui te et in uulua matris sanctificauit te.* Ad cohibendam petulantiam tuam manus quasdam tui auctoris in utero hominem formantis aduertis. Ille operatur, et tu sacri uteri secretum incestas libidine ? uel pecudem imitare uel deum uerere. Et quid de pecudibus loquar ? Terra ipsa a generandi opere saepe requiescit et, si impatienti hominum studio iactis frequenter seminibus occupetur, inpuentiam multat agricolae, fecunditatem sterilitate conmutat. Ita quidam in ipsis elementis ac pecudibus ab usu non cessare generandi naturae pudor est. Merito ergo sancta Elisabet erubescibat gratiam, etsi non recognosceret culpam. Nam etsi concepit de uiro — neque enim aliter de hominis ortu fas est credere — tamen partus sui erubescibat aetatem. Et rursus caruisse se gaudebat obprobrio ; pudor est enim feminis nuptiarum praemia non habere, quibus haec sola est causa nubendi. Hoc igitur obprobrium consolatur sui pudore sublatum, eo pudore, ut dixi, quod pudebat eam propter aetatem. Unde intellegi potest quia iam non conueniebant inter se concubitu coniugali ; neque enim ea quae senilem

1. Réminiscence verbale de *Géorgiques*, III, 136.

souvent en avant le désir d'avoir des enfants et croient excuser la chaleur de leur âge par l'attrait d'engendrer : combien y a-t-il plus de honte pour les vieillards à faire ce que les adolescents rougissent d'avouer ! Et même les jeunes gens dont la crainte de Dieu calme et modère le cœur, renoncent souvent, dès qu'ils ont une postérité, aux œuvres de la jeunesse. 44. Est-ce surprenant chez les humains, quand les animaux eux-mêmes nous disent, par leur conduite muette, qu'ils ont le souci d'engendrer, non le désir de s'accoupler ? Car une fois qu'ils sentent leur sein plus lourd et la semence reçue dans la terre des entrailles¹, ils ne se livrent plus au commerce charnel et ne cultivent plus l'abandon de l'amour mais les soins de la paternité. Les humains, eux, n'ont égard ni pour les enfants ni pour Dieu ; ils souillent ceux-là, ils irritent celui-ci. « Avant, dit-il, de te former dans les entrailles, je te connaissais, et dès le sein maternel je t'ai sanctifié » (*Jér.*, I, 5). Pour contenir votre emportement, vous voyez pour ainsi dire les mains de votre Créateur façonnant l'homme dans les entrailles. Il travaille, et ce mystère sacré des entrailles, vous le profanez, vous, par votre passion ? Imitez du moins les bêtes, ou respectez Dieu. Et que dis-je, les bêtes ? La terre même se repose souvent de l'œuvre de génération et, si l'ardeur impatiente des hommes l'accable de semailles répétées, elle châtie la témérité du cultivateur, elle mue sa fécondité en stérilité. Ainsi les éléments eux-mêmes et les bêtes ont une honte naturelle à ne pas interrompre l'œuvre de génération.

45. C'est donc à juste titre que sainte Élisabeth rougissait de sa grâce, sans se reconnaître en faute. Bien qu'ayant conçu d'un homme — il n'est pas permis de penser autrement d'une naissance humaine — elle rougissait pourtant de l'âge où elle enfantait et en même temps se réjouissait de voir finir son affront : car c'est une honte pour les femmes de n'avoir pas la récompense des noces, puisque c'est leur seule raison de se marier. Elle se consolait donc en voyant son affront finir au prix de sa honte : cette honte dont j'ai parlé, la honte qu'elle avait à cause de son âge.

Tout ceci donne à entendre qu'ils n'avaient plus entre eux de relations conjugales : car si elle n'avait pas rougi

non erubesceret coitum erubesceret partum ; et tamen erubescit onus parentis, quamdiu nescit mysterium religionis. Illa quae occultabat se, quia conceperat filium, iactare se coepit, quia generabat prophetam, et quae erubescerat ante benedicit et quae dubitabat ante firmatur. *46* *Ecce enim, inquit, ut uox salutationis tuae facta est in auribus meis, exsultavit in gaudio infans in utero meo.* Itaque magna uoce clamauit, ubi domini sensit aduentum, quia religiosum credidit partum ; nulla enim causa erat pudoris, ubi prophetae ortus datae, non adfectatae fidem generationis adscisceret.

du commerce d'un vieillard, elle n'eût pas rougi d'enfanter ; et pourtant elle rougit de son fardeau maternel, tant qu'elle en ignore le mystère religieux. *46.* Elle qui se cachait parce qu'elle avait conçu un fils, en vint à se féliciter d'enfanter un prophète. Elle rougissait auparavant, elle rend grâces ; elle doutait, la voilà affermie : « Car, dit-elle, dès que le son de votre salut a retenti à mes oreilles, la joie a fait tressaillir l'enfant dans mon sein. » Aussi a-t-elle poussé un grand cri lorsqu'elle a senti l'arrivée du Seigneur, parce qu'elle a cru à la sainteté de son enfantement ; il n'y avait pas sujet de honte, du moment que la naissance d'un prophète faisait foi que sa génération avait été accordée, non recherchée.

LIBER SECVNDVS

1 *Eodem autem tempore missus est angelus Gabrihel a domino in ciuitatem Galilaeae, cui nomen Nazareth, ad uirginem desponsatam uiro, cui nomen erat Ioseph, de domo Dauid, et nomen uirginis Maria. Latent quidem diuina mysteria nec facile iuxta propheticum dictum quisquam hominum potest scire consilium dei, sed tamen ex ceteris factis atque praeceptis domini salutaris possumus intellegere et hoc perpensoris fuisse consilii, quod ea potissimum lecta est, ut dominum pareret, quae erat desponsata uiro. Cur autem non antequam desponsaretur inpleta est? Fortasse ne diceretur quod conceperat ex adulterio. Et bene utrumque posuit scriptura, ut et desponsata esset et uirgo: uirgo, ut expers uirilii consorti uideretur, desponsata, ne temeratae uirginitatis adureretur infamia, cui grauis alius corruptelae uideretur insigne praeferre. Maluit autem dominus aliquos de suo ortu quam de matris pudore dubitare — sciebat enim teneram esse uirginis uerecundiam et lubricam famam pudoris — nec putauit ortus sui fidem matris iniuriis adstruendam. Seruatur itaque sanctae Mariae sicut pudore integra ita inuiolabilis opinione uirginitas; oportet enim sanctos et ab his testimonium habere qui foris sunt, nec decuit sinistra uirginibus opinione uiuentibus uelamen excusationis relinqui, quod infamata mater quoque domini uideretur. Quid autem Iudaeis, quid Herodi posset adscribi, si natum uiderentur ex adulterio*

LIVRE II

Luc, I, 26-38. « En ce même temps l'ange Gabriel fut envoyé par le Seigneur dans une ville de Galilée nommée Nazareth, à une vierge qu'avait épousée un homme du nom de Joseph, de la maison de David; et la vierge se nommait Marie. »

1. Sans doute les mystères divins sont cachés et, comme l'a dit le prophète, il n'est pas facile à l'homme, quel qu'il soit, d'arriver à connaître les desseins de Dieu (*Is.*, XL, 13). Pourtant l'ensemble des actions et des enseignements de notre Seigneur et Sauveur nous donne à entendre qu'un dessein bien arrêté a fait choisir de préférence, pour enfantier le Seigneur, celle qui avait épousé un homme. Mais pourquoi ne fut-elle pas rendue mère avant ses épousailles? Peut-être pour qu'on ne pût dire qu'elle avait conçu dans l'adultère. Et l'Écriture, fort à propos, a indiqué ces deux choses; elle était épouse et vierge; vierge, ce qui la montre exempte de tout rapport avec un homme; épouse, pour soustraire au stigmate infamant d'une virginité perdue celle dont la grossesse eût semblé manifester la déchéance. Et le Seigneur a mieux aimé laisser certains mettre en doute son origine plutôt que la pureté de sa Mère: il savait combien délicat est l'honneur d'une vierge, combien fragile son renom de pureté; et il n'a pas jugé à propos d'établir la vérité de son origine aux dépens de sa Mère. Ainsi fut préservée la virginité de sainte Marie, sans détriment pour sa pureté, sans atteinte à sa réputation; car les saints doivent avoir bonne réputation même auprès des gens du dehors (*I Tim.*, III, 7), et il ne convenait pas de laisser aux vierges dont la conduite est en fâcheux renom le couvert et l'excuse de voir diffamée jusqu'à la Mère du Seigneur. 2. Puis que reprocher aux Juifs, à Hérode, s'ils avaient semblé poursuivre l'enfant d'un

persecuti? Quemadmodum autem ipse diceret: *non ueni legem soluere, sed implere*, si uideretur coepisse a legis iniuria, cum partus innuptae lege damnetur? Quin etiam locupletior testis pudoris maritus adhibetur, qui posset et dolere iniuriam et uindicare obprobrium, si non agnosceret sacramentum. Quid quod etiam fides Mariae uerbis maior adsciscitur et mendacii causa remouetur? Uideretur enim culpam obumbrare uoluisse mendacio innupta praegnas. Causam autem mentiendi indesponsata habuit, desponsata non habuit, cum coniugii praemium et gratia nuptiarum partus sit feminarum. Non mediocris quoque causa est, ut uirginitas Mariae falleret principem mundi, qui cum desponsatam uiro cerneret, partum non potuit habere suspectum. Fallendi autem principis mundi fuisse consilium ipsius domini uerba declarant, cum apostoli iubentur tacere de Christo, cum sanati prohibentur gloriarum de remedio, cum daemones praecipuntur silere de dei filio. Fallendi, ut dixi, principis mundi fuisse consilium etiam apostolus declarauit dicens: *sed loquimur dei sapientiam in mysterio absconditam, quam nemo principum istius saeculi cognouit. Si enim cognouissent, numquam dominum maiestatis crucifixissent*, hoc est: numquam me redimi domini morte fecissent. Fefellit ergo pro nobis, fefellit ut uinceret, fefellit diabolus, cum temptaretur, cum rogaretur, cum dei filius diceretur, ut nusquam diuinitatem propriam fateretur. Sed tamen magis fefellit principem saeculi; diabolus enim etsi aliquando

1. L'extrême concision de S. Ambroise rend ici sa pensée obscure. Il suppose la Vierge ayant à expliquer sa maternité et recourant à l'explication du miracle: si elle est sans époux, on la soupçonnera de vouloir couvrir une faute en faisant intervenir le merveilleux; mais si elle est en pouvoit d'époux, elle n'a pas besoin de justifier une maternité qui paraît dans l'ordre aux yeux de tous; dès lors, si elle l'explique par une intervention miraculeuse, ce n'est pas « pour les besoins de la cause », et il y a plus d'apparence qu'elle dise la vérité.

2. Très en faveur à l'époque patristique, l'idée d'une partie engagée entre Dieu et le démon pour la possession de l'homme a été de plus en plus délaissée

adultère? Et comment Lui-même eût-il dit: « Je ne suis pas venu détruire la Loi, mais l'accomplir » (*Matth.*, V, 17), s'il avait paru commencer par une atteinte à la Loi, puisque l'enfantement hors mariage est condamné par la Loi? Mieux encore, la pureté trouve un témoin de toute sûreté: un mari, en mesure et de ressentir l'injure et de venger l'affront, s'il n'avait reconnu un mystère. Ajoutons encore que cela donne plus de crédit aux paroles de Marie et lui épargne tout sujet de mentir¹: car elle eût semblé vouloir couvrir sa faute par un mensonge, si sans mariage elle eût été enceinte; elle aurait eu sujet de mentir, n'étant pas épouse; épouse, elle n'en avait pas, puisque la récompense du mariage et le bienfait des noces, c'est, pour les femmes, la fécondité.

3. Autre raison, qui n'est pas négligeable: la virginité de Marie devait tromper le prince du monde², qui, la voyant unie à un époux, n'a pu se méfier de son enfantement. Qu'il y ait eu intention de tromper le prince du monde, les paroles mêmes du Seigneur le proclament, quand Il commande aux Apôtres de ne pas parler du Christ (*Matth.*, XVI, 20), interdit à ceux qu'Il guérit de publier leur guérison (*ib.*, VIII, 4), ordonne aux démons de ne point parler du Fils de Dieu (*Lc.*, IV, 35). Qu'il y ait eu, comme je l'ai dit, intention de tromper le prince du monde, l'Apôtre à son tour l'a proclamé: « Nous prêchons, dit-il, la sagesse de Dieu cachée dans le mystère, que nul des princes de ce monde n'a connue; car, s'ils l'avaient connue, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur de majesté » (*I Cor.*, II, 7 sqq.): autrement dit, jamais ils n'auraient fait que je sois racheté par la mort du Seigneur. Il l'a donc trompé pour nous, Il l'a trompé pour le vaincre; Il a trompé le diable quand celui-ci le tentait, quand il le priait, quand il l'appelait Fils de Dieu, ne convenant jamais de sa propre divinité. Pourtant Il a plus encore trompé le prince de ce monde³: car le diable, malgré un

par les âges suivants et n'a plus guère cours aujourd'hui parmi les théologiens.

3. Volontiers on lirait le pluriel, comme quelques lignes plus bas: car ce n'est plus le diable qui est ici désigné, mais les pouvoirs humains.

dubitavit, cum diceret : *si filius dei es, mitte te deorsum*, tamen uel sero cognouit et discessit ab eo. Cognouerunt et daemones, qui dicebant : nouimus qui sis, Iesus, filius dei. *Quid uenisti ante tempus torquere nos ?* Et ideo uenisse cognouerunt, quia praecognitum habebant esse uenturum. Principes autem saeculi non cognouisse, quo maiore possumus quam apostolicae sententiae probare documento : *si enim cognouissent, numquam dominum maiestatis crucifixissent ?* Daemonum enim malitia facile etiam occulta deprehendit, at uero qui saecularibus uanitatibus occupantur scire diuina non possunt.

- 4 Bene autem sibi diuiserunt euangelistae, ut sanctus Matthaeus Ioseph ab angelo moneri induceret ne dimitteret Mariam, Lucas illic euangelista testimonium ferret quod non conuenissent, hic ipsa Maria fateretur, cum dicit angelo : *quomodo fiet istud, quoniam uirum non cognoui ?* Sed et ipse sanctus Lucas uirginem declarauit dicens : *et nomen uirginis Maria*, et propheta edocuit, qui ait : *ecce uirgo in utero accipiet*, et Ioseph designauit, qui quoniam praegnatam uidebat quam non cognouerat dimittere gestiebat, et dominus ipse in cruce positus manifestauit, cum dicit matri : *mulier, ecce filius tuus*, deinde discipulo : *ecce mater tua*. Etiam uterque testatus est, discipulus et mater, quia *ex illa hora suscepit eam discipulus in sua*. Utique si conuenissent, numquam uirum proprium reliquisset, nec uir eam iustus a se discedere passus esset. Quomodo autem dominus diuortium praecepisset, cum ipsius sit sententia quia nemo dimittere debet uxorem excepta causa
- 5 fornicationis ? Pulchre autem docuit sanctus Matthaeus quid facere debeat iustus, qui probrum coniugis deprehenderit, ut incruentum ab homicidio, castum ab adulte-

1. On est en droit de se demander quelle valeur a l'argument ; car enfin, si le Seigneur mourant sur la Croix confie sa Mère à saint Jean, l'explication la plus simple, et la plus communément admise, est que S. Joseph était mort avant le Calvaire ; s'il eût été encore en vie, rien ne s'opposait à ce

moment d'incertitude, quand il disait : « Si tu es Fils de Dieu, jette-toi en bas » (*Math.*, IV, 6), a du moins fini par le reconnaître et s'est retiré de lui ; les démons aussi l'ont connu, puisqu'ils disaient : « Nous savons qui tu es, Jésus, le Fils de Dieu ; pourquoi es-tu venu avant le temps nous torturer ? » (*Math.*, VIII, 29) ; et ils ont reconnu sa venue précisément parce qu'ils savaient d'avance qu'Il viendrait. Mais les princes de ce monde ne l'ont pas connu ; quelle meilleure preuve pouvons-nous alléguer que le texte de l'Apôtre : « S'ils l'avaient connu, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur de majesté ? » En effet, la malice des démons arrive à pénétrer même les choses cachées, mais ceux qu'absorbent les vanités du monde ne sauraient connaître les choses de Dieu.

4. Il y a eu répartition heureuse entre les évangélistes. S. Matthieu nous montre Joseph averti par l'ange de ne pas renvoyer Marie, l'évangéliste Luc témoigne par ailleurs qu'ils ne s'étaient pas unis (*Lc*, I, 27) et Marie elle-même le reconnaît ici, quand elle dit à l'ange : « comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? » mais de plus S. Luc même la proclame vierge en disant : « Et la vierge se nommait Marie », et le prophète nous l'avait appris par ces paroles : « Voici qu'une vierge va concevoir » (*Is.*, VII, 14) ; Joseph aussi l'a montré, puisque, voyant la grossesse de celle qu'il n'avait pas connue, il s'appretait à la congédier ; et le Seigneur Lui-même, sur la croix, l'a rendu manifeste en disant à sa Mère : « Femme, voici votre fils », puis au disciple : « Voici votre mère » ; même l'un et l'autre, le disciple et la mère, en sont témoins, puisqu'« à partir de cette heure le disciple la prit chez lui » (*Jn*, XIX, 26 sqq.). S'il y avait eu union, jamais à coup sûr elle n'eût quitté son époux, et cet homme juste n'aurait pas souffert qu'elle s'éloignât. Comment d'ailleurs le Seigneur aurait-il prescrit ce divorce, ayant lui-même prononcé que nul ne doit répudier son épouse sauf le cas de fornication ? 5. Quant à S. Matthieu, il montre bien ce que doit faire un juste qui constate la faute de son épouse, pour se garder innocent d'un homicide, pur d'un

qu'il continuât auprès de Marie son rôle d'époux légal et de protecteur naturel. Cf. Livre X, 133 et note.

rio praestare se debeat; qui enim coniungitur meretrici unum corpus est. Ergo ubique in Ioseph iusti gratia et persona seruat, ut testis ornatur; os enim iusti mendacium nescit et lingua eius loquitur iudicium, iudicium eius loquitur ueritatem. Nec te moueat quod frequenter scriptura coniugem dicit; non enim uirginitatis ereptio, sed coniugii testificatio, nuptiarum celebratio declaratur. Denique quam non accepit nemo dimittit et ideo qui uolebat dimittere fatebatur acceptam. Simul etiam mouere non debet quod ait euangelista: *non cognouit eam, donec peperit filium*; illud enim uel idioma scripturae est — sicut habes alibi: *et donec senescatis, ego sum*. Numquid post illorum senectutem deus esse desiuit? Et in psalmo: *dixit dominus domino meo: sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabillum pedum tuorum*. Numquid postea non sedebit? — uel quia qui causam agit satis putat quod causae est dicere, redundantia non requirit; satis enim est ei ut causam susceptam adstruat, incidentem differat. Et ideo qui incarnationis incorruptum suscepit probare mysterium non putauit uberius persequendum uirginitatis Mariae testimonium, ne defensor magis uirginis quam adsertor mysterii crederetur. Certe quando iustum docuit Ioseph, satis declarauit quod sancti spiritus templum, **7** matrem domini, uterum mysterii uiolare non potuit. Didicimus seriem ueritatis, didicimus consilium: discamus et mysterium. Bene desponsata, sed uirgo, quia est ecclesiae typus, quae est immaculata, sed nupta. Concepit nos uirgo de spiritu, parit nos uirgo sine gemitu. Et ideo fortasse sancta Maria alii nupta, ab alio repleta, quia et singulae ecclesiae spiritu quidem replentur et gratia, iunguntur tamen ad temporalis speciem sacerdotis.

adultère; car « qui s'unit à une débauchée n'est qu'un corps avec elle » (I Cor., VI, 16). Ainsi, en toute circonstance, Joseph garde le mérite et fait figure de juste, ce qui relève son témoignage; car la bouche du juste ignore le mensonge et sa langue parle justice, son jugement profère la vérité.

Ne soyez pas ému si l'Écriture l'appelle souvent épouse: elle n'exprime pas la perte de sa virginité, mais témoigne des épousailles et de la célébration des noces; aussi bien nul ne répudie celle qu'il n'a pas prise pour épouse: donc vouloir la répudier, c'est reconnaître qu'il l'avait épousée. **6.** Il ne faut pas davantage s'émouvoir des paroles de l'évangéliste: « Il n'eut pas de rapports avec elle jusqu'à ce qu'elle mit au monde un fils » (Matth., I, 25). Ou bien c'est là une locution scripturaire que vous rencontrez ailleurs: « Jusqu'à votre vieillesse, je suis » (Is., XLVI, 4); est-ce qu'après leur vieillesse Dieu a cessé d'être? Et dans le psaume: « Le Seigneur a dit à mon Seigneur: asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds » (Ps. 109, 1); serait-ce qu'après cela Il ne sera plus assis? Ou bien encore, c'est qu'en plaidant une cause on estime suffisant de dire ce qui a trait à la cause et on ne s'enquiert pas du surplus; il suffit en effet de traiter la cause dont on s'est chargé, en ajournant l'incident. Ayant donc entrepris de montrer que le mystère de l'Incarnation fut exempt de tout commerce charnel, on n'a pas cru devoir pousser plus loin l'attestation de la virginité de Marie, pour ne point sembler défendre la Vierge plus qu'affirmer le mystère. Certes, en nous apprenant que Joseph était juste, on indique suffisamment qu'il n'a pu profaner le Temple de l'Esprit Saint, la Mère du Seigneur, le sein consacré par le mystère.

7. Nous avons appris l'ordre des faits, nous en avons appris le dessein; apprenons-en également le mystère. Il est bien qu'elle ait été épouse, mais vierge, puisqu'elle figure l'Église, qui est sans tache, mais épouse: vierge elle nous a conçus de l'Esprit, vierge elle nous enfante sans douleur. Peut-être aussi sainte Marie a-t-elle été rendue féconde par un autre que son époux parce que les églises particulières, fécondées par l'Esprit et la grâce, sont unies visiblement à un pontife mortel.

- 8 *Et ingressus ad eam angelus dixit : haue, gratia plena, dominus tecum, benedicta tu inter mulieres. Ipsa autem, ut uidit eum, mota est in introitu eius. Disce uirginem moribus, disce uirginem uerecundia, disce uirginem oraculo, disce mysterio. Trepidare uirginum est et ad omnes uiri ingressus pauere, omnes uiri adfatus uereri. Discant mulieres propositum pudoris imitari. Sola in penetralibus, quam nemo uirorum uideret, solus angelus repperiret : sola sine comite, sola sine teste, ne quo degeneri deprauaretur adfatu, ab angelo salutatur. Disce, uirgo, uerborum uitare lasciuiam ; Maria etiam salutationem angeli uerebatur. Erat tamen inquit cogitans qualis esset haec salutatione, et ideo cum uerecundia, quia pauebat, cum prudentia, quia benedictionis nouam formulam mirabatur, quae nusquam lecta est, nusquam ante conperta. Soli Mariae haec saluatio seruabatur ; bene enim sola gratia plena dicitur, quae sola gratiam quam nulla alia meruerat consecuta est, ut gratiae repleretur auctore. Erubescibat ergo Maria, erubescibat etiam Elisabet, et ideo cognoscamus quid intersit inter mulieris et uirginis uerecundiam. Illa de causa erubescibat, haec per uerecundiam ; in muliere modus pudoris adhibetur, in uirgine pudoris augetur gratia.*
- 9 *Et ait ei angelus domini : ne timeas, Maria ; inuenisti enim gratiam apud deum. Et ecce concipies in utero et paries filium et uocabis nomen eius Iesum. Hic erit magnus. Dicitur est quidem etiam de Iohanne ab angelo quia erit magnus, sed ille quasi homo magnus hic quasi deus magnus ; magnus enim dominus et laudabilis nimis et magnitudinis eius non est finis. Et uere et ille magnus, quia maior inter*

1. Élisabeth s'est retirée pendant cinq mois (Lc, I, 24) : c'est à quoi fait allusion S. Ambroise en disant qu'on marque une mesure pour la honte pudique de cette femme mariée. La rougeur de la Vierge Marie est charmante, gracieuse ; mais le mot de grâce a diverses acceptions, et sa rencontre a évoqué chez S. Ambroise une opposition, qui lui est familière, entre la Loi, caractérisée par les préceptes mesurés, et la grâce, qui déborde toutes les

8. « Et l'abordant, l'ange lui dit : Je vous salue pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre les femmes. Mais elle, à sa vue, fut troublée de son entrée. »

Reconnaissez la Vierge à sa conduite, reconnaissez la Vierge à sa modestie, reconnaissez la Vierge à ses paroles, reconnaissez-la au mystère. C'est le fait des vierges d'être troublées et intimidées chaque fois qu'un homme les aborde, de redouter toute conversation avec un homme. Que les femmes apprennent à imiter ce parti pris de modestie : seule en sa retraite, pour que nul homme ne la vît, que seul l'ange la trouvât ; seule, sans compagnon, seule, sans témoin, pour ne pas s'amoindrir en des entretiens vulgaires, elle est saluée par l'ange. Apprenez, vierge, à éviter les paroles peu retenues : Marie redoutait le salut même de l'ange : « Elle, cependant, en était à se demander quel était ce salut » ; 9. par modestie, car elle était troublée ; par prudence, car elle était surprise de cette formule nouvelle de bénédiction, qui ne se lisait nulle part, ne s'était nulle part rencontrée jusque-là. A la seule Marie ce salut était réservé : seule, en effet, elle est justement appelée pleine de grâce, ayant seule obtenu cette grâce, que nulle autre n'avait reçue, d'être remplie de l'Auteur de la grâce.

Ainsi Marie rougissait, Élisabeth aussi rougissait. Apprenons donc ce qui distingue la modestie de la femme de celle de la vierge. Celle-là rougissait en ayant sujet, celle-ci par modestie. Pour la femme on indique une mesure à sa pudeur ; chez la vierge la pudeur épanouit sa grâce¹.

10. « Et l'ange du Seigneur lui dit : Ne craignez pas, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Voici que vous allez concevoir en votre sein et enfanter un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus. Il sera grand. »

Sans doute l'ange a dit également de Jean : « il sera grand » ; mais lui est grand comme peut l'être un homme, celui-ci grand comme étant Dieu ; car « le Seigneur est grand, digne de toute louange, et sa grandeur n'a pas de limite » (Ps. 144, 3). Et il est bien vrai que cet autre fut

mesures. C'est ainsi que plus tard il interprétera la parabole de la lumière et du boisseau. Ici le thème ne fait qu'affleurer sous le texte.

- natos mulierum propheta Iohanne Baptista nemo est. Habet tamen maiorem, quia qui minor est in regno dei maior est illo. Magnus autem Iohannes, sed coram domino, et magnus Iohannes unum et siceram non bibit, hic cum publicanis et peccatoribus manducat et bibit. Ille abstinentia meritum colligat, cui potentia nulla naturae, Christus autem, cui naturaliter suppetebat delicta donare, cur eos declinaret, quos abstinentibus poterat praestare meliores ?*
- 11** Simul mystice non dedignatur eorum conuiuium, quibus daturus est sacramentum. Hic ergo manducat, ille ieiunat, utriusque populi typus : in illo ieiunat, in hoc pascitur. Sed ieiunauit et Christus, ne praeceptum declinaret, manducauit cum peccatoribus, ut gratiam cerneret, agnosceret potestatem. Magnus ergo et Iohannes, sed huius magnitudo habet principium, habet finem, dominus autem Iesus idem est *finis atque principium*, idem *primus et nouissimus*.
- 12** *simus*. Nihil ante primum, nihil ultra nouissimum. Neque te generationis humanae consuetudo in uitium trahat, ut putes non primum esse, quia filius est. Sequere scripturas, ut errare non possis. Primus filius dicitur. Lectum est etiam quia et solus pater, *qui solus habet immortalitatem et lucem habitat inaccessibilem*, sicut legisti : *et inmortali soli deo*, sed neque primus ante patrem neque solus sine filio. Si alterum negas, alterum adstruis : utrumque sequere et utrumque confirmas. Non dixit : 'ego prior et ego posterior', sed : *ego primus et ego nouissimus*. Primus est filius et ideo coaeternus ; habet enim patrem, cum quo sit aeternus. Audeo dicere : 'primus est filius sed solus non est', et bene dico et religiose dico. Quid erigitis ad impietatem,

1. Allusion, semble-t-il, à ceux qui, comme les Ariens, sont préoccupés de revendiquer la paternité de la première Personne au point de ne pouvoir reconnaître l'éternité de la seconde. C'est prouver l'une au détriment de l'autre. Non, dit l'évêque de Milan : affirmez à la fois que le Fils est premier, c'est-à-dire éternel, mais sans être antérieur au Père ; et que le Père est seul Dieu, mais non pas sans Fils. Les deux vérités se confirment au lieu de se

grand, puisqu'« il n'existe point, parmi les enfants des femmes, de prophète plus grand que Jean-Baptiste » (*Lc*, VII, 28). Pourtant il a plus grand que lui, car « le plus petit au Royaume des cieux est plus grand que lui » (*Ib.*). Jean est grand, mais devant le Seigneur. Et Jean, si grand, n'a bu ni vin ni boisson enivrante ; celui-ci mange et boit avec les publicains et les pécheurs (*Mc*, II, 16). A celui-là d'attendre son mérite de l'abstinence, n'ayant nul pouvoir par nature ; mais le Christ, qui par nature avait le pouvoir de remettre les péchés, pourquoi eût-Il évité ceux qu'Il pouvait rendre meilleurs que les abstinents ?

11. Il y a là aussi un mystère : Il ne refuse pas d'être leur convive, devant leur donner son sacrement. L'un donc mange, l'autre jeûne : figure des deux peuples, dont l'un jeûne en celui-là, l'autre est nourri en celui-ci. D'ailleurs le Christ a également jeûné, pour que vous n'esquiez pas le précepte ; Il a mangé avec les pécheurs, pour vous montrer sa grâce, vous faire reconnaître sa puissance.

Donc Jean aussi est grand, mais sa grandeur a un principe, a une fin, tandis que le Seigneur Jésus est à la fois fin et principe, à la fois premier et dernier (*Apoc.*, XXII, 13). Rien avant ce premier, rien au-delà de ce dernier. **12.** Et que les lois de la génération humaine ne vous entraînent pas à cette erreur de croire qu'Il n'est pas premier puisqu'Il est Fils. Attachez-vous aux Écritures : vous ne pouvez errer. Le Fils est appelé premier. On lit également que le Père est seul : « seul Il possède l'immortalité et habite la lumière inaccessible » (*I Tim.*, VI, 16) ; de même vous avez lu : « Et au seul Dieu immortel » (*I Tim.*, I, 17). Mais Il n'est pas premier avant le Père, et celui-ci n'est pas seul sans Fils. Si vous niez l'un, vous prouvez l'autre : retenez l'un et l'autre, et vous les confirmez tous deux¹. Il n'a pas dit : « Je suis antérieur et je viens ensuite », mais : « Je suis le premier et je suis le dernier ». Le Fils est premier, et par conséquent coéternel : car Il a un Père avec qui Il est éternel. J'ose le dire : le Fils est le premier, mais Il n'est pas seul ; et je dis bien et je dis pieusement.

détruire : on ne peut mieux établir la paternité du Père qu'en montrant son Fils toujours avec Lui, la prérogative du Fils que s'Il a toujours été Fils.

haeretici, aures ? Laqueos quos tenditis incidistis. Primus est filius et solus non est : primus, quia cum patre semper, solus non est, quia sine patre numquam est. Non ego hoc dico, sed ipse dixit : *et non sum solus, quia pater mecum est. Solus pater, quia unus deus, solus pater, quia sola diuinitas patris et filii et spiritus sancti, et quod unum est solum est. Solus pater, solus unigenitus, solus et spiritus sanctus; neque enim qui filius et pater, aut qui pater et filius, aut qui spiritus sanctus et filius. Alius pater, alius filius, alius spiritus sanctus; legimus enim: rogabo patrem, et alium paraclitum dabit uobis. Solus pater, quia unus deus, ex quo omnia, solus filius, quia unus dominus, per quem omnia. Solum diuinitas facit, generatio et patrem testificatur et filium, ut nusquam filius sine patre aut pater uideatur esse sine filio. Ergo nec solus, quia non solus immortalis, nec solus lucem habitat inaccessibilem, quia deum nemo uidit umquam nisi unigenitus filius, qui est in sinu patris, qui sedet ad dexteram patris. Et huic quidam audent dicere inaccessibilem lucem esse, quam habitat pater. Numquid lux melior patre ? Quae autem lux inaccessibilis ei cui non est inaccessibilis pater, et ipse lux uera et genitor lucis aeternae, de qua dictum est : *erat lux uera, quae inluminat omnem hominem uenientem in hunc mundum* ? Uide ne illa sit lux inaccessibilis, quam habitat pater, habitat et filius, quia pater in filio et filius*

13 in patre. Bene ergo magnus ; late enim funditur dei uirtus, late caelestis substantiae magnitudo porrigitur. Nihil praescriptum, nihil circumscriptum, nihil emensum, nihil dimensum trinitas habet. Non loco clauditur, non opinione comprehenditur, non aestimatione concluditur, non aetate

1. Sur la parenté de ces formules avec le Symbole Quicumque, cf. Introduction, p. 26-27.

Pourquoi dresser une oreille impie, hérétiques ? Les filets que vous avez tendus, vous y êtes tombés. Le Fils est premier, et Il n'est pas seul : premier, parce que depuis toujours avec le Père, Il n'est pas seul, parce qu'Il n'est jamais sans le Père. Ce n'est pas moi qui le dis, mais bien Lui qui a dit : « Et je ne suis pas seul, parce que le Père est avec moi » (*Jn, XVI, 32*). Le Père est seul, parce qu'il n'y a qu'un Dieu ; le Père est seul, parce qu'il y a une seule divinité du Père, du Fils et de l'Esprit Saint, et qu'être unique, c'est être seul. Le Père est seul, seul le Fils unique, seul aussi l'Esprit Saint : car ni celui qui est Fils n'est également Père, ni celui qui est Père également Fils, ni celui qui est Esprit Saint également Fils. Autre est le Père, autre le Fils, autre l'Esprit Saint¹ ; car nous lisons : « Je prierai mon Père et il vous donnera un autre Paraclét » (*Jn, XIV, 16*). Le Père est seul, car il n'y a qu'un Dieu, de qui tout procède ; le Fils est seul, car il n'y a qu'un Seigneur, par qui tout existe (cf. *I Cor., VIII, 6*). Être seul est le fait de la divinité ; la génération atteste qu'il y a Père et Fils, en sorte que jamais on ne voie le Fils être sans Père ou le Père sans Fils. Donc (le Père) n'est pas seul, car Il n'est pas seul immortel ; Il n'est pas seul à habiter la lumière inaccessible, puisque « personne n'a jamais vu Dieu, sinon le Fils unique qui est dans le sein du Père » (*Jn, I, 18*), qui siège à la droite du Père. Et il s'en trouve pour dire qu'Il n'a pas accès à la lumière qu'habite le Père ! Est-ce que la lumière vaut mieux que le Père ? Alors quelle lumière est inaccessible à Celui pour qui le Père n'est pas inaccessible ? C'est Lui la lumière véritable et l'auteur de la lumière éternelle, dont il est dit : « Il était la lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde » (*Jn, I, 9*). Voyez si ce ne serait pas là cette lumière inaccessible qu'habite le Père, qu'habite également le Fils, puisque le Père est dans le Fils et le Fils dans le Père.

13. Donc Il est vraiment grand : car la puissance de Dieu est largement répandue, la grandeur de la nature divine s'étend largement. La Trinité n'a nulle borne, nulles frontières, nulle mesure, nulle dimension ; nul lieu ne la renferme, nulle pensée ne l'embrasse, nul calcul ne l'éva-

uariatur. Dedit quidem dominus Iesus hominibus magnitudinem ; *in omnem enim terram exiuit sonus eorum et in fines orbis terrae uerba eorum*, non in fines tamen mundi, non in fines caeli, non ultra caelos. At uero *in domino Iesu omnia condita sunt in caelis et in terra, uisibilia et inuisibilia, et ipse est ante omnis et omnia in ipso constant*. Caelum aspice, Iesus illic est ; terram intueri, Iesus adest ; ascende uerbo in caelum, descende uerbo in infernum, Iesus adest. Etenim si ascenderis in caelum, Iesus illic est ; si descenderis in infernum, adest. Hodie cum loquor, mecum est, intra hoc punctum, intra hoc momentum et, si in Armenia nunc loquitur Christianus, Iesus adest ; *nemo enim dicit dominum Iesum nisi in spiritu sancto*. Abyssos opinione si penetres, illic quoque Iesum uidebis operari ; scriptum est enim : *ne dixeris in corde tuo : quis ascendit in caelum ? id est Christum deducere, aut : quis descendit in abyssum ? hoc est Christum ex mortuis reducere*. Ubi ergo non est qui caelestia, inferna et terrena compleuit ? Bene ergo magnus cuius uirtus mundum repleuit, qui ubique est et erit semper, quia *regni eius non erit finis*.

- 14 *Dixit autem Maria ad angelum : quomodo fiet istud, quoniam uirum non cognoui ?* Uidetur hic non credidisse Maria, nisi diligenter aduertat ; neque enim fas est ut electa ad generandum unigenitum dei filium fuisse uideatur incredula. Quo autem modo fieri posset — licet salua praerogatiua sit matris, cui profecto fuit amplius deferendum, sed ut praerogatiua maior, maior etiam fides ei debuit reseruari — quo ergo fieri modo posset, ut Zaccharias, qui non crediderat, silentii condemnaretur, Maria autem, si non credidisset, spiritus sancti infusione exaltaretur ? Sed neque non credere Maria neque tam temere debuit usur-

lue, nulle époque ne la modifie. Sans doute le Seigneur Jésus a donné à des hommes la grandeur, car « leur voix s'est propagée sur toute la terre, et leurs paroles jusqu'aux extrémités des espaces terrestres » (*Ps.* 18, 5), mais non jusqu'aux limites de l'univers, non jusqu'aux limites du ciel, non pas au-delà des cieux, tandis que « dans le Seigneur Jésus ont été créées toutes choses, aux cieux et sur terre, visibles et invisibles ; et Lui est avant tout être, et tout subsiste par Lui » (*Col.*, I, 16 sqq.). Contemplez le ciel, Jésus y est ; considérez la terre, Jésus est là ; montez par la parole au ciel, descendez par la parole aux enfers, Jésus est là. Car, si vous montez au ciel, Jésus y est ; si vous descendez aux enfers, Il est là (*Ps.* 138, 8). Aujourd'hui, tandis que je parle, Il est avec moi en cet instant, en ce moment ; et si maintenant un chrétien parle en Arménie, Jésus est là ; car « personne ne dit que Jésus est Seigneur, sinon par l'Esprit Saint » (*I Cor.*, XII, 13). Si par la pensée vous plongez dans les abîmes, là aussi vous verrez Jésus agir ; car il est écrit : « Ne dites pas en votre cœur : qui est monté aux cieux ? — sans doute pour en faire descendre le Christ ! — ou : qui est descendu aux abîmes ? — évidemment pour retirer le Christ d'entre les morts » (*Rom.*, X, 6 sqq.). Où donc n'est-il pas, puisqu'Il a tout achevé aux cieux, aux enfers et sur terre ? Il est donc vraiment grand, Lui dont la puissance a rempli le monde, qui est partout et sera toujours, puisque « son règne n'aura pas de fin ».

14. « Or Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ? »

Il semblerait ici que Marie n'a pas eu foi, si l'on n'y prenait soigneusement garde ; aussi bien il n'est pas admissible qu'une incrédule apparaisse choisie pour engendrer le Fils unique de Dieu. Et comment se pourrait-il faire — sauf bien entendu le privilège d'une mère, qui avait assurément droit à plus d'égards, mais enfin, son privilège étant plus grand, une foi plus grande devait lui être assurée — comment donc se pourrait-il faire que Zacharie, pour n'avoir pas cru, fut condamné au silence et Marie, qui n'aurait pas cru, honorée de la pénétration de l'Esprit Saint ? Mais Marie ne devait ni refuser de croire,

- pare, non credere angelo, usurpare diuina. Neque enim facile erat scire *mysterium absconditum a saeculis in deo*, quod nec superiores potestates scire potuerunt. Et tamen non fidem rennuit, non officium refutauit, sed adcommo-
dauit adfectum, sponpondit obsequium. Etenim cum dicit : *quomodo fiet istud ?* non de effectu dubitauit, sed qualita-
15 tem ipsius quaesiuit effectus. Quanto temperatior ista res-
ponso quam uerba sunt sacerdotis ! Haec ait : *quomodo fiet istud ?* Ille respondit : *unde hoc sciam ?* Haec iam de negotio tractat, ille adhuc de nuntio dubitat. Negat ille se credere, qui negat scire, et quasi fidei adhuc alium quae-
rit auctorem, ista se facere profitetur nec dubitat esse faciendum quod quomodo fieri possit inquirat ; sic enim habes : *quomodo fiet istud, quoniam uirum non cognoui ?* Incredibilis et inaudita generatio ante audiri debuit, ut crederetur. Uirginem parere diuini est signum mysterii, non humani. Denique *accipe* inquit *tibi signum : ecce uirgo in utero accipiet et pariet filium*. Legerat hoc Maria, ideo credidit futurum ; sed quomodo fieret ante non legerat ; non enim quemadmodum fieret uel prophetae tanto fuerat reuelatum. Tantum enim mandati mysterium non hominis fuit sed angeli ore promendum. Hodie primum auditur : *spiritus sanctus superueniet in te*, et auditur et creditur.
16 Denique *ecce* inquit *ancilla domini ; contingat mihi secundum uerbum tuum*. Uide humilitatem, uide deuotionem. Ancillam se dicit domini, quae mater eligitur, nec repentino exaltata promissu est. Simul ancillam dicendo nullam sibi praerogatiuam tantae gratiae uindicauit, quae faceret quod iuberetur ; mitem enim humilemque paritura humilitatem debuit etiam ipsa praeferre. *Ecce ancilla domini ; contingat mihi secundum uerbum tuum*. Habes obse-

ni se précipiter à la légère : refuser de croire à l'ange, se précipiter sur les choses divines. Il n'était pas aisé de connaître « le mystère caché depuis les siècles en Dieu » (*Éphés.*, III, 9 et *Coloss.*, I, 26), que même les Puissances d'en haut n'ont pu connaître. Et pourtant elle n'a pas refusé sa foi, ni ne s'est dérobée à son rôle, mais elle a rangé son vouloir, promis ses services ; car en disant : « Comment cela se fera-t-il ? », elle n'a pas mis en doute l'effet, mais demandé le comment de cet effet. **15.** Combien plus de mesure en cette réponse que dans les paroles du prêtre ! Celle-ci dit : « Comment cela se fera-t-il ? » Lui a répondu : « Comment le saurai-je ? » Elle traite déjà de l'affaire, lui doute encore de la nouvelle. Il déclare ne pas croire en déclarant ne pas savoir, et il semble, pour croire, chercher encore un autre garant ; elle se déclare prête à la réalisation et ne doute pas qu'elle ait lieu, puisqu'elle demande comment elle pourra se produire ; car vous lisez : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ? » Cet enfantement incroyable et inouï, il fallait l'entendre exposer avant d'y croire. Qu'une vierge enfante, c'est la marque d'un mystère divin, non humain ; aussi bien « prenez pour vous ce signe, est-il dit : voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils » (*Is.*, VII, 14). Marie l'avait lu, aussi a-t-elle cru à l'accomplissement ; mais comment cela s'accomplirait-il, elle ne l'avait pas lu, car ce comment n'avait pas été révélé, même à un si grand prophète. C'est que l'annonce d'un tel mystère devait tomber des lèvres non d'un homme, mais d'un ange ; aujourd'hui pour la première fois on entend : « L'Esprit Saint descendra sur vous. »

On l'entend et on le croit. **16.** Aussi bien : « Voici, dit-elle, la servante du Seigneur ; qu'il m'arrive selon votre parole ». Voyez l'humilité, voyez le dévouement. Elle se dit la servante du Seigneur, elle choisie pour être sa Mère, et cette promesse inattendue ne l'a pas exaltée. Du même coup, en se disant servante, elle ne revendiquait aucun privilège comme suite d'une telle grâce ; elle accomplirait ce qui lui serait ordonné : car devant enfanter le Doux et l'Humble, il convenait qu'elle fit preuve d'humilité.

« Voici la servante du Seigneur ; qu'il m'arrive selon

quium, uides uotum; *ecce enim ancilla domini* apparatus officii est, *contingat mihi secundum uerbum tuum* conceptus est uoti. Quam cito ergo etiam de impari condicione credidit Maria! Quid enim tam impar quam spiritus sanctus et corpus? Quid tam inauditum quam uirgo praegnas contra legem, contra consuetudinem, contra pudorem, cuius carior cura est uirgini? Zaccharias autem non de impari condicione, sed de senili aetate non credidit; nam condicio congruebat. Ex uiro et femina sollempnis est partus nec incredibile debet uideri, ubi natura concordat. Cum enim aetas naturae sit, non natura aetatis, fit plerumque ut aetas impediatur naturam; non est tamen inrationabile ut minor cedat causa maiori et potior praerogatiua naturae usum inferioris excludat aetatis. Huc accedit quod Abraham et Sarra filium in senectute susceperant et Ioseph *filii senectutis* est. Quodsi quia risit Sarra reprehenditur, iustius condemnatur qui nec oraculo credidit nec exemplo; Maria autem cum dicit: *quomodo fiet istud, quoniam uirum non cognoui?* non uidetur dubitasse de facto, sed de facti qualitate quaesisse. Liqueat enim quia faciendum esse crediderat, quae quomodo fieret interrogauit. Unde et meruit audire: *beata quae credidisti.* Et uere beata, quae sacerdote praestantior. Cum sacerdos negasset, uirgo correxit errorem. Nec mirum si dominus redempturus mundum operationem suam inchoauit a Maria, ut per quam salus omnibus parabatur eadem prima fructum salutis hauriret ex pignere. Et bene quaesiuit quomodo fieret; legerat enim quia uirgo generaret, non legerat quemadmodum uirgo generaret; legerat, ut dixi:

votre parole. » Vous avez là son obéissance, vous voyez son désir; « voici la servante du Seigneur »: c'est la disposition à servir; « qu'il m'arrive selon votre parole »: c'est le désir conçu.

17. Comme Marie a été prompte à croire, même à des conditions anormales! Car y a-t-il plus dissemblable que l'Esprit Saint et un corps? plus inouï qu'une vierge devenue féconde en dépit de la Loi, en dépit des usages, en dépit de cette pudeur qui est le plus cher souci d'une vierge? Chez Zacharie, ce n'est pas une dissimilitude de conditions mais l'âge avancé qui l'a empêché de croire; car les conditions étaient normales: d'un homme et d'une femme un enfantement est chose régulière, et rien ne doit sembler incroyable qui est conforme à la nature. L'âge dépendant de la nature et non la nature de l'âge, il arrive souvent que l'âge fasse obstacle à la nature; mais il n'est pas contre la raison que la cause inférieure cède à la cause supérieure et que le privilège de la nature se montre plus fort que les habitudes d'un âge affaibli. Ajoutez à cela qu'Abraham et Sara avaient eu un fils dans leur vieillesse, et que Joseph est « fils de la vieillesse » (*Gen.*, XXXVII, 3). Or, si Sara est reprise pour avoir ri, plus juste encore est la condamnation de celui qui n'a cru ni au message ni au précédent. Marie, au contraire, en disant: « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme? » ne semble pas avoir douté de l'événement, mais demandé comment il s'accomplirait; il est clair qu'elle croyait à son accomplissement, puisqu'elle demandait comment il s'accomplirait. Aussi a-t-elle mérité d'entendre: « Bienheureuse êtes-vous d'avoir eu la foi! » Oui, vraiment bienheureuse, car elle l'emporte sur le prêtre: le prêtre s'était dérobé, la Vierge a redressé l'erreur.

Et il n'est pas surprenant que le Seigneur voulant racheter le monde ait commencé son œuvre par Marie: celle par qui se préparait le salut de tous serait ainsi la première à recueillir de son Fils le fruit du salut.

18. Et elle avait sujet de s'enquérir comment l'événement s'accomplirait, car elle avait lu qu'une vierge enfanterait, elle n'avait pas lu comment elle enfanterait. Elle avait lu, comme je l'ai dit, « voici qu'une vierge va conce-

ecce uirgo in utero accipiet, quomodo autem acciperet in euangelio primum angelus est locutus.

- 19** *Exurgens autem Maria in diebus illis abiit in montana cum festinatione in ciuitatem Iudae et intrauit in domum Zacchariae et salutauit Elisabet. Morale est omnibus, ut qui fidem exigunt fidem adstruant. Et ideo angelus cum abscondita nuntiaret, ut fides adstrueretur exemplo, senioris feminae sterilisque conceptum uirgini Mariae nuntiauit, ut possibile deo omne quod ei placuerit adsereret. Ubi audiuit hoc Maria, non quasi incredula de oraculo nec quasi incerta de nuntio nec quasi dubitans de exemplo, sed quasi laeta pro uoto, religiosa pro officio, festina pro gaudio in montana perrexit. Quo enim iam deo plena nisi ad superiora cum festinatione contenderet ?*
- 20** *Nescit tarda molimina sancti spiritus gratia. Discite et uos, sanctae mulieres, sedulitatem quam praegnatibus debeat exhibere cognatis. Mariam, quae ante sola in intimis penetralibus uersabatur, non a publico uirginitatis pudor, non ab studio asperitas montium, non ab officio prolixitas itineris retardauit. In montana uirgo cum festinatione, uirgo officii memor, iniuriae inmemor, adfectu*
- 21** *uigente, non sexu relicta perrexit domo. Discite, uirgines, non circumcursare per alienas aedes, non demorari in plateis, non aliquos in publico miscere sermones. Maria in domo sera, festina in publico mansit aput cognatam suam tribus mensibus ; etenim quae propter officium uenerat inhaerebat officio. Mansit tribus mensibus, non quod domus eam delectaret aliena, sed quia frequentius uideri in*
- 22** *publico displicebat. Didicistis, uirgines, pudorem Mariae : discite humilitatem. Uenit propinqua ad proximam, iunior*

voir » (*Is.*, VII, 14) ; mais comment concevrait-elle ? C'est dans l'évangile que, pour la première fois, l'ange l'a dit.

Luc, I, 39-56. **19.** « Et Marie se levant en ces jours-là partit en hâte pour la montagne, pour la cité de Juda, et entra dans la demeure de Zacharie et salua Élisabeth. »

Il est normal que tous ceux qui veulent être crus fournissent les raisons de croire. Aussi l'ange qui annonçait les mystères, pour l'amener à croire par un précédent, a-t-il annoncé à Marie, une vierge, la maternité d'une femme âgée et stérile, montrant ainsi que Dieu peut tout ce qui lui plaît. Dès qu'elle l'eut appris, Marie, non par manque de foi en la prophétie, non par incertitude de cette annonce, non par doute sur le précédent fourni, mais dans l'allégresse de son désir, pour remplir un pieux devoir, dans l'empressement de la joie, se dirigea vers les montagnes. Désormais remplie de Dieu, pouvait-elle ne pas s'élever en hâte vers les hauteurs ? Les lents calculs sont étrangers à la grâce de l'Esprit Saint. **20.** Apprenez aussi, femmes pieuses, quel empressement vous devez témoigner à vos parentes près d'être mères. Marie jusque-là vivait seule dans la retraite la plus stricte ; elle n'a été retenue ni de paraître en public par la pudeur virginale, ni de son dessein par les escarpements des montagnes, ni du service à rendre par la longueur du chemin. Vers les hauteurs la Vierge se hâte, la Vierge qui pense à servir et oublie sa peine, dont la charité fait la force et non le sexe ; elle quitte sa maison et va. **21.** Apprenez, vierges, à ne pas courir les maisons des autres, à ne pas traîner sur les places, à ne pas engager de conversations sur la voie publique. Marie s'attarde à la maison, se hâte sur le chemin. Elle demeura chez sa cousine trois mois ; car, étant venue pour rendre service, elle avait ce service à cœur ; elle demeura trois mois, non pour le plaisir d'être dans une demeure étrangère, mais parce qu'il lui déplaisait de se montrer souvent au-dehors.

22. Vous avez appris, vierges, la délicatesse de Marie ; apprenez son humilité. Elle vient comme une parente à sa parente, comme une cadette à son aînée ; et non seule-

ad seniore[m] nec solum uenit, sed etiam prior salutauit; decet enim ut quanto castior uirgo tanto humilior sit. Nouerit deferre senioribus, sit magistra humilitatis, in qua est professio castitatis. Est et causa pietatis, est etiam norma doctrinae. Contuendum est enim quia superior uenit ad inferiorem, ut inferior adiuuetur, Maria ad Elisabeth, Christus ad Iohannem; denique etiam postea, ut sanctificaret baptismum Iohannis, dominus uenit ad baptismum. Cito quoque aduentus Mariae et praesentiae dominicae beneficia declarantur; simul enim ut audiuit salutationem Mariae Elisabeth, exsultauit infans in utero eius,

23 *et repleta est spiritu sancto.* Uide distinctionem singulorumque uerborum proprietates. Uocem prior Elisabeth audiuit, sed Iohannes prior gratiam sensit: illa naturae ordine audiuit, iste exsultauit ratione mysterii, illa Mariae, iste domini sensit aduentum, femina mulieris et pignus pignoris, istae gratiam loquuntur, illi intus operantur pietatisque mysterium maternis adoriuntur profectibus duplicique miraculo prophetant matres spiritu paruulorum. Exsultauit infans, repleta mater est. Non prius mater repleta quam filius, sed cum filius esset repletus spiritu sancto, repleuit et matrem. Exsultauit Iohannes, exsultauit et Mariae spiritus. Exsultante Iohanne repletur Elisabeth, Mariam tamen non repleti spiritu, sed spiritum eius exsultare cognouimus — incomprehensibilis enim incomprehensibiliter operabatur in matre — et illa post conceptum repletur, ista ante conceptum.

24 *Benedicta tu inter mulieres et benedictus fructus uentris tui. Et unde hoc mihi ut ueniat mater domini mei ad me?* Nouit sermonem suum spiritus sanctus nec umquam obli-

ment elle vient, mais encore elle est la première à saluer; il convient en effet que plus chaste est une vierge, plus humble elle soit; qu'elle sache honorer ses aînées, qu'elle soit maîtresse d'humilité, celle qui fait profession de chasteté.

Il y a là encore un motif de piété, il y a même un enseignement doctrinal: il faut remarquer en effet que le supérieur vient à l'inférieur pour aider l'inférieur: Marie à Élisabeth, le Christ à Jean; aussi bien, plus tard, pour consacrer le baptême de Jean, le Seigneur est venu à ce baptême (*Matth.*, III, 13).

Et tout de suite se manifestent les bienfaits de l'arrivée de Marie et de la présence du Seigneur: car « au moment où Élisabeth entendit le salut de Marie, l'enfant tressaillit dans son sein, et elle fut remplie de l'Esprit Saint ». 23. Remarquez le choix et la précision de chaque mot. Élisabeth a la première entendu la voix, mais Jean a le premier ressenti la grâce: celle-là suivant l'ordre de la nature a entendu, celui-ci a tressailli sous l'effet du mystère; elle a perçu l'arrivée de Marie, lui celle du Seigneur: la femme celle de la femme, l'enfant celle de l'enfant. Elles parlent grâce; eux la réalisent au-dedans et abordent le mystère de la miséricorde au profit de leurs mères; et, par un double miracle, les mères prophétisent sous l'inspiration de leurs enfants. L'enfant a tressailli, la mère a été comblée; la mère n'a pas été comblée avant son fils, mais le fils, une fois rempli de l'Esprit Saint, en a aussi rempli sa mère.

Jean a tressailli, l'esprit de Marie a également tressailli. Au tressaillement de Jean, Élisabeth est comblée; pour Marie, nous n'apprenons pas qu'elle fut (alors) remplie de l'Esprit, mais que son esprit tressaille: car Celui qu'on ne peut comprendre agissait en sa Mère d'une manière non compréhensible.

Enfin celle-là est comblée après avoir conçu, celle-ci avant de concevoir.

24. « Bénie êtes-vous parmi les femmes, et béni le fruit de votre sein! Et comment m'est-il donné que la Mère de mon Seigneur vienne à moi? »

L'Esprit Saint connaît sa parole; Il ne l'oublie jamais,

uiscitur, et prophetia non solum rerum completur miraculis, sed etiam proprietate uerborum. Quis est uentris iste fructus nisi ille de quo dictum est : *ecce hereditas domini filii, mercis fructus uentris ?* Hoc est : hereditas domini filii sunt, qui mercis sunt fructus illius, qui de Mariae uentre processit. Ipse fructus uentris est, flos radicis, de quo bene prophetauit Esaias dicens : *exiet uirga ex radice Iessae et flos ex radice ascendet ; radix enim est familia Iudaeorum, uirga Maria, flos Mariae Christus, qui ueluti bonae arboris fructus pro nostrae uirtutis processu nunc floret, nunc fructificat in nobis, nunc rediuiua corporis resurrectione*

25 *reparatur. Et unde hoc mihi, ut ueniat mater domini mei ad me ?* Non quasi ignorans dicit — scit enim esse sancti spiritus gratiam et operationem, ut mater prophetae a matre domini ad profectum sui pignoris salutetur — sed quasi non humani hoc meriti, sed diuinae gratiae munus esse cognoscat, ita dicit : *Unde hoc mihi ?* hoc est : quantum bonum mihi accidit, ut mater domini mei ueniat ad me ? Non cognosco meum. *Unde hoc mihi ?* qua iustitia, quibus factis, pro quibus meritis ? Non usitata haec officia feminarum sunt, *ut ueniat mater domini mei ad me.* Miraculum sentio, cognosco mysterium : mater domini uerbo feta, deo plena est.

26 *Ecce enim ut facta est uox salutationis tuae in auribus meis, exsultauit gaudio infans in utero meo. Et beata quae credidisti.* Uides non dubitasse Mariam, sed credidisse et ideo fructum fidei consecutam. *Beata* inquit *quae credidisti.* Sed et uos beati, qui audistis et credidistis ; quaecumque enim crediderit anima et concipit et generat dei uerbum et opera eius agnoscit. Sit in singulis Mariae anima, ut magnificent dominum, sit in singulis spiritus

1. La traduction habituelle et réclamée par le texte biblique serait : pour récompense le fruit du sein ; mais S. Ambroise a traité *fructus* comme un génitif dépendant de *merces*, et non comme un nominatif placé en apposition et indiquant une équivalence. Il a bien fallu respecter cette traduction un peu spéciale sur laquelle repose tout le développement qui suit.

et la prophétie se réalise non seulement dans les faits miraculeux, mais en toute rigueur et propriété de termes. Quel est ce fruit du sein, sinon Celui de qui il fut dit : « Voici que le Seigneur donne pour héritage les enfants, récompense du fruit du sein » (*Ps.* 126, 3)¹ ? Autrement dit : l'héritage du Seigneur, ce sont les enfants, prix de ce fruit qui est issu du sein de Marie. C'est Lui le fruit du sein, la fleur de la tige, dont Isaïe prophétisait bien : « Une tige, disait-il, va s'élever de la souche de Jessé, et une fleur jaillir de cette tige » (*Is.*, XI, 1) : la souche, c'est la race des Juifs, la tige Marie, la fleur de Marie le Christ, qui, comme le fruit d'un bon arbre, selon nos progrès dans la vertu, maintenant fleurit, maintenant fructifie en nous, maintenant renaît par la résurrection qui rend la vie à son corps.

25. « Et comment m'est-il donné que la Mère de mon Seigneur vienne à moi ? » Ce n'est point l'ignorance qui la fait parler — elle sait bien qu'il y a grâce et opération du Saint-Esprit à ce que la mère du prophète soit saluée par la Mère du Seigneur pour le profit de son enfant — mais elle reconnaît que c'est le résultat non d'un mérite humain mais de la grâce divine ; aussi dit-elle : « Comment m'est-il donné », c'est-à-dire : quel bonheur m'arrive, que la Mère de mon Seigneur vienne à moi ! Je reconnais n'y être pour rien. Comment m'est-il donné ? par quelle justice, quelles actions, pour quels mérites ? Ce ne sont pas là démarches accoutumées entre femmes « que la Mère de mon Seigneur vienne à moi ». Je pressens le miracle, je reconnais le mystère : la Mère du Seigneur est féconde du Verbe, pleine de Dieu.

26. « Car voici qu'au moment où votre salut s'est fait entendre à mes oreilles, l'enfant a tressailli de joie dans mon sein. Et bienheureuse êtes-vous d'avoir cru ! »

Vous voyez que Marie n'a pas douté, mais cru, et par là obtenu le fruit de la foi. « Bienheureuse, dit-elle, qui avez cru ! » Mais vous aussi bienheureux, qui avez entendu et cru ! car toute âme qui croit, conçoit et engendre la parole de Dieu et reconnaît ses œuvres. Qu'en tous réside l'âme de Marie pour glorifier le Seigneur ; qu'en tous

- Mariae, ut exsultet in deo; si secundum carnem una mater est Christi, secundum fidem tamen omnium fructus est Christus; omnis enim anima accipit dei uerbum, si tamen immaculata et immunis a uitiiis intemerato castimoniam
- 27 pudore custodiat. Quaecumque igitur talis esse potuerit anima magnificat dominum, sicut anima Mariae magnificauit dominum et exsultauit spiritus eius in deo salutari. Magnificatur enim dominus, sicut et alibi legisti: *magnificate dominum mecum*, non quod domino aliquid humana uoce possit adiungi, sed quia magnificatur in nobis: *imago enim dei Christus est* et ideo si quid iustum religiosumque fecerit anima illam imaginem dei, ad cuius est similitudinem creata, magnificat et ideo, dum magnificat eam, magnitudinis eius quadam participatione sublimior fit, ut illam imaginem splendido honorum colore factorum et quadam aemulatione uirtutis in se uideatur exprimere. Magnificat autem anima Mariae dominum, et exsultat spiritus eius in deo, eo quod et anima et spiritu patri filioque deuota unum deum, ex quo omnia, et unum dominum,
- 28 per quem omnia, pio ueneretur adfectu. Sequitur Mariae, quo persona melior, eo prophetia plenior. Nec otiosum uidetur quod et ante Iohannem Elisabet prophetat et Maria ante domini generationem; serpunt enim iam tamentamenta salutis humanae. Nam sicut peccatum a mulieribus coepit, ita etiam bona a mulieribus inchoantur, ut feminae quoque muliebria opera deponentes infirmitati renuntient et anima, quae non habet sexum, ut Maria, quae nescit errorem, religioso imitetur studio castitatem.
- 29 *Mansit autem Maria cum illa mensibus tribus et reuersa est in domum suam.* Bene inducitur sancta Maria et exhibuisse officium et mysticum numerum custodisse; non enim sola familiaritatis est causa quod diu mansit, sed etiam tanti uatis profectus. Nam si primo ingressu tantus

1. Cf. ORIGÈNE, *Homélie VIII sur S. Luc* (P. G., XIII, 1820 A-B).

2. S. Ambroise rapproche souvent le sexe faible, Ève sa première représentante, et l'erreur où la première elle est tombée. Cf. Livre IX, 4.

réside l'esprit de Marie pour exulter en Dieu. S'il n'y a corporellement qu'une Mère du Christ, par la foi le Christ est le fruit de tous : car toute âme reçoit le Verbe de Dieu, à condition que, sans tache, préservée des vices, elle garde la chasteté dans une pureté sans atteinte. 27. Toute âme donc qui parvient à cet état magnifie le Seigneur, comme l'âme de Marie a magnifié le Seigneur et comme son esprit a tressailli dans le Dieu Sauveur. Le Seigneur est en effet magnifié, ainsi que vous l'avez lu ailleurs : « Magnifiez le Seigneur avec moi » (Ps. 33, 4) : non que la parole humaine puisse ajouter quelque chose au Seigneur, mais parce qu'Il grandit en nous ; car « le Christ est l'image de Dieu » (II Cor., IV, 4 ; Coloss., I, 15) et, dès lors, l'âme qui fait œuvre juste et religieuse magnifie cette image de Dieu, à la ressemblance de qui elle a été créée¹ ; dès lors aussi, en la magnifiant, elle participe en quelque sorte à sa grandeur et s'en trouve élevée : elle semble reproduire en elle cette image par les brillantes couleurs de ses bonnes œuvres, et comme la copier par la vertu.

Or l'âme de Marie magnifie le Seigneur et son esprit tressaillie en Dieu parce que, vouée âme et esprit au Père et au Fils, elle vénère avec un pieux amour le Dieu unique, d'où viennent toutes choses, et l'unique Seigneur, par qui sont toutes choses (cf. I. Cor., VIII, 6).

28. Suit la prophétie de Marie, dont la plénitude répond à l'excellence de sa personne. Et il n'est pas sans intérêt, semble-t-il, qu'Élisabeth prophétise avant la naissance de Jean, Marie avant celle du Seigneur. Déjà se dessine et s'ébauche le salut des hommes ; car le péché ayant commencé par les femmes, le bien, aussi, débute par des femmes, afin que les femmes, délaissant à leur tour les mœurs efféminées, renoncent à leur faiblesse, et que l'âme, qui n'a pas de sexe, telle Marie ignorant l'erreur², s'applique religieusement à imiter sa chasteté.

29. « Marie demeura chez elle trois mois et s'en revint dans sa maison. » Il est bien qu'on nous montre Marie rendant service et fidèle à un nombre mystique : car la parenté n'est pas la seule cause de ce long séjour, mais aussi le profit d'un si grand prophète. En effet, si la pre-

processus exstitit, ut ad salutationem Mariae exsultaret infans in utero, repleretur spiritu sancto mater infantis, quantum putamus usu tanti temporis sanctae Mariae addidisse praesentiam? *Mansit autem Maria cum illa mensibus tribus.* Unguebatur itaque et quasi bonus athleta exercebatur in utero matris propheta; amplissimo enim uirtus eius certamini parabatur. Denique tamdiu mansit Maria, quamdiu Elisabet pariendi tempus inpleret. Quodsi diligenter aduertas, inuenies hoc nusquam positum nisi in generatione iustorum. Denique inpleti sunt dies, ut pareret Maria, inpletum est tempus, ut pareret Elisabet, inpletum est uitae tempus, cum sancti uiri ex hoc uitae curriculo demigrarent. Plenitudinem iusti uita habet, inanes autem
30 dies sunt inpiorum. Peperit ergo filium Elisabet et congratulabantur uicini. Habet sanctorum editio laetitiam plurimorum, quia commune est bonum; iustitia enim communis est uirtus. Et ideo in ortu iusti futurae uitae insigne praemittitur et gratia secutura uirtutis exsultatione uicinorum praefigurante signatur. Pulchre autem tempus, quo fuit in utero propheta, describitur, ne Mariae praesentia taceatur, sed tempus siletur infantiae, eo quod praesentia domini matris in utero roboratur, qui infantiae impedimenta nesciuit. Et ideo in euangelio nihil super eo legimus nisi ortum eius et oraculum, exsultationem in utero, uocem in deserto. Neque enim ullam infantiae sensit aetatem qui supra naturam, supra aetatem in utero

1. Cf. l'« accomplissement » des jours des Patriarches, *Gen.*, XXXV, 28; L, 25, etc.

2. On pourrait encore traduire : vertu de relation. Sur l'acception très large donnée par S. Ambroise à la « justice », cf. Introduction, p. 30.

3. Y a-t-il rapprochement entre les six mois de la grossesse d'Élisabeth déjà accomplis au moment de l'Annonciation et les trois mois passés par Notre Dame auprès de sa cousine, le total donnant le terme de l'enfantement et impliquant que la Vierge était encore là à la naissance de Jean? Plus probablement S. Ambroise note que l'Évangile mentionne les événements survenus tandis que Jean était au sein de sa mère, parce qu'un de ces évé-

mière entrée a procuré un tel résultat qu'au salut de Marie l'enfant ait tressailli dans le sein, que l'Esprit Saint ait rempli la mère de l'enfant, quels accroissements pouvons-nous croire qu'en un tel espace de temps, la présence de sainte Marie lui ait valu! « Marie demeura chez elle trois mois. » Ainsi le prophète recevait l'onction et, tel un bon athlète, était exercé dès le sein maternel : car c'est en vue d'un grandiose combat que se préparait sa force.

Enfin Marie est demeurée jusqu'à ce que fût accompli pour Élisabeth le temps de l'enfantement. Or, si vous y prenez bien garde, vous trouverez qu'on n'a jamais noté cela que pour la naissance des justes; car enfin « les jours furent accomplis pour l'enfantement » de Marie, « le temps fut accompli » pour l'enfantement d'Élisabeth, le temps de la vie s'est accompli quand les saints ont quitté la carrière de cette vie¹. La plénitude est pour la vie du juste, le vide pour les jours des impies.

Luc, I, 57-80. « Élisabeth mit donc au monde un fils, et ses voisins s'unissaient à sa joie. »
Naissance de S. Jean-Baptiste. 30. La naissance des saints est une joie pour beaucoup, parce que c'est un bien commun : car la justice est une vertu sociale². Aussi à la naissance de ce juste voit-on déjà les marques de ce que sera sa vie, et le charme qu'aura sa vertu est présagé et signifié par l'allégresse des voisins.

Il est heureux que soit mentionné le temps passé par le prophète au sein maternel, sans quoi la présence de Marie n'eût pas été rapportée³. Mais il n'est pas question du temps de son enfance, car, la présence du Seigneur l'ayant fortifié dès le sein de sa mère, il n'a pas connu les entraves de l'enfance. Aussi ne lisons-nous dans l'Évangile rien d'autre à son sujet que sa naissance et son témoignage : son tressaillement au sein maternel, sa parole au désert. C'est qu'il n'a jamais connu l'âge de l'enfance, puisqu'élevé au-dessus de la nature, au-dessus de son âge, il a, dès

nements est la visite de Notre Dame : au lieu, dit Ambroise, qu'il n'est pas fait mention des événements de son enfance.

situs matris a mensura perfectae coepit actatis plenitudinis Christi.

- 31** *Et respondit mater eius et dixit : non, sed uocabitur Iohannes. Et responderunt ad illam : nemo est in cognatione tua qui uocetur hoc nomine. Adnuebant ergo patri eius quem uellet uocari eum. Et accepit pugillarem et scripsit dicens : Iohannes est nomen eius. Et mirati sunt omnes. Continuo autem resoluta est lingua eius et apertum est os eius, et loquebatur benedicens deum.* Mire sanctus euangelista praemittendum putauit quod plurimi infantem patris nomine Zacchariae adpellandum putarunt, ut aduertis matri non nomen alicuius displicuisse degeneris, sed id sancto infusum spiritu, quod ab angelo ante Zacchariae fuerat praenuntiatum. Et quidem ille mutus intimare uocabulum filii nequiuu uxori, sed per prophetiam Elisabet didicit quod non didicerat a marito. *Iohannes est inquit nomen eius*, hoc est : non ei nos nomen inponimus, qui iam a deo nomen accepit. Habet uocabulum suum quod agnouimus, non quod elegimus. Habent hoc merita sanctorum, ut a deo nomen accipiant. Sic Iacob Israhel dicitur, quia deum uidit, sic dominus noster Iesus nominatus est, antequam natus, cui non angelus, sed pater nomen inposuit. *Reuelabitur enim inquit filius meus Iesus cum his qui cum eo iocundabuntur, qui relictis sunt in annis quadringentis. Et erit post annos hos et morietur filius meus Christus et conuertetur saeculum.* Uides angelos quae audierint, non quae usurpauerint nuntiare. Nec mireris si nomen mulier quod non audiuit adseruit, quando spiritus ei sanctus, qui angelo mandauerat, reuelauit. Neque poterat domini ignorare praenuntium quae prophetauerat Christum. Et bene additur quia nemo in cognatione eius uocabatur hoc nomine, ut intellegas nomen non generis esse, sed uatis. Zaccharias quoque nutu interrogatur, sed quia increduli-
- 32**

le sein de sa mère, commencé par la mesure de l'âge parfait de la plénitude du Christ (*Éphés.*, IV, 13).

31. « Et sa mère répondit : Non, mais il s'appellera Jean. Et ils lui répondirent : Il n'y a personne dans votre parenté à porter ce nom. Ils demandèrent donc par signes à son père comment il voulait qu'on le nommât. Et, prenant des tablettes, il écrivit ces mots : Jean est son nom. Et tous furent étonnés. Et aussitôt sa langue se délia, ses lèvres s'ouvrirent, et il parla pour bénir Dieu. »

Chose remarquable, le saint évangéliste a jugé bon de noter en premier lieu que beaucoup pensaient donner à l'enfant le nom de son père Zacharie : ainsi vous observerez que sa mère n'a pas trouvé déplaisant le nom de quelque étranger, mais que l'Esprit Saint lui a communiqué celui que précédemment l'ange avait annoncé à Zacharie ; muet, celui-ci n'a pu indiquer le nom de son fils à son épouse, mais Élisabeth a appris par révélation ce qu'elle n'avait pas appris de son mari. « Jean, dit-il, est son nom » ; c'est-à-dire : ce n'est pas nous qui lui donnons un nom, puisqu'il a déjà reçu de Dieu son nom. Il a son nom : nous le reconnaissons, nous ne l'avons pas choisi. Les saints ont ce privilège de recevoir de Dieu un nom ; ainsi Jacob est appelé Israël parce qu'il a vu Dieu ; ainsi Notre Seigneur a été appelé Jésus avant sa naissance ; ce n'est pas l'ange, mais son Père qui Lui a imposé ce nom : « Mon fils Jésus, est-il écrit, se manifestera avec ceux qui auront part à sa joie, qui ont été réservés pour les quatre cents années. Et voici qu'après ces années mon fils le Christ mourra et le siècle se convertira » (*IV Esdras*, VII, 28-30). Vous le voyez, les anges annoncent ce qu'ils ont entendu, non ce qu'ils ont pris sur eux.

Ne soyez pas surpris si cette femme témoigne d'un nom qu'elle n'avait pas entendu, puisque l'Esprit Saint, qui l'avait confié à l'ange, le lui a révélé. D'ailleurs il ne se pouvait qu'elle ignorât le Précurseur du Seigneur, elle qui avait annoncé le Christ. **32.** Et il y avait lieu d'ajouter que personne dans sa parenté ne portait ce nom : vous comprenez ainsi que ce nom ne désigne pas la famille, mais le prophète.

Zacharie à son tour est interrogé par signes ; mais comme

tas ei adfatum eripuerat et auditum, quod uoce non poterat, manu et litteris est locutus; *scripsit enim dicens: Iohannes est nomen eius*, et hic nomen non inponitur, sed adstruitur meritoque continuo resoluta est lingua eius, quia quam uinxerat incredulitas fides soluit. Credamus et nos igitur, ut loquamur, ut lingua nostra, quae incredulitatis uinculis est ligata, rationis uoce soluat. Scribamus spiritu mysteria, si uolumus loqui, scribamus praenuntium Christi *non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis carnalibus*. Etenim qui Iohannem loquitur Christum prophetat. Loquamur Iohannem, loquamur et Christum, ut nostrum quoque os possit aperiri, quod in sacerdote tanto irrationabilis modo pecudis frena nutantis fidei cohercebant.

- 33 *Et Zacharias pater eius inpletus est spiritu sancto et prophetabat dicens*. Uide quam bonus deus et facilis indulgere peccatis: non solum ablata restituit, sed etiam insperata concedit. Ille dudum mutus prophetat; haec enim gratia dei maxima, quod eum qui negauerant confitentur. Nemo ergo diffidat, nemo ueterum conscius delictorum praemia diuina desperet. Nouit deus mutare sententiam,
- 34 *si tu noueris emendare delictum. Et tu, puer, propheta altissimi uocaberis*. Pulchre cum de domino prophetaret, ad prophetam sua uerba conuertit, ut hoc quoque beneficium esse domini designaret, ne cum publice numeraret sua quasi ingratus tacuisse quae acceperat beneficia uideretur, quae agnoscebat in filio. Sed fortasse aliqui quasi irrationabilem mentis excessum putent, quod octo dierum adloquitur infantem. Uerum si teneamus, intellegimus profecto quod potuit uocem patris natus audire, qui Mariae salutationem, antequam nasceretur, audiuit. Sciebat pro-

son manque de foi l'avait privé de la parole et de l'ouïe, ne pouvant s'exprimer de vive voix, il le fait par la main et par l'écriture; car « il écrivit ces mots: Jean est son nom »: par où le nom n'est pas donné mais attesté. Et il est juste qu'aussitôt sa langue se soit déliée: enchaînée par l'incredulité, la foi l'a déliée. Croyons donc, nous aussi, afin de parler (*Ps. 115, 1*), afin que notre langue, enchaînée par les liens de l'incredulité, se délie en paroles spirituelles. Écrivons en esprit les mystères si nous voulons parler; écrivons le message du Christ « non sur des tables de pierre, mais sur les tables de chair de notre cœur » (*II Cor., III, 3*). Car parler de Jean, c'est prophétiser le Christ: parlons de Jean, parlons aussi du Christ, afin que nos lèvres à leur tour puissent s'ouvrir, ces lèvres qui, chez un prêtre si grand, étaient, comme pour un animal sans raison, bridées par le mors d'une foi hésitante.

33. « Et Zacharie son père fut rempli de l'Esprit Saint et prophétisa en ces termes. »

Voyez comme Dieu est bon, prompt à pardonner les péchés: non seulement Il rend ce qu'Il avait retiré, mais Il accorde encore ce qu'on n'espérait pas. Cet homme depuis longtemps muet prophétise: car c'est le comble de la grâce de Dieu que ceux qui l'avaient nié Lui rendent hommage. Que personne donc ne perde confiance; que personne, à la pensée de ses fautes passées, ne désespère des récompenses divines. Dieu saura modifier sa sentence si vous savez corriger votre faute.

34. « Et toi, enfant, on t'appellera prophète du Très-Haut. »

Il est bien que, dans cette prophétie sur le Seigneur, il adresse la parole à son prophète pour montrer qu'il y a là encore un bienfait du Seigneur: faute de quoi, dans cette énumération des bienfaits généraux, il eût semblé, comme un ingrat, taire ceux qu'il avait reçus, qu'il reconnaissait dans son fils. Mais quelques-uns jugeront peut-être déraisonnable et extravagant d'adresser la parole à un enfant de huit jours. Pourtant, à la réflexion, nous comprenons parfaitement qu'il pouvait, une fois né, entendre la voix de son père, ayant entendu le salut de Marie avant de naître. Prophète, il (Zacharie) savait qu'il est d'autres

pheta alias esse aures prophetae, quae spiritu dei, non corporis aetate reserantur, habebat intellegendi sensum, qui
 35 exsultandi habebat adfectum. Simul illud aduerte quam paucis Elisabet, quam multis Zaccharias prophetet. Et uterque sancto inpletus spiritu loquebatur, sed disciplina seruatur, ut mulier discere magis quae diuina sunt studeat quam docere. Nec facile ullam prophetasse uberius quam matrem domini repperimus. Prophetissa ipsa Maria soror Aaron quam cito cantici uerba conclusit eademque, ubi prolixius est locuta cum fratre, nequaquam sui poenam sermonis euasit.

36 *Factum est autem in diebus illis exiuit edictum a Caesare Augusto, ut censum profiteretur uniuersus orbis terrae.* De ortu saluatoris dicturi non putamus alienum ut quo natus sit tempore requiramus. Quid enim professio saecularium ad generationem domini pertinet nisi ut aduertamus hoc quoque diuinum esse mysterium, quia, dum professio saecularis optenditur, spiritualis inpletur, non terrarum regi dicenda, sed caeli? Professio ista fidei census animorum est; abolito enim synagogae censu uetusto nouus census ecclesiae parabatur, qui tormenta non exigeret, sed auferret, et spiritualiter in typo plebis sua iam Christo nomina conferebat. Non hic spatia terrarum, sed mentium animorumque censentur nec describuntur limites, sed proferuntur, nec aetas ulla distinguitur, sed omnis adscribitur; nullus enim ab hoc immunis est censu, quia omnis aetas munifica Christo est, quem uagientes pueri martyrio confitentur, quem intra uterum positi exsultatione testantur. Nihil in hoc censu uerearis terribile, nihil inmite,

1. Le mot *census*, dans ce passage, correspond tantôt au recensement, tantôt aux déclarations individuelles sur lesquelles il se base, tantôt enfin à l'impôt qu'il permet d'établir et de répartir.

oreilles pour un prophète, celles qu'ouvre l'Esprit de Dieu, et non la croissance du corps; il (Jean-Baptiste) avait le sens pour comprendre, ayant eu le sentiment pour tressaillir.

35. Remarquez encore combien courte est la prophétie d'Élisabeth, combien étendue celle de Zacharie. Pourtant l'un et l'autre parlaient de la plénitude de l'Esprit Saint; mais le bon ordre était respecté, qui demande à la femme d'être plus appliquée à s'instruire des choses divines qu'à les enseigner. Aussi avons-nous peine à trouver une femme qui ait prophétisé plus longuement que la Mère du Seigneur. Même la prophétesse Marie, sœur d'Aaron, comme elle a vite terminé son cantique! (*Ex.*, XV, 20 sqq.) au lieu que, le jour où elle parla plus longuement en compagnie de son frère, elle ne manqua pas d'être châtiée de ses propos (*Nombr.*, XII, 1 sqq.).

Luc, II, 1-20.
 Nativité
 du Christ.

36. « Or il advint en ces jours qu'un édit fut rendu par César Auguste pour la déclaration de recensement du monde entier. »

Ayant à parler de la naissance du Sauveur, il ne nous semble pas hors de propos de rechercher à quelle époque Il est né. Quel rapport y a-t-il, en effet, entre cette déclaration d'ordre temporel et la naissance du Seigneur, à moins de remarquer ici encore un mystère divin: sous le couvert de cette déclaration temporelle, c'est une spirituelle qui s'accomplit et qui se doit faire au roi non de la terre, mais du ciel; c'est la profession de la foi, le cens des âmes¹. Avec l'abolition du cens antique de la Synagogue, un nouveau cens se préparait, celui de l'Église, qui, au lieu d'infliger des tortures, les abrogerait; et, par une figure spirituelle, le peuple s'enrôlait déjà pour le Christ. Il ne s'agit pas ici d'évaluer l'étendue des terres, mais des esprits et les âmes, ni de délimiter les frontières, mais de les reporter plus loin. Aucune distinction d'âge, mais tous sont inscrits; personne, en effet, n'est exempt de ce cens, car tout âge paie son tribut au Christ que les enfants vagissants confessaient par leur martyre, à qui rend témoignage le tressaillement de ceux qui sont encore au sein. Ne

- nihil triste ; sola unumquemque fides signat. Uis Christi audire censores ? Iubentur censere sine uirgis nec terrore, sed gratia plebem quaerere, recondere gladium, non possidere aurum. Talibus censoribus adquisitus est orbis. Denique, ut scias censum non Augusti esse, sed Christi, totus orbis profiteri iubetur. Quando nascitur Christus, omnes profitentur : quando mundus concluditur, omnes periclitantur. Qui ergo poterat professionem totius orbis exigere nisi qui totius habebat orbis imperium ? Non enim Augusti, sed *domini est terra et plenitudo eius, orbis terrarum et uniuersi qui habitant in ea*. Gothis non imperabat Augustus, non imperabat Armeniis : imperabat Christus. Acceperunt utique Christi censorem, qui Christi martyras ediderunt. Et ideo fortasse nos uincunt, ut praesentia docent, quoniam quem illi oblatione sanguinis fatebantur, huic Arriani quaestionem generis inferebant.
- 38 *Haec inquit professio prima facta est*. Atqui plerasque iam partes terrarum saepe fuisse descriptas loquuntur historiae. Haec est ergo professio prima < non gentium >, sed mentium, cui omnes profitentur, quia nullus excipitur, non praecis euocatione, sed uatis, qui multo ante praedixit : *omnes gentes, plaudite manibus, iubilate deo in uoce exsultationis, quoniam deus summus, terribilis, rex magnus super omnem terram*. Denique ut scias censum esse iustitiae, ueniunt ad eum Ioseph et Maria, hoc est, iustus et uirgo, ille qui uerbum seruaret, ista quae pareret. Ubi profitentur iustus et uirgo nisi ubi nascitur Christus ? *Omnis enim spiritus qui confitetur Iesum Christum in carne uenisse de deo est*. Ubi autem secundum altiorem rationem nascitur Christus nisi in corde tuo et in pectore tuo ? *Prope est*

1. L'ensemble de ces allusions cadrerait bien avec les événements de l'année 377, alors que l'empereur arien Valens était tenu en échec et par les Goths dans sa campagne de Mésie et par les Arméniens sur les frontières d'Asie. Cf. J. R. PALANQUE, S. Ambroise et l'Empire romain, p. 47, 530-531.

redoutez, dans ce cens, rien de terrible, de dur, de fâcheux : c'est la foi seule qui signale chacun. Voulez-vous apprendre qui sont les collecteurs du Christ ? Ils ont ordre de percevoir le cens sans bâtons (*Matth.*, X, 10), de conquérir le peuple non par la terreur mais par la bienveillance, de rentrer le glaive (*Matth.*, XXVI, 52), de ne pas posséder d'or : voilà quels censeurs ont conquis l'univers. 37. Enfin, pour vous apprendre que c'est le recensement non d'Auguste mais du Christ, l'univers entier reçoit ordre de se déclarer. A la naissance du Christ, tous se déclarent : le monde étant convoqué, tous sont mis à l'épreuve. Qui donc pouvait exiger la déclaration de l'univers entier, sinon Celui qui avait pouvoir sur l'univers entier ? Car ce n'est pas à Auguste, mais « au Seigneur qu'appartient la terre et ce qui la remplit, l'univers et tous ceux qui l'habitent » (*Ps.* 23, 1). Auguste ne gouvernait pas les Goths, il ne gouvernait pas les Arméniens ; le Christ les gouvernait. Ils ont certes reçu le recenseur du Christ, puisqu'ils ont fourni des martyrs du Christ. Et peut-être est-ce la raison pour laquelle ils triomphent de nous, comme nous le voyons actuellement : ils ont confessé le Christ par l'offrande du sang, tandis que les Ariens ont mis en cause sa nature ¹.

38. « Ce recensement, est-il dit, fut le premier accompli. » Or bien des régions de l'univers avaient déjà et souvent été recensées, comme en témoigne l'histoire. C'est donc le premier recensement, mais des âmes, auquel tous se font inscrire, sans aucune exception, sur la convocation non d'un héraut, mais du prophète qui avait dit longtemps à l'avance : « Nations, applaudissez toutes, fêtez Dieu par des chants d'allégresse, parce que Dieu est souverain, redoutable, le grand Roi de toute la terre. » (*Ps.* 46, 2).

Enfin, pour vous faire connaître que l'impôt demandé est la justice, voici venir Joseph et Marie, le juste et la Vierge, l'un qui gardera le Verbe, l'autre qui doit le mettre au monde. Où se déclarent le juste et la Vierge, sinon au lieu de la naissance du Christ ? Car « tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans la chair est de Dieu » (*I Jn*, IV, 2). Mais, en un sens plus profond, où naît le Christ, sinon dans votre poitrine ? « Car le Verbe est

39 *enim uerbum, in ore tuo et in corde tuo.* Pulchre autem quod et praesidis nomen addidit, ut seriem temporis designaret. *Praeside inquit Syriae Cyrino facta est haec prima professio, ut quasi consulem quendam signi gratia huic libro euangelista adscripsisse uideatur.* Nam si consules adscribuntur tabulis emtionis, quanto magis redemptioni omnium debuit tempus adscribi! Habes ergo omnia quae in contractibus esse consuerunt, uocabulum summam illic potestatem gerentis, diem, locum, causam. Testes quoque adhiberi solent; hos quoque natiuitati suae et generationi secundum carnem Christus adhibuit, qui signarent euangelium, dicens: *uos eritis mihi testes in Hierusalem.*

40 *Factum est autem, cum essent ibi, inpleti sunt dies ut pareret. Et peperit filium primogenitum et pannis eum inuoluit et posuit in praesaepio, quia non erat locus in eo deuersorio.* Breuiter sanctus Lucas et quomodo et quo tempore et quo loco secundum carnem Christus natus sit explicauit. At uero de caelesti generatione si quaeris, lege euangelium sancti Iohannis, qui a caelestibus exorsus ad terrena descendit. Illic inuenies et quando erat et quomodo erat et quid erat, quid egerat, quid agebat et ubi erat et quo uenerit, quomodo uenerit, quo tempore uenerit, qua causa uenerit. *In principio inquit erat uerbum: habes quando erat; et uerbum erat apud deum: habes quomodo erat. Habes etiam quid erat: et deus inquit erat uerbum, quid egerat: omnia per ipsum facta sunt, quid agebat: erat lux uera, quae inluminat omnem hominem uenientem in hunc mundum, et ubi erat: in hoc mundo erat, quo uenerit: in sua propria uenit, quomodo uenerit: uerbum caro factum est. Quando uenerit Iohannes testimonium perhibet de ipso dicens: hic est de quo dixi: qui post me uenit*

tout près, sur vos lèvres et dans votre cœur » (*Rom.*, X, 8).

39. Il est bien qu'on ait ajouté le nom du gouverneur pour marquer la suite des temps. « La Syrie, est-il dit, avait pour gouverneur Cyrinus lorsqu'eut lieu ce premier recensement »; c'est comme si l'évangéliste avait pris un consul comme repère pour authentifier ce livre; car, si l'on mentionne les consuls dans les contrats d'achat, combien plus le rachat de tous demandait-il que sa date fût marquée! Vous avez donc ici tout ce qu'on a coutume de mettre dans les contrats: le nom de celui qui exerçait là-bas le pouvoir souverain, le jour, le lieu, le titre. Il est d'usage aussi que des témoins interviennent: le Christ s'en est également assuré pour sa naissance et sa génération selon la chair, pour souscrire à l'évangile, quand il a dit: « vous me servirez de témoins à Jérusalem » (*Act.*, I, 8).

40. « Et il se trouva, quand ils furent là, que les jours furent accomplis de son enfantement. Et elle mit au monde un fils, son premier-né; elle l'enveloppa de langes et le plaça dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place à l'hôtellerie. »

En peu de mots S. Luc a exposé comment et en quel temps et en quel lieu le Christ est né selon la chair. Mais si vous vous enquérez de sa génération céleste, lisez l'évangile de S. Jean, qui a commencé par le ciel pour descendre sur terre. Vous y trouverez et quand Il était et comment Il était et ce qu'Il était; ce qu'Il avait fait, ce qu'Il faisait, et où Il était et où Il est venu; comment Il est venu, en quel temps Il est venu, pour quel motif Il est venu. « Au commencement, dit-il, était le Verbe »: vous voyez quand Il était; « et le Verbe était chez Dieu »: vous voyez comment Il était. Vous voyez encore ce qu'Il était: « Et le Verbe, dit-il, était Dieu » — ce qu'Il avait fait: « Tout a été fait par Lui » — ce qu'Il faisait: « C'était la lumière véritable qui éclaire tout homme à sa venue en ce monde » — et où Il était: « Il était dans ce monde » — où Il est venu: « Il est venu chez Lui » — comment Il est venu: « Le Verbe s'est fait chair » (*Jn.*, I, 1 sqq.) — quand il est venu: « Jean Lui rend témoignage en ces termes: C'est Lui de qui j'ai dit: Celui qui vient après moi a été placé

ante me factus est, quia prior me erat. Qua causa uenerit Iohannes ipse testatur : ecce agnus dei, ecce qui tollit peccatum mundi. Si igitur generationem utramque cognouimus et utriusque munus et causam qua uenit aduertimus, ut pereuntis mundi peccata suscipiens peccati labem et omnium mortem in se, qui uinci non posset, aboleret, consequens est ut nunc quoque sanctus Lucas euangelista nos doceat et uias domini secundum carnem crescentis ostendat.

41 *Nec quemquam mouere debet quod altiore consilio Iohannis infantiam diximus praetermissam, Christi uero infantiam adserimus esse descriptam ; non enim omnium est dicere : factus sum infirmibus infirmus, ut infirmos lucrifaciam ; omnibus omnia factus sum, neque de quocumque ita alio dici potest quia uulneratus est propter iniquitatem nostram et infirmatus propter peccata nostra. Ille igitur paruulus, ille infantulus fuit, ut tu uir possis esse perfectus : ille inuolutus in pannis ut tu mortis laqueis absolutus : ille in praesaepibus, ut tu in altaribus : ille in terris, ut tu in stellis : ille alium locum in eo deuersorio non habebat, ut tu plures haberes in caelestibus mansiones. Qui cum diues inquit esset, propter uos pauper factus est, ut illius inopia uos ditaremini. Meum ergo paupertas illa patrimonium est et infirmitas domini mea uirtus est. Maluit sibi egere, ut omnibus abundaret. Me illi infantiae uagientis abluunt fletus, mea lacrimae illae delicta lauerunt. Plus igitur, domine Iesu, iniuriis tuis debeo quod redemptus sum quam operibus quod creatus sum. Non prodesset nasci, nisi redimi profuisset.*

42 *Sed nemo intra usum corporis formam omnem diuinitatis includat. Alia natura carnis, alia diuinitatis est gloria. Propter te infirmitas, in se potentia ; propter te inopia, in*

1. Cf. ci-dessus, 30.

2. Le rapprochement de ces expressions avec l'Exsultet, indiqué il y a cinquante ans par Magani, puis par Mgr Mercati, a été récemment repris par Dom B. CAPELLE : *l'Exsultet pascal, œuvre de S. Ambroise (Miscellanea G. Mercati, 1946, t. I, p. 219-246)*. Depuis lors, maintes objections ont été présentées contre l'attribution à S. Ambroise.

devant moi parce qu'Il était avant moi » (*Jn*, I, 30). Pour quel motif Il est venu, Jean lui-même l'atteste : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte le péché du monde » (*Ib.*, 29). Connaissant donc la double génération et le rôle de chacune, si nous remarquons pour quel motif Il est venu : prendre sur Lui les péchés du monde moribond pour abolir la souillure du péché et la mort de tous en Lui-même, qui ne pouvait être vaincu, la suite normale est que maintenant l'évangéliste S. Luc nous enseigne à son tour et nous montre les voies du Seigneur qui grandit selon la chair. 41. Et personne ne doit s'émouvoir si, ayant attribué à un dessein profond l'omission de l'enfance de Jean ¹, nous justifions la description de l'enfance du Christ ; car il n'appartient pas à tout le monde de dire : « Je me suis rendu faible avec les faibles pour gagner les faibles ; je me suis fait tout à tous » (*I Cor.*, IX, 22) ; et de nul autre on n'a pu dire : « Il a été blessé à cause de notre iniquité, rendu faible à cause de nos péchés » (*Is.*, LIII, 5). Il a donc été petit, Il a été enfant, pour que vous puissiez, vous, être homme achevé ; Il est, Lui, enveloppé de langes, pour que vous soyez, vous, dégagé des liens de la mort ; Lui dans la crèche, pour vous placer sur les autels ; Lui sur terre, pour que vous soyez parmi les étoiles ; Lui n'a pas eu d'autre place dans ce caravansérail, pour que vous ayez plusieurs demeures dans le ciel (*Jn*, XIV, 2). « Lui qui était riche, est-il dit, s'est fait pauvre à cause de vous, afin que sa pauvreté vous enrichît » (*II Cor.*, VIII, 9). C'est donc mon patrimoine que cette pauvreté, et la faiblesse du Seigneur est ma force. Il a préféré pour Lui l'indigence, afin d'être prodigue pour tous. C'est moi que purifient ces pleurs de son enfance vagissante, ce sont mes fautes qu'ont lavées ces larmes. Je suis donc, Seigneur Jésus, plus redevable à vos affronts de ma rédemption qu'à vos œuvres de ma création. Naître ne m'eût servi de rien sans le profit de la rédemption ².

42. Mais que personne n'emprisonne dans les usages du corps toute la condition de la divinité. Autre est la nature de la chair, autre la gloire de la divinité. A cause de vous l'infirmité, par Lui-même la puissance ; à cause de vous le besoin, par Lui-même l'opulence. Ne calculez pas ce

se opulentia. Noli hoc aestimare quod cernis, sed quod redimeris agnosce. Quia in pannis est uides, quia in caelis est non uides. Infantis audis uagitus, non audis bouis dominum agnoscentis mugitus; *agnouit enim bos possessorem suum et asinus praesaepe domini sui*, immo *praesaepeium* dixerim, sicut scripsit qui transtulit; nihil enim aput me distat in uerbo, quod non distat in sensu. Nam si orator illorum qui faleras sermonum sequuntur negat in hoc fortunas positas esse Graeciae, hoc an illo uerbo usus sit, sed rem spectandam putat, si ipsi philosophi eorum qui totos dies in disputatione consumunt minus Latinis et receptis usi sermonibus sunt, ut propriis uterentur, quanto magis nos neglegere uerba debemus, spectare mysteria, quibus uincit sermonis uilitas, quod operum miracula diuinorum nullis uenustata sermonibus ueritatis suae lumine refuse-runt? Denique asinam illam rationabilem non fucio deliciarum, sed suco naturalis alimoniae praesaepeia sancta **43** pauerunt. Hic est dominus, hoc praesaepe, quo nobis diuinum mysterium reuelatum est, inrationabili gentes pecudum intra praesaepeia more uiuentes alimoniae sacrae ubertate pascendos. Agnouit ergo asina, species scilicet et forma gentilium, praesaepe domini sui. Et ideo dicit: *dominus pascit me, et nihil mihi deerit*. An mediocribus signis deus probatur, quod angeli ministrant, quod magi adorant, quod martyres confitentur? Ex utero funditur, sed coruscat e caelo; terreno in deuersorio iacet, sed caelesti lumine uiget. Nupta peperit, sed uirgo concepit; nupta concepit, sed uirgo generauit. Docuit enim nos sanctus Matthaeus non mediocre mysterium, quod sanctus Lucas, quia plene iam erat expositum, silendum pu-

1. Fabriquer un mot français a paru l'unique moyen de rendre un mot non latin et de donner ainsi son vrai sens au passage suivant sur la négligence des usages grammaticaux au profit de l'expression des idées; pensée et pratique reprises et largement mises en œuvre par S. Augustin (v. g. *Enarr. in Ps. 138, 20; De Doctrina Christiana, II, 13*).

2. Cf. Ciceron, *Orator, 27*.

que vous voyez, mais reconnaissez que vous êtes racheté. Qu'Il soit dans les langes, vous le voyez; vous ne voyez pas qu'Il est dans les cieux. Vous entendez les vagissements de l'enfant, vous n'entendez pas les mugissements du bœuf qui reconnaît son Seigneur; car « le bœuf reconnaît son propriétaire et l'âne la crèche de son maître » (*Is., I, 3*), je dirai même la crèche¹, comme l'a écrit le traducteur; car pour moi il n'y a aucune différence entre les mots, s'il n'y en a pas quant au sens. Si, en effet, l'orateur de ceux qui recherchent les fioritures du style n'admet pas que la fortune de la Grèce tienne à ce qu'il emploie tel ou tel mot, mais pense qu'il faut considérer la chose²; si leurs philosophes mêmes, qui passent des jours entiers en discussions, ont usé de termes peu latins et peu reçus afin d'employer les termes propres, combien plus nous autres devons-nous négliger les mots, considérer les mystères, qui assurent la victoire à la pauvreté du style! car les merveilles des œuvres divines ont resplendi, sans aucune parure littéraire, par la lumière de leur vérité. Car enfin l'ânesse spirituelle n'a pas été nourrie de feintes délices, mais d'un aliment de nature substantielle, par la sainte mangeoire. **43**. Voilà le Seigneur, voilà la crèche par laquelle nous fut révélé ce divin mystère: que les Gentils, vivant à la manière des bêtes sans raison dans les étables, seraient rassasiés par l'abondance de l'aliment sacré. Donc l'ânesse, image et modèle des Gentils, a reconnu la crèche de son Seigneur. Aussi dit-elle: « Le Seigneur me nourrit, et rien ne me manquera » (*Ps. 22, 1*). Sont-ils quelconques, les signes auxquels Dieu se fait reconnaître, le ministère des anges, l'adoration des mages, le témoignage des martyrs? Il sort du sein maternel, mais Il resplendit au ciel; Il est couché dans une auge d'ici-bas, mais baigné d'une lumière céleste. Une épouse l'a enfanté, mais une vierge l'a conçu; une épouse l'a conçu, mais une vierge l'a mis au monde.

S. Matthieu, en effet, nous a enseigné un mystère qui n'est pas à négliger, **Matth., II, 1-18. Les Mages.** mais que S. Luc, le trouvant déjà raconté tout au long, a cru devoir taire, assez riche, à son *Saint Luc, I.*

- tait, satis se diuitem fore credens, si praesaepe sibi do-
- 44 mini ex omnibus uindicasset. Istum igitur paruulum, quem tu quasi uilem, qui infidelis es, arbitraris, magi ex oriente uenientes tam longo spatio sequebantur et procidentes adorant et regem adpellant et resurrecturum fatentur offerentes de thesauris suis aurum, tus et murram. Quae sunt ista uerae fidei munera? Aurum regi, tus deo, murra defuncto; aliud enim regis insigne, aliud diuinae sacrificium potestatis, aliud honor est sepulturae, quae non corrumpat corpus mortui, sed reseruet. Nos quoque, qui haec audimus et legimus, de thesauris nostris talia, fratres, munera proferamus; *habemus enim thesaurum in uasis fictilibus*. Si igitur in te ipso, non ex te debes aestimare quod es, sed ex Christo, quanto magis in Christo
- 45 non tua debes aestimare, sed Christi! Ergo magi de thesauris suis offerunt munera. Uultis scire quam bonum meritum habeant? Stella ab his uidetur et ubi Herodes est non uidetur; ubi Christus est rursus uidetur et uiam monstrat. Ergo stella haec uia est et uia Christus, quia secundum incarnationis mysterium Christus est stella; *oriatur enim stella ex Iacob et exurgit homo ex Israhel*. Denique ubi Christus et stella est; ipse enim est *stella splendida et matutina*. Sua igitur ipse luce se signat.
- 46 Accipe aliud documentum. Alia uenerunt uia magi, alia redeunt; qui enim Christum uiderant, Christum intellexerant, meliores utique quam uenerant reuertuntur. Duae quippe sunt uiae, una quae ducit ad interitum, alia quae ducit ad regnum. Illa peccatorum est, quae ducit ad Herodem, haec uia Christus est, qua reditur ad patriam; hic enim temporalis est incolatus, sicut scriptum est:

1. Si l'on préfère la leçon *sacramentum*, donnée par bon nombre de mss, il faudra traduire : le signe ou symbole de la puissance divine; l'on aura ainsi parallélisme avec : l'insigne de la royauté.

2. *Aestimare*, que l'on a rendu uniformément par « considérer », est pris par S. Ambroise dans deux acceptions différentes : considérer que la nature humaine, qui nous est propre, est elle-même un don de Dieu; et,

avis, s'il revendiquait entre tous la crèche de son Seigneur.

44. Donc ce petit enfant, que le manque de foi vous fait trouver méprisable, des mages venus d'Orient l'ont suivi sur un si long parcours, se prosternent pour l'adorer, l'appellent roi, et reconnaissent qu'il ressuscitera, en tirant de leurs trésors l'or, l'encens et la myrrhe. Quels sont ces présents d'une foi véritable? L'or est pour le roi, l'encens pour Dieu, la myrrhe pour le mort; autre, en effet, est l'insigne de la royauté, autre le sacrifice offert à la puissance divine¹, autres les honneurs d'un ensevelissement qui, loin de décomposer le corps du mort, le conservera. Nous aussi, qui entendons et lisons ces choses, tirons de nos trésors, mes frères, de semblables présents; car « nous avons un trésor dans des vases d'argile » (II Cor., IV, 7). Si donc, même en vous, vous ne devez pas considérer ce que vous êtes comme venant de vous, mais du Christ, combien plus dans le Christ devez-vous considérer non ce qui est vôtre mais ce qui est du Christ²!

45. Donc les mages tirent de leurs trésors des présents. Voulez-vous savoir quelle belle récompense ils recueillent? L'étoile est visible pour eux, mais invisible où est Hérode; où est le Christ, elle est de nouveau visible et leur montre la voie. Donc cette étoile est la voie; et la voie, c'est le Christ (Jn, XIV, 6); c'est que, dans le mystère de l'Incarnation, le Christ est l'étoile: car « une étoile s'éleva de Jacob, et un homme surgira d'Israël » (Nombr., XXIV, 17). Aussi bien, où est le Christ, l'étoile est aussi: car Il est « l'étoile brillante du matin » (Apoc., XXII, 16); c'est donc par sa propre clarté qu'Il se signale.

46. Écoutez un autre enseignement. Par un chemin les mages sont venus, par un autre ils s'en retournent; car, après avoir vu le Christ, compris le Christ, ils repartent à coup sûr meilleurs qu'ils n'étaient venus. Il y a en fait deux voies, l'une qui mène à la mort, l'autre qui mène au Royaume; celle-là est celle des pécheurs, qui conduit à Hérode; celle-ci est le Christ, et par elle on retourne à la patrie: car ici-bas ce n'est qu'un exil passager, ainsi qu'il

dans la personne du Christ, avoir de la considération pour la divinité qui Lui est propre plutôt que pour l'humanité qui Lui est commune avec nous.

multum incola facta est anima mea. Caueamus igitur Herodem mundanae ad tempus praesulem potestatis, ut patriae caelestis aeternum consequamur habitaculum. Non electis tantum praemia ista proposita sunt, sed etiam omnibus, quoniam *omnia et in omnibus Christus*; uides enim quia non otiose uel de Chaldaeis, qui peritiores numeris habentur, Abraham deo credidit uel magi, qui licet magicis artibus conciliandae sibi studium diuinitatis inpendunt, ortum in terris domini crediderunt, non inquam otiose, sed ut ex aduersariis gentibus sanctae religionis testimonium **47** sumeretur et diuini timoris exemplum. Sed tamen qui sunt isti magi nisi qui, ut historia quaedam docet, a Balaam genus ducunt, a quo prophetatum est : *oriatur stella ex Jacob*. Isti ergo sunt non minus fidei quam successionis heredes. Ille stellam uidit in spiritu, isti uiderunt oculis et crediderunt. Uiderant nouam stellam quae non erat uisa a creatura mundi, uiderant nouam creaturam et non solum in terra, sed etiam in caelo gratiam noui hominis requirebant secundum quod Moyses propheticè posuit quia *oriatur stella ex Jacob et exsurget homo ex Israel*. Et cognouerunt hanc esse stellam, quae hominem deumque significat. Adorauerunt paruulum. Utique non adorassent, si paruulum tantummodo credidissent. Magus ergo intellegit suas cessare artes, tu non intellegis tua dona uenisse? Ille fatetur alienum, tu non agnoscis promissum? Ille contra se credit, tu pro te non putas esse credendum?

49 Natum ergo magi nuntiant regem : perturbatur Herodes, congregat scribas et principes sacerdotum et interrogat ubi Christus oriatur. Magi tantummodo regem nuntiant, Herodes Christum requirit; ipsum igitur regem de quo

1. Cf. ORIGÈNE, *Homélie XIII sur les Nombres*, 7 (P. G., XII, 675 = Sources Chrétiennes, 29, p. 277 sqq.).

est écrit : « Mon âme a été longtemps exilée » (*Ps.*, 119, 6). Gardons-nous donc d'Hérode, de celui qui détient pour un temps le pouvoir de ce monde, afin de conquérir une demeure éternelle dans la patrie céleste. **47**. Les élus ne sont pas les seuls à qui soient offertes ces récompenses, puisque « le Christ est tout et en tous » (*Col.*, III, 11). Vous le voyez en effet, ce n'est pas en vain que, parmi les Chaldéens, qui passent pour posséder le mieux les secrets des nombres, Abraham a cru en Dieu, ou que les mages, qui se donnent aux artifices de la magie par désir de se rendre favorable la divinité, ont cru à la naissance du Seigneur sur terre; ce n'est pas en vain, dis-je, mais afin que les peuples ennemis fournissent un témoignage à la sainte religion et un exemple de crainte de Dieu. **48**. Cependant qui sont ces mages, sinon, comme une histoire nous l'apprend¹, des descendants de ce Balaam, qui a prophétisé : « Une étoile s'élèvera de Jacob » (*Nombr.*, XXIV, 17)? Ils sont donc ses héritiers par la foi non moins que par la descendance. Lui a vu l'étoile en esprit, eux l'ont vue de leurs yeux et ont cru. Ils avaient vu une étoile nouvelle qu'on n'avait pas vue depuis la création du monde; ils avaient vu une créature nouvelle, et ils cherchaient non seulement sur terre, mais encore au ciel, le bienfait de l'homme nouveau, conformément au texte prophétique de Moïse : « Une étoile s'élèvera de Jacob et un homme surgira d'Israël »; et ils ont reconnu que c'était là l'étoile qui signale l'Homme-Dieu. Ils ont adoré le petit enfant : à coup sûr ils ne l'auraient pas adoré s'ils avaient cru qu'il fût seulement un petit enfant. Le mage donc a compris que c'en était fini de ses artifices; et vous, ne comprenez-vous pas que vos richesses sont arrivées? Lui rend hommage à un étranger; vous, ne reconnaissez-vous pas Celui qui était promis? Lui croit, bien qu'il y perde; vous, ne songez-vous pas à croire dans votre intérêt?

49. Les mages annoncent donc la naissance d'un roi : Hérode se trouble; il rassemble scribes et princes des prêtres et s'enquiert du lieu où le Christ doit apparaître. Les mages annoncent simplement un roi; Hérode s'enquiert du Christ : c'est donc Lui qu'il reconnaît être le

interrogat confitetur. Deinde cum ubi nasci haberet inquiratur, utique praenuntiatus ostenditur ; neque enim quaeri poterat qui non erat nuntiatus. O amentes Iudaei, uenisse non creditis quem uidetis, uenisse non creditis quem dicitis esse uenturum ! *Nuntiate inquit mihi, ut ueniam et adorem eum.* Insidiatur quidem Herodes, sed deum non negat, quem memorat adorandum. Deinde infantes occidi iubet. Cui alii nisi deo talis uictima debebatur ? Expers licet sensus infantia deum tamen, pro quo interimitur, confitetur. Haec de Matthaeo pauca libauimus, ut claret infantiae tempora a diuinitatis operibus minime uacasse. Quodsi aetas carnis ignaua operis fuit, profecto deus erat qui diuinitatis operibus exercebat carnis aetatem, qui etiam pastores in illa faciebat regione uigilare custodientes

50 uigilias noctis supra gregem suum. Uidete ecclesiae surgentis exordium : Christus nascitur et pastores uigilare coeperunt, qui gentium greges pecudum modo ante uiuentes in aulam domini congregarent, ne quos spirituum bestiarum per offusas noctium tenebras paterentur incursus. Et bene pastores uigilant, quos bonus pastor informat. Grex igitur populus, nox saeculum, pastores sunt sacerdotes. Aut fortasse etiam ille sit pastor, cui dicitur : *esto uigilans et confirma*, quia non solum episcopos ad tuendum gregem dominus ordinauit, sed etiam ange-

51 los destinauit. *Ecce angelus domini stetit ante illos.* Uidete quemadmodum diuina cura fidem adstruat. Angelus Mariam, angelus Ioseph, angelus pastores edocet. Non satis est semel missum ; duobus enim et tribus testibus stat

52 omne uerbum. *Et facta est cum angelo multitudo exercitus caelestium laudantium deum et dicentium : gloria in altis-*

1. La fin du paragraphe invite à entendre ici, comme souvent chez les Pères, *sacerdos* au sens d'évêque.

2. Le texte de l'Apocalypse, adressé à l'« ange » de l'église de Sardes, introduit ici l'idée du ministère des Anges auprès de l'Église (cf. *infra*, 89).

roi dont il s'enquiert. Enfin, si l'on recherche où Il doit naître, c'est signe qu'Il était annoncé : on n'aurait pu le rechercher s'Il n'eût pas été annoncé. O Juifs insensés ! vous ne croyez pas à la venue de Celui que vous voyez, vous ne croyez pas à la venue de Celui que vous dites devoir venir !

« Informez-moi, dit-il, pour que je vienne l'adorer. »

Hérode tend bien un piège, mais il ne conteste pas la divinité de Celui qu'il parle d'adorer. Finalement il fait mettre à mort des enfants : à quel autre qu'à Dieu convenait un tel sacrifice ? Bien que privée de sentiment, l'enfance rend pourtant hommage à ce Dieu pour qui elle est immolée.

Nous avons effleuré ces quelques passages de S. Matthieu pour mettre en lumière que l'époque de l'enfance n'a pas été dépourvue d'ouvrages de la divinité. Si l'âge de sa chair était incapable d'agir, Dieu, en tout cas, était là, qui employait aux ouvrages de la divinité l'âge de sa chair, qui même faisait veiller dans cette région les pâtres « observant les veilles de la nuit sur leur troupeau ». **50.** Voyez les origines de l'Église naissante : le Christ naît, et les pasteurs se mettent à veiller ; par eux les troupeaux des nations, vivant jusque-là la vie des animaux, vont être rassemblés dans le bercail du Seigneur pour n'être pas exposés, dans les ténèbres que répand la nuit, aux incursions des fauves spirituels. Et les pasteurs peuvent bien veiller, étant formés par le bon Pasteur. Ainsi le troupeau, c'est le peuple ; la nuit, c'est le monde ; les pasteurs, ce sont les prêtres¹. A moins que, peut-être, celui-là aussi ne soit pasteur, à qui il est dit : « Soyez vigilant, et affermissez » (*Apoc.*, III, 2) : car le Seigneur n'a pas seulement institué les évêques pour veiller sur le troupeau, il y a encore destinés les anges².

51. « Voici qu'un ange du Seigneur se tint devant eux. »

Voyez quel soin Dieu prend d'établir la foi. Un ange instruit Marie, un ange Joseph, un ange les bergers. Ce n'est pas assez d'avoir une fois envoyé ; c'est « sur deux et trois témoins que repose toute parole » (*Deut.*, XIX, 5 ; *Matth.*, XVIII, 16).

52. « Et voici qu'à l'ange se joignit la multitude de la milice céleste, qui louait Dieu et disait : Gloire à Dieu

simis deo et in terra pax hominibus bonae uoluntatis. Bene angelorum nominatur exercitus, qui ducem militiae sequebantur. Cui igitur laudem angeli nisi domino suo dicerent iuxta quod scriptum est : laudate dominum de caelis, laudate eum in excelsis. Laudate eum omnes angeli eius? Inpleta igitur prophetia est. Laudatur de caelis dominus et uidetur in terris, de quo sanctus Marcus ait quia *cum bestiis erat et angeli ministrabant ei*, ut in altero misericordiae insigne, in altero diuinæ indicium potestatis agnoscas. Tuum est quod bestias patitur, suum quod ab angelis

53 *praedicatur. Et aiunt : uideamus hoc uerbum quod factum est, sicut dominus ostendit nobis. Et uenerunt festinantes. Uides festinare pastores ; nemo enim cum desidia Christum requirit. Uides pastores angelo credidisse : et tu patri, filio, spiritui sancto, angelis, prophetis, apostolis crede. Uide quam signate scriptura singulorum libret momenta uerborum. 'Festinant' inquit 'uerbum uidere'. Etenim cum caro domini uidetur, uerbum uidetur, quod est filius. Non mediocre fidei tibi hoc uideatur exemplum, non uilis persona pastorum. Certe quo uilior ad prudentiam eo pretiosior ad fidem. Non gymnasia choris referta sapientium, sed plebem dominus simplicem requisit, quae falerare audita et fucare nesciret ; simplicitas enim quaeritur, non ambitio desideratur. Nec contemnenda putes quasi uilia uerba pastorum. A pastoribus etiam Maria fidem colligit, a pastoribus populus ad dei reuerentiam congregatur ; mirati enim sunt de his quae dicebantur a pastoribus ad ipsos.*

54 *Maria autem conseruabat omnia haec uerba conferens in corde suo. Discamus sanctae uirginis in omnibus cas-*

dans les hauteurs, et sur terre paix aux hommes de bonne volonté. »

Il est bon que soit mentionnée l'armée des anges, qui suivaient le chef de leur milice (*Jos.*, V, 14). A qui donc les anges pouvaient-ils adresser leur louange, sinon à leur Seigneur, selon qu'il est écrit : « Louez le Seigneur du haut des cieux, louez-le dans les hauteurs, louez-le tous, vous ses anges » (*Ps.* 148, 1 sqq.). Voilà donc accomplie la prophétie. Le Seigneur est loué du haut des cieux et se montre sur terre, Lui dont S. Marc a dit : « Il était avec les bêtes et les anges le servaient » (*Mc*, I, 13), pour nous faire reconnaître d'une part les marques de sa miséricorde, d'autre part les indices de sa puissance divine. C'est en votre nature qu'Il supporte les bêtes, en la sienne qu'Il est célébré par les anges.

53. Et ils disent : « Voyons cette parole qui s'est accomplie, comme le Seigneur nous l'a révélé. Et ils vinrent en hâte. » Vous voyez les bergers se hâter : car ce n'est pas avec nonchalance qu'on cherche le Christ. Vous voyez que les bergers ont cru à l'ange : et vous, croyez au Père, au Fils, à l'Esprit Saint, aux anges, aux prophètes, aux Apôtres. Voyez avec quelle précision l'Écriture calcule le poids de chaque mot : « Ils se hâtent, dit-elle, d'aller voir le Verbe » ; et de fait, en voyant le corps du Seigneur, on voit le Verbe, c'est-à-dire le Fils.

Ne jugez pas négligeable cet exemple de foi, ni méprisable la personne des bergers ; il est certain que, plus elle est méprisable pour la prudence, plus elle a de prix pour la foi. Le Seigneur n'a pas recherché les académies que remplissent des cercles de sages, mais le peuple simple, incapable d'arranger ce qu'il a entendu ou de l'agrémenter. C'est la simplicité qu'Il demande, Il ne désire pas la prétention. Et ne jugez pas négligeables, comme étant quelconques, les paroles des bergers. C'est des bergers que Marie elle-même recueille les éléments de sa foi, ce sont les bergers qui convient le peuple à rendre hommage à Dieu ; car « on était émerveillé de ce qu'on entendait dire aux bergers ».

54. « Quant à Marie, elle gardait toutes ces paroles, les repassant dans son cœur. »

titatem, quae non minus ore pudica quam corpore argumenta fidei conferebat in corde. Si Maria a pastoribus discit, cur tu declinas discere a sacerdotibus ? Si Maria ante praecepta apostolica tacet, cur tu post apostolica praecepta magis cupis docere quam discere ? Disce personae uitium esse, non sexus ; sexus enim sanctus. Denique Maria praeceptum non accepit, exemplum edidit.

- 55 Circumciditur itaque puer. Quis ille puer nisi ille de quo dictum est : *puer natus est nobis, filius datus est nobis* ? Factus est enim sub lege, ut eos qui sub lege essent lucrifaceret. Quid sit autem in *Hierusalem sisti domino* dicere, nisi in Esaiæ commentis ante dixissem ; circumcisis enim uitiiis dominico dignus iudicabatur optutu, quia *oculi domini super iustos*. Uides omnem legis ueteris seriem fuisse typum futuri — nam et circumcisio purgationem significat delictorum — sed quoniam prona quadam cupiditate peccandi humanae carnis et mentis fragilitas inextricabilibus uitiiis implicatur, eo per octauum circumcisionis diem culpae totius futura purgatio resurrectionis praefigurabatur aetate. Hoc est enim illud : *quia omne masculum adaperiens uulvam sanctum domino uocabitur* ; uerbis enim legis promittebatur uirginis partus. Et uere sanctus, quia immaculatus. Denique ipsum esse qui lege signetur in eundem modum ab angelo repetita uerba declarant : *quia quod nascetur inquit sanctum uocabitur filius dei*. Non enim uirilis coitus uuluae uirginalis secreta reserauit, sed immaculatum semen inuiolabili utero

1. Nous ne possédons plus ces commentaires de S. Ambroise sur Isaïe. Un passage nous en a été conservé par S. Augustin, *De nuptiis et concupiscentia*, I, 35, 40.

2. On retrouvera souvent ce symbolisme de l'octave appliqué à la Résurrection qui eut lieu le lendemain du sabbat, donc le huitième jour.

Reconnaissons la chasteté de la sainte Vierge en toutes circonstances ; non moins pudique de ses lèvres que dans son corps, elle repassait en son cœur les éléments de la foi. Si Marie s'est mise à l'école des bergers, pourquoi refuser, vous, d'être à l'école des prêtres ? Si Marie garde le silence avant que l'ordonne l'Apôtre (I *Tim.*, II, 11-12 ; I *Cor.*, XIV, 34), pourquoi, vous, après que l'Apôtre l'a ordonné, êtes-vous plus désireuse d'enseigner que d'apprendre ? Sachez que ce défaut tient aux personnes, non pas au sexe ; car votre sexe est saint. Bref, Marie n'avait pas reçu le précepte, elle a donné l'exemple.

**Luc, II, 21.
Circumcision.**

55. L'enfant est donc circoncis. Quel est cet enfant, sinon Celui dont il a été dit : « Un enfant nous est né, un fils nous a été donné » (*Is.*, IX, 6) ? Il s'est placé sous la Loi afin de gagner ceux qui étaient sous la Loi (I *Cor.*, IX, 20).

**Luc, II, 22-40.
Présentation
au Temple.**

56. Qu'est-ce qu'être présenté à Jérusalem, au Seigneur, je le dirais si, dans mes commentaires sur Isaïe ¹, je ne l'avais déjà dit. Circoncis des vices, Il a été jugé digne du regard du Seigneur ; car « les yeux du Seigneur reposent sur les justes » (*Ps.* 33, 16). Vous le voyez, tout l'ensemble de la Loi ancienne a été figure de l'avenir — car la circoncision même figure la purification des péchés — mais comme, inclinée par la convoitise au péché, la faiblesse humaine, corps et âme, est enlacée par les liens inextricables des vices, le huitième jour assigné pour la circoncision figurait que la purification de toutes fautes devait s'accomplir au temps de la Résurrection ².

C'est le sens du texte « tout mâle qui le premier ouvre le sein (maternel) sera appelé saint pour le Seigneur » (*Ex.*, XIII, 12) : ces paroles de la Loi promettaient le fruit de la Vierge, vraiment saint, parce que sans tache. Au reste, qu'Il soit bien Celui que la Loi désigne, la reprise par l'ange des mêmes expressions le manifeste : « L'enfant qui va naître, dit-il, sera appelé saint, Fils de Dieu » (*Lc.*, I, 35). Car nul commerce humain n'a pénétré le mystère du sein virginal, mais une semence sans tache a été

- spiritus sanctus infudit ; solus enim per omnia ex natis de femina sanctus dominus Iesus, qui terrenae contagia corruptelae immaculati partus nouitate non senserit et
- 57 caelesti maiestate depulerit. Nam si litteram sequamur, quomodo sanctus omnis masculus, cum multos scelerrimos fuisse non lateat ? Numquid sanctus Achab ? Numquid sancti pseudoprophetae, quos ad Heliae preces ultor caelestis iniuriae ignis absumsit ? Sed ille sanctus, per quem figuram futuri mysterii pia legis diuinae praescripta signabant, eo quod solus sanctae ecclesiae uirginis ad generandos populos dei immaculatae fecunditatis aperiret genitale secretum. Hic ergo solus aperuit sibi uulnam. Nec mirum ; qui enim dixerat ad prophetam : *priusquam te formarem in utero, noui te et in uulua matris sanctificauit te*, qui ergo uulnam sanctificauit alienam, ut nasceretur propheta, hic est qui aperuit matris suae uulnam, ut immaculatus exiret.
- 58 *Et ecce homo erat in Hierusalem, cui nomen Symeon, et homo iste iustus et timoratus, exspectans consolationem Israhel.* Non solum ab angelis et prophetis, a pastoribus et parentibus, sed etiam a senioribus et iustis generatio domini accipit testimonium. Omnis aetas et uterque sexus euentorumque miracula fidem adstruunt : uirgo generat, sterilis parit, mutus loquitur, Elisabet prophetat, magus adorat, utero clausus exsultat, uidua confitetur, iustus exspectat. Et bene iustus ; qui non suam, sed populi gratiam requirebat, cupiens ipse corporeae uinculis fragilitatis absolui, sed exspectans uidere promissum ; sciebat
- 59 enim quia *beati oculi qui uiderent. Nunc inquit dimitte seruum tuum.* Uide iustum uelut corporeae carcere molis inclusum uelle dissolui, ut incipiat esse cum Christo ; dis-

1. On ne saurait suivre l'évêque de Milan dans cette double interprétation. « Saint » n'implique pas ici intégrité morale, mais consécration à Dieu. Et l'enfant mâle qui ouvre le sein de sa mère est, dans le texte cité, l'aîné seulement. Mais le passage inexactement interprété a fourni prétexte à un fort beau développement.

déposée dans ses entrailles immaculées par l'Esprit Saint. Le seul, en effet, des enfants de la femme qui soit parfaitement saint, c'est le Seigneur Jésus, à qui toute atteinte de la corruption terrestre a été épargnée par la nouveauté de son enfantement sans tache, écartée par sa majesté céleste.

57. En effet, à nous en tenir à la lettre, comment appeler saint tout enfant mâle ¹, quand il est notoire que beaucoup furent de grands scélérats ? un saint, Achab ? des saints, les faux prophètes qu'à la prière d'Élie un feu vengeur de l'outrage fait au ciel a dévorés (I Rois, XVIII) ? Mais voici le Saint en qui va s'accomplir le mystère dont les saintes prescriptions de la Loi divine dessinaient la figure, attendu que seul Il devait donner à l'Église, sainte et Vierge, d'enfanter de son sein entrouvert, par une fécondité sans tache, le peuple de Dieu. Seul donc Il s'ouvrit le sein maternel ; et quoi d'étonnant ? Celui qui avait dit au prophète : « Avant de te former dans les entrailles de ta mère, je te connaissais, et dans son sein même je t'ai sanctifié » (Jér., I, 5), Celui donc qui sanctifia un autre sein pour que naquît le prophète, Celui-là aussi entrouvrit le sein de sa Mère pour en sortir sans tache.

58. « Et voici qu'il y avait à Jérusalem un homme du nom de Siméon. Et c'était un homme juste et craignant Dieu, qui attendait la consolation d'Israël. »

Non seulement les anges et les prophètes, les bergers et les parents, mais encore les vieillards et les justes apportent leur témoignage à la naissance du Seigneur. Tout âge, l'un et l'autre sexe, les événements miraculeux en font foi : une Vierge engendre, une stérile enfante, un muet parle, Élisabeth prophétise, le mage adore, l'enfant renfermé dans le sein tressaille, une veuve rend grâces, un juste est dans l'attente. C'était bien un juste, car il attendait non son profit mais celui du peuple, désirant pour son compte être délivré des liens de ce corps fragile, mais attendant de voir le (Messie) promis : car il savait le bonheur des yeux qui le verraient (Lc, X, 23).

59. « Maintenant, dit-il, laissez partir votre serviteur. »

Vous voyez ce juste, enfermé, pour ainsi dire, dans la prison de ce corps pesant, souhaiter sa délivrance pour commencer d'être avec le Christ : car « être délivré et avec

solui enim et cum Christo esse multo melius. Sed qui uult dimitti ueniat in templum, ueniat in Hierusalem, expectet Christum domini, accipiat in manibus uerbum dei et conplectatur quibusdam fidei suae brachiis. Tunc dimit-

60 tetur, ut non uideat mortem, qui uiderit uitam. Uides uberem in omnes gratiam domini generatione diffusam et prophetiam incredulis negatam esse, non iustis. Ecce et Symeon prophetat in ruinam et resurrectionem plurimorum uenisse dominum Iesum Christum, ut iustorum iniquorumque merita discernat et pro nostrorum qualitate factorum iudex uerus et iustus aut supplicia decernat aut

61 praemia. *Et tuam inquit ipsius animam pertransibit gladius.* Nec littera nec historia docet ex hac uita Mariam corporalis necis passione migrasse; non enim anima, sed corpus materiali gladio transuerberatur. Et ideo prudentiam Mariae haut ignaram mysterii caelestis ostendit. *Uiuum enim uerbum dei et ualidum et acutum omni gladio acutissimo, penetrans usque ad diuisionem animae et spiritus artuumque et medullarum cogitationes cordis et secreta scrutatur animorum,* quia nuda mentium et aperta sunt

62 omnia filio, quem conscientiae secreta non fallunt. Prophetauit itaque Symeon, prophetauerat copulata coniugio, prophetauerat uirgo, debuit etiam uidua, ne qua aut professio deesset aut sexus. Et ideo Anna et stipendiis uiduitatis et moribus talis inducitur, ut digna plane fuisse credatur, quae redemptorem uenisse omnium nuntiaret. Cuius merita cum alibi descripserimus, cum uiduas hortaremur, hoc loco, quoniam ad alia properamus, non putamus iteranda. Non otiose tamen annos LXXXIII uiduitatis eius expressit, quia et septem duodecades et duae quadragesimae sacrum uidentur numerum designare.

1. Cf. *De Viduis*, 21, qui est d'ailleurs également une homélie sur S. Luc.

2. On serait tenté de traduire : deux Carêmes ; car ce sont les quarante-deux jours du Carême (calculé, à l'époque de S. Ambroise et de nos jours encore dans la liturgie ambrosienne, du 1^{er} Dimanche jusqu'à Pâques), qui, multipliés par deux, donnent l'âge d'Anne.

le Christ est bien préférable » (*Phil.*, I, 23). Mais celui qui veut être libéré doit venir au temple, venir à Jérusalem, attendre l'Oint du Seigneur, recevoir dans ses mains la Parole de Dieu et comme l'êtreindre dans les bras de sa foi. Alors il sera libéré et ne verra point la mort, ayant vu la vie.

60. Vous voyez quelle abondance de grâce a répandue sur tous la naissance du Seigneur, et comment la prophétie est refusée aux incroyants (cf. *I Cor.*, XIV, 22), mais non pas aux justes. Voici qu'à son tour Siméon prophétise que Notre Seigneur Jésus-Christ est venu pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre, pour faire entre justes et injustes le discernement des mérites et, selon la valeur de nos actes, nous décerner, en juge véridique et équitable, soit les supplices, soit les récompenses.

61. « Et votre âme à vous, dit-il, sera traversée d'un glaive. »

Ni l'Écriture ni l'histoire ne nous apprend que Marie ait quitté cette vie en subissant le martyre dans son corps ; or, ce n'est pas l'âme, mais le corps, qu'un glaive matériel peut transpercer. Ceci nous montre donc la sagesse de Marie, qui n'ignore pas le mystère céleste ; car « la parole de Dieu est vivante, puissante, plus aiguë que le glaive le mieux aiguisé, pénétrante jusqu'à diviser l'âme et l'esprit, les jointures et les moelles ; elle sonde les pensées du cœur et les secrets des âmes » (*Héb.*, IV, 12) : car tout dans les âmes est à nu, à découvert devant le Fils, auquel les replis de la conscience n'échappent point.

62. Ainsi donc Siméon a prophétisé, une femme mariée avait prophétisé, une vierge avait prophétisé ; il fallait encore une veuve pour qu'il n'y manquât aucun genre de vie, aucun sexe. C'est pourquoi Anne nous est présentée : les mérites de son veuvage et sa conduite obligent à la juger tout à fait digne d'annoncer la venue du Rédempteur de tous. Ayant détaillé ses mérites en un autre endroit, dans notre Exhortation aux veuves ¹, nous ne croyons pas devoir les reprendre ici, pressés que nous sommes d'aborder un autre sujet. Pourtant ce n'est pas sans intention qu'ont été mentionnés les quatre-vingt-quatre ans atteints dans son veuvage ; car ces sept douzaines et ces deux quarantaines ² semblent indiquer un nombre sacré.

- 63 *Et cum facti essent illi anni duodecim.* A duodecimo anno, ut legimus, dominicae sumitur disputationis exordium ; hic enim praedicandae fidei euangelizantium numerus debebatur. Nec otiose in memor suorum secundum carnem parentum, qui secundum carnem utique sapientia dei implebatur et gratia, post triduum repperitur in templo, ut esset indicio quia post triduum triumphalis illius passionis in sede caelesti et honore diuino fidei nostrae se
- 64 resurrecturus offerret, qui mortuus credebatur. *Quid est quod me quaerebatis ? Nescitis quia in patris mei oportet me esse ?* Duae sunt in Christo generationes : una est paterna, materna altera ; paterna illa diuiniore, materna uero quae in nostrum laborem usumque descendit. Et ideo quae supra naturam, supra aetatem, supra consuetudinem fiunt non humanis adsignanda uirtutibus, sed diuinis referenda sunt potestatibus. Alibi eum ad mysterium mater inpellit, hic mater arguitur, quia adhuc quae humana sunt exigat. Sed cum hic duodecim describatur annorum, illic discipulos habere doceatur, uides matrem didicisse de filio, ut exigeret a ualidiore mysterium, quae
- 65 stupebat in iuniore miraculum. *Et uenit Nazareth et erat subditus illis.* Quid enim magister uirtutis nisi officium pietatis inpleret ? Et miramur si patri defert, qui subditur matri ? Non utique infirmitatis, sed pietatis ista est subiectio, ad tollat licet scaeuus emissus latebris coluber perfidiae caput et serpentinis euomat uenena pectoribus. Cum dicit se filius missum, maiorem haereticus appellat patrem, ut imperfectum filium dicat, qui potest habere

1. Telle est la traduction qu'imposent les manuscrits. Selon la trop fameuse édition romaine, reproduite au Bréviaire, Notre Dame, au lieu d'être renseignée sur son Fils (*de Filio*), aurait appris de son Fils (*a Filio*). Simple variante ; mais, ce qui est plus grave, elle aurait appris à ne pas demander (*ne exigeret*) un miracle dont il s'agit d'expliquer pourquoi elle le demande à Cana ; tous les manuscrits portent : *ut exigeret*. Cette dernière considération ne nous permet pas de suivre D. J. Hessing dans l'ingénieuse interprétation qu'il a proposée de tout ce passage (*Ephemerides Liturgicae*, LXV-1951, p. 191-193).

Luc, II, 41-52.
Jésus
au milieu
des docteurs.

63. « Et lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans. »

C'est à sa douzième année, comme nous le lisons, que l'enseignement du Seigneur prend son point de départ : car un même nombre de messagers était réservé à la prédication de la foi. Ce n'est pas non plus sans dessein qu'oubliant ses parents selon la chair — Lui qui, même en sa vie incarnée, était rempli de la sagesse de Dieu et de sa grâce — au bout de trois jours Il est retrouvé au temple ; c'était le signe que, trois jours après sa triomphante Passion, Il devait, ressuscité, se présenter à notre foi sur le trône du ciel et parmi les honneurs divins, Lui que l'on croyait mort.

64. « Qu'est-ce à dire ? vous me cherchiez ? ne saviez-vous pas que je dois être aux affaires de mon Père ? »

Il y a dans le Christ deux filiations : l'une est de son Père, l'autre de sa Mère. La première, par son Père, est toute divine, tandis que par sa Mère Il s'est abaissé à nos labours et à nos usages. Dès lors tout ce qui, dans ses actes, dépasse la nature, l'âge, la coutume, ne doit pas être attribué aux facultés humaines, mais rapporté aux énergies divines.

Ailleurs sa Mère le pousse à un acte mystérieux (*Jn*, II, 3) ; ici cette Mère est reprise de réclamer encore qu'il agisse en homme. Mais, comme ici on le montre âgé de douze ans, comme là on nous apprend qu'Il a des disciples, vous voyez que cette Mère a été renseignée sur son Fils au point de réclamer de sa maturité un mystère, elle que déconcertait chez l'enfant ce prodige ¹.

65. « Et Il vint à Nazareth, et Il leur était soumis. »

Maître de vertu, pouvait-Il moins faire que remplir les devoirs de la piété filiale ? Et nous sommes étonnés de sa déférence envers son Père quand Il se soumet à sa Mère ? Ce n'est certes pas la faiblesse, mais la piété qui fait cette dépendance, bien que, sortant de son antre tortueux, le serpent de l'erreur lève la tête et, de ses entrailles de vipère, vomisse le venin. Quand le Fils se dit envoyé, l'hérétique en appelle au Père plus grand pour déclarer

maiolem, ut alienis auxiliis adserat eum qui mittitur indigere. Numquid et humano egebat auxilio, ut materno seruiret imperio? Deferebat homini, deferrebat ancillae — ipsa enim dicit : *ecce ancilla domini* — deferrebat simulato patri : et miraris, si deo detulit? An homini deferre pietas est, deo deferre infirmitas est? Uel ex humanis diuina perpende et quid patri amoris debeatur agnosce. Pater honorificat filium : non uis ut filius honorificet patrem? Pater uoce caelesti in filio se placere profitetur : non uis ut filius humanae amictum carnis indutus, cum humana uoce, humano loquatur adfectu, patrem dicat esse maiolem? Nam si *magnus dominus et laudabilis nimis et magnitudinis eius non est finis*, utique magnitudo quae finem non habet nec augmentum habet. Sed cur non accipiam religiosis auribus filium patri in susceptione corporis oboedientem, cum religiose accipiam patrem filio deferentem? Disce potius tuae utilitatis praecepta et exempla pietatis agnosce. Disce quid parentibus tuis debeas, cum legis a patre filium non uoluntate, non opere, non tempore discrepare. Etsi personis duo potestate unum sunt et utique nullum pater ille caelestis laborem generationis expertus est, tu matri debes pudoris iniuriam, uirginitatis dispendium, partus periculum, matri longa fastidia, matri longa discrimina, cui miserae in ipsis uotorum fructibus maius periculum est, et cum ediderit quod optauit, partu absoluitur, non timore. Quid anxios patres loquor pro filiorum profectu et multiplicatos alienis usibus census iactaque agricolae semina posterorum aetatibus profutura? Nonne pro his obsequia saltim oportet rependi? Cur inpio patris uita prolixior et communitas patrimonii

1. Inspiré de VIRGILE, *Bucoliques*, IV, 61.

imparfait ce fils qui peut avoir plus grand que Lui, pour affirmer qu'Il a besoin d'un secours étranger, puisqu'Il est envoyé. Est-ce également par besoin d'un secours humain qu'Il obéissait aux ordres de sa Mère? Il déférait à la créature humaine, Il déférait à sa servante — car c'est elle qui le dit : « Voici la servante du Seigneur » — Il déférait à son père putatif; et sa déférence envers Dieu vous étonne? Déferer à un homme serait donc piété, déferer à Dieu, faiblesse? Qu'au moins l'humain vous fasse apprécier le divin et reconnaître quel amour est dû à un père. « Le Père honore le Fils » (*Jn*, VIII, 54) : vous ne voulez pas que le Fils honore le Père? Le Père, parlant du Ciel, déclare se complaire en son Fils : vous ne voulez pas que le Fils, couvert du vêtement d'une chair humaine, exprimant dans le langage de l'homme un sentiment humain, déclare son Père plus grand que Lui? Car si « le Seigneur est grand, et digne de toute louange, et sa grandeur est sans bornes » (*Ps.* 144, 3), il est certain qu'une grandeur qui n'a pas de bornes ne peut recevoir d'accroissement. Mais pourquoi ne pas entendre et ne pas admettre avec religion l'obéissance du Fils au Père dans le corps qu'Il a pris, quand j'admets avec religion l'hommage du Père au Fils? 66. Apprenez plutôt les préceptes qui vous seront utiles, et reconnaissez des exemples de piété filiale. Apprenez ce que vous devez à vos parents quand vous lisez que le Fils ne se sépare du Père ni par la volonté, ni par l'activité, ni dans le temps. S'ils sont deux personnes, par la puissance Ils ne font qu'un. Et encore ce Père céleste n'a-t-Il pas connu le travail de la génération; vous avez, vous, coûté à votre mère la perte de son intégrité, le sacrifice de sa virginité, les périls de l'enfantement, à votre mère les fatigues prolongées¹, à votre mère les angoisses prolongées, car, la malheureuse! en ces fruits tant désirés elle risque encore plus, et la naissance qu'elle a souhaitée la délivre de son travail, non de ses craintes. Que dire du souci des pères pour l'éducation de leurs fils, de leurs charges multipliées par les besoins d'autrui, des semailles jetées par le laboureur et qui profiteront à l'âge suivant? Tout cela ne doit-il pas au moins se payer en soumission? Comment! l'ingrat trouve que son père vit trop longtemps,

uideatur angustior, cum Christus non refugiat coheredes ?

- 67 *Factum est uerbum dei super Iohannem Zacchariae filium in deserto.* Congregaturus ecclesiam dei filius ante operatur in seruulo. Et ideo bene posuit sanctus Lucas factum esse dei uerbum super Iohannem Zacchariae filium in deserto, ut ecclesia non ab homine coeperit, sed a uerbo. Ipsa est enim desertum, quia *plures filii desertae magis quam eius quae habet uirum.* Denique ipsi dicitur : *lactare sterilis* et : *exulta desertum*, quia nullis adhuc conuenae plebis operibus colebatur neque ullum adhuc arbores illae, quae fructum ferre poterant, meritorum suorum uerticem praeferebant. Nondum uenerat qui diceret : *ego autem sicut oliua fructifera in domo domini*, nondum uitis illa caelestis fructus palmitibus suis uerborum quodam suorum traduce ministrabat. Factum est ergo uerbum, ut quae erat ante deserta fructum nobis terra generaret, factum uerbum est, uox secuta est ; uerbum enim prius intus operatur, sequitur uocis officium. Unde et Dauid dicit : *credidi propter quod locutus sum.* Prius
- 68 credit, ut loqui posset. Factum est autem uerbum, ut sanctus Baptista Iohannes paenitentiam praedicaret. Et ideo plerique sancto Iohanni typum legis inponunt, eo quod lex peccatum denunciare potuit, donare non potuit ; lex enim unumquemque, qui uiam gentium sequebatur, reuocat ab errore, restringit a crimine, paenitentiam suadet, ut gratiam consequatur. *Lex autem et prophetarum usque ad Iohannem*, Iohannes autem praenuntius Christi. Ita lex ecclesiae praenuntia et gratiae paenitentia est. Bene itaque sanctus Lucas compendio usus est, ut Iohannem declararet prophetam dicens factum esse super eum

1. S. Ambroise passe, comme en se jouant, d'une acception à l'autre du mot *uerbum* : uerbe mental et la parole qui l'exprime — parole incréée et la parole qu'elle profère — parole et action ou fait.

2. Trois mss portent ici une négation et inviteraient à traduire : ces arbres qui ne pouvaient pas (encore) porter des fruits. L'autre traduction envisage ces mêmes arbres dans leur nature : — ils auraient pu et dû porter des

et la communauté de patrimoine le gêne, quand le Christ n'écarte pas des cohéritiers !

Luc, III, 1-20. 67. « Le Verbe de Dieu se reposa sur Jean, fils de Zacharie, au désert. »
Prédication de S. Jean-Baptiste. Avant de rassembler l'Église, le Fils de Dieu agit en son serviteur¹. C'est donc à propos que S. Luc montre le Verbe de Dieu se reposant sur Jean, fils de Zacharie, au désert ; ainsi l'Église part non d'un homme, mais du Verbe. C'est elle en effet qui est le désert, car « les fils de la désertée sont plus nombreux que ceux de l'épousée » (*Is.*, LIV, 1). C'est encore à elle qu'il a été dit : « Réjouis-toi, stérile » (*Ib.*) et « exulte, désert » (*Ib.*, III, 9) : car elle n'était pas encore cultivée par le travail d'un peuple d'étrangers, et ces arbres qui pourraient porter des fruits² n'en étaient pas encore à élever la cime de leurs mérites. Il n'était pas encore venu, celui qui devait dire : « Je suis comme un olivier fertile dans la maison du Seigneur » (*Ps.* 51, 10) ; la vigne céleste n'assurait pas encore des fruits à ses sarments (*Jn*, XV, 1) par le canal de ses paroles. Donc la parole se fit pour que la terre auparavant déserte nous produisît son fruit ; le Verbe se fit, la voix suivit : car le Verbe opère d'abord au-dedans, puis la voix fait son office. Aussi David dit-il : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé » (*Ps.* 115, 1) : il a d'abord cru pour pouvoir parler.

68. Donc « le Verbe se fit », pour que S. Jean-Baptiste prêchât la pénitence. Et de ce fait beaucoup appliquent à S. Jean la figure de la Loi, parce que la Loi a pu dénoncer le péché, elle n'a pu le pardonner ; car quiconque suivait la voie des Gentils est par la Loi ramené de son égarement, détourné du crime, exhorté à la pénitence pour obtenir grâce. Or « la Loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean » (*Lc*, XVI, 16), et Jean est le précurseur du Christ : de même la Loi annonce l'Église, comme la pénitence la grâce. S. Luc a donc bien fait d'user de brièveté pour proclamer Jean prophète, en disant que sur lui des-

fruits ; — et dans l'avenir : un jour viendrait où la grâce de Dieu leur en ferait porter.

dei uerbum. Alia non adderet ; nullus enim eget indicio sui qui uerbo dei abundat. Unum itaque dixit et omnia
 69 declarauit. At uero sanctus Matthaeus et Marcus et uestitu et cinctu et cibo prophetam declarare uoluerunt, eo quod uestitum de pilis camellorum habuit et zonam pelliciam super lumbos suos, lucustas autem et mel siluestre edebat. Praenuntius enim Christi non patiebatur immundarum perire exuuias bestiarum ipso quoque uestitus indicio designans Christum esse uenturum, qui beluina inluuieque contexta pro nostrorum deformitate meritorum gentilitatis immundae peccata suscipiens in illo tropaeo crucis
 70 amictu quodam se nostrae carnis exueret. Quid autem sibi uult cinctus zonae pelliciae nisi quod caro ista, quae mentem prius grauare consueuerat, ea post aduentum domini non inpedimento coepit esse, sed cingulo ? eo quod iuxta Daud in *salicibus organa nostra suspendimus* et iuxta apostolum confidentiam non habemus in carne et confidentiam habemus in corpore, non habemus in uoluptatibus, habemus in passionibus, quoniam in spiritu feruens uigeat adfectus et ad omne adcingamur obsequium caelestium praeceptorum deuotione mentis intenti
 71 atque adparatu corporis expediti. Cibus quoque propheticus index officii nuntiusque mysterii est. Quid enim tam otiosum ad hominis officium quam lucustas quaerere et quid tam plenum ad uatis mysterium ? Nam quo magis ad fructum inutiles, ad usum inertes, ad tactum

1. Avoir présente à l'esprit l'image peu esthétique du chameau, dont tous les traits sont interprétés symboliquement.

2. L'énigme de ce passage résulte, pour nous, de la rencontre et compénétration de deux ou trois symboles familiers à S. Ambroise et au milieu desquels sa pensée évolue avec une parfaite aisance, une agilité déconcertante. Le cuir, fait de la dépouille des animaux, figure pour lui la chair, le corps. Une peau de bête alourdit ; une ceinture prélevée sur elle rend plus alerte ; de même le corps, une fois soumis à l'âme, sera ressource pour elle. D'autre part, en son *Hexameron*, livre III, c. XIII, 53, S. Ambroise explique l'utilité de divers arbres, et notamment du saule, dont les branches flexibles servent à façonner des liens ; nous rejoignons ici l'idée de la ceinture : liens et ceinture tiennent serrés. De plus, dans le passage cité de l'*Hexae-*

condit la parole de Dieu, sans rien ajouter d'autre : car on n'a pas besoin de faire ses preuves quand on est rempli de la parole de Dieu. Il n'a dit qu'un mot, qui explique tout. 69. Par contre, S. Matthieu et S. Marc ont voulu le montrer prophète en son vêtement, sa ceinture, sa nourriture, puisqu'il eut un vêtement de poils de chameau et une ceinture de cuir sur les reins et qu'il mangeait des sauterelles et du miel sauvage. Le Précurseur du Christ ne supportait pas de laisser perdre les dépouilles des bêtes immondes et, par le signe de son vêtement même, il présageait la venue du Christ, qui, prenant sur lui la monstruosité, imprégnée des souillures de nos actions ignobles, des péchés de la gentilité immonde¹, se dépouillerait sur le trophée de la croix du vêtement de notre chair. 70. Mais que veut dire ce pagn, cette ceinture de cuir, sinon que cette chair, qui jusque-là avait coutume d'alourdir l'âme, a commencé après la venue du Christ à être non plus une gêne mais un baudrier ? Car selon David « nous avons suspendu nos lyres aux saules » (*Ps.* 136, 2)² et selon l'Apôtre nous n'avons pas confiance dans la chair et nous avons confiance dans le corps (*Phil.*, III, 3) ; nous ne l'avons pas dans les plaisirs, nous l'avons dans les souffrances, animés que nous sommes par un sentiment de ferveur spirituelle et ceints pour exécuter tous les commandements du ciel, l'âme dévouée et en éveil, le corps équipé et dégagé. 71. La nourriture même du prophète indique sa mission, annonce le mystère. Est-il chose aussi vaine et inutile pour l'homme que la récolte des sauterelles, et chose si féconde quant au mystère du prophète ? Plus les sauterelles sont dépourvues d'utilité, impropres à tout

meron, nous retrouvons la citation du psaume 136 : c'est que, pour l'évêque de Milan, la lyre, c'est le corps, dont l'âme joue, vibrant parfois à son unisson, comme fait l'artiste avec son instrument (cf. ci-après, VI, 10 ; *De bono mortis*, c. VI, VII ; *De Jacob*, livre I, c. VIII ; livre II, c. IX). Suspendre nos lyres aux saules, ce sera donc lier nos corps par la discipline de l'austérité, de l'ascèse, en faire des instruments non de plaisirs mais de souffrances, et par là les rendre plus alertes au service de Dieu.

La chaussure, faite de cuir, figure de même le corps ; à plusieurs reprises, nous trouverons l'acte de la délier, correspondant au détachement qui est spécialement exigé des apôtres et prédicateurs.

fugaces, uagae saltu, ore stridulae sunt lucustae, eo conuenientius his populi figura gentilis aptatur, qui nullo usu laboris, nullo operis sui fructu, sine grauitate, sine uoce sonum querellae ederet, uerbum uitae ignoraret. Hic igitur populus congregatur, eo uberius prophetici oris usus augetur. Ecclesiae quoque gratia praefiguratur in melle siluestri, non intra aluearium legis plebis Iudaicae fetu repperta, sed in campis et foliis siluae gentilium errore diffusa, iuxta

72 quod dictum est : *inuenimus eam in campis siluae*. Et hic quidem mel siluestre edebat adnuntians populos de petrae melle saturandos, sicut scriptum est : *et de petra mellis saturauit eos*. Sic etiam Helian corui cibo aduectio et lucratio potu inter deserta pauerunt, ut indicio foret populos nationum taetro squalentes colore meritorum, qui ante cibum faetidus in cadaueribus requirebant, nunc de se aduecticiam prophetis alimoniam praebituros ; cibus enim prophetarum diuinae uoluntatis effectus est, sicut ipse dominus declarauit dicens : *meus cibus est, ut faciam*

73 *uoluntatem eius qui me misit. Uox clamantis in deserto*. Bene uox dicitur Iohannes, uerbi praenuntius. Nam ipse interrogatus Iohannes : *quid dicis de te ipso ?* ait : *ego uox clamantis in deserto*. Ideo ait : *qui post me uenit ante me factus est*, quia uox praecedat inferior, uerbum sequitur, quod praecellit. Ideo et a Iohanne baptizari uoluit, quia in hominibus uerbum consecratur uoce doctoris. Ideo fortasse et Zaccharias uocem recepit, quia uocem locutus est.

74 *Generatio uiperarum, quis ostendit uobis fugere a uentura ira ? Facite ergo fructus dignos paenitentiae, et ne*

1. Au lieu du texte bien connu : *de petra, melle saturauit eos*, S. Ambroise lisait : *de petra mellis* : « La Roche-au-miel. »

2. Cf. p. 102, n. 1.

3. En indiquant le nom de celui qui serait la voix. Lc, I, 63-64.

usage, se dérochant au toucher, sautant çà et là, rauques dans leur cri, plus elles conuiennent et sont aptes à figurer le peuple des nations, qui, sans labeur utile, sans œuvre fructueuse, sans pondération, émettant le son inarticulé de ses murmures, ignorait la parole de vie. Ce peuple est donc la nourriture des prophètes ; car plus nombreux est le peuple qui se rassemble, plus s'accroît et abonde la récolte de la bouche des prophètes. La suavité de l'Église est également préfigurée dans le miel sauvage, qui ne se trouve pas dans la ruche de la Loi comme produit par le peuple juif, mais est éparpillé dans les champs et sous le feuillage des forêts par l'égarement des Gentils, selon la parole : « Nous l'avons trouvée dans les champs de la forêt » (Ps. 131, 6). 72. Et celui-ci mangeait du miel sauvage pour annoncer que les peuples se rassasieraient du miel du rocher, ainsi qu'il est écrit : « Et il les a rassasiés du rocher de miel ¹ » (Ps. 80, 17). Ainsi encore les corbeaux nourrissent Élie au désert d'aliments qu'ils apportèrent et d'un breuvage qu'ils lui procurèrent : signe que les peuples des nations, hideux par la noirceur de leur conduite, qui jusque-là demandaient leur nourriture aux cadavres fétides, offriraient maintenant en eux-mêmes et apporteraient aux prophètes leurs aliments ; car la nourriture des Prophètes, c'est l'accomplissement de la volonté divine, comme le Seigneur lui-même l'a déclaré en ces termes : « Ma nourriture, c'est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé » (Jn, IV, 34).

73. « Une voix crie dans le désert. »

Il est bien d'appeler voix Jean, le Précurseur du Verbe. Car Jean lui-même, à la question : « Que dites-vous de vous-même ? » a répondu : « Je suis la voix qui crie dans le désert » (Jn, I, 22 sqq.). S'il dit : « Celui qui vient après moi s'est trouvé avant moi », c'est que la voix précède, qui est inférieure ; puis vient le Verbe, qui est supérieur. C'est également pourquoi Il voulut être baptisé par Jean, parce que chez les hommes le Verbe a sa consécration dans la parole du docteur ². Peut-être encore Zacharie a-t-il retrouvé la voix parce qu'il a nommé la voix ³.

74. « Race de vipères, qui vous a appris à fuir devant la colère qui vient ? faites donc de dignes fruits de pénitence,

coeperitis dicere : pater noster est Abraham. Dico autem vobis, quia potens est deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ. Argui quidem videtur malitia Iudæorum, eo quod uarii noxiæ mentis ueneno serpentinos lapsus et terrena cubilia, non diuinæ aliquod mysterium cognitionis operentur, sed tamen cum dicitur : *quis ostendit vobis fugere a uentura ira ?* ostenditur his dei miseratione infusa prudentia, ut gerant suorum paenitentiam delictorum futuri terrorem iudicii prouida deuotione metuentes. Ad generationem ergo, non ad successionem referenda est comparatio uiperarum. Aut fortasse iuxta quod scriptum est : *estote prudentes sicut serpentes* ostenduntur habere prudentiam naturalem, qui profutura uideant et sponte deposcant, sed adhuc noxia non relinquunt. Et ideo admonentur claritatem sibi magis operis quam nobilitatem generis uindicare, quod nulla in successione praerogatiua sit, nisi fidei adstipuletur hereditas, quam dei nutu ad populos gentilium transferendam sermone prophetico reuelauit dicens : *potens est deus de lapidibus his suscitare filios Abrahæ.* Nam licet deus possit diuersas conuertere et conmutare naturas, tamen quia mihi plus mysterium quam miraculum prode est, in praenuntio Christi nihil magis quam aedificationem ecclesiae deo surgentis agnoscere, quæ non rupeis saxis, sed uiuis lapidibus exstructa in habitaculum dei et fastigium templi conuersione nostrorum surrexit animorum. Etenim parabat deus mentium nostrarum dura mollire et de lapidibus offensionis excitare cultores religionis. Quid enim aliud quam lapides habebantur qui lapidibus seruiabant, similes utique his qui facerent eos ? Prophetatur igitur saxosis gentilium fides infundenda pectoribus et futuros per fidem Abrahæ filios oracula pollicentur, quibus per duritiam mentis saxeus quidam insensibilis inrationabilisque natu-

1. Sont traités de vipères les Juifs considérés en tant que race ; non les individus de leur lignée qui se convertiront.

et ne vous prenez pas à dire : notre père est Abraham. Or je vous le dis, Dieu a le pouvoir de tirer de ces pierres des enfants d'Abraham. »

C'est, semble-t-il, la dénonciation de la perversité des Juifs, qui, souillés par le venin de leur âme malveillante, aiment les ondulations des serpents et leurs cachettes souterraines au lieu des mystères de la connaissance de Dieu. Pourtant les paroles « qui vous a appris à fuir devant la colère qui vient ? » montrent que la miséricorde de Dieu leur a donné la prudence pour faire pénitence de leurs fautes en jurant par une prévoyante dévotion le redoutable jugement à venir. C'est donc à la race, non à la descendance, qu'il faut rapporter cette comparaison des vipères¹. Ou peut-être, selon qu'il est écrit : « Soyez prudents comme les serpents » (*Matth.*, X, 16), c'est montrer qu'ils ont la prudence naturelle, voyant leur avantage et empressés à le demander, mais ne renonçant pas encore à leurs fautes. 75. Et on les avertit de se réclamer plutôt de l'éclat de leurs œuvres que de la noblesse de leur race, attendu que la naissance ne confère aucun privilège si elle n'est appuyée par l'héritage de la foi : celle-ci, par le vouloir de Dieu, va être transférée aux peuples de la gentilité, comme il l'a révélé en ces termes prophétiques : « Dieu, dit-il, a le pouvoir de tirer de ces pierres des enfants d'Abraham. » Car, bien que Dieu puisse transformer et interchanger les diverses espèces, pourtant, trouvant plus de profit dans le mystère que dans le miracle, je ne dois reconnaître en ce message du Christ rien autre que la construction de l'Église naissante, qui, bâtie non de quartiers de roc mais de pierres vivantes, s'élève en demeure de Dieu et jusqu'au faite du temple par la conversion de nos cœurs. Oui, Dieu se préparait à amollir la dureté de nos âmes et à tirer de ces pierres d'achoppement des adeptes de la religion. Pouvaient-ils passer pour autre chose que des pierres, ces serviteurs de pierres, semblables assurément à elles, eux qui les façonnaient (*Ps.* 113, 16) ? Il est donc prophétisé que la foi sera déposée dans les cœurs de pierre des Gentils, et les oracles promettent que la foi rendra fils d'Abraham ceux chez qui la dureté du cœur avait engendré une âme de pierre, un naturel insen-

rae usus inoleuerat. Nam si lapidibus uiuis firmatos uiros fidei robore sententia apostolica comparauit iuxta quod scriptum est : *et uos tamquam lapides uiui aedificamini domus spiritalis in sacerdotium sanctum offerentes hostias spiritalis*, multo altius hic uidentur uoce prophetica lapidibus homines comparati, qui ita humanae sensum mentis amiserant, ut dum lapidibus putant diuinitatis alicuius inesse rationem, ipsi in naturam lapidum non usu corporis, sed mentis habitu uerterentur. Denique ex Abrahae secundum carnem successione manantes et principes Sodomorum appellantur et parietes dealbati. Ita sibi praerogatiuam generis morum magis similitudo uindicat quam ordo maiorum. Quin etiam ut scias quia lapidibus comparati sunt homines, arboribus quoque homines comparauit subiciens propheta : *quia iam securis ad radices arborum posita est*.

76 *rum posita est*. Exempli autem ideo facta mutatio est, ut illo comparationis processu quidam intellegatur hominis clementior iam profectus. Nam illi ante deformes ad usum, nudi ad ornatum, steriles ad fructum, inrationabiles ad profectum iam in arborum speciem figurantur, quae rationabili quodam naturae munere decorae ad usum, ad aspectum uenustae, ad fructum opimae surgunt cacuminibus, funduntur bracchiis, replentur fructibus, frondibus uestiuntur. Atque utinam nos fecundarum usum arborum possimus imitari meritisque crescentibus longaeuae humilitatis radice fundati sublimes ab humo, decori ad speciem adultos fructuosorum operum uertices erigamus, ne euangelici securis agricolae trunci radicem siluestris excidat. *Uae enim mihi est, si non euangelizauero* — sed uox ista apostolica est — *uae mihi est, si non peccata defleuero*; *uae mihi, si non media nocte surrexero ad confitendum tibi*; *uae mihi, si dolum proximo*

1. Amorce d'une démonstration qui ne se poursuit pas, la phrase s'étant orientée dans une autre direction. Le sens paraît être : ne vous étonnez pas de voir les hommes comparés à des pierres : on les compare bien à des arbres.

sible et sans raison. Car si la sentence de l'Apôtre a comparé à des pierres vivantes les hommes affermis dans la vigueur de la foi, selon qu'il est écrit : « Et vous, telles des pierres vivantes, vous formez une demeure spirituelle, pour un sacerdoce saint, pour offrir des victimes spirituelles » (I Pierre, II, 5), en un sens bien plus profond, semble-t-il, la parole du prophète compare ici à des pierres les hommes qui avaient perdu le sentiment et l'esprit humain au point de croire que les pierres pouvaient abriter une réalité divine ; ainsi étaient-ils eux-mêmes changés en pierres, non quant à la nature de leur corps, mais quant à l'état de leur âme. Aussi bien sont-ils descendants d'Abraham selon la chair ceux qui sont appelés princes de Sodome (Is., I, 10) et parois blanchies (Act., XXIII, 3). Ainsi les privilèges de la race s'acquièrent par la ressemblance des mœurs plus que par la ligne des ancêtres.

Et même, pour vous montrer¹ que les hommes ont été comparés à des pierres, le prophète a également comparé les hommes à des arbres, en ajoutant : « Déjà la cognée est mise à la racine des arbres. » 76. Ce changement d'emblème a pour dessein de faire comprendre, par une gradation dans la comparaison, qu'il y a déjà chez l'homme un certain progrès et apprivoisement ; car, jusque-là informes d'aspect, dépourvus d'ornements, stériles et sans fruit, sans raison pour progresser, les voici représentés sous la figure des arbres, qui, par un avantage presque spirituel de leur nature, sont de belle apparence, agréables d'aspect, fertiles et fructueux, poussent leur cime, étendent leurs branches, sont chargés de fruits, revêtus de feuillage. Et plaise à Dieu que nous puissions imiter le naturel des arbres féconds et, par l'accroissement de nos mérites, soutenus par les racines d'une persévérante humilité, élevés de terre, beaux à voir, hausser la cime vigoureuse de nos œuvres fructueuses, de peur que la cognée du cultivateur évangélique ne tranche à la racine un tronc sauvage ! car « malheur à moi, si je n'évangélise pas ! » (I Cor., IX, 6). Mais ceci est la parole d'un Apôtre ; malheur à moi, si je ne pleure mes péchés ! malheur à moi, si je ne me lève pas au milieu de la nuit pour vous louer ! (Ps. 118, 62) malheur à moi, si je trompe mon prochain ! malheur, si je ne

meo fecero; uae, si locutus non fuero ueritatem. Iam ad radicem securis est; faciat fructum qui potest gratiae, qui debet paenitentiae. Adest dominus, qui fructum requirat, fecundos uiuificet, steriles deprehendat. Anni tres sunt ex quo uenit et fructum in Iudaeis inuenire non potuit: utinam inueniat in nobis! iussurus est succidi infructuosos, ne terram occupent. Sed qui adhuc non habent fructum conentur ut adferant in futurum. Bonus ille cultor agri interueniet pro nobis infecundis, pro nobis infructuosus, ut detur spatium, patientia deferatur, ne

77 forte et nos aliquem fructum deo ferre possimus. Singulis quoque generibus hominum conueniens tribuit sanctus Baptista responsum, unum omnibus, ita publicanis, ne ultra praescriptum exigant, militibus, ne calumniam faciant, praedam requirant, docens idcirco stipendia constituta militiae, ne dum sumtus quaeritur, praedo grassetur. Sed haec et alia officiorum praecepta propria singulorum, misericordia communis est usus, ideo commune praeceptum, omnibus officiis, omnibus aetatibus necessaria et ab omnibus deferenda. Non publicanus, non miles excipitur, non agricola uel urbanus, diues et pauper, omnes in commune admonentur, ut conferant non habenti; misericordia enim plenitudo uirtutum est. Et ideo omnibus est proposita perfectae forma uirtutis, ne uestimentis alimentisque suis parcant. Misericordiae tamen ipsius pro possibilitate condicionis humanae mensura seruatur, ut non sibi unusquisque totum eripiat, sed quod habet cum paupere partiatur.

78 *Aestimante autem populo et cogitante in cordibus suis de Iohanne, ne forte ipse esset Christus, respondit dicens: ego quidem uos baptizo in aqua in paenitentia. Uidebat ergo Iohannes cordis occulta. Sed consideremus cuius haec gratia. Quemadmodum autem prophetis palam fiant cordis occulta Paulus ostendit dicens: occulta quoque cor-*

dis pas la vérité! La cognée est déjà sur la racine: fasse qui le peut du fruit de grâce, qui le doit du fruit de pénitence! Le Seigneur est là pour recueillir le fruit, donner la vie aux féconds, découvrir les stériles. Voici trois années qu'Il vient (*Lc*, XIII, 7) et Il n'a pu trouver du fruit chez les Juifs: puisse-t-Il en trouver chez nous! Il va faire abattre ceux qui n'ont pas de fruit pour qu'ils n'encombrent pas le sol; mais à ceux qui n'ont pas encore de fruit de faire effort pour en rapporter à l'avenir! Le bon cultivateur du champ interviendra pour nous les stériles, pour nous les infructueux, afin qu'on nous accorde un délai, qu'on use de patience: peut-être nous aussi pourrions-nous porter quelque fruit pour Dieu...

77. Le saint Baptiseur donne encore la réponse qui convient à chaque profession humaine, celle qui est unique pour tous: aux publicains, par exemple, de ne pas exiger plus que la taxe, aux soldats de ne pas faire tort, de ne pas chercher à piller, leur rappelant que la solde de l'armée a été instituée pour que la recherche de leur subsistance ne déchaîne pas le brigandage. Mais ces préceptes, et les autres, sont propres à chaque fonction; la miséricorde est d'un usage commun, donc le précepte commun: à toute fonction, à tout âge elle est nécessaire et tous doivent l'exercer. Ni le publicain ni le soldat n'en sont exemptés, ni l'agriculteur ou le citadin, le riche ou le pauvre: tous ensemble sont avertis de donner à celui qui n'a pas. Car la miséricorde est la plénitude des vertus; aussi à tous est proposée la règle de la vertu achevée: ne pas être avare de ses vêtements et de ses aliments. Cependant la miséricorde même garde une mesure selon les ressources de la condition humaine, en sorte que chacun ne se dépouille pas entièrement mais partage ce qu'il a avec le pauvre.

78. « Comme le peuple se demandait et pensait au fond du cœur si Jean ne serait pas le Christ en personne, il leur adressa ces paroles: Moi, je vous baptise dans l'eau pour la pénitence » (*Matth.*, III, 11). Jean voyait donc les secrets des cœurs; mais voyons de qui vient cette grâce. Comment sont découverts aux prophètes les secrets des cœurs? Paul l'a montré en ces termes: « Les secrets mêmes

dis eius manifesta fient, et procidens in faciem adorabit deum pronuntians quod vere deus est in uobis. Dei ergo munus est, qui reuelat, non uirtus hominis, qui diuino magis adiuuatur beneficio quam naturali cernit officio. Quo autem proficit ista cogitatio Iudaeorum nisi ut secundum scripturas uenisse Christum probetur? Erat enim qui exspectabatur et ipse utique qui exspectabatur, non is qui non exspectabatur aduenit. Quid autem ineptius quam quod is qui in alio aestimatur in se ipso esse non creditur? Quem per mulierem uenturum putabant per uirginem uenisse non credunt. Quae deo secundum carnem dignior generatio quam ut immaculatus dei filius immaculatae generationis seruaret etiam in suscipiendo corpore puritatem? Et utique diuini aduentus signum in uirginis partu, non in mulieris constitutum est. **79** *Ego* inquit *uos aqua baptizo.* Cito probauit non esse se Christum, qui uisibili operetur officio. Nam cum ex duabus naturis homo, id est ex anima subsistat et corpore, uisibile per uisibilia, inuisibile per inuisibile mysterium consecratur; aqua enim corpus abluitur, spiritu animae delicta mundantur. Aliud agimus, aliud inuocamus, licet etiam in ipso fonte sanctificatio diuinitatis adspiret; non enim aqua omnis ablutio est, sed haec inter se diuisa esse non possunt et ideo aliud fuit baptismum paenitentiae, aliud est baptismum gratiae, istud ex utroque, illud ex uno. Nam cum delicta communia sint mentis et corporis, purificatio quoque debuit esse communis. Et bene sanctus Iohannes se intellexisse significans quid in cordibus cogitarent et quasi non intellexerit declinans maiestatis inuidiam non uerbo, sed opere declarauit non esse se Christum. Opus enim hominis est gerere paenitentiam delictorum, dei munus est

1. Les Juifs, empressés à reconnaître le Christ en Jean-Baptiste, n'ont pas su le reconnaître lorsqu'il s'est présenté en personne.

2. Par un baptême extérieur, de préparation, donc orienté à un autre baptême et à un autre baptiseur.

de son cœur seront dévoilés et, se prosternant sur la face, il adorera Dieu, proclamant que vraiment Dieu est parmi vous » (I Cor., XIV, 25). C'est donc le don de Dieu qui révèle, non la puissance de l'homme, qui est aidé par le bienfait divin plutôt qu'il ne voit par une faculté naturelle.

Or à quoi aboutit cette pensée des Juifs, sinon à prouver que, selon les Écritures, le Christ est venu? Il y avait quelqu'un d'attendu et c'est bien Celui que l'on attendait qui est venu, non celui qu'on n'attendait pas. Or est-il plus grande folie que de reconnaître quelqu'un dans un autre et de ne pas croire qu'il soit en lui¹? Ils pensaient qu'il viendrait par une femme, ils ne croient pas qu'il est venu par une vierge. Y avait-il naissance, selon la chair, plus digne de Dieu que celle-ci : le Fils immaculé de Dieu sauvegardant, même pour prendre corps, la pureté d'une naissance immaculée? Et certes le signe de l'avènement divin avait été constitué dans l'enfantement d'une vierge, non d'une femme (Is., VII, 14).

79. « Moi, je vous baptise dans l'eau. »

Il s'est empressé de prouver qu'il n'est pas le Christ, puisqu'il accomplit un ministère visible². Car l'homme subsistant en deux natures, savoir l'âme et le corps, la partie visible est consacrée par des éléments visibles, l'invisible par un mystère invisible : l'eau nettoie le corps, l'Esprit purifie les fautes de l'âme. Nous accomplissons l'un, nous appelons l'autre, encore que, sur la fontaine même, la divinité souffle sa sanctification; car l'eau n'est pas toute l'ablution, mais ces deux choses ne peuvent se séparer; c'est pourquoi autre fut le baptême de pénitence, autre est le baptême de grâce, celui-ci comportant les deux éléments, celui-là un seul. Car les fautes appartenant en commun à l'âme et au corps, la purification aussi devait leur être commune. S. Jean a donc fort bien répondu : montrant qu'il avait compris ce qu'ils remuaient dans leur cœur et, comme s'il n'avait pas compris, esquivant toute jalousie de grandeur, il a montré, non par sa parole mais par ses œuvres, qu'il n'était pas le Christ. L'affaire de l'homme, c'est de faire pénitence de ses fautes; c'est le bienfait de Dieu que d'accomplir la grâce du mystère.

- 80 gratiam implere mysterii. *Uenit autem fortior me.* Non comparationem fecit, ut ipso se tantum fortiorem dixerit Christum — neque enim inter dei filium et hominem ulla poterat esse conlatio — sed quia multi fortes. Nam et diabolus fortis; *nemo enim potest uasa fortis diripere nisi prius adligauerit fortem.* Multi ergo fortes, fortior nemo nisi Christus. Denique eo usque non fecit comparationem, ut addiderit: *cuius non sum dignus calciamenta portare,* euangelicae praedicationis ostendens in apostolos gratiam esse conlatam, qui sunt calciati in euangelium. Uide-
 81 tur tamen ideo hoc dicere, quod plerumque Iohannes personam accepit populi Iudaeorum. Unde ad hoc referunt quod ait: *illum oportet crescere, me autem minorari,* quod oporteret minorem fieri populum Iudaeorum, crescere in Christo populum Christianum. Denique et Moyses accepit personam populi, sed et ille calciamentum non dominicum portabat, sed pedum suorum. Et isti calciati sunt calciamentum fortasse non suorum pedum, ille autem soluere calciamentum pedum iubetur suorum, ut animi eius gressus et mentis corporei nexus uinculis absolutus iter spiritale gradiatur. Apostoli autem calciamentum deposuerant corporale, quando missi sunt sine calciamento, sine uirga, sine pera, sine zona, sed non statim domini calciamenta portarunt. Fortasse post resurrectionem portare coeperunt; ante enim ne cui gesta domini dicerent monebantur. Denique postea his dicitur: *ite in orbem uniuersum et praedicate euangelium,* ut euangelicae praedicationis uestigium proferentes toto dominicorum seriem circumferrent orbe gestorum. Est igitur calciamentum nuptiale euangelica praedicationis. Sed de hoc oportunius
 82 aliquid in aliis explicabimus. *Ipse uos baptizabit in spiritu sancto et igni habens uentilabrum in manu sua et*

1. Cf. II, 70 et note.

2. Cf. Livre VII, 44 sqq.

80. « Mais voici venir plus fort que moi. »

Il n'a pas établi cette comparaison pour dire que le Christ est seulement plus fort que lui — car entre le Fils de Dieu et un homme il ne pouvait y avoir aucune comparaison — mais parce qu'il y a bien des forts. Le diable aussi est fort, car « personne ne peut enlever ses meubles à un fort sans avoir d'abord enchaîné ce fort » (*Mc*, III, 27). Donc il y a bien des forts, mais de plus fort il n'y a que le Christ. Aussi bien il s'est tellement gardé de se comparer qu'il a ajouté: « Je ne suis pas digne de porter ses chaussures » (*Matth.*, III, 11), montrant que la grâce pour prêcher l'évangile a été dévolue aux Apôtres, qui sont chaussés pour l'évangile (*Éphés.*, VI, 15). 81. Il semble pourtant que, s'il parle ainsi, c'est que souvent Jean personnifie le peuple des Juifs, et c'est à quoi l'on rapporte cette parole: « Il faut qu'Il grandisse et que je diminue » (*Jn*, III, 30): il fallait en effet que le peuple des Juifs fût amoindri, que grandît dans le Christ le peuple chrétien. D'ailleurs Moïse aussi personnifiait le peuple; mais il portait la chaussure non du Seigneur mais de ses pieds. Ceux-là ont chaussé une chaussure qui peut-être n'était pas celle de leurs pieds, mais celui-ci reçoit l'ordre de détacher la chaussure de ses pieds (*Ex.*, III, 5), afin que les pas de son cœur et de son âme, dégagés des entraves et des liens du corps¹, s'engagent dans les voies de l'esprit. Quant aux Apôtres, ils avaient quitté la chaussure du corps lorsqu'ils furent envoyés sans chaussure, sans bâton, sans besace, sans ceinture (*Matth.*, X, 9 sqq.); mais ils n'ont pas sur l'heure porté les chaussures du Seigneur. Peut-être est-ce après la résurrection qu'ils commencèrent de les porter; car auparavant ils étaient avertis de ne dire à personne les actions du Maître (*Lc*, VIII, 56), et plus tard il leur est dit: « Allez dans le monde entier et prêchez l'évangile » (*Mc*, XVI, 15), afin qu'avant les pas de la prédication évangélique, ils promenaient par tout le monde la suite des actions du Seigneur. Ainsi la chaussure nuptiale, c'est la prédication de l'évangile; mais il sera plus à propos de nous en expliquer dans un autre endroit².

82. « C'est Lui qui vous baptisera dans l'Esprit Saint et le feu. Il tient le van dans sa main, et Il va nettoyer

purgabit aream suam et congregabit triticum in horreum suum, paleas autem comburet igni inextinguibili. Habens uentilabrum in manu. Uentilabri indicio discriminandorum dominus declaratur ius habere meritorum, eo quod dum frumenta in area uentilantur, plena a uacuis, ab inanibus fructuosa ueluti quodam aurae spirantis examine separantur. Per hanc igitur comparationem dominus ostenditur quod iudicii die solidae merita fructusque uirtutis ab inanis iactantiae exiliumque factorum infructuosa leuitate discernat perfectioris meriti uiros locaturus in mansione caelesti. Ipse enim perfectior fructus est, qui meruerit eius esse conformis, qui sicut granum tritici cecidit, ut plurimos fructus adferret in nobis, inuis paleis, inanibus meritis non amicus. Et ideo ante eum ignis ardebit non natura sui noxius, utpote qui mala improbitatis exurat, splendorem probitatis adcumulet.

- 83 *Factum est autem cum baptizatus esset omnis populus et Iesu baptizato et orante apertum est caelum et descendit spiritus sanctus corporali specie sicut columba in ipsum et uox de caelo facta est : filius meus es tu, in te conplacui. Baptizatus ergo est dominus non mundari uolens, sed mundare aquas, ut ablutae per carnem Christi, quae peccatum non cognouit, baptismatis ius haberent. Et ideo qui ad Christi lauacrum uenerit peccata deponit. Pulchre autem in his quae a ceteris dicta sunt sanctus Lucas euangelista compendium sumpsit et intellegendum magis quod a Iohanne dominus baptizatus est quam expressum reliquit. Quae autem dominici causa baptismatis dominus ipse declarat dicens : sine modo ; sic enim decet nos implere*
- 84 *omnem iustitiam. Cum igitur tanta ad exaedificationem ecclesiae suae diuino deus fauore concesserit, ut post patriarchas prophetas angelos unigenitus descenderet dei filius*

son aire et ramasser le blé dans son grenier ; quant aux pailles, Il les brûlera dans un feu qui ne s'éteindra pas. »

« Il tient le van dans sa main. » Cet emblème du van indique que le Seigneur a le droit de faire le départ entre les mérites : car, lorsque les blés sont vannés dans l'aire, le plein est séparé du vide, le fructueux du sec, par une sorte de contrôle que fait le souffle de l'air. Cette comparaison montre donc que le Seigneur, au jour du jugement, fera le départ entre les mérites et les fruits de la solide vertu et la légèreté stérile de la vaine jactance et des actions vides, pour placer les hommes d'un mérite achevé dans la demeure du ciel. Car pour être le fruit à point, il faut avoir mérité d'être conforme à Celui qui, tel le grain de blé, est tombé pour porter en nous des fruits abondants, qui déteste la paille, qui n'aime pas les œuvres stériles. Aussi « devant Lui brûlera un feu » (Ps. 96, 3) d'une nature non nuisible, puisqu'il consumera les mauvais produits de l'iniquité, fera ressortir l'éclat du bon aloi.

Luc, III, 21-24.

Baptême
du Christ.

83. « Or il advint que, tout le peuple ayant été baptisé, comme Jésus aussi avait été baptisé et priait, le ciel s'entrouvrit et l'Esprit Saint descendit sur Lui sous forme corporelle, comme une colombe, et une voix se fit entendre du ciel : Vous êtes mon Fils, en vous je me complais. »

Le Seigneur a donc été baptisé : Il voulait non pas être purifié mais purifier les eaux, afin que, lavées par la chair du Christ qui n'a pas connu le péché, elles eussent le pouvoir de baptiser. Ainsi quiconque vient au bain du Christ y laisse ses péchés. Or l'évangéliste S. Luc s'est sagement borné à résumer ce qu'avaient dit les autres et a donné à entendre que le Seigneur fut baptisé par Jean, plutôt qu'il ne l'a exprimé. Quant au motif de ce baptême du Seigneur, le Seigneur même s'en explique par ces mots : « Laisse faire à présent : c'est ainsi qu'il nous sied d'accomplir toute justice » (Matth., III, 15). 84. Dieu ayant donc tant fait, par une faveur divine, que, pour la construction de son Église, après les patriarches, les prophètes, les anges, le Fils unique de Dieu est descendu et venu au

et ad lauacrum ueniret, nonne uere atque diuine de ecclesia cognouimus dictum : *nisi dominus aedificauerit sibi domum, in uanum laborauerunt qui aedificant eam?* Nec mirum si homo aedificare non potest, qui non potest custodire : *nisi dominus custodierit ciuitatem, in uanum uigilauerunt qui custodiunt eam.* Haec de quodam psalmo. Audeo tamen etiam ego dicere quod homo uiam non possit adoriri, nisi dominum habeat praeuiantem. Unde scriptum est : *post dominum deum tuum ambulabis et : a domino diriguntur uiae uiri.* Denique ille perfectior qui intellexeret se sine domino ambulare non posse. *Uias inquit tuas edoce me.* Et ut ad historiam ueniamus — non enim simplicem tantum rei gestae seriem debemus haurire, sed etiam actus nostros ad aemulationem scriptorum referre — ex Aegypto populus exiuit. Nesciebat uiam, quae ad terram duceret sanctam. Misit deus columnam ignis, ut per noctem populus uiam disceret. Misit etiam per diem columnam nubis, ut neque ad sinistram neque ad dextram declinarent. Sed non es talis, homo, ut merearis et tu ignis columnam ; non habes Moysen, non accipis signum ; nunc enim post aduentum domini fides exigitur, signa conduntur. Time dominum et praesume de domino ; *inmittet enim angelos dominus in circuitu timentium eum et eripiet eos.* Uides utique quia ubique domini uirtus studiis cooperatur humanis, ut nemo possit aedificare sine domino, nemo custodire sine domino, nemo quicquam incipere sine domino. Et ideo iuxta apostolum : *siue manducatis siue bibitis, omnia in gloria dei facite,* in nomine domini nostri Iesu Christi ; in duabus enim epistulis alibi *in nomine domini nostri Iesu Christi,* alibi *in gloria dei* facere te praecepit, ut scias eandem esse patris et filii gloriam eandemque uirtutem nec in aliquo circa sui diuinitatem patrem et filium discrepare, qui circa

baptême, ne reconnaissons-nous pas avec quelle vérité, combien divinément il a été dit de l'Église : « Si le Seigneur ne se construit une demeure, en vain travaillent ceux qui la construisent ? » Et rien de surprenant à ce que l'homme ne puisse construire, puisqu'il ne peut garder : « Si le Seigneur ne garde la cité, en vain veillent ceux qui la gardent. » Ainsi parle certain psaume (*Ps.* 126, 1). J'oserai pourtant dire à mon tour que l'homme ne peut s'engager dans une voie s'il n'a le Seigneur pour l'y précéder ; aussi est-il écrit : « Tu marcheras à la suite du Seigneur ton Dieu » (*Deut.*, XIII, 4) et « c'est le Seigneur qui conduit les pas de l'homme » (*Prov.*, XX, 24). Enfin tel parfait, qui comprenait que sans le Seigneur il ne pouvait marcher, a dit : « Enseignez-moi vos voies » (*Ps.* 24, 4). Et, pour en venir à l'histoire — car nous n'y devons pas simplement puiser la suite des faits, mais encore ordonner nos actions à l'imitation de ce qui est écrit — le peuple sortit d'Égypte ; il ignorait la voie qui devait le conduire à la Terre sainte ; Dieu envoya une colonne de feu afin que, pendant la nuit, le peuple connût son chemin ; il envoya aussi pendant le jour une colonne de nuée pour qu'ils ne déviassent ni à droite ni à gauche. Mais vous n'en êtes pas, ô homme, à mériter vous aussi une colonne de feu ; vous n'avez pas Moïse, vous ne recevez pas de signe ; car, maintenant que le Seigneur est venu, la foi est requise, les signes sont retirés. Craignez le Seigneur et comptez sur le Seigneur ; car « le Seigneur enverra les anges autour de ceux qui le craignent, et Il les délivrera » (*Ps.* 33, 8). Vous voyez bien que partout la puissance du Seigneur collabore avec les efforts de l'homme, en sorte que personne ne peut construire sans le Seigneur, personne garder sans le Seigneur, personne entreprendre chose quelconque sans le Seigneur. Aussi, selon l'Apôtre, « que vous mangiez ou buviez, faites tout à la gloire de Dieu » (*I Cor.*, X, 31), au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ : car en deux épîtres il nous a prescrit d'agir, ici « au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ » (*Col.*, III, 17), là « à la gloire de Dieu » : vous saurez ainsi que le Père et le Fils ont la même gloire et la même puissance et qu'il n'y a aucune différence quant à la divinité entre le

praesidia nostra non discrepant. Docuit igitur me David quod nemo sine domino aedificet domum, custodiat civitatem. Docuit etiam me Moyses quod nemo nisi deus fecerit mundum; *in principio enim fecit deus caelum et terram*. Docuit etiam quod hominem deus opere suo fecerit nec otiose posuit: *fixit deus hominem de limo terrae et insufflauit in faciem eius flatum uitae*, ut actum quendam dei circa aedificationem hominis usu quodam corporalis operationis aduertat. Docuit etiam quia et mulierem deus fecit: *inmisit enim deus soporem in Adam, et dormiuit; et sumisit unam costam de latere eius et repleuit carnem eius. Et aedificauit dominus deus costam, quam sumisit ab Adam, in mulierem*. Non frustra, ut dixi, corporalibus quibusdam manibus circa Adam et Euam Moyses deum inducit operantem. Mundum deus fieri iussit, et factus est, et uno uerbo opus mundi scriptura indicat absolutum; ad hominem uenitur, et manus ipsas quodammodo studuit tibi propheta dei laborantis ostendere. Plus nescio quid in his intellegere quam lego opera dei elaborata me cogunt. Subuenit apostolus aestuanti et quod ego non intellegebam quid esset: *os de ossibus meis et caro de carne mea et haec uocabitur mulier, quoniam de uiro suo adsumta est, diuino mihi spiritu reuelauit dicens: sacramentum hoc magnum est. Quod sacramentum? Quia duo erunt in carne una et quia relinquet homo patrem et matrem et adhaerebit uxori suae et quoniam membra sumus corporis eius, de carne eius et de ossibus eius*. Quis est iste uir, propter quem mulier parentes relinquat? Relinquit parentes ecclesia, quae de gentilibus populis congregata est, cui propheticè dicitur: *obliuiscere populum tuum et domum patris tui*. Propter quem uirum nisi forte illum de quo dicit Iohannes: *post me uenit uir, qui ante me factus est?* De cuius latere

1. On remarquera que la citation est retournée: c'est ici l'épouse, et non l'époux, qui délaisse les siens, S. Ambroise pensant à la vocation de l'Église.

Père et le Fils, qui, pour nous protéger, ne sont pas en désaccord.

David m'a donc appris que personne, sans le Seigneur, ne construit la maison, ne garde la cité. 85. Moïse aussi m'a appris que nul autre que Dieu n'a fait le monde; car « au commencement Dieu fit le ciel et la terre » (*Gen.*, I, 1). Il m'a également appris que Dieu a fait l'homme par son travail, et ce n'est pas sans dessein qu'il a écrit: « Dieu façonna l'homme du limon de la terre et souffla sur son visage un souffle de vie » (*Ib.*, II, 7), pour vous faire remarquer comme une activité de Dieu pour construire l'homme par une sorte de travail corporel. Il m'a encore appris que Dieu a aussi fait la femme: car « Dieu envoya le sommeil à Adam, et il s'endormit; et Il prit une côte à son flanc et Il reforma sa chair. Et le Seigneur Dieu façonna en femme la côte qu'Il avait prise à Adam » (*Ib.*, II, 21 sqq.). Ce n'est pas en vain, ai-je dit, que Moïse montre Dieu travaillant pour Adam et Ève comme avec des mains de chair. Pour le monde, Dieu ordonna qu'il se fît, et il fut fait; et par ce seul mot l'Écriture indique l'achèvement de l'ouvrage du monde; on en vient à l'homme, et le prophète a pris soin de nous montrer pour ainsi dire les mains mêmes de Dieu au travail. 86. Ce façonnement par Dieu de ces ouvrages me pousse à entendre ici je ne sais quelle chose en plus de ce que je lis. L'Apôtre vient en aide à mon embarras, et ce dont je ne comprenais pas, moi, le sens « c'est l'os de mes os et la chair de ma chair, et celle-ci sera appelée femme parce qu'elle a été prise de son homme » (*Ib.*, II, 23), il me l'a révélé dans l'Esprit Saint en disant: « C'est là un grand mystère. » Quel mystère? « C'est qu'à deux ils ne seront qu'une chair, et que l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme », et « parce que nous sommes membres de son corps, faits de sa chair et de ses os » (*Ephés.*, V, 30-32). Qui est cet homme pour qui la femme¹ doit quitter ses parents? L'Église a quitté ses parents, elle a rassemblé des peuples de la gentilité, à qui il est dit prophétiquement: « Oublie ton peuple et la demeure de ton père » (*Ps.* 44, 11). Pour quel homme? Ne serait-ce pas pour Celui dont Jean a dit: « Après moi vient un homme qui a passé devant moi » (*Jn.*, I, 30)? de

dormientis costam deus sumisit; ipse est enim qui dormiuit et quieuit et resurrexit, quoniam dominus suscepit eum. Quae est huius costa nisi uirtus? Quia tunc quando miles latus eius aperuit, continuo aqua et sanguis exiuit, qui effusus est pro saeculi uita. Haec saeculi uita costa Christi est, haec costa secundi est Adam; *primus enim Adam in animam uiuentem, nouissimus Adam in spiritum uiuificantem*; nouissimus Adam Christus est, costa Christi uita ecclesiae est. *Nos ergo membra sumus corporis eius, de carne eius et de ossibus eius*. Et fortasse haec est costa, de qua dixit: *sentio de me uirtutem exisse*, haec est costa, quae de Christo exiuit nec corpus eius inminuit; non enim corporalis, sed spiritualis est costa, spiritus autem non diuiditur ipse, sed diuidit singulis prout uult. Haec est Eua, mater omnium uiuentium. Si enim intellegas *uiuentem cum mortuis quaeris*, intellegis eos mortuos esse qui sine Christo sunt, qui participes uitae non sunt; hoc est enim Christi non esse participes, quia Christus est uita. Mater ergo uiuentium ecclesia est, quam aedificauit deus ipso summo angulari lapide Christo Iesu, in quo omnis structura conpaginata crescit in templum.

- 87 Ueniat ergo deus, aedificet mulierem, illam quidem adiutricem Adae, hanc uero Christi, non quia Christus adiumentum requirit, sed quia nos quaerimus et desideramus ad Christi gratiam per ecclesiam peruenire. Et nunc aedificatur et nunc formatur et nunc mulier figuratur et nunc creatur. Et ideo nouo uerbo usa est scriptura, quia supraaedificamur super fundamentum apostolorum et prophetarum. Et nunc domus spiritualis surgit in sacerdotium sanctum. Ueni, domine deus, aedifica mulierem istam, aedifica ciuitatem. Ueniat et puer tuus; tibi enim
- 88 credo dicenti: *ipse aedificabit ciuitatem mihi*. Ecce mulier

son côté, comme Il dormait, Dieu a pris une côte; car c'est lui « qui a dormi, qui s'est reposé et qui s'est relevé parce que le Seigneur l'a recueilli » (*Ps.* 3, 6). Quelle est sa côte sinon sa puissance? Car c'est au moment même où le soldat ouvrit son côté que soudain sortit l'eau et le sang qui fut répandu pour la vie du monde (*Jn.* XIX, 34). Cette vie du monde est la côte du Christ, c'est la côte du second Adam; car « le premier Adam fut âme vivante, le dernier Adam esprit vivifiant » (*I Cor.*, XV, 45); le dernier Adam, c'est le Christ, la côte du Christ, c'est la vie de l'Église. Nous sommes donc « membres de son corps, faits de sa chair et de ses os » (*Éphés.*, V, 30). Et peut-être est-ce de cette côte qu'il a dit: « Je sens qu'une puissance est sortie de moi » (*Lc.* VIII, 46). C'est la côte qui est sortie du Christ et n'a pas amoindri son corps; car c'est une côte non corporelle, mais spirituelle; or l'esprit ne se partage pas mais « partage à chacun comme il veut » (*I Cor.*, XII, 14). Voilà Ève, mère de tous les vivants. Car si vous comprenez: « Vous cherchez Celui qui vit avec les morts » (*Lc.* XXIV, 5), vous comprenez qui sont les morts: sans le Christ, n'ayant point part à la vie, car c'est n'avoir point part au Christ, puisque le Christ est la vie. La mère des vivants, c'est donc l'Église que Dieu a construite ayant pour pierre d'angle le Christ Jésus lui-même, en qui tout l'édifice est appareillé et s'élève pour former un temple (*Éphés.*, II, 20).

87. Que Dieu vienne donc; qu'Il construise la femme; l'autre comme aide d'Adam, celle-ci pour le Christ: non pas que le Christ réclame un auxiliaire, mais parce que nous désirons, nous, et cherchons à parvenir à la grâce du Christ par l'Église. Maintenant encore elle se construit, maintenant encore elle se forme, maintenant encore la femme est façonnée, maintenant encore elle est créée. Aussi l'Écriture a-t-elle usé d'une expression nouvelle, que nous sommes surélevés sur le fondement des Apôtres et des prophètes (*Éphés.*, II, 20). Maintenant encore la maison spirituelle s'élève pour un sacerdoce saint (*I Pierre*, II, 5). Venez, Seigneur Dieu, construisez cette femme, construisez la cité. Que votre serviteur vienne aussi; car je crois à votre parole: « C'est lui qui me cons-

omnium mater, ecce domus spiritalis, ecce ciuitas, quae uiuit in aeternum, quia mori nescit. Ipsa est enim ciuitas Hierusalem, quae nunc uidetur in terris, sed rapietur supra Helian — Helias enim unus fuit — transferetur super Enoch, cuius mors non inuenitur; ille enim *raptus est, ne malitia mutaret cor eius*, haec autem diligitur a Christo quasi gloriosa, sancta, immaculata, sine ruga. Et quanto melius totum corpus adsumitur quam adsumtus est! haec enim est spes ecclesiae. Rapietur profecto, adsumetur, transferetur ad caelum. Ecce curru ignis raptus Helias est, rapietur ecclesia. Non mihi credis? Crede uel Paulo, in quo Christus loquutus est. *Rapiemur inquit in nubibus obuiam Christo in aera; et ita semper cum*

89 *domino erimus*. Ad hanc igitur aedificandam mittuntur quidem plures, mittuntur patriarchae, mittuntur prophetae, mittitur Gabrihel archangelus, innumeri angeli deriguntur et multitudo caelestis exercitus deum laudat, quia ciuitatis huius aedificatio propinquabat. Mittuntur plures ad eam, sed Christus eam solus aedificat; uerum non est solus, quia pater praesens est, et si solus aedificat, gratiam tamen tantae aedificationis non solus usurpat. Scriptum est de templo dei, quod aedificauit Salomon, in quo typus ecclesiae fuit, quia LXX milia erant qui in umeris portarent et LXXX milia lapidicaesores. Ueniant angeli illi, ueniant lapidicaesores, caedantur superflua lapidum nostrorum, aspera leuigentur, ueniant et qui in umeris portant; scriptum est enim: *supra umeros tollentur*.

90 Uenit ergo ad Iohannem, quoniam cetera conperistis. Uenit ad Iohannis baptisma, sed Iohannis baptisma habebat paenitentiam delictorum. Et ideo prohibet eum Iohannes dicens: *ego a te debeo baptizari, et tu uenis ad me?* Quare uenis ad me, qui peccatum non habes? Ille

1. Allusion à la nuit de Noël.

traira la cité » (*Is.*, XLV, 13). 88. Voici la femme, mère de tous, voici la demeure spirituelle, voici la cité qui vit à jamais, car elle ne saurait mourir : c'est bien elle la cité de Jérusalem, que maintenant l'on voit sur terre mais qui sera transportée au-dessus d'Élie — Élie était une unité — transportée au-dessus d'Énoch, de la mort duquel il n'est pas question : car lui « fut enlevé pour que le mal ne lui changeât pas le cœur » (*Sag.*, IV, 11), tandis que celle-ci est aimée du Christ comme étant glorieuse, sainte, sans tache, sans ride (*Ephés.*, V, 27). Et combien tout le corps n'a-t-il pas plus de titres que lui à être enlevé ! Telle est, en effet, l'espérance de l'Église : elle sera certainement emportée, enlevée, transportée au ciel. Voyez : Élie fut emporté sur un char de feu, l'Église sera emportée. Vous ne me croyez pas? Croyez-en du moins Paul, en qui le Christ a parlé : « Nous serons emportés, dit-il, sur les nuées au-devant du Christ dans les airs; et de la sorte nous serons pour toujours avec le Seigneur » (*I Thess.*, IV, 17). 89. Pour la construire donc, beaucoup sont envoyés : envoyés les patriarches, envoyés les prophètes, envoyé l'archange Gabriel; d'innombrables anges y sont appliqués, et la multitude de l'armée céleste loue Dieu¹ parce que la construction de cette cité se faisait proche. Beaucoup y sont envoyés, mais le Christ seul la construit; pourtant Il n'est pas seul, parce que le Père est présent; et s'Il est seul à construire, Il ne revendique pas pour Lui seul le mérite d'une telle construction. Il est écrit du temple de Dieu que construisit Salomon, et qui figurait l'Église, qu'ils étaient soixante-dix mille à transporter sur leurs épaules et quatre-vingt mille tailleurs de pierres (*II Sam.*, III). Que ces anges viennent, que viennent les tailleurs de pierres, qu'ils taillent le superflu de nos pierres, qu'ils en polissent les aspérités; que viennent aussi ceux qui portent sur les épaules; car il est écrit : « On les portera sur les épaules » (*Is.*, XLIX, 22).

90. Il vient donc à Jean, — puisque vous êtes renseignés sur le reste — Il vient au baptême de Jean. Mais le baptême de Jean comportait le repentir des fautes; aussi Jean l'arrête-t-il, Lui disant : « C'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi? » (*Matth.*, III, 14); pour-

enim baptizandus est qui peccatum habet, qui autem peccatum non fecit lauacrum paenitentiae cur requirit ? *Sine inquit modo* — hoc est : dum ecclesia aedificetur — *deceat nos implere omnem iustitiam*. Quae est iustitia nisi misericordia ? *Dispersit enim, dedit pauperibus : iustitia eius manet in aeternum*. Dedit mihi pauperi, dedit mihi inopi gratiam, quam ante non habui ; iustitia eius ergo manet in aeternum. Quae est iustitia nisi ut quod alterum facere uelis prior ipse incipias et tuo alios horteris exemplo ? Quae est iustitia nisi ut quia carnem suscepit non quasi deus sensum aut ministerium carnis excluderet, sed quasi homo carnem uinceret, ut uincere me doceret ? Docuit enim qua ratione possim terrenis concretam uitii obnoxiae carnis inluuiem sepelire criminibus, renouare uirtutibus. O uere diuinam in ipsa humilitate domini prospicientiam ! Quanto enim abiectior humilitas tanto diuinior prouidentia. Iniuriarum suarum acerbitate deus proditur et remediorum suorum usu, qui nullis remediis indigeret, deus probatur. Quid enim tam diuinum ad populos prouocandos quam ut nemo refugiat lauacrum gratiae, quando Christus lauacrum paenitentiae non refugit ? Nemo se dicat exsortem esse peccati, quando Christus uenit ad remedium peccatorum. Si pro nobis Christus lauit, immo nos in corpore suo lauit, quanto magis nos nostra delicta lauare debemus ? Quo igitur magis opere, quo magis mysterio deus, quamquam deus in omnibus, quam hoc probatur, quando per totum mundum, qua generis humani condicio diffunditur, per separatarum diuortia tractusque regionum uno momento in uno corpore deus fraudem uetusti erroris aboleuit, gratiam regni caelestis effudit ? Unus enim mersit, sed eleuauit omnes ;

quoi venir à moi, vous qui n'avez pas de péché ? Celui-là doit être baptisé qui est pécheur, mais Celui qui n'a pas commis de péché, pourquoi demanderait-Il le bain de pénitence ?

« Laisse pour le moment », dit-Il — c'est-à-dire tandis que se construit l'Église — « il nous sied d'accomplir toute justice » (*Ib.*, 15). Qu'est la justice, sinon la miséricorde ? car « Il a distribué, Il a donné aux pauvres : sa justice demeure à jamais » (*Ps.* 111, 9). Il m'a donné à moi pauvre, Il m'a donné à moi indigent la grâce que je n'avais pas auparavant : sa justice demeure donc à jamais. Qu'est-ce que la justice, sinon d'entreprendre le premier ce que vous voulez que fasse autrui et d'encourager les autres par votre exemple ? qu'est-ce que la justice, sinon qu'ayant pris chair, loin d'écarter comme étant Dieu la sensibilité ou les servitudes de la chair, Il triomphât de la chair comme homme pour m'enseigner à en triompher ? car Il m'a enseigné de quelle manière je pourrais donner à cette chair, souillée et encrassée par les vices de la terre auxquels elle est sujette, la sépulture quant aux crimes, le renouveau des vertus. 91. O prévoyance vraiment divine en l'abaissement même du Seigneur ! car plus profond a été l'abaissement, plus divine la prévoyance. Dieu se trahit par l'excès de ses affronts ; et par l'emploi de ses remèdes, Lui qui n'avait besoin de nul remède, Il s'affirme Dieu. Y avait-il chose aussi divine, pour appeler les peuples, que de ne permettre à personne de se dérober au bain de grâce, quand le Christ ne s'est pas dérobé au bain de pénitence, à personne de se dire exempt de péché, quand le Christ est venu au remède des péchés ? Si pour nous le Christ s'est lavé, ou mieux s'Il nous a lavés dans son corps, combien plus nous autres devons-nous laver nos fautes ! Quelle œuvre donc, quel mystère montre davantage Dieu, bien que Dieu soit en tout, que ceci : à travers le monde entier où est disséminée la race et le genre humain, à travers les distances et les espaces qui séparent les pays, en un moment, dans un seul corps, Dieu effaçant la duperie de l'antique erreur, répandant la grâce du Royaume des cieux ? car seul Il s'est plongé, mais Il a relevé tout le monde ; seul Il est descendu pour que nous remontions

unus descendit, ut ascenderemus omnes, unus omnium peccata suscepit, ut in illo peccata omnium mundarentur. *Purificate* igitur uos, ut apostolus dicit, quia purificauit se ille pro nobis, qui purificatione non eguit. Haec de nobis.

- 92 Nunc consideremus mysterium trinitatis. Unum deum dicimus, sed patrem confitemur et filium confitemur. Nam cum scriptum sit : *diliges dominum deum tuum et ipsi soli seruias*, negauit filius esse se solum dicens : *sed non sum solus ; pater enim mecum est*. Nec nunc solus est ; pater enim se adesse testatur. Adest spiritus sanctus ; numquam enim potest a se trinitas separari. Denique *apertum est caelum, descendit spiritus sanctus corporali specie sicut columba*. Quomodo ergo haeretici dicunt quia solus in caelo est, qui non est solus in terris ? Aduertamus mysterium. Quare sicut columba ? Simpliciter enim lauacri requirit gratia, ut simus simplices sicut columbae. Pacem lauacri requirit gratia, quam in typo ueteri columba quondam ad illam arcam, quae sola fuit diluuii immunis, aduexit. Docuit me cuius typus columba illa fuerit, qui nunc descendere dignatus est in specie columbae, docuit in illo ramo, in illa arca typum fuisse pacis et ecclesiae, quod inter ipsa mundi diluuiia spiritus sanctus ad ecclesiam suam pacem adferat fructuosam. Docuit etiam Daud, qui prophético spiritu cernens baptismatis sacramentum ait : *quis dabit mihi pinnas sicut columbae ?* Uenit ergo spiritus sanctus, sed adtende mysterium. Uenit ad Christum ; *omnia enim per ipsum creata sunt et in ipso constant*. Sed uide beniuolum dominum, qui solus se iniuriis subdidit, solus gratiam non quaesiuit. Et ubi aedificauit ecclesiam ? *Rogabo inquit patrem, et alium para-*

1. Plusieurs mss présentent ici une interversion qui inviterait à traduire : « Et quand Il a construit l'Église, Il n'a pas recherché l'honneur pour Lui seul. » L'idée de ce passage, tel que nous l'avons rendu d'après la plupart des mss, est que le Christ, tant qu'il s'est agi d'affronts à endurer, a consenti à demeurer seul ; quand au contraire il n'y avait plus qu'à recueillir le mérite

tous ; seul Il s'est chargé des péchés de tous pour qu'en Lui les péchés de tous fussent purifiés. « Purifiez-vous » donc, comme le dit l'Apôtre (*Jac.*, IV, 8), puisque Celui-là s'est purifié pour nous qui n'avait pas besoin de purification.

Ceci pour nous. 92. Maintenant considérons le mystère de la Trinité. Nous disons que Dieu est unique, mais nous confessons le Père et nous confessons le Fils. Car, alors qu'il est écrit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu et ne servirez que Lui seul » (*Deut.*, X, 20), le Fils a déclaré n'être pas seul en disant : « Mais je ne suis pas seul, car mon Père est avec moi » (*Jn*, XVI, 32). En ce moment aussi Il n'est pas seul : car le Père témoigne de sa présence, l'Esprit Saint est là ; jamais en effet la Trinité ne peut se séparer. Aussi bien « le ciel s'entrouvrit, l'Esprit Saint descendit sous forme corporelle, comme une colombe ». Comment donc les hérétiques disent-ils qu'Il est seul dans le ciel quand Il n'est pas seul sur terre ? Prenons garde au mystère. Pourquoi : « comme une colombe ? » c'est que la simplicité est requise pour la grâce du baptême, en sorte que nous soyons « simples comme des colombes » (*Math.*, X, 16). La paix est requise pour la grâce du baptême, elle que, selon la figuration antique, une colombe apporta jadis à cette arche qui seule fut préservée du déluge. Ce que figurait cette colombe, je l'ai appris de Celui qui a maintenant daigné descendre sous l'aspect d'une colombe : Il m'a appris que par ce rameau, par cette arche étaient figurées la paix et l'Église et qu'au milieu même des cataclysmes du monde l'Esprit Saint apporte à son Église la paix fructueuse. David aussi me l'a enseigné, quand, voyant dans une inspiration prophétique le mystère du baptême, il a dit : « Qui me donnera des ailes comme à la colombe ? » (*Ps.* 54, 7).

93. L'Esprit Saint est donc venu ; mais soyez attentifs au mystère. Il est venu au Christ, car « tout a été créé par Lui et subsiste en Lui » (*Col.*, I, 16 sqq.). Mais voyez la bienveillance du Seigneur, qui seul s'est soumis aux affronts, n'a pas seul recherché l'honneur. Et comment a-t-Il construit l'Église ? « Je prierai mon Père, dit-Il,

et la gloire de la construction de l'Église, Il a voulu associer à cette œuvre soit les anges (*supra*, 89), soit ici l'Esprit Saint.

Saint Luc, I.

clatum dabit uobis, ut uobiscum sit in aeternum, spiritum ueritatis, quem hic mundus non potest accipere, quia non uidet eum nec cognoscit eum. Merito ergo se in corpore demonstrauit, quoniam in diuinitatis substantia non uide-

94 tur. Uidimus spiritum, sed in specie corporali, uideamus et patrem. Sed quia uidere non possumus, audiamus; adest enim beniuolus deus, non derelinquet templum suum. Uult omnem exaedificare animam, uult eam ad salutem informare, uult lapides uiuos a terra ad caelum transferre. Diligit templum suum, et nos diligamus eum. Si diligimus deum, praecepta eius seruemus; si diligimus eum, nouerimus eum; *qui enim dicit quia nouit eum et praecepta eius non seruat mendax est.* Quomodo enim potest deum diligere qui non diligit ueritatem, cum deus ueritas sit? Audiamus ergo patrem; inuisibilis enim pater. Sed et filius inuisibilis secundum diuinitatem; *deum enim nemo uidit umquam.* Cum ergo filius deus, in eo utique quod deus est filius non uidetur, sed demonstrare se uoluit in corpore et, quia pater corpus non gerebat, ideo probare uoluit pater nobis in filio se esse praesentem dicens: *filius meus es tu, in te conplacui.* Si uis discere filium cum patre semper esse praesentem, lege fili uocem dicens: *si ascendero in caelum, tu ibi es; si descendero in infernum, ades.* Si patris testimonium quaeris, audisti a Iohanne. Crede ei cui se baptizandum credidit Christus, cui pater filium caelesti uoce commisit dicens: *hic est filius meus*

95 *dilectus, in quo conplacui.* Ubi sunt Arriani, quibus non placet filius, in quo conplacuit pater? Hoc non ego dico neque hominum quisquam loquutus est; neque enim per hominem deus neque per angelos neque per archangelos, sed ab ipso patre uox de caelo missa signauit. Deinde alibi idem pater repetit dicens: *hic est filius meus dilectus, in quo conplacui; ipsum audite, dicentem utique*

et Il vous enverra un autre Consolateur pour être avec vous à jamais, l'Esprit de vérité que ce monde ne peut accueillir, parce qu'il ne le voit ni ne le connaît » (*Jn*, XIV, 16 sqq.). C'est donc à juste titre qu'il s'est montré corporellement, puisque dans la substance de sa divinité on ne le voit pas.

94. Nous avons vu l'Esprit, mais sous une apparence corporelle. Voyons aussi le Père. — Mais nous ne pouvons le voir. — Écoutons-le. Car Il est là ce Dieu bienveillant, Il ne délaissera pas son temple; Il veut construire toute âme, lui donner forme pour le salut; Il veut transporter les pierres vivantes de la terre au ciel. Il aime son temple, et nous, aimons-le. Aimer Dieu, c'est observer ses commandements; l'aimer, c'est le connaître: car « celui qui dit le connaître et n'observe pas ses commandements est menteur » (*I Jn*, II, 4). Comment en effet peut-on aimer Dieu si l'on n'aime pas la vérité, alors que Dieu est vérité (*ib.*, V, 6)?

Écoutons donc le Père; car le Père est invisible. Mais le Fils également est invisible en sa divinité, car « personne n'a jamais vu Dieu » (*Jn*, I, 18); donc, le Fils étant Dieu, en tant que Dieu le Fils ne se voit pas. Mais Il a voulu se montrer dans un corps; et comme le Père n'avait pas de corps, le Père a voulu nous prouver qu'Il est présent dans le Fils, en disant: « Vous êtes mon Fils, en vous je me complais. » Si vous voulez apprendre que le Fils est toujours présent avec le Père, lisez la parole du Fils qui dit: « Si je monte au ciel, vous y êtes; si je descends aux enfers, vous êtes présent » (*Ps.* 138, 8). Si vous désirez le témoignage du Père, vous l'avez entendu de Jean: ayez confiance en celui à qui le Christ s'est confié pour être baptisé, près de qui le Père a accrédité le Fils par une parole venue du ciel, en ces termes: « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me complais ». 95. Où sont les Ariens, à qui déplaît ce Fils en qui le Père s'est complu? Ce n'est pas moi qui le dis et ce n'est pas un homme quelconque qui l'a dit; car Dieu ne l'a pas désigné par un homme ni par des anges ni par des archanges, mais c'est la parole proférée du ciel par le Père même qui l'a marqué. Au reste ce même Père y est revenu ailleurs en ces termes: « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me complais; écou-

audite : *ego et pater unum sumus*. Qui ergo filio non credit, non credit patri. Testis est ille de filio. Si dubitatur de filio, paterno non creditur testimonio. Deinde cum dicit : *in quo conplacui*, non aliena in filio, sed sua laudat. Quid est enim dicere : *in quo conplacui*, nisi quia omnia quae habet filius mea sunt, sicut filius dixit : *omnia quae habet pater mea sunt* ? Indifferentis enim diuinitatis potentia non secerit inter patrem et filium, sed unam patri filioque participat potestatem. Credamus patri, cuius uocem elementa sonuerunt, credamus patri, cuius uoci elementa obsequium praestiterunt. Credidit mundus in elementis, credat in hominibus ; credidit in exanimis, credat in uiuentibus ; credidit in mutis, credat in loquentibus ; credidit in his quae non habent sensum, credat in his qui sensum ut deum cognoscerent consecuti sunt.

tez-le (*Matth.*, XVII, 5) ; oui, écoutez-le quand Il dit : « Moi et mon Père nous sommes un » (*Jn*, X, 30). Donc ne pas croire le Fils, c'est ne pas croire le Père ; celui-ci est témoin pour son Fils : douter du Fils, c'est ne pas croire au témoignage du Père. Enfin quand Il dit : « En qui je me complais », ce qu'Il loue dans son Fils n'est pas à un autre, mais à Lui. Qu'est-ce à dire : « En qui je me complais », sinon que tout ce qu'a mon Fils est mien, de même que le Fils a dit : « Tout ce qu'a mon Père est à moi » (*Jn*, XVI, 15) ¹ ? La puissance d'une divinité sans différence fait qu'il n'y a nulle diversité entre le Père et le Fils, mais que le Père et le Fils ont part à un même pouvoir. Croyons au Père, dont les éléments ont répercuté la voix ; croyons au Père, à la voix duquel les éléments ont prêté leur ministère. Le monde a cru dans les éléments, qu'il croie dans les hommes ; il a cru par les objets inanimés, qu'il croie par les vivants ; il a cru par ce qui est muet, qu'il croie par ceux qui parlent ; il a cru par ce qui est sans intelligence, qu'il croie par ceux qui ont reçu l'intelligence pour connaître Dieu.

1. Selon un groupe de mss : « Tout ce qu'a mon Fils est mien. Ce qu'a le Fils, le Père l'a également, de même que ce qui est au Père est également au Fils ; le Fils a dit : Tout ce qu'a mon Père est à moi. »

LIBER TERTIVS

1. *Et ipse Iesus erat incipiens fere annorum XXX, qui putabatur esse filius Ioseph.* De generationibus dicturi, quarum nonnullam uidemus in euangelio secundum Matthaeum uel in hoc, cuius interpretationem habemus in manibus, esse distantiam, quoniam non est credibile aduersantia sibi sanctos uiros potuisse dicere, de gestis praesertim domini salutaris, quanto studio possumus non dixisse eos discrepantia demonstramus. Et primum omnium neminem mouere debet quod ita scriptum est : *qui putabatur esse filius Ioseph.* Bene enim putabatur, quia natura non erat, sed ideo putabatur, quia eum Maria, quae Ioseph uiro suo erat desponsata, generauerat ; sic enim habes : *nonne hic est filius Ioseph fabri ?* Diximus supra qua ratione per uirginem, diximus etiam qua ratione per desponsatam et quare census tempore nasci uoluerit dominus salutaris : non alienum etiam uidetur ut qua ratione fabrum patrem habuerit declaremus. Hoc enim typo eum patrem sibi esse demonstrat, qui fabri-

1. A la différence des autres Livres qui proviennent d'homélies, le Livre III ne présente aucun indice de prédication. C'est un traité composé et rédigé sans contact avec un auditoire et, comme nous l'apprend la finale, c. 50, à l'intention d'un correspondant que S. Ambroise appelle « frère ». Nous connaissons, par les lettres du saint, plusieurs de ses disciples et amis, quelques-uns élevés à l'épiscopat, auxquels il adressait la solution de problèmes d'Écriture sainte : le Livre III sur S. Luc pourrait parfaitement figurer dans cette correspondance. Rien d'ailleurs ne permet d'en identifier le destinataire.

LIVRE III¹

Luc, III, 23-28. 1. « Et Jésus débutait à l'âge d'environ trente ans : on le croyait fils de Joseph. »
Généalogie du Christ.

Nous allons parler des généalogies. Entre elles nous voyons quelques divergences, de l'évangile selon Matthieu à celui-ci dont nous avons entrepris l'interprétation. Comme il n'est pas croyable que des hommes saints aient pu se contredire, surtout à propos des actions² du Seigneur Sauveur, montrons avec tout le soin possible que leurs dires ne sont pas en désaccord.

2. Et tout d'abord nul ne doit s'émouvoir de ce qu'il est écrit : « On le croyait fils de Joseph. » C'est bien cela : on le croyait tel. En effet par nature Il ne l'était pas ; mais on le croyait tel, parce que Marie l'avait engendré, qui avait Joseph pour mari et pour époux. De même vous trouvez : « N'est-ce pas le fils de Joseph l'artisan » (*Matth.*, XIII, 55) ? Nous avons dit plus haut³ pourquoi c'est par une vierge, nous avons dit aussi pourquoi c'est par une épousée et pourquoi c'est au temps du recensement⁴ que voulut naître le Seigneur Sauveur : il ne semble pas hors de propos d'expliquer pourquoi Il a eu pour père un artisan. Par cette figure, en effet, Il montre qu'Il a pour

La source principale de ce traité sur les généalogies du Seigneur est EUSEBE, *Quaestiones evangelicae*.

2. Quatre mss donnent, au lieu de : *gestis, generationibus*, et inviteraient ainsi à traduire : des généalogies du Seigneur ; ce qui serait plus simple et, en un sens, plus satisfaisant. Mais l'autre leçon a pour elle des témoins plus nombreux et plus anciens ; elle se comprend bien, à condition de donner à « actions » un sens large ; par exemple : « lorsqu'il s'agit du Seigneur. »

3. Livre II, 1 sqq.

4. Livre II, 36.

cator omnium condidit mundum iuxta quod scriptum est : *in principio fecit deus caelum et terram*. Nam etsi humana non sunt comparanda diuinis, typus tamen integer est, quod pater Christi igni operatur et spiritu et tamquam bonus animae faber uitia nostra circumdolat, cito securim admouens arboribus infecundis, secare doctus exigua, culminibus seruare sublimia, rigida mentium spiritus igne mollire et in uarios usus omne humanum genus diuersa ministeriorum qualitate formare.

- 3 Cur autem Ioseph magis quam Mariae generatio describatur, cum Maria de sancto spiritu generauerit Christum et Ioseph a generatione domini uideatur alienus, dubitare possemus, nisi consuetudo nos instrueret scripturarum, quae semper uiri originem quaerit. Sic enim habes : Phares fuit filius Iuda principis tribus. Hic generauit Esrom et Esrom generauit Aram et Aram generauit Aminadab et Aminadab generauit Naasson et Naasson generauit Salmon et Salmon generauit Boos et Boos generauit Obed et Obed generauit Iessae et Iessae generauit David. Uiri enim persona quaeritur, qui etiam in senatu et reliquis curiis ciuitatum generis adserit dignitatem. Quam deforme autem, si relictis uiri origine origo feminae quaereretur, ut uideretur patrem non habuisse ille totius mundi populis
- 4 praedicandus ! Sed etiam alibi diuerso ordine generationem doceamus esse decursam, ne hic quoque euangelistae discrepare uideantur, qui ueterem ordinem sunt secuti. Sic enim habes : *fuit homo ex Arath, et nomen eius Elcana, filius Hieremiel, filius Heli, filius Ozi*. Uides et a patribus ad filios et a filiis ad patres originis descriptionem uetere more contextam, uides ubique familiam per uirorum generationes esse decursam : noli mirari si Matthaeus ab Abraham usque ad Ioseph, Lucas a Ioseph usque ad Adam et

Père l'Artisan de toutes choses, qui a créé le monde, ainsi qu'il est écrit : « Au commencement Dieu fit le ciel et la terre » (*Gen.*, I, 1). Car, si l'humain n'est pas comparable au divin, le symbole est cependant parfait, puisque le Père du Christ opère par le feu et l'Esprit (*Matth.*, III, 11), et, comme un bon artisan de l'âme, rabote nos vices, a tôt fait de porter la hache sur les arbres stériles, sait tailler ce qui est chétif, conserver les cimes élancées, amollir au feu de l'Esprit la raideur des âmes et façonner pour des usages variés tout le genre humain par les diverses sortes de ministères.

3. Mais pourquoi écrire la généalogie de Joseph plutôt que celle de Marie, puisque Marie a engendré le Christ de l'Esprit Saint et que Joseph apparaît étranger à la génération du Seigneur ? Nous pourrions hésiter si nous n'avions pour nous instruire la coutume des Écritures, qui est de toujours s'enquérir de la généalogie de l'homme. C'est ainsi que vous lisez : Pharès fut le fils de Juda, chef de la tribu. « Il engendra Esrom, et Esrom engendra Aram, et Aram engendra Aminadab, et Aminadab engendra Naasson, et Naasson engendra Salmon, et Salmon engendra Booz, et Booz engendra Obed, et Obed engendra Jessé, et Jessé engendra David » (*Matth.*, I, 3-6). C'est l'homme de qui la personne intéresse ; c'est lui aussi qui au sénat et dans les autres conseils des cités soutient la dignité de la famille. Qu'il serait peu séant, par contre, de laisser de côté l'origine de l'homme pour rechercher l'origine de la femme, et de faire apparaître sans père Celui qui devait être annoncé aux peuples du monde entier !

4. Mais montrons qu'en d'autres endroits encore il y a variété dans l'ordre suivi pour les généalogies, de façon qu'ici également les évangélistes n'apparaissent pas en désaccord, ayant suivi un ordre ancien. Vous trouvez en effet : « Il y eut un homme d'Arath, nommé Elcana, fils d'Hieremiel, fils d'Heli, fils d'Ozi » (*I Sam.*, I, 1). Vous le voyez : c'est des pères aux fils comme des fils aux pères que l'usage ancien dispose la trame d'une généalogie ; vous voyez que partout on suit une famille par la généalogie des hommes. Ne vous étonnez pas si Matthieu a parcouru d'Abraham jusqu'à Joseph, Luc de Joseph jus-

deum generationum ordinem percurrit. Noli mirari quod Ioseph origo descripta est. Etenim secundum carnem natus usum debuit sequi carnis et qui in saeculum uenit saeculi debuit more describi, maxime cum in Ioseph origine etiam origo sit Mariae. Nam cum uir iustus fuerit Ioseph, utique ex tribu sua et ex patria sua accepit uxorem nec potuit iustus facere contra id quod lege praescriptum est. Sic enim habes quia unusquisque in hereditatem tribus suae patriae adhaerebunt filii Israhel nec de tribu ad tribum transibunt et omnis filia, quae habet hereditatem tribuum filiorum Israhel, uni ex populo et ex tribu patris sui erit uxor. Itaque et census tempore ascendit Ioseph de domo et de patria Dauid, ut profiteretur cum Maria uxore sua. Quae ex eadem domo et ex eadem patria professionem defert, utique eiusdem tribus et eiusdem patriae se esse designat.

- 5 Cognata quoque Mariae inducitur Elisabet, primo quod omnes Iudaei cognati, quemadmodum et apostolus docuit dicens : *optabam enim anathema esse ipse pro fratribus meis cognatis secundum carnem, qui sunt Israhelitae*. Cognatae ergo, quia ambae Israhelitae erant, simul et cognatae, quia ambae erant ex tribu Iuda. Didicisti ex tribu Iuda Mariam, disce et Elisabet. Nam *exurgens Maria in diebus illis abiit in montana cum festinatione in ciuitatem inquit Iudae et intrauit in domum Zacchariae*. Cum enim iuxta tribus suas Moyses habitare unumquemque praescripserit, utique cum in ciuitate Iudae manserit, erat et in tribu Iuda, maxime cum ex genere Elisabet fuerint sacerdotes, quorum deus portio est. Simul quam pulchrum, ut cum illa

1. Le texte de l'Évangile donne plutôt à entendre que Joseph, chef de famille, fait une déclaration collective où figure son épouse. S. Ambroise suppose que chacun fait sa déclaration personnelle.

2. Utilisation d'EUSÈBE, *Quaestio I ad Stephanum*, I, 8 (P. G., XXII, 889-890), mais en modifiant sa pensée. Eusèbe note simplement que Zacharie et Élisabeth habitaient dans la tribu de Juda, dont était Marie, et que c'est la raison pour laquelle on les appelait parentes. Quant à la dernière

qu'à Adam et jusqu'à Dieu la série généalogique. Ne vous étonnez pas si c'est l'origine de Joseph qui est consignée : car Celui qui naissait selon la chair devait suivre les usages de la chair et, venant au monde, être recensé suivant la coutume du monde ; d'autant plus que dans l'ascendance de Joseph se retrouve aussi celle de Marie : car Joseph, étant un homme juste, a certainement pris son épouse dans sa tribu et dans sa parenté. Ce juste n'a pu aller contre la prescription de la Loi ; or, vous y trouvez que « les enfants d'Israël s'attacheront chacun à l'héritage de la tribu de ses pères et ne passeront pas d'une tribu à l'autre » (*Nombr.*, I, 4), et que « toute fille possédant héritage dans les tribus des enfants d'Israël prendra pour époux quelqu'un de la famille et de la tribu de son père » (*Nombr.*, XXXVI, 6-8). Aussi bien, au moment du recensement, Joseph, de la maison et du pays de David, monta se faire inscrire avec Marie son épouse (*Lc*, II, 4) : puisqu'elle fait sa déclaration ¹ comme étant de la même maison et du même pays, elle affirme à coup sûr être de la même tribu et du même pays. 5. De même Élisabeth est présentée comme parente de Marie : d'abord parce que tous les Juifs sont parents, comme l'Apôtre l'a enseigné par ces paroles : « Je souhaitais être anathème, moi, pour mes frères et parents selon la chair, qui sont les Israélites » (*Rom.*, IX, 3-4) ; elles étaient parentes, parce que toutes deux Israélites ; parentes aussi, parce que toutes deux étaient de la tribu de Juda. Vous avez appris que Marie était de la tribu de Juda, apprenez-le aussi pour Élisabeth ; car « en ces jours Marie se leva et s'en alla rapidement vers les montagnes, dans une cité de Juda — est-il dit — et elle entra dans la demeure de Zacharie » (*Lc*, I, 39 sqq.). Moïse ayant prescrit que chacun habitât dans sa tribu (*Nombr.*, II, 2), si elle demeurait dans une cité de Juda, c'est qu'elle était aussi de la tribu de Juda : d'autant plus que dans la famille d'Élisabeth il y eut des prêtres, dont Dieu est la part ². En même temps comme il est beau que, l'une ayant

phrase de S. Ambroise sur les prêtres, elle résume, sans lui ajouter de la clarté, l'explication d'Eusèbe sur la tribu sacerdotale, dont Dieu est la part : parmi les douze autres tribus.

praenuntium Christi, Christum ista generauerit et altera de sancto spiritu conceperit, altera sancto repleta spiritu prophetauerit, secundum carnem quoque uideantur fuisse cognatae quae secundum deum spiritalis cognationis consortio non carebant ! Quodsi omnis feminae caput uir secundum sanctum apostolum et sunt duo in carne una secundum legem diuinam, utique hi qui una caro erant et unus spiritus qui poterat fieri ut uiderentur patriam et tribum habere diuisam ? Accedit illud quod etiam angelus Gabriel de domino praenuntiauerit quod *dabit illi dominus sedem David patris sui*. Certum est igitur etiam Mariam de Dauid generatione manasse. Simul etiam discimus nihil referre quo ordine generationis series exprimatur, cum iter hinc atque inde sit peruium.

6. Cur autem sanctus Matthaeus ab Abraham generationem enumerare coeperit Christi, sanctus uero Lucas a Christo usque ad deum perduxerit explanandum uidetur. Sed prius cur sanctus Matthaeus, cum ab Abraham coeperit generationis ordinem, non ita posuerit : 'liber generationis Abrahae', sed : *liber generationis Iesu Christi, filii David, filii Abraham* et cur hos duos potissimum nominauerit nequaquam praetereundum puto. Non enim otiose fidelissimi auctores generis eliguntur, ut intellegamus quod in ipsa generatione carnis spiritalis magis successio requiratur ; duo sunt enim isti uiri, in quos manauerunt promissa diuina. Prior Abraham, qui ante Moysi legem et ante populum Iudaeorum propria derelinquens, cognoscens deum meruit fidei testimonium, quia *credidit deo et reputatum est ei ad iustitiam*, qui etiam a deo accepit oraculum dicente sibi : *exi de terra tua et de cognatione tua et de domo patris tui in terram, quam tibi monstrabo, et faciam te in gentem magnam et benedicam te et magnificabo nomen tuum, et eris benedictus, et benedicam benedictes te et maledicam maledictes te, et benedicentur in*

enfanté le Précurseur du Christ, l'autre le Christ, l'une ayant conçu du Saint-Esprit, l'autre prophétisé remplie du Saint-Esprit, elles apparaissent encore parentes selon la chair, puisque, selon Dieu, le lien d'une parenté spirituelle ne leur a pas fait défaut ! — Que si la tête de toute femme c'est l'époux, selon le saint Apôtre (*Éphés.*, V, 23), et s'ils sont deux en une chair, selon la Loi divine (*Gen.*, II, 24), comment se pouvait-il faire que ceux qui étaient une seule chair et un seul esprit parussent avoir parenté et tribu distinctes ? — Ajoutez encore ceci, que l'ange Gabriel a annoncé du Seigneur : « Le Seigneur lui donnera le trône de David son père » (*Lc*, I, 32) : il est donc certain que Marie, elle aussi, appartenait à la descendance de David. Et du même coup nous apprenons que peu importe selon quelle ligne est formulée la série généalogique, puisque, de part de d'autre, le chemin est dégagé. 6. Maintenant pourquoi S. Matthieu a-t-il commencé à partir d'Abraham à dénombrer la généalogie du Christ tandis que S. Luc l'a conduite du Christ jusqu'à Dieu ? Cela semble demander explication. Mais d'abord pourquoi S. Matthieu, commençant par Abraham la série généalogique, n'a-t-il pas écrit : « Livre de la généalogie d'Abraham », mais « Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham ? » et pourquoi a-t-il nommé de préférence ces deux personnages ? Je ne pense pas que la chose soit négligeable. Ce n'est pas sans raison que les plus fidèles sont choisis comme chefs de la lignée pour nous faire comprendre que, jusque dans la généalogie selon la chair, il faut s'attacher surtout à la descendance spirituelle : car ce sont les deux hommes sur qui se répandirent les promesses divines. 7. Abraham d'abord : avant la Loi de Moïse et avant le peuple des Juifs, par l'abandon de ses biens et sa connaissance de Dieu, il a mérité ce témoignage de sa foi : « Il crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice » (*Gen.*, XV, 6). C'est lui encore qui reçut la promesse de Dieu quand Il lui dit : « Sors de ta terre et de ta parenté et de la maison de ton père vers la terre que je te montrerai ; et je ferai de toi une grande nation, et je te bénirai, et je glorifierai ton nom ; et tu seras béni, et je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te mau-

te omnes tribus terrae. Uides ergo congregationes gentium et sacrosanctae ecclesiae coetum oraculo diuino huic primo esse promissum. Et ideo is auctor generis debuit designari, qui instaurandae ecclesiae sponsonem primus emeruit.

8 *Dauid quoque merito et ipse auctor generis declaratur, quia cum iureiurando responsum quod ex ipso secundum carnem Christus futurus esset accepit; sic enim scriptum est: iurauit dominus Dauid ueritatem, et non paenitebit eum: ex fructu uentris tui ponam super sedem meam et alibi: semel iuravi in sancto meo, si Dauid mentiar; semen eius in aeternum manebit, et sedes eius sicut sol in conspectu meo et in Paralipomenis: et erit cum completi fuerint dies tui et dormieris cum patribus tuis, suscitabo semen tuum post te, qui erit de uentre tuo, et parabo regnum eius. Ipse mihi aedificabit domum, et erigam sedem eius in saeculum. Ego ero ei in patrem, et ipse erit mihi in filium, et misericordiam meam non dispergam ab eo, sicut dispersi ab his qui ante te fuerunt. Per Esaïam quoque idem dominus deus generationem domini reuelauit dicens: exhibit uirga de radice Iessae et flos ex radice ascendet et requiescet super eum spiritus dei, spiritus sapientiae et intellectus et infra: et erit radix Iessae et qui exsurget imperare gentibus in ipso gentes sperabunt et alibi: puer natus est nobis, filius datus est nobis, cuius principium super umeros eius, et uocabitur nomen eius Magni consilii angelus; adducam enim pacem super principes et salutem ei. Magna potestas eius et pacis eius non est finis in sede Dauid et in regno eius. In quo Aquilae quoque interpretatione non quasi de homine, sed de eo qui ultra hominem esset uidemus exstisse promissum. Idem enim interpretatus est: puer natus est nobis, filius datus est nobis, et facta est mensura eius*

diront; et en toi seront bénies toutes les tribus de la terre » (*Gen.*, XII, 1-3). Vous voyez donc que le rapprochement des nations et la réunion de la sainte Église ont été la parole de Dieu promise d'abord à celui-ci. Il fallait dès lors le désigner comme chef de la lignée, puisqu'il avait le premier mérité la promesse de l'institution de l'Église. 8. David lui aussi est à juste titre déclaré chef de la lignée, puisqu'il a reçu l'assurance et le serment que de lui viendrait le Christ selon la chair; c'est en effet ce qui est écrit: « Le Seigneur a fait à David un serment véridique et il ne s'en repentira pas: c'est le fruit de ton sein que je placerai sur ton trône » (*Ps.* 131, 11-13); et ailleurs: « Une fois pour toutes je l'ai juré par ma sainteté, je ne manquerai pas à David: sa descendance subsistera à jamais et son trône sera comme le soleil en ma présence » (*Ps.*, 88, 36-38); et, dans les Paralipomènes: « Et il arrivera ceci: lorsque tes jours seront achevés et que tu reposeras avec tes ancêtres, je ferai lever ta postérité après toi, quelqu'un de ton sein, et j'établirai sa royauté. C'est lui qui me construira une demeure et j'érigerai son trône pour les siècles. Je serai pour lui un père et lui sera pour moi un fils; et je ne lui retirerai pas ma bienveillance comme je l'ai retirée à ceux qui t'ont précédé » (*I Chr.*, XVII, 11-13). Par Isaïe également, le même Seigneur Dieu a révélé la génération du Seigneur, en disant: « Il va sortir un rameau de la souche de Jessé et une fleur va monter de sa souche; et sur elle reposera l'Esprit de Dieu, Esprit de sagesse et d'intelligence » (*Is.*, XI, 1-2); et plus bas: « Et il adviendra que la racine de Jessé, Celui qui va surgir pour commander aux nations, sera l'espoir des nations » (*Is.*, XI, 10); et ailleurs: « Un enfant nous est né, un fils nous a été donné: Il a l'empire sur ses épaules, et on Lui donnera le nom de Messager du grand dessein: car je procurerai la paix aux princes et à Lui le salut. Sa puissance sera grande et sa paix n'aura pas de terme, sur le trône de David et dans sa royauté » (*Is.*, IX, 6-7). Ici nous voyons encore, d'après la version d'Aquila, que la promesse n'est pas faite comme pour un homme, mais pour Celui qui doit être au-dessus de l'homme; car il a traduit: « Un enfant nous est né, un fils nous a été

in umero eius, et uocabitur nomen eius admirabilis consiliarius, consiliarius meus, fortis, potens, pater saeculi, princeps pacis. Eius inpleta est disciplina et pacis eius non est finis supra sedem Dauid et supra regnum eius.

- 9 Omnia conuenire de Christo euidentiis signatur oraculis, nec posse diuinae fructum potentiae ad Salomonis gratiam deriuari, qui Dauid filius fuit, cuius finis haud dubie cognoscitur ; finis enim fuit regni Salomonis et pacis, ut Regnorum lectionibus demonstratur. Unus est Christus, cuius regnum non habet finem. Deinde nullis Salomon gentibus imperauit, Christus uero ecclesiam de nationibus congregauit. Postremo uiuente Dauid et natus est Salomon et regnum est consecutus, hic autem qui promittitur post mortem Dauid surrecturus esse monstratur, sicut habes quia *cum completi fuerint dies tui et dormieris cum patribus tuis, suscitabo de semine tuo qui erit ex uentre tuo et parabo regnum eius. Ipse mihi aedificabit domum, et erigam sedem eius in saeculum.* Numquid in saeculum regnauit Salomon, qui annis tantummodo quadraginta regnauit ? *Ego ero inquit ei in patrem et ille mihi in filium* — quis est ille proprius dei filius nisi cui dictum est : *filius meus es tu, ego hodie genui te ? — et misericordiam meam non dispergam ab eo et fidelem eum seruabo in domo mea et in regno eius usque in saeculum ?* At uero Salomonem errasse ideo fortasse tam grauiter, ne errarent homines et ad ipsum crederetur manasse promissum, diuinarum serie cognouimus lectionum : aedificauit enim templum Astartae idolo propter amorem mulieris et indignatus est dominus in Salomonem. Si igitur et uiuente Dauid regnare coepit — sic enim habes quod, cum esset nuntiatum Dauid regnare Salomonem, adorauit rex in cubili suo et dixit : *benedictus dominus deus Israhel, qui dedit*

donné ; et sa mesure a été placée sur son épaule, et on Lui donnera le nom de Conseiller admirable, mon Conseiller, fort, puissant, Père des siècles, Prince de paix. Son autorité est plénière et sa paix n'a pas de fin, sur le trône de David et sur son royaume. »

9. Que tout cela s'applique au Christ, les textes le montrent à l'évidence, et combien il est impossible de détourner le fruit de la puissance divine au profit de Salomon. lequel fut fils de David et dont on connaît la fin avec certitude : car il y eut une fin au royaume de Salomon et à la paix, comme la lecture des Rois le démontre (*I Rois, XI, 43*). Il n'y a que le Christ dont le royaume n'ait pas de fin. Aussi bien Salomon n'a aucunement commandé aux nations, tandis que le Christ a recueilli son Église parmi les nations. Enfin c'est du vivant de David que Salomon est né et parvenu à la royauté, tandis que Celui que l'on promet ici est donné comme devant surgir après la mort de David, ainsi que vous lisez : « Lorsque tes jours seront achevés et que tu reposeras avec tes ancêtres, je ferai surgir ta postérité après toi, quelqu'un de ton sein, et j'établirai sa royauté. C'est Lui qui me construira une demeure et j'érigerai son trône pour les siècles » (*I Chr., XVII, 11-12*). Est-ce pour les siècles qu'a régné Salomon, lui qui n'a régné que quarante ans ? « Je serai pour Lui, est-il dit, un père, et Lui sera pour moi un fils » (*Ib., 13*) ; — qui est ce propre Fils de Dieu, sinon Celui à qui il fut dit : « Tu es mon Fils, c'est moi qui aujourd'hui t'ai engendré » (*Ps. 2, 7*) ? — « et je ne Lui retirerai pas ma bienveillance et je le garderai fidèle dans ma maison et dans son royaume pour les siècles » (*I Chr., XVII, 13*) ; mais Salomon a erré, peut-être de façon si grave pour que les hommes ne fissent pas l'erreur de croire qu'à lui s'adressait la promesse divine. Nous le savons par la suite des textes divins : car il construisit un temple à l'idole Astarté par amour pour une femme, et le Seigneur fut indigné contre Salomon (*I Rois, XI, 4*). Si donc du vivant même de David il a commencé à régner — car vous trouvez que, lorsqu'on annonça à David la royauté de Salomon, il se prosterna sur sa couche et dit : « Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, qui m'a donné aujourd'hui quelqu'un de

mihî hodie de semine meo sedentem in throno meo, et oculi mei uident — si errauit, si offendit, uides quoniam promissi series Christum sponndit. Et ideo istos duo generis auctores euangelista delegit, unum qui promissum accepit de congregatione populorum, alterum qui de generatione Christi oraculum consecutus est. Et ideo licet ordine sit successionis posterior, prior tamen quam Abraham in domini generatione describitur, quia plus est promissum accepisse de Christo quam de ecclesia, quoniam ecclesia ipsa per Christum. Ergo unus princeps generis secundum carnem, alter princeps generis secundum spiritum, alter secundum seminis gratiam, alter secundum populorum fidem; potior enim qui saluat eo qui saluatur. Et ideo Dauid filius dicitur: *liber generationis Iesu Christi, fili Dauid*; eius enim primo loco debuit filius dici, cui dari filius est promissus, licet apostolus etiam Abrahæ Christum dicat esse promissum; *Abrahæ enim dictæ sunt promissiones et semini eius. Non dicit: et seminibus, tamquam in multis, sed sicut in uno: et semini tuo, qui est Christus, ut alteri proprietas generationis, principatus alteri deferatur. Illi delatum est, ut Iesus eius filius diceretur, huic quasi principi familie gentiumque prærogatiua seruetur, ut ab Abraham generationis dominicæ manaret exordium; qui enim fidei auctor est, ipsum adserere scriptura quoque*

11 debuit diuinæ generationis auctorem. Unde et Lucas ad deum putauit originem eius esse referendam, quod uerus Christi generator deus sit uel secundum ueram generationem pater uel secundum lauacri regenerationem mystici auctor muneris. Et ideo non a primo generationem eius coepit describere, sed posteaquam baptismum eius explicuit, auctorem omnium deum per baptismum cupiens demonstrare, Christum quoque a deo ordine manasse successionis adseruit uniuersa contexens, ut et secundum

1. La suite du texte corrige, jusqu'à un certain point, ce qu'il y aurait de trop systématique et schématisé dans la pensée qu'Abraham est père du peuple d'Israël, David point de départ de ceux qui croient au Christ Roi.

mon sang assis sur mon trône, et mes yeux le voient » (*Ib.*, I, 47-48), s'il a erré, s'il a choppé, c'est, vous le voyez, que l'ensemble de la prophétie promettait le Christ.

10. C'est pourquoi l'évangéliste a choisi ces deux chefs de la lignée: l'un qui a reçu la promesse de la réunion des peuples, l'autre qui a obtenu la prophétie de la naissance du Christ. Et bien que celui-ci vienne plus tard dans l'ordre de la descendance, il est mentionné avant Abraham dans la généalogie du Christ pour cette raison qu'il vaut mieux avoir reçu la promesse du Christ que celle de l'Église, puisque l'Église même existe par le Christ. Donc l'un est chef de la lignée selon la chair, l'autre chef de la lignée selon l'esprit; l'un quant au privilège de la postérité, l'autre quant à la foi des peuples¹. Car Celui qui sauve vaut mieux que celui qui est sauvé. Et c'est pourquoi Il est dit fils de David: « Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David »: car Il devait en premier lieu être appelé fils de celui à qui l'on promet qu'Il serait donné pour fils, encore que l'Apôtre dise qu'à Abraham aussi le Christ a été promis; car « à Abraham ont été faites les promesses, et à son descendant. Il ne dit pas: et aux descendants, comme étant plusieurs, mais, comme pour un seul: et à ton descendant, lequel est le Christ » (*Gal.*, III, 16). Ainsi à l'un est attribuée la paternité au sens propre, à l'autre son origine. A l'un il a été donné que Jésus fût appelé son fils; à l'autre, comme patriarche de la famille des nations, est réservé ce privilège qu'en Abraham prend son point de départ la généalogie du Seigneur; car étant l'ancêtre dans la foi, c'est lui aussi que l'Écriture devait affirmer l'ancêtre de la généalogie divine. 11. C'est également la raison pour laquelle Luc a cru devoir faire remonter à Dieu son origine, parce que le véritable Père du Christ, c'est Dieu: soit Père par une réelle génération, soit, par la régénération du baptême, auteur du don mystérieux. Aussi n'est-ce pas dès le début qu'il a entrepris d'établir sa généalogie; mais, après avoir raconté son baptême, désirant montrer que Dieu est le Père de tous par le baptême, il a attesté que le Christ aussi vient de Dieu, par ordre de descendance, enchaînant toutes choses

naturam et secundum gratiam et secundum carnem dei filium demonstraret. Quod autem evidentius diuinae generationis indicium quam quod de generatione dicturus ipsum patrem praemisit loquentem : *hic est filius meus dilectus, in quo conplacui* ?

- 12 Hic quoque aliqui solent serere quaestiones, quod Matthaeus ab Abraham usque ad Christum quadraginta duas generationes enumerauerit, Lucas uero quinquaginta, et quod per alias personas Matthaeus, per alias Lucas generationem manasse descripserit. In quo iam potes illud probare quod diximus quia, cum alios Matthaeus maiores dominici generis, alios uero Lucas in ordine generationis texerit, ab Abraham tamen et David reliquos auctores
- 13 generis uterque signauit. Quod uero per Salomonem Matthaeus generationem deriuandam putauit, Lucas uero per Natham, alteram regalem, alteram sacerdotalem Christi familiam uidetur ostendere. Quod non ita accipere debemus, quod alterum altero uerius, sed alter alteri pari fide et ueritate concordet. Fuit enim uere et secundum carnem regalis et sacerdotalis familiae, rex ex regibus, sacerdos ex sacerdotibus. Licet oraculum non de carnalibus, sed de caelestibus exprimatur, quoniam et rex in dei uirtute laetatur, cui iudicium a patre rege defertur, et sacerdos est in aeternum, secundum quod scriptum est : *tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech*. Bene igitur uterque tenuit fidem, ut Matthaeus per reges ductam originem conprobaret et Lucas per sacerdotes a deo transmissam in Christum seriem generis deducendo sanctiorem ipsam originem declararet. Simul in hoc quoque uitali figura signatur quod ubique sacerdotale
- 14 mysterium putat esse seruandum. Nec mireris si ab Abraham plures secundum Lucam successiones usque ad

1. Nathan, fils de David, n'appartenait pas à la tribu de Lévi et ne pouvait par conséquent être prêtre. Le courant d'interprétation ici représenté semble se rattacher au II de Samuel, VIII, 18 : *fili autem David sacerdotes erant*, selon la Vulgate et, sans doute, la version la plus ancienne utilisée

de manière à le montrer Fils de Dieu et par nature et par grâce et par la chair. Et quel témoignage plus évident de sa descendance divine que d'avoir fait précéder sa généalogie de la parole du Père : « Voici mon Fils bien-aimé, en qui je me complais » (*Matth.*, III, 17) ?

12. Plusieurs se plaisent à soulever également des problèmes du fait que Matthieu a compté d'Abraham jusqu'au Christ quarante-deux générations et Luc cinquante, et que Matthieu fait se succéder la généalogie par d'autres personnes que Luc. Sur ce point vous pouvez déjà vérifier ce que nous avons dit : bien que Matthieu ait énuméré d'autres ascendants de la lignée du Seigneur que ceux insérés par Luc dans sa série généalogique, l'un et l'autre pourtant ont rattaché à Abraham et David le reste des ancêtres. 13. Que si Matthieu a cru devoir déduire par Salomon la généalogie, Luc par Nathan, c'est, semble-t-il, que l'un montre la lignée royale, l'autre, la lignée sacerdotale du Christ¹. Et nous ne devons pas l'entendre en ce sens que l'un dise plus vrai que l'autre, mais que l'un et l'autre s'accordent dans une égale probité et vérité. Car Il fut vraiment, dans sa chair même, de race royale et sacerdotale, roi par les rois, prêtre par les prêtres. Il est vrai que la prophétie porte non sur le charnel mais sur le divin, puisque « le Roi se réjouit dans la puissance de Dieu » (*Ps.* 20, 2), Lui à qui le Roi son Père remet le jugement (*Jn.*, V, 22) et qu'Il est prêtre pour l'éternité, selon qu'il est écrit : « Tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech » (*Ps.* 109, 4). L'un et l'autre est donc demeuré dans le vrai : Matthieu en établissant l'origine qui vient par les rois, Luc en déduisant une descendance qui, par les prêtres, aboutit de Dieu au Christ, ce qui donne un caractère plus saint à son origine même. Du même coup se justifie, ici encore, son emblème du jeune taureau, puisqu'en toute occasion il croit devoir s'en tenir au mystère du sacerdoce. 14. Ne vous étonnez pas non plus si, à partir d'Abraham, il y a dans Luc plus de géné-

par S. Ambroise. Il faut lire, d'après l'hébreu : étaient ses ministres ou conseillers intimes. EUSEBE, *Quaest. ad Stephanum*, IV, 1 (*P. G.*, XXII, 899-900), rend Jules Africain responsable du « mensonge » de la généalogie royale et de la généalogie sacerdotale.

Christum sunt, pauciores secundum Matthaeum, cum per alias personas generationem fatearis esse decursam ; potest enim fieri ut alii longaeuam transegerint uitam, alterius uero generationis uiri in matura aetate decesserint, cum uideamus conplures senes cum suis nepotibus uiuere, alios uero uiros statim filiis obire susceptis.

- 15 Illud quoque aduertimus, quod sanctus Matthaeus Iacob, qui fuit pater Ioseph, filium Matthan esse memorauerit, Lucas uero Ioseph, cui desponsata erat Maria, filium Heli, Heli autem filium Melchi esse descriperit. Quomodo unius duo patres, id est Heli et Iacob ? Quomodo etiam duo paterni aui, Matthan et Melchi ? Sed si sequaris, inuenies quod iuxta praescriptum legis ueteris duo fratres diuersos filios uterinos ex una uxore generauerint. Traditur enim Matthan, qui a Salomone genus duxit, Iacob generasse filium et uxore superstite decessisse, quam postea Melchi accepit uxorem, ex qua generatus est Heli. Rursus Heli fratre sine liberis decedente copulatus est fratris uxori et generauit filium Ioseph, qui iuxta legem Iacob filius dicitur, quoniam semen fratris defuncti frater iuxta legis ueteris seriem suscitabat. Ita duorum filius dictus est, non ab utroque generatus, sed quia alterius secundum generationem, alterius secundum legem factus est filius. In quo praescripto legis futuram perpetuitatem defunctorum seminis nobis esse promissam non intellexit populus Iudaeorum, sed secundum litteram accipiens gratiam corruptit oraculi. Alius enim erat frater, qui defunctorum fratrum semen resuscitaret, non frater secundum carnis germanitatem, sed secundum gratiae puritatem. Et ideo fortasse *frater non redimit : redimet homo ?* Quia non germanus frater ille, sed dominus et

1. Précision due également à Jules Africain mais, cette fois, acceptée par Eusèbe (*P. G.*, XXII, 901-902) ; cependant, selon Eusèbe, c'est Jacob qui a donné à Héli un fils légal en la personne de Joseph ; S. Ambroise a interprété et fait de Joseph le fils d'Héli par le sang, le fils légal de Jacob.

rations jusqu'au Christ et moins dans Matthieu, puisque vous admettez que la généalogie est déduite par d'autres personnes : il peut se faire, en effet, que les uns aient fourni une carrière plus longue et que, dans l'autre généalogie, des hommes morts prématurément ; car nous voyons bien des vieillards vivre en même temps que leurs petits-enfants et d'autres hommes disparaître dès qu'ils ont eu des enfants.

15. Encore une remarque : S. Matthieu mentionne Jacob, qui fut père de Joseph, comme fils de Matthan ; mais Luc écrit que Joseph, qui avait pour épouse Marie, était fils d'Héli, et Héli fils de Melchi. Comment un même homme a-t-il deux pères, c'est-à-dire Héli et Jacob ? comment aussi deux aïeux paternels, Matthan et Melchi ? Mais, si vous cherchez davantage, vous trouverez que, suivant une prescription de la Loi ancienne, deux frères ont engendré divers enfants du sein d'une même épouse (*Deut.*, XXV, 5). On rapporte en effet ¹ que Matthan, qui descendait de la race de Salomon, engendra un fils, Jacob, et mourut laissant une épouse que plus tard Melchi prit pour femme et dont fut engendré Héli. A son tour Héli, son frère étant mort sans enfants, épousa la femme de son frère et engendra un fils, Joseph, qui légalement est appelé fils de Jacob, le frère ayant suscité une postérité à son frère défunt, conformément au texte de la Loi ancienne. Ainsi fut-il appelé fils de tous deux, non que l'un et l'autre l'aient engendré, mais parce qu'il se trouva fils de l'un par la naissance, de l'autre légalement. Cette prescription de la Loi nous promettait pour plus tard la perpétuité de la descendance des morts — c'est ce que n'a pas compris le peuple des Juifs, mais, prenant le texte à la lettre, il en a gâté toute la valeur — car il y avait un autre frère qui devait ressusciter ² la descendance de ses frères défunts : frère non par la parenté de la chair mais par la pureté de la grâce. Peut-être est-ce pour cela que « le frère ne rachète pas ; un homme rachètera » (*Ps.* 48, 8), parce que ce n'est pas un frère par le sang, mais le Seigneur

2. S. Ambroise joue sur la similitude des deux verbes : *suscitare semen*, faire surgir ou susciter une postérité — et *ressuscitare*, ressusciter.

mediator dei et hominum homo Christus Iesus resurrectionis gratiam propagavit; licet sit uersiculi istius et alia interpretatio, quam suo dicemus loco. Non absurdum autem uidetur quod geminato mystico numero quater denas generationes diuidendas sanctus Matthaëus putavit, ab Abraham usque ad Dauid, a Dauid usque ad transmigrationem Babylonis, a transmigratione Babylonis usque ad Christum, in quo uices mutationum pariter designavit. Ab Abraham enim usque ad Dauid tempora sine regibus fuit populus Iudaeorum — regnum enim iustum a Dauid coepit — deinde per reges actum genus omne est Iudaeorum et intemerata usque ad transmigrationem eorum regna manserunt; post transmigrationem uero in occasum degenerantis populi nobilitas circumcisa uergebat. De quinquaginta uero successionebus, quas ab Abraham Lucas contendas putavit, numeri mystici seruata gratia satis claret; nam et decimus et septimus numerus mysticus est et tertio uterque repetitus mysterium signat, et pentecoste, cuius Lucas, et tesseracoste, cuius Matthaëus secutus est gratiam, satis superque numerum mysticum prodiderunt.

17 Plerique etiam mirantur cur Thamar mulieris famosae, ut illis uidetur, Matthaëus commemorationem in dominica generatione contendam putauerit, cur etiam Ruth, cur eius quoque mulieris, quae Uriae uxor fuit et occiso marito in Dauid nuptias conuigrauit, cum praesertim Sarrae et Rebeccae et Rachel, sanctarum feminarum, nusquam fecerit mentionem. Sic enim habes: *Abraham genuit Isaac, Isaac genuit Iacob, Iacob genuit Iudam et fratres eius,*

1. Enarration sur le Ps. 48, 13 (P. L., XIV, 1216). S. Ambroise y applique ce verset à l'œuvre de la Rédemption: le Christ est l'homme qui, par son sacrifice, a réalisé ce que nul frère ne pouvait accomplir pour son frère par le sang.

2. La royauté fut inaugurée par Saül, qui ne figure pas, et pour cause, parmi les ancêtres du Christ. Aussi bien, pense Ambroise, la vraie royauté, la dynastie intéressante, aimée de Dieu, date de David.

et « médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ homme » (I Tim., II, 5), qui a répandu le bienfait de la résurrection. Encore existe-t-il de ce verset une autre interprétation, dont nous parlerons en son lieu¹. 16. D'autre part il ne semble pas hors de propos que S. Matthieu, doublant un nombre mystérieux, ait jugé bon de distribuer par quatorze les générations d'Abraham jusqu'à David, de David jusqu'à l'exil de Babylone, de l'exil de Babylone jusqu'au Christ: par là également il a marqué les changements successifs. Car, d'Abraham jusqu'à l'époque de David, le peuple des Juifs n'eut pas de rois — la royauté juste ayant commencé à David², puis toute la race des Juifs fut gouvernée par des rois et leur royauté demeura inviolée jusqu'à l'exil; mais après l'exil c'est vers la décadence que glissait la noblesse circoncise³ de ce peuple dégénéré. Quant aux cinquante générations que Luc a voulu dérouler depuis Abraham, il est assez clair qu'elles ont sauvé le bienfait d'un nombre mystérieux: car le nombre dix et le nombre sept sont mystérieux et la triple répétition de l'un et de l'autre désigne un mystère; et la Pentecôte, dont Luc a retenu la grâce, et la Quarantaine⁴, préférée par Matthieu, ont assez et plus qu'assez publié un nombre mystérieux.

17. Beaucoup s'étonnent encore que Matthieu ait jugé bon d'insérer dans la généalogie du Seigneur la mention de Thamar, cette femme décriée, leur semble-t-il; celle aussi de Ruth; celle également de cette femme qui fut l'épouse d'Urie et, après le meurtre de son mari, passa dans les bras de David: alors surtout que de Sara, de Rébecca et de Rachel, ces femmes saintes, il n'a nulle part fait mention. Car vous lisez: « Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob, Jacob engendra Juda et ses

3. Jeu sur le double sens de *circumcido* et de ses dérivés: circoncision au sens juif, sans doute; mais aussi amoindrissement, diminution, déchéance imposée.

4. S. Ambroise a employé ici, pour faire pendant à *pentecoste*, le grec *tessaracoste*; et il a pensé au Carême, qui de son temps comptait quarante-deux jours, nombre des générations en S. Matthieu. Cf. *supra*, II, 62, et note 2.

Iudas autem genuit Phares et Zaram ex Thamar. Non otiose itaque huius mulieris euangelista nomen inseruit, 18 de qua diuise interim tractandum uidetur. Primum enim si ueris intendas animum, non haec mulier tam famosa quam iusta; non enim temporalis usum libidinis requisit, sed successionis gratiam concupiuit; erat enim deforme liberos non habere, quod etiam legum ciuiliū fuit auctoritate multatum. Promiserat eam filio suo Iudas et diu pactarum foedera distulerat nuptiarum. Per moram promisi defunctus est sponsus. Nondum uirginitatis, nondum uiduitatis ante Christi aduentum uernabat gratia. Dolens se sine filiis remansisse dolum studio generationis conuenta est et Iudam consilio praeuertit, ut se eidem offerret ornatam, posteaquam defunctam eius cognouit uxorem. Uides ubique mulieris uitam probari, quod non alienum praecepit torum, non meretricio studio quasi meretrix ornata est; non enim uagam captauit libidinem, sed diu soceri fraudata promissis ex ea familia quam delegerat conuerso dolo fructum uoluit successionis adipisci. Quis itaque castior? Illa quae tamdiu exspectauit promissum an ille qui amorem ferre non potuit oblatum? Illa quae sponsi familiam non refugit an iste qui meretricem putauit? Illa quae oram sui corporis uolentibus non permisit ad copulam an iste qui quod studio coepit erroris ad successionis gratiam castitate mulieris consummavit? Illa quae filios non habebat et tempus conceptionis mora coniugii timebat excludi, illa quae grauitatem maturioris elegit an iste qui aetatem adulescentioris adamauit? Denique ipse confessus est dicens: *iustificata est magis Thamar quam ego, propter quod non*

1. Allusion à toute une législation romaine contre les célibataires, qui fut abrogée par les empereurs chrétiens.

2. Les éditeurs de Vienne ont suivi la leçon de 3 mss et donnent : *horam*, ce qui appellerait la traduction : elle n'a pas prêté son corps une heure, un moment. Mais le plus grand nombre des mss porte : *oram*, plus

frères, Juda engendra Pharès et Zara par Thamar.» Ce n'est donc pas sans dessein que l'évangéliste a inséré le nom de cette femme dont il y a lieu de traiter maintenant à part. 18. D'abord, si vous appliquez votre esprit aux réalités, cette femme ne fut pas tellement infâme, mais plutôt juste; elle n'a pas tant cherché à assouvir une passion d'un moment qu'elle n'a désiré le bien d'une postérité : car c'était un opprobre de n'avoir pas d'enfants, chose que les lois civiles elles-mêmes ont sanctionné de leur autorité¹. Juda l'avait promise à son fils et il avait différé la conclusion de noces depuis longtemps convenues; à force de retarder la chose promise, l'époux mourut. La fleur de la virginité, celle de la viduité ne fleurissaient pas encore avant la venue du Christ; désolée d'être demeurée sans enfants, le désir d'être mère la fit mentir et triompher habilement de Juda, en se présentant à lui toute parée lorsqu'elle eut appris la mort de son épouse. Vous voyez qu'en tout la vie de cette femme soutient l'épreuve : elle ne s'est pas emparée d'un lit étranger, elle a pris la parure d'une courtisane sans être courtisane, car elle ne cherchait pas à capter n'importe quelle passion; mais, longtemps abusée par les promesses de son beau-père, elle a voulu, rendant ruse pour ruse, recueillir dans la famille qu'elle avait choisie le fruit d'une postérité. Qui donc fut plus chaste? Celle qui avait si longtemps attendu la chose promise, ou celui qui ne put résister à l'offre d'un amour? celle qui n'a pas renoncé à la famille de son époux, ou celui qui croyait rencontrer une courtisane? celle qui n'a pas prêté une fibre² de son corps au commerce de ceux qui la désiraient, ou celui qui, commençant par l'égarément de la passion, aboutit par la chasteté de cette femme au bien d'une postérité? celle qui n'avait pas d'enfants et craignait que le temps de concevoir ne se passât à force de retarder l'union, celle qui a préféré le sérieux d'un homme mûr, ou celui qui s'est épris de l'âge adolescent? Aussi bien lui-même l'a reconnu, en disant : « Thamar est plus juste que moi, parce que je ne l'ai pas

déroutant pour les copistes, mais ici plus en rapport avec la pensée de S. Ambroise.

dedi eam Selom filio meo. Itaque illa experiri exactorem ipsum suae uoluit castitatis. Denique numquam postea uirum experta est, amictum uiduitatis sumsit a coitu; ille unius horae inpatiens, qui annos a puella exegerat castitatis, luctum expulit, uestem mutauit, comam totum-
 19 dit, rogum deseruit, torum amator ascendit. Sed non ita istam defendimus, ut illum accusemus — immo utrumque excusemus, non autem nos — sed mysterium quod copulae illius fructus expressit; generauit enim mulier Phares et Zara filios, generauit geminos. Unde non otiose Matthaeus utrumque significauit, cum Phares tantummodo commemorationem causa deposceret; *Phares enim genuit Esrom, Esrom genuit Aram*, deinde per ordinem singuli. Cur autem, cum Isaac duos generauerit, Iacob plures, singulorum tantummodo, quos successionis dominicae causa poscebat, fecit scripturae series mentionem, horum autem utrumque memorauit nisi quia hic in utroque mysterium est?

20 Tractauimus moralem locum, quia non opera meretricis exercuit, sed munera fecunditatis elegit, tractemus historicum et mysticum uentilemus; neque enim sine mysterio potest esse quod anulum et monile accepit et uirgam. Non uilis persona quae meretur accipere ornamentum signaculum potestatem, factorum signaculum, pectoris ornamentum, regiae libertatis insigne. Ergo ut ordiamur historiam, cum generaret Thamar, legisti quia unus de utero eius praemisit manum, quam corripiens obsetrix coccum ligauit dicens: *hic exiit prior*. Ut autem reuocauit manum puer in matris uterum, statim exiuit frater eius. Dixit autem obsetrix: *quid incisa est per te saepis?* et uocauit nomen eius Phares. Et post ipsum exiuit frater eius, in cuius manu erat coccum, et uocauit nomen eius Zara. Uides quanta aenigmata mysterium

1. Entendre bûcher au sens figuratif, pour la tombe, le deuil: les patriarches ne pratiquaient pas la crémation.

donnée à mon fils Selom.» C'est pourquoi elle voulut faire l'expérience de celui même qui lui imposait la chasteté. Enfin elle ne connut aucun homme par la suite et prit les vêtements de veuve à partir de cette rencontre; lui, sans attendre une heure, alors qu'il avait imposé à cette enfant des années de chasteté, dit adieu à son deuil, changea de vêtements, se coupa la chevelure, quitta le bûcher¹, s'étendit sur la couche comme un amant. 19. Mais nous ne défendons pas l'une pour accuser l'autre; nous devons plutôt excuser l'un et l'autre — non pas nous, mais le mystère que traduisit le fruit de cette union: car cette femme engendra pour fils Phares et Zara, elle engendra ces jumeaux. Dès lors ce n'est pas sans raison que Matthieu les a notés tous deux, tandis que son sujet ne demandait que la mention de Phares; car « Phares engendra Esrom, Esrom engendra Aram », et ainsi de suite, un par un.

Mais pourquoi, Isaac ayant eu deux fils, Jacob plusieurs, le texte des Écritures mentionne-t-il ceux-là seuls que réclamait le sujet de la généalogie du Seigneur et, pour ceux-ci, les a rappelés tous deux? N'est-ce pas qu'il y a ici en ces deux fils un mystère?

20. Nous avons traité le point de vue moral: elle n'a pas exercé le métier de courtisane mais recherché le bienfait de la fécondité. Traitons le côté historique et approfondissons le mystère. Car il ne peut être sans mystère qu'elle ait reçu l'anneau, le bijou et le bâton; ce n'est pas une personne quelconque qui mérite de recevoir un ornement, un sceau, un emblème du pouvoir: le sceau des actes, l'ornement de la poitrine, l'insigne de la liberté royale.

Donc, pour en venir à l'histoire, vous avez lu qu'à l'heure où Thamar enfantait, l'un des enfants sortit d'abord la main de son sein et que la sage-femme la prit et la noua d'écarlate, en disant: « Celui-ci sortira le premier. » Mais à peine l'enfant eut-il retiré la main dans le sein de sa mère, son frère aussitôt sortit; et la sage-femme dit: « Pourquoi est-ce toi qui as fait la brèche? » et elle lui donna le nom de Phares. Et après lui sortit son frère, à la main duquel était l'écarlate, et elle lui donna le nom de Zara. Vous voyez combien d'obscurités dénoncent un

prodant : manus praemissa, coccum ligatum, reducta manus, uox obsetricis gemina quod prior alter exiret, 21 saepem alter incidere. Cur autem alter manum praemisit ex utero, alter genitali praecessit exortu nisi quia per geminorum mysterium gemina describitur uita populorum, una secundum legem, altera secundum fidem, una secundum litteram, altera secundum gratiam ? Prior gratia quam lex, prior fides quam littera. Et ideo gratiae typus manum ante praemisit, quia gratiae actus ante praecessit, qui fuit in Iob Melchisedech Abraham Isaac Jacob, qui per fidem sine lege uiuebant ; *credidit enim Abraham deo, et reputatum est ei ad iustitiam*. Melchisedech quoque sancti gratiam praecedens sacrificii figura monstrauit ; praeuenientes enim legem patriarchae sancti praescriptorum uinculis absoluti libera et consimili nobis 22 euangelii gratia refulserunt. Iunior horum frater secundus ordo pietatis : primus enim in patriarchis, secundus in regibus et sacerdotibus est. Utraque enim uita secundum deum. Quia illi quoque qui secundum legem Moysi religiosam et piam militiam militabant, non sunt gratiae et honoris exsortes, sed prior pietatis fructus in auctoribus quam heredibus. Prior enim Zara, qui interpretatione significatur oriens ; lux enim pietatis ueri splendor orientis est, illius utique qui dixit : *oriens nomen est mihi*, cuius in patriarchis primitus radius lucis inluxit. Hi enim primi uitae suae actum in hoc saeculo praemiserunt, in quorum manu nostri quoque actus tamquam plenioris corporis, qui adhuc naturae quodam generantis utero tenebamur, figura praecessit. Sed media tamquam saepis obiecta legis est obseruatio et quodammodo uita maiorum uidetur incisa, de qua in typo illa obsetrix, fortasse iustitia, quae

1. La plupart des mss portent ici : *incideret*, postulant la traduction : que l'autre ferait la brèche ; mais le sens et le contexte obligent à préférer ici la leçon : *inciderit*, quoique moins bien représentée. La sage-femme parle au futur dans le cas de Zara, au passé quand il s'agit de Pharaon.

mystère : la main sortie d'abord, le nœud d'écarlate, la main retirée, les deux paroles de la sage-femme, que l'un sortirait le premier, que l'autre a fait la brèche¹. 21. Or pourquoi l'un a-t-il d'abord sorti la main du sein et l'autre l'a-t-il précédé dans sa venue au monde, sinon parce que le mystère de ces jumeaux dessine les vies de deux peuples : l'une selon la Loi, l'autre selon la foi, l'une selon la lettre, l'autre selon la grâce ? La grâce précède la Loi, la foi précède la lettre ; et c'est pourquoi le figurant de la grâce a d'abord passé la main, parce que l'action de la grâce a précédé : elle a existé dans Job, Melchisédech, Abraham, Isaac, Jacob, qui vivaient par la foi, sans la Loi. Car « Abraham crut en Dieu, et cela lui fut imputé à justice » (*Gen.*, XV, 6) ; et auparavant la grâce a été montrée chez Melchisédech le saint par la figure du sacrifice : car les saints patriarches qui ont précédé la Loi, dégagés des entraves de ses préceptes, ont resplendi d'une grâce de liberté semblable à la nôtre, celle de l'Évangile. 22. Le frère cadet, c'est la seconde forme de la sainteté : la première existe chez les patriarches, la seconde chez les rois et les pontifes. Les deux vies sont selon Dieu, parce que ceux-là mêmes qui ont mené le combat de la religion et de la piété selon la loi de Moïse ne sont pas dépourvus de grâce et d'honneur ; mais le fruit de la piété existe d'abord dans les ancêtres, puis dans leurs héritiers. En fait, le premier venu fut Zara, dont le nom se traduit Orient ; car la lumière de la piété est la splendeur du véritable Orient — celui, bien entendu, qui a dit : « Orient est mon nom » (*Zach.*, VI, 12), dont le rayon lumineux a brillé tout d'abord dans les patriarches. Ceux-ci en effet ont les premiers exercé dans le monde l'activité de leur vie, et par leur main s'est d'abord montrée la figure de notre activité à nous, le corps complet, qui étions encore comme retenus au sein de mère nature ; mais comme une cloison s'interposa l'observance de la Loi, et la vie des ancêtres² fut comme interrompue ; c'est d'elle que, selon la figure, cette sage-femme, peut-être la jus-

2. Entendre : le genre de vie, le régime.

nos emissos alio naturae matris exceptit, dixisse proditur : *hic exiet prior*. Et re uera mirabilis erat ille ordo pietatis, non a Moyse nec ab aliquo homine nec per hominem, sed munere quodam sapientiae sponte se infundentis

23 inpressus. Prima igitur disciplina pietatis secundum euangelium, quia per crucem et sanguinem credimus Christi, cuius Abraham diem uidit et gauisus est, cuius Noe gratiam in typo ecclesiae figuratam spiritali cognitione praesensit, cuius Isaac uicem in sacrificio non recusauit, quem Iacob cum uinceret adorauit, cuius Esaias ruborem uidit uestimentorum — nam secundum euangelium uita etiam prophetarum est — in cuius sanguine inter excidia mundi publicae futurum salutis insigne Rahab illa typo meretrix, mysterio ecclesia indicauit, quae multorum conuenarum copulam non recusat et quo coniunctior pluribus eo castior, immaculata uirgo, sine ruga, pudore integra, amore plebeia, casta meretrix, uidua sterilis, uirgo fecunda : meretrix, quia a pluribus amatoribus frequentatur cum dilectionis inlecebra et sine conluuione delicti — *qui enim adhaeret meretrici unum corpus est* — uidua sterilis, quae uiro parere non norit absente — uenit uir et hunc populum plebemque generauit — uirgo fecunda, quae hanc genuit multitudinem cum fructu amoris, sine usu libidinis.

24 Sed ut ad historiam reuertamur, quid sibi uolunt obsecratis eloquia dicentis : *hic exiet prior* nisi quia eius typum gerebat qui ortu corporis posterior, uirtute et ueritate primus existens principatum sibi omnium uindicauit ? Inde et Iohannes : *post me uenit uir, qui ante me factus est*. Quid sibi uult quod coccum in manu eius ligauit nisi quia typus eius erat qui crucis indicio suae et sanguinis fusione actum inlustrauit humanum ? Itaque posteaquam manum

1. En ce sens que la prophétie est sur un plan différent de la Loi qu'elle complète ; elle relève d'une action indépendante et immédiate de l'Esprit de Dieu.

tice qui nous accueillit au sortir du sein de mère nature, est rapportée avoir dit : « Celui-ci sortira le premier. » Et réellement c'était chose merveilleuse que ce genre de sainteté, inculqué non par Moïse, ni par un homme quelconque, ni au moyen d'un homme, mais par un bienfait de la sagesse se communiquant spontanément. 23. Donc la première école de sainteté est celle de l'Évangile, parce que nous croyons par la croix et le sang du Christ, dont Abraham a vu le jour avec joie (*Jn*, VIII, 56), dont Noé a pressenti, par une connaissance spirituelle, la grâce représentée par la figure de l'Église, dont Isaac n'a pas refusé de tenir le rôle dans le sacrifice, que Jacob a adoré dans sa victoire (*Gen.*, XXXII, 25), dont Isaïe a vu le vêtement rouge (*Is.*, LXIII, 2) — car la vie des prophètes aussi relève de l'Évangile¹ — dont le sang devait, parmi les calamités du monde, assurer le salut de tous, comme l'a montré cette Rahab, femme publique quant à la figure, quant au mystère l'Église, qui ne refuse pas le commerce de nombreux amants, d'autant plus chaste qu'elle s'unit à un plus grand nombre, vierge sans tache, sans ride (*Éphés.*, V, 27), intacte par la pureté, à tous par l'amour, chaste femme publique, veuve stérile, vierge féconde : femme publique, car de nombreux amants viennent à elle par l'attrait de la dilection, et sans souillure de péché (car « celui qui s'attache à une femme publique n'est qu'un seul corps avec elle » *I Cor.*, VI, 16) ; veuve stérile, qui ne sait enfanter en l'absence de l'époux — l'époux est venu, et elle a engendré ce peuple et cette foule — vierge féconde, qui a mis au jour cette multitude avec les fruits de l'amour, sans goûter au plaisir.

24. Mais, pour revenir au récit, que signifient ces paroles dites par la sage-femme : « Celui-ci va sortir le premier », sinon qu'il représentait en figure Celui qui, venu plus tard dans la chair, mais étant premier par sa puissance et sa réalité, a revendiqué la primauté sur toutes choses ? De là ce mot de Jean : « Après moi vient un homme qui est passé avant moi » (*Jn*, I, 27). Que signifie l'écarlate qu'elle a noué à sa main ? N'a-t-il pas été l'emblème de Celui qui, par le signe de sa croix et par l'effusion de son sang, a annobli l'activité humaine ? Aussi, après qu'il eut

reduxit, quasi incisione facta saepis exiuit frater eius, quem quasi medium parietem saepis uel maceriae apostolus nominauit atque ipse de incisione nomen accepit; Phares enim diuisio est. Unde et Pharisaei nuncupati, eo quod a multorum se coniunctionibus separarent. Beatius autem et multo melius fuisset non incidi saepem, sed unam eandem et indiuiduam permanere, quod fieri potuit, si ei uitae, quae prior manum misit, hoc est actum ostendit suum, consequens fuisset eius uitae militia, quae secuta est. Multo enim melius, si circumcisis populus uitam maiorum uoluisset imitari; sic enim fuisset una saepis, una maceria, una aedificatio priorum ac sequentium. Sed quia primum illum uitae actum posterioris infirmitas non potuit implere, incisione sine dubio facta saepis eius siue maceriae, quae secundum deum aedificata erat, tamquam medius paries interiectus est, ut illa saepis, hoc est perpetua atque continua honorum morum aedificatio rumperetur. Saepis enim est, qua ager circumdatur fructuosus, furis remouetur incursus, quae culta concludit, deserta secernit. Maceria quoque domum claudit. Haec si maneat, domus tuta est. Denique *auferam* inquit

25 *maceriam eius, et erit in direptionem.* Optemus ut haec integra sit maceria domus nostrae, domus spiritualis, quae in nobis est; non enim ab homine exaedificari potest, sed a deo uiuo, qui ait: *et maceriem circumdedi.* Perdiderunt igitur salutem qui maceriem perdidierunt. Maneat ergo maceria, maneat haec saepis. Uis scire quam sit utilis saepis? *Saepi aures tuas spinis et tribulis et noli audire linguam nequam;* saepis enim ista te defendit a culpa.

26 Ergo dominus Iesus, qui postea secundum carnem uenit in lucem, ueteris illius munitioem saepis instaurans in maiorum nos actum et antiquam simplicitatem fidei reformauit. Unde de eo et propheta dixit: *uocaberis aedi-*

1. S. Ambroise semble se représenter cette « paroi intermédiaire » dont parle l'Apôtre, comme une réparation de fortune, une pièce rapportée qui interrompt l'unité d'un mur.

retiré la main, comme par une brèche ouverte dans une paroi, sortit son frère; l'Apôtre l'appelle le mur intermédiaire de séparation ou de clôture (*Ephés.*, II, 14); et il a tiré son nom de cette brèche: car Pharès veut dire séparation; d'où le nom des Phariséens, parce qu'ils se séparaient du commerce de la multitude. Or il eût été plus heureux et bien préférable que la paroi ne fût pas divisée, mais demeurât une et indivise: ce qui eût pu se réaliser, si à cette vie qui la première passa la main, c'est-à-dire montra son activité, avait répondu le service de la vie qui a suivi. Oui, il eût beaucoup mieux valu que le peuple circoncis voulût bien imiter la vie de ses ancêtres; de la sorte, il n'y aurait eu qu'une paroi, qu'un mur, qu'un édifice, pour les ancêtres et leur postérité. Mais comme cette première manière de vivre n'a pu être soutenue par la faiblesse de l'âge suivant, il y eut indubitablement rupture de cette clôture ou muraille qui avait été élevée selon Dieu; et c'est comme une paroi intermédiaire qui s'est interposée¹, interrompant cette clôture qu'est l'édifice permanent et continu des bonnes mœurs. Car la clôture est ce qui entoure le champ fertile, empêche le voleur d'y pénétrer, renferme les cultures, les sépare des friches. La muraille, de son côté, clôt la maison; si elle demeure, la maison est en sécurité; aussi bien « j'ôterai sa muraille, est-il dit, et elle sera mise au pillage » (*Is.*, V, 5). 25. Souhaitons que soit intacte la muraille de notre maison, de la maison spirituelle qui est en nous; car elle ne peut être construite par l'homme, mais par le Dieu vivant, qui a dit: « Et je l'ai entourée d'une muraille » (*Is.*, V, 2). Ils ont donc perdu le salut, ceux qui ont perdu la muraille. Ainsi que la muraille demeure, que demeure cette clôture. Voulez-vous savoir combien utile est une clôture? « Clos tes oreilles d'épines et de ronces, et garde-toi d'écouter la mauvaise langue » (*Sag. Sir.*, XXVIII, 28): cette clôture te protège de la faute. 26. Donc le Seigneur Jésus, qui est venu plus tard au monde dans sa chair, relevant le rempart de cette clôture antique, nous a ramenés à la pratique de nos ancêtres et à l'antique simplicité de la foi. Aussi le Prophète a-t-il dit de Lui: « Vous serez appelé constructeur de clôture » (*Is.*, LVIII, 12); car Il supprima

ficator saepis. Tulit enim illum obicem, qui unitatem mentis et corporis seriemque uitae simplicis diuidebat, atque ipse factus est *pax nostra qui fecit utraque unum et medium parietem saepis soluens.* Quem parietem exponit apostolus inimicitias esse in carne. Has ergo inimicitias tulit dominus et pacem refudit legemque mandatorum in decretis euacuauit, ut duos conderet in uno nouo homine, in quo non solum exteriorem et interiorem, sed etiam Iudaeum significat et Graecum, *ut esset omnia et in omnibus Christus.* Dominus enim sabbati superstitionem tulit, sabbati corporalis, et quasi medium soluit legis parietem, qui nos ab ea pietate, quae secundum deum est, decretorum difficultate prohibebat, eo quod iuxta Moysi legem non erat facile atque possibile gentibus militare deo, cum inanis superstitio Iudaeorum purum adfectum gentium a subeunda obseruatione reuocaret. Quid ergo? Lex inutilis? Absit; sed utilis incredulis, infirmibus necessaria, quae lubricos et errantes praecepti salutaris austeritate cohiberet et obseruationum adtentione concluderet. Bona autem lex est, quia spiritalis. Ei ergo non bona qui non putat spiritalem, qui mente exiguus humilisque factus eam quae super legem est maiestatem scilicet Christi uidere non potuit. Quam utique tamquam supra illum parietem respiciens ille mente sublimis Esaias gloriam dei uidit, quae uidetur in montibus, non in collibus.

27 Docuit itaque nos ecclesia in Canticis canticorum quod iste paries domino nostro Iesu Christo obstare non potuit nec ei qui secutus est Christum dicens: *uox fratris mei; ecce hic uenit saliens super montes, transiliens super colles. Similis frater meus capreae uel innulo ceruorum in montibus Bethel. Ecce hic retro post parietem nostrum, prospiciens per fenestras, prospiciens per retia. Respondit frater meus et dixit mihi: surge, ueni, proxima mea, speciosa*

1. Le texte de l'Apôtre appelle une autre ponctuation: « le Christ a détruit la paroi médiane, l'inimitié (entre Dieu et l'homme); en sa chair Il a aboli la Loi. » C'est donc de la chair du Christ qu'il s'agit chez S. Paul.

cet obstacle qui rompait l'unité de l'âme et du corps et la continuité d'une vie simple, et Il se fit « Lui-même notre paix, de deux ne faisant qu'un et détruisant la paroi médiane de la clôture » (*Éphés.*, II, 14), paroi dont l'Apôtre explique que ce sont les inimitiés dans la chair¹. Ces inimitiés donc, le Seigneur les a supprimées pour répandre la paix, et Il a « aboli la loi des commandements et des préceptes pour fondre les deux en un homme nouveau », ce qui signifie non seulement l'homme extérieur et intérieur mais encore le Juif et le Grec, en sorte que le Christ fût tout et en tous (*Rom.*, I, 16; II, 10; I *Cor.*, XV, 28). Car le Maître du sabbat a aboli la superstition d'un sabbat matériel et comme détruit la paroi médiane de la Loi, qui nous détournait de la piété qui est selon Dieu, par la difficulté des prescriptions: attendu qu'avec la loi de Moïse il n'était ni facile ni possible aux Gentils de servir Dieu, la vaine superstition des Juifs rebutant le pur désir qu'avaient les Gentils de se soumettre à son observance. Mais alors? la Loi fut inutile? pas du tout (*Rom.*, III, 31); mais elle était utile aux incrédules, nécessaire aux faibles: elle les retenait sur la pente des égarements par l'austérité d'un commandement salutaire et les emprisonnait dans l'attention aux observances. Mais la Loi est bonne parce que spirituelle (*Rom.*, VII, 14); elle n'est donc pas bonne à qui ne la croit pas spirituelle, à celui dont l'esprit mesquin et terre à terre n'a pu voir la majesté qui surpasse la Loi, celle du Christ. Cette gloire de Dieu, Isaïe, âme sublime, regardant pour ainsi dire par-dessus cette muraille, a pu la voir (*Is.*, VI, 1): on la voit sur les montagnes, non sur les collines.

27. Aussi l'Église nous a-t-elle enseigné, au Cantique des Cantiques, que cette paroi n'a pu être un obstacle pour Notre Seigneur Jésus-Christ, ni pour celui qui a suivi le Christ. Elle dit: « C'est la voix de mon frère: le voici qui vient, bondissant sur les montagnes, franchissant les collines. Il ressemble, mon frère, à la chèvre ou au faon des biches sur les monts de Bethel. Le voici, derrière notre mur, regardant par la fenêtre, regardant par le treillis. Il parle, mon frère, et me dit: « Lève-toi, viens, ma sœur, ma belle, ma colombe; car voilà l'hiver passé,

*mea, columba mea, quoniam ecce hiems transiuit, pluuia abiit. Discessit sibi. Flores uisi sunt in terra, tempus secandi aduenit, uox turturis audita est. Flores apostoli, tempus messis fructus est Christi, uox turturis uox ecclesiae. Iure igitur dei filius posteaquam terrenos homines nec ad superna gradientes et corporalibus inspexit angustiis coartatos — non erat enim qui faceret bonum, non erat usque ad unum — descendere in terras ipse dignatus est, ut parietem illum legis, hoc est molem quandam et superstitionem intellectus corporalis auferret, quae quasi premeret et obumbraret corda populorum. Melior igitur maceria quam paries. Denique non bonus paries dealbatus, quod non otiose dictum est principi sacerdotum eo quod medii parietis impedimenta seruabat, quem dominus Iesus abstulit quasi duram militiam, quo clariorem obseruantiam religionis infunderet, ut iam non unum Iudaeorum genus quasi corporali quodam praescripto legis inclusum, sed omnes gentes ad dei cultum per euangelium uocarentur. Duo igitur gemini duae geminae uitae, duae geminae sunt militiae, ita ut prior melior sit sequente. Et ideo quod est melius reformatum est. Quis autem neget euangelium praestare legi? Bona tamen lex, si supra litteram mentem erigas; littera enim occidit. Quid autem haberet haec historia gratiae, nisi lucem tanti mysterii uideremus? Docuit enim nos apostolus sanctus in simplicitate historiae secretum quaerere ueritatis et in quasdam non intelligibilis secundum litteram disputationes sensum referre scribens: *dicite mihi, qui legem legistis, legem non audistis? Scriptum est enim quia Abraham duos filios habuit, unum ex ancilla et unum de libera; sed qui ex ancilla secundum carnem natus est, qui autem de libera secundum promissionem. Quae sunt inquit per allegoriam dicta. Haec enim sunt duo testamenta et infra: quae autem sur-**

la pluie s'en est allée, a disparu. Les fleurs apparaissent sur terre, la saison de couper arrive, la voix de la tourterelle se fait entendre » (*Cant.*, II, 8-12). Les fleurs sont les Apôtres, le temps de la moisson, c'est la récolte du Christ, la voix de la tourterelle est la voix de l'Église. C'est donc à bon droit que le Fils de Dieu, voyant les hommes terre à terre, sans élan vers les hauteurs, prisonniers d'un étroit matérialisme — car « il n'y en avait pas pour accomplir le bien, il n'y en avait pas un seul » (*Ps.* 13, 3) — a daigné descendre Lui-même sur terre pour supprimer cette paroi de la Loi, cette masse, pour ainsi dire, et cette superstition d'un entendement matériel, qui accablait et obscurcissait en quelque sorte le cœur des peuples. Ainsi la muraille vaut mieux que la paroi. Aussi bien, elle n'était pas bonne cette paroi blanchie, mot lancé non sans raison au prince des prêtres (*Act.*, XXIII, 2), puisqu'il maintenait les obstacles de cette paroi intermédiaire que le Seigneur Jésus a supprimée comme un service accablant, afin d'introduire une pratique plus éclairée de la religion, en sorte que désormais ce ne fût plus la seule race des Juifs, comme enfermée dans les prescriptions matérielles de la Loi, mais toutes les nations qui seraient appelées au culte de Dieu par l'Évangile.

28. Donc ces deux jumeaux sont deux vies, deux milices, dont la première vaut mieux que la suivante : aussi ce qui était meilleur a-t-il été restauré. Qui pourrait nier que l'Évangile l'emporte sur la Loi? La Loi est pourtant bonne, mais à condition d'élever l'âme au-dessus de la lettre, car « la lettre tue » (*II Cor.*, III, 6). Or quel profit présenterait cette histoire si nous n'y voyions la lumière d'un tel mystère? Car le saint Apôtre nous a enseigné à chercher à travers la simplicité de l'histoire les secrets de la vérité et à appliquer notre intelligence à certaines considérations que la lettre ne peut nous faire comprendre : « Dites-moi, écrit-il, vous qui avez lu la Loi, n'avez-vous pas entendu la Loi? Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, un de la servante et un de la femme libre; mais celui de la servante naquit selon la chair, celui de la femme libre selon la promesse. Ceci, ajoute-t-il, a été dit en allégorie : car ce sont les deux Testaments » (*Gal.*, IV, 21-24). Et

29 *sum est Hierusalem libera est.* Ad illam igitur quam medius paries incidere et diuidere non potuit mentis sublimitate tendamus. Solutus enim est secundum intellectum corporalem ueteris ille paries testamenti, expulsa est ancilla, tenetur libera. Ex libera sumus liberi; libera est enim ecclesia, expulsa synagoga est — seruiebat enim populus Iudaeorum — remotum est seruitutis iugum, quod nostrae animae quaedam colla reprimebat, ne ultra parietem uitae prioris possemus aspicere. Habemus iugum bonum ac leue, quod habenis pacis et gratiae uinculis magis erigat quam deprimat copulatos. Hic est dominus, cuius in Zara typus ante praecessit, eo quod ex tribu et ex semine illius Zarae dominus Iesus secundum carnem non solum a femina, sed etiam sub lege generatus est, ut eos qui sub lege erant redimeret pretio sui sanguinis. Cuius figura ideo in manu illius Zarae praecessit, ut promitteret nobis quia uenturus erat qui ueteris uitae reuocaret usum et libertatem quam tribuerat primo illi Adam in Adam nouissimo reformaret, ut iam genus hominum sine lege sit seruitutis.

30 Si igitur Thamar cognouimus propter mysterium inter dominicas generationes esse descriptam, Ruth quoque sine dubio pari ratione minime praetermissam aestimare debemus, de qua sensisse uidetur apostolus sanctus, cum alienigenarum uocationem gentium spiritu praeuideret per euangelium esse celebrandam, dicens quod *lex non sit iustis posita, sed iniustis*. Quomodo enim Ruth, cum esset alienigena, Iudaeo nupsit? et qua ratione in Christi generatione eius putauit euangelista copulae commemoratio-nem esse faciendam, quae legis serie uetabatur? Non ergo

1. Au premier abord, il y a erreur manifeste de la part de S. Ambroise. Eusebe, qu'il suit, avait expressément noté en cet endroit que le Seigneur est sans doute figuré par Zara, mais est de la famille et de la race de Pharès; il poursuit par le texte des Galates que reproduit Ambroise. Mais ce dernier se souvient que Zara figure la Loi: le Christ, engendré sous la Loi, est donc comme tel fils « spirituel » de Zara, bien que matériellement fils de Pharès. Il faut admettre que le rapprochement « dans sa chair, de la tribu

plus bas : « Or la Jérusalem qui est d'en haut est libre » (*Ib.*, IV, 26). 29. Vers elle donc, que la paroi médiane n'a pu séparer et diviser, il faut tendre par l'élévation de l'âme. Car voilà ruinée cette cloison de l'Ancien Testament compris matériellement; la servante est chassée, la femme libre gardée. Par cette femme libre nous sommes libres: car l'Église est libre, la Synagogue chassée — le peuple juif était esclave — enlevé le joug de servitude qui pesait en quelque sorte sur le cou de notre âme pour que nous ne puissions regarder par-dessus la cloison de la vie ancienne. Nous avons un joug aimable et léger, tel que, par les rênes de la paix et les attaches de la grâce, il relève au lieu de les accabler ceux qu'il assemble. Tel est le Seigneur dont la figure a d'abord fait son apparition en Zara, attendu que le Seigneur Jésus fut, dans sa chair, de la tribu et descendance de ce Zara¹, ayant été engendré non seulement d'une femme mais sous la Loi (*Gal.*, IV, 4), afin de racheter ceux qui étaient sous la Loi au prix de son sang. Sa figure s'est montrée d'abord dans la main de ce Zara, pour nous promettre la venue de Celui qui ramènerait les usages de la vie ancienne et rétablirait dans le dernier Adam la liberté qu'il avait accordée au premier Adam, en sorte que le genre humain fût exempt de la loi de servitude.

30. Ayant donc reconnu que Thamar a été inscrite dans la généalogie du Seigneur à raison d'un mystère, nous devons sans nul doute attribuer à un semblable motif que Ruth n'ait pas été omise, elle à qui semble avoir pensé l'Apôtre saint, quand il prévoyait en esprit que la vocation des peuples étrangers s'exercerait par l'Évangile: « La Loi, dit-il, n'est pas faite pour les justes, mais pour les injustes » (*I Tim.*, I, 9). Comment en effet Ruth, qui était étrangère, a-t-elle épousé un Juif? et pour quelle raison l'évangéliste a-t-il cru devoir mentionner, dans la généalogie du Christ, cette union que la teneur de la Loi interdisait (*Deut.*, VII, 3)? Le Seigneur ne descendrait

et descendance de ce Zara » peut donner le change et faire croire, chez le commentateur, à une méprise, fruit d'une lecture trop rapide.

ex legitima saluator generatione manavit ? Uidetur esse deforme, nisi ad apostolicam sententiam reuertaris quia lex non est iustis posita, sed iniustis. Haec enim cum sit alienigena et Moabitibus, praesertim cum lex Moysi prohiberet has nuptias Moabitasque excluderet ab ecclesia — sic enim scriptum est : *Moabitarum non introibunt in ecclesiam domini usque ad tertiam et quartam generationem et usque in saeculum* — quomodo intravit in ecclesiam nisi quia sancta et immaculata moribus supra legem facta est ? Si enim lex impiis et peccatoribus posita est, utique Ruth, quae definitionem legis excessit et intravit in ecclesiam et facta est Israhelitis et meruit inter maiores dominici generis computari, propter cognationem mentis electa, non corporis, magnum nobis exemplum est quia in illa nostrum omnium, qui collecti ex gentibus sumus ingrediendi in ecclesiam domini, figura praecessit. Hanc igitur aemulatur, ut quia haec moribus hanc praerogativam meruit adsciscendae societatis suae, sicut historia docet, nos quoque propter morum electionem in ecclesiam domini

31 meritis suffragantibus adlegamur. Etenim cum Israhelitas in diebus iudicum superioribus famas temporibus urgueret, a Bethleem ciuitate Iuda, in qua natus est Christus, abiit uir colere in agro Moab cum uxore et duobus filiis ; Elimelech uiro nomen, mulieri Noemin. Filii eius acceperunt sibi uxores Moabidas — nomen uni Orfa, nomen secundae Ruth — et inhabitauerunt illic quasi decem annis et mortui sunt. Sed derelicta mulier a duobus filiis et uiro proprio destituta cognito quod deus uisitaret Israhel regredi domum parans coepit suadere ut domum propriam repeterent uxores filiorum suorum. Una concessit, Ruth uero cum socru mansit. Cui cum diceret socrus : *ecce iam consponsa tua ad populum suum regressa est et ad deos suos, et tu reuertere pariter cum consponsa tua*, respondit Ruth : *non contingat mihi dimittere te et redire* (ad deum

1. Les mss donnent ici : « M'en retourner à mon Dieu » ou « à mes dieux » ou « à mon Seigneur ». Aucun de ces textes ne se trouve en Ruth, I, 16 ;

donc pas d'un enfantement légitime ? C'est, semble-t-il, un déshonneur : à moins d'en revenir à cette sentence de l'Apôtre, que « la Loi n'est pas faite pour les justes, mais pour les injustes ». Car celle-ci était étrangère et Moabite, et surtout la loi de Moïse prohibait de telles unions et excluait les Moabites de l'Église — car il est écrit : « Les Moabites n'auront pas entrée dans l'Église du Seigneur jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, et à jamais » (*Deut.*, XXIII, 3) — comment donc est-elle entrée dans l'Église, sinon parce qu'étant sainte et sans tache en sa conduite, elle a été mise au-dessus de la Loi ? Si en effet la Loi est faite pour les impies et les pécheurs, il est certain que Ruth, qui a échappé aux limitations de la Loi, qui est entrée dans l'Église et devenue Israélite, qui a mérité de compter parmi les ancêtres de la race du Seigneur, choisie à raison d'une affinité d'âme, non du corps, nous est un grand exemple : car en elle c'est notre entrée dans l'Église du Seigneur, à nous tous recueillis parmi les nations, qui a été préfigurée. Imitons-la donc ; et puisque ses mœurs lui ont mérité le privilège d'être admise en cette société, comme l'histoire nous l'enseigne, nous aussi, grâce à l'excellence de nos mœurs, soyons accueillis dans l'Église du Christ en considération de nos mérites. **31.** En effet, comme les Israélites, à l'époque des Juges, aux temps anciens, étaient pressés par la famine, un homme partit de Bethléem, ville de Juda, où est né le Christ, pour demeurer dans la terre de Moab avec sa femme et ses deux fils ; l'homme se nommait Elimelech, sa femme Noémi. Ses fils prirent pour femmes des Moabites — l'une avait nom Orpha, la seconde Ruth — et ils habitèrent là-bas environ dix ans, et ils moururent. Mais la femme, privée de ses deux fils, privée de son propre mari, ayant appris que Dieu visitait Israël, se disposa à retourner chez elle et entreprit de persuader aux épouses de ses fils de rentrer dans leurs demeures respectives. L'une y consentit, mais Ruth demeura avec sa belle-mère. Et comme sa belle-mère lui disait : « Voici que ta belle-sœur est retournée vers les siens et vers ses dieux : toi aussi retourne, comme ta belle-sœur », Ruth répondit : « Qu'il ne m'arrive pas de vous quitter et de m'en retourner » ;

meum), quia quocumque tu ieris ibo tecum et ubi tu habitaueris habitabo. Populus tuus populus meus et deus tuus deus meus. Et ubi mortua fueris moriar et ubi sepulta fueris sepeliar. Atque ita duae peruenerunt in Bethleem. Hos igitur mores atque hanc sanctitatem erga socrum, pietatem erga defunctum, religionem erga deum cum cognouisset Boos, proauus Daud, iuxta Moysi legem, ut semen defuncti proximi suscicaret, eam sibi elegit uxorem.

- 32 Refert autem aduertere quod et in agro pleno messis reperta manipulos, sicut scriptum est, colligens et socruum fructus reseruans et non post iuuenem abiit, sed uirum perfectum secuta est, unde et meruit audire : *quia mulier uirtutis es tu vel : quia bene fecisti misericordiam tuam nouissimam plus quam primam* ; nouissima enim misericordia ecclesiae congregatae praestat priori. Quod breuius hic dicimus, quia plenius in libris digessimus quos de fide scripsi. Adpropinquauit autem qui longe erat, quia elongauit qui proximus erat, et calciamentum proximi muliere adquisiuit accepta. Mos enim erat ut qui proximus erat, si nollet accipere in coniugium propinquam suam, calciamentum suum solueret et alii cederet. In quo non mediocre mysterium, eo quod is qui alienigenam in typo
- 33 sumsit euangelizandi accepit facultatem. Denique in typo has fuisse nuptias testatur benedictio seniorum dicentium : *det dominus mulierem quae intret in domum tuam sicut Rachel et sicut Liam, quae aedificauerunt domum Israel, et facere uirtutem in Ephratha, et sit nomen in Bethleem. Et fiat domus tua sicut domus Phares, quem peperit Thamar Iudae, de semine tuo det dominus tibi ex hac puella. Et accepit Boos Ruth et facta est ei in matrimonium*

mais on a repris ici les paroles de Noémi remarquant qu'Orpha est retournée vers son peuple et ses dieux. Les Mauristes attribuent l'addition aux copistes ; il n'est pas exclu qu'elle provienne de S. Ambroise lui-même.

1. Cf. *De Fide ad Gratianum*, III, 69-73 (P. L., XVI, 628-629) : Ruth y figure l'Église et le Christ est annoncé par Booz.

car, où que vous alliez, j'irai avec vous, et, où vous habiterez, j'habiterai ; votre peuple sera mon peuple et votre Dieu mon Dieu ; et, où vous viendrez à mourir, je mourrai, et, où vous serez ensevelie, on m'ensevelira » (*Ruth*, I, 15-17). Ainsi toutes deux parvinrent à Bethléem. Lorsque cette conduite, ce dévouement à sa belle-mère, cette fidélité à son mort, cette religion envers Dieu furent connus de Booz, le bisaïeul de David, conformément à la loi de Moïse et pour donner une postérité à son parent défunt, il la choisit pour épouse.

32. Il y a lieu de relever qu'elle fut rencontrée dans un champ en pleine moisson, glanant des javelles, ainsi qu'il est écrit, et réservant sa récolte pour sa belle-mère. Et elle n'alla pas à la suite d'un jeune homme mais suivit un homme d'âge mûr, ce qui lui valut d'entendre : « Tu es femme vertueuse », ou « tu as vraiment fait que ta dernière miséricorde surpasse la première » (*Ruth*, III, 11, 10) : en effet, la dernière miséricorde, celle du rassemblement de l'Église, surpasse la première. Nous le disons ici brièvement, en ayant traité plus complètement dans les livres que j'ai écrits sur la foi ¹.

Or celui qui était lointain s'est approché, parce que celui qui était proche s'est éloigné ; et il a conquis la chaussure de ce proche en prenant cette femme. Car l'usage était que le plus proche, s'il ne voulait pas prendre pour épouse sa proche parente, dénouât sa chaussure et la cédât à un autre. Il y a là un mystère d'importance, à savoir que celui qui, selon la figure, a épousé l'étrangère, a reçu le pouvoir d'évangéliser ². 33. Aussi bien, que ces noces aient été figuratives, la bénédiction des anciens en témoigne : « Que le Seigneur, disent-ils, rende cette femme qui entre dans ta demeure comme Rachel et comme Lia, qui ont construit la maison d'Israël ! Qu'elle produise une vertu en Ephratha et ait un nom dans Bethléem ! Et que ta maison devienne comme la maison de Phares, que Thamar donna à Juda ! Que le Seigneur te donne une descendance par cette enfant ! Et Booz prit Ruth, et elle

2. Cf. *supra*, II, 70, 80-81, et p. 103, note 2.

et peperit Obed, patrem Iessae, auum David. Recte igitur sanctus Matthaeus per euangelium gentes ad ecclesiam uocaturus auctorem ipsum dominum gentilitiae congregationis alienigenarum generationem secundum carnem adsumsisse memorauit, ut iam tunc esset indicium quod illa generatio ederet gentium uocatores, quem sequeremur omnes ex alienigenis congregati relinquentes paterna et dicentes ei qui nos ad domini cultum uocaret, uerbi gratia Paulo aut cuicumque episcopo : *populus tuus populus meus, deus tuus deus meus*. Ergo Ruth, sicut Lia et Rachel, oblita populum et domum patris sui soluens

34 uinculum legis ingressa est in ecclesiam. Soluit autem calciamentum qui non accipit ecclesiam. Et Moysi dicitur : *solue calciamentum pedum tuorum*, ne ipse sponsus ecclesiae crederetur. Solus ille non soluit qui uerus est sponsus. Et ideo dicit Iohannes : *cuius non sum dignus soluere corrigiam calciamenti eius*. Ergo et hic typus est et aedificauit domum Israhel.

- 35 Quam uero commemoratio eius dominicae prosapiae fuerit inserenda declarat mysterii altioris expressio, qua prophetatum est ex genere eius in Ephratha Christum esse generandum, cum dicitur : *det tibi dominus facere uirtutem in Ephratha, et sit nomen in Bethleem*. Quae est enim uirtus nisi quae per Christum gentium populos congregauit ? Quod autem nomen nisi illud quod Bethleem patria domini secundum carnem nascentis est facta ? Unde per prophetiam dictum est : *et tu, Bethleem Iuda, non es minima inter principes Iuda ; ex te enim exiit princeps qui regat populum meum Israhel*. Uidemus igitur mulierum commemorationi historiam mores mysterium conuenire. Neque tamen abnuo, cum Thamar et Ruth defendo, peccatores quoque inter maiores dominici generis computatos, quo-
- 36

deuint son épouse » (*Ruth*, IV, 11-13), et elle mit au monde Obed, père de Jessé, grand-père de David.

C'est donc à juste titre que S. Matthieu, voulant appeler par l'Évangile les peuples à l'Église, a rappelé que le Seigneur lui-même, l'auteur de cette réunion des nations, a tiré d'étrangères son origine selon la chair. Par là il donnait à entendre que cette lignée reproduirait l'Auteur de la vocation des nations, Celui que nous suivrions, nous tous rassemblés parmi les étrangers, abandonnant notre patrimoine et disant à celui qui nous appellerait au culte du Seigneur, par exemple à Paul, ou à quelque évêque : « Votre peuple sera mon peuple, votre Dieu mon Dieu. » Donc Ruth, oubliant, comme Lia et Rachel, son peuple et la maison de son père, dénouant les liens de la Loi, est entrée dans l'Église. 34. Or celui-là dénoue sa chaussure qui ne prend pas l'Église. Et il est dit à Moïse : « Dénoue la chaussure de tes pieds » (*Ex.*, III, 5), pour qu'on ne le crût pas l'époux de l'Église. Le seul à ne pas la dénouer, c'est le véritable époux. Aussi Jean dit-il : « Lui, je ne suis pas digne de dénouer la courroie de sa chaussure » (*Lc.*, III, 16). Donc ici encore il y a une figure, et elle a construit la maison d'Israël (cf. *Ruth*, IV, 11).

35. A quel point il y avait lieu d'insérer sa mention dans la lignée du Seigneur, nous le voyons par l'expression d'un mystère plus profond : il y est prophétisé que, de sa descendance, le Christ sera engendré en Éphratha, quand on dit : « Que le Seigneur te donne de produire une vertu en Éphratha et d'avoir un nom dans Bethléem. » (*Ruth*, IV, 11). Quelle est cette vertu, sinon celle qui par le Christ a rassemblé les peuples de la gentilité ? Quel est ce nom, sinon que Bethléem est devenue la patrie du Seigneur à sa naissance selon la chair ? Aussi est-il dit dans une prophétie : « Et toi, Bethléem de Juda, tu n'es pas la moindre parmi les grandes villes de Juda : car c'est de toi que sortira le chef qui doit gouverner mon peuple d'Israël » (*Matth.*, II, 6 ; *Mich.*, V, 2).

Nous voyons donc que la mention de ces femmes se justifie à la fois par l'histoire, le sens moral, le mystère. 36. Pourtant, en défendant Thamar ou Ruth, je ne conteste pas que même des pécheurs aient compté parmi les

rum commemorationem sanctus Lucas declinare desiderans alium quendam successionum ordinem tenuit neque Achab neque Iechoniam neque postremo Uri uxorem nominandos putavit, ut immaculatam sacerdotalis generis seriem declararet. Sed ut illi consilii sui ratio subsistit ita etiam sancti Matthaei consilium a rationis iustitia non abhorret. Nam cum euangelizaret dominum secundum carnem esse generatum, qui omnium peccata susciperet, subiectum iniuriis, subditum passioni, ne huius quidem putavit exsortem adserendum esse pietatis, ut maculatae quoque originis non recusaret iniuriam, simul ne puderet ecclesiam de peccatoribus congregari, cum dominus de peccatoribus nasceretur. Postremo ut beneficium redemptionis etiam a suis maioribus inchoaret, ne quis putaret originis maculam inpedimento posse esse uirtuti nec se insolens de sui generis nobilitate iactaret neque parentum crimina uerecundior erubesceret, cui obumbrandae originis facultas daretur flore uirtutis.

- 37 An uero sanctus Daud, licet multa eius in mysterium figurentur, non eo praecelsior quod hominem se esse cognouit et commissum super abrepta Uri uxore peccatum paenitentiae putavit lacrimis abluendum, ostendens nobis neminem uirtuti propriae debere confidere? Habemus enim aduersarium magnum, qui uinci a nobis sine dei fauore non possit. Et plerumque in inlustribus et beatis uiris grauius peccata fuisse repperies, ut quasi homines temptationi patuisse cognoscas, ne uirtutibus egregiis plus quam homines crederentur. Si enim Daud, quia praesumptione uirtutis elatus dixerat: *si reddidi retribuentibus mihi mala et alibi: ego autem dixi in mea abundantia: non mouebo in aeternum*, statim insolentiae huius poenam se subisse memorauit dicens: *auertisti faciem tuam a me, et factus sum conturbatus*, si ipse dominici generis auctor insolentiae

1. Confusion avec Achaz, roi de Juda, nommé dans la généalogie selon S. Matthieu; la mention de Jézabel, ci-après, 40, montre bien qu'il ne s'agit pas ici d'une faute de copiste.

ancêtres de la famille du Seigneur. C'est pour éviter de les mentionner que S. Luc a suivi une autre ligne généalogique: il n'a pas jugé à propos de nommer Achab¹, ni Jéchonias, ni, en fin de compte, l'épouse d'Uri, pour montrer la suite sans tache de la lignée sacerdotale. Mais si son dessein se justifie en raison, celui de S. Matthieu n'est pas opposé à la juste raison: puisqu'il annonçait la bonne nouvelle du Seigneur engendré selon la chair pour prendre sur Lui les péchés de tous, soumis aux injures, soumis à la Passion, il ne devait pas, a-t-il pensé, le montrer dépourvu d'une bonté qui n'écarterait même pas l'affront d'une origine entachée. Du même coup, l'Église ne rougirait pas d'être recrutée parmi des pécheurs, puisque le Seigneur naîtrait de pécheurs. Enfin Il ferait de ses ancêtres eux-mêmes les premiers bénéficiaires de la Rédemption. Ainsi nul ne penserait qu'une tare d'origine puisse mettre obstacle à la vertu, ne se vanterait insolentement de la noblesse de sa race, ni ne rougirait avec une honte excessive des crimes de ses ancêtres, ayant la ressource de voiler ses origines sous les fleurs de la vertu.

37. Est-ce que David le saint, si nombreux que soient les mystères figurés en lui, n'est pas plus grand pour s'être reconnu homme et pour avoir jugé que le péché commis en enlevant la femme d'Uri devait être lavé par les larmes du repentir, nous montrant que personne ne doit se fier à sa propre vertu? C'est que nous avons un grand adversaire, dont nous ne pouvons triompher sans l'aide de Dieu; et vous trouverez souvent chez des hommes illustres et bienheureux des fautes graves pour vous faire connaître que, comme des humains, ils furent accessibles à la tentation, de crainte que leurs vertus éminentes ne les fissent passer pour plus que des hommes. Si en effet David, pour avoir dit, exalté par la confiance en sa force: « Si j'ai rendu le mal à ceux qui me le faisaient » (Ps. 7, 5), et ailleurs: « Pour moi, j'ai dit, dans ma richesse: je ne serai jamais ébranlé » (Ps. 29, 7), a subi aussitôt la peine de cette arrogance, comme il le rappelle par ces mots: « Vous avez détourné votre visage de moi, et je me suis trouvé dans le trouble » (Ib., 8); si même un ancêtre de la lignée du Seigneur a subi les atteintes de son arro-

Saint Luc, I.

tiae exceptit offensam, quanto magis nos ceteri peccatores, quibus nulla suffragetur praerogativa meritorum, insolentiae scopulum timeré debemus, in quo naufragium sit bonorum, praesertim cum tantus uir nobis et magisterii auctor sit et exempli, qui quasi palinodiam quandam ad repropitiandum dominum in posterioribus canendam putauit dicens : *domine, non est exaltatum cor meum neque in altum elati sunt oculi mei et dominus a dextris meis, ne commouear* ; sciuit enim, quando se sibi credidit, esse se lapsum. Denique nihil aliud esse in homine designauit nisi quia deum nouit ; sic enim habes : *quid est homo quod innotuisti ei aut filius hominis quia computas eum ?* Si ergo Dauid insolentiam damnat, humilitatem induit, recte in historia uxoris Uri magisterium istud adfectandae humilitatis adsciscitur. Et tamen si ex ea natus est ille pacificus Salomon, uideamus ne forte mysterium sit, quod sublato eo de medio qui ante coniugio suo plebem gentium uindicabat alii ecclesia uiro nupserit, uero Dauid. Dauid enim uocatus est Christus, in parentis nomen adscitus iuxta quod scriptum est : *inueni Dauid seruum meum*. Cui nupsit ecclesia, quae uerbi semine et spiritu dei plena Christi corpus effudit, populum scilicet Christianum. Est ergo *mulier, quae uiuente uiro ligata est legi*, et ideo mortuus est uir eius, ut non esset adultera, si esset cum alio uiro. Mysterium igitur in figura, peccatum in historia ; culpa per hominem, sacramenta per uerbum. De qua historia, quoniam alibi plenius diximus, hic transcurrendum uideatur. Meritoque sanctus Dauid de hac historia mysticum psalmum quinquagensimum scripsit propter Bersabee nuptias dicens : *in plurimum laua me ab iniustitia mea et a delicto meo munda me*. Si iniquitatem suam dei amicus agnoscit et meritis suis obstare delictum, si denique deo peccasse se confitetur, cur tu de confessione criminis erubescas, cum criminis commentum, non confessio sit pu-

1. Cf. *Apologia David*, 1 sqq.

gance, combien plus, nous autres pécheurs, qui n'avons pour nous secourir l'appui d'aucun mérite, devons-nous craindre l'écueil de l'arrogance, où des gens de bien font naufrage ! d'autant qu'un tel homme nous fournit enseignement et exemple, ayant dans la suite cru devoir chanter la palinodie pour apaiser le Seigneur : « Seigneur, dit-il, mon cœur ne s'est pas exalté et mes yeux ne se sont pas portés vers les hauteurs » (*Ps.* 130, 1), et « le Seigneur est à ma droite, pour que je ne sois pas ébranlé » (*Ps.* 15, 8) ; car il savait que le moment de sa confiance en soi-même fut celui de sa chute. Finalement il a indiqué qu'il n'y a rien en l'homme, sinon le fait de connaître Dieu ; car vous lisez : « Qu'est l'homme, pour que vous vous fassiez connaître à lui ? ou le fils de l'homme, pour que vous en teniez compte » (*Ps.* 143, 3) ? Si donc David condamne l'arrogance, se revêt d'humilité, c'est à bon droit que l'épisode de la femme d'Urie introduit cette leçon d'embrasser l'humilité. 38. Et cependant, puisque d'elle est né Salomon le Pacifique, voyons s'il n'y aurait pas là un mystère : une fois éliminé celui qui jadis revendiquait pour épouse la foule des Gentils, l'Église s'unissant à un autre époux, au véritable David. David ! le Christ a été appelé ainsi, revêtu du nom de son ancêtre, ainsi qu'il est écrit : « J'ai trouvé David, mon serviteur » (*Ps.* 88, 21). A Lui s'est unie l'Église et, fécondée par la semence de la parole et par l'Esprit de Dieu, elle a enfanté le corps du Christ, c'est-à-dire le peuple chrétien. C'est donc cette femme qui « du vivant de son mari est liée par la Loi » (*Rom.*, VII, 2), et c'est pourquoi son époux est mort, afin qu'elle ne fût pas adultère en étant avec un autre homme. Donc mystère figurativement, péché quant à l'histoire : faute de par l'homme, mystères de par le Verbe. Ayant de cette histoire parlé ailleurs¹ plus au long, nous jugeons devoir passer rapidement ici. C'est à bon droit que David le saint a écrit sur cet épisode le psaume cinquantième, où il dit, à cause de son union avec Bethsabée : « Lavez-moi abondamment de mon iniquité, et purifiez-moi de mon crime » (*Ps.* 50, 4). Si cet ami de Dieu reconnaît son iniquité et l'obstacle opposé à ses mérites par son crime, s'il avoue enfin qu'il a péché contre Dieu, pourquoi rou-

39 dori ? Ergo cum Dauid Bersabee historiam non praetermiserit in suis psalmis, ut in ea uel mysterium uel actum perfectae paenitentiae nos doceret, iure uidemus etiam in generationibus dominicis non praetermissam, quia et ipse Dauid, qui eam accepit in uxorem sibi, generationis dominicae secundum carnem praecessor adseritur. Cuius speciale, ut diximus, meritum, ut ecclesiae in hoc mysterio uideret exortum et acciperet oraculum quod ex suo Christus genere nasceretur. Alterum enim ad ecclesiam pertinet, quod dixit : *ecce audiuimus eam in Ephratha, inuenimus eam in campis siluae*, alterum specialiter ad dominici corporis sponsonem, quod oraculo manifestissimo reuelatur, cum dicitur : *ex fructu uentris tui ponam super sedem meam*. Noli tamen tanto neglegens esse promisso ; non enim sine definitione datum est, sed, si custodieris testamentum et testimonia seruaueris domini, quae in euangelio se pollicetur esse dicturum, tibi quoque copia sedis patebit aeternae. Haec de uxore Uri.

40 De Achab autem satis claret, cui uxor Iezabel, et de Iechonia, de quo satis idoneus auctor est Hieremias maximum esse delicti, cui etiam quod habuit nomen eripuit. Et ideo qui Ioachim in Regnorum libris dicitur, Iechonias a Hieremia est nominatus dicente eo : *abiectus est Iechonias ut uas, non est usus in eo, propter quod proiectus est ipse et semen eius. Terra, terra, audi uerbum domini, scribe uirum istum abdicatum, quia non exsurget ex semine eius sedens in throno Dauid, princeps adhuc in Iuda*. Eo enim regnante Iudaeam Babylonii uastauerunt neque postea umquam de semine eius regnum quisquam in Iudaea potuit optinere ; postea enim populus de captiuitate dimis-

gir, vous, d'avouer votre faute ? La honte est de commettre la faute, non de l'avouer. 39. Puis donc que David n'a pas omis dans ses psaumes l'épisode de Bethsabée, afin de nous apprendre par là soit un mystère, soit la réalité d'un parfait repentir, nous voyons qu'il est juste de ne pas l'omettre non plus dans la généalogie du Seigneur, étant donné que ce même David qui la prit pour épouse est indiqué comme point de départ de la généalogie du Seigneur selon la chair. Son privilège spécial, nous l'avons dit, est d'avoir vu dans ce mystère l'origine de l'Église et d'avoir reçu la promesse que de sa lignée naîtrait le Christ. Car une de ses paroles a trait à l'Église : « Voici que nous avons appris qu'elle était en Éphrata, nous l'avons trouvée dans les champs de la forêt » (*Ps.* 131, 6). L'autre circonstance vise spécialement la promesse de l'incarnation du Seigneur, révélée par la prophétie la plus manifeste en ces termes : « C'est le fruit de ton sein que je placerais sur ton trône » (*Ps.* 131, 11). Gardez-vous pourtant de vous relâcher sur une telle promesse, car elle n'a pas été faite sans conditions ; mais moyennant que vous gardiez l'alliance et que vous observiez les avertissements du Seigneur, qu'il promet de formuler (*Ib.*, 12) dans l'Évangile, à vous aussi s'ouvrira tout grand l'accès du trône éternel.

Voilà pour l'épouse d'Uri. 40. Quant à Achab, son cas est assez clair, puisque son épouse est Jézabel. De même pour Jéchonias, dont Jérémie témoigne à bon escient qu'il fut coupable du plus grand crime et auquel il a même enlevé le nom qu'il portait : aussi bien celui qui se nomme Joachim dans les Livres des Rois est-il appelé Jéchonias par Jérémie, quand celui-ci dit : « Jéchonias a été mis au rebut comme un instrument sans utilité, aussi a-t-il été rejeté, lui et sa race. Terre, terre, écoute la parole du Seigneur. Écris : Cet homme est déshérité, car nul ne sortira de sa race pour s'asseoir sur le trône de David, pour régner encore sur Juda » (*Jér.*, XXII, 28-30). C'est en effet sous son règne que les Babyloniens dévastèrent la Judée et, dans la suite, personne de sa race ne put jamais parvenir à la royauté en Juda ; car une fois libéré de captivité, le peuple fut gouverné par les

sus sub sacerdotibus et tetrarchis fuit. Unde etiam usque ad Christi generationem mansere tetrarchae, ne ipsi quidem, quantum historia docet, regalis dignitatem generis reseruantes. Fertur enim ab his, qui siue argumentati siue simpliciter docentes siue uere adstruentes tradiderunt nobis, quia Idumaei latrones Ascalonam urbem Palaestinae ingressi de fano Apollinis, quod uicinum muris erat, Antipatrum Herodis cuiusdam hieroduli filium inter alios abduxere captiuum, quem pater redimere propter paupertatem nequiuit. Is igitur inbutus disciplinis et mysteriis Iudaeorum Hyrcano Iudaeae regi amicitia copulatur, quem pro se ad Pompeium Hyrcanus legatum direxit; et quia legationis fructu potitus est, per eam gratiam partem regni adfectauit. Occiso autem Antipatro propter felicitatis inuidiam filius eius Herodes postea sub Antonio senatus consulto Iudaeis regnare praeceptus est, cuius Herodes filius et alii tetrarchae. Quod ideo ex Graecorum historiis putauimus transferendum, ut clareat Herodem nullo adfinem generis Iudaeorum regnum adulterina fraude quae-sisse. Denique conscius ignobilitatis suae, ne qua posteris suis uel de praescripto uetere quaestio moueretur, scripturas eorum incendit existimans quod, si indicia de publico sustulisset, nullis aliis testimoniis clarere posset, quin de patriarcharum uel proselytorum ueterum genere demanaret. Sed ut pleraque curae humanae sunt, cognitioni hoc et indagini ueritatis praeiudicare non potuit. Ne nobis tamen possit praeiudicare, uideamus, qui ueri regalisque generis dicimus Christum, et per ueros et nobiles reges actum domini genus. Sed ubi adulterina regnum adfectauit propago, successionem nobilitatis suae non potentiae sed generationis ordo seruaui, tamen ipsum regem secundum honorem saeculi non accepimus Christum. Quomodo ergo *ex fructu uentris tui ponam super sedem meam*? Quo-

1. Les tétrarques n'avaient pas en effet droit au titre de roi, bien qu'il leur fût parfois donné par flatterie.

2. Lettre de Jules Africain, citée par Eusèbe, *Hist. Eccl.*, I, c. VII.

prêtres et les tétrarques. A partir de là, jusqu'à la naissance du Christ, subsistèrent ces tétrarques, qui même, l'histoire nous l'apprend, ne perpétuaient pas la dignité de la race royale¹. 41. Il est en effet rapporté par ceux qui, soit allégation, soit simple renseignement, soit affirmation véridique, nous l'ont transmis², que des pillards Iduméens étant entrés dans Ascalon, ville de Palestine, emmenèrent entre autres captifs, d'un temple d'Apollon voisin des remparts, Antipater, fils d'un certain prêtre Hérode, qui ne put le racheter à raison de sa pauvreté. Initié aux sciences et aux mystères des Juifs, il se lia d'amitié avec Hyrcan, roi de Judée, et Hyrcan l'envoya en ambassade pour son compte auprès de Pompée; et comme il s'acquitta heureusement de son ambassade, il y gagna d'être associé à la royauté. Antipater ayant été tué par ceux qui jalou-saient sa fortune, son fils Hérode fut plus tard, sous Antoine, chargé par un sénatus-consulte de régner sur les Juifs: il eut pour fils Hérode et les autres tétrarques. Nous avons cru devoir reproduire ceci, d'après les récits des Grecs, pour bien montrer qu'Hérode n'avait aucune affinité avec la race des Juifs et s'était acquis la royauté par un passe-droit adultère. Aussi bien, conscient de sa basse extraction, craignant que ses descendants ne fussent discutés au nom de la Loi ancienne, il brûla leurs Écritures, pensant que, s'il supprimait ces accusateurs, aucun autre témoignage ne pourrait établir qu'il ne descendait pas de la race des patriarches ou des anciens prosélytes. Mais, comme il arrive en bien des calculs humains, cela ne put porter préjudice à la connaissance et à la découverte de la vérité. 42. Prenons garde pourtant que cela ne porte préjudice à notre assertion que le Christ est de race authentique et royale et que sa généalogie se déduit par des rois réels et connus. Mais, au moment où une dynastie bâtarde s'est emparée de la royauté, l'héritage de sa noblesse a été conservé par la série non des potentats, mais de la descendance.

Cependant nous n'avons pas appris que le Christ ait été roi quant aux honneurs de ce monde; comment donc est-ce « le fruit de ton sein que je placerai sur ton trône » (*Ps.* 131, 12)? Comment encore l'ange nous dit-il de Lui:

modo et angelus de eo dicit quod *dabit illi dominus deus sedem David patris sui, et regnabit in domo Jacob* ? Quomodo regnare promittitur nec ostenditur ? aut quomodo ex semine Iechoniae nullus regnaturus dicitur per prophetam ? Si enim Christus regnavit, ex semine autem Iechoniae Christus est, propheta mentitus est, mentita sunt et oracula. Sed illic futuros ex semine Iechoniae posteros non negatur, et ideo de semine eius est Christus et quod regnavit Christus non contra prophetiam est ; non enim saeculari honore regnavit nec in Iechoniae sedibus sedit, sed regnavit in sede David.

43 . Uerum cum ipse Iechonias David sederit sedem, quemadmodum soluitur quod dictum est quia David sedem Iechoniae posterius non sedebunt, cum eadem sedis fuisse uideatur amborum ? Itaque et nos sedem David fuisse negare non possumus, non eandem tamen regis David sedem Christus quam Iechonias sedit, immo nec quisquam alius ex genere David sedem eius potuit sedere quam Christus, quia nec in alio aliquo semen eius aeternum est, sed in Christo, sicut deus ipse reseravit dicens : *semel iuravi in sancto meo, si David mentiar : semen eius in aeternum manebit, et sedis eius sicut sol in conspectu meo*. Quem igitur dicit hic ? Non Salomonem utique, non Roboam, non Natham, sed illum de quo solo potest dicere : *ponam in mari manum eius et in fluminibus dexteram eius. Ipse inuocabit me 'pater meus es tu' et : ponam in saeculum saeculi semen eius et thronum eius sicut dies caeli*. Non utique hunc thronum Salomon sedit, non Roboam, non Iechonias. Uis scire qui sederit ? is est, de quo dicit angelus ad Mariam : *ecce concipies in utero et paries filium et uocabis nomen eius Iesum. Hic erit magnus et filius altissimi uocabitur, et dabit illi dominus deus sedem David patris sui, et regnabit in domo Jacob in aeternum, et regni eius non erit finis*. Si angelo non credis, ipsi saltem domino

« Le Seigneur Dieu Lui donnera le trône de David son père, et Il régnera sur la maison de Jacob » (Lc, I, 32) ? Comment sa royauté est-elle promise et non montrée ? Ou bien comment le prophète dit-il que de la race de Jéchonias nul ne régnera ? Car, si le Christ a régné et si le Christ est de la race de Jéchonias, le prophète a menti et les oracles ont menti. Mais il n'y est pas dit que la race de Jéchonias n'aura pas de descendants, et ainsi le Christ est de sa race ; et le règne du Christ n'est pas opposé à la prophétie, car il n'a pas régné avec les honneurs de ce monde, ni n'a siégé sur le trône de Jéchonias, mais il a été roi sur le trône de David. 43. Pourtant, Jéchonias lui-même ayant siégé sur le trône de David, comment expliquer cette parole que les descendants de Jéchonias ne siégeront pas sur le trône de David, puisqu'il semble que tous deux aient eu le même trône ? Ainsi nous ne pouvons nier que ce fût le trône de David ; et, pourtant, le Christ n'a pas siégé sur le même trône de David que Jéchonias. Bien plus, dans la race de David nul autre que le Christ n'a pu siéger sur son trône, parce que sa postérité n'est éternelle en aucun autre que dans le Christ, comme Dieu Lui-même l'a révélé en ces termes : « Une fois pour toutes je l'ai juré, par ma sainteté : je ne mentirai pas à David ; sa postérité subsistera éternellement, et son trône sera comme le soleil en ma présence » (Ps. 88, 36 sqq.). De qui donc parle-t-il ici ? Pas de Salomon à coup sûr, pas de Roboam, pas de Nathan, mais du seul dont Il peut dire : « J'étendrai sa main sur la mer et sa droite sur les fleuves. Il m'invoquera : Mon Père, c'est vous », et « j'établirai pour une durée éternelle sa postérité, et son trône sera comme les jours du ciel » (Ib., 26-30). Ce n'est certainement pas sur ce trône qu'a siégé Salomon, ni Roboam, ni Jéchonias. Vous voulez savoir qui s'y est assis ? C'est Celui de qui l'ange dit à Marie : « Voici que vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils, et vous Lui donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, et on l'appellera fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu Lui donnera le trône de David son père, et Il régnera sur la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura pas de fin » (Lc, I, 31-33). Si vous n'en croyez pas l'ange, croyez-en

credes dicenti : *tu dicis quia ego rex sum*. Numquid ergo et ipse mentitus est, quia regnare se dixit, qui non regnauit in terris ? Quomodo scriptura soluitur, quae regnare cum
 44 dicit et regnare non adstruit ? In abruptum disputationis uenimus, haeremus in uado et quodam ueritatis naufragio fluctuamus. Excitemus igitur Christum, ipsum interrogemus, ipse respondeat. Interrogemus scripturas. Inuenimus quia regnum domini non est de hoc mundo ; ipse enim dixit : *regnum meum non est de hoc mundo*. Qui dicit non esse de hoc mundo regnum suum ostendit esse supra mundum. Ita et erat regnum eius et non erat : non erat in saeculo, supra saeculum erat. Erat ergo regnum aliud ueri Dauid, quod solus Christus accepit, et erat semen aliud Dauid, quod in aeternum manet, de quo solus generatus est Christus, qui solus uerus filius Dauid, cuius etiam solus nomen accepit, iuxta quod scriptum est : *inueni Dauid seruum meum, in oleo sancto meo uncti eum*. Quod utique non de propheta Dauid, sed de domino dici praemissa declarant ; scriptum est enim : *posui adiutorium super potentem et exaltaui electum de populo meo ; solus enim potens, solus electus est Christus*. Sanctorum enim maius in fide quam in generatione semen est ; et ideo apostolus : *si enim qui ex fide sunt, hi sunt filii Abrahae*.

45 Illud quoque non praetermittendum putamus, quod a Dauid temporibus usque ad Iechoniam, hoc est usque ad captiuitatem, cum XVII fuerint reges Iudaeae, XIII generationes sanctus Matthaeus posuerit et rursus ab Iechonia usque ad Ioseph cum uirginitatem XII computentur, postea XIII generationes descriptas esse memorauerit. Sic enim habes : *omnes generationes ab Abraham usque ad Dauid generationes XIII et a Dauid usque ad transmigrationem Babylonis generationes XIII et*

du moins le Seigneur Lui-même, qui a dit : « Vous le dites, je suis roi » (*Jn, XVIII, 37*). Est-ce donc que Lui aussi aurait menti en affirmant sa royauté alors qu'Il n'a pas régné sur terre ? Comment résoudre l'Écriture, qui dit qu'Il règne et ne montre pas qu'Il règne ?

44. Nous voici arrivés à l'abîme de la discussion, échoués sur un bas-fond et comme ballotés dans le naufrage de la vérité. Réveillons donc le Christ, interrogeons-le ; à Lui de répondre.

Interrogeons les Écritures. Nous trouvons que le royaume du Seigneur n'est pas de ce monde, car Il a dit Lui-même : « Mon royaume n'est pas de ce monde » (*Jn, XVIII, 36*). En disant que son royaume n'est pas de ce monde, Il montre qu'il est au-dessus du monde. Ainsi son royaume était et n'était pas : il n'était pas dans le monde, il était au-dessus du monde. Il y avait donc un autre royaume du véritable David, que seul le Christ a reçu ; et il y avait une autre postérité de David, qui demeure éternellement, de laquelle a seul été engendré le Christ, qui seul est fils véritable de David, comme aussi Il a été seul à recevoir son nom, ainsi qu'il est écrit : « J'ai trouvé David, mon serviteur, j'ai répandu sur lui mon huile sainte » (*Ps. 88, 21*) : parole qui s'applique assurément non pas au prophète David mais au Seigneur, comme l'indique ce qui précède ; car il est écrit : « J'ai prêté assistance au puissant, et j'ai exalté un élu parmi mon peuple » (*Ib., 20*) : car le seul puissant, le seul élu, c'est le Christ. En fait les saints font souche par la foi plus que par la génération ; aussi l'Apôtre dit-il : « S'il y a des croyants, ce sont eux les fils d'Abraham » (*Gal., III, 7*).

45. Encore un point qui ne nous semble pas négligeable. De l'époque de David jusqu'à Jéchonias, c'est-à-dire jusqu'à la captivité, bien qu'il y ait eu dix-sept rois de Judée, S. Matthieu a inscrit quatorze générations ; et de même, depuis Jéchonias jusqu'à Joseph, où l'on trouve en comptant par homme douze générations, il déclare avoir inscrit quatorze générations. Vous lisez en effet : « Toutes les générations d'Abraham jusqu'à David font quatorze générations, et de David jusqu'à l'exil de Baby-

*a transmigratione Babylonis usque ad Christum generationes XIII. Et primum oportet cognoscere, quod ante iam diximus, posse plures esse successiones, pauciores generationes; possunt enim diutius uiuere aliqui et serius generare aut certe penitus exsortes generationis exsistere. Itaque non quae regum eadem generationum tempora. Unde et Matthaeus eos quos ad generationem non putauit pertinere praeteriit. Nam si propositum esset ei successiones describere, rationabiliter moueremur, cur cum in Regnorum libris et Paralipomenis conueniat quod post Ioram Ochozias regnauerit et Iodam et Amasias, Amasiae autem successerit Ozias, sanctus Matthaeus tres illos reges praeteriit, Ochoziam, Iodam et Amasiam, et post Ioram Iosaphat subiecerit. Sed non eum in regum successione, sed in generatione subiecit, denique generationum relatores fuisse memorauit. Potuit autem fieri ut et Ioram tardius generauerit et Iosaphat serius perceperit regnum atque ita Ioram patri suo, cui in potestate non successit, in generatione successerit. Quod uero post Iechoniam XII generationes enumerasse uidetur euangelista, si diligenter aduertat, hic quoque XIII generationum poteris inuenire rationem; XII enim usque ad Ioseph numerantur, non usque ad Christum, tertius decimus est Christus ex Ioseph. Sed nihil refert utrum in duabus generationibus an una mendacium sit; tamen ne hic quidem Capareum aliquem scopulum et naufragium inuenies ueritatis. Duos enim Iochim, hoc est duos Iechonias fuisse historia indicat, unum ante transmigrationem, alterum in ipsa transmigratione generatum, id est patrem et filium. Ergo pater inter generationes superiores est computatus, qui successit Iosiae, filius inter posteriores, qui successit patri, id est nepos Iosiae. Duos autem fuisse Regnorum libri indicant. Sic enim scriptum est: *et imperauit Pharaon super Israel, Iochim filio Iosiae regnante in Iudaea pro Iosia patre suo**

1. Lire : Joas.

lone quatorze générations, et de l'exil de Babylone jusqu'au Christ quatorze générations. »

Tout d'abord il faut savoir, nous l'avons déjà dit plus haut, qu'il peut y avoir plus de successions, moins de générations : tels en effet peuvent vivre plus longtemps et engendrer sur le tard, ou encore être complètement privés de postérité. Ainsi la durée des rois n'est pas celle des générations. C'est bien la raison pour laquelle S. Matthieu a omis ceux qu'il a jugés ne pas appartenir à la généalogie : car, s'il avait eu le dessein d'établir leur succession, nous aurions lieu d'être émus de ce que, les Livres des Rois et des Paralipomènes s'accordant à faire régner, après Joram, Ochozias et Jodas¹ et Amasias, puis à faire succéder à Amasias Ozias, S. Matthieu ait omis les trois rois Ochozias, Jodas et Amasias et fait suivre Joram de Josaphat. Mais il l'a fait suivre non dans la succession des rois mais dans la généalogie ; au reste, il a rappelé qu'il rapporte les générations. Or il a pu se faire que Joram ait engendré tardivement et que Josaphat soit parvenu sur le tard à la royauté, et qu'ainsi n'ayant pas succédé à son père Joram en son pouvoir, il vienne après lui généalogiquement. 46. Quant aux douze générations que l'évangéliste semble avoir énumérées après Jéchonias, si vous y regardez avec soin, vous pourrez ici encore trouver le compte des quatorze générations : car il y a douze générations d'énumérées jusqu'à Joseph, non jusqu'au Christ, et en treizième lieu vient le Christ, de Joseph. Mais peu importe que le mécompte porte sur deux générations ou sur une seule ; cependant, même ici, vous ne rencontrerez ni le récif de Caprée ni le naufrage de la vérité. L'histoire en effet nous apprend qu'il y eut deux Joachim, c'est-à-dire deux Jéchonias, engendrés l'un avant l'exil, l'autre au cours même de l'exil, à savoir le père et le fils. Donc le père a été compté parmi les générations antérieures — c'est lui qui a succédé à Josias — le fils parmi celles qui suivent : il a succédé à son père, et c'est le petit-fils de Josias. Or qu'ils aient été deux, les Livres des Rois l'indiquent, car il est écrit : « Pharaon fut maître d'Israël du temps où Joachim, fils de Josias, régnait en Judée à la place de son père Josias ; et il changea le nom de Joachim en le

et conuertit nomen Ioachim in regnando et XI annos regnauit in Hierusalem. Quibus subiecit : et reliqua uerborum Ioachim et omnia quae fecit nonne scripta sunt in libro uerborum et in diebus eorum, qui regnauerunt in Iudaea ? Et dormiuit Ioachim cum patribus suis et regnauit Ioachim filius eius pro eo. Filius decem et octo annorum Ioachim et, cum regnaret, tribus mensibus regnauit in Hierusalem, nomen matris eius Mesola. Et in diebus eius ascendit Nabuchodonosor, rex Babylonis, in Hierusalem. Uides igitur quod alius fuit Iosiae filius, alius nepos : filius illius ille, cui Hieremias nomen inposuit, nepos iste, qui patris uocatus est nomine. Et bene sanctus Matthaeus a propheta noluit discrepare, ut non Ioachim, sed Iechoniam nominaret. Simul, ut supra diximus, maiorem fructum dominicae pietatis adstruxit, si generis nobilitatem non in omnibus dominus requisit, sed de captiuis et peccatoribus congrue nasci uoluit, qui remissionem ueniebat praedicare captiuis. Non igitur subpressit alterum euangelista, sed utrumque signauit, quod uterque Iechonias dictus sit. Ita addito iuniore Iechonia generationes XIII computantur. Ergo illa Matthaeus.

47 Pulchre autem Lucas, quoniam filios Iacob plures non poterat comprehendere, ne extra generationes euagari superflua serie uideretur, licet in aliis, id est longe posterioribus patriarcharum tamen neutiquam nomina praetermittenda arbitratus sit, sed prae ceteris eligenda Ioseph, Iudae, Symeonis et Leui. Quattuor enim genera in his quorum isti posterii sunt cognoscimus fuisse uirtutum : in Iuda, id est illo superiore, dominicae per figuram passionis mysterium prophetatum, in Ioseph praecessisse castitatis exemplum, in Symeon uindictam laesi pudoris, in Leui officium sacerdotis. Per Nathan quoque expressam aduertimus prophetiae dignitatem, ut quia unus omnia Christus Iesus, in singulis quoque maioribus genera uirtu-

faisant roi, et il régna onze ans à Jérusalem » (II Rois, XXIII, 34, 36). Et l'on ajoute : « Le reste des actions de Joachim et tout ce qu'il a fait, n'est-ce pas écrit au Livre des Actions, aux jours de ceux qui ont régné sur la Judée ? Et Joachim reposa avec ses pères, et Joachim son fils régna à sa place. Joachim avait dix-huit ans et, devenu roi, il régna trois mois à Jérusalem. Sa mère se nommait Mesola. Et tout ce que son père avait fait sous les yeux du Seigneur, il le fit lui-même. Et, à son époque, Nabuchodonosor, roi de Babylone, monta à Jérusalem » (II Rois, XXIV, 5 sqq., 8-10). Vous voyez donc que l'un fut fils de Josias, l'autre son petit-fils ; son fils est celui à qui Jérémie a donné son nom (*Jér.*, XXXVII, 1) ; son petit-fils, celui qui a reçu le nom de son père. Et S. Matthieu a bien fait de ne pas se séparer du prophète, et de l'appeler non pas Joachim, mais Jéchonias. Du même coup, comme nous l'avons dit plus haut, il fait ressortir davantage les trésors de bonté du Seigneur, puisque le Seigneur n'a pas exigé de tous la noblesse de la race mais a voulu naître de captifs et de pécheurs, comme il convenait à Celui qui venait annoncer leur rachat aux captifs. Donc l'évangéliste n'a supprimé ni l'un ni l'autre mais les a indiqués tous deux, puisque l'un et l'autre se nommaient Jéchonias. Ainsi, en ajoutant Jéchonias le Jeune, on compte quatorze générations.

Voilà donc pour Matthieu. 47. Quant à Luc, il a eu cette heureuse pensée : ne pouvant énumérer plusieurs fils de Jacob, pour ne pas avoir l'air de s'égarer loin de la généalogie en des séries superflues, il n'a pas cru devoir omettre absolument les noms de ces patriarches : en d'autres évidemment, je veux dire venus bien après eux ; mais il a choisi de préférence Joseph, Juda, Siméon et Lévi. C'est que nous reconnaissons en ceux-ci — dont les autres furent les descendants — quatre sortes de vertus. En Juda — il s'agit du premier — a été prophétisé et figuré le mystère de la Passion du Seigneur ; en Joseph nous voyons déjà paraître un modèle de chasteté ; Siméon venge la pudeur outragée ; Lévi, c'est la fonction sacerdotale. Enfin par Nathan est rappelée la dignité de la prophétie. Ainsi, le Christ-Jésus étant à Lui seul toutes choses, en chacun

48 tum diuersa praecederent. Noe quoque iusti inter dominicas generationes commemoratio non debuit praetermitti, ut quia aedificator ecclesiae nascebatur, eum sui generis auctorem praemisisse uideatur qui eam in typo ante fundauerat. Nam de Mathusala quid dicam, cuius ultra diluuium numerantur anni, ut quoniam solus est Christus, cuius uita nullam sensit aetatem, in maioribus quoque suis non sensisse diluuiam uideretur. Enoch uero nonne manifestum et pietatis dominicae et diuinitatis indicium est, eo quod nec mortem senserit dominus et ad caelum remeauerit, cuius generis auctor raptus ad caelum est? Unde manifestum est et Christum potuisse non mori, sed noluisse, ut nobis mors illa prodesset. Et ille quidem raptus est, ne malitia mutaret cor eius, dominus autem, quem malitia saeculi mutare non poterat, eo unde uenerat naturae suae maiestate remeauit. Siletur sane parricida fratris; neque enim rationabile erat ut eum qui percusserat fratrem inter domini numeraret auctores, cum seruulos iste seruauerit, ut fraterni nominis honore donaret. Sed nec illud otiosum, quod Seth praeteritus non est, quem posteriore Adam generatione suscepit, ut cum duo sint populi generationes, signaretur in typo dominum Iesum Christum in posteriore potius quam priore generatione numerandum. Iam de ipso Adam, qui iuxta apostolum figuram accepit Christi, quid pulchrius potuit conuenire quam ut sacrosancta generatio a dei filio inciperet et usque ad dei filium duceretur creatusque praecederet in figura, ut natus in ueritate sequeretur, ad < dei > imaginem factus praeiret, propter quem dei imago descenderet? Et si mysterium primi discutiamus erroris, lignum scientiae boni et mali fallente diabolo Eua suadente ille gustauit, ut iste nobis, priusquam sciret malum, eligeret bonum dirique serpentis insi-

1. A s'en tenir à la chronologie de *Gen.*, V, 25 sqq. et VII, 5, les 969 années de Mathusalem se terminent exactement à l'année du déluge: il a 137 ans à la naissance de son fils Lamech; celui-ci en a 182 à la naissance de Noé; Noé a 600 ans lors du déluge. 137 + 182 + 600 = exactement 969. Nous ignorons sur quelle autre chronologie s'est basé S. Ambroise.

de ses ancêtres Il est précédé par diverses espèces de vertus. 48. Noé le juste ne devait pas non plus être omis dans la généalogie du Seigneur: puisque le constructeur de l'Église allait naître, on le voit mettre en vedette celui de ses ancêtres qui l'avait jadis fondée en figure. Et que dire de Mathusalem, dont les années comptent par-delà le déluge? Comme le Christ est le seul dont la vie n'ait pas éprouvé les atteintes de l'âge, en ses ancêtres mêmes il apparaît qu'il n'a pas senti le déluge. Hénoch n'est-il pas une marque manifeste de la tendresse du Seigneur et de sa divinité, en ce sens que le Seigneur non plus n'a pas senti la mort et s'en est retourné au ciel, Lui dont l'aïeul fut enlevé au ciel? par où il est manifeste que le Christ aurait pu ne pas mourir; mais Il ne l'a pas voulu, afin que cette mort nous fût profitable. Et le premier « a été enlevé, de peur que le mal ne lui changeât le cœur » (*Sag.*, IV, 11); mais le Seigneur, que la malice du monde ne pouvait changer, est retourné au lieu d'où Il était venu de par la majesté de sa nature. On ne dit rien, bien entendu, du meurtrier de son frère; car il n'eût pas été raisonnable de compter celui qui a frappé son frère parmi les ancêtres du Seigneur, alors que Celui-ci a sauvé la vie à ses serviteurs pour les honorer en leur donnant le nom de frères (*Matth.*, XII, 49; *Jn.*, XV, 15). Mais il n'est pas sans intérêt que Seth ne soit pas omis, lui qui fut donné à Adam par une naissance plus tardive: ainsi, comme il y a deux familles de peuples, la figure annonçait que le Seigneur Jésus-Christ compterait avec la seconde plutôt qu'avec la première. 49. Enfin pour Adam lui-même, qui selon l'Apôtre a été figure du Christ (*Rom.*, V, 14), quoi de plus beau, de plus convenable que la sainte généalogie commençant par un fils de Dieu et aboutissant au Fils de Dieu, le créé précédant à titre de figure pour que vint ensuite Celui qui est véritablement né, celui qui fut fait à l'image venant d'abord, lui pour qui devait descendre l'Image de Dieu? Et si nous creusons le mystère du premier égarement, l'un a goûté à l'arbre de la science du bien et du mal, trompé par le diable, persuadé par Ève, pour qu'un autre, avant même de connaître le mal, choisît pour nous le bien et rendît vaines les embûches du

dias ecclesia suadente uacualet, iuxta quod scriptum est : *quoniam priusquam sciat puer bonum aut malum, non credit malitiae, ut eligat quod bonum est et : priusquam sciat uocare patrem aut matrem, accipiet uirtutem Damasci et spolia Samariae.* Hic enim est puer, cuius incunabula magi spoliis orientalibus refenserunt, quia gens ante Christum incredula de exuuiis idolorum mutata iam fide manubias obtulit domino triumphales.

50 Haec tibi, frater, de generatione Christi non incognita putavi prolixius prosequenda, ne qui cum ista in euangelio minus adtento animo recenseret, aliquatenus fluctuaret. Quae sancti euangelistae ad maiora miracula et diuiniora domini gesta properantes perstringenda breuius quam diffundenda uberius putauerunt. Eorum igitur more qui satis putant ignaris uiarum quasi notas quasdam itineris et semitas demonstrare, spiritalis uiae semitas colligentes — uidero utrum mystero ueritatis euentu, certe religioso fidei ductu — in mysteriorum secreta contendimus uerentes ne quis ista cum legerit, quod prouerbialiter dicitur 'quasi puer machaeram' tractare per infantiam fortia arma nesciret, magisque uulnus ex improudentia quam salutem ex lectione sentiret. Infirmos enim tela sua uulnerant, nec potest bene uti armis qui ea ferre non nouerit. Et ideo circa fidem uir perfectus exigitur, in quo non per humum scientiae reptet infantia, non debilis quaedam nec carens sensibus mysticae cognitionis titubet aetas, quae uirtute iuuentutis amissa coronam gloriosi certaminis non requirat et senescentis aquilae modo, quae prius aut leporem rapere pedibus consuerat aut anserem, aeuo fessa minorum auium fetus implumis requirat, qui solidiorem cibum adferre non possunt.

1. S. Ambroise a pu se référer au proverbe grec : *μη παιδί μάχαιραν* (Diog., *Prov.*, VI, 46) ou à quelque adaptation latine.

cruel serpent à la persuasion de l'Église, ainsi qu'il est écrit : « Car avant que l'enfant connaisse le bien ou le mal, il ne croit pas au mal, afin de choisir ce qui est bien » (*Is.*, VII, 16), et « avant que l'enfant sache appeler père ou mère, il recevra la puissance de Damas et les dépouilles de Samarie » (*Ib.*, VIII, 4). Car voilà l'Enfant dont le berceau a été rempli par les mages des dépouilles de l'Orient, parce que le peuple qui, avant le Christ, ne croyait pas, changé dans sa foi, a offert au Seigneur les dépouilles des idoles comme ornements de son triomphe.

50. Tous ces détails, frère, sur la généalogie du Christ, vous ne les ignoriez pas ; mais j'ai tenu à les exposer un peu longuement, de crainte qu'en les parcourant dans l'Évangile d'un esprit peu attentif, tel n'en fût quelque peu troublé. Les saints évangélistes, pressés d'en venir à de plus grandes merveilles et à des actions plus divines du Seigneur, ont jugé bon de condenser et d'abrégé tout cela plutôt que de le développer abondamment. A la manière donc de ceux qui jugent suffisant d'indiquer à qui ignore la route certains repères du chemin et quelques sentiers, nous avons parcouru les sentiers de la vie spirituelle — en aboutissant à la vérité ? nous verrons ; du moins dans une pensée de religion et de foi — et nous avons tendu vers la profondeur des mystères, craignant que celui qui lirait ces choses, comme dit le proverbe « tel un enfant avec un sabre »¹, ne sût pas, à raison de son enfance, manier ces fortes armes et ne récoltât quelque blessure par maladresse au lieu d'être sauvé par sa lecture. Car les faibles se blessent de leurs propres traits, et l'on ne peut bien user des armes si l'on ne sait les porter. Aussi la foi réclame-t-elle l'homme parfait (*I Cor.*, XIV, 20), en qui ne rampe pas à terre l'enfance de la science, en qui ne chancelle pas un âge encore infirme et dépourvu de la connaissance des mystères, qui n'ait pas perdu la force de la jeunesse au point de ne plus prétendre à la couronne d'un glorieux combat, et ne soit pas comme l'aigle vieillissant, qui jadis enlevait dans ses serres un lièvre ou une oie et maintenant, accablé par l'âge, s'en prend à la nichée sans plumes des petits oiseaux, qui ne saurait lui procurer un solide aliment.

- 1 Non absurdum, ut opinor, de generatione domini confecimus opus ; certe infructuosum non fuit dominicis diutius inhaerere maioribus. Nam si hi qui magnum mare litorali parant navigatione transmittere altioris compendium cursus itidem ut nos fiduciae infirmitate uitantes agrum et urbes litore deductas capti locorum decore frequenter inuisunt, quanto magis nos in tanto non elementorum, sed gestorum caelestium siti profundo uiciniores legere portus et frequentes amare debemus excursus, ne qui longae navigationis taedio fatigatus fastidii uomitum tenere non possit. Certe si quis intutae ratis uitia infida perspexerit, tamquam frequenti librorum portu obiecto licet ut aurium uela deponat, lectionis ancoram figat, non uidetur deseruisse nauigium, sed confecisse cursum qui
- 2 descendit in portum. Et plerisque locis fortasse amoenitas locorum ipsa inuitet praetermeantem. Nam si Ulixem illum, ut fabulae ferunt — licet et propheta dixerit : *habitabunt in ea filiae Sirenum*, et si non dixisset propheta, nemo tamen iure reprehenderet, cum et gigantes et uallem Titanum scriptura comprehenderit — si ergo Ulixem illum post decem annorum exilia, quibus bellatum in Ilio

1. Après un prélude rédigé, qui forme transition entre le Livre III et le Livre IV, celui-ci comprend deux grands développements qui, peut-être, représentent deux longues homélies. Le premier (4-42) a trait au jeûne et à la tentation du Seigneur au désert ; le second (43-79), au début du ministère galiléen.

1. Nous avons composé un travail qui n'était pas hors de propos, je pense, sur la généalogie du Seigneur. Certainement il n'a pas été sans fruit de nous attacher un peu longuement aux ancêtres du Seigneur. Car ceux qui se préparent à traverser la haute mer en naviguant sur les côtes évitent de tirer au plus court en prenant le large, parce qu'ils sont, comme nous, médiocrement rassurés. Ils aiment, séduits par la beauté des sites, à visiter la campagne et les villes écartées du rivage. Combien plus nous autres, perdus dans l'immensité non des éléments, mais des actions célestes, devons-nous aimer à faire escale aux ports les plus voisins et à multiplier les excursions, de crainte que, fatigué par l'ennui d'une longue navigation, tel ne puisse retenir la nausée et le vomissement ! Certes si quelqu'un s'aperçoit que son esquif est peu sûr, a des avaries inquiétantes ; alors même qu'il lui arrive souvent, le port que sont les livres se présentant, de charger la voilure de ses oreilles, de jeter l'ancre de la lecture, on ne jugera pas qu'il abandonne son navire, mais qu'il a accompli sa course s'il descend au port. 2. Et peut-être en bien des lieux l'aménité même des sites est une invitation pour le passant. Car si le fameux Ulysse, au dire des fables — il est vrai que le prophète aussi a dit : « Elle sera la demeure des filles des Sirènes » (*Is.*, XIII, 21) ; et, si le prophète ne l'avait pas dit, personne n'aurait le droit de faire un reproche, puisque l'Écriture accueille les Géants et la vallée des Titans² — si donc Ulysse, après un exil de dix années pendant lesquelles eut lieu la guerre de Troie, et

2. Cf. *Gen.*, VI, 4, où il est question des Géants avant le déluge ; II *Sam.*, V, 22 et XXIII, 13, sur la vallée des Raphaim ou Géants.

est, decemque erroris annos festinantem ad patriam Loto-
phagi suauitate bacarum tenere potuerunt, si horti Alcinoi
retardarunt, si postremo Sirenes cantu uocis inlectum ad
illud famosum uoluptatis naufragium paene deduxerant,
nisi aduersus inlecebrosae sonitus cantilenae inserta cera
sociorum clausisset aures, quanto magis religiosos uiros
caelestium factorum decet admiratione mulceri ! Atque
hie iam non bacarum suauitas haurienda, sed panis ille,
qui descendit de caelo, non holera Alcinoi spectanda, sed
sacramenta sunt Christi ; nam *qui infirmus est holera man-
ducet*. Non claudendae igitur aures, sed reserandae sunt,
ut Christi uox possit audiri, quam quisque perceperit nau-
fragium non timebit non corporalibus ut Ulixes ad ar-
borem uinculis adligandus, sed animus ad crucis lignum
spiritalibus nexibus uinciendus, ne lasciuiarum moueatur
inlecebris cursumque naturae detorqueat in periculum
3 uoluptatis. Figmentis enim poetis fabula coloratur ut
quaedam puellae scopuloso in litore maris habitasse pro-
dantur, quae si quos deflectere nauigium propter aurium
suauitatem dulci uoce pepulissent, in uada caeca deduc-
tos et infida statione deceptos naufragii miserabilis sorte
consumerent. Conpositum hoc specie et ambitiosa compa-
ratione fucatum est, ut mare, uox feminae, litora uadosa
fingantur. Quod autem mare abruptius quam saeculum tam
infidum, tam mobile, tam profundum, tam inmundorum
spirituum flatibus procellosum ? Quid sibi uult puellarum
figura nisi euiratae uoluptatis inlecebra, quae constantiam
captae mentis effeminet ? Quae autem illa uada nisi nos-
trae scopuli sunt salutis ? Nihil enim tam caecum quam
saecularis suauitatis periculum, quae dum mulcet ani-
mum, uitam obruit et corporeis quibusdam scopulis sen-

1. Cf. *Odyssée*, chants VII, IX, XI, XII.

2. Cf. *Énéide*, I, 536 (*uada coeca*) et II, 23 (*statio male fida*).

après dix années de voyages, alors qu'il se hâtait vers sa
patrie, a pu être retenu par les Lotophages grâce à la dou-
ceur de leurs fruits ; si les jardins d'Alcinoüs l'ont retardé ;
si enfin les Sirènes, l'attirant par leurs chants, ont failli
l'entraîner à ce fameux naufrage dans la volupté, et s'il
dut lutter contre l'enchantement de leurs voix mélo-
dieuses en bouchant les oreilles de ses compagnons avec
des tampons de cire¹, combien plus sied-il aux hommes
religieux d'être captivés par l'émerveillement des actions
célestes ! Et là il ne s'agit plus de savourer la douceur des
baies, mais le pain qui est descendu du ciel ; ni de contem-
pler les légumes d'Alcinoüs, mais les mystères du Christ :
car « à celui qui est faible de manger des légumes » (*Rom.*,
XIV, 2). Il ne s'agit donc pas de se boucher les oreilles,
mais de les ouvrir, afin que la voix du Christ puisse se
faire entendre ; et quiconque l'entendra n'aura pas de
naufrage à craindre : non qu'il faille, comme Ulysse, l'at-
tacher au mât par des liens matériels, mais parce que son
âme doit être liée au bois de la Croix par des nœuds spi-
rituels, pour n'être pas ébranlée par l'attrait des plaisirs
et ne pas laisser dériver le cours de la nature vers l'écueil
de la volupté. 3. Les fictions des poètes ont en effet donné
couleur à cette fable d'après laquelle des jeunes filles
habitaient un littoral hérissé d'écueils ; et, quand elles
avaient, par le charme de leur voix, amené les navigateurs
à détourner leur course pour le plaisir de les entendre,
elles les attiraient sur des récifs cachés, les décevaient
par un abri trompeur², et les faisaient périr dans un lamen-
table naufrage. Cette invention a été embellie par une
présentation et une mise en scène apprêtée : on a décrit
la mer, la voix féminine, le littoral et ses fonds. Mais quelle
mer moins clémente que le monde, si peu sûr, si mobile, si
profond, si agité par le souffle des esprits impurs ? Et que
veut dire cette image des jeunes filles, sinon l'appât d'une
volupté énervée, sans virilité, qui effémine la fermeté de
l'âme séduite ? Et quels sont ces récifs, sinon les écueils de
notre salut ? Il n'y a pas de danger plus caché que celui
des douceurs du monde : en charmant l'âme, elles tyran-
nisent la vie et brisent en quelque sorte le sens et l'intel-
ligence sur les écueils des corps.

4 sum mentis inlidit. Merito igitur dominus noster Iesus ieiunio suo nos atque deserto aduersus uoluptatum informat inlecebras et temptari se a diabolo dominus omnium patitur, ut in illo omnes uincere disceremus. Aduertamus igitur quia tria non otiose a domino principaliter ordinata euangelista descripsit. Tria sunt enim quae ad usum proficiunt salutis humanae, sacramentum desertum ieiunium ;

5 *nemo enim nisi qui legitime certauerit coronatur, nemo autem ad certamen uirtutis admittitur, nisi prius ab omnibus ablutus maculis delictorum gratiae caelestis munere consecratur.* Uenit igitur dominus ad lauacrum, ut mysterii gratia nobis et uisu probaretur et sensu. Et quoniam lex caelo et terris testibus promulgatur, ut mysterium diuinitatis absconditum a sacculis in deo plus crederes esse quam legem, non iam ad testimonium caelum uocatur, sed utitur testis officio, cum uox dei defertur e caelo. Simul ne fidei mysterium dubio mentis offendas, inuisibilia tibi uisibiliter declarantur operari. Uenit dominus ad lauacrum ; omnia enim pro te factus est. His qui sub lege sunt, quasi sub lege esset, cum ipse sub lege non esset, circumciscus est, ut eos qui sub lege sunt lucrifaceret, his qui sine lege erant conuiuii communitate sociatus est, ut lucraretur eos qui sine lege uiuebant. Factus est infirmus per corporis passionem, ut lucrifaceret eos, omnibus postremo omnia factus est, pauper pauperibus, diues diuitibus, flens flentibus, esuriens esurientibus, sitiens sitientibus, profluus abundantibus. In carcere cum paupere est, cum Maria flet, cum apostolis epulatur, cum Samaritana sitit, in deserto esurit, ut cibus primi hominis,

4. C'est donc à juste titre que Notre Seigneur Jésus, par son jeûne et sa solitude, nous aguerrit contre les traits des voluptés, et que Notre Seigneur à tous souffre d'être tenté par le diable pour qu'en Lui nous apprenions tous à en triompher. Remarquons donc que l'évangéliste, non sans raison, nous montre trois institutions principales du Seigneur : car il y a trois choses profitables et avantageuses au salut de l'homme : le sacrement, le désert, le jeûne. « Nul, en effet, n'est couronné s'il n'a combattu selon les règles » (II *Tim.*, II, 5), et personne n'est admis au combat de la vertu s'il n'a d'abord été lavé de toutes les fautes qui le souillaient et consacré par le don de la grâce céleste. 5. Le Seigneur vient donc au baptême pour nous faire constater la grâce de ce mystère par la vue et par le sens. Et tandis que la Loi est promulguée avec le ciel et la terre pour témoins (*Deut.*, XXX, 12 sqq.), pour vous convaincre que le mystère de la divinité, éternellement caché en Dieu (*Col.*, I, 26), l'emporte sur la Loi, le ciel n'est plus appelé en témoignage mais remplit l'office de témoin, puisque la voix de Dieu descend du ciel. En même temps, pour que le mystère de la foi ne se heurte pas au doute de votre âme, l'œuvre de l'invisible vous est visiblement proclamée. 6. Le Seigneur vient au baptême : car Il s'est fait tout pour vous (I *Cor.*, IX, 20). Pour les sujets de la Loi — comme s'Il était sujet de la Loi, alors qu'Il n'était pas sujet de la Loi — Il a été concis, afin de gagner les sujets de la Loi ; à ceux qui étaient sans loi Il s'est associé en partageant leur repas, afin de gagner ceux qui vivaient sans loi. Pour les infirmes Il s'est fait infirme par la souffrance de son corps afin de les gagner. Enfin Il s'est fait tout à tous, pauvre pour les pauvres (II *Cor.*, VIII, 9), riche pour les riches, pleurant avec ceux qui pleurent (*Rom.*, XII, 15), affamé avec les affamés, altéré avec les altérés, large avec ceux qui sont dans l'abondance. Il est en prison avec le pauvre (*Matth.*, XXV, 36), avec Marie Il pleure (*Jn.*, XI, 35), avec les Apôtres Il mange (*Matth.*, XXVI, 20), avec la Samaritaine Il a soif (*Jn.*, IV, 7). Au désert Il a faim (*Matth.*, IV, 12), pour que la nourriture savourée par le premier homme en

quem praevaricatione gustauerat, ieiunio domini soluere-
tur. Nostro periculo Adam scientiae boni et mali famem
soluit, nostro emolumento famem iste suscepit.

- 7 *Tunc Iesus ductus est in desertum a spiritu, ut tentaretur a diabolo.* Conuenit recordari quemadmodum de paradiso in desertum Adam primus eiectus sit, ut aduertat quemadmodum de deserto ad paradysum Adam secundus reuerterit. Uidete enim quemadmodum suis nodis praeiudicia resoluantur et suis diuina beneficia uestigiis reformatur. Ex terra uirgine Adam, Christus ex uirgine, ille ad imaginem dei factus, hic imago dei, ille omnibus irrationabilibus animalibus, hic omnibus animantibus antelatus — per mulierem stultitia, per uirginem sapientia, mors per arborem, uita per crucem — ille spiritalium nudus arboris se textit exuuiis, hic saecularium nudus corporis non desiderauit exuuias. In deserto Adam, in deserto Christus; sciebat enim ubi posset inuenire damnatum, quem ad paradysum resolutio errore reuocaret. Sed quoniam saecularibus indutus exuuiis redire non poterat nec paradysi incola potest esse nisi nudus a culpa, exiit ueterem hominem, nouum induit, ut, quia solui non queunt diuina decreta, persona magis quam sententia mutaretur.
- 8 Sed qui in paradiso sine duce iter amisit acceptum, quemadmodum de deserto sine duce iter repetere posset amissum, ubi tentationes plurimae, nisus ad uirtutem difficilis, lapsus facilis ad errorem, cum eadem sit uirtutis natura quae nemorum, ut si adhuc exigua de terrenis ad superna se subrigunt, dum teneris aetas adolescit frondibus, saeui ueneno dentis obnoxia facile aut succidi possit aut uri; si uero alta se radice fundauerit et ramorum sublimitate sustulerit, frustra iam uel ferarum morsibus uel lacertis agrestium uel diuersorum flatuum procellis arbor robusta temtetur.

1. Réflexion de juriste : dans le cas d'Adam, il y a chose jugée ; mais Adam revêtu du Christ n'est plus la même personne.

2. Rémuniscence des *Géorgiques*, II, 362 (*novis adolescit frondibus aetas*) et 379 (*duri uenenum dentis*).

sa prévarication fût expiée par le jeûne du Seigneur. C'est à notre détriment qu'Adam a rassasié sa faim de la science du bien et du mal ; c'est pour notre profit que Celui-ci a enduré la faim.

7. « Alors Jésus fut conduit au désert par l'Esprit pour être tenté par le diable. »

Il y a lieu de se rappeler comment le premier Adam fut chassé du paradis dans le désert, pour remarquer comment le second Adam revint du désert au paradis. Voyez aussi comment les dommages se réparent suivant leur enchaînement, et comment les bienfaits divins se renouvellent en reprenant leurs propres traces. Une terre vierge a donné Adam, le Christ est né de la Vierge ; celui-là fut fait à l'image de Dieu, Celui-ci est l'Image de Dieu ; celui-là fut placé au-dessus de tous les animaux sans raison, Celui-ci au-dessus de tous les vivants ; par une femme la folie, par une vierge la sagesse ; la mort par un arbre, la vie par la Croix. L'un, dépouillé du spirituel, s'est couvert de la dépouille d'un arbre ; l'autre, dépouillé au temporel, n'a pas souhaité un vêtement corporel. Adam est au désert, au désert le Christ : car Il savait où trouver le condamné pour dissiper son égarement et le ramener au paradis ; mais comme il ne pouvait y revenir couvert des dépouilles de ce monde, comme on ne peut être habitant du ciel sans être dépouillé de toute faute, il a quitté le vieil homme, revêtu le nouveau (*Col.*, III, 9 sqq.) : ainsi, comme les décrets divins ne peuvent être abrogés, il y aurait changement de personne plutôt que commutation de sentence¹. 8. Mais du moment qu'au paradis il avait, faute de guide, perdu la route qu'il suivait, comment au désert eût-il pu sans guide regagner la route perdue ? Là les tentations sont nombreuses, l'effort vers la vertu difficile, facile le glissement vers l'erreur. La vertu a le même naturel que les bois : lorsqu'ils sont encore bas, en montée de la terre vers le ciel, lorsque leur âge s'épanouit en un feuillage tendre, celui-ci, exposé au venin d'une dent cruelle², peut être aisément coupé ou desséché ; mais une fois établi sur de profondes racines et ses branches poussées en hauteur, c'est désormais en vain que la morsure des bêtes, les bras des paysans ou les divers souffles de tem-

9 Quem igitur adponeret ducem contra tot inlecebras saeculi, contra tot uersutias diaboli, cum sciret *nobis primo contra carnem et sanguinem, deinde contra potestates, contra rectores mundi tenebrarum harum, aduersus spiritalia nequitiae quae sunt in caelestibus esse luctamen* ? Angelum adponeret ? Et ipse lapsus est ; legiones angelorum uix singulis profuerunt. Seraphin dirigeret ? Et ipse descendit in terris in medium populi imunda labia habentis et unius tantum prophetae adposito labia carbone mundauit. Alius dux requirendus fuit, quem sequeremur omnes. Quis tantus esset dux, qui prodesset omnibus, nisi ille qui supra omnes est ? Quis me supra mundum constitueret nisi qui maior est mundo ? Quis tantus esset dux, qui posset masculum et feminam, Iudaeum et Graecum, barbarum et Scytham, seruum et liberum uno regere ductu nisi solus

10 qui est omnia et in omnibus Christus ? Multi enim laquei quacumque progredimur : laquei in corpore, laquei in lege, laquei in pinnis templorum, in crepidinibus parietum tenduntur a diabolo, laquei in philosophis, laquei in cupiditatibus — oculus enim meretricis laqueus est peccatoris — laqueus in pecunia, laqueus in religione, laqueus in studio castitatis. Exiguus enim momentis mens inclinatur humana et huc atque illuc pro uersutia suadentis frequenter inpellitur. Uidet aliquem diabolus religiosum uirum, deo uenerabiliter deferentem et quod sacrosanctum est aestimantem, nullius capacem iniuriae : in ipsa eum religione subplantat, ut faciat non credere quod dei filius uere hanc nostram susceperit carnem, hoc nostrum corpus, hanc nostrorum membrorum fragilitatem, cum utique passio corporis fuerit, diuinitas exsors iniuriae manserit. Ita de religione fit culpa ; *omnis enim qui negat Iesum Christum in carne uenisse de deo non est*. Uidet integrum et inlibatum castimoniae uirum : suadet ut nuptias dam-

pêtes s'attaquent à l'arbre robuste. 9. Quel guide offrira-t-il donc contre tant d'appâts du siècle, tant de ruses du diable, sachant que nous avons à lutter d'abord « contre la chair et le sang, puis contre les puissances, contre les princes du monde de ces ténèbres, contre les esprits malfaisants qui remplissent l'air » (*Éphés.*, VI, 11-12) ? Offrir l'ange ? mais lui-même est tombé ; les légions d'anges ont à peine sauvé des individus (II *Rois*, VI, 17). Envoyer un séraphin ? mais il est descendu sur terre « au milieu d'un peuple qui avait les lèvres souillées » (*Is.*, VI, 6 sqq.), et il n'y eut qu'un seul prophète dont il purifia les lèvres au contact d'un charbon. Il fallait chercher un autre guide que nous suivrions tous. Quel serait ce guide assez grand pour faire du bien à tous, sinon Celui qui est au-dessus de tous ? Qui m'établirait au-dessus du monde, sinon Celui qui est plus grand que le monde ? Quel serait ce guide assez grand pour pouvoir, d'une même direction, conduire homme et femme, Juif et Grec, Barbare et Scythe, esclave et homme libre (*Col.*, III, 11), sinon Celui qui est tout et en tous, le Christ ?

10. Car les pièges sont multiples, où que nous allions : pièges du corps, pièges de la Loi, pièges tendus par le diable au pinacle des temples, au faite des murailles, pièges de la philosophie, piège des désirs — car l'œil de la courtisane est le piège du pécheur (cf. *Prov.*, VII, 21) — piège de l'argent, piège dans la religion, piège dans le culte de la chasteté. Car de menues surcharges pèsent sur l'âme humaine et souvent la font pencher ici ou là selon l'habileté du séducteur. Le diable voit quelque homme religieux, servant Dieu avec vénération, plein d'égards pour ce qui est saint, incapable de faire aucun tort : il le fait tomber par sa religion même, en l'amenant à ne pas croire que le Fils de Dieu ait véritablement pris cette chair qui est nôtre, ce corps qui est nôtre, cette faiblesse de nos membres, alors qu'Il a sans doute souffert en son corps, mais que sa divinité est demeurée hors d'atteinte ; ainsi sa religion même le met en faute : car « quiconque nie que Jésus-Christ est venu dans la chair, n'est pas de Dieu » (I *Jn.*, IV, 3). Il voit un homme pur, d'une chasteté intacte : il lui persuade de condamner le mariage, ce qui le fera chasser

net, quo ciciatur ab ecclesia et studio castitatis a casto corpore separatur. Audiuit alius quia *unus deus, ex quo omnia*, adoratur atque ueneratur : insidiatur ei diabolus, claudit aures ne audiat quia *unus dominus, per quem omnia* ; ita nimia pietate inpium esse compellit, ut dum patrem a filio separat, patrem filiumque confundat et personam unam putet esse, non potestatem. Itaque dum mensuram fidei nescit, perfidiae incurrit aerumnam.

- 11 Quomodo igitur hos laqueos euitabimus, ut possimus et nos dicere : *anima nostra sicut passer erepta est de laqueo uenantium ; laqueus contritus est, et nos liberati sumus ?* Non dicit : 'ego contriui laqueum', non ausus est hoc dicere Dauid, sed : *adiutorium nostrum in nomine domini*, ut ostenderet unde laqueus solueretur, ut prophetaret quod uenturus esset in hanc uitam qui contereret laqueum
- 12 fraude diaboli praeparatum. Sed non potuit melius conteri laqueus, nisi praedam aliquam diabolo demonstrasset, ut dum ille festinat ad praedam, suis laqueis ligaretur, ut ego possem dicere : *laqueos parauerunt pedibus meis, et ipsi inciderunt in eos*. Quae potuit esse praeda nisi corpus ? Oportuit igitur hanc fraudem diabolo fieri, ut susciperet corpus dominus Iesus et corpus hoc corruptibile, corpus infirmum, ut crucifigeretur ex infirmitate. Si enim fuisset spiritale corpus, non dixisset : *spiritus promptus, caro autem infirma*. Audi igitur utramque uocem et carnis infirmae et spiritus prompti : *pater, si possibile est, transeat hic calix a me* : haec carnis est uox. *Sed non quod ego uolo, sed quod tu uis* : habes deuotionem spiritus et uigorem. Quid repudias dignationem domini ? Dignationis est quod suscepit corpus meum, dignationis est quod suscepit iniurias meas, suscepit infirmitates meas, quas utique natura dei sentire non potuit, cum etiam natura hominis contemnere didicerit uel sustinere ac perpeti. Et ideo sequa-

de l'Église, le culte de la chasteté le séparant de ce chaste corps. Tel autre a entendu dire qu'il y a « un seul Dieu, de qui vient tout » (I Cor., VIII, 6) : il l'adore et le vénère ; le diable l'entreprend, lui bouche les oreilles pour qu'il n'entende pas qu'il y a « un seul Seigneur, par qui sont toutes choses » (Ib.) : ainsi par une piété excessive le contraint-il d'être impie, en séparant le Père du Fils et, en même temps, en confondant le Père et le Fils, en croyant qu'il y a unité de personne et non de puissance. Ainsi, faute de connaître la mesure de la foi, s'inflige-t-il le fardeau de l'erreur.

11. Comment donc éviter ces pièges, afin de pouvoir dire, nous aussi : « Notre âme, tel un passereau, a été arrachée au filet des chasseurs ; le filet s'est rompu, et nous avons été délivrés » (Ps. 123, 7) ? Il ne dit pas : « J'ai rompu le filet » — David n'a pas osé parler ainsi — mais « notre secours est dans le nom du Seigneur » (Ib., 8), afin de montrer comment le filet serait dénoué, afin de prophétiser la venue en cette vie de Celui qui briserait le piège préparé par la ruse du diable. 12. Mais le meilleur moyen de briser le piège était de présenter un appât quelconque au diable : ainsi, se jetant sur la proie, il serait pris à ses filets, et moi je pourrais dire : « Ils ont préparé des pièges pour mes pieds, et ce sont eux qui y sont tombés » (Ps. 56, 7). Quel pouvait être cet appât, sinon un corps ? Il fallut donc user avec le diable de cet artifice, que le Seigneur Jésus prit un corps, et un corps corruptible, un corps infirme, pour être crucifié grâce à cette infirmité. Car si c'eût été un corps spirituel, Il n'aurait pas dit : « L'esprit est alerte, mais la chair infirme » (Matth., XXVI, 41). Écoutez donc l'une et l'autre voix, celle de la chair infirme et celle de l'esprit alerte : « Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi » : c'est la voix de la chair ; « mais non pas ce que je veux, moi, mais ce que vous voulez » (Matth., XXVI, 39) : voilà le dévouement et la vigueur de l'esprit. Pourquoi faire fi de la condescendance du Seigneur ? C'est par condescendance qu'Il a pris mon corps, par condescendance qu'Il a pris mes misères, pris mes infirmités ; la nature de Dieu ne pouvait assurément les ressentir, puisque la nature humaine elle-même

mur Christum iuxta quod scriptum est : *post dominum deum tuum ambulabis et ipsi adhaerebis*. Cui adhaerebo nisi Christo, sicut Paulus dixit : *qui adhaeret domino unus spiritus est ?* Illius igitur, de deserto ut ad paradysum redire possimus, uestigia persequamur. Uidete quibus itineribus reducamur. Nunc in deserto Christus est, agit hominem, instruit, informat, exercet, unguet oleo spiritali ; ubi uidit robustiorem, per sata et fructuosa transducit, quando querebantur Iudaei quod discipuli eius sabbato de segete spicas uellerent — iam enim apostolos suos in agro culto et fructuoso opere collocauerat — postea in paradiso constituit tempore passionis ; sic enim habes : *haec cum dixisset Iesus, cum discipulis suis transiuit trans torrentem cedri, ubi erat hortus, in quem introiuit ipse cum discipulis suis*. Agro enim fecundo hortum esse potiore docet propheta in Canticis canticorum dicens : *hortus clausus soror mea sponsa, hortus clausus, fons signatus ; emissiones tuae paradysus*. Illa est enim animae pura et immaculata uirginitas, quae nullo terrore poenarum, nullis a fide saecularis uoluptatis inlecebris, nullo uitae amore transducitur. Denique uirtute domini hominem esse reuocatum prae ceteris hic euangelista testatur, qui solus inducit dominum dicentem

14 latroni : *amen dico tibi, hodie mecum eris in paradiso*. Ple-nus igitur Iesus spiritu sancto agit in desertum consilio, ut diabolum prouocaret — nam nisi ille certasset, non mihi iste uicisset — mysterio, ut illum Adam de exilio liberaret, exemplo, ut ostenderet nobis diabolum ad meliora tendentibus inuidere et tunc magis esse cauendum, ne mysterii gratiam deserat mentis infirmitas.

1. Se souvenir de la pensée maîtresse de S. Ambroise en ce paragraphe : le Seigneur est le guide qui vient ramener le genre humain au paradys perdu ; Il procède par étapes : la rencontre au désert ; — puis les champs cultivés ; — enfin le paradys ou verger.

a appris à les mépriser, ou à les supporter et endurer.

Ainsi donc suivons le Christ, selon ce qui est écrit : « Tu marcheras à la suite du Seigneur ton Dieu et lui seras attaché » (*Deut.*, XIII, 4). A qui m'attache sinon au Christ, comme l'a dit Paul : « Celui qui s'attache au Seigneur n'est qu'un esprit avec Lui » (*I Cor.*, VI, 17). Suivons donc ses traces, et nous pourrons revenir du désert au paradys. **13.** Voyez par quels chemins nous sommes ramenés : maintenant le Christ est au désert ; Il y pousse l'homme, l'instruit, le forme, l'exerce, le frotte de l'huile spirituelle ; dès qu'Il le voit plus robuste, Il l'em-mène à travers les lieux ensemencés et fertiles, lorsque les Juifs se sont plaints de ce que ses disciples, le jour du sabbat, froissaient des épis cueillis sur la moisson (*Matth.*, XII, 1 sqq.) — car dès ce moment Il avait installé ses Apôtres dans le champ cultivé et dans le travail fructueux — ; enfin Il l'établit dans le verger, au temps de la Passion ; car vous lisez : « Ayant ainsi parlé, Jésus traversa avec ses disciples le torrent du Cédron ; il y avait là un jardin où Il entra, Lui et ses disciples » (*Jn*, XVIII, 1). Car le champ fertile est moins que le jardin, comme l'enseigne le prophète au Cantique des Cantiques : « C'est un jardin clos que ma sœur et épouse, un jardin clos, une fontaine scellée ; votre souffle est un verger » (*Cant.*, IV, 12 sqq.). Telle est la virginité pure et sans tache de l'âme qui ne se laisse détourner de la foi par nulle frayeur des supplices, par nul attrait des plaisirs du monde, par nul amour de la vie. Enfin le rappel de l'homme par la vertu du Seigneur a pour garant entre tous l'évangéliste qui seul nous montre le Seigneur disant au larron : « Vraiment je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi en paradys » (*Lc*, XXIII, 43) ¹.

14. Donc Jésus, rempli de l'Esprit Saint, est conduit au désert à dessein pour provoquer le diable — car si celui-ci n'avait pas combattu, le Seigneur n'aurait pas triomphé pour moi — mystérieusement, pour délivrer cet Adam de l'exil ; comme preuve et démonstration que le diable en veut à ceux qui s'efforcent de faire mieux, et qu'alors surtout il faut prendre garde que la faiblesse de l'âme ne trahisse la grâce du mystère.

- 15 *Quadráginta autem dies* : mysticum numerum recognoscis. Tot enim diebus aquas abyssi effusas esse meministi et tot ieiunio dierum sanctificato propheta refusam caeli senioris esse clementiam ; tot ieiunio dierum sanctus Moyses perceptionem legis emeruit ; tot annos in heremo constituti patres panem angelorum et caelestis alimoniae gratiam consecuti sunt nec antequam mystici numeri tempus explerent, terram repromissionis intrare meruerunt ; tot ieiunio dierum domini nobis in euangelium patescit ingressus. Unde si quis euangelii gloriam fructumque resurrectionis optat adipisci, mystici ieiunii praeuaricator esse non debet, quod et in lege Moyses et in euangelio suo Christus utriusque testamenti auctoritate
- 16 praescripsit fidele uirtutis esse certamen. Quid uero sibi uult quod euangelista dominum esurisse signauit, cum de Moysi atque Heliae ieiunio nihil tale uideamus expressum ? Numquid hominum patientia deo fortior est ? Sed qui XL diebus esurire non potuit ostendit non cibum esurisse se corporis, sed salutem, simul ut aduersarium laceraret iam timentem, qui XL fuerat dierum ieiunio uulneratus. Et ideo famis domini pia fraus est, ut in quo diabolus maiora metuens iam cauebat, famis specie lactatus temptaret ut hominem, ne impediretur triumphus. Simul illud disce mysterium sancti spiritus opus hoc diuinum fuisse iudicium, ut temptandum se diabolo Christus offerret.
- 17 *Dixit autem illi diabolus* : si filius es dei, dic lapidi huic ut fiat panis. Tria praecipue docemur tela diaboli, quibus ad conuulnerandam mentem hominis consuevit armari, gulae unum, aliud iactantiae, ambitionis tertium. Inde autem coepit, unde iam uicit. Et ideo inde incipio in Christo uincere, unde in Adam uictus sum, si tamen mihi

15. Quarante jours : vous reconnaissez un nombre mystérieux. C'est le nombre des jours où se répandirent les eaux des abîmes, il vous en souvient ; et c'est quand le prophète eut été sanctifié par un jeûne d'autant de jours que fut accordée la faveur d'un ciel serein (I Rois, XIX, 8) ; c'est par un jeûne d'autant de jours que Moïse le saint a mérité de recevoir la Loi ; c'est le nombre des années où nos pères, vivant au désert, obtinrent le pain des anges et le bienfait d'une nourriture céleste, et ce n'est qu'une fois accompli le temps marqué par ce nombre mystérieux qu'ils méritèrent d'entrer dans la Terre promise ; c'est par autant de jours où le Seigneur jeûne que s'ouvre à nous l'entrée de l'évangile. Si donc quelqu'un souhaite acquérir la gloire de l'évangile et le fruit de la résurrection, il ne doit pas se dérober à ce jeûne mystérieux, que Moïse dans la Loi et le Christ en son évangile nous montrent, par l'autorité des deux Testaments, être l'épreuve authentique de la vertu. 16. Mais dans quel but l'évangéliste a-t-il noté que le Seigneur eut faim, quand pour le jeûne de Moïse et d'Élie nous ne trouvons aucune indication de ce genre ? Est-ce que la patience des hommes serait plus courageuse que Dieu ? Mais Celui qui n'a pu avoir faim pendant quarante jours a montré qu'Il avait faim non de la nourriture du corps, mais du salut, harcelant du même coup l'adversaire déjà ébranlé, que le jeûne de quarante jours avait blessé. Ainsi la faim du Seigneur est une pieuse ruse : le diable, redoutant chez Lui une supériorité, se tenait déjà sur ses gardes : leurré par la vue de sa faim, il allait le tenter comme un homme, et rien n'empêcherait le triomphe. Apprenez en même temps ce mystère : c'est l'ouvrage du Saint-Esprit, le jugement de Dieu, que le Christ se soit exposé au diable pour être tenté.

17. « Et le diable Lui dit : Si tu es fils de Dieu, dis à cette pierre de devenir pain. »

Nous apprenons qu'il existe trois principaux javelots du diable, dont il a coutume de s'armer pour blesser l'âme humaine : l'un de la gourmandise, l'autre de la vanité, le troisième de l'ambition. Il commence par où il a déjà vaincu ; ainsi je commence à vaincre dans le Christ par

Christus, imago patris, uirtutis exemplum sit. Discamus igitur cauere gulam, cauere luxuriam, quia telum est diaboli. Laqueus tenditur, cum mensa regalis conuiuii prae paratur, quae constantiam saepe mentis inclinât. Non solum enim cum audimus uerba diaboli, sed etiam cum uidemus eius copias, laqueum uitare debemus. Didicisti igitur diaboli telum : sume scutum fidei, loricam abstinentiae.

- 18 Sed quid sibi uult talis sermonis exorsus : *si filius dei es, nisi quia cognouerat dei filium esse uenturum ?* Sed uenisse per hanc infirmitatem corporis non putabat. Aliud explorantis, aliud temptantis est ; et deo se profitetur credere et homini conatur inludere. Sed uide arma Christi, quibus tibi, non sibi uicit. Nam qui maiestate sua lapides in panem posse conuerti naturae alterius transfusione monstrauit docet nihil tibi pro diaboli arbitrio nec declandae uirtutis contemplatione faciendum. Simul in ipsa temptatione artificem diaboli disce uersutiam. Sic temptat ut exploret, sic explorat ut temptet. Contra dominus sic fallit, ut uincat, sic adhuc uincit, ut fallat. Nam si conuertisset naturam, prodiderat creatorem. Medie ergo respondit dicens : *scriptum est quia non in pane solo uiuit homo,*
- 20 *sed in omni uerbo dei.* Uides quo genere utatur armorum, quo hominem ab spiritalis nequitiae incursione defendat aduersus incitamenta gulae saeptum atque munitum. Non enim quasi deus utitur potestate — quid enim mihi proderat ? — sed quasi homo commune sibi accessit auxilium, ut diuinae pabulo lectionis intentus famem corporis neglegat, alimentum uerbi caelestis adquirat. Huic intentus Moyses panem non desiderauit, huic intentus Helias famem prolixioris non sensit ieiunii. Non enim potest qui uerbum sequitur panem desiderare terrenum, cum panis

1. En changeant l'eau en vin, aux noces de Cana.

où j'ai été vaincu en Adam : si toutefois le Christ, image du Père, est mon modèle de vertu. Apprenons donc à nous garder de la gourmandise, à nous garder de la sensualité, car c'est un javelot du diable. Le piège se tend lorsqu'on apprête la table d'un festin royal, qui souvent fait fléchir la constance de l'âme. Car ce n'est pas seulement quand nous entendons les paroles du diable, mais aussi quand nous voyons ses richesses, qu'il nous faut prendre garde à son piège. Vous avez donc reconnu le javelot du diable : prenez le bouclier de la foi (*Éphés.*, VI, 16), la cuirasse de l'abstinence. 18. Mais que signifie cette entrée en matière : « Si tu es fils de Dieu », sinon qu'il savait que le Fils de Dieu viendrait ? Mais il ne pensait pas qu'Il fût venu dans la faiblesse de ce corps. D'une part il sonde, de l'autre il tente ; il témoigne croire à Dieu, et il s'efforce de tromper l'homme. 19. Mais voyez les armes du Christ, grâce auxquelles Il a triomphé pour vous, non pour Lui. Car Il a montré que sa majesté pouvait changer les pierres en pain quand Il a transformé une autre nature¹ ; mais Il vous enseigne qu'il ne faut rien faire au gré du diable, pas même en vue de montrer votre force. Apprenez en même temps, dans cette tentation même, l'habileté artificieuse du diable : il tente de manière à sonder, il sonde de manière à le vaincre, et triomphe encore de manière à le jouer : car s'Il avait opéré ce changement de nature, le Créateur se serait trahi ; Il a donc fait une réponse évasive en disant : « Il est écrit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu ». 20. Vous voyez quelle sorte d'armes Il emploie, pour défendre l'homme contre les assauts de l'esprit pervers, en le fortifiant et retranchant contre les tentations de la gourmandise. Il n'use pas comme Dieu de sa puissance — à quoi cela m'eût-il servi ? — mais en tant qu'homme Il a recours à la ressource commune : être occupé à se nourrir de la lecture divine au point de négliger la faim du corps, d'acquiescer l'aliment de la parole céleste. Ainsi occupé, Moïse n'a pas désiré du pain ; ainsi occupé, Élie n'a pas senti la faim d'un jeûne prolongé. Car il n'est pas possible à celui qui suit le Verbe de désirer le pain de la terre, quand

substantiam caelestis accipiat — humanis enim diuina praestare non dubium est et corporalibus spiritalia — et ideo qui uitam ueram desiderat illum panem expectat, qui per insensibilem substantiam *humana corda confirmat*. Simul cum dicit : *non in pane solo uiuit homo ostendit hominem esse temptatum, hoc est susceptionem nostram, non suam diuinitatem.*

- 21 Sequitur iactantiae telum, quo procliuè delinquitur, quia dum homines gloriam uirtutis suae iactare desiderant, de loco meritorum suorum et statione decedunt. *Et duxit inquit illum in Hierusalem et statuit eum supra pinnam templi.* Ita enim est iactantia, ut dum se putat unusquisque ad altiora conscendere, sublimium usurpatione factorum ad inferiora trudatur. *Et dixit illi : si filius dei es, mitte te deorsum.* Uere diabolica uox, quae mentem hominis de gradu altiore meritorum praecipitare contendit. Quid enim tam proprium diabolo quam suadere ut unusquisque se mittat deorsum ? Disce ergo et tu diabolium uincere. Agit te spiritus, sequere spiritum. Non te reuocet carnis inlecebra ; spiritu plenus disce contemnere uoluptates. Ieiuna, si uis uincere. Consequens est ut per hominem diabolus te putet esse temptandum ; Christus quasi fortior faciem ad faciem temptatur, tu per hominem. Et illud diaboli uerbum est, cum dicit homo : 'fortis es : manduca et bibe, et similis mane'. Noli te tibi credere, non erubescas egere praesidiis, quibus non egebat Christus. Et tamen ea non neclegebat, ut te doceret dicens : *cauete ne grauetur cor uestrum in uino et crapula.* Non erubuit Paulus, qui ait : *sic enitor non ut aera caedens.* Aera quidem non caedebat apostolus, sed potestates aérias uerberabat. *Sed castigo inquit corpus meum et seruituti redigo, ne forte cum aliis praedicauerim, ipse reprobus inueniar.* Simul infirmitatem suam diabolus malitiamque designat, quia nemini potest nocere diabolus, nisi ipse se miserit. Nam qui relictis cae-

il reçoit la substance du pain du ciel — il n'est pas douteux qu'à l'humain le divin ne soit préférable, au corporel le spirituel — : aussi quiconque désire la vraie vie espère-t-il ce pain qui, par sa substance invisible, affermit le cœur des hommes (*Ps.* 103, 15). En même temps, quand Il dit : « L'homme ne vit pas seulement de pain », Il montre que c'est l'homme qui a été tenté, c'est-à-dire ce qu'Il a pris de nous, et non sa divinité.

21. Vient ensuite la flèche de la vanité : on y pêche facilement, parce qu'en souhaitant faire étalage de leur vertu, les hommes abandonnent le poste, la place de leurs mérites. « Et il le conduisit, est-il dit, à Jérusalem, et il l'installa sur le faite du temple. » 22. Telle est en effet la vanité : quand on croit s'élever plus haut, le désir de faire des actions d'éclat précipite aux abîmes. 23. « Et il lui dit : Si tu es fils de Dieu, jette-toi en bas. » Parole vraiment diabolique, qui s'efforce de précipiter l'âme humaine du lieu où l'ont élevée ses mérites ! car y a-t-il chose plus propre au diable que de conseiller de se jeter en bas ? 24. Apprenez donc, vous aussi, à vaincre le diable. L'Esprit vous conduit, suivez l'Esprit. Ne vous laissez pas ramener par l'attrait de la chair ; rempli de l'Esprit, apprenez à mépriser les plaisirs ; jeûnez, si vous voulez vaincre. Il est normal que le diable s'avise de vous tenter par un homme ; le Christ, étant plus fort, est tenté de front, vous par un homme. Et c'est parole du diable, quand on vous dit : « Vous êtes fort : mangez et buvez, et restez le même. » Ne vous fiez pas à vous-même ; ne rougisiez pas d'avoir besoin de secours dont le Christ n'avait pas besoin, et que pourtant Il ne négligeait pas, afin de vous instruire par ces paroles : « Prenez garde que votre cœur ne s'appesantisse par le vin et les excès » (*Lc.* XXI, 34). Paul n'en a pas rougi, lui qui dit : « Je m'efforce, non pas en battant l'air », car l'Apôtre ne battait pas l'air, mais il frappait les puissances de l'air, « mais, dit-il, je châtie mon corps et le réduis en esclavage, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne me trouve moi-même réprouvé » (*I Cor.*, IX, 26 sqq.). 25. Du même coup le diable montre sa faiblesse et sa méchanceté, car le diable ne peut nuire qu'à celui qui se précipite lui-même. Celui qui renonce au ciel pour

lestibus terrena eligit uoluntarium quoddam praecipitium uitae labentis incurrit. Simul quoniam telum suum diabolus uidit obtunsum, qui omnes homines propriae subiecerat potestati, plus coepit quam hominem iudicare. Sed dominus rursus ne ea quidem quae de se fuerant prophetata ad arbitrium diaboli putauit esse facienda, sed diuinitatis propriae auctoritate seruata uersutiae eius occurrit, ut quia scripturarum exemplum praetenderat, scripturam uinceretur exemplis; potestas enim deo uincere, scriptura mihi uincit. **26** Disce hic quoque quia satanas transfiguratur se uelut angelum lucis et de scripturis ipsis saepe diuinis laqueum fidelibus parat. Sic haereticos facit, sic euiscerat fidem, sic iura pietatis impugnat. Ergo non te capiat haereticus, quia potest de scripturis aliqua exempla proferre, nec sibi adroget quod doctus uidetur. Utitur et diabolus testimoniis scripturarum, sed non ut doceat, sed ut circumscribat et fallat. Cognouit aliquem adtentum religioni, uirtutibus clarum, signis et operibus praepotentem: iactantiae tendit laqueum, ut huiusmodi uirum inflat tumore, quo pietati se non credat, sed credat iactantiae nec deo deputet, sed sibi adroget. Ideoque apostoli non in suo, sed in Christi nomine daemoneis imperabant, ne adrogare sibi aliquid uiderentur. Sic Petrus paralyticum curat dicens: *in nomine Iesu Nazaraei surge et ambula*. Disce etiam de Paulo fugere iactantiam. *Scio inquit hominem, siue in corpore siue extra corpus nescio, deus scit, quoniam raptus est in paradysum et audiuit uerba ineffabilia, quae non licet homini loqui. Pro huiusmodi gloriabor, pro me autem non gloriabor nisi in infirmitatibus meis*. **27** Ergo et hic diabolus, quoniam fortem sensit, iactantiam praetendit, quae etiam fortes decipit; sed dominus respondit ei: *non temptabis dominum deum tuum*. In quo et domi-

1. L'usage triomphant de l'Écriture par le Seigneur est pour notre instruction.

choisir la terre fait délibérément tomber sa vie dans une sorte de précipice.

A ce moment, le diable voyant son trait émoussé, lui qui avait soumis tous les hommes à son pouvoir, commença à juger qu'il y avait là plus qu'un homme. Mais une fois de plus le Seigneur ne crut pas devoir accomplir au gré du diable cela même qui avait été prophétisé à son sujet: Il s'en tint à l'autorité de la divinité qui Lui est propre pour parer à ses artifices; de la sorte celui qui alléguait des exemples des Écritures serait vaincu par des exemples des Écritures. Car Dieu a le pouvoir de vaincre, mais l'Écriture triomphe pour moi¹. **26**. Ici apprenez encore que Satan se transfigure en ange de lumière (II Cor., XI, 14) et se sert souvent des Écritures divines elles-mêmes pour tendre des pièges aux fidèles. C'est ainsi qu'il fait les hérétiques, ainsi qu'il déchire la foi, ainsi qu'il attaque les droits de la piété. Ne soyez donc pas séduit par l'hérétique du fait qu'il peut tirer des Écritures quelques arguments; et que lui ne se targue pas de ce qu'il semble docte. Le diable aussi use des témoignages des Écritures, non pour enseigner mais pour circonvenir et tromper. Il a reconnu que tel est appliqué à la religion, réputé pour ses vertus, puissant en miracles et en œuvres: il lui tend le piège de la vanité pour gonfler cet homme d'orgueil, de sorte qu'il ne se confie pas en la piété, mais en sa vanité, et qu'au lieu d'attribuer à Dieu (le bien), il s'en fasse honneur. Aussi les Apôtres commandaient-ils aux démons non pas en leur nom, mais en celui du Christ, pour ne pas sembler s'attribuer quelque chose. C'est ainsi que Pierre guérit le paralytique en disant: « Au nom de Jésus de Nazareth lève-toi et marche » (Act., III, 6). Apprenez aussi de Paul à fuir la vanité: « Je connais, dit-il, un homme — était-il dans son corps ou hors de son corps, je ne sais, Dieu le sait — qui fut ravi au paradis et entendit des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à l'homme de proférer. De cela je me glorifierai, mais de moi ne je me glorifierai pas, si ce n'est au sujet de mes infirmités » (II Cor., XII, 3-5). **27**. Donc, cette fois encore, le diable, ayant reconnu un fort, met en œuvre la vanité, qui abuse même les forts; mais le Seigneur lui répondit: « Vous ne

num et deum Christum et patrem et filium potestatis unius esse cognoscis, iuxta quod scriptum est : *ego et pater unum sumus*. Et ideo si 'unum' obtendit diabolus, occure ei quia scriptum est : *ego et pater unum sumus* et distingue 'unum', ne discernas potestatem, distingue 'unum' ne patrem
 28 filiumque secernas. *Et duxit illum diabolus iterum in montem altissimum et ostendit illi omnia regna orbis terrae in momento temporis*. Bene in momento temporis saecularia et terrena monstrantur. Non enim tam conspectus celebritas indicatur quam caducae fragilitas potestatis exprimitur ; in momento enim cuncta illa praetereunt et saepe honor saeculi abiit, antequam uenerit. Quid enim saeculi potest esse diuturnum, cum ipsa diuturna non sint saecula ? Docemur hic inanis ambitionis flabra despiciere, quod omnis dignitas saecularis diabolicae subiaceat po-
 29 testati, ad usum fragilis et inanis ad fructum. Sed quomodo hic dat diabolus potestatem et alibi legis quia *omnis potestas a deo est* ? Numquid potest quis duobus dominis seruire aut a duobus accipere potestatem ? Num ergo contrarium est ? Minime. Sed uide quia omnia a deo. Neque enim sine deo mundus, quia *et mundus per ipsum factus* ; sed licet a deo factus sit, tamen opera eius mala, quia saeculum in maligno positum est et ordinatio mundi a deo, opera mundi a malo. Ita etiam a deo potestatum ordinatio, a malo ambitio potestatis. Denique *non est inquit potestas nisi a deo, quae autem sunt a deo ordinatae sunt*, non datae, sed ordinatae, et *qui resistit potestati dei inquit ordinationi resistit*. Hic quoque licet dicat dare se diabolus potestatem, omnia tamen illa ad tempus permessa sibi esse non abnuit. Itaque qui permisit ordinavit

1. Corriger par les lignes suivantes cette affirmation qui, détachée de son contexte, pourrait sembler une profession d'anarchie.

tenterez pas le Seigneur votre Dieu. » Par où vous connaissez que le Christ est Seigneur et Dieu, et que le Père et le Fils n'ont qu'une même puissance, selon qu'il est écrit : « Moi et le Père sommes un » (*Jn*, X, 30). Et c'est pourquoi, si le diable allègue cet « un », exposez-lui qu'il est écrit : « Moi et mon Père sommes un », et détachez « un » de manière à ne pas diviser la puissance ; détachez « un » sans séparer le Père et le Fils.

28. « Et le diable le conduisit encore sur une montagne très élevée, et il lui montra tous les royaumes de l'univers en l'espace d'un instant. »

Il est juste qu'en l'espace d'un instant soient montrées les choses du siècle et de la terre ; car cela n'indique pas tant la rapidité de la vision que la fragilité d'un pouvoir caduc : en un instant tout cela passe, et souvent les honneurs du monde s'en vont avant d'être arrivés. Que peut-il y avoir dans le siècle de longue durée, quand les siècles mêmes ne sont pas de longue durée ? Cela nous enseigne à mépriser le souffle d'une vaine ambition, attendu que toute dignité séculière est sujette au pouvoir du diable¹, frêle à qui en use et vide de fruit. 29. Mais comment est-ce ici le diable qui donne le pouvoir, quand vous lisez ailleurs que « tout pouvoir vient de Dieu » (*Rom.*, XIII, 1) ? Est-ce qu'on peut servir deux maîtres (*Matth.*, VI, 24) ou de deux recevoir le pouvoir ? Y a-t-il donc contradiction ? nullement ; mais voyez que tout vient de Dieu. Car, sans Dieu, pas de monde, puisque « le monde a été fait par Lui » (*Jn*, I, 10) ; mais, bien que fait par Dieu, ses œuvres sont pourtant mauvaises, car « le monde est plongé dans le mal » (*I Jn*, V, 19) : l'établissement du monde est de Dieu, les œuvres du monde sont du mauvais. De même aussi de Dieu vient l'institution des pouvoirs, du mauvais l'ambition du pouvoir. Aussi bien « il n'y a pas, est-il dit, de pouvoir qui ne vienne de Dieu ; ceux qui existent ont été institués de Dieu » : non pas donnés, mais institués ; et « qui résiste au pouvoir, est-il dit, résiste à l'institution de Dieu » (*Rom.*, XIII, 1). Ici également, tout en disant qu'il donne le pouvoir, le diable ne conteste pas que tout cela lui ait été abandonné pour un temps seulement. Ainsi Celui qui l'a abandonné l'a ordonné, et le pouvoir n'est

nec potestas mala, sed is qui male utitur potestate. Denique *uis non timere potestatem? Bonum fac, et habebis laudem ex illa.* Non ergo potestas mala, sed ambitio. Denique eo usque a deo ordinatio potestatis, ut dei minister sit qui bene potestate utitur. *Dei inquit minister est tibi in bonum.* Non ergo muneris aliqua culpa est, sed ministri, nec dei potest ordinatio displicere, sed administrantis actio. Nam ut de caelestibus ad terrena deriuemus exemplum, dat honorem imperator et habet laudem. Quod si quis male honore usus fuerit, non imperatoris est culpa, sed iudicis. Habent reum suum crimina, non quia potestas unumquemque, sed militia sua implicat. Quid ergo? Bonum est uti potestate, studere honori? Bonum si defertur, non eripatur. Distingue tamen hoc ipsum bonum. Alius enim bonus in saeculo, alius perfectae uirtutis usus; bonum est enim cognoscendae diuinitatis studium nullis occupationibus impedi. Nam etsi multa bona, una tamen est uita aeterna. *Haec est autem uita aeterna, ut cognoscant te solum uerum deum et quem misisti Iesum Christum.* Et ideo uitae aeternae maximus fructus et solus deus uitae remunerator aeternae est: solum deum et dominum nostrum adoremus et ipsi soli seruiamus ut solus ipse nos fructu remuneretur amplissimo, fugiamus omnia quae diabolicae subiacent potestati, ne tamquam malus tyrannus in eos quos intra suum regnum inuenerit acceptae saeuitia potestatis utatur. Non ergo a diabolo potestas est, sed obnoxia tamen insidiis diaboli. Nec tamen ideo mala ordinatio potestatum, quia malo obnoxiae potestates; bonum enim est deum quaerere, sed quidam ipsius inquisitionis anfractus et error obrepit. Nam si inquisitor in sacrilegium scaeua interpretatione uertatur, in deterius uertitur quaerentis offensa quam si non quaesisset. Nec tamen in-

pas mauvais, mais celui qui use mal du pouvoir. Aussi bien « voulez-vous ne pas craindre le pouvoir? Faites le bien, et vous en recevrez des éloges » (*Rom.*, XIII, 3). Ce n'est donc pas le pouvoir qui est mauvais, mais l'ambition. Au reste l'institution du pouvoir vient tellement de Dieu que celui qui use bien du pouvoir est ministre de Dieu: « Il est ministre de Dieu, est-il dit, pour votre bien » (*Rom.*, XIII, 4). Ce n'est donc pas la fonction qui peut être en faute, mais le ministre; ce n'est pas l'institution de Dieu qui peut déplaire, mais la conduite de celui qui administre. Car, pour passer du ciel à la terre en fait d'exemples, un empereur donne les honneurs et reçoit la gloire: si quelqu'un use mal de ces honneurs, ce n'est pas l'empereur qui est en faute, mais le juge; le coupable est tenu par ses crimes, et ce n'est pas le pouvoir mais le service qui est en cause. 30. Alors? il est bien d'user du pouvoir, de rechercher les honneurs? Bien si on les reçoit, non si l'on s'en empare. Encore faut-il distinguer dans ce bien même: car autre est le bon usage selon le monde, autre l'usage parfaitement vertueux; il est bon que l'application à connaître la divinité ne soit gênée par aucune occupation: car, s'il y a des biens multiples, la vie éternelle est unique; or « la vie éternelle, c'est de vous connaître, vous le seul vrai Dieu, et Celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ » (*Jn.*, XVII, 3). Aussi est-ce la vie éternelle qui donne le plus de fruit, et Dieu seul donne en récompense la vie éternelle. Adorons donc notre seul Dieu et Seigneur et ne servons que Lui, afin que Lui seul nous donne en récompense le fruit le plus abondant; fuyons tout ce qui est sujet au pouvoir du diable, de crainte qu'en méchant tyran il n'exerce cruellement, sur ceux qu'il trouvera dans son royaume, le pouvoir qu'il a reçu. 31. Le pouvoir ne vient donc pas du diable, mais est exposé aux embûches du diable. Il ne s'ensuit pourtant pas que l'institution des pouvoirs soit mauvaise du fait que les pouvoirs sont exposés au mal; car il est bien de chercher Dieu, mais dans cette recherche même peut se glisser la déviation et l'erreur: si celui qui cherche est détourné vers le sacrilège par une interprétation tortueuse, l'achoppement de ce chercheur a de pires résul-

quisitionis, sed quaesitoris est culpa, nec inquisitio obnoxia malo, sed quaerentis adfectus. Quodsi is qui deum quaerit propter fragilitatem carnis et mentis angustias saepe temptatur, quanto magis qui saeculum quaerit obnoxius est ! Atque hoc ipso perniciosior ambitio, quod blanda quaedam est conciliatricula dignitatum. Et saepe quos vitia nulla delectant, quos nulla potuit mouere luxuria, nulla auaritia subvertere, facit ambitio criminosos. Habet enim forensem gratiam, domesticum periculum et, ut dominetur aliis, prius seruit. Curuatur obsequio, ut honore donetur, et, dum uult esse sublimior, fit remissior, cum in ipsa potestate quod praecellit alienum sit ; legibus enim imperat, sibi seruit.

- 32 Dicet fortasse aliquis quia solus qui malum fecerit timet ; tamen qui mare nauigat plus timet. Et contra in immobili terrarum statione consistens non solet timere naufragium ; at si mobile conscendat elementum, frequentioribus obnoxius fit periculis. Fuge ergo saeculi mare : naufragium non timebis. Etsi frequenter arborum uertices spirantium uerberent flabra uentorum, solidatis tamen radicibus nullus occasus est ; at in mari furentibus uentis, etsi non omnium naufragium, omnium tamen periculum est. Ita etiam aduersis flatibus nequitiae spiritalis nullus in harena uel in salo tutus est, et naues Tharsis uehementi saepe spiritu conteruntur. Haec moraliter. Ceterum quod ad mysticum ordinem spectat, cernis uetusti erroris uinacula suis resoluta uestigiis, ut primo gulae, secundo facilitatis, tertio ambitionis laqueus solueretur. Perlectus est enim Adam cibo et in locum interdictae arboris sententiae facilitate transgressus temerariae quoque ambitionis crimen incurrit, dum similitudinem diuinitatis adfectat. Et ideo prius dominus ueteris nexus soluit iniuriae, ut nos

tats que s'il n'avait pas cherché ; pourtant la faute n'en est pas à la recherche, mais au chercheur, et ce n'est pas la recherche qui expose au mal, mais les dispositions du chercheur. Or si celui qui cherche Dieu est souvent tenté par la faiblesse de la chair et les limites de l'intelligence, combien plus celui qui cherche le siècle est-il exposé ! Et le grand danger de l'ambition consiste en ce qu'elle se fait caressante pour capter les dignités ; et souvent de ceux que nul vice n'a pu charmer, nulle luxure émouvoir, nulle avarice ébranler, l'ambition fait des criminels. Elle procure la faveur du dehors, le péril au dedans, et, pour dominer les autres, commence par être esclave ; elle se prodigue en courbettes pour recevoir les honneurs et, voulant être au pinacle, se ravale : car, dans le pouvoir même, ce qui compte est étranger ; on fait la loi aux lois, on est son propre esclave.

32. On dira peut-être que seul celui qui a fait le mal est craintif. Pourtant celui qui navigue sur mer craint davantage, et par contre, quand on est solidement installé sur la terre ferme, on n'a pas coutume de craindre le naufrage ; mais si l'on s'embarque sur l'élément mobile, on est exposé à des dangers plus fréquents. Fuyez donc la mer du siècle : vous ne redouterez pas le naufrage. Alors même que souvent la cime des arbres est battue par le souffle des vents déchaînés, leurs racines sont affermies et ils ne tombent pas ; mais lorsque sur mer les vents font rage, si tous ne font pas naufrage, tous du moins sont en péril. De même, contre le souffle des esprits pervers, nul n'est en sûreté sur le sable (Cf. *Matth.*, VII, 27) ou en mer, et « les navires de Tharsis sont souvent brisés par la violence du vent » (*Ps.* 47, 8).

Ceci au sens moral. 33. Par ailleurs, au point de vue mystique, vous voyez que les liens de l'antique égarement ont été dénoués pas à pas : c'est d'abord le lacs de la gourmandise, puis celui de la présomption, en troisième lieu celui de l'ambition qui se délie. Car Adam fut alléché par la nourriture et, pénétrant avec une présomptueuse assurance au lieu où se trouvait l'arbre interdit, il encourut par surcroît le reproche d'ambition téméraire en visant à la ressemblance divine. Aussi le Seigneur a-t-il délié

34 iugo captiuitatis excusso uincere crimina scripturarum praesidio disceremus. Quod si dominus Iesus propria non desiderauit, tu aliena cur quaeras? Si creator omnium saeculi gloriam subeundae paupertatis uirtute contempsit, cur tu fastidias quod natus es, adpetas quod indebitum est? Cur ea quae ad usum tibi diuturna esse non possunt ad supplicium diuturna deprecas? Caue insidias, caue fraudes. Et hoc ipso quod ad subruendum hominem totum uersuta diabolus mundum fraude concutiat, totis saeculi pugnet inlecebris, eius tibi blanditiae plus cauendae. Non Euam cibus flexerat, non mandatorum destituerat obliuio, sed promissi honoris ambitio inlecebrosa decepit. Quae si solum dominum adorare uoluisset, indebita non quaesisset. Et ideo remedium datur, quo telum ambitionis obtundas, ut soli domino seruiamus; caret enim ambitione religiosa deuotio.

35 *Et consummata omni temptatione diabolus recessit ab illo usque ad tempus.* Prope omnium criminum fontes haec tria genera demonstrantur esse uitiorum; neque enim consummatam omnem temptationem scriptura dixisset, nisi in his tribus esset omnium materia delictorum, quorum semina in ipsa origine sunt cauenda. Finis ergo temptationum finis est cupiditatum, quia causae temptationum causae cupiditatum sunt. Causae autem cupiditatum sunt carnis oblectatio, species gloriae, auiditas potentiae. Quam religiosum uidetur ut conuersionem Christianae feminae non recuses! Sed crebra inde temptatio. Si adtentos deo uiderit diabolus, suggerit ut decipiat; sed tu quamuis de proposito praesumas, caue temptationem sciens naturam. Haec tria, si recorderis, etiam Paulus cauenda praescripsit desi-

d'abord les nœuds de l'antique iniquité, afin qu'une fois secoué le joug de la captivité, nous apprenions à triompher des péchés à l'aide des Écritures. 34. Or si le Seigneur Jésus n'a pas désiré ce qui Lui appartenait, pourquoi rechercher, vous, le bien d'autrui? Si le Créateur de toutes choses a méprisé la gloire du monde pour embrasser courageusement la pauvreté, pourquoi, chez vous, ce dégoût de votre naissance, cette aspiration à ce qui ne vous est pas dû? pourquoi quémander ce dont vous ne pouvez avoir longtemps l'usage, ce qui sera longtemps votre supplice? Évitez les embûches, évitez les fraudes. Et puisque, pour faire tomber l'homme, le diable remue le monde entier par sa ruse artificieuse, qu'il combat à l'aide de tous les attraits du siècle, prenez d'autant plus garde à ses caresses. Ève n'avait pas été émue par un aliment, ni laissée à elle-même par l'oubli des commandements, mais l'attrayante ambition de l'honneur qu'on lui promettait l'a trompée. Si elle avait voulu n'adorer que le seul Seigneur, elle n'eût pas recherché ce qui ne lui était pas dû. Aussi vous donne-t-on le remède par quoi vous émuerez le trait de l'ambition: servir le Seigneur seul; il n'y a pas d'ambition dans le dévouement religieux.

35. « Et, toute la tentation achevée; le diable se retira de Lui jusqu'à son heure. »

Il est démontré que presque toutes les fautes ont leur source dans ces trois espèces de vices: car l'Écriture n'aurait pas dit que toute tentation fut achevée, si ces trois points ne renfermaient toute la matière des péchés, dont les germes doivent être surveillés dès le principe. Ainsi la fin des tentations est la fin des convoitises, car les causes des tentations sont les causes des convoitises. Or les causes des convoitises sont le plaisir de la chair, le mirage de la gloire, l'avidité du pouvoir. Comme il semble pieux de ne pas écarter la cohabitation avec une femme chrétienne! mais voilà de fréquentes tentations; si le diable vous voit attentifs à Dieu, il vous fait des suggestions trompeuses; mais vous, si confiants que vous soyez en votre résolution, prenez garde à la tentation, connaissant votre nature. Ce sont les trois choses, s'il vous en souvient, que Paul a également prescrit d'éviter quand il

gnans tres esse species peccatorum, a quibus liber exspectato iustitiae coronam. *Neque enim inquit in uerbo adulationis fuimus neque in occasione auaritiae, deus testis est, neque gloriam quaerentes ab hominibus.* Et ideo diabolus

36 uicit, coronam petiuit. Uides ergo ipsum diabolus non esse in studio pertinacem, cedere uerae solere uirtuti. Et si inuidere non desinat, tamen instare formidat, quia frequentius refugit triumphari. Audito itaque dei nomine recessit inquit *usque ad tempus*; postea enim non tentaturus, sed aperte pugnaturus aduenit.

37 Docet igitur te scriptura diuina non tibi contra carnem et sanguinem, sed contra insidias spiritalis esse certamen. Uides magnificentiam Christiani uiri, qui certat cum rectoribus mundi et licet constitutus in terris aduersus spiritalia nequitiae quae sunt in caelestibus animi uirtute decernit. Non enim de terrenis contendimus, ut dimicemus in terra, sed spiritalibus propositis praemiis de regno dei et Christi hereditate necesse est spiritalia prius impedimenta superentur. Corona proposita est, subeunda certamina sunt. Nemo potest nisi uicerit coronari, nemo potest uincere, nisi ante certauerit. Ipsius quoque coronae maior est fructus, ubi maior est labor; *arta enim et angusta est uia, quae ducit ad uitam, lata uero et spatiosa, quae ducit ad mortem.* Et ideo temptationem neququam timere debemus; est enim causa uictoriae, materia triumphorum.

38 Diues ille, qui temptationem non sensit in saeculo, in poenis est apud inferos, pauper ille Lazarus, qui ita paupertate morboque adflictus est et adtrit, ut uibices eius a canibus lamberentur, uitae istius labore miserabilis coronam gloriae quaesiuit aeternae; *multae enim tribulationes, non quorumcumque, sed iustorum.* Denique quos diligit dominus saepe castigat. Petrus temptatus est ut negaret,

1. C'est-à-dire provenant des esprits.

indique les trois espèces de péché dont il vous faut être libre pour compter sur la couronne de justice : « Nous n'avons pas, dit-il, usé de paroles flatteuses, ni cédé à l'avarice, Dieu en est témoin ; et nous n'avons pas recherché la gloire auprès des hommes » (I *Thess.*, II, 5) : aussi a-t-il vaincu le diable, recherché la couronne (II *Tim.*, IV, 8). 36. Vous voyez donc que le diable n'a pas l'effort persévérant : il cède, d'ordinaire, au vrai courage et, sans cesser de jalouser, il redoute d'insister, car il lui déplaît d'être trop souvent vaincu.

37. Ayant donc entendu le nom de Dieu « il se retira, est-il dit, jusqu'à son heure » : car plus tard il vint, non pour tenter, mais pour combattre à découvert.

La divine Écriture vous apprend donc que vous êtes en lutte non contre la chair et le sang, mais contre les embûches d'un esprit (*Éphés.*, VI, 12). Vous voyez la noblesse du chrétien qui lutte contre les maîtres du monde et, bien que demeurant sur terre, déploie sa force d'âme contre les esprits mauvais qui sont dans le ciel. Il ne s'agit pas d'un enjeu terrestre, pour lequel nous combattrions sur terre ; mais puisqu'on nous offre des récompenses spirituelles, le royaume de Dieu et l'héritage du Christ, il est nécessaire de surmonter d'abord les obstacles spirituels¹. Une couronne est offerte, il faut accepter le combat. Nul ne peut être couronné s'il n'a vaincu ; nul ne peut vaincre s'il n'a d'abord combattu (cf. II *Tim.*, II, 5). Et puis la couronne est plus fructueuse quand la peine est plus grande : « Étroite et resserrée est la voie qui conduit à la vie, large et spacieuse celle qui conduit à la mort » (*Matth.*, VII, 13). Aussi ne faut-il jamais craindre l'épreuve : elle est occasion de victoire, matière à triomphes. 38. Le riche, qui n'a pas ressenti l'épreuve en ce monde, est dans la souffrance aux enfers ; le pauvre Lazare, qui fut affligé et accablé par la pauvreté et la souffrance au point que ses ulcères étaient léchés par les chiens, a gagné par les peines de cette vie misérable la couronne de la gloire éternelle (*Lc.*, XVI, 19 sqq.) ; car « nombreuses sont les tribulations », non pas de n'importe qui, mais « des justes » (*Ps.* 33, 20). Aussi bien ceux que le Seigneur aime, souvient il les châtie (*Héb.*, XII, 6 ; cf. *Prov.*, III, 12). Pierre

negavit ut fleret. Et quid de ceteris dicam ? Nempe Iob erat probatus deo, sed licet probatus erat, victor tamen non erat. Probata erat deuotio, uirtutis tamen praemium non habebat, et ideo temptandus offertur, ut gloriosior redderetur.

39 Illius quoque certaminis refert ut gradum spectes. Non unum telum diabolus habet, frequentat spicula, ut aut praemio uincat aut taedio. Primo cupiditate uulnerat, secundo pietate, tertio sanitate; mentis enim pariter et corporis pugnat ulceribus. Diuersitas quoque ipsa temptationum pro diuersitate certantium est. Auaritiae damno diues urgetur, pater dispendio filiorum, homo doloribus, corpus ulceribus. Quanta haec tela ! Unde dominus noluit habere quod perderet, et ideo pauper huc uenit, ne haberet diabolus quod auferret. Uis scire quam uerum sit ? Ipsum dominum dicentem audi : *uenit huius mundi princeps et in me inuenit nihil*. Noluit etiam paucorum pater esse, ut esset omnium — frustra autem corporis temptaretur ulceribus qui contemneret omnes corporis passiones — simul ut ostenderet nobis quod immaculata sibi corporis hoste depulso uictoria deberetur. Sed ille quasi homo suis temptatur, hic publicis, illi patrimonium aufertur, huic regnum orbis offertur. Nec totus sine fraude diabolus, qui exaspere dei filium uereretur : illum iniuriis temptat, hunc praemiis. Ille quasi seruulus dicit : *dominus dedit, dominus abstulit*, hic naturae suae dispositionisque conscius sibi ridet offerri. Et ut ad illud reuertamur, ingruit nun-

1. Construction difficile. S. Ambroise a entrepris de démontrer que le Christ n'a été exposé à aucune des tentations de Job : ni à la perte des richesses, puisqu'il s'est fait pauvre ; — ni à celle des enfants, puisqu'il n'a pas voulu fonder une famille ; — ni aux ulcères du corps, son courage étant au-dessus de la souffrance physique. Puis retour en arrière : la première raison pour laquelle le Seigneur n'a pas voulu être père selon la chair, c'est qu'il voulait être à tous ; la seconde, c'est qu'il entendait lutter avec le démon dans un corps vierge. Ici on lirait volontiers, au lieu de : *immaculata corporis uictoria, immaculati corporis* : ce qui permettrait de traduire : vic-

a été tenté pour qu'il reniât, il a renié pour qu'il pleurât. Et que dire des autres ? Job était à toute épreuve aux yeux de Dieu, mais bien qu'à toute épreuve il n'était pas vainqueur ; son dévouement était éprouvé, mais n'avait pas la récompense due au courage : aussi est-il mis en face de la tentation, pour en être rendu plus glorieux. 39. Dans ce combat il y a également lieu de considérer la gradation. Le diable n'a pas qu'une flèche : il multiplie les traits, pour triompher soit par l'offre, soit par la lassitude. Il blesse premièrement dans les désirs, deuxièmement dans les affections, en troisième lieu dans la santé : car il attaque par les ulcères de l'âme comme du corps. D'ailleurs la variété des épreuves correspond à la variété des lutteurs. Le riche est harcelé par le tort fait à son avidité, le père par la perte de ses enfants, l'homme par les douleurs, le corps par les ulcères. Que de traits ! C'est pourquoi le Seigneur n'a pas voulu avoir de quoi perdre, et s'il est venu pauvre en ce monde, c'est pour que le diable n'eût rien à Lui enlever. Voulez-vous savoir à quel point c'est vrai ? Écoutez le Seigneur même : « Voici venir, dit-Il, le prince de ce monde, et il ne trouve rien en moi » (*Jn, XIV, 30*). Il n'a pas davantage voulu être le père d'un petit nombre, pour l'être de tous — quant aux ulcères du corps, il eût été vain de l'éprouver par là, Lui qui méprisait toutes souffrances corporelles — et aussi pour nous montrer qu'il avait droit à une victoire sans tâche, qui triompherait de l'ennemi du corps¹. Mais celui-là, comme un homme, est tenté dans ses biens, Celui-ci dans le domaine souverain ; à l'un son patrimoine est ravi, à l'autre le royaume du monde est offert. Et le diable ne serait pas complet sans la ruse : il craint de pousser à bout le Fils de Dieu ; il tente celui-là par des vexations, Celui-ci par des offres. Celui-là, comme un serviteur, dit : « Le Seigneur a donné, le Seigneur a repris » (*Job, I, 21*) ; Celui-ci, conscient de sa nature et de sa dignité, rit de se voir offrir ce qui est à Lui. Mais, pour revenir à l'autre épisode, il arrive messenger sur messenger ;

toire sur l'ennemi dans un corps sans tâche. Et tel semble bien, au fond, être le sens ; mais la leçon suggérée ne figure dans aucun ms.

tius super nuntium, congeminant uulnera, nec tamen fortis athleta mente turbatur. Adhibetur mulier primae fraudis inlecebra, hic per uirginem natus errori obnoxiam non habebat. Amici adhibentur, qui prauis consiliis opprimant reluctantem, sed *in omnibus quae acciderunt ei nusquam peccauit Iob labiis suis in conspectu dei*. Nam quod maledicit diei dicens : *pereat dies illa, in qua natus sum et infra : et maledicat ei is qui maledixit diem illum, qui habet magnum cetum opprimere*, ad prophetiam pertinet, eo quod diabolus tamquam procellosi saeculi istius cetum dominus noster Iesus Christus oppressit et generationis suae carnalis diem perire desiderat, ut dies eius in regeneratione numeretur. 'Pereat' inquit 'dies saecularis, ut dies spiritualis oriatur'. Ergo in temptatione sanctus Iob mysteria loquebatur ; qui enim uincebat saeculum Christum uidebat.

- 41 Nos igitur non timeamus temptationes, sed magis temptationibus gloriemur dicentes : *'cum infirmamur, tunc potentes sumus'* ; tunc enim nectitur corona iustitiae. Sed illa Paulo fortassis adcommoda, nos autem, quia plures coronae sunt, quaecumque sperare debemus. In saeculo laurus corona est, corona est scutum. At uero tibi proposita est corona deliciarum ; *corona enim deliciarum obumbrabit te*. Et alibi : *scuto uoluntatis suae circumdabit te*, gloria quoque et honore quem dilexit dominus coronauit. Ergo qui uult coronam dare temptationes suggerit, et si quando temptaberis, cognosce quia paratur corona. Tolle martyrum certamina,
- 42 tulisti coronas ; tolle cruciatus, tulisti beatitudines. Nonne temptatio Ioseph uirtutis est consecratio, nonne iniuria carceris corona est castitatis ? Quemadmodum regni in Ae-

1. Le texte original donne : celui qui a l'art de maudire les jours et d'évoquer (au lieu d'écraser) Léviathan : c'est-à-dire le magicien. De la version qu'il lisait, S. Ambroise a ingénieusement tiré une interprétation messianique.

2. Selon certains commentateurs, le bouclier aurait parfois remplacé la couronne sur la tête du vainqueur. Il figurait, à tout le moins, parmi les récompenses militaires.

ils accumulent les blessures, et pourtant le courageux athlète n'a pas l'âme troublée. On fait venir la femme, instrument de la première erreur (celui qui est né d'une vierge n'avait aucune femme qui fût accessible à l'erreur) ; on fait venir les amis pour qu'ils écrasent sous leurs mauvais conseils sa résistance. Mais « parmi tout ce qui lui arriva Job ne pécha jamais en paroles aux yeux de Dieu » (*Job*, II, 10). 40. Car, s'il a maudit le jour en disant : « Périsse le jour où je suis né » (*Job*, III, 3), et, plus bas : « Qu'il soit maudit de Celui qui maudit ce jour, par qui un grand monstre doit être écrasé » (*Job*, III, 8)¹, ceci appartient à la prophétie, en ce sens que le diable, monstre de ce monde de tempêtes, a été écrasé par Notre Seigneur Jésus-Christ ; et s'il désire que périsse le jour de sa naissance en la chair, c'est pour que son jour compte dans la régénération : périsse, dit-il, le jour de ce monde, pour que se lève le jour spirituel ! Ainsi, dans sa tentation, le saint homme Job parlait des mystères ; car ce vainqueur du monde voyait le Christ.

41. Nous autres donc ne craignons pas les épreuves, mais plutôt soyons fiers des épreuves et disons : « C'est dans l'infirmité que nous sommes puissants » (*II Cor.*, XII, 10) : c'est alors en effet que se tresse la couronne de justice. Mais celle-là est à la mesure de Paul, tandis que nous autres, puisqu'il y a plusieurs couronnes, devons en espérer une quelconque. Dans le monde, le laurier est couronne, couronne le bouclier². Mais il vous est promis une couronne de délices, car « une couronne de délices vous ombragera » (*Prov.*, IV, 9), et ailleurs : « Il vous entourera du bouclier de sa bienveillance » (*Ps.* 5, 13 ; cf. 90, 5) ; et le Seigneur « a couronné de gloire et d'honneur » celui qu'Il aimait (*Ps.* 8, 6). Donc Celui qui veut donner la couronne procure les tentations, et s'il vous arrive d'être tentés, sachez que la couronne se prépare. Supprimez les luttes des martyrs, vous supprimez leurs couronnes ; supprimez leurs tourments, vous supprimez leurs béatitudes.

42. La tentation de Joseph n'est-elle pas la consécration de sa vertu ? Son injuste emprisonnement n'est-il pas le couronnement de sa chasteté ? Comment eût-il pu obtenir d'être associé à la royauté en Égypte s'il n'avait été vendu

gypto consortium potuisset adipisci, nisi uenditus fuisset a fratribus ? Quod dei factum arbitrio, ut iustus probaretur, ipse monstravit dicens : *quemadmodum feret in hodierno ut pasceretur populus multus ?* Non debemus igitur temptationes saeculi pro malis timere, quibus bona praemia comparantur, sed magis rogare contemplatione condicionis humanae, ut eas temptationes subeamus quas ferre possimus.

- 43 *Et regressus Iesus in uirtute spiritus in Galilaeam. Complectitur hoc loco prophetia Esaiiae dicentis : regio Zabulon et terra Nephtalim et ceteri paraliae inhabitantes et qui secus maritima et trans Iordanen Galilaeae gentium, populus qui sedebat in umbra mortis, lucem uiderunt magnam. Quis est enim lux magna nisi Christus, qui inluminat omnem hominem uenientem in hunc mundum ?* Deinde librum accepit, ut ostenderet se ipsum esse qui locutus est in prophetis et remoueret sacrilegia perfidorum, qui alium deum dicunt ueteris testamenti, alium noui, uel qui initium Christi dicunt esse de uirgine ; quomodo enim coepit ex uirgine qui ante uirginem loquebatur. *Spiritus domini super me ?* Uides trinitatem coaeternam atque perfectam. Ipsum loquitur scriptura Iesum deum hominemque, in utroque perfectum : loquitur et patrem et spiritum sanctum. Sanctus enim spiritus cooperator ostenditur, quando corporali specie sicut columba descendit in Christum, cum dei filius baptizaretur in fluuio, pater loqueretur e caelo. Quod igitur maius quaerimus testimonium quam quod se fuisse qui locutus est in prophetis propria uoce signauit ? Ungitur oleo spiritali et uirtute caelesti, ut paupertatem condicionis humanae thesauro resurrectionis rigaret aeterno, captiuitatem mentis auerteret, caecitatem inluminat.

par ses frères ? Il en fut ainsi par la volonté de Dieu afin d'éprouver ce juste, comme il le montre quand il dit : « Comment serait-il arrivé qu'aujourd'hui un peuple nombreux eût à manger » (*Gen., L, 20*) ?

Nous ne devons donc pas redouter comme des maux les épreuves du monde, pour lesquelles se préparent de bonnes récompenses, mais plutôt demander, eu égard à la condition de l'homme, de subir des épreuves que nous soyons capables de supporter.

Luc, IV, 14-30. 43. « Et Jésus revint, poussé par l'Esprit, en Galilée. »

Jésus à Nazareth.

En cet endroit s'accomplit la prophétie d'Isaïe, qui dit : « Le pays de Zabulon et la terre de Nephtali, et les autres habitants du littoral, ceux des bords de la mer et au-delà du Jourdain, de la Galilée des Gentils, peuple assis à l'ombre de la mort, ont vu une grande lumière » (*Is., IX, 1 sqq.*). Qui est la grande lumière, sinon le Christ qui « éclaire tout homme venant dans ce monde » (*Jn, I, 9*) ?

44. Puis Il prit le livre, pour montrer que c'est Lui qui a parlé dans les prophètes et couper court au blasphème des incroyants qui disent qu'il y a un Dieu de l'Ancien Testament, un autre du Nouveau, ou bien que le Christ commence à partir de la Vierge : comment prend-Il origine de la Vierge, puisqu'avant la Vierge Il parlait ?

45. « L'Esprit du Seigneur est sur moi. »

Vous voyez la Trinité, coéternelle et parfaite. Ce même Jésus, l'Écriture nous dit qu'Il est Dieu et homme, parfait de part et d'autre ; elle parle aussi du Père et de l'Esprit Saint. Car le Saint-Esprit nous est montré coopérant, lorsque sous l'apparence corporelle d'une colombe Il descend sur le Christ au moment où le Fils de Dieu était baptisé dans le fleuve, où le Père parlait du ciel. Quel plus grand témoignage chercher que celui-ci, quand de sa propre voix Il affirme être Celui qui a parlé dans les prophètes ? Il reçoit l'onction d'une huile spirituelle et d'une force céleste, afin de baigner la pauvreté de la nature humaine du trésor éternel de la résurrection, d'écarter la captivité de l'âme, d'éclairer l'aveuglement des

ret animorum, annum domini perpetuis diffusum temporibus praedicaret, qui redire in orbem laboris nesciat, continuationem fructus hominibus et quietis indulgeat. Atque ille ita ad omnia se curauit obsequia, ut ne lectoris quidem aspernaretur officium, nos uero inpii, qui diuinitatis fidem miraculis operum colligendam contemplatione corporis negabamus.

- 46 *Amen dico uobis quod nemo propheta acceptus est in patria sua.* Non mediocriter inuidia proditur, quae ciuicae caritatis oblita in acerba odia causas amoris inflectit. Simul hoc exemplo pariter et oraculo declaratur quod frustra opem misericordiae caelestis exspectes, si alienae fructibus uirtutis inuideas; aspernator enim dominus inuidorum est et ab his qui diuina beneficia in aliis persecuntur miracula suae potestatis auertit. Dominicae quippe carnis actus diuinitatis exemplum est et inuisibilia nobis
- 47 eius per ea quae sunt uisibilia demonstrantur. Non otiose itaque saluator excusat quod nulla in patria sua miracula uirtutis operatus sit, ne fortassis aliquis uiliorem patriae nobis esse debere putaret adfectum. Neque enim ciues poterat non amare qui amaret omnes, sed ipsi se caritate patriae qui inuidient abdicarunt; *caritas enim non aemulatur, non inflatur.* Nec tamen exsors beneficiorum patria diuinorum est. Quod enim maius miraculum quam quod in ea natus est Christus? Uidete igitur quid mali inuidia adferat. Indigna propter inuidiam patria iudicatur, in qua ciuis operetur, quae digna fuit in qua dei filius nasceretur.
- 48 *In ueritate dico uobis: multae uiduae fuerunt in diebus Heliae.* Non quia Heliae dies fuerunt, sed in quibus Helias operatus est aut quia dies faciebat illis qui in eius operibus lucem uidebant gratiae spiritalis et conuertebantur

1. Allusion à l'année sabbatique après laquelle on retrouvait la série des travaux; au lieu que l'année dont il est ici question ne finit pas, et qu'on ne retourne plus au travail.

esprits, de prêcher l'année du Seigneur, qui s'étend sur les temps sans fin et ne saurait ramener le cycle du travail, mais octroie aux hommes la continuité de la récolte et du repos¹. Et Lui s'est si bien courbé vers toutes les tâches qu'Il n'a pas même dédaigné l'office de lecteur, tandis que nous, impies, considérons son corps et refusions de croire à sa divinité qui doit se déduire de ses œuvres miraculeuses.

46. « En vérité je vous le dis : nul prophète n'est accueilli dans sa patrie. »

Ce n'est pas à demi que l'animosité se trahit : oublieuse de l'amour entre compatriotes, elle fait servir à des haines cruelles les motifs d'aimer. En même temps ce trait, comme cette parole, prouve que vous attendez en vain le bienfait de la miséricorde céleste si vous en voulez aux fruits de la vertu des autres; car Dieu méprise les envieux, et de ceux qui persécutent chez autrui les bienfaits divins, Il détourne les merveilles de sa puissance. Les actes du Seigneur en sa chair sont l'expression de sa divinité, et ce qu'Il a d'invisible nous est montré par ce qui est visible (*Rom.*, I, 20). 47. Ce n'est donc pas sans motif que le Seigneur se disculpe de n'avoir pas accompli de miracles de sa puissance dans sa patrie, afin que nul ne s'avise de croire que l'amour de la patrie doit avoir pour nous peu de valeur : Il ne pouvait pas ne pas aimer ses concitoyens, aimant tous les hommes; mais ce sont eux qui par leur haine ont renoncé à cet amour de sa patrie. Car « l'amour n'est pas envieux, ne se gonfle pas » (*I Cor.*, XIII, 4). Et pourtant cette patrie n'a pas été exclue des bienfaits divins : quel miracle plus grand que la naissance du Christ chez elle? Voyez donc quels maux procure la haine : à cause de sa haine, cette patrie est jugée indigne qu'Il opère en elle comme son citoyen, après avoir eu cette dignité que le Fils de Dieu naquit en elle.

48. « En vérité je vous le dis : il y avait bien des veuves aux jours d'Élie. »

Ce n'est pas que ces jours appartenant à Élie, mais Élie y a accompli ses œuvres. Ou bien encore : il faisait le jour pour ceux qui, grâce à ses œuvres, voyaient la lumière de la grâce spirituelle et se tournaient vers le Sei-

ad dominum. Et ideo aperiebatur caelum uidentibus aeterna et diuina mysteria, claudebatur quando fames
 49 erat, quia nulla erat cognoscendae diuinitatis ubertas. Sed de hoc plenius scripsimus, cum de uiduis scriberemus. *Et multi leprosi erant temporibus Helisaei prophetae, et nemo eorum mundatus est nisi Neman Syrus.* Euidenter hic sermo nos domini salutaris informat et ad studium uenerandae diuinitatis hortatur, quod nemo sanatus ostenditur et maculosi morbo corporis absolutus nisi qui religioso officio studuit sanitati; non enim dormientibus diuina beneficia, sed obseruantibus deferuntur. Et bene apto comparationis exemplo adrogantia ciuium retunditur inuidorum dominicumque factum scripturis docetur ueteribus conuenire, quod in libris quoque Regnorum legimus gentilem uirum Neman prophético oraculo leprae maculis absolutum, cum plurimos Iudaeorum lepra corporis pariter et mentis absumeret, siquidem etiam quattuor illos qui cogente fame in castra primi regis Syriae tetenderunt tradat historia fuisse leprosos. Cur igitur non curabat fratres, non curabat ciues, non sanabat propheta consortes, cum sanaret alienos, sanaret eos qui obseruantiam legis et religionis consortium non habebant, nisi quia uoluntatis est medicina, non gentis, et diuinum munus uotis eligitur, non naturae iure defertur? Disce rogare quod cupias inpetrare; fastidiosos uiros caelestium pro-
 50 fectus munerum non secuntur. Sed quamuis simplex expositio morale innotet adfectum, gratia tamen non est occulta mysterii. Etenim cum posteriora a superioribus deriuentur, tum etiam superiora posterioribus adstruuntur. Diximus enim in libro alio in uidua illa ad quam Helias

1. Cf. *De Viduis*, 16-20.

2. *De Viduis*, 16.

gneur. C'est pourquoi le ciel s'ouvrait quand ils voyaient les mystères éternels et divins; il se fermait quand il y avait famine faute de la fertilité de la connaissance de Dieu. 49. Mais de ceci nous avons écrit plus amplement dans notre ouvrage sur les veuves ¹.

« Et il y avait bien des lépreux au temps du prophète Élisée, et nul d'entre eux ne fut guéri que Naaman le Syrien. »

Il est clair que cette parole du Seigneur Sauveur nous forme et nous exhorte au zèle à honorer Dieu; elle montre que nul n'est guéri et délivré de la maladie qui macule sa chair s'il n'a recherché la santé avec un soin religieux: car ce n'est pas aux dormeurs que les bienfaits divins sont accordés, mais aux vigilants. Et par un exemple et une comparaison bien choisis, l'arrogance de ses compatriotes envieux se trouve confondue, et il est établi que la conduite du Seigneur est d'accord avec les anciennes Écritures.

Nous lisons en effet dans les livres des Rois qu'un Gentil, Naaman, a été, selon la parole du Prophète, délivré des taches de la lèpre (II Rois, V, 14); pourtant bien des Juifs étaient rongés par la lèpre du corps, et aussi de l'âme: car les quatre hommes qui, pressés par la faim, allèrent les premiers au camp du roi de Syrie, étaient lépreux, nous dit l'histoire (II Rois, VII, 3 sqq.). Pourquoi donc le Prophète ne soignait-il pas ses frères, ne soignait-il pas ses concitoyens, ne guérissait-il pas les siens, alors qu'il guérissait les étrangers, qu'il guérissait ceux qui ne pratiquaient pas la Loi et ne partageaient pas sa religion? N'est-ce pas que le remède dépend de la volonté, non de la nation, et que le bienfait divin se conquiert par les désirs, mais n'est pas accordé par droit de naissance? Apprenez à implorer ce que vous désirez obtenir; le fruit des bienfaits divins ne poursuit pas les gens indifférents.

50. Mais encore que ce simple exposé puisse former les dispositions morales, le charme du mystère ne demeure pas voilé. De même que la suite dérive de ce qui précède, de même ce qui précède est confirmé par ce qui suit. Nous avons dit dans un autre livre ² que cette veuve à qui

directus est typum ecclesiae praemissum. Populus ecclesiam congruit ut sequatur. Populus ille ex alienigenis congregatus, populus ille ante leprosus, populus ille ante maculosus, priusquam mystico baptizaretur in flumine, idem post sacramenta baptismatis maculis corporis et mentis ablutus iam non lepra, sed immaculata uirgo coepit esse sine ruga. Merito ergo magnus Neman in conspectu domini sui et admirabilis facie describitur, quoniam in eius typo salus futura gentibus declaratur, qui sacratae consilio puellae, quae fractis uiribus ciuium in hostilem captiua uenerat potestatem, a propheta salutem sperare commonitus non terreni regis imperio, sed

51 diuinae misericordiae liberalitate sanatur. Cur mystico numero mergere iubetur? Cur Iordanis flumen eligitur? *Nonne bonus inquit Abana et Pharphar fluiui Damasci prae Iordane?* Sed iratus hos praetulit, Iordanem meditatus elegit; nescit enim ira mysterium, fides nouit. Disce baptismatis gratiam salutaris: qui leprosus meraserat fidelis emersit. Disce spiritalia sacramenta signari: corporis remedium petitur, mentis adquiritur. Abluitur caro, adfectus abluitur. Non enim magis corporis quam mentis lepram uideo fuisse mundatam, quando post baptismum ueteris erroris conluuione detersa negat se diis

52 alienis hostias, quas spondet domino, litaturum. Disce etiam congruae praecepta uirtutis: probauit fidem qui praemia recusauit. Disce utroque dictorum factorumque magisterio quid sequaris. Habes domini praeceptum, uatis exemplum gratis accipere, gratis dare nec uendere ministerium, sed offerre; non enim pretio taxatur dei gratia nec in sacramentis lucrum quaeritur, sed obsequium sacerdotis.

53 Non tamen sat est si lucrum ipse non quaeras: familiae

1. Suiu pas à pas le récit du Livre des Rois: désintéressement d'Élisée qui refuse les présents apportés par Naaman, manœuvres de Giezi pour ressaisir ces présents, son châtement par la lèpre.

Élie fut envoyé préfigurait l'Église. Il convient que le peuple vienne après l'Église. Ce peuple rassemblé d'entre les étrangers, ce peuple jadis lépreux, ce peuple jadis souillé avant d'être baptisé dans le fleuve mystérieux, ce même peuple, après le mystère du baptême, lavé des souillures du corps et de l'âme, commence à être non plus lèpre, mais vierge sans tache et sans ride (*Éphés.*, V, 25). C'est donc à juste titre qu'on décrit Naaman grand aux yeux de son maître et d'admirable prestance, puisqu'en lui nous est montrée la figure du salut qui viendra pour les Gentils. Les conseils d'une sainte servante, qui, après la défaite de son pays, était tombée captive au pouvoir de l'ennemi, l'ont averti d'attendre d'un prophète son salut; il est guéri non par l'ordre d'un roi de la terre, mais par une libéralité de la miséricorde divine. 51. Pourquoi ce nombre mystérieux d'immersions lui est-il prescrit? Pourquoi le fleuve du Jourdain est-il choisi? « Est-ce que, dit-il, l'Abana n'est pas bon et le Pharphar, ces deux fleuves de Damas, plutôt que le Jourdain? » Mais c'est dans son humeur qu'il les préférerait; à la réflexion, il a choisi le Jourdain: car l'emportement n'entend rien au mystère, la foi le connaît. Apprenez le bienfait du baptême sauveur: lépreux quand il se plonge, il émerge fidèle. Reconnaissez la figure des mystères spirituels: c'est pour le corps qu'il demande guérison, pour l'âme qu'il l'obtient. En lavant le corps, c'est le cœur qu'on lave. Car la lèpre du corps n'a pas été, je le vois, purifiée plus que celle de l'âme, puisqu'après ce baptême, purifié de la souillure de son ancien égarement, il déclare ne plus vouloir offrir aux dieux étrangers les victimes qu'il promet au Seigneur. 52. Apprenez aussi les lois de la vertu qui est de mise: il a montré sa foi, celui qui a refusé les présents¹. Apprenez à la double école des paroles et des actions ce qu'il vous faut imiter. Vous avez le précepte du Seigneur, l'exemple du prophète: recevoir gratuitement, donner gratuitement (*Matth.*, X, 8), ne pas vendre votre ministère, mais l'offrir; la grâce de Dieu ne doit pas être évaluée et taxée et, dans les mystères, le prêtre doit chercher non à s'enrichir mais à servir. 53. Pourtant ce n'est pas assez de ne pas chercher vous-même le profit:

quoque tuae cohibendae manus sunt. Nec hoc solum exposcitur, ut te solum castum immaculatumque custodias; non enim dixit apostolus 'te solum', sed *te ipsum castum custodi*. Quaeritur ergo non solum tua ab huiusmodi nundinis, sed etiam domus tuae castitas; *oportet enim esse inreprehensibilem sacerdotem, suae domui bene praepositum, filios habentem subditos cum omni castitate. Si quis autem domui suae praeesse nescit, quomodo ecclesiae diligentiam habebit?* Instrue ergo familiam, hortare, custodi et, si te fefellerit seruuulus — humanam enim non excipio facultatem — prophético deprehensus repudietur exemplo. Cito turpem sequitur lepra mercedem et pecunia corpus animumque male quaesita conmaculat. *Accepisti inquit pecuniam et possidebis ex ea agrum et vineam et oliueta et greges. Et lepra Neman adplicabit se in te et semini tuo usque in aeternum.* Uides quia facto auctoris successio damnatur heredis; inexpriables est enim uenditi culpa mysterii et gratiae uindicta caelestis transit ad posteros. Denique *Moabitae et ceteri non intrabunt usque ad tertiam et quartam generationem*, tam diu uidelicet, ut simplicius interpretemur, donec culpam auctorum multiplicis successio generationis aboleret. Sed cum illi qui in deum idolatriae errore deliquerunt in quartam generationem uideantur esse multati, profecto durior uidetur esse sententia, qua Giezi semen usque in aeternum pro cupiditate habendi prophetica auctoritate damnatur, praesertim cum dominus noster Iesus Christus per lauacri regenerationem omnibus remissionem dederit peccatorum, nisi ut uitiorum magis quam generis semen intellegas? Sicut enim qui filii promissionis sunt aestimantur in semen bonum, ita etiam qui filii erroris sunt aestimantur in semen malum. Nam et Iudaei ex patre diabolo non utique carnis successione, sed criminis. Ergo omnes cupidi, omnes

vous devez retenir encore les mains de vos serviteurs. Il ne vous est pas uniquement demandé de vous garder seul intègre et sans tache; car l'Apôtre n'a pas dit: « Gardez-vous seul », mais « vous-même gardez-vous intègre » (I *Tim.*, V, 22). Est donc requise non seulement votre intégrité à l'endroit de tels trafics, mais encore celle de votre maison; car « il faut que l'évêque soit sans reproche, gouvernant bien sa maison, tenant ses enfants dans la soumission et en toute chasteté. Mais si quelqu'un ne sait gouverner sa maison, comment aura-t-il soin de l'Église » (I *Tim.*, III, 2-5)? Instruisez donc votre domesticité; exhortez-la, surveillez-la, et, si un serviteur vous trompe — je n'exclus pas ce qui est possible à l'homme — s'il est surpris, congédiez-le, à l'exemple du prophète. Le honteux salaire est vite suivi de la lèpre, et l'argent mal acquis souille le corps et l'âme. « Tu as reçu de l'argent, est-il dit, et tu en auras un champ, une vigne et des olivaiés et des troupeaux; et la lèpre de Naaman s'attachera à toi et à ta postérité pour toujours. » Voyez comme l'acte du père fait condamner la suite de ses héritiers; car c'est une faute inexpriable de vendre les mystères, et la grâce céleste fait peser sa vengeance sur les descendants. Aussi bien « les Moabites » et autres « n'entreront pas jusqu'à la troisième et quatrième génération » (*Deut.*, XXIII, 3), c'est-à-dire, pour interpréter simplement, jusqu'à ce que la faute des ancêtres ait été effacée par plusieurs générations successives. 54. Mais comme ceux qui ont péché envers Dieu par l'égarément de l'idolâtrie sont châtiés, nous le voyons, jusqu'à la quatrième génération, bien dure semble assurément la sentence dont l'autorité du prophète frappe à jamais la postérité de Giezi à cause de sa convoitise, alors surtout que Notre Seigneur Jésus-Christ a donné à tous, par la régénération baptismale, la remission des péchés; à moins de penser à l'hérédité des vices plutôt qu'à celle de la race: de même en effet que ceux qui sont enfants de la promesse sont comptés comme bonne race, de même aussi ceux qui sont fils de l'erreur sont jugés race mauvaise. Car les Juifs ont pour père le diable (*Jn.*, VIII, 44), dont ils descendent non dans la chair mais par leurs crimes. Ainsi tous les con-

auari Giezi lepram cum diuitiis suis possident et male quaesita mercede non tam patrimonium facultatum quam thesaurum criminum congregarunt aeterno supplicio et breui fructu. Nam cum diuitiae sint caducae, poena perpetua est, quia neque auarus neque ebriosus neque idolis seruiens regnum dei possidebit.

- 55 *Et repleti sunt ira omnes in synagoga haec audientes et surrexerunt et eiecerunt illum extra ciuitatem.* Sacrilegia Iudaeorum, quae multo ante dominus praenuntiauerat per prophetam et psalmi uersiculo declarauerat quae passurus esset in corpore constitutus dicens : *retribuebant mihi mala pro bonis*, in euangelio docet esse completa. Nam cum ipse per populos beneficia diffunderet, illi iniurias inrogabant. Nec mirum si perdiderunt salutem, qui eiecerunt de suis finibus salutarem ; moralis enim dominus et qui docuerit exemplo sui apostolos suos omnibus omnia fieri nec uolentes repudiat nec inuitos alligat nec eicientibus reluctatur nec rogantibus deest. Sic Gerasenos alibi, cum uirtutes eius sustinere non possent, quasi
- 56 *infirmos et ingratos reliquit. Simul intellege non ex necessitate fuisse, sed uoluntariam corporis passionem nec captum a Iudaeis, sed a se oblatum.* Etenim quando uult capitur, quando uult labitur, quando uult suspenditur, quando uult non tenetur. Et hic in supercilium montis praecipitandus ascenderat et ecce per medium illorum mutata subito uel obstupefacta furentium mente descendit ; nondum enim hora uenerat passionis. Quin etiam malebat adhuc Iudaeos sanare quam perdere, ut inefficaci furoris exitu desinerent uelle quod implere non possent. Uides igitur et hic diuinitatis esse quod operatus est et illic uoluntatis esse quod captus est. Nam quemadmodum a paucis teneri potuit, qui a populo non tenetur ?

1. Cet abandon de leur dessein criminel aurait constitué pour les Juifs la guérison dont il est ici question.

voiteux, tous les avares possèdent la lèpre de Giézi avec leurs richesses, et par le bien mal acquis ils ont amassé moins un patrimoine de richesses qu'un trésor de crimes pour un supplice éternel et une brève jouissance. Car, tandis que les richesses sont périssables, le châtement est sans fin, puisque ni l'avare ni le buveur ni le serviteur des idoles ne possédera le Royaume de Dieu (I Cor., VI, 9).

55. « Et tous ceux de la synagogue furent remplis de colère en entendant ces choses ; et ils se levèrent et le chassèrent hors de la ville. »

Les sacrilèges des Juifs, que bien à l'avance le Seigneur avait prédits par le Prophète — et dans un verset de psaume Il avait indiqué ce qu'Il devait souffrir quand Il serait dans son corps : « Ils me rendaient, dit-Il, le mal pour le bien » (Ps. 34, 12) — dans l'Évangile Il en montre l'accomplissement. Alors, en effet, qu'Il répandait ses bienfaits parmi les populations, eux Lui infligeaient des avanies. Il n'est pas surprenant qu'ils aient perdu le salut, ayant chassé de leur territoire le Sauveur. Le Seigneur se règle sur eux : Il a par son exemple enseigné à ses Apôtres comment se faire tout à tous ; Il n'écarte pas les bonnes volontés ni ne contraint les récalcitrants ; Il ne résiste pas quand on le chasse ni ne manque à qui l'invoque. C'est ainsi qu'ailleurs, les Geraséniens ne pouvant supporter ses miracles, Il les délaisse comme des infirmes et des ingrats (Lc, VIII, 37). 56. En même temps comprenez que sa Passion dans son corps n'a pas été contrainte, mais volontaire ; qu'Il n'a pas été saisi par les Juifs, mais s'est offert. Quand Il veut, Il est arrêté ; quand Il le veut, Il tombe ; quand Il le veut, Il est crucifié ; quand Il le veut, nul ne le retient. Ici il était monté au sommet de la montagne pour être précipité ; et voici qu'Il descend au milieu d'eux, ayant soudain changé ou frappé de stupeur l'esprit de ces furieux ; car l'heure n'était pas encore venue de sa Passion. Et même Il aimait mieux guérir encore les Juifs que les perdre, afin que le résultat inefficace de leur fureur les fit renoncer à vouloir ce qu'ils ne pouvaient accomplir¹. Vous le voyez donc, ici c'est par sa divinité qu'Il a agi, et là c'est volontairement qu'Il a été arrêté : comment, en effet, eût-Il pu être saisi par quelques-uns,

Sed noluit sacrilegium esse multorum, ut in auctores culpa crucis inuidiam retorqueret atque a paucis quidem adfigeretur, sed pro toto orbe moreretur.

- 57 *Et in synagoga erat homo habens spiritum immundum et infra : surgens autem de synagoga intrauit in domum Simonis et Andreae. Socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus. Uide clementiam domini saluatoris. Nec indignatione commotus nec scelere offensus nec iniuria uiolatus Iudaeam deserit, quin etiam inmemor iniuriae, memor clementiae nunc docendo nunc liberando nunc sanando infidae plebis corda demulcet. Et bene sanctus Lucas uirum ab spiritu nequitiae liberatum ante praemisit et substituit feminae sanitatem. Utrumque enim sexum dominus curaturus aduenerat et prior sanari debuit qui prior creatus est nec praetermitti illa quae mobilitate*
- 58 *magis animi quam prauitate peccauerat. Sabbato medicinae dominicae opera coepta significat, ut inde noua creatura coeperit, ubi uetus creatura ante desiuit nec sub lege esse dei filium, sed supra legem in ipso principio designaret nec solui legem, sed inpleri. Neque enim per legem, sed uerbo factus est mundus, sicut legimus : uerbo domini caeli firmati sunt. Non soluitur ergo lex, sed inpletur, ut fiat renouatio hominis iam labentis. Unde et apostolus ait : exspoliantes uos ueterem hominem induite nouum, qui secundum Christum creatus est. Et bene sabbato coepit, ut ipsum se ostenderet creatorem, qui opera operibus intexeret et persequeretur opus, quod ipse iam coeperat, ut si domum faber renouare disponat, non a fundamentis,*

Lui qu'une foule ne put saisir ? Mais Il n'a pas voulu que le sacrilège fût le fait du grand nombre, pour faire retomber sur les auteurs du crime l'odieux du crucifiement : Il serait crucifié par quelques-uns, mais Il mourrait pour le monde entier.

Luc, IV, 31-V, 11. 57. « Et dans la synagogue se trouvait un homme possédé par un esprit immonde » ; et, plus bas : « Sortant à Capharnaüm. de la synagogue, Il entra dans la maison de Simon et d'André. Or la belle-mère de Simon était en proie à une forte fièvre. »

Voyez la clémence du Seigneur Sauveur. Il n'est pas ému d'indignation, ni offensé par le crime, ni affecté par l'injustice au point de délaisser la Judée ; au contraire, oubliant les torts, ne songeant qu'à la clémence, tantôt enseignant, tantôt délivrant, tantôt guérissant, Il cherche à attendrir le cœur de ce peuple infidèle. Et il est bien que S. Luc ait d'abord mentionné l'homme délivré de l'esprit mauvais, puis raconté la guérison d'une femme : car le Seigneur était venu soigner l'un et l'autre sexe ; il fallait guérir d'abord celui qui fut créé le premier, et ne pas laisser de côté celle qui avait péché par inconstance d'âme plus que par perversité. 58. C'est un samedi que le Seigneur commence à accomplir des guérisons, pour signifier que la nouvelle création commence au point où l'ancienne s'était arrêtée, pour marquer dès le principe que le Fils de Dieu n'est pas soumis à la Loi, mais supérieur à la Loi, qu'Il ne détruit pas la Loi, mais l'accomplit. Ce n'est point par la Loi mais par le Verbe que le monde a été fait, comme nous le lisons : « Par le Verbe du Seigneur les cieus ont été affermis » (Ps. 32, 6). La Loi n'est donc pas détruite mais accomplie, afin de renouveler l'homme jadis déchu. Aussi l'Apôtre dit-il : « Dépouillant l'homme ancien, revêtez-vous du nouveau, qui a été créé selon le Christ » (Col., III, 9 sqq.). Et c'est à bon droit qu'Il commence le samedi, pour montrer qu'Il est le Créateur, faisant entrer les œuvres dans la trame des œuvres, continuant l'ouvrage qu'Il avait jadis commencé Lui-même. Tel l'ouvrier qui s'apprête à réparer une maison : il com-

- sed a culminibus incipit soluere uetustatem. Itaque ibi
 59 prius manum admouet, ubi ante desierat. Deinde a minoribus incipit, ut ad maiora perueniat. Liberare a daemone et homines, sed in uerbo dei possunt, resurrectionem mortuis imperare diuinae solius est potestatis.
- 60 Nec quemquam mouere debet quod Iesu Nazareni nomen in hoc libro diabolus dixisse primus inducitur. Nec enim ab eo Christus nomen accepit, quod de caelo angelus ad uirginem detulit : est huius inpudentiae ut inter homines aliquid primus usurpet et ad homines quasi nouum deferat, quo terrorem suae potestatis incutiat. Denique et in Genesi primus deum homini nuncupauit ; sic enim habes : *et dixit mulieri : quid utique dixit deus ne*
 61 *edatis ab omni ligno ?* Uterque igitur deceptus a diabolo est, sanatus a Christo. Sequere cetera et euangelicae lectionis disce mysteria atque in duorum sanitate publicae sacramentum salutis agnosce. *Sicut enim in Adam omnes moriuntur ita in Christo omnes uiuificantur.* Quis est ille qui in synagoga spiritum daemonii habebat immundum nisi populus Iudaeorum, qui quasi serpentinis spiris reuinctus et innodatus diaboli laqueis simulatam corporis munditiam interioris mentis sordibus inquinabat ? Et bene in synagoga homo erat qui spiritum immundum habebat, quia spiritum sanctum amiserat. Introierat enim diabolus, unde Christus exierat. Simul ostenditur natura diaboli non inproba, opera iniqua. Nam quem per superiorem naturam dominum constitetur opere negat. Et in hoc apparet eius nequitia, improbitas Iudaeorum, quod ita populo uaesanae caecitatem mentis offudit, ut populus neget quem daemones confitentur. O peior magistro discipulorum hereditas ! Ille uerbo dominum temtat, hi facto ;

mence, non par les fondations mais par les toits, à démolir le délabré ; donc il met la main tout d'abord au point par où il avait autrefois terminé. 59. Puis Il commence par le moindre pour en venir au plus considérable. Délivrer du démon, même des hommes le peuvent — par la parole de Dieu, il est vrai ; — commander aux morts de ressusciter n'appartient qu'à la puissance de Dieu.

60. Et que nul ne s'émeuve si dans ce livre on nous montre le diable prononçant le premier le nom de Jésus de Nazareth. Ce n'est pas de lui que le Christ a reçu ce nom : du ciel l'Ange l'apporta à la Vierge. Il est de son impudence de prétendre à la primeur de quelque chose parmi les hommes et de présenter aux hommes une soi-disant nouveauté, afin d'inspirer l'effroi de son pouvoir. Aussi bien, dans la Genèse, est-il le premier qui parle de Dieu à l'homme ; car vous lisez : « Et il dit à la femme : Pourquoi donc Dieu vous a-t-il dit de ne pas manger de tout arbre » (*Gen.*, III, 1) ? 61. Donc l'un et l'autre fut trompé par le diable, guéri par le Christ. Continuez, poursuivez, apprenez les mystères du texte évangélique, et dans ces deux guérisons reconnaissez le mystère du salut commun. « De même, en effet, que tous meurent en Adam, de même tous sont vivifiés dans le Christ » (*I Cor.*, XV, 22).

Qui est celui qui dans la synagogue était possédé d'un esprit immonde ? N'est-ce pas le peuple juif ? Comme enlacé par les anneaux d'un serpent et pris dans les filets du diable, il souillait sa prétendue pureté corporelle par les ordures intérieures de l'âme. Et il est bien vrai qu'il y avait dans la synagogue un homme possédé de l'esprit immonde, parce qu'il avait perdu l'Esprit Saint. Le diable était entré au lieu d'où le Christ était sorti. On nous montre du même coup que la nature du diable n'est pas mauvaise, que ses œuvres sont iniques : car Celui qu'en vertu de sa nature supérieure il reconnaît comme Seigneur, par ses œuvres il le renie. Et ce qui montre sa malice et la dépravation des Juifs, c'est qu'il a répandu sur ce peuple un tel aveuglement, une telle infirmité d'esprit, que ce peuple renie celui que les démons reconnaissent. O disciples et héritiers pires que leur maître ! Lui tente le Sei-

62 ille dicit : *mitte te*, isti adoriuntur ut mittant. Si altiore consilio ista pensamus, animi debemus intellegere et corporis sanitatem, ut prius animus qui serpentis laborabat insidiis absolutus sit. Anima enim numquam a corpore uinceretur, nisi prius a diabolo temptaretur. Nam cum anima corpus agat, uiuificet et gubernet, quemadmodum in eius inlecebras captiua raperetur, nisi et ipsa superioris alicuius potestatis uinculis stringeretur ? Denique non prius Eua esuriuit quam serpentis eam uersutia temptauit, et ideo aduersus ipsum auctorem peccati prius debuit medicina salutis operari.

63 Fortassis etiam in typo mulieris illius socrus Simonis et Andreae uariis criminum febribus caro nostra languabat et diuersarum cupiditatum inmodicis aestuabat inlecebris. Nec minorem febrem amoris esse dixerim quam caloribus. Itaque illa animum febris, haec corpus inflammat ; febris enim nostra libido est, eo quod ignitae sint cupiditates. Unde ait et apostolus : *si non se continent, nubant ; melius est enim nubere quam uri*. Febris nostra luxuria est, febris nostra iracundia est, quae licet corporis uitia sint, ignem tamen ossibus implicant, mentem animum sensusque pertemtant. Haec prior diaboli sollicitatur arte. Etenim ager bonus uestis munile suadella serpentis est. Honorum gratia, sublimitas potestatum, epularum suauitas, forma meretricis laqueus est diaboli et quasi quidam nequitiae spiritalis inlecebrosus adfatus, qui per carnis inlecebram, quae cito feminea quadam leuitate mollitur, animum quoque de gradu deicit ; neque enim formam mulieris animus prius quam corporis oculus concupiscit. Denique quod non uideris non amabis, sed ubi caro concupiuerit, conpatientis quoque animi constantia defetiscit et mens consortio amoris inflectitur — *duo enim in carne*

1. La délivrance du possédé précède la guérison de la belle-mère de Simon.

2. Il n'a pas été tenu compte des deux incisives relatives, l'une à l'avarice, l'autre à l'ambition, que donnent *P. L.* et le Bréviaire romain, mais qui ne

gneur en paroles, eux par le fait ; lui dit « Jetez-vous », eux entreprennent de le précipiter. 62. A peser ces choses d'un point de vue plus profond, nous devons y entendre la santé de l'âme et du corps : d'abord l'âme, en proie aux embûches du serpent, est délivrée ; car l'âme ne serait jamais vaincue par le corps, si d'abord elle n'était tentée par le diable. Du moment, en effet, que l'âme meut, vivifie et conduit le corps, comment pourrait-elle se laisser prendre à ses appâts, si elle n'était elle-même enlacée par les liens de quelque puissance plus élevée ? Aussi bien Ève n'a-t-elle éprouvé la faim qu'une fois tentée par la ruse du serpent : et c'est pourquoi le remède salutaire devait agir d'abord contre l'auteur même du péché ¹.

63. Peut-être aussi, figurée par cette femme, belle-mère de Simon et d'André, était-ce notre chair qui souffrait des fièvres variées des péchés et brûlait des transports démesurés des diverses convoitises. La fièvre d'aimer n'est pas moindre, dirai-je, que celle qui chauffe. Cette fièvre-là brûle l'âme, l'autre le corps. Car notre fièvre, c'est la débauche : les convoitises sont brûlantes ; aussi l'Apôtre dit-il : « Que ceux qui ne peuvent se contenir, se marient ; mieux vaut se marier que brûler » (*I Cor.*, VII, 9). Notre fièvre, c'est le luxe ; notre fièvre, c'est la colère ². Bien qu'étant vices de la chair, ils font pénétrer leur feu dans les os, ils affectent l'esprit, l'âme et les sens. L'âme est la première sollicitée par l'artifice du diable : car un champ fertile, un vêtement, un bijou, tout cela est persuasion du serpent. L'attrait des honneurs, le faîte du pouvoir, les délices des festins, la beauté d'une courtisane, c'est le piège du diable ; ce sont comme les propos séduisants de l'esprit pervers, qui, par la séduction de la chair qu'amollit bien vite une légèreté quasi féminine, précipite aussi et dégrade l'âme, car la beauté d'une femme n'est pas convoitée d'abord par l'âme, mais par les yeux du corps : aussi bien ce que vous ne voyez pas, vous ne l'aimez pas ; mais dès que la chair a convoité, l'âme se passionnant avec elle voit défaillir sa constance, l'esprit partageant

figurent dans aucun des mss utilisés par les éditeurs de Vienne, et n'ont pas leur contrepartie dans le contexte de *S. Ambroise*.

una sunt — atque ita mors inrepat sceleris effectu temptante diabolo, carne suadente. Vehementior tamen est animi quam corporis febris et ideo pro animi uoluptate corporis salus plerumque contemnitur nec a periculis abstinetur. Unde non alienum uidetur repetere quemadmodum Theotimus, cum graui oculorum incommodo laboraret et amaret uxorem, interdicta sibi a medico facultate coeundi cupiditatis impatiens atque inpetu libidinis raptus moderari nequiebat. Sciens enim prudensque quod esset oculos amissurus, priusquam conueniret uxori, in ipso aestu feruentis cupiditatis et consuetudinis adparatu 'uale' inquit 'amicum lumen'. Sic febris libido flagrantior est
 65 grauiusque praecipitat et inflammat. Sed ubi quis resipierit a furore, tunc conscientiae interioris uisus aperitur factique succedit paenitentia et pudenda sui unusquisque facinoris erubescit. Tunc deus timetur et peccator cupit se celare, sed non potest, tunc caro arguitur, diabolus accusatur, haec quasi lena uitiorum, ille quasi auctor erroris. Patescit deformitas ; nudum est enim deo omne secretum, nec illius ficus foliis, hoc est tegmine corporali uel iactantia saeculari flagitiorum secreta uelantur. Et unusquisque diuinum peccati conscia formidat mente iudicium dicens : 'qui super me montes cadant, in quibus me abscondam fissuris petrarum, cum uenerit confringere terram ?' Tunc tribulos et spinas animo caro, hoc est curarum morsus sollicitudinumque generat aestusque, quos sibi per concupiscentiam carnis animus ipse circumdedit. Etenim quasi clauis quibusdam suffigitur anima corporeis uoluptatibus et, cum semel adhaeserit cupiditatibus demersa terrenis, difficile in altum potest, unde descendit, sine dei fauore reuolare. Actum enim suorum uincta laqueis et deliciarum saecularium inlecebris obnoxia iam tenetur.

1. Selon les éditeurs de Vienne, Préface à l'Exposé sur S. Luc, p. xv, S. Ambroise aurait emprunté cette anecdote à quelque florilège.

2. Combinaison du texte d'Osée, X, 8, que le Seigneur cite aux femmes

cet amour fléchit (ils sont deux en un même corps) (*Gen.*, II, 24), et ainsi la mort pénètre par le crime accompli. Le diable tente, la chair persuade. 64. Pourtant la fièvre de l'âme est plus violente que celle du corps ; aussi arrive-t-il souvent que le plaisir de l'âme fasse mépriser la santé du corps et ne pas éviter les dangers. Il n'est pas hors de propos de rappeler ici l'histoire de Théotime ¹. Il souffrait d'une grave maladie d'yeux, il aimait sa femme, le médecin lui avait interdit l'usage du mariage. Dans l'impatience du désir, emporté par l'ardeur de la passion, il ne put se modérer. Sachant à coup sûr qu'il allait perdre la vue, avant d'aborder son épouse, dans le feu même de son brûlant désir, tout étant prêt pour ce commerce, « Adieu, dit-il, chère lumière ». Comme quoi la passion est plus ardente que la fièvre, abat et consume davantage !
 65. Mais dès que l'on revient de sa folie, la conscience intime ouvre les yeux, puis vient le repentir de l'acte, et chacun rougit de l'infamie de son forfait. Alors Dieu fait peur, et le pécheur voudrait se repentir, mais il ne peut ; alors on s'en prend à la chair, on accuse le diable : elle comme entremetteuse des vices, lui comme artisan de l'égarément. La laideur s'étale : car tout secret est à nu devant Dieu, et ce ne sont pas les feuilles du figuier, c'est-à-dire le vêtement du corps ou la morgue mondaine, qui voilent les vices secrets. Et chacun, l'âme consciente de sa faute, tremble devant le jugement de Dieu et dit : « Si les montagnes pouvaient tomber sur moi ! en quelles crevasses des rochers me cacher quand Il viendra broyer la terre ² ? » Alors la chair enfante à l'âme chardons et épines, c'est-à-dire les piquants des soucis et des préoccupations et les feux dont l'âme s'est enveloppée par la convoitise de la chair. Oui, l'âme est comme crucifiée par les clous des plaisirs du corps, et une fois adonnée aux convoitises terrestres où elle se plonge, il lui est malaisé, à moins d'une faveur divine, de reprendre son vol vers les hauteurs d'où elle est descendue. Enlacée aux filets de ses actes, livrée aux charmes des plaisirs mondains, elle est désormais captive.

de Jérusalem en montant au Calvaire (*Lc.*, XXIII, 30), avec *Isaïe*, II, 21. Un rapprochement analogue se trouve *Apoç.*, VI, 15-16.

- 66 Hunc ergo Adam, hanc Eua dominus liberaturus aduenit, quorum alter ad imaginem dei factus, altera uirtutem sui accipiens uiri, quamdiu fuit subdita fortiori, unam gerebant in uno spiritu deo placitam uoluntatem et in paradiso positi dei uitae caelestis operabantur alimoniam. Posteaquam uero caro suadere diuersum et legem coepit propriam non tenere, paradisi exules facti in hunc inferiorem demersumque locum peccati merito reciderunt. Nec quisquam putet incongruum esse, si Adam atque Eua in typo animae et corporis aestimentur, cum in typo ecclesiae aestimentur et Christi. Nam cum duo esse in una carne apostolus diceret, adiecit : *sacramentum inquit hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in ecclesia.* In quo ergo superni dei, in eo multo magis animi nostri
- 67 potest esse mysterium. Sed haeret, suffixus est, captus est et corporeis succensus febribus compassione carnis aegrescit. Quaerendus est medicus. Sed quis iste tantus est, qui sauciae mentis medeatur ulceribus ? Quis tantus est homo, qui possit aliis subuenire, cum sibi ipse non possit ? Quis aliis possit uitam reddere, cum ipse mortem non possit euadere ? *Omnes enim in Adam mortui, quia per unum hominem in hunc mundum peccatum introiuit et per peccatum mors et ita in omnes homines pertransiuit, in quo omnes peccauerunt.* Illius igitur culpa mors omnium est. Denique missi sunt sancti, missi sunt et prophetae, qui oracula diuina loquerentur, nec quicquam promouere potuerunt. Quaeramus ergo aliquem de angelis aut archangelis medicum. Sed quemadmodum mihi possunt praesidium ferre, ne peccem, cum ipse archangelus a peccato non potuerit abstinere ? Quemadmodum ad paradisum angelus reuocare me poterit, cum ipse satanas et angeli sui sedem quam acceperunt seruare non possint ?
- 68 *Ascendens autem in unam nauem, quae erat Simonis, rogauit ut inducerent a terra aliquantulum.* Ubi dominus multis inperituit uaria genera sanitatum, nec tempore

66. Tel est donc l'Adam, telle l'Ève que le Seigneur est venu libérer : l'un fut fait à l'image de Dieu, l'autre reçut sa force de son époux et, tant qu'elle fut soumise à plus fort qu'elle, ils n'eurent dans un seul esprit qu'une volonté, agréable à Dieu ; et, placés dans le paradis de Dieu, ils s'occupaient d'alimenter leur vie céleste. Mais une fois que la chair se fut mise à donner des conseils différents et à ne plus observer sa loi propre, ils furent exilés du paradis et méritèrent de retomber dans l'abaissement et l'abîme de ce lieu de péché. Et que personne ne juge déplacé de considérer Adam et Ève comme figures de l'âme et du corps alors qu'ils sont considérés comme figurant l'Église et le Christ — car l'Apôtre, ayant dit qu'ils sont deux en une même chair, a ajouté : « C'est là un grand mystère, je veux dire quant au Christ et à l'Église » (*Éphés.*, V, 32) — si donc il peut y avoir là le mystère de Dieu souverain, à plus forte raison celui de notre âme. 67. Mais elle est attachée, clouée, captive, et, consumée des fièvres du corps, souffrant avec la chair, elle est malade. Il faut chercher un médecin. Mais qui sera de force à guérir les plaies de l'âme blessée ? Quel homme sera de taille à secourir les autres, quand il ne peut s'aider soi-même ? Qui pourra rendre la vie aux autres, quand il ne peut échapper lui-même à la mort ? Tous sont morts en Adam, car « par un seul homme le péché est entré dans ce monde, et par le péché la mort ; et elle a passé à tous les hommes, du moment que tous ont péché » (*Rom.*, V, 12). Donc la faute de celui-là est la mort de tous. Aussi bien, des saints ont été envoyés, des prophètes ont été envoyés pour proclamer les oracles divins ; et ils n'ont pu rien avancer. Alors cherchons quelque médecin parmi les anges ou les archanges. Mais comment pourraient-ils me porter secours pour que je ne pèche pas, puisque même un archange n'a pu s'abstenir de pécher ? Comment un ange pourra-t-il me ramener au paradis, quand Satan lui-même et ses anges n'ont pu conserver la place qu'ils avaient reçue ?

68. « Et, montant dans une barque qui était à Simon, il le pria de s'écarter un peu du rivage. »

Du moment que le Seigneur accordait à beaucoup des

nec loco coepit a studio sanandi turba cohiberi. Uespera incubuit, sequebantur : stagnum occurrit, urgebant. Et ideo ascendit in Petri nauem. Haec est illa nauis, quae adhuc secundum Matthaeum fluctuat, secundum Lucan repletur piscibus, ut et principia ecclesiae fluctuantis et posteriora exuberantis agnoscas ; pisces enim sunt qui hanc enauigant uitam. Ibi adhuc discipulis Christus dormit, hic praecipit ; dormit enim trepidis, perfectis uigilat. Sed quemadmodum dormiat Christus, audisti dicentem

69 in propheta : *ego dormio, et cor meum uigilat*. Et sanctus Matthaeus recte non praetermittendum putauit aeternae indicium potestatis, ubi imperat uentis. Non est enim humana doctrina, sicut audistis Iudaeos dicere : *uerbo imperat spiritibus*, sed caelestis maiestatis insigne, quod turbatum sedatur mare et diuinae uocis imperio obsequuntur elementa atque insensibilia sensum accipiunt obsequendi. Diuinae mysterium gratiae reuelatur quod fluctus mitescunt saeculi, uerbo immundus spiritus conquiescit ; non alterum refellitur, sed utrumque celebratur. Habes miraculum in elementis, habes documentum in

70 mysteriis. Ergo quia sanctus Matthaeus illa praelibauerat, sanctus Lucas eam sibi nauem, in qua Petrus piscaretur, elegit. Non turbatur ista quae Petrum habet, turbatur illa quae Iudam habet. Etsi multa illic discipulorum merita nauigabant, tamen eam adhuc perfidia proditoris agitabat. In utraque Petrus, sed qui suis meritis firmus est turbatur alienis. Caueamus igitur perfidum, caueamus proditorem, ne per unum plurimi fluctuemus. Ergo non turbatur haec nauis, in qua prudentia nauigat, abest perfidia, fides spirat. Quemadmodum enim turbari poterat, cui praeerat is, in quo ecclesiae firmamentum est ? Illic ergo

1. On s'est écarté ici de la ponctuation de P. L., suivie par le Corpus de Vienne, et qui aurait l'inconvénient de laisser en suspens, sans proposition principale, l'incise « quand les flots du monde s'apaisent, quand une parole fait tenir coi l'esprit immonde ». Quant aux deux choses non contradictoires,

guérisons de diverses sortes, ni temps ni lieu ne purent contenir l'empressement de la foule à se faire guérir. Le soir tombait, ils le suivaient ; le lac était là, ils le pressaient. C'est pourquoi Il monte dans la barque de Pierre. C'est la barque qu'en S. Matthieu nous voyons encore agitée (*Matth.*, VIII, 24), en S. Luc remplie de poissons : vous reconnaîtrez ainsi et les débuts agités de l'Église et, plus tard, sa fécondité ; car les poissons représentent ceux qui se meuvent dans la vie. Là le Christ dort encore chez les disciples, ici Il commande : Il dort chez les trembleurs, Il est éveillé chez les parfaits. Mais de quelle manière dort le Christ, vous l'avez entendu dire par le Prophète : « Je dors, et mon cœur veille » (*Cant.*, V, 2). 69. Et S. Matthieu a bien fait de ne pas omettre la manifestation de la puissance éternelle, quand Il commande aux vents. Ce n'est pas science humaine — comme vous l'entendez dire aux Juifs : « D'un mot Il commande aux esprits » — mais marque de la majesté céleste quand la mer agitée s'apaise, quand les éléments obéissent à l'ordre de la voix divine, quand les objets insensibles acquièrent le sens de l'obéissance. Le mystère de la grâce divine se révèle quand les flots du monde s'apaisent, quand une parole fait tenir coi l'esprit immonde ; l'un ne contredit pas l'autre¹ : les deux choses sont mises en valeur. Vous avez un miracle dans les éléments, vous avez un enseignement dans les mystères. 70. S. Matthieu ayant donc pris sa part, S. Luc s'est adjugé la barque où Pierre devait pêcher. Celle qui a Pierre n'est pas agitée ; est agitée celle qui a Judas : sans doute les multiples mérites des disciples y étaient embarqués, mais elle était encore agitée par la perfidie du traître. Dans l'une et l'autre, il y avait Pierre : mais, solide en ses mérites, il est agité par ceux d'autrui. Gardons-nous donc du perfide, gardons-nous du traître, de peur qu'un seul ne nous mette tous en péril. Donc nulle agitation pour la barque où la prudence conduit, d'où est absente la perfidie, que pousse la foi. Comment pouvait-elle être agitée, ayant pour pilote celui sur qui est

toutes deux mises en valeur, il s'agit de la divinité et de l'humanité du Seigneur se manifestant tour à tour.

- turbatio, ubi modica fides. Hic securitas, ubi perfecta dilectio. Denique etsi aliis imperatur ut laxent retia sua, soli tamen Petro dicitur : *duc in altum*, hoc est in profundum disputationum. Quid enim tam altum quam altitudinem diuitiarum uidere, scire dei filium et professionem diuinae generationis adsumere ? Quam licet mens non queat humana plenae rationis inuestigatione comprehendere, fidei tamen plenitudo complectitur. Nam etsi non licet mihi scire quemadmodum natus sit, non licet tamen nescire quod natus sit. Seriem generationis ignoro, sed auctoritatem generationis agnosco. Non interfuimus, cum ex patre dei filius nasceretur, sed interfuimus, cum a patre dei filius diceretur. Si deo non credimus, cui credimus ? Omnia enim quae credimus uel uisu credimus uel auditu. Uisus saepe fallitur, auditus in fide est. An adserentis persona discutitur ? Si uiri boni dicerent, nefas putarem non credere : deus adserit, probat filius, refugiens sol fatetur, tremens terra testatur. In hoc altum disputationis ecclesia a Petro ducitur, ut uideat hinc resurgentem dei filium, inde sanctum spiritum profluentem. Quae sunt autem apostolorum quae laxari iubentur retia nisi uerborum complexiones et quasi quidam orationis sinus et disputationum recessus, qui eos quos ceperint non amittant ? Et bene apostolica instrumenta piscandi retia sunt, quae non captos perimunt, sed reseruant et de profundo ad lumen extrahunt, fluctuantes de infimis ad superna transducunt.
- 73 Est et aliud apostolicum piscandi genus, quo genere solum Petrum piscari dominus iubet dicens : *mitte amum et eum piscem qui primus ascenderit tolle*. Magnum quidem est et spiritale documentum, quo Christiani uiri sublimioribus potestatibus docentur debere esse subiecti, ne qui constitutionem regis terreni putet esse soluendam. Si

1. Évidemment ni Ambroise ni ses contemporains n'ont assisté au Baptême du Christ, pas plus qu'à sa Transfiguration ; mais « nous » signifie le genre humain, représenté en ces deux circonstances par quelques témoins.

fondée l'Église ? Il y a donc agitation quand la foi est faible ; sécurité quand la charité est parfaite. 71. Aussi bien, si l'on commande aux autres de jeter leurs filets, on ne dit qu'au seul Pierre : « Mène au large », c'est-à-dire dans la haute mer des controverses. Y a-t-il profondeur comparable à la vue des profondes richesses (*Rom.*, XI, 33), à la connaissance du Fils de Dieu, à la proclamation de sa génération divine ? Celle-ci, l'esprit humain ne peut certainement la saisir et pleinement sonder par la raison ; mais la plénitude de la foi l'atteint. Car s'il ne m'est pas permis de savoir comment Il est né, il ne m'est pas permis d'ignorer qu'Il est né ; j'ignore le mode de sa génération, mais je reconnais le principe de sa génération. Nous n'étions pas là quand le Fils de Dieu est né du Père ; mais nous étions là quand le Père l'a déclaré Fils de Dieu¹. Si nous ne croyons pas Dieu, qui croire ? Tout ce que nous croyons, nous le croyons comme vu ou entendu : la vue se trompe souvent, l'ouïe fait foi. Récuserez-vous la personnalité du témoin ? Si des gens de bien nous parlaient, nous jugerions criminel de ne pas les croire : Dieu affirme, le Fils démontre, le soleil éclipsé le reconnaît, la terre témoigne en tremblant. L'Église est conduite par Pierre au large des controverses, pour voir d'une part le Fils de Dieu ressuscité, de l'autre la diffusion de l'Esprit Saint.

72. Mais quels sont les filets des Apôtres, que l'on ordonne de jeter ? N'est-ce pas l'enchaînement des paroles, les replis du discours, les profondeurs des discussions, qui ne laissent pas échapper ceux qu'elles ont pris ? Et il est bien que les instruments de pêche des Apôtres soient les filets, qui ne font point périr leur prise, mais la conservent et la retirent des abîmes à la lumière, qui transportent ceux qui flottaient des bas-fonds sur les hauteurs.

73. Il est encore pour les Apôtres une pêche d'un autre genre ; ce genre de pêche, le Seigneur ne l'ordonne qu'au seul Pierre : « Jette l'hameçon, dit-Il, et prends le premier poisson qui remontera » (*Matth.*, XVII, 26). Grande et spirituelle leçon, qui enseigne aux chrétiens la soumission au pouvoir souverain, afin que nul ne se permette d'enfreindre les édits d'un roi de la terre. Si le Fils de Dieu

- enim censum filius dei soluit, quis tu tantus es, qui non putes esse soluendum ? Et ille censum soluit, qui nihil possidebat ; tu autem, qui saeculi sequeris lucrum, cur saeculi obsequium non recognoscas ? Cur te supra saeculum quadam animi adrogantia feras, cum saeculo sis
- 74 misera cupiditate subiectus ? Penditur igitur didragma, quod erat pretium nostrae redemtionis et corporis, in lege praemissum, in euangelio persolutum, non otiose in ore piscis inuentum ; *ex ore enim tuo iustificaberis*. Etenim pretium immortalitatis est nobis nostra confessio, quia,
- 75 sicut scriptum est, *ore confessio fit ad salutem*. Et fortasse primus hic piscis primus est martyr in ore habens didragma, hoc est pretium census. Didragma nostrum Christus est. Habebat igitur primus ille martyr, Stephanus scilicet, in ore thesaurum, cum Christum in passione loqueretur. Sed reuertamur ad propositum locum et discamus apostolicam humilitatem.
- 76 *Praeceptor*, inquit *per totam noctem laborantes nihil cepimus ; sed in uerbo tuo laxabo retia*. Et ego, domine, scio quia nox mihi est, quando non imperas. Nemo adhuc dedit nomen suum, adhuc noctem habeo. Misi iaculum uocis per epifania et adhuc nihil cepi, misi per diem. Exspecto ut iubeas ; in uerbo tuo laxabo retia. O uacua praesumptio, o humilitas fructuosa ! Qui nihil antea ceperant magnam in uerbo domini concludunt piscium multitudinem. Non hoc humanae facundiae opus, sed supernae uocationis est munus. Cedunt disputationes hominum, fide plebis sua
- 77 credit. Rumpuntur retia, nec labitur piscis. Uocantur ad adiumentum socii qui erant in alia naui. Quae est illa

1. Même application à S. Étienne dans le *De Virginitate*, 118 ; on y retrouve aussi, 121, l'expression : *altum disputationis*.

2. Allusion à la discipline du catéchuménat et de la préparation au Baptême. On sait avec quelle facilité on retardait, au IV^e siècle, la réception du sacrement, se contentant d'être chrétien, au sens très large, par l'inscription et la réception du signe de la croix. D'où la nécessité, pour les évêques, de relancer les candidats, de les presser de se faire inscrire pour la préparation immédiate au Baptême. S. Ambroise, on le voit, avait lancé son

a payé le tribut, êtes-vous assez grand, vous, pour estimer n'avoir pas à le payer ? Même Lui, qui ne possédait rien, a payé le tribut ; et vous, qui recherchez les profits de ce monde, pourquoi ne pas reconnaître les charges de ce monde ? pourquoi vous juger au-dessus du monde, dans l'arrogance de votre âme, quand vous êtes assujetti au monde par votre misérable cupidité ? 74. Ainsi le didrachme est payé : c'était le prix de notre rachat et de notre corps, promis dans la Loi (II *Rois*, XII, 4), payé dans l'Évangile et trouvé non sans raison dans la bouche d'un poisson : car « c'est par votre bouche que vous serez justifié » (*Matth.*, XII, 37). Le prix de l'immortalité pour nous, c'est notre témoignage ; car, ainsi qu'il est écrit : « La bouche rend témoignage pour le salut » (*Rom.*, X, 10).

75. Peut-être encore ce premier poisson est-il le premier martyr : il a dans sa bouche le didrachme, c'est-à-dire le montant de l'impôt ; notre didrachme, c'est le Christ. Donc le premier martyr, qui est Étienne, avait ce trésor dans la bouche quand il parlait du Christ dans sa passion (*Act.*, VII, 55 sqq.)¹.

Mais revenons au texte que nous avons abordé, et apprenons l'humilité de l'Apôtre. 76. « Maître, dit-il, nous avons peiné toute la nuit sans rien prendre ; mais sur votre parole je vais jeter le filet. » Moi aussi, Seigneur, je sais que pour moi il fait nuit quand vous ne commandez pas. Personne encore ne s'est inscrit², il est encore nuit pour moi. J'ai posé la nasse de la parole à l'Épiphanie, et je n'ai encore rien pris. Je l'ai posée pendant le jour ; j'attends votre ordre ; sur votre parole je jeterai les filets. O vaine présomption ! ô humilité fructueuse ! ils n'avaient rien pris jusque-là ; à la voix du Seigneur ils capturent une grande multitude de poissons. Ce n'est pas l'œuvre de l'éloquence humaine mais le bienfait de l'appel céleste. Trêve aux arguments humains : c'est par sa foi que le peuple croit. 77. Les filets se rompent et le poisson n'échappe point. On appelle à la rescousse les compagnons qui étaient dans l'autre barque. Quelle est cette barque ?

appel, en vue de Pâques, le jour de l'Épiphanie, et attendait encore les « poissons ».

alia nauis nisi forte Iudaea, ex qua Iohannes et Iacobus adleguntur? *Facta est enim Iudaea sanctificatio eius.* Hi igitur de synagoga ad nauem Petri, hoc est ad ecclesiam conuenerunt, ut inplerent ambas nauiculas; omnes enim in nomine Iesu genu flectunt, siue Iudaeus siue Graecus; *omnia et in omnibus Christus.* Sed mihi cumulus iste suspectus est, ne plenitudine sui naues paene mergantur; 78 oportet enim et haereses esse, ut probentur boni. Possumus tamen et aliam ecclesiam intellegere nauem alterius; ab una enim plures ecclesiae deriuantur. Ecce alia sollicitudo Petri, cui sua iam praeda suspecta est. Sed nouit perfectus quemadmodum seruare possit reconditos, qui scit quemadmodum possit capere dispersos. Quos in uerbo capit uerbo reddit; negat suam praedam, negat suum 79 munus. *Exi inquit a me, domine, quia homo peccator sum.* Ammirabatur enim dona diuina et quo plus meruerat hoc praesumebat minus. Dic et tu: *exi a me, domine, quia peccator sum,* ut respondeat tibi dominus: *noli timere.* Indulgenti domino peccatum fatere. Noli timere etiam quae tua sunt domino deferre, quia quae sua sunt nobis ille concessit. Nescit inuidere, nescit eripere, nescit auferre. Uides quam bonus dominus, qui tantum tribuit hominibus, ut uiuificandi habeant potestatem.

1. Même crainte exprimée maintes fois par S. Augustin : l'Empire étant, de persécuteur, devenu chrétien, le christianisme est désormais à la mode, et on y vient pour des motifs très mélangés : la quantité nuit à la qualité.

2. Les éditeurs de Vienne ont inséré, avant : *indulgenti Domino*, un second : *Noli timere*, ce qui amènerait à traduire : ne craignez pas d'avouer, et ménagerait un parallélisme avec la phrase suivante. Mais l'addition ne se base sur aucun ms. et ne paraît pas nécessaire au sens ; d'autant que cinq

peut-être la Judée, dans laquelle Jean et Jacques ont été choisis ? car « la Judée est devenue son sanctuaire » (*Ps.* 113, 2). Ceux-ci donc viennent de la synagogue à la barque de Pierre, c'est-à-dire à l'Église, afin de remplir les deux nacelles. Car tous fléchissent le genou au nom de Jésus (*Philip.*, II, 10), soit le Juif, soit le Grec : « le Christ est tout, et en tous » (*Col.*, III, 11). Mais pour moi, je redoute cet entassement¹, et qu'ainsi remplies les barques ne soient près de couler : car il faut qu'il y ait des hérésies (*I Cor.*, XI, 19), pour l'épreuve des bons. 78. Nous pouvons cependant reconnaître encore une autre église dans la barque d'un autre ; car de l'Église unique plusieurs sont issues. Voilà un souci de plus pour Pierre, que sa prise déjà préoccupait. Mais étant parfait il sait comment conserver ceux qu'il a recueillis, puisqu'il sait comment prendre ceux qui sont épars ; ceux qu'il prend sur une parole, il les remet à la Parole ; ce n'est pas, dit-il, sa capture, ce n'est pas son fait. 79. « Retirez-vous de moi, Seigneur, dit-il ; car je suis un homme pécheur. » Il était surpris des dons divins, et plus il avait obtenu, moins il se flattait. Dites, vous aussi : « Retirez-vous de moi, Seigneur, car je suis pécheur », pour que le Seigneur vous réponde : « N'ayez pas peur. » Au Seigneur qui pardonne avouez votre péché². Ne craignez pas de rapporter au Seigneur même ce qui est à vous, puisqu'Il nous a accordé ce qui est à Lui³. Il ne sait envier, Il ne sait ravir, Il ne sait enlever. Voyez comme le Seigneur est bon d'avoir accordé à des hommes jusqu'au pouvoir de donner la vie.

manuscrits donnent, au lieu de l'infinitif *fatere*, qui suppose *Noli timere*, l'impératif *fatere*, ajouté de troisième main dans un sixième manuscrit.

3. Même pensée, Livre II, 44 fin.

LIBER QUINTVS

- 1 *Et factum est, cum esset in una ciuitatium, ecce uir plenus lepra et ipse procidens in faciem rogauit eum dicens : domine, si uis, potes me mundare. Et extendens manum tetigit illum dicens : uolo, mundare. Bene ubi leprosus mundatur, certus non exprimitur locus, ut ostendatur non unum populum specialis alicuius ciuitatis, sed omnium populos fuisse sanatos. Bene autem et secundum Lucan quarto signo, ex quo in Cafarnaum dominus uenit, iste sanatur ; nam si quartum diem sole inluminauit et clariorem ceteris fecit diebus, cum inlucescerent elementa mundi, et hoc clarius opus aestimare debemus. Et secundum Matthaeum primus hic post benedictiones a domino sanatus inducitur, ut quia dixerat dominus : non ueni legem soluere, sed implere, ille qui excludebatur a lege purgari se domini potestate praesumens non ex lege, sed supra legem esse gratiam iudicaret, quae leprosi maculam posset abluere.*
- 2 *Uerum ut in domino potestatis auctoritas ita in illo fidei constantia declaratur. Ille in faciem procidit, quod humilitatis est et pudoris, ut unusquisque de suae uitae maculis erubescat, sed confessionem uerecundia non repressit. Ostendit uulnus, remedium postulauit, et ipsa religionis et fidei plena confessio est : si uis, inquit, potes me mundare. In uoluntate domini tribuit potestatem, de uoluntate*

LIVRE V

Luc, V, 12-16.
Guérison
d'un lépreux.

1. « Et comme Il se trouvait dans une ville, voici qu'un homme couvert de lèpre, se prosternant à terre, l'implora en ces termes : Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me purifier. Et Il étendit la main et le toucha en disant : Je le veux, sois purifié. »

Il est bien que pour cette guérison de lépreux on ne désigne expressément aucune localité, pour montrer que ce n'est pas le seul peuple d'une cité spéciale, mais les peuples de l'univers qui ont été guéris. Il est également bien que, dans S. Luc, cette guérison soit le quatrième prodige depuis l'arrivée du Seigneur à Capharnaüm ; car s'Il a donné au quatrième jour la lumière du soleil et l'a rendu plus éclatant que les autres jours, alors qu'apparaissaient les éléments du monde, nous devons également considérer cet ouvrage comme plus éclatant. Selon S. Matthieu, on nous le présente comme le premier guéri par le Seigneur après les Béatitudes (*Matth.*, VIII, 3) : ainsi, le Seigneur ayant dit : « Je ne suis pas venu détruire la Loi, mais l'accomplir » (*Matth.*, V, 17), cet homme qui était exclu par la Loi, s'il comptait être purifié par le pouvoir du Seigneur, jugeait que la grâce ne vient pas de la Loi mais est au-dessus de la Loi, puisqu'elle peut effacer la souillure d'un lépreux. 2. Mais de même que dans le Seigneur le pouvoir et l'autorité, ainsi apparaît en cet homme la constance de la foi. Il se prosterne face contre terre, ce qui est humilité et confusion, en sorte que chacun rougisse des souillures de sa vie. Mais la retenue n'a pas étouffé l'aveu : il a montré sa plaie, il a demandé le remède, et son aveu même est plein de religion et de foi : « Si vous le voulez, dit-il, vous pouvez me purifier. » A

autem domini non quasi pietatis incredulus addubitavit, sed quasi conluuionis suae conscius non praesumpsit. Cui morali quadam dominus sanctitate respondit : *uolo, munda* 3 *dare. Et continuo lepra eius discessit ab eo.* Nihil enim medium est inter opus dei atque praeceptum, quia in praecepto est opus. Denique *dixit, et facta sunt.* Uidetis igitur quod dubitari non potest quia uoluntas dei potestas est. Si ergo uoluntas eius potestas est, qui unius uoluntatis trinitatem adserunt unius utique adserunt potestatis. Itaque statim lepra discessit : ut intellegas medentis 4 adfectum, ueritatem operi addidit. Denique secundum Marcum miseratus est dominus eum, quod est pulchre positum. Et pleraque talia posuerunt euangelistae, qui nos utroque fundare uoluerunt, describentes signa uirtutis ad fidem, exprimentes opera uirtutis ad imitationem. Unde et tangit non dedignatus et imperat non diffusus ; hoc enim est indicium potestatis, quia quasi habens potestatem sanandi et iubendi auctoritatem, operandi testimonium non refugit. *Uolo* ergo dicit propter Fotinum, 5 imperat propter Arrium, tangit propter Manichaeum. Nec unius tantum lepra curatur, sed omnium quibus dicitur : *iam uos mundi estis propter sermonem, quem locutus sum uobis.* Si igitur leprae medicina uerbum est, contemptus utique uerbi lepra mentis est. Sed ne lepra transire possit in medicum, unusquisque dominicae humilitatis exemplo iactantiam uitet. Cur enim praecipitur nemini dicere nisi ut doceret non uulganda nostra beneficia, sed premenda, ut non solum a mercede abstinenceamus pecuniae, sed etiam gratiae ? Aut fortasse etiam illa silentii causa est imperati,

1. En disant : « Je veux », le Christ fait acte de souverain et prouve par conséquent qu'il a part à cette monarchie divine dont Photin entendait l'exclure, qu'il a le pouvoir divin de guérir ; car « pour Dieu vouloir c'est pouvoir. » Un raisonnement analogue vaut contre les Ariens. Quant aux Manichéens, soucieux d'éviter tout contact avec la matière supposée mauvaise, le Seigneur les désavoue en touchant le lépreux.

la volonté du Seigneur il attribue la puissance ; quant à la volonté du Seigneur, il n'en a pas douté faute de croire à sa bonté, mais, conscient de sa souillure, il ne l'a pas escomptée. Et le Seigneur, avec cette dignité qui Lui est coutumière, lui répond : « Je le veux, sois purifié. » 3. « Et immédiatement sa lèpre le quitta. » Car il n'y a pas d'intervalle entre l'œuvre de Dieu et son ordre : l'ordre même inclut l'œuvre. Aussi bien « Il dit, et ce fut fait » (*Ps.* 32, 9). Vous le voyez bien, on ne saurait douter que pour Dieu vouloir, c'est pouvoir. Si donc chez Lui vouloir, c'est pouvoir, ceux qui affirment l'unité de vouloir dans la Trinité affirment à coup sûr l'unité de pouvoir. Ainsi la lèpre s'est aussitôt retirée : reconnaissez la volonté de guérir, qui a fait suivre l'action de la réalisation. 4. Aussi bien, selon S. Marc, le Seigneur eut pitié de lui : il est bon que ce soit noté. Bien des traits semblables ont été notés par les évangelistes, qui voulaient nous affirmer sur deux points : ils ont décrit les marques de puissance en vue de la foi ; ils ont mentionné les œuvres vertueuses en vue de l'imitation. C'est pourquoi Il le touche sans dégoût ; Il commande sans hésitation : car c'est une marque de son pouvoir qu'ayant le pouvoir de guérir et l'autorité pour ordonner, Il n'a pas dédaigné le témoignage de son activité. Donc Il dit : « Je veux », à cause de Photin ; Il ordonne, à cause d'Arius ; Il touche, à cause du Manichéen ¹.

5. Et il n'en est pas qu'un seul dont la lèpre soit guérie ; il y a tous ceux à qui il est dit : « Vous êtes maintenant purs, grâce à la parole que je vous ai dite » (*Jn.* XV, 3). Si donc le remède de la lèpre est la parole, le mépris de la parole est assurément la lèpre de l'âme. Mais pour que la lèpre ne passe pas au médecin, chacun, prenant modèle sur l'humilité du Seigneur, doit éviter la gloriole. Pourquoi en effet recommander de n'en parler à personne, sinon pour nous apprendre à ne pas divulguer nos bienfaits mais à les cacher, de manière à écarter le salaire non seulement de l'argent, mais de la faveur ? Peut-être encore la raison qui fait prescrire le silence est-elle une préférence pour

Sur Photin de Sirmium, cf. Introduction, p. 23.

quod meliores putabat qui fide magis spontanea quam speratis beneficiis credidissent.

- 6 Offerre autem iuxta legem se praecipitur sacerdoti, non ut alium deferat, sed ut se ipsum deo offerat spiritale sacrificium, ut actus praeteriti conluuione detersa per cognitionem fidei et sapientiae disciplinam placitura deo hostia consecratur; *omnis enim uictima sale salietur*. Unde et Paulus ait : *obsecro ergo uos, fratres, per misericordiam dei, ut exhibeatis corpora uestra hostiam acceptabilem placentem deo*. Simul illud mirabile quod eo sanauit genere quo fuerat obsecratus. *Si uis, potes me mundare. Uolo inquit, mundare*. Habes uoluntatem, habes etiam pietatis effectum. *Et extendens manum tetigit eum*. Lex tangi leproso prohibet, sed qui dominus legis est non obsequitur legi, sed legem facit. Non ergo tetigit, quia sine tactu mundare non poterat, sed ut probaret quia subiectus non erat legi nec contagium timebat ut homines, sed quia contaminari non poterat qui alios liberabat, simul e contrario lepra tactu domini fugaretur, quae solebat contaminare tangentem. Ostendere autem se sacerdoti iubetur et offerre pro emundatione sua, ut, dum offert se sacerdoti, intellexeret sacerdos non legis ordine, sed gratia dei supra legem esse curatum et, dum mandatur sacrificium secundum praeceptum Moysi, ostenderet dominus quia legem non solueret, sed inpleret, qui secundum legem gradiens supra legem sanare eos quos remedia legis non sanauerant uideretur. Et bene addidit : *sicut praecepit Moyses; lex enim spiritalis est*, ideoque uidetur sacrificium spiritale mandasse. Denique addidit : *ut sit in testimonium hoc uobis, hoc est : si deo credatis, si inpietatis lepra discedat,*

1. Allusion au symbolisme du sel, emblème de la sagesse.

2. Pour les prescriptions mosaïques relatives à la lèpre, cf. *Lév.*, XIV.

ceux qui croiront par une foi spontanée plutôt que par l'espérance des bienfaits. 6. Or il lui est prescrit, conformément à la Loi, de se présenter au prêtre, non pour amener une victime étrangère, mais pour s'offrir lui-même à Dieu en sacrifice spirituel, afin que, la souillure de ses actions passées étant effacée, il soit consacré à Dieu comme une victime agréable grâce à la connaissance de la foi et à l'éducation de la sagesse; car « toute victime sera assaisonnée de sel » (*Mc*, IX, 48)¹. A ce propos Paul dit encore : « Je vous supplie, mes frères, par la miséricorde de Dieu, d'offrir vos corps comme une victime acceptable et agréable à Dieu » (*Rom.*, XII, 7).

7. Ceci en même temps est admirable, qu'Il ait guéri selon le mode même de la demande. « Si vous le voulez, vous pouvez me purifier. — Je le veux, sois purifié. » Vous voyez là sa volonté, vous voyez aussi sa disposition de tendresse. — « Et étendant la main, Il le toucha. » La Loi interdit de toucher les lépreux (*Lév.*, XIII, 3); mais Celui qui est le maître de la Loi n'a pas à suivre la Loi, mais fait la Loi. Il a donc touché, non parce qu'à moins de toucher Il n'aurait pu guérir, mais pour prouver qu'Il n'était pas assujéti à la Loi et qu'Il ne craignait pas la contagion comme les hommes, mais ne pouvait être contaminé, Lui qui délivrait les autres, et que bien au contraire l'attouchement du Seigneur chassait la lèpre, laquelle d'ordinaire contaminait quiconque la touchait. 8. On lui prescrit de se montrer au prêtre et de faire une offrande pour sa purification; s'il se présente ainsi au prêtre, le prêtre comprendra qu'il n'a pas été guéri selon la procédure légale, mais par la grâce de Dieu supérieure à la Loi; puis, en prescrivant un sacrifice selon que Moïse l'a ordonné², le Seigneur montrait qu'Il ne détruisait pas la Loi mais l'accomplissait; Il se conduisait selon la Loi, alors même qu'on le voyait guérir, en dépassant la Loi, ceux que les remèdes de la Loi n'avaient pas guéris. Et c'est à bon droit qu'Il ajoute : « comme l'a prescrit Moïse »; car « la Loi est spirituelle » (*Rom.*, VII, 14); aussi voit-on qu'Il a prescrit un sacrifice spirituel. 9. Il ajoute enfin : « Afin que ce soit un témoignage pour vous », c'est-à-dire si vous croyez à Dieu, si la lèpre de l'impiété

si occultorum cognitor sit sacerdos, si puri testis adfectus ; unde potest ille magis sacerdos uideri quem occulta non lateant, cui dicitur : *tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech.*

10 *Et ecce uiri portantes in lecto hominem qui fuerat paralyticus et quaerentes eum inferre et ponere ante eum et non inuenientes qua parte illum inferrent prae turba ascenderunt super tectum et per tegulas summiserunt illum in lecto in medium ante Iesum.* Non otiosa huius paralytici nec angusta medicina est, quando dominus et orasse praemittitur, non utique propter suffragium, sed propter exemplum ; imitandi enim specimen dedit, non inpetrandi ambitum requisivit. Et conuenientibus ex omni Galilaea et Iudaea et Hierusalem legis doctoribus inter ceterorum remedia debilium paralytici istius medicina describitur. Primum omnium, quod ante diximus, unusquisque aeger petendae precatores salutis debet adhibere, per quos nostrae uitae compago resoluta actuumque nostrorum clauda uestigia uerbi caelestis remedio reformentur. Sint igitur aliqui monitores mentis, qui animum hominis quamuis exterioris corporis debilitate torpentem ad superiora erigant. Quorum rursus adminiculis et adtolere et humiliare se facilis ante Iesum locetur dominico uideri dignus aspectu ; humilitatem enim respicit dominus, quia *respexit humilitatem ancillae suae.*

11 *Quorum fidem inquit ut uidit.* Magnus dominus, qui aliorum merito ignoscit aliis et dum alios probat aliis relaxat errata. Cur aput te, homo, collega non ualeat, cum aput dominum seruus et interueniendi meritum et ius habeat inpetrandi ? Disce qui iudicas ignoscere, disce qui

1. On ne trouve trace, ni dans les Livres précédents ni dans les premiers chapitres de celui-ci, d'une intervention d'intercesseurs en faveur d'un autre malade. Ne faut-il pas voir ici un indice du procédé de composition des Traités sur S. Luc. l'utilisation fragmentaire d'une homélie ? Il est possible qu'en expliquant la guérison de la belle-mère de Pierre (cf. IV, 57 sqq) S. Ambroise ait commenté à son peuple l'intervention de Pierre et d'André en sa faveur : mais il n'y en a pas trace dans le texte actuel.

se retire, si le prêtre connaît ce qui est caché, s'il est témoin de la pureté de vos sentiments : ce qui ferait voir de préférence le prêtre en Celui à qui nul secret n'échappe, à qui il est dit : « Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech » (Ps. 109, 4).

Luc, V, 17-26. 10. « Et voici venir des hommes portant sur un lit un homme qui était paralytique ; ils cherchaient à le faire entrer et à le déposer devant Lui ; et ne sachant par où le faire entrer, à cause de la presse, ils montèrent sur le toit et, à travers les tuiles, le firent descendre, dans son lit, au milieu de tous, devant Jésus. »

Guérison d'un paralytique. La guérison de ce paralytique n'est ni dépourvue de sens ni commune, puisqu'on nous dit qu'auparavant le Seigneur a prié : non certes pour être secouru mais pour l'exemple ; car Il nous a donné un modèle à imiter, Il n'a pas recouru à une démarche pour obtenir. Et comme des docteurs de la Loi s'étaient réunis de toute la Galilée, de Judée et de Jérusalem, parmi les guérisons d'autres infirmes, on nous décrit comment ce paralytique fut guéri.

Avant tout, comme nous l'avons dit plus haut¹, chaque malade doit recourir à des intercesseurs qui demanderont pour lui la santé : grâce à eux, l'ossature disloquée de notre vie et les jambes boiteuses de nos actions seront remises par le remède de la parole céleste. Qu'il y ait donc des conseillers de l'âme, qui élèveront plus haut l'esprit humain, si engourdi qu'il soit par la faiblesse du corps. C'est encore par leur ministère que, façonné à s'élever et à s'abaisser, il sera placé devant Jésus, digne d'être vu par les yeux du Seigneur. Car le Seigneur regarde l'humilité : « parce qu'Il a regardé l'humilité de sa servante » (Lc, I, 48).

11. « Voyant leur foi », est-il dit. Le Seigneur est grand : à cause des uns Il pardonne aux autres, et tandis qu'Il agréé les uns, aux autres Il pardonne leurs fautes. Pourquoi, ô homme, votre compagnon ne pourrait-il rien sur vous, quand auprès du Seigneur son serviteur a titre à intervenir, droit d'obtenir ? Apprenez, vous qui jugez, à pardonner ; apprenez, vous qui êtes malade, à implorer.

aeger es inpetrare. Si grauium peccatorum diffidis ueniam, adhibe precatores, adhibe ecclesiam, quae pro te precetur, cuius contemplatione quod tibi dominus negare possit

12 ignoscit. Et quamuis historiae fidem debeamus non omittere, ut uere paralytici istius corpus credamus esse sanatum, cognosce tamen interioris hominis sanitatem, cui peccata donantur. Quae cum Iudaei adserunt a solo domino posse concedi, deum utique confitentur suoque iudicio perfidiam suam produunt, ut opus adstruant, personam negent. Itaque ab ipsis et operis sui dei filius accipit testimonium et uocis suffragium non requirit; perfidia enim confiteri potest, credere non potest. Itaque testimonium non deest diuinitati, fides deest saluti. Nam et ualidius est ad fidem quod confitentur inuiti et perniciosius ad culpam quod negant qui suis adsertionibus reuincantur. Magna itaque infidae plebis amentia, ut cum confessa fuerit solius dei esse donare peccata, non credat deo peccata donanti. Dominus autem saluos uolens facere peccatores et occultorum cognitione deum se esse demonstrat et admiratione factorum adiciens : *quid est facilius dicere : 'dimissa sunt tibi peccata tua' aut dicere : 'surge et ambula' ?*

13 Quo loco plenam speciem resurrectionis ostendit, qui mentis uulneribus corporisque sanatis peccata donat animorum, debilitatem carnis excludit; hoc est enim totum hominem esse curatum. Quamuis igitur magnum sit hominibus peccata dimittere — *quis enim potest peccata dimittere nisi solus deus*, qui per eos quoque dimittit quibus dimittendi tribuit potestatem? — tamen multo diuinius est resurrectionem donare cor-

14 poribus, quandoquidem ipse dominus resurrectio est. Hic lectus qui tolli iubetur quid est aliud nisi quia humanum iubetur corpus adtolli? Ipse est, qui per singulas noctes lauat a Dauid, ut legimus : *lauabo per singulas noctes*

1. Pour la foi, non des Juifs témoins du miracle, mais de ceux qui liront leur témoignage.

Si vous n'espérez pas le pardon de fautes graves, recourez à des intercesseurs, recourez à l'Église qui priera pour vous et, par égard pour elle, le Seigneur vous accordera le pardon qu'il eût pu vous refuser. **12.** Et, bien que nous devions ne pas négliger la réalité historique et croire que le corps de ce paralytique a vraiment été guéri, reconnaissez cependant la guérison de l'homme intérieur, à qui ses péchés sont pardonnés. En affirmant que seul le Seigneur peut les remettre, les Juifs reconnaissent forcément sa divinité et leur jugement trahit leur mauvaise foi, puisqu'ils exaltent l'œuvre et nient la personne. Aussi le Fils de Dieu a-t-il recueilli leur témoignage sur son œuvre, sans demander l'adhésion de leur parole : car la mauvaise foi peut admettre, elle ne peut croire ; donc le témoignage ne fait pas défaut à la divinité, la foi manque pour le salut. Car c'est un plus grand secours pour la foi¹ que ce témoignage involontaire ; et c'est une faute plus désastreuse que de nier quand on est convaincu par ses propres affirmations. C'est donc grand égarement que ce peuple incroyant, ayant reconnu qu'à Dieu seul il appartient de remettre les péchés, ne croie pas en ce Dieu quand Il remet les péchés. Quant au Seigneur, qui veut sauver les pécheurs, Il démontre sa divinité et par sa connaissance des secrets et par les prodiges de ses actions ; Il ajoute : « Quel est le plus facile ? dire : vos péchés vous sont remis, ou dire : levez-vous et marchez ? » **13.** En cet endroit Il fait voir une image complète de la résurrection, puisque, guérissant les blessures de l'âme et du corps, Il remet les péchés des âmes, il chasse l'infirmité du corps : cela veut dire que l'homme tout entier est guéri. Encore donc qu'il soit grand de remettre aux hommes leurs péchés — car « qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul », qui les remet aussi par ceux auxquels Il a donné le pouvoir de remettre ? — pourtant il est beaucoup plus divin de donner la résurrection aux corps, étant donné que le Seigneur même est la résurrection.

14. Ce lit qu'on prescrit d'emporter, que signifie-t-il, sinon qu'il est prescrit de soulever le corps humain ? C'est ce lit que chaque nuit lave David, comme nous le lisons : « Je lave chaque nuit mon lit ; de mes larmes j'ar-

lectum meum; lacrimis stratum meum rigabo. Hic est lectus doloris, in quo anima nostra graui conscientiae aegra cruciatu iacebat. Sed si quis secundum Christi praecepta se gesserit, iam non lectus doloris est, sed quietis. Miseratione enim domini coepit quies esse quod mors erat, qui nobis soporem mortis uertit in gratiam uoluptatis. Nec solum leuare lectum, sed etiam domum suam repetere, hoc est ad paradysum redire censetur; ea est enim uera domus, quae hominem prima suscepit, non iure amissa, sed fraude. Merito ergo restituitur domus, quoniam uenerat qui nexum fraudis aboleret, ius reformaret.

15 Nec mora ulla sanitatis interuenit : unum dictorum remediumque momentum est. Spectant surgentem increduli, mirantur abeuntem et diuini operis miracula malunt timere quam credere. Nam si credidissent, non timuissent utique, sed dilexissent; *perfecta enim dilectio timorem excludit foras.* Et ideo isti, quia non diligebant, calumniabantur. Calumniantibus autem dicit : *quid cogitatis mala in cordibus uestris ?* Quis hoc dicit ? Sacerdos magnus. Leporam uidebat in cordibus Iudaeorum; ostendit eos peiores esse leproso. Ille sacerdoti est se iussus offerre purgatus, hos sacerdos repudiat, ne alios quoque eorum lepra contaminet.

16 Sequitur mystica euocatio publicani, quem sequi iubet non corporis gressu, sed mentis adfectu. Itaque ille prius auare de mercedibus, dura de laboribus periculisque nautarum emolumenta conuertens uerbo uocatus propria derelinquit, qui rapiebat aliena, ac uile illud sedile destituens toto post dominum uestigio mentis incedit. Conuiuui quoque magni exhibet adparatum; qui enim domicilio Christum recipit interno maximis delectationibus exuberantium pascitur uoluptatum. Itaque dominus libenter

rose ma couche » (Ps. 6, 7). C'est le lit de souffrance où gisait notre âme en proie aux pénibles tourments de sa conscience. Mais quand on se conduit selon les préceptes du Christ, ce n'est plus un lit de souffrance, mais de repos. La miséricorde du Seigneur a changé en repos ce qui était mort : c'est Lui qui pour nous a changé le sommeil de mort en charme délicieux.

Et non seulement il reçoit l'ordre d'emporter son lit, mais encore de regagner sa demeure, c'est-à-dire de retourner au paradis : car c'est la vraie demeure, la première qui accueillit l'homme ; il l'a perdue non en droit, mais par fraude : aussi est-il juste que la maison soit rendue, à la venue de Celui qui devait anéantir les pièges de la fraude, restaurer le droit.

15. Et nul intervalle avant la guérison : le même instant voit les paroles et la cure. Les incrédules le voient se lever, s'étonnent de son départ, et aiment mieux redouter les œuvres merveilleuses de Dieu que croire ; car s'ils avaient cru, ils n'auraient certes pas craint mais aimé, puisque « l'amour parfait chasse la crainte » (I Jn, IV, 18) ; alors ceux-ci, n'aimant pas, calomniaient. À ces calomniateurs Il dit : « Pourquoi mal penser en vos cœurs ? » Qui parle ainsi ? le Grand Prêtre. Il voyait la lèpre dans le cœur des Juifs, Il les montre pires que le lépreux. Celui-là reçut l'ordre de se présenter au Prêtre, une fois purifié ; ceux-ci, le Prêtre les repousse, de peur que leur lèpre n'en contamine d'autres.

Luc, V, 27-39. 16. Vient ensuite la mystérieuse vocation de Lévi; le nouveau Royaume. 16. Vient ensuite la mystérieuse vocation du publicain. Il lui ordonne de le suivre non du pas de son corps, mais du mouvement de l'âme. Ainsi cet homme, qui jusque-là tirait avec avidité son profit des marchandises, avec dureté des fatigues et périls des marins, sur un mot d'appel, a quitté ses biens, lui qui volait le bien d'autrui ; et, quittant ce banc infâme, il a marché à la suite du Seigneur de toute l'ardeur de son âme. Bien plus, il déploie l'appareil d'un grand festin : car celui qui reçoit le Christ en sa demeure intérieure est rassasié des immenses délices de joies surabon-

- ingreditur et in eius qui crediderit recumbit adfectu.
- 17 Sed rursus accenditur invidia perfidorum et futurae poenae species praefiguratur ; epulantibus enim fidelibus et in illo caelorum recumbentibus regno perfidia ieiuna torquebitur. Simul ostenditur quantum intersit inter aemulos legis et gratiae, quod illi qui legem sequuntur ieiunae mentis famem patiantur aeternam, qui uero uerbum in interioribus animae receperunt alimenti caelestis et fontis ubertate recreati esurire et sitire non possint. Et ideo qui animo ieiunabant murmurabant dicentes : *quare cum publicanis et peccatoribus manducat et bibit ?*
- 18 Serpentina uox ista est. Denique hanc primam uocem serpens emisit dicens Euae : *quid utique deus dixit : nolite manducare ex omni ligno ? Ergo patris sui uenena diffundunt qui dicunt : quid utique cum publicanis et peccatoribus manducat et bibit ? Unde dominus cum peccatoribus manducando etiam cum gentilibus non prohibet nos inire conuiuium dicens : non egent qui sani sunt medico, sed qui male habent.* Nouum medicamentum nouus magister aduexit. Hoc de terra non pullulauit ; imprudens enim omnis creatura huius confectionis. Uenite omnes, qui incurristis peccatorum uarias passiones, utimini peregrino medicamento, quo uenenum serpentis excluditur, quod non solum passionum abstulit cicatricem, sed etiam causam diri uulneris amputauit. Hoc medicamentum non famem incidit, sed cibum animae subministrat ; *uenit enim filius hominis manducans et bibens, et dicunt : daemonium habet, et ideo non est mens nostra ieiuna.* Ieiunant hi quibus abest Christus bonorumque meritorum copiis egent : at uero cui uirtus sua uoluptatem sufficit, qui recipit domo Christum conuiuium magnum exhibet, hoc est bonorum operum spiritale conuiuium, quo diues popu-

1. Cf. Appendices, p. 271.

dantes. Oui, le Seigneur entre volontiers et repose dans l'amour de celui qui a cru. 17. Mais voici se rallumer la malveillance des incroyants, et l'image de leur châtement à venir est d'avance figurée. Tandis que les fidèles festoieront et reposeront dans le royaume des cieux, l'incrédulité jeûnera et sera torturée. En même temps apparaît la différence qu'il y a entre les disciples de la Loi et de la grâce : ceux qui suivent la Loi subiront dans leur âme à jeun une faim éternelle ; ceux qui ont reçu le Verbe dans l'intime de l'âme, renouvelés par l'abondance de la nourriture et de la fontaine éternelle, ne sauraient avoir faim et soif. C'est pourquoi ceux dont l'âme était à jeun murmuraient : « Pourquoi, disaient-ils, mange-t-Il et boit-Il avec les publicains et les pécheurs ? » 18. Cela, c'est la parole du serpent ; aussi bien, est-ce la première parole que le serpent proféra, quand il dit à Ève : « Pourquoi donc Dieu a-t-il dit : Ne mangez pas de tout arbre ? » Ils répandent donc le venin de leur père, quand ils disent : « Pourquoi donc mange-t-Il et boit-Il avec les publicains et les pécheurs ? » Du moment que le Seigneur mange avec les publicains, Il ne nous interdit pas de prendre un repas même avec des Gentils : Il dit : « Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin du médecin, mais ceux qui vont mal. » 19. C'est un nouveau remède que le Maître nouveau a apporté ; ce n'est pas un produit de la terre ; toute créature ignore l'art de le confectionner. Venez, vous tous qui avez contracté les maladies variées des péchés ; usez de ce remède inaccoutumé qui élimine le venin du serpent, qui a non seulement enlevé la cicatrice des blessures, mais supprimé la cause de la plaie cruelle. Ce remède ne comporte pas la diète, mais fournit la nourriture à l'âme : car « le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant, et on dit : Il est possédé » (Lc, VII, 34). Aussi notre âme n'est-elle pas affamée ; affamés, ceux dont le Christ est absent et à qui manquent les provisions des bons mérites. Au contraire, celui qui possède les délices de sa vertu¹, qui reçoit le Christ dans sa maison, offre un grand festin, c'est-à-dire le festin spirituel des bonnes œuvres, dont est privé le peuple des riches, où le pauvre est rassasié. Et c'est pourquoi, dit-Il,

lus eget, pauper epulatur. Et ideo, inquit, ieiunare non possunt filii sponsi, quamdiu cum illis est sponsus.

- 20 *Venient autem dies, cum auferetur ab illis sponsus.* Qui sunt illi dies, quibus nobis Christus auferetur, maxime cum ipse dixerit : *uobiscum ero usque ad consummationem mundi*, ipse dixerit : *non relinquam uos orfanos ?* Certum est enim quod si nos relinquat, salui esse nequeamus. Nemo tibi Christum potest auferre, nisi te ipse auferas. Non te auferat iactantia tua, non te auferat adrogantia nec tibi de lege praesumas ; non enim uocare iustos uenit,
- 21 *sed peccatores.* Quomodo igitur dominus iustitias dilexit neque uidit Dauid iustum derelictum aut quae ista aequitas, si iustus relinquitur, peccator adsciscitur, nisi intellegas quod eos iustos dicit qui ex lege praesumant et euangelii gratiam non requirunt ? Nemo autem iustificatur ex lege, sed redimitur ex gratia. Est igitur in lege iustitia, sed non est per legem iustitia ; nam et ipse apostolus, *Hebraeus ex Hebraeis, secundum legem Pharisaeus, secundum iustitiam, quae in lege est, conuersatus sine querella*, qui gloriatur ex lege, *quae mihi inquit lucra fuerunt, haec duxi propter Christum detrimenta esse*, hoc est : abiecit iustitiam et gloriam legis ; iustitia enim legis sine Christo uacua est, quia plenitudo legis Christus est. Et ideo etsi est in lege iustitia, non est tamen per legem iustitia. Si enim *per legem iustitia, ergo Christus gratis mortuus est ; mortuus enim Christus est, ut inpleret iustitiam.* Denique Iohanni dicenti : *ego a te debeo baptizari, et tu uenis ad me ?* respondit : *sine modo ; sic enim decet nos implere omnem iustitiam.* Ergo non gratis mortuus, sed pro nobis mortuus est Christus, ut iusti fulgerent sicut sol in regno patris sui. Sed non Iudaei iusti, quibus dicitur : *cum uideritis iustos intrare in regnum caelorum.* Isti sunt iusti, qui

les fils de l'Époux ne sauraient jeûner tant que l'Époux est avec eux. « Mais viendront des jours où l'Époux leur sera ravi. » 20. Qu'est-ce que ces jours où le Christ nous sera ravi, alors surtout que Lui-même a dit : « Je serai avec vous jusqu'à la fin des temps » (*Matth.*, XXVIII, 20), que Lui-même a dit : « Je ne vous laisserai pas orphelins » (*Jn*, XIV, 18) ? Car il est certain que, s'Il nous délaisse, nous ne pourrions être sauvés. Personne ne peut vous dérober le Christ si vous ne vous dérobez à Lui. Que votre vanité ne vous dérobe pas, que la présomption ne vous dérobe pas. Et ne vous prévaliez pas de la Loi ; car « Il n'est pas venu appeler les justes, mais les pécheurs ».

21. Comment donc Dieu aime-t-Il la justice (*Ps.* 10, 8) et David n'a-t-il pas vu le juste abandonné (*Ps.* 36, 25) ? Quelle est cette équité qui abandonne le juste et appelle à soi le pécheur ? A moins d'entendre qu'Il appelle justes ceux qui se prévalent de la Loi et ne recherchent pas la grâce de l'Évangile : or nul n'est justifié de par la Loi, mais on est racheté de par la grâce. La justice est donc dans la Loi, mais la justice n'est point par la Loi ; car l'Apôtre lui-même dit : « Hébreu et fils d'Hébreux, quant à la Loi, pharisien, quant à la justice qui est dans la Loi, vivant sans reproche » (*Phil.*, III, 5-6) ; lui qui se glorifiait de la Loi dit : « Ces avantages, je les ai considérés, eu égard au Christ, comme un détriment » (*Ib.*, 7) ; ce qui veut dire qu'il a rejeté la justice et la gloire de la Loi ; car la justice de la Loi sans le Christ est vide, puisque la plénitude de la Loi, c'est le Christ. Bien donc que la justice soit dans la Loi, la justice n'est point par la Loi ; car « si la justice est par la Loi, alors le Christ est mort sans raison » (*Gal.*, II, 21), puisque le Christ est mort pour accomplir la justice ; aussi bien, quand Jean Lui dit : « C'est moi qui dois être baptisé par vous, et c'est vous qui venez à moi », Il répond : « Laisse faire : c'est ainsi qu'il nous sied d'accomplir toute justice » (*Matth.*, III, 14-15). Donc le Christ n'est pas mort sans raison, mais pour nous, afin que les justes resplendissent comme le soleil dans le Royaume de son Père (*Matth.*, XIII, 43). Mais les Juifs ne sont pas justes, et il leur est dit : « Quand vous verrez les justes entrer dans le Royaume des cieux »

22 percipientem non percipiunt, qui inimicum diligunt. Si sic non accipimus, inuenitur contrarium : *non ueni uocare iustos, sed illos non uocat, qui se iustos dicunt ; ignorant enim deum et suam quaerentes iustitiam statuere iustitiae dei non sunt subiecti*. Ergo usurpatores iustitiae non uocantur ad gratiam ; nam si gratia ex paenitentia, utique qui fastidit paenitentiam abdicat gratiam. Sitierunt uulnerati qui se sanctificant, istis sponsus aufertur, nobis autem non Caïphas, non Pilatus Christum abstulit, nec possumus ieiunare, quia Christum habemus et Christi carnem epulamur et sanguinem. Quomodo enim uidetur ieiunare qui non esurit, quomodo uidetur ieiunare qui non sitit ? Quomodo autem potest sitire qui bibit Christum, cum ipse dixerit : *qui biberit de aqua, quam ego dabo ei, non sitiet in aeternum ?* Denique de animi dictum ieiunio etiam sequentia declarabunt.

Dixit enim similitudinem ad illos : quia nemo commisuram de uestimento nouo inmittit in uestimentum uetus.

23 Dixerat filios sponsi, hoc est filios uerbi, qui per lauacri regenerationem in ius diuinae generationis adsumti sunt, quamdiu cum illis sponsus est, ieiunare non posse. Non utique hoc ieiunium relegatur, quo conficitur caro et corporalis luxuria castigatur ; hoc enim ieiunium nos commendat deo. Nam quemadmodum discipulos ieiunare prohiberet, cum ipse dominus ieiunaret, cum postremo diceret nequissimos spiritus non nisi ieiuniis et orationibus solere superari ? Denique etiam hoc loco ieiunium uestimentum adpellauit uetus, quod exuendum apostolus aestimauit dicens : *exspoliare uos ueterem hominem cum actibus eius, ut induamus eum qui baptismatis sanctificatione*

1. On a préféré à la leçon : *isti erunt*, retenue par les éditeurs de Vienne, celle : *sitierunt*, basée principalement sur l'autorité d'un ms. de Corbie, actuellement à Léningrad. Il suffit, pour créer la variante, d'intervenir les deux premières lettres. La leçon : *sitierunt* est moins énigmatique et cadre mieux avec le contexte. Il sera en effet question, un peu plus loin, de ceux dont le Christ étanche la soif ; d'avance l'image se sera présentée à la pensée de S. Ambroise, appelant par contraste le cas de ceux qui, s'appuyant

(Lc, XIII, 28). Ceux-là sont justes qui ne rendent pas coup pour coup, qui aiment leur ennemi. 22. Faute de l'entendre ainsi, on découvre une contradiction dans « je ne suis pas venu appeler les justes » ; mais Il n'appelle pas ceux qui se disent justes, car « ignorant Dieu, et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu » (Rom., X, 3). Donc ceux qui s'attribuent la justice ne sont pas appelés à la grâce : car si la grâce vient du repentir, il est clair que répugner au repentir, c'est renoncer à la grâce. Ils ont eu soif comme des blessés¹, ceux qui se disent saints : à ceux-là l'Époux sera ravi. Mais à nous ni Caïphe ni Pilate n'a ravi le Christ et nous ne saurions être à jeun, puisque nous avons le Christ et sommes nourris de la chair et du sang du Christ. Comment paraître à jeun si l'on n'est pas affamé ? Comment paraître à jeun si l'on n'a pas soif ? Et comment avoir soif quand on boit le Christ, puisque Lui-même a dit : « Celui qui boira de l'eau que je donnerai, n'aura jamais soif » (Jn, IV, 13). D'ailleurs qu'il s'agisse du jeûne de l'âme, c'est ce que montre également la suite ; car « Il leur dit cette parabole : Personne n'appliquera sur un vieil habit une pièce d'un habit neuf ». 23. Il avait dit que les fils de l'Époux, c'est-à-dire les fils du Verbe, élevés par la régénération du baptême à la condition de la race divine, aussi longtemps que l'Époux est avec eux ne peuvent jeûner. Ce n'est certes pas proscrire le jeûne, qui affaiblit la chair et réprime la sensualité du corps : car ce jeûne nous est une recommandation devant Dieu. Comment le Seigneur interdirait-il ici le jeûne à ses disciples, alors qu'il jeûnait Lui-même, et quand enfin Il dit que les pires esprits ont coutume de ne céder qu'aux jeûnes et aux prières (Matth., XVII, 20) ? Bref, ici encore, c'est le jeûne qu'Il appelle un vieux vêtement : celui que l'Apôtre a jugé bon à dépouiller, quand il a dit : « Dépouillez-vous donc du vieil homme avec ses activités », pour revêtir celui qui est renouvelé par la sanctification du baptême

sur leur justice, se passant du Christ, endurent la soif, comme peuvent le faire des blessés. On ne voit guère, par contre, à quoi se rapporterait l'autre traduction : « Ils seront blessés, ceux qui se disent saints. »

renouatur. In eandem igitur formam series conuenit praeceptorum, ne actus ueteris et noui hominis misceamus, cum ille corporalis exterior opera carnis operetur et hic interior qui renascitur non uersicolore speciem ueterum nouorumque debeat habere gestorum, sed concolor Christo illum studio mentis imitari, cui renatus est in lauacro. Absint igitur decolora mentis uelamina, quae displicent sponso; displicet enim ei qui uestem non habuerit nuptialem. Sponso autem quid potest placere nisi pax animi,

24 puritas cordis, caritas mentis? Bonus sponsus dominus Iesus; hic nouo partu naturam initiauit, huic desponsata corruptelis carnis absoluitur. Non filios mortales requirit — non Euae delectatur doloribus — non uirum obnoxium culpa, non hereditatem condemnati patris. Uidit enim carnis ulcera quam ante concupiscebat, aduertit non esse pulchritudinem ueram, quae habeat uitiorum deformitatem. Et ideo quid tibi cum tali sponso, femina? Require diligenter et in omni corpore inuenies cicatricem. Cognosce alium magis sponsum, qui circumdatur luce, cuius species non potest interire. Hunc tolle in animum tuum, consecra in templo tuo, tolle in corpore tuo, sicut scriptum est: *tollite deum in corpore uestro*. Huius thalamos ingredi non uos, huius spectato peregrinum decorem, hunc indue, hunc uide ad dexteram patris et gaude quia talem habes sponsum. Hic te uestiet benedictionem, ne qua

25 noceat scissura peccati. Seruemus igitur uestem, quam nos sacro dominus emergentes fonte uestiuit. Cito scinditur uestis, si facta non congruant; cito tineis carnis adteritur et ueteris hominis errore maculatur. Ergo hic noua ueteribus copulare, in apostolo autem etiam nouis uetera superuestire prohibemur, sed exuere uetus, nouum sumere, ut exspoliati, non nudi inueniamur. Exspoliamur enim meliora sumturi, nudamur autem, cum indumentum nobis

1. On voit l'allusion à la robe blanche des néophytes.

(Col., III, 9, 10). La suite des préceptes s'accorde donc en un même enseignement : ne pas mêler les actes du vieil homme et du nouveau ; car le premier, charnel, accomplit les actes de la chair ; l'autre, l'intérieur, celui qui renaît, ne doit pas présenter la bigarrure d'actions anciennes et nouvelles mais, portant la couleur du Christ, appliquer son âme à imiter Celui pour qui il a pris une nouvelle naissance au baptême. Loin de nous donc ces voiles multicolores de l'âme, qui déplaisent à l'Époux ; Lui déplaît quiconque n'a pas la robe nuptiale. Et qu'est-ce qui peut plaire à l'Époux, sinon la paix de l'âme, la pureté du cœur, la charité de l'esprit ? 24. Le bon Époux, c'est le Seigneur Jésus. Il a inauguré une vie qui vient d'un enfantement nouveau. Celle qui l'a épousé est délivrée des corruptions de la chair ; elle ne recherche pas des enfants mortels — elle ne se plaît pas dans les douleurs d'Eve — ni un mari sujet au péché, ni l'héritage d'un père condamné. Elle a vu les ulcères de cette chair qu'auparavant elle désirait ; elle a pris garde que ce n'est pas beauté véritable que celle qui est défigurée par les vices. Alors qu'avez-vous à faire d'un tel époux, ô femme ? Cherchez avec soin, et sur tout ce corps vous trouverez des plaies. Reconnaissez plutôt un autre Époux, qui est environné de lumière, dont la beauté ne saurait périr. Celui-là, portez-le dans votre âme, consacrez-le dans votre temple ; portez-le dans votre corps, ainsi qu'il est écrit : « Portez le Seigneur dans votre corps » (I Cor., VI, 20). Entrez dans son lit nouveau, contemplez sa beauté inaccoutumée, revêtez-le, voyez-le à la droite du Père, et réjouissez-vous d'avoir un tel Époux ; Lui vous revêtira de bénédiction, de peur que ne vous nuise la déchirure du péché. 25. Conservons donc le vêtement dont le Seigneur nous a revêtus au sortir de l'eau sainte¹. Ce vêtement est vite déchiré si les actions ne sont pas en rapport ; il est vite mangé des teignes de la chair et souillé des errements du vieil homme.

Ici donc il nous est interdit d'associer le neuf et le vieux ; dans l'Apôtre, même de revêtir le neuf sur le vieux : il faut dépouiller le vieux, revêtir le neuf, afin de nous trouver dépouillés, mais non pas nus (II Cor., V, 2-4). Nous nous dépouillons pour prendre du meilleur ;

- aliena fraude detrahitur, non nostra uoluntate deponitur.
- 26 *Et nemo mittit uinum nouum in utres ueteres.* Fragilitas humanae condicionis aperitur, cum corpora nostra exuuiis defunctorum animalium comparantur. Atque utinam bonorum utrius usum possimus implere, ut sacramentum quod accepimus reseruemus! Leuat iniuriam industria, si renouatis utribus noua uina credantur. Et ideo utres hos plenos semper seruare debemus; uacuos enim cito tinea
- 27 et aerugo consumit, gratia seruat inpletos. Pulchre autem operi huic talia praecepta conueniunt; sextum est enim opus, quo Leuis noua quadam forma figuratur. Sexto autem die factus est homo; sexto igitur Christi opere reformatur iam non uetus, sed noua creatura et quaedam forma peregrina. Et ideo tamquam noua creatura conuiuium Christo exhibet, eo quod et in ipso Christus delectaretur et ipse partem delectationis mereretur habere cum Christo. Ad hunc igitur informandum praecepta dat dominus; sequebatur enim iam laetus, alacer et exultans dicens: iam non publicanum gero, iam non porto Leuin. Exui Leuin, postquam Christum indui. Odi genus meum, fugio uitam meam; solum te sequor, domine Iesu, qui sanas uulnera mea. *Quis enim me separat a caritate dei, quae in te est? Tribulatio an angustia, an famis? Ligatus sum fide clauis quibusdam et bonis conpedibus caritatis innexus sum. Omne mandatum tuum sicut cauterium inpressum tenebo. Etsi urit cauterium mandati, tamen putrefacta carnis exurit, ne ad uiuum serpat contagio. Etsi mordet medicamentum, tamen uitium ulceris tollit. Aufer igitur, domine Iesu, potenti machaera tua meorum putredines peccatorum. Dum habes ligatum caritatis uinculis, seca*

1. Aujourd'hui encore, les outres des Orientaux sont constituées par des peaux de moutons.

2. A partir de *Lc*, IV, 31, les six ouvrages visés ici sont : 1. Guérison du possédé de Capharnaüm ; 2. De la belle-mère de Simon Pierre ; 3. Pêche miraculeuse ; 4. Guérison d'un lépreux ; 5. D'un paralytique ; 6. Vocation de

nous sommes mis à nu quand le vêtement nous est enlevé par la ruse d'un autre, au lieu d'être quitté de notre plein gré.

26. « Et personne ne met le vin nouveau dans de vieilles outres. »

La fragilité de la nature humaine est mise à découvert lorsque nos corps sont comparés aux dépouilles des animaux morts¹. Et plaise à Dieu que nous puissions remplir l'office de bonnes outres : conserver le mystère que nous avons reçu. L'art d'éviter le dégât, c'est de confier à des outres renouvelées le vin nouveau. Nous devons donc garder toujours ces outres pleines : vides, la teigne et la rouille les rongent vite ; la grâce les garde remplies.

27. Il y a une belle correspondance entre cette œuvre et de tels préceptes : car c'est le sixième ouvrage que cette sorte de forme nouvelle donnée à la physionomie de Lévi². Or c'est le sixième jour que fut créé l'homme ; c'est par la sixième œuvre du Christ qu'est reformée non l'ancienne créature, mais une nouvelle, et comme une forme inaccoutumée. Aussi, à titre de nouvelle créature, il offre un festin au Christ, parce que le Christ se plaît en lui et que lui-même mérite d'avoir sa part de délices avec le Christ. C'est donc pour le former que le Christ donne des préceptes. Il le suivait maintenant, joyeux, allègre, transporté : « Je ne fais plus figure de publicain, disait-il ; je ne porte plus Lévi ; j'ai dépouillé Lévi en revêtant le Christ. Je déteste ma race, je fuis ma vie première ; je ne suis que vous, Seigneur Jésus, qui guérissez mes blessures. Qui me séparerait de l'amour de Dieu, qui est en vous ? la tribulation ? l'angoisse ? la faim ? (*Rom.*, VIII, 35). Je suis attaché comme par les clous de la foi, je suis retenu par les bonnes entraves de l'amour. Tous vos commandements seront comme un cautère que je tiendrai appliqué ; le cautère du commandement brûle, mais c'est la pourriture de la chair qu'il brûle, pour que la contagion ne gagne pas le vif ; le remède mord, mais il enlève l'infection de l'ulcère. Retranchez donc, Seigneur Jésus, par votre glaive puis-

Lévi-Matthieu. Celui-ci, note S. Ambroise, est par sa vocation l'objet d'une nouvelle création.

quodcumque vitiosum est. Ueni cito incidens occultas et latentes varias passiones, aperito vulnus, ne noxius serpatumor. Emunda omne quod foetidum est peregrino lauacro. Audite me, terreni homines, qui peccatis uestris cogitationes ebrias geritis. Et ego Leuis talibus eram passionibus sauciatus. Inueni medicum, qui in caelo habitat et in terris spargit medicamenta. Hic solus potest sanare uulnera mea, qui sua nescit, hic auferre cordis dolorem, pallorem animae, qui nouit occulta.

- 28 *Factum est autem in sabbato secundo primo, cum transiret per seminata, uellebant discipuli eius spicas et manducabant confricantes eas manibus suis. Nec solum comprehensione uerborum, sed etiam usu ipso specieque gestorum incipit hominem dominus Iesus ueteris obseruatione legis exuere nouoque indumento uestire gratiae. Itaque eum iam in sabbato per seminata transducit, hoc est admouet fructuosus. Quid sibi sabbatum uelit, quid seges, quid spicae, non mediocre mysterium est. Ager enim est omnis hic mundus, agri seges in satione humani generis fecunditas numerosa sanctorum, spicae agri fructus ecclesiae, quos operibus discutientes suis apostoli pascebantur nostro*
- 29 *se alentes profectu. Stabat igitur iam seges fecunda uirtutum pullulantibus spicis, quibus nostri fructus meriti comparantur; aequae enim aut imbre marcescunt aut sole torrentur aut pluuiis umescunt aut tempestatibus eliduntur aut a messoribus intra horreorum feliciam receptacula reconduntur. Receperat ergo terra iam dei uerbum et caelesti semine satus diuites fetus ager almus effuderat. Esuribant discipuli salutem hominum et tamquam folliculis corporum mentium fructus ad fidei lucem praeclaris*

1. On retrouve l'équivalence symbolique : mains = activité. Les mains des Apôtres froissant les épis, c'est leur apostolat remuant les âmes et, comme il sera dit plus loin, dégageant les fruits spirituels de l'enveloppe matérielle.

sant la pourriture de mes péchés ; tandis que vous me tenez attaché par les liens de l'amour, taillez tout ce qui est gâté. Venez vite percer les passions cachées, secrètes, variées ; débridez la plaie, de peur que l'humeur malsaine ne se propage. Purifiez toute infection par le bain nouveau. Écoutez-moi, hommes terrestres, qui avez la pensée enivrée par vos péchés. Moi aussi, Lévi, j'étais blessé de semblables passions ; j'ai trouvé un médecin qui habite au ciel et répand ses remèdes sur terre. Lui seul peut guérir mes blessures, car Il ne s'en connaît pas ; Lui peut ôter au cœur sa douleur, à l'âme sa pâleur, car Il connaît les secrets. »

Luc, VI, 1-5. 28. « Et il arriva que le samedi second-premier, comme Il passait par des cultures, ses disciples cueillaient des épis et en mangeaient, en les froissant dans leurs mains. »

Ce n'est pas seulement par la teneur de ses paroles, mais par la pratique même et par l'exemple de ses actes, que le Seigneur Jésus se met à dépouiller l'homme de l'observance de la Loi ancienne et à le revêtir du vêtement nouveau de la grâce. Aussi l'emmène-t-Il maintenant le jour du sabbat à travers les cultures, c'est-à-dire qu'Il l'applique à des œuvres fructueuses. Que veut dire le sabbat, la moisson, les épis ? Ce n'est pas un petit mystère. Le champ, c'est tout le monde présent ; la moisson du champ, c'est, par les semailles du genre humain, la récolte abondante des Saints ; les épis du champ, les fruits de l'Église, que les Apôtres remuaient par leur activité¹, se nourrissant et s'alimentant de nos progrès. 29. Elle était donc sur pied, la riche moisson des vertus, aux multiples épis, auxquels sont comparés les fruits de nos mérites ; car comme eux, le mauvais temps les gâte, ou le soleil les grille, ou les pluies les détrempe, ou les orages les brisent, ou bien les moissonneurs les entassent dans le dépôt des greniers bienheureux. La terre donc avait déjà reçu la parole de Dieu et, ensemencé par le grain céleste, le champ nourricier avait produit de riches moissons. Les disciples avaient faim du salut des hommes, et semblaient

operum suorum miraculis eruebant. Sed hoc putabant Iudaei sabbato non licere, Christus autem nouae gratiae munere designabat otium legis opus gratiae.

- 30 Nec sine mysterio hoc ab euangelista, secundum Matthaeum et Marcum sabbata pure posita puto, quia sabbata perpetuae feriae sunt resurrectionis aeternae. Uel in hoc igitur saeculo feriatas ac uacantibus superstitionibus Iudaeorum uel in futurum ferias ipsi perpetua sollemnitate celebrantes quae bona sunt terrae manducabimus iuxta quod scriptum est : *illi manducabunt, uos uero esurietis*. Mire tamen secundum Lucan secundoprimum, non primosecundum sabbatum dixit — δευτερόπρωτον enim scriptum est — praeferrī enim debuit quod praecessit. Secundum ideo, quia primum ante ex lege praecessit, in quo etiam poena praescripta est, si quis operetur ; primum autem ideo, quia sabbatum illud ex lege solutum est, quod erat primum, et hoc primum factum est, quod secundo est constitutum. Nam et cum operari sabbato liceat et operantis nulla sit poena, sabbati utique ex lege, cuius uis soluta est, nec nomen haerebat, sed tamen fuerit illud primum ordine, hoc primum munere, nec ideo minus hoc, quia secundum. Nam et Adam primus nec comparandus secundo Adam ; *primus enim Adam in animam uiuentem, nouissimus Adam in spiritum uiuificantem* et : *primus homo de terra terrenus, secundus homo de caelo caelestis*. Praelatus utique secundus primo ; ille enim causa mortis, hic uitae. Sic et secundoprimum sabbatum dicitur, secundum iuxta numerum, primum iuxta operationis gratiam ; melius est enim sabbatum quo impunitas datur, quam quo poena praescribitur. Prima lex, secundum euangelium, inferior tamen formido quam gratia. Aut forte primum hic in praedestinatione consilii et secundum in sanctione decreti.

1. C'est la célèbre distinction philosophique entre l'ordre d'intention et l'ordre d'exécution, appliquée à la Loi et à l'Évangile, comme à l'institution de l'une et de l'autre.

extraire de la bale des corps le fruit des âmes, attiré à la lumière de la foi par les éclatants prodiges qu'ils opéreraient. Mais les Juifs pensaient que ce n'était pas permis le sabbat ; le Christ, par un nouveau bienfait de la grâce, soulignait l'oisiveté de la Loi, l'action de la grâce.

30. Et ce n'est pas, je pense, sans mystère qu'en Matthieu et Marc l'évangéliste a mentionné simplement les sabbats : car ce sont des sabbats que les loisirs sans fin de la résurrection éternelle. Donc, soit dans ce siècle, où se reposent et vaquent les superstitions des Juifs, soit dans l'autre, où nous-mêmes célébrerons les fêtes d'une solennité sans fin, nous mangerons les biens de la terre, selon qu'il est écrit : « Eux mangeront, tandis que vous aurez faim » (Is., LXIII, 13). 31. Il est cependant remarquable qu'en Luc on dit le sabbat second-premier, non le premier-second : car il est écrit δευτερόπρωτον. Il fallait donner le pas à ce qui est meilleur. Second sabbat, parce qu'un premier est venu d'abord en vertu de la Loi, où un châtement était prescrit pour quiconque travaillerait ; premier, parce que ce sabbat de la Loi, qui était le premier, a été aboli, et celui-là s'est trouvé le premier qui fut institué en second lieu. Car, puisqu'il est permis de travailler le sabbat et que travailler n'encourt nul châtement, du sabbat légal qui a cessé d'être en vigueur il n'est resté pas même le nom ; puisque cependant il fut le premier par l'origine et l'autre quant au bienfait, ce dernier n'est pas moindre parce qu'il est second. Car Adam aussi est premier et il ne saurait être comparé au second Adam : « Le premier Adam, âme vivante ; le dernier Adam, esprit vivifiant » et « le premier homme, venant de la terre, est terrestre ; le second homme, venu du ciel, est céleste » (I Cor., XV, 45, 47). A coup sûr le second passe avant le premier : l'un cause la mort, l'autre la vie. De même on parle d'un sabbat second-premier : second dans l'ordre numérique, premier quant au bienfait réalisé ; car mieux vaut le sabbat où la peine est remise que celui où le châtement est prescrit. La Loi est première, l'Évangile second ; pourtant la crainte est inférieure à la grâce. Ou bien, peut-être, premier dans la détermination du dessein, second dans l'exécution de la décision ¹. 32. Mais il est bien que le

- 32 Bene autem dominus in lege typum futuri hoc quoque demonstrat loco et defensores legis arguit nescire quae legis sunt exemplum adferens quod Dauid, cum esuriret ipse cum sociis, intrauit in domum dei et panes propositionis sumisit et manducauit et dedit his qui cum ipso erant. Magnum et uere exemplum propheticum, quo primum non inania legis, sed solida utilitatis nobis sequenda produntur, deinde quia Dauid cum sociis fugiens a facie regis Saul hic praefiguratus in lege Christus est, qui cum
- 33 apostolis principem mundi lateret. Quomodo autem ille obseruator legis atque defensor panes et ipse manducauit et dedit his qui secum erant, quos non licebat manducare nisi tantummodo sacerdotibus, nisi ut per illam demonstraret figuram sacerdotalem cibum ad usum transitorium esse populorum, siue quod omnes uitam sacerdotalem debemus imitari siue quia omnes filii ecclesiae sacerdotes sunt? Unguimur enim in sacerdotium sanctum
- 34 offerentes nosmet ipsos deo hostias spiritales. Legi igitur iam superfluit doctrina Christi nec legem soluit, sed inplet, quia nec sabbatum soluit. Si enim sabbatum propter hominem factum est, utilitas autem hominis postulabat esurientem hominem, qui diu fuerat terrae fructibus abdicatus, ueteris famis uitare ieiunia, non utique lex soluitur, sed inpletur. Quomodo igitur domino ad crimen obicitur,
- 35 quod in seruo pro crimine non tenetur? Quid autem euidentius hac figura, quae per totam currit historiam? Intrauit Dauid in domum Abimelech sacerdotis; sed nec periculo mortis proposito hospitem recusat, declinat exulem sancti animus sacerdotis. Tanta hospitalitatis est gratia, ut libenter in nos aliena pericula transferamus.
- 36 Uerum hoc in historia morale, in mysterio propheticum est, quod nec praesumpto futurae mortis exitio uerum illum Dauid hospitio suae mentis religiosi excluderent

Seigneur, dans ce passage encore, montre en la Loi la figure de l'avenir et accuse les défenseurs de la Loi d'ignorer les choses de la Loi : Il cite l'exemple de David qui, ayant faim lui et ses compagnons, entra dans la maison de Dieu, prit les pains de proposition, en mangea et en donna à ceux qui étaient avec lui (I Sam., XXI, 3-6). Grand exemple et vraiment prophétique, où pour la première fois on nous montre qu'il faut s'attacher non point au vide de la Loi, mais au solide et à l'utile. Au reste, comme David et ses compagnons fuyaient devant le roi Saül, ce passage de la Loi préfigure le Christ, qui avec ses Apôtres devait se dérober au prince du monde. 33. Mais comment cet observateur et défenseur de la Loi a-t-il lui-même mangé des pains et en a-t-il donné à ceux qui étaient avec lui, alors qu'il n'était permis qu'aux seuls prêtres d'en manger, sinon pour montrer par cette figure que la nourriture des prêtres serait mise à la disposition des peuples, ou encore que nous devons tous imiter la vie des prêtres, ou bien que tous les enfants de l'Église sont prêtres? Nous recevons en effet l'onction pour un sacerdoce saint, nous offrant nous-mêmes à Dieu en victimes spirituelles (I Pierre, II, 5). 34. Sur la Loi donc se répand désormais la doctrine du Christ : elle ne détruit pas la Loi mais la remplit, puisqu'elle ne détruit pas même le sabbat. Si le sabbat a été fait pour l'homme, et si l'utilité de l'homme demandait que l'homme affamé, qui avait longtemps été privé des fruits de la terre, évitât le jeûne de la faim antique, il n'y a certes pas destruction de la Loi mais accomplissement. Comment donc reprocher comme un grief au Seigneur ce qui chez le serviteur n'est pas réputé grief? 35. Et quoi de plus évident que cette figure qui revient au cours de tout l'épisode? David entra dans la maison du prêtre Achimélech; mais, en face même du danger de mort, l'âme du saint prêtre n'éconduisit pas l'hôte, n'évita pas le proscrit. C'est la beauté de l'hospitalité de prendre volontiers sur nous les dangers d'autrui. 36. Mais ce qui est moralité selon l'histoire est aussi prophétie au sens mystérieux : même mis en présence de leur perte et de la mort à subir, les prêtres fidèles ne refuseraient pas l'hospitalité de leur âme au véritable

- sacerdotes. Nec solum in cuiusque domo uatis repperitur docetur Christus hospitium, sed etiam per figuram nequitiae spiritalis manubias et arma sumpturus ; nam qui Christum recipit hospitio intellegibilem illum Goliath spoliat suis telis. Quid uero euentius quam quod in Abimelech domo quinque panes petiit Dauid, unum accepit, demonstrante typo quod iam non quinque libris, sed Christi corpore cibus fidelibus pararetur, ut Christus corpus adsumeret, ne quis de fidelibus esuriret ? Nec Doech figura uacat, qui erat custos mulorum, eo quod nemo alius nisi infructuosi gregis custos Iudae typum proditoris implet.
- 38** Iam illud quod Dauid receptione omnem Abimelech domum praeter Abiathar principem tunc temporis sacerdotum Saul persecutus est ostendit prophetia nobis quod nemo possit nocere uero principi sacerdotum, qui solus est Christus.
- 39** Hinc ad alia progreditur dominus Iesus. Nam qui totum hominem saluum facere disposuerat per singula membra currebat, ut uere diceret : *mihî irascimini, qui totum hominem saluum feci in sabbato ?* Itaque hoc loco manum illam, quam extendit Adam et interdictae arboris poma decerpit, sucis bonorum factorum salutaribus inrigauit, ut quae crimine aruerat bonis operibus sanaretur. In quo Iudaeos redarguit Christus, qui malis interpretationibus legis praecepta uiolarent, aestimantes sabbato etiam a bonis operibus feriandum, cum lex in praesentibus formam praefigurauerit futurorum, in quibus utique malorum feriae futurae sunt, non bonorum. Nam licet saecularia opera conquiescant, non otiosus tamen boni operis actus est in dei laude requiescere. Audisti igitur domini uerba dicentis : *extende manum tuam*. Communis ista genera-

1. Achimélech remit à David le glaive de Goliath.

David. Et l'on nous enseigne non seulement que le Christ trouvera gîte dans la demeure de chaque prêtre, mais encore qu'il y prendra au figuré les dépouilles et les armes des esprits pervers¹ : car celui qui donne l'hospitalité au Christ dépouille de ses traits le Goliath spirituel. **37**. Et quoi de plus clair que ce fait : David, dans la maison d'Achimélech, demandant cinq pains et n'en recevant qu'un ? Cette figure nous montre que la nourriture des fidèles allait être assurée non par les Cinq Livres mais par le corps du Christ ; que le Christ prendrait un corps pour que nul des fidèles ne fût affamé. Et Doech n'est pas dépourvu de sens figuratif : il était gardien de mulets, parce que seul le gardien d'un troupeau stérile pouvait réaliser le symbole du traître Judas. **38**. Quant au fait que, pour avoir accueilli David, toute la maison d'Achimélech fut persécutée par Saül, sauf Abiathar, prince des prêtres d'alors (I Sam., XXII, 20), cela nous montre prophétiquement que personne ne peut nuire au véritable Prince des prêtres, qui est le seul Christ.

Luc, VI, 6-11. **39**. De là, le Seigneur passe à d'autres œuvres. Car, ayant résolu de sauver l'homme tout entier, Il parcourait les membres un par un ; Il pourrait de la sorte dire en vérité : « Vous êtes irrités contre moi, qui ai guéri un homme tout entier un jour de sabbat » (Jn, VII, 23). Donc en ce passage, la main qu'avait étendue Adam pour cueillir les fruits de l'arbre défendu, Il l'a imprégnée de la sève salutaire des bonnes œuvres, afin que, desséchée par la faute, elle fût guérie par les bonnes œuvres. A cette occasion, le Christ prend à partie les Juifs, qui par leurs fausses interprétations violaient les préceptes de la Loi, jugeant que le sabbat il fallait faire relâche même des bonnes œuvres, alors que la Loi a préfiguré dans le présent la physionomie de l'avenir, où à coup sûr le mal chômera, non le bien. Car, si les œuvres de ce monde seront mises au repos, ce n'est pas un acte dépourvu d'œuvre bonne que de se reposer dans la louange de Dieu. **40**. Vous avez donc entendu les paroles du Seigneur : « Étendez la main », dit-Il. Voilà le remède commun, géné-

lisque medicina est. Et tu qui putas manum habere te sanam, caue ne auaritia, caue ne sacrilegio contrahatur. Extende saepius eam, extende ad illum pauperem qui te obsecrat, extende ut proximum iuues, ut uiduae praesidium feras, eripias iniuriae quem uides iniustae contumeliae subiaccere, extende ad deum pro peccatis tuis. Sic manus extenditur, sic sanatur. Sic Hieroboam manum cum idolis sacrificaret contraxit, cum deum rogaret extendit.

- 41 *Factum est autem in illis diebus, exiit in monte orare et erat pernoctans in oratione dei.* Non omnis qui orat ascendit in montem — est enim oratio quae peccatum facit — sed qui bene orat a terrenis ad superiora progrediens uerticem curae sublimis ascendit. At ille non ascendit in montem qui de saeculi diuitiis aut de honore sollicitus est, non ascendit in montem qui fundi ius optat alieni. Ascendit ille qui deum quaerit, ascendit ille qui cursus sui dominica adiumenta deponit. Omnes magni, omnes sublimes montem ascendunt ; non enim cuicumque propheta dicit : *ascende in montem excelsum qui euangelizas Sion, exalta in uirtute uocem tuam qui euangelizas Hierusalem.* Non uestigiis corporalibus, sed factis sublimioribus in hunc montem ascendas. Sequere Christum, ut ipse esse mons possis ; *montes enim in circuitu eius.* Quaere in euangelio : inuenies solos cum domino montem ascendisse discipulos. Orat ergo dominus non ut pro se obsecret, sed ut pro me inpetret ; nam etsi omnia posuerit pater in potestate filii, filius tamen ut formam hominis
- 42

1. Selon quelques mss : ce n'est point en multipliant les pas...

ral. Et vous qui croyez avoir la main saine, prenez garde que l'avarice, prenez garde que le sacrilège ne la contracte. Étendez-la souvent : étendez-la vers ce pauvre qui vous implore ; étendez-la pour aider le prochain, pour porter secours à la veuve, pour arracher à l'injustice celui que vous voyez soumis à une vexation inique ; étendez-la vers Dieu pour vos péchés. C'est ainsi qu'on étend la main, ainsi qu'elle se guérit. C'est ainsi que Jéroboam, quand il sacrifiait aux idoles, eut la main contractée, et qu'il l'étendit (de nouveau) quand il pria Dieu (I Rois, XIII, 4, 6).

Luc, VI, 12-49. 41. « Et il advint dans ces jours qu'Il se retira sur la montagne pour prier ; et Il passa la nuit à prier Dieu. »
Sermon sur la montagne. Ceux qui prient ne gravissent pas tous la montagne — car il est une prière qui produit le péché (Ps. 108, 7) — mais celui qui prie bien, s'élevant des biens terrestres aux supérieurs, gravit la cime de la sollicitude d'en haut. Mais celui-là ne gravit pas la montagne qui a souci des richesses du monde ou des honneurs ; il ne gravit pas la montagne, celui qui convoite la possession des terres d'autrui. Celui-là monte qui cherche Dieu ; celui-là monte qui implore pour sa marche l'aide du Seigneur. Toutes les âmes grandes, toutes les âmes élevées gravissent la montagne ; car ce n'est pas au premier venu que le Prophète dit : « Gravis la montagne élevée, toi qui donnes la bonne nouvelle à Sion ; élève la voix avec force, toi qui donnes la bonne nouvelle à Jérusalem » (Is., XL, 9). Ce n'est point par les pas¹ de votre corps mais par des actions élevées qu'il vous faut gravir cette montagne. Suivez le Christ, en sorte que vous-même puissiez être montagne ; car « les montagnes l'entourent » (Ps. 124, 2). Cherchez dans l'Évangile, vous trouverez que seuls les disciples ont gravi la montagne avec le Seigneur.

42. Le Seigneur prie donc : non afin d'implorer pour Lui, mais afin d'obtenir pour moi ; car bien que le Père ait mis toutes choses à la disposition du Fils, le Fils cependant, pour réaliser pleinement sa condition d'homme,

inpleret, obsecrandum patrem putat esse pro nobis, quia aduocatus est noster. Noli insidiatrices aperire aures, ut putes filium quasi infirmum rogare, rogare ut inpetret quod implere non possit potestatis auctor. Oboedientiae magister ad praecepta uirtutis suo nos informat exemplo. *Aduocatum* inquit *habemus apud patrem*. Si aduocatus est, debet pro meis interuenire peccatis. Non ergo quasi infirmus, sed quasi pius obsecrat. Uis scire quam omnia quae uelit possit? et aduocatus et iudex est. In altero pietatis officium, in altero insigne est potestatis.

- 43 *Et erat inquit pernoctans in oratione dei*. Species tibi datur, forma praescribitur quam debeas acmulari. Quid enim te pro salute tua facere oportet, quando pro te Christus in oratione pernoctat? Quid te facere conuenit, cum uis aliquod officium pietatis adoriri, quando Christus missurus apostolos orauit prius et solus orauit? Nec umquam alibi, si non fallor, orasse cum apostolis reperitur: ubique solus obsecrat; dei enim consilium humana uota non capiunt, nec quisquam interiorum potest esse particeps Christo. Uis scire quam mihi, non sibi orauerit?
- 44 *Uocauit inquit discipulos suos et elegit duodecim ex ipsis*, quos ad propagandum auxilium salutis humanae per terrarum orbem satores fidei destinaret. Simul aduerte caeleste consilium; non sapientes aliquos, non diuites, non nobiles, sed piscatores et publicanos quos dirigeret elegit, ne traduxisse prudentia, ne redemisse diuitiis, ne potentiae nobilitatisque auctoritate traxisse aliquos ad suam gratiam uiderentur, ut ueritatis ratio, non disputationis gratia praeualeret. Eligitur et Iudas, non per imprudentiam, sed per prouidentiam. Quanta est ueritas, quam nec aduersarius minime infirmat! Quanta moralitas domini,

1. On peut choisir ici entre le singulier et le pluriel, l'un et l'autre attestés par de bons mss. Le sens n'en est pas extrêmement modifié: ou bien le Seigneur ne veut pas que les Apôtres semblent avoir fait leurs conquêtes grâce

juge à propos d'implorer le Père pour nous: car Il est notre avocat. Ne dressez pas des oreilles insidieuses, vous figurant que le Christ demande par faiblesse pour obtenir ce qu'Il ne peut accomplir, Lui auteur du pouvoir: maître en obéissance, Il nous façonne par son exemple aux préceptes de la vertu. « Nous avons, est-il dit, un avocat auprès du Père » (I *Jn*, II, 1): s'Il est avocat, Il doit s'interposer pour mes péchés. Ce n'est donc point par faiblesse mais par bonté qu'Il implore. Vous voulez savoir à quel point tout ce qu'Il veut, Il le peut? Il est à la fois avocat et juge: en l'un réside un office de compassion, en l'autre l'insigne du pouvoir. 43. « Et Il passa la nuit, est-il dit, à prier Dieu. » On vous donne un exemple, on vous trace le modèle que vous devrez imiter. Que vous faut-il faire pour votre salut, quand pour vous le Christ passe la nuit en prière? Que vous sied-il de faire quand vous voulez entreprendre quelque devoir pieux, alors que le Christ, au moment d'envoyer ses Apôtres, a prié, et prié seul? Et nulle part ailleurs, si je ne me trompe, on ne trouve qu'Il ait prié avec les Apôtres: partout Il implore seul. C'est que le dessein de Dieu ne peut être saisi par les désirs humains, et nul ne peut avoir part à la pensée intime du Christ. Vous voulez savoir à quel point c'est pour moi, non pour Lui, qu'Il a prié? 44. « Il appela, est-il dit, ses disciples, et Il choisit douze d'entre eux », pour les envoyer, semeurs de la foi, propager le secours et le salut des hommes dans tout l'univers. Remarquez en même temps le plan céleste: ce ne sont pas des sages, ni des riches, ni des nobles, mais des pécheurs et des publicains qu'Il a choisis pour les envoyer, de crainte qu'ils ne semblassent¹ avoir été entraînés par l'habileté, rachetés par les richesses, attirés à sa grâce par le prestige du pouvoir et de la notoriété; pour que la victoire demeurât à la substance de la vérité, non pas au charme du discours. 45. Judas lui-même est choisi, non par mégarde mais sciemment. Grandeur de la vérité que même un ministre ennemi ne peut affaiblir! Quel trait de caractère du Sei-

à leurs dons naturels; ou bien Il ne veut pas Lui-même paraître les avoir faites, en leurs personnes, par ces mêmes dons.

qui periclitari magis aput nos iudicium suum quam adfectum maluit ! Susceperat enim hominis fragilitatem et ideo nec has partes recusavit infirmitatis humanae. Uoluit deseri, uoluit prodi, uoluit ab apostolo suo tradi, ut tu a socio desertus, a socio proditus moderate feras tuum errasse iudicium, perisse beneficium.

- 46 *Et descendit inquit cum illis et stetit in loco pede plano.* Aduerte omnia diligenter, quomodo et cum apostolis ascendat et descendat ad turbas ; quomodo enim turba nisi in humili Christum uideret ? Non sequitur ad excelsa, non ascendit ad sublimia. Denique ubi descendit, inuenit infirmos ; in excelsis enim infirmi esse non possunt. Sic etiam Matthaeus docet in inferioribus debiles esse sanatos ; prius enim unusquisque sanatus est, ut paulatim uirtutibus procedentibus ascendere posset ad montem. Et ideo unumquemque in inferioribus sanat, hoc est a libidine reuocat, iniuriam caecitatis auertit ; ad uulnera nostra descendit, ut usu quodam et copia sui naturae conpotes nos faciat esse caelestis. Et sanabat hos quidem, sed in inferioribus relinquebat. *Uidens autem turbas, ut legisti, ascendit in montem. Et cum sedisset, ascenderunt ad eum discipuli*
- 47 *eius.* Euangelizaturus enim et benedictionum de thesauro diuinitatis prompturus oracula incipit esse sublimior. Hic autem etsi in humili stabat, tamen oculos eleuauit. Sic enim etiam, cum Lazarum suscitaret, infremuit spiritu, sic etiam caput leuauit, cum mulieri adulterae peccata donaret. Quid est enim leuare oculos nisi interius
- 48 lumen aperire ? Denique sanctus Matthaeus *aperuit* inquit *os suum*, thesauros scilicet sapientiae et scientiae dei, reclusis adytis templi sui. Ora reserauit : ergo et tu aperi os tuum, sed prius ut aperiatur inplora. Si enim Paulus in apertionem oris sui inplorat auxilium, multo

1. Ed. de Vienne : *Reclusis adytis templi sui ora reseravit. Ergo et tu aperi os tuum.* Le sens a paru exiger une ponctuation différente : *reclusis adytis templi sui. Ora reseravit : ergo et tu aperi os tuum.*

gneur, qu'Il ait mieux aimé compromettre à nos yeux son jugement que son amour ! Il s'était chargé de la faiblesse humaine, et dès lors ne s'est pas refusé à cet aspect même de la faiblesse humaine. Il a voulu l'abandon, Il a voulu la trahison, Il a voulu la trahison de son apôtre, pour que vous, si un compagnon vous abandonne, si un compagnon vous trahit, vous preniez avec calme l'erreur de votre jugement, le gaspillage de votre bienfait.

46. « Et Il descendit avec eux, est-il dit, et Il s'arrêta sur un plateau ».

Considérez toutes choses avec soin : comment Il monte avec les Apôtres et descend vers les foules. Comment en effet la foule verrait-elle le Christ, sinon en bas ? Elle ne le suit pas sur les hauteurs, elle ne s'élève pas aux sommets. Aussi bien, dès qu'Il descend, Il trouve des infirmes : car les infirmes ne peuvent être sur les hauteurs. Matthieu lui aussi (VIII, 1) nous apprend que les malades ont été guéris dans la plaine : car chacun a été guéri, de façon que, ses forces progressant peu à peu, il puisse gravir la montagne ; aussi guérit-Il dans la plaine, c'est-à-dire qu'Il soustrait au désordre, qu'Il écarte la disgrâce de l'aveuglement. Il est descendu vers nos blessures, afin de nous faire, par son intimité et son commerce, participer à sa nature céleste. Il les a guéris, il est vrai, mais en les laissant en bas. « Voyant les foules — vous l'avez lu — Il gravit la montagne. Et quand Il fut assis, ses disciples montèrent vers lui. »

47. Au moment d'évangéliser et de tirer des trésors divins les oracles des béatitudes, Il commence d'être plus élevé. Mais ici même, tout en étant dans la plaine, Il a levé les yeux. De même aussi, lors de la résurrection de Lazare, Il a frémi en son esprit (*Jn*, XI, 33) ; de même encore, Il a levé la tête quand Il a pardonné ses péchés à la femme adultère (*Jn*, VIII, 10). Qu'est-ce que lever les yeux, sinon ouvrir le regard intérieur ? 48. S. Matthieu dit ensuite : « Il ouvrit la bouche », c'est-à-dire les trésors de la sagesse et de la science de Dieu, ouvrant le sanctuaire de son temple¹. Il a ouvert la bouche ; donc vous aussi ouvrez votre bouche ; mais suppliez d'abord qu'elle s'ouvre. Si en effet Paul demande du secours pour que sa

magis inplorare te conuenit. Ostendit etiam tibi clauem scientiae, qua os aperire tuum debeas, dicens propheta : *aperi os tuum uerbo dei*. Uerbum dei clauis tui oris est ; clauis scientiae oris tui clauis est, qua laxatis silentii catenis inperitiae claustra reserantur.

- 49 *Beati pauperes, quia uestrum est regnum dei. Beati qui nunc esuriunt et sitiunt, quia saturabuntur. Beati, qui nunc fletis, quia ridebitis. Beati eritis, cum uos oderint homines.* Quattuor tantum beatitudines sanctus Lucas dominicas posuit, octo uero sanctus Matthaeus. Sed in istis octo illae quattuor sunt et in his quattuor illae octo. Hic enim quattuor uelut uirtutes amplexus est cardinales, ille in illis octo mysticum numerum reserauit. Pro octaua enim multi scribuntur psalmi, et mandatum accipis octo illis partem dare fortasse benedictionibus ; sicut enim spei nostrae octaua perfectio est, ita octaua summa uirtutum
- 50 est. Sed prius quae sunt ampliora uideamus. *Beati inquit pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum.* Primam benedictionem hanc uterque euangelista posuit. Ordine enim prima est et parens quaedam generatioque uirtutum, quia qui contempserit saecularia ipse merebitur sempiterna ; nec potest quisquam meritum regni caelestis adipisci, qui mundi cupiditate possessus emergendi non
- 51 habet facultatem. Secunda benedictio : *beati inquit mites.* Tertia : *beati qui lugent.* Quarta : *beati qui esuriunt.* Quinta : *beati misericordes.* Sexta : *beati mundo corde.* Septima : *beati pacifici.* Et bene septima, quoniam eo die ab om-

1. Ou bien : dévoilé, selon que l'on adopte : *reseravit* ou *reseruaui*, l'un et l'autre bien attestés par des mss.

2. Coupures variables, selon les éditions, de 49 à 52.

3. S. Ambroise commence en effet par les huit Béatitudes de S. Matthieu, sauf à revenir, 62 sqq., aux quatre de S. Luc.

bouche s'ouvre (*Éphés.*, VI, 19), à plus forte raison vous convient-il d'implorer. Le Prophète vous montre aussi la clef de la science par laquelle vous devez ouvrir votre bouche, quand il dit : « Ouvrez votre bouche par la parole de Dieu » (*Prov.*, XXXI, 9). La parole de Dieu est la clef de votre bouche ; la clef de la science est la clef de votre bouche, par laquelle, les chaînes du silence une fois détachées, s'ouvrent les barreaux de l'ignorance.

Les Béatitudes. 49. « Bienheureux, pauvres, parce que le Royaume de Dieu est à vous. Bienheureux ceux qui ont maintenant faim et soif, parce qu'ils seront rassasiés. Bienheureux, vous qui pleurez à présent, parce que vous sourirez. Bienheureux serez-vous, quand les hommes auront pour vous de la haine. »

S. Luc n'a noté que quatre béatitudes du Seigneur, S. Matthieu huit ; mais dans les huit il y a les quatre, et dans les quatre les huit. L'un s'est attaché aux quatre, comme aux vertus cardinales ; l'autre a, dans huit, maintenu¹ le nombre mystérieux : car beaucoup de psaumes sont intitulés : pour l'octave ; et il vous est prescrit de faire les parts pour huit, peut-être les Béatitudes (*Sag. Sir.*, XI, 2). De même, en effet, que l'octave est l'accomplissement de notre espérance, l'octave est aussi la somme des vertus.

50.² Mais voyons d'abord le plus développé³.

« Bienheureux les pauvres en esprit, dit-Il, parce que pour eux est le Royaume des cieux. » Cette béatitude a été placée la première par l'un et l'autre évangéliste. Elle est en effet la première selon l'ordre, et comme mère et génératrice des vertus : car c'est en méprisant les biens du monde qu'on méritera les éternels ; et nul ne saurait obtenir la récompense du Royaume des cieux, si, captif de la convoitise de ce monde, il est incapable d'en émerger.

51. Seconde béatitude : « Bienheureux, dit-Il, les doux » ; troisième : « Bienheureux ceux qui pleurent » ; quatrième : « Bienheureux ceux qui ont faim » ; cinquième : « Bienheureux les miséricordieux » ; sixième : « Bienheureux les cœurs purs » ; septième : « Bienheureux les pacifiques —

magis inplorare te conuenit. Ostendit etiam tibi clauem scientiae, qua os aperire tuum debeas, dicens propheta : *aperi os tuum uerbo dei*. Uerbum dei clauis tui oris est ; clauis scientiae oris tui clauis est, qua laxatis silentii catenis inperitiae claustra reserantur.

- 49 *Beati pauperes, quia uestrum est regnum dei. Beati qui nunc esuriunt et sitiunt, quia saturabuntur. Beati, qui nunc fletis, quia ridebitis. Beati eritis, cum uos oderint homines.* Quattuor tantum beatitudines sanctus Lucas dominicas posuit, octo uero sanctus Matthaeus. Sed in istis octo illae quattuor sunt et in his quattuor illae octo. Hic enim quattuor uelut uirtutes amplexus est cardinales, ille in illis octo mysticum numerum reserauit. Pro octaua enim multi scribuntur psalmi, et mandatum accipis octo illis partem dare fortasse benedictionibus ; sicut enim spei nostrae octaua perfectio est, ita octaua summa uirtutum
- 50 est. Sed prius quae sunt ampliora uideamus. *Beati inquit pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum.* Primam benedictionem hanc uterque euangelista posuit. Ordine enim prima est et parens quaedam generatioque uirtutum, quia qui contemserit saecularia ipse merebitur sempiterna ; nec potest quisquam meritum regni caelestis adipisci, qui mundi cupiditate possessus emergendi non
- 51 habet facultatem. *Secunda benedictio : beati inquit mites. Tertia : beati qui lugent. Quarta : beati qui esuriunt. Quinta : beati misericordes. Sexta : beati mundo corde. Septima : beati pacifici.* Et bene septima, quoniam eo die ab om-

1. Ou bien : dévoilé, selon que l'on adopte : *reserauit* ou *reseruaui*, l'un et l'autre bien attestés par des mss.

2. Coupures variables, selon les éditions, de 49 à 52.

3. S. Ambroise commence en effet par les huit Béatitudes de S. Matthieu, sauf à revenir, 62 sqq., aux quatre de S. Luc.

bouche s'ouvre (*Éphés.*, VI, 19), à plus forte raison vous convient-il d'implorer. Le Prophète vous montre aussi la clef de la science par laquelle vous devez ouvrir votre bouche, quand il dit : « Ouvrez votre bouche par la parole de Dieu » (*Prov.*, XXXI, 9). La parole de Dieu est la clef de votre bouche ; la clef de la science est la clef de votre bouche, par laquelle, les chaînes du silence une fois détachées, s'ouvrent les barreaux de l'ignorance.

Les Béatitudes. 49. « Bienheureux, pauvres, parce que le Royaume de Dieu est à vous. Bienheureux ceux qui ont maintenant faim et soif, parce qu'ils seront rassasiés. Bienheureux, vous qui pleurez à présent, parce que vous sourirez. Bienheureux serez-vous, quand les hommes auront pour vous de la haine. »

S. Luc n'a noté que quatre béatitudes du Seigneur, S. Matthieu huit ; mais dans les huit il y a les quatre, et dans les quatre les huit. L'un s'est attaché aux quatre, comme aux vertus cardinales ; l'autre a, dans huit, maintenu¹ le nombre mystérieux : car beaucoup de psaumes sont intitulés : pour l'octave ; et il vous est prescrit de faire les parts pour huit, peut-être les Béatitudes (*Sag. Sir.*, XI, 2). De même, en effet, que l'octave est l'accomplissement de notre espérance, l'octave est aussi la somme des vertus.

50.² Mais voyons d'abord le plus développé³.

« Bienheureux les pauvres en esprit, dit-Il, parce que pour eux est le Royaume des cieux. » Cette béatitude a été placée la première par l'un et l'autre évangéliste. Elle est en effet la première selon l'ordre, et comme mère et génératrice des vertus : car c'est en méprisant les biens du monde qu'on méritera les éternels ; et nul ne saurait obtenir la récompense du Royaume des cieux, si, captif de la convoitise de ce monde, il est incapable d'en émerger.

51. Seconde béatitude : « Bienheureux, dit-Il, les doux » ; troisième : « Bienheureux ceux qui pleurent » ; quatrième : « Bienheureux ceux qui ont faim » ; cinquième : « Bienheureux les miséricordieux » ; sixième : « Bienheureux les cœurs purs » ; septième : « Bienheureux les pacifiques —

- nibus mundi operibus requieuit deus ; dies enim quietis et pacis est. Octaua : *beati qui persecutionem patiuntur propter iustitiam*. Ueni, domine Iesu, doce nos ordinem beatitudinum tuarum ; neque enim sine ordine dixisti primo beatos pauperes spiritu, secundo beatos mites et tertio beatos qui lugent. Etiamsi cognosco aliquid, tamen ex parte cognosco. Si enim Paulus ex parte cognouit, quantum ego possum cognoscere, qui Paulo quantum uita tantum etiam uerbo inferior sum ? Uita enim uerbum exigit et acquirit, sermo autem sine uita non dei sermo. Quanto me sapientior Paulus ! Ille gloriatur in periculis, ego glorior in successibus ; ille gloriatur, quia reuelationibus non extollitur, ego, si quae reuelationes mihi contingerent, gloriarer. Sed tamen potest deus de lapidibus homines suscitare et uerbum proferre de clausis, uocem elicere de mutis. Quodsi asinae oculos aperuit, ut uideret angelum, potens est et nobis quoque aperire oculos, ut possimus dei uidere mysterium.
- 53 *Beati inquit pauperes*. Non omnes beati pauperes ; paupertas enim media est. Possunt et boni esse et mali pauperes, nisi forte ille intellegendus pauper beatus, quem propheta descripsit dicens quia *melior pauper iustus quam diues mendax*. Beatus pauper qui *clamauit, et dominus exaudiuit eum*, pauper a crimine, pauper a uitiiis, pauper in quo mundi princeps nihil inuenit, pauper illius aemulus pauperis, qui cum diues esset, propter nos pauper factus est. Unde plene Matthaeus aperuit dicens : *beati pauperes spiritu* ; pauper enim spiritu non inflatur, non
- 54 extollitur mente carnis suae. Prima ergo ista benedictio est, cum deposuero omne peccatum et exuero omnem malitiam et simplicitate contentus fuero, inops malorum.

et c'est bien la septième, car c'est au jour correspondant que Dieu s'est reposé de tout l'ouvrage du monde : c'est le jour du repos et de la paix ; huitième : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. »

52. Venez, Seigneur Jésus ; enseignez-nous l'ordre de vos béatitudes. Car ce n'est pas sans ordre que vous avez dit d'abord : bienheureux les pauvres en esprit, en second lieu bienheureux les doux, en troisième bienheureux ceux qui pleurent. Bien que j'en sache quelque chose, je ne le sais qu'en partie ; car si Paul a su en partie (I Cor., XIII, 9), que puis-je, moi, savoir ? Je suis au-dessous de Paul par ma vie, et tout autant par la parole : car la vie produit et acquiert la parole ; la parole sans la vie n'est pas la parole de Dieu. Comme Paul est plus sage que moi ! lui se glorifie des périls (II Cor., XII, 5), moi des succès ; lui se glorifie de n'être pas exalté par ses révélations ; moi, s'il m'arrivait des révélations, je m'en glorifierais. Mais cependant Dieu peut des pierres susciter des hommes (Matth., III, 9), tirer la parole des bouches closes, faire produire un langage aux muets ; s'Il a ouvert les yeux de l'ânesse pour qu'elle vît l'ange (Nombr., XXII, 27), Il a le pouvoir de nous ouvrir aussi les yeux, afin que nous puissions voir le mystère de Dieu.

53. « Bienheureux, dit-Il, les pauvres. » Les pauvres ne sont pas tous bienheureux ; car la pauvreté est chose neutre : il peut y avoir de bons et de méchants pauvres. A moins d'entendre que le pauvre bienheureux est celui qu'a décrit le Prophète en disant que « mieux vaut un pauvre juste qu'un riche menteur » (Prov., XIX, 1). Bienheureux le pauvre qui a crié et que le Seigneur a exaucé (Ps. 33, 7) : pauvre de faute, pauvre de vices, pauvre chez qui le prince du monde n'a rien trouvé (Jn, XIV, 30) ; pauvre à l'imitation de ce pauvre qui, étant riche, s'est fait pauvre pour nous (II Cor., VIII, 9). Aussi Matthieu donne-t-il l'explication complète : « Bienheureux, dit-il, les pauvres en esprit » : car le pauvre en esprit ne se gonfle pas, ne s'exalte pas en sa pensée charnelle. 54. Telle est donc la première béatitude. Ayant laissé tout péché, dépouillé toute malignité, étant content de ma simplicité, dénué de mal, il me reste à modérer

Superest ut mores meos temperem. Quid enim mihi prodest carere saecularibus, nisi fuero mitis atque mansuetus? Nam qui sequitur viam rectam, sequitur utique illum qui ait : *discite a me quia mitis sum et humilis corde*. Depone igitur quae improba sunt, egeto vitiis secundum bonam paupertatem, mitiga adfectum tuum, ut non irascaris aut certe iratus ne peccaueris iuxta quod scriptum est : *irascimini et nolite peccare*. Praeclarum est enim motum temperare consilio nec minoris virtutis ducitur cohibere iracundiam indignationemque conspescere quam omnino non irasci, cum plerumque illud lentius, hoc 55 fortius aestimetur. Cum hoc feceris, memento quia peccator es et lugeto peccata tua, lugeto delicta. Et bene tertia benedictio est peccata deflentis, quia trinitas est quae peccata condonat. Ablue igitur te lacrimis tuis, laua fletibus. Si tu ipse te fleueris, alius te non flebit ; nam si Saul deflesset peccata sua, Samuhel eum non defleisset. Habet unusquisque quos fleat mortuos suos. Mortui sumus, quando peccamus, quando inplemur ossibus mortuorum. Mortuus est sermo malus, qui exit ex ore. Exit enim de sepulchro malo ; *sepulchrum enim patens est guttur eorum*. Ideo dicit apostolus : *imitatores mei estote*. Uult nos delictorum meminisse nostrorum. Paulus non habebat quod lugeret, ex quo in Christum credidit, et tamen priora deflebat dicens quia *non sum dignus uocari apostolus, quia persecutus sum ecclesiam dei*. Ille igitur peccator ante fidem, nos uero adhuc peccamus post fidem. Qui peccator est defleat se et arguat se, ut fiat iustus ; *iustus enim accusator est sui*. 56 Ordinem igitur persequamur, quia scriptum est : *ordinate in me caritatem*. Deposui peccatum, temperaui mores, delicta defleui, esurire incipio et esurire iustitiam ; aeger

1. Comme il sera dit ci-après que la parole mauvaise est un cadavre, on peut en inférer avec vraisemblance, sinon avec certitude, que les ossements des morts, les membres de ce cadavre figurent ici les mauvais discours.

mon caractère. A quoi me sert-il de manquer des biens du monde si je ne suis doux et tranquille ? Car suivre le droit chemin, c'est bien entendu suivre Celui qui dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur » (*Matth.*, XI, 29). Donc quittez toute improbité, soyez dépourvu de vices, conformément à la véritable pauvreté ; adoucissez vos sentiments, pour ne pas vous irriter ou du moins ne pas pécher en vous irritant, ainsi qu'il est écrit : « Irritez-vous, mais ne péchez pas » (*Ps.* 4, 5). Il est glorieux de calmer l'émotion par la sagesse ; et il n'est pas réputé moins vertueux de contenir son irritation, de réprimer son indignation, que de ne pas s'irriter du tout : encore que généralement le premier soit jugé plus calme, le second plus courageux. 55. Cela fait, souvenez-vous que vous êtes pécheur : pleurez vos péchés, pleurez vos fautes. Et il est bien que la troisième béatitude soit pour qui pleure ses péchés, car c'est la Trinité qui pardonne les péchés. Purifiez-vous donc par vos larmes et lavez-vous par vos pleurs. Si vous pleurez sur vous-même, un autre n'aura pas à vous pleurer : car si Saül avait pleuré ses péchés, Samuel n'aurait pas pleuré sur lui (*I Sam.*, XV, 35). Chacun a ses morts à pleurer. Nous sommes morts quand nous péchons, quand nous nous rassions des ossements des morts¹. Morte est la parole mauvaise qui sort de la bouche : car elle sort d'un mauvais tombeau : « Leur gorge est un tombeau béant » (*Ps.* 5, 11). Aussi l'Apôtre dit-il : « Soyez mes imitateurs » (*I Cor.*, IV, 16) : il veut que nous ayons la mémoire de nos fautes. Paul n'avait rien à déplorer à partir du moment où il crut au Christ ; et pourtant il pleurait sa vie passée : « Je ne suis pas digne, dit-il, d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu » (*I Cor.*, XV, 9). Lui donc fut pécheur avant de croire, mais nous péchons, nous autres, même après avoir cru. Que celui qui est pécheur pleure donc sur soi et se reprenne, afin de devenir juste ; car « le juste s'accuse lui-même » (*Prov.*, XVIII, 17).

56. Poursuivons donc par ordre, puisqu'il est écrit : « Ordonnez en moi la charité » (*Cant.*, II, 4). J'ai quitté le péché, modéré mon caractère, pleuré mes fautes : je me prends à avoir faim et soif de la justice. Quand on est souf-

enim cum in graui morbo est, non esurit, quia aegritudinis dolor excludit famem. Sed quae ista famis iustitiae? Qui sunt isti panes, quos esurit iustus? Ne forte panes illi, de quibus dictum est : *iuuenis fui et senui, et non uidi iustum derelictum nec semen eius quaerens panem?* Qui esurit utique uirium quaerit augmentum. Quod autem maius uirtutis incrementum quam norma iustitiae?

- 57 Post hos *beati* inquit *miseri cordes*; iustitiam enim sequitur misericordia. Unde dictum est : *dispersit, dedit pauperibus, iustitia eius manet in aeternum*. Sed etiam qui misericordiam defert mercedem amittit, nisi mundo corde misereatur; nam si iactantiam quaerat, nullus est fructus. Emunda igitur interiora tuae mentis et, si diligenter pectoris tui secreta mundaueris, conpatere his qui inpugnantur et intellege quanti hominum, quanti fratrum tuorum
- 58 auxilium tuum quaerant. Sed nisi tu prius interiora tua uacuefeceris ab omni labe peccati, ne dissensiones contentionesque ex adfectu tuo prodeant, non potes aliis ferre medicinam. A te igitur pacem incipe, ut, cum fueris ipse pacificus, pacem aliis feras; quomodo enim potes aliorum
- 59 corda mundare, nisi tua ante mundaueris? Profuisti igitur aliis, tulisti auxilium pluribus: Festina, contende ad finem. Multi cum essent exitus uitae, unus domino conpetebat; nam quod natum erat secundum carnem oportebat secundum carnem et mori. Elegit passionem, ut moretetur pro nobis, et tu dic de omnibus quae retribuit tibi : *calicem salutaris accipiam et nomen domini inuocabo*, hoc est passionem. Unde etiam illis, qui ad dextram uel sinistram sedere cupiebant, ait : *potestis calicem bibere, quem ego bibiturus sum?* Usque ad finem te ducit, usque ad martyrium prosequitur et constituit beatitudinum palmam.
- 60 Uide igitur ordinem. Oportet te pauperem fieri spiritu;

frant, en proie à une maladie grave, on n'a pas faim, parce que la douleur du mal exclut la faim. Mais quelle est cette faim de la justice? Quels sont ces pains dont le juste est affamé? Ne seraient-ce pas les pains dont il est dit : « J'ai été jeune, et j'ai vieilli, et je n'ai pas vu le juste abandonné, ni sa postérité quêtant son pain » (*Ps.* 36, 25). Qui a faim cherche bien entendu à accroître ses forces : or y a-t-il réconfortant plus grand pour la vertu que la règle de la justice? 57. Après cela, « bienheureux, dit-Il, les miséricordieux » : car après la justice vient la miséricorde. Aussi est-il dit : « Il a distribué, donné aux pauvres; sa justice demeure à jamais » (*Ps.* 111, 9). Mais celui même qui fait miséricorde perd sa récompense s'il n'a le cœur pur en sa miséricorde : car s'il cherche à se faire valoir, c'est sans aucun fruit. Purifiez donc l'intime de votre âme, et quand vous aurez soigneusement purifié le secret de votre cœur, ayez compassion de ceux qui ont à lutter, et comprenez combien d'hommes, combien de vos frères réclament votre aide. 58. Mais si d'abord vous ne dégagez votre intérieur de toute souillure de péché, en sorte que ni dissentiments ni contestations ne naissent de vos dispositions, vous ne pouvez porter remède aux autres. Commencez donc par vous l'œuvre de paix, en sorte qu'une fois pacifique vous-même, vous portiez la paix aux autres. Comment pourriez-vous purifier le cœur des autres si vous n'avez d'abord purifié le vôtre? 59. Vous avez donc rendu service aux autres, vous avez été secourable à beaucoup : hâtez-vous de tendre au but. Alors qu'il existait bien des moyens de sortir de la vie, un seul convenait au Seigneur — car, étant né selon la chair, il Lui fallait aussi mourir selon la chair — : Il a choisi la souffrance, afin de mourir pour nous. Vous aussi, à propos de tout ce qu'Il vous a donné, dites : « Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur » (*Ps.* 115, 13), ce qui veut dire la souffrance; aussi a-t-Il dit à ceux qui souhaitaient siéger à sa droite ou à sa gauche : « Pouvez-vous boire le calice que moi je dois boire? » (*Matth.*, XX, 22). Il vous conduit jusqu'au terme, Il vous accompagne jusqu'au martyre, et Il en fait la palme des béatitudes.

60. Donc voyez l'ordre : il vous faut devenir pauvre en
Saint Luc, I.

humilitas enim spiritus diuitiae uirtutum sunt. Nisi pauper fueris, mitis esse non poteris. Qui mitis est potest lugere praesentia, qui inferiora luget potest desiderare meliora, qui superiora quaerit inferiora deuitat, ut et ipse a superioribus adiuuetur, qui miseretur cor suum mundat. Quid est enim mundare animum nisi sordem mortis abolere? *Elemosyna enim a morte liberat*, patientia uero perfectio est caritatis. Qui autem patitur persecutionem in ultimo certamine constitutus probatur aduersis, ut cum legitime certauerit coronetur. Hos quidam gradus uolunt esse uirtutum, per quos ab ultimis ad superiora possimus ascendere. Denique sicut incrementa uirtutum ita etiam incrementa sunt praemiorum; plus est enim dei esse filium quam possidere terram et consolationem mereri, sed quia et primum praemium regnum caelorum est et ultimum praemium regnum caelorum est, numquid aequale praemium incipientibus atque perfectis est? ne forte mystice docemur quia est primum regnum caelorum illud apostolicum: *dissolui et cum Christo esse?* Habes primum regnum, quando sancti rapiuntur in nubibus obuiam Christo in aera; *multi enim dormientium surgent, isti in uitam aeternam, illi in obprobrium*. Primum ergo regnum caelorum sanctis propositum est in absoluteione corporis, secundum regnum caelorum est post resurrectionem esse cum Christo. Cum fueris in regno caelorum, tunc processus est mansionum. Etsi unum regnum, diuersa tamen merita sunt in regno caelorum. Post resurrectionem terram tuam incipies possidere absolutus a morte. Ille enim cui dicitur: *terra es et in terram ibis* non possidet terram suam; non enim potest esse possessor qui non capit fructum. Abso-

esprit, car l'humilité d'esprit, c'est la richesse en vertus — si vous n'êtes pauvres, vous ne pourrez être doux — celui qui est doux peut pleurer sur le présent — qui pleure sur les biens inférieurs peut en désirer de meilleurs — qui recherche les biens supérieurs délaisse ceux d'en bas, afin d'être à son tour aidé par ceux d'en haut — qui est compatissant purifie son cœur [qu'est-ce en effet que purifier son âme, sinon effacer la souillure de mort? car « l'aumône délivre de la mort » (*Tob.*, IV, 11)] — quant à la patience, c'est l'achèvement de la charité — et celui qui souffre persécution, engagé dans le combat suprême, est éprouvé par l'adversité, afin d'être couronné après avoir « lutté selon les règles » (*II Tim.*, II, 5).

Tels sont, au sentiment de plusieurs, les degrés des vertus, par lesquels nous pouvons monter du plus bas aux sommets.

61. De même, d'ailleurs, qu'il y a accroissement de vertus, il y a aussi accroissement de récompenses : être fils de Dieu, c'est plus que posséder la terre et obtenir consolation. Mais, du moment que la première récompense est le Royaume des cieux, et la dernière récompense le Royaume des cieux, y a-t-il récompense égale pour les commençants et pour les parfaits? Ne s'agit-il pas de nous apprendre qu'au sens mystique il y a un premier Royaume des cieux, celui de l'Apôtre : « Me dissoudre et être avec le Christ? » Voilà le premier royaume, où les saints sont ravis dans les nuées à la rencontre du Christ dans les airs; car la multitude de ceux qui reposent se lèvera, les uns pour la vie éternelle, les autres pour la honte (*I Thess.*, IV, 17; *Dan.*, XII, 2). Donc un premier Royaume des cieux est promis aux saints par la libération du corps; le second Royaume des cieux, c'est, après la résurrection des corps, d'être avec le Christ. Lorsque vous serez dans le Royaume des cieux, alors il y a progression dans les demeures : bien que le royaume soit unique, il y a pourtant diversité de récompenses dans le Royaume des cieux. Après la résurrection vous commencerez à posséder votre terre, étant libéré de la mort; car celui à qui il est dit : « Tu es terre, et en terre tu iras » (*Gen.*, III, 19) ne possède pas sa terre : on ne saurait être possesseur si

lulus igitur per dominicam crucem, si tamen intra iugum domini fueris inuentus, consolationem in ipsa possessione repperies. Consolationem sequitur delectatio, delectationem diuina miseratio. Quem autem miseratur dominus et uocat. Qui uocatur uidet uocantem, qui deum uiderit in ius diuinae generationis adsumitur. Tunc demum quasi dei filius caelestis regni diuitiis delectatur. Ille igitur incipit, hic repletur. Nam et intra hoc saeculum multi in imperio Romano sunt, sed maiorem imperii gratiam qui propiores imperatori sunt consequuntur.

- 62 Nunc dicamus quemadmodum in quattuor benedictionibus sanctus Lucas benedictiones sit octo complexus. Et quidem scimus uirtutes esse quattuor cardinales, temperantiam iustitiam prudentiam fortitudinem. Qui pauper est spiritu auarus non est, qui flet non superbit, sed mitis est et pacatus, qui luget humiliatur, qui iustus est non negat quod scit ad usum omnibus communiter datum, qui miseretur largitur de suo, qui suum donat non quaerit alienum nec dolum proximo struit. Conexae igitur sibi sunt concatenataeque uirtutes, ut qui unam habet plures habere uideatur, et sanctis una competit uirtus, sed eius quae fuerit uberius est praemium. Quanta hospitalitas in Abraham, quanta humilitas, quanta sanctitas, ut fratris filium ab hoste seruaret, et quanta abstinentia, ut nihil de praeda quaereret ! Sed quia fide praestitit, fidei prae ceteris meruit principatum. Ergo unicuique plura praemia, quia plura incentiua uirtutum, sed quod in aliquo merito copiosius hoc etiam in praemio redundantius. *Beati ergo pauperes spiritu.* Habes temperantiam, quae a peccato abstinet, saeculum calcas, inlecebrosa non quaerit. *Beati qui esuriunt et sitiunt ;* qui enim esurit esurienti compatitur, compatendo largitur, largiendo fit iustus, quia *iustitia eius manet in aeternum.*

1. Allusion à la similitude entre le joug et la traverse horizontale de la croix.

on ne recueille les fruits. Donc libéré par la croix du Seigneur — si toutefois vous vous trouvez sous le joug du Seigneur¹, vous trouverez consolation dans la possession même. La consolation a pour suite la jouissance ; la jouissance, la miséricorde divine ; or celui dont le Seigneur a pitié, Il l'appelle ; qui est appelé voit Celui qui l'appelle ; qui a vu Dieu est admis aux droits de la filiation divine : et alors enfin, comme fils de Dieu, il jouit des richesses du Royaume des cieux. Donc l'un commence, l'autre est comblé : car, même en ce monde, beaucoup font partie de l'Empire romain ; mais ceux-là tirent un plus grand profit de l'Empire qui sont plus proches de l'Empereur.

62. Maintenant disons comment en quatre béatitudes S. Luc a renfermé huit béatitudes. Or nous savons qu'il y a quatre vertus cardinales : tempérance, justice, prudence, force. Qui est pauvre en esprit n'est pas avide. Celui qui pleure ne s'enorgueillit pas, mais est doux et paisible ; qui pleure s'humilie. Celui qui est juste ne refuse pas ce qu'il sait être donné à tous pour l'usage commun. Celui qui a pitié donne de son bien ; qui donne de son bien ne recherche pas le bien d'autrui et ne dresse pas de piège à son prochain. 63. Il y a donc un lien et un enchaînement entre les vertus, si bien qu'en ayant une, on se trouve en avoir plusieurs ; les saints ont leur vertu propre, mais celle qui est plus étendue a une récompense plus étendue. Quelle hospitalité chez Abraham ! quelle humilité ! quelle fidélité, quand il délivre de l'ennemi le fils de son frère ! et quel désintéressement, quand il ne revendique rien du butin ! Mais comme il l'a fait par la foi, il a mérité avant tout d'être premier par la foi. Donc chacun a plusieurs récompenses, parce qu'il y a plusieurs mobiles des vertus ; mais ce qui est plus riche en mérite est aussi plus comblé de récompense.

64. « Bienheureux donc les pauvres en esprit » : vous avez ici la tempérance, qui s'abstient du péché, foule aux pieds le monde, n'en recherche pas les attraits. 65. « Bienheureux ceux qui ont faim et soif » : car lorsqu'on a faim, on a compassion de l'affamé ; ayant compassion on donne ; donnant, on devient juste, car « sa justice demeure à

- Unde in Matthaeo sitim et famem intellegimus spiritallem, qua cibus iustitiae desideratur aut potus, quia uirtus quasi materia quaedam uirtutum est, ut iustus aequallem se inferioribus praestet, dolum excludat, ueritatem
- 66 requirat. *Beati qui nunc fletis quia ridebitis.* Habes prudentiam, cuius est flere occidua et ea quae aeterna sunt quaerere, lugere saecularia, quae se ipsa conpugnent, deum pacis inquirere, *qui stulta mundi elegit, ut confundat sapientes et qui ea quae non sunt destruat, ut quae sunt possit adipisci.*
- 67 *Beati eritis, cum uos oderint homines.* Habes fortitudinem, sed eam quae non odium mercatur ex crimine, sed persecutionem patiatur ex fide; sic enim ad passionis peruenitur coronam, si gratiam hominum negligas, diuinam sequaris. Denique ut scias consummationem esse fortitudinis passionem, *secundum haec inquit faciebant prophetis patres eorum,* quia prophetas Iudaei usque ad mortem corporis persecuti sunt. Est etiam fortitudinis iram uincere indignationemque cohibere, ac per hoc fortitudo animum iuxta corpusque confirmat nec perturbari sinit timore aliquo uel dolore, quibus uelut prauis
- 68 interpretibus plerumque percellimur. Ergo temperantia cordis habet animique munditiam, iustitia misericordiam, pacem prudentia, mansuetudinem fortitudo.
- 69 *Uae uobis diuitibus, qui habetis consolationem uestram!* Licet in pecuniariis copiis multa sint lenocinia delictorum, pleraque tamen sunt etiam incentiua uirtutum. Quamquam uirtus subsidia non requirat et commendatior sit conlatio pauperis quam diuitis liberalitas, tamen non eos

1. Texte inspiré de I Cor., I, 28, mais qui transforme complètement la lettre et la pensée de l'Apôtre, selon qui Dieu « se sert de ce qui n'est pas pour détruire ce qui est ». Ainsi présenté, le texte a donné de la tablature aux copistes. N'est-il pas plus indiqué d'arrêter, comme nous l'avons fait, la citation après : *ut confundat sapientes*, applicable évidemment au Dieu de paix que recherche la prudence, et de faire du reste une réminiscence qui vise la prudence elle-même ? Celle-ci sait compter pour rien, « détruire » les choses vaines, le néant du monde. La difficulté, d'ordre grammatical, est que le relatif, masculin, ne peut se rapporter au féminin *prudentia*; mais est-il

jamais » (*Ps.* 111, 9). Aussi reconnaissons-nous en Matthieu la soif et la faim spirituelles qui font désirer la nourriture ou le breuvage de la justice; car cette vertu est comme la substance des vertus, si bien que le juste se met au niveau de ses inférieurs, s'interdit la tromperie, recherche la vérité.

66. « Bienheureux vous qui pleurez maintenant : car vous sourirez. » Voici la prudence, à qui appartient de pleurer ce qui passe et de chercher ce qui est éternel; de pleurer sur les choses du monde, qui se font la guerre; de chercher le Dieu de paix (*Rom.*, XV, 33), qui a choisi les folies selon le monde pour confondre les sages (*I Cor.*, I, 27 sqq.); et qui détruit ce qui n'est pas¹, afin de pouvoir posséder ce qui est. 67. « Bienheureux serez-vous quand les hommes vous haïront. » Vous avez ici la force : mais celle qui, au lieu de s'attirer la haine par le crime, souffre la persécution par la foi; car c'est ainsi que l'on parvient à la couronne de la souffrance : en dédaignant la faveur des hommes, en poursuivant celle de Dieu. Aussi bien, pour vous faire savoir que l'achèvement de la force est la souffrance : « C'est ainsi, dit-il, que leurs pères traitaient les prophètes »; car les Juifs ont persécuté les prophètes jusqu'à tuer leur corps. C'est encore à la force de vaincre la colère, de contenir l'indignation; et par là, la force affermit l'âme et le corps tout ensemble, et ne les laisse pas troubler par quelque crainte ou douleur, de celles qui souvent font impression sur nous comme de malhonnêtes courtiers. 68. Donc la tempérance implique la pureté du cœur et de l'âme, la justice la miséricorde, la prudence la paix, la force la douceur.

69. « Malheur à vous, riches, qui avez votre consolation ! »

» Encore que l'abondance des richesses renferme bien des sollicitations au mal, il s'y trouve aussi plus d'une invitation à la vertu. Sans doute, la vertu n'a pas besoin de ressources, et la contribution du pauvre est plus digne d'éloge que la libéralité du riche; pourtant ceux qu'il

impossible qu'il y ait eu, dans la pensée de S. Ambroise, glissement de la prudence à celui qui la possède ?

qui habeant diuitias, sed eos qui uti his nesciant sententiae caelestis auctoritate condemnat. Nam ut ille pauper laudabilior, qui prompto largitur adfectu nec repagulis independentis egestatis inhibetur inopemque se non putat qui habet quod naturae satis est, ita hic criminiosior diues, qui uel de eo referre gratiam deo debuit quod accepit nec census ad communem usum datum sine usu abdere defossisque terrae incubare thesauris. Non census igitur, sed adfectus in crimine est. Et quamquam tota aetate custodiae miserabilis sollicitas auara mens tendat excubias, quo nulla poena grauior est, successorum profutura compendiis anxio timore seruare, tamen quoniam auaritiae studia et desideria congerendi inani quadam uoluptate pascuntur, qui consolationem uitae praesentis habuerunt

70 remunerationem perpetuae perdiderunt. Possumus hic tamen diuitem intellegere populum Iudaeorum uel haeticos uel certe mundi philosophos, qui ubertate uerborum et quodam ambitiosae facundiae patrimonio delectati simplicitatem uerae fidei supergressi thesauros inutiles condiderunt. Nonne tibi uidetur haeticus aliqui, cum audis eum de generatione domini iuxta usum saeculi disputantem, diues in uerbis, pauper in uiribus? Qui putat se in hoc tempore locupletes habere diuitias, sed in futuro egestatem suae fidei recognoscet cibumque perfidiae, quem praesenti aetate eructauerit, aeterno fidei conmaceratus ieiunio causam tanti sciet esse supplicii. Eritque tempus, ut risus suos lugeant qui dicta nostra

71 nunc rident. Quibus bene dicitur : *uae cum bene uobis dixerint omnes homines !* Nonne tibi uidetur his dicere qui dudum in Ariminensi concilio perfidiae praeuaricationis auctores, dum imperatoris gratiam secuntur, dei gratiam perdiderunt? Qui cum placere potentibus aucupantur, maledicto se perpetuo subdidere.

1. Cf. II Georg., 507 : *Condit opes alius defossoque incubat auro.*

2. Cf. Introduction, p. 25.

condamne par l'autorité de la sentence céleste ne sont pas ceux qui ont des richesses, mais ceux qui ne savent pas en user. Car si le pauvre est plus digne d'éloge quand il donne de bonne grâce et ne se laisse pas arrêter aux verrous de la disette en perspective, ne jugeant pas être pauvre s'il a suffisamment pour sa condition ; de même le riche est plus répréhensible, car il devait au moins rendre grâces à Dieu de ce qu'il a reçu, ne pas tenir caché et inutile un bien donné pour l'utilité commune, ne pas couvrir des trésors enfouis en terre¹. Ce n'est donc pas la fortune mais le sentiment qui est en faute. Et bien qu'à longueur de vie l'avare monte une garde inquiète, une faction misérable — supplice que rien ne surpasse — conservant dans une crainte angoissée ce qui pourvoira aux gaspillages de ses héritiers, pourtant, puisque les soins de l'avarice et le désir d'amasser sont comme repus d'une vaine jouissance, ayant eu la consolation de la vie présente, ils ont perdu la récompense éternelle. 70. Nous pouvons cependant ici reconnaître dans le riche le peuple juif, ou les hérétiques, ou encore les philosophes du monde, qui, se complaisant dans l'abondance des paroles et dans la faconde prétentieuse qui leur sert de patrimoine, outrepassant la simplicité de la foi véritable, ont amassé des trésors inutiles. Est-ce que tel hérétique, quand vous l'entendez discourir sur la génération du Seigneur à la manière du monde, ne vous paraît pas riche en paroles, pauvre quant au sens? Il croit avoir à présent d'opulentes richesses, mais dans l'autre vie il reconnaîtra l'indigence de sa foi et, épuisé par la famine éternelle de la foi, saura que l'aliment de mauvaise foi, qu'il éructait dans le temps présent, est cause d'un si grand supplice. Un temps viendra où ils déploreront leurs rires, ceux qui maintenant se rient de nos paroles. C'est à eux qu'il est dit à bon droit : 71. « Malheur à vous quand tous les hommes vous féliciteront. » Cela ne vous semble-t-il pas s'adresser à ceux qui naguère, au concile de Rimini², artisans d'une prévarication déloyale, en recherchant les bonnes grâces de l'empereur ont perdu la grâce de Dieu, en voulant plaire aux puissants se sont livrés à la malédiction éternelle?

- 72 Ergo sanctus Matthaëus præmiis ad uirtutem et fidem populos prouocauit, hic etiam a criminibus atque peccatis futurorum suppliciorum denuntiatione deterruit, qui non otiose plurimorum factorum caelestium enumeratione progressus ad benedictionum locum serius uenit, ut populos diuinorum miraculis roboratos ultra legis tramitem uirtutum progredi uestigiis edoceret. Fuerit cauendum illic, ubi adhuc infirmæ plebis corda nutabant; hic tubæ clangore excitanda uirtus fuit. Docet hoc libri huius quæ in prohemiiis et quæ in processu sermonis aperitur oratio. Illic qui infirmi sunt adhuc quodam legis lacte potantur et ideo per legis tramitem ducuntur ad gratiam — audiunt quæ legis sunt, ut ultra legem legem sequendo procedant — hic ecclesia fundatior non lacte inuitur, sed cibo uescitur; cibus enim ualidior est caritas. Denique inter tria
- 73 maxima, spem fidem caritatem, maior est caritas. Ordinatur igitur caritas, cum dicitur: *diligite inimicos uestros*, ut conpleatur illud ecclesiae, quod ante iam dictum est: *ordinate in me caritatem*; ordinatur enim caritas, cum caritatis præcepta formantur. Uide quam ab altioribus coeperit et legem post benedictionis euangelicæ terga reiecerit. Lex uicissitudinem imperat ultionis, euangelium inimicitias caritatem, benignitatem odiis, uota maledictis, subsidia persequentibus, patientiam esurientibus et gratiam remunerationis inperit. Quanto athleta perfectior, qui non sentit iniuriam!
- 74 Et ne uideatur dominus legem dissoluere, in beneficiis uicem seruat, quam negligit in iniuriis. Sed tamen dicendo: *prout uultis ut faciant uobis homines facite illis similiter*, uicissitudo ipsa cumulatior est, quando uotis actus æquatur. Nescit enim uirtus mensuram gratiæ nec contenta

1. En S. Matthieu, le ministère du Seigneur débute par les Béatitudes, aussitôt après la vocation des premiers Apôtres; au lieu que S. Luc mentionne auparavant nombre d'épisodes et de miracles.

2. Cf. I Cor., III, 1-2; Hébr., V, 12-14.

72. Donc S. Matthieu a, par des récompenses, attiré les peuples à la vertu et à la foi; celui-ci (Luc) les a également détournés des crimes et des péchés par l'annonce des supplices à venir; et ce n'est pas sans raison que, suivant son chemin à travers le rappel de maintes actions divines, il est arrivé plus tard au point des béatitudes¹, afin d'enseigner aux peuples fortifiés par les miracles divins à s'avancer au-delà du chemin de la Loi par la marche des vertus. La crainte était de mise tant que le peuple encore infirme avait le cœur hésitant: à présent il fallait le son de la trompette pour réveiller le courage. Cela ressort de la manière dont se développent les discours de ce livre, ceux du début, ceux de la suite du sermon. Là ceux qui sont encore infirmes sont comme abreuvés du lait de la Loi et par les chemins de la Loi conduits à la grâce: ils entendent les choses de la Loi, afin qu'en suivant la Loi ils dépassent la Loi. Ici l'Église, mieux affermie, n'est plus abreuvée de lait mais nourrie d'un aliment²: car c'est un aliment solide que la charité. Aussi bien, de ces trois sommets, foi, espérance, charité, le plus grand est la charité. 73. La charité est donc ordonnée quand il est dit: «Aimez vos ennemis»; ainsi se réalise ce mot de l'Église, cité plus haut³: «Ordonnez en moi la charité» (*Cant.*, II, 4): car la charité est ordonnée lorsque sont formulés les préceptes de la charité. Voyez comme Il part des choses les plus élevées, et repousse la Loi en arrière de la béatitude évangélique. La Loi commande la revanche qui se venge; l'Évangile rend aux inimitiés la charité, la bienveillance aux haines, les souhaits aux malédictions, le secours aux persécuteurs, répand sur les affamés la patience et la gracieuseté du bienfait. Comme l'athlète est parfait, s'il ne ressent pas l'injure! 74. Et pour ne pas sembler détruire la Loi, le Seigneur maintient pour les bienfaits la réciprocité qu'Il écarte pour les injures. Mais pourtant, quand Il dit: «Comme vous voulez que les hommes vous fassent, faites-leur de même», le bien rendu est plus abondant, puisque l'action est ajustée sur les désirs. La vertu ne sait pas mesurer son bienfait: non contente de rendre ce

3. Cf. *supra*, 56.

referre quod acceperit uult cumulare quod sumserit, ne inferior sit beneficio, licet aequetur officio. Non enim cumulo tantum, sed ordine et tempore beneficia pensantur, cum in beneficio pari prior sit qui prior coepit; beneficus enim est qui gratiam coeperit, debitor qui retulerit. Aliud itaque beneficium est beneficii principatus; nam si qui pecuniam reddidit, non soluit gratiam manetque gratiae debitor, etsi iam non sit pecuniae. Cur gratiam referendo putemus posse uacuari, cuius relatio ac-

75 ceptae magis est testimonium quam solutae? Bono itaque exemplo inbuitur Christianus, ut non contentus iure naturae gratiam eius requirat. Si enim commune est omnibus, etiam peccatoribus, redamare, cui genus professionis excelsius, studium quoque debet esse uirtutis uberius, ut diligat etiam non amantes. Nam etsi nulla merita diligendi usum amoris excludant, non tamen uirtutis excluderint. Sicut enim in eo qui te diligit pudet gratiam non referre et gratiae amore referendae amor tibi eius inolescit quem antea non amabas, ita etiam in eo qui non amat debes amare uirtutem, ut dum uirtutem amas, incipias eum amare quem non amabas, cum rara et caduca remuneratio sit amantis, sempiterna uirtutis.

76 Quid autem tam mirum quam percutienti maxillam praebere alteram? Nonne omnis indignantis frangitur inpetus, ira sedatur? Nonne fit per patientiam, ut sua amplius paenitentia reuerberes uerberantem? Ita erit ut et iniuriam repellas et gratiam quaeras. Ac saepe maxillae causae amoris existunt, cum patientia insolentiae, gratia refertur iniuriae. Equidem ut audire me memini, uel hoc solo pressum philosophiae supercilium putamus, quod in tres partes illa sibi uidetur diuisisse iustitiam, unam in deum, quae pietas uocatur, alteram in parentes

1. Cf. *DIOGÈNE LAERCE, Vie de Platon, III, 83.*

qu'elle a reçu, elle veut renchérir sur ce qu'elle a recueilli, de peur d'être inférieure en bienfaisance, même si le service est égal. C'est que les bienfaits ne se pèsent pas seulement d'après la quantité, mais encore d'après l'ordre et le temps; à égalité de bienfait, celui-là l'emporte qui a le premier commencé; le bienfaiteur est celui qui a commencé à bien faire, le débiteur celui qui a rendu. C'est donc un bienfait de plus que l'initiative du bienfait: car celui qui rend l'argent ne paie pas le bienfait, et demeure débiteur du bienfait, même s'il ne l'est plus de l'argent; alors pourquoi penser qu'en rendant le bienfait nous pouvons être quittes, puisque le rendre témoigne l'avoir reçu plus encore qu'en être dégagé? 75. Le chrétien est donc formé à cette bonne école: non content du droit de nature, qu'il en cherche la délicatesse. Si tous, même les pécheurs, sont d'accord pour rendre l'affection, celui dont les convictions sont d'un ordre plus élevé doit aussi s'étudier plus généreusement à la vertu, au point d'aimer ceux mêmes qui ne l'aiment pas. Car si l'absence de titres à être aimé empêche l'amour de s'exercer, qu'elle n'empêche cependant pas la vertu. De même en effet que vous rougiriez de ne pas payer de retour celui qui vous aime, et que le désir de rendre un bienfait fait naître chez vous l'amour de celui qu'auparavant vous n'aimiez pas; de même chez celui qui n'aime pas vous devez aimer (l'occasion de) vertu, de sorte qu'en aimant la vertu vous commenciez d'aimer celui que vous n'aimiez pas. D'autant que maigre et fragile est le salaire de l'amour, éternel celui de la vertu.

76. Mais qu'y a-t-il d'aussi admirable que de tendre l'autre joue à qui vous frappe? N'est-ce pas briser tout l'élan de l'homme indigné, calmer sa colère? N'arriverez-vous pas, par la patience, à frapper plus fort celui qui vous frappe, du fait de son regret? Ainsi arrivera-t-il que vous repousserez l'injure et obtiendrez les bonnes grâces. Et souvent les plus grands motifs d'amitié viennent de la patience rendue pour l'insolence, du bienfait pour l'injure. Sans doute, il me souvient l'avoir entendu dire¹, et nous croyons qu'au moins sur ce point isolé la morgue de la philosophie a fléchi, elle s'est fait une division de la justice en trois parties: l'une envers Dieu, qui s'appelle piété;

uel reliquum humanum genus, tertiam in mortuos, ut his exsequiarum iusta soluantur. At uero dominus Iesus legis oraculum ac philosophiae fastigium supergressus in eos quoque qui laeserint pietatis porrexit officium. Etenim si hostis, qui tecum bello armisque certauerit, depositis armis misericordiam suae salutis adipiscitur idque plerumque uel contemplatione naturae uel ipsius belli iure defertur, ut subiectis uita tribuatur, quanto amplius meliore religionis contuitu deferendum est ! Nam cum proeliatorem adpetitae salutis causa non moueat, quid

77 debet militem pacis ? Itaque illud apostolicum quia *caritas patiens est, benigna est, non aemulatur, non inflatur* in his praeceptis consummatum uidemus. Si patiens est, debet patientiam uerberanti ; si benigna est, non debet respondere maledictis ; si non quaerit quae sua sunt, non debet resistere diripienti ; si non aemulatur, odisse non debet inimicum. Et tamen apostolicis diuinae superfluunt praecepta pietatis ; plus est enim donare quam cedere, plus est amare inimicos quam non aemulari. Quae omnia dominus et dixit et fecit. *Qui cum malediceretur, non remaledixit, cum percuteretur, non repercussit, cum dispoliaretur, non restitit, cum crucifigeretur, ipsis persecutoribus ueniam postulauit dicens : pater, dimitte illis peccatum, quia nesciunt quid faciunt.* Criminatores suos excusabat a crimine. Illi crucem parabant, hic salutem et

78 gratiam rependebat. Et tamen quoniam studia ipsa uirtutum sine remuneratione torpescunt, et exemplum nobis attulit et mercedem spondit e caelo filios dei futuros pollicens qui fuerint imitatores eius. Qui enim festinat ad praemium fastidire non debet exemplum, quia quanto praecellentius praemium tanto inpensius officium. Quanta autem misericordiae merces, quae in ius diuinae adoptionis adsciscitur ! Sequere igitur misericordiam, ut merea-

l'autre envers les parents et le reste du genre humain ; la troisième envers les morts, pour leur rendre de justes funérailles. Mais le Seigneur Jésus, dépassant les oracles de la Loi et les sommets de la philosophie, a étendu le bienfait de la bonté à ceux mêmes qui ont blessé. Et en effet, si l'ennemi qui luttait avec vous par les armes de la guerre obtient en jetant les armes la pitié qui le sauve ; si souvent, par égard pour la nature ou en vertu du droit même de la guerre, on consent à accorder la vie aux vaincus, combien plus y doit-on consentir du point de vue supérieur de la religion ! Car si le guerrier n'est pas impressionné par l'instinct de la conservation, que ne doit pas faire le soldat de la paix !

77. Ainsi donc le texte de l'Apôtre : « La charité est patiente, bienveillante, pas envieuse.... ne se gonfle pas » (I Cor., XIII, 4) se montre réalisé dans ces préceptes. Si elle est patiente, elle doit la patience à qui frappe ; si elle est bienveillante, elle ne doit pas répondre aux maledictions ; si elle ne cherche pas son bien propre, elle ne doit pas résister au voleur ; si elle n'est pas envieuse, elle ne doit pas haïr son ennemi. Et pourtant les préceptes de la charité divine débordent ceux de l'Apôtre : donner est plus que céder ; aimer les ennemis est plus que n'être pas envieux. Tout cela, le Seigneur l'a dit et l'a fait, Lui qui, outragé, n'a pas rendu l'outrage, frappé n'a pas rendu les coups, dépouillé n'a pas résisté, crucifié a demandé le pardon pour ses persécuteurs mêmes, en disant : « Père, pardonnez-leur ce péché, car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc, XXIII, 34). Il excusait de leur crime ceux qui l'incriminaient. Eux apprêtaient la croix, Lui répandait en retour le salut et la grâce.

78. Et cependant, comme l'application même aux vertus s'engourdit faute de récompense, Il nous a fourni le modèle et garanti un salaire du ciel, promettant la condition d'enfants de Dieu à ceux qui seraient ses imitateurs. Qui s'empresse à la récompense ne doit pas résister à l'exemple : plus excellente est la récompense, plus empressé doit être le service. Et qu'il est grand ce salaire de la miséricorde ! Être admis aux droits de l'adoption divine ! Imiter donc la miséricorde pour obtenir le bienfait.

- 79 ris gratiam. Late patet benignitas dei ; super ingratos pluit, malis fecunda non negat terra prouentus, idem mundi sol sacrilegos religiososque pariter inluminat. Aut ut mystice ista pendamus, propheticis populum Iudaeorum dominus pluuiis inrigauit et solis aeterni refulsit radiis etiam non merentibus, sed quoniam illi mundano rore maduerunt, ecclesia dei ad caeleste lumen adsciscitur, ita tamen ut illis quoque misericordiae, si credant, praerogatiua seruetur.
- 80 Addidit non temere iudicandum, ne cum sis tui conscius ipse delicti, in alterum cogaris ferre sententiam.
- 81 Magna etiam disciplina uirtutis, ut de infructuosis fructuosa non quaeras nec de incultis prouentum fecunditatis exspectes. Unicuique enim sua cultura dat fructus : in spinis istius mundi ficus illa non potest repperiri, quae quia fecundis fructibus melior est, bene species ei resurrectionis aptatur, uel quia, ut legisti, *ficus dederunt grossos suos*, quod immaturus et inutilis et caducus in synagoga fructus ante praecessit, uel quia immatura uita nostra est in corpore, matura in resurrectione. Et ideo procul a nobis debemus saeculares sollicitudines abdicare, quae mordeant animum mentemque adurant, ut maturos fructus culturae diligentis possimus adipisci, quod in incultis istius mundi repperire non possumus, quia *non legunt de spinis ficus neque de tribulis uindemiant uuam*. Alterum ad mundum et resurrectionem, alterum ad animam et corpus refertur, uel quia nemo peccatis fructum acquirit animae suae, quae sicut uua proxima terris corrumpitur, in superioribus maturatur, uel quia nemo potest damnationem carnis euadere nisi quem Christus redemerit, qui sicut uua pependit in ligno. Procul igitur ab illa carne, quae damnato homini tribulos generare praecepta est, leuemus oculos spiritales, tendamus manus,
- 82 ut Christum uindemiare possimus. Omnium autem fun-

1. On a maintenu, contre les éditeurs de Vienne, le relatif *quod*, qui a pour lui mss et éditions, au lieu de *quos*.

79. La bienveillance de Dieu se déploie largement : Il fait pleuvoir sur les ingrats, la terre féconde ne refuse pas ses produits aux méchants. Le même soleil de ce monde donne également sa lumière aux sacrilèges et aux hommes religieux. Ou bien, pour entendre ceci au sens mystique, le Seigneur a arrosé le peuple des Juifs par les pluies des prophéties et fait briller les rayons du soleil éternel pour ceux mêmes qui ne les méritaient pas. Mais puisque la rosée du monde les a détremés, l'Église de Dieu est conviée à la lumière céleste, bien que cependant eux aussi, s'ils croient, puissent escompter le bénéfice de la miséricorde. 80. Il ajoute qu'il ne faut pas juger à la légère, ni, ayant vous-même conscience de votre faute, porter une sentence contre autrui.

81. Grande leçon encore de vertu ! Ne pas attendre la fertilité de ce qui est stérile, ni escompter une abondante récolte de ce qui est inculte. Chacun recueille les fruits de ce qu'il cultive. Parmi les épines de ce monde on ne saurait trouver le figuier, qui, excellant par la fécondité de ses fruits, se trouve bien choisi pour figurer la résurrection : soit parce que, comme vous l'avez lu, « les figuiers ont produit leurs figes non mûres » (*Cant.*, II, 13), car le fruit est d'abord apparu sans maturité, inutile et caduc, dans la Synagogue ; soit parce que notre vie n'est pas mûre en ce corps, est à point dans la résurrection. Aussi devons-nous rejeter loin de nous les soucis du siècle, qui rongent l'âme et dessèchent l'esprit, si nous voulons recueillir les fruits mûrs d'une culture diligente. Cela ¹, nous ne pouvons le trouver dans les friches de ce monde, car « on ne cueille pas les figes sur des épines et on ne vendange pas le raisin sur les ronces ». L'un se rapporte au monde et à la résurrection, l'autre à l'âme et au corps : soit parce que nul n'acquiert par les péchés le fruit de son âme, qui, à l'exemple du raisin, se gâte au voisinage de la terre, mûrit en haut ; soit parce que nul ne peut éviter la damnation de la chair, s'il n'est racheté par le Christ qui, comme le raisin, a été suspendu au bois. Loin donc de cette chair, qui a reçu l'ordre de germer des ronces pour l'homme condamné (*Gen.*, III, 18), élevons le regard de l'âme, tendons les mains pour arriver à vendanger le Christ.

damentum docet esse uirtutum oboedientiam caelestium praeceptorum, per quam domus haec nostra non profluuiio uoluptatum, non nequitiae spiritalis incurso, non imbre mundano, non haereticorum possit nebulosis disputationibus commoueri.

- 83 Pulchre autem ubi praecepta compleuit, formam docet suorum praeceptorum exsequi; nam statim gentilis centurionis seruus domino curandus offertur, in quo populus nationum, qui mundanae seruitutis uinculis tenebatur, aeger letalibus passionibus beneficio domini sanandus exprimitur. Quod autem moriturum dixit, in eo euangelista non fefellit; moriturus enim erat, nisi fuisset sanatus a Christo. Impleuit igitur praeceptum caritate caelesti, qui sic dilexit inimicos, ut morti eriperet atque ad perpetuae spem salutis adscisceret. Quantum autem diuinae humilitatis insigne, ut caeli dominus nequaquam dedignaretur centurionis seruulum uisitare! Elucet fides in operibus, sed plus operatur humanitas in affectibus. Quod utique non ideo faciebat, quia absens curare non poterat, sed ut formam tibi daret humilitatis imitandae, qua iuxta humilioribus doceret ac superioribus deferendum. Denique alibi regulo dicit: *uade; filius tuus uiuit*, ut scias et potentiam diuinitatis et humilitatis gratiam. Ibi noluit pergere, ne in reguli filio uideretur magis diuitiis detulisse, hic ipse perrexit, ne uideretur in centurionis famulo conditionem despexisse seruilem; omnes enim, seruus et liber, in Christo unum sumus. Sed uide fidem praerogatiuam esse medicinae. Aduerte etiam in ipso populo gentili perspicaciam esse mysterii. Dominus perguit: excusat centurio militarique deposito tumore reuerentiam sumit et ad fidem facilis et ad honorificentiam promptus. Et bene

1. Entendre ici par foi l'objet de la foi et, dans l'espèce, la divinité du Seigneur.

82. Or Il enseigne que la base de toutes les vertus est l'obéissance aux célestes préceptes, grâce à laquelle notre demeure présente ne pourra être ébranlée ni par le débordement des voluptés, ni par l'assaut des mauvais esprits, ni par la pluie du monde, ni par les discussions nuageuses des hérétiques.

Luc, VII, 1-10.
Le serviteur
du Centurion.

83. Il est beau qu'ayant achevé ses préceptes, Il nous enseigne comment réaliser la conformité à ses préceptes. Car aussitôt le serviteur d'un centurion païen est présenté au Seigneur pour être guéri: il figure le peuple des Gentils, qui était retenu par les chaînes de l'esclavage du monde, malade de passions mortelles, et que le bienfait du Seigneur allait guérir. En disant qu'il allait mourir, l'évangéliste ne s'est pas trompé: il allait mourir en effet si le Christ ne l'eût guéri. Il a donc accompli le précepte en sa charité céleste, aimant ses ennemis au point de les arracher à la mort et de les conuier à l'espoir du salut éternel. 84. Mais quelle marque de l'humilité divine, que le Seigneur du ciel ne dédaigne nullement de visiter le petit serviteur du centurion! La foi¹ se fait jour dans ses œuvres, mais l'humanité intervient davantage dans ses sentiments. Il n'en usait certes pas ainsi faute de pouvoir guérir à distance, mais pour vous donner un modèle d'humilité à imiter, enseignant les égards envers les humbles tout comme envers les grands. Au reste, Il dit ailleurs au roitelet: « Allez, votre fils est vivant » (*Jn, IV, 50*), pour vous faire connaître et la puissance de sa divinité et la bonne grâce de son humilité. Alors Il n'a pas voulu aller, pour ne pas sembler, à l'occasion de ce fils de roitelet, avoir plus d'égard pour les richesses; ici Il est allé Lui-même, pour ne pas sembler, en ce serviteur du centurion, mépriser la condition servile: car tous, esclave et homme libre, nous ne sommes qu'un dans le Christ (cf. *Gal., III, 28*). 85. Mais voyez comme la foi donne titre à la guérison. Remarquez aussi que, même dans le peuple gentil, il y a pénétration du mystère: le Seigneur va, le centurion veut l'en excuser et, dépouillant la morgue militaire, se revêt de respect,

Lucas etiam in occursum amicos dicit esse a centurione transmissos, ne praesentia sua grauare domini uerecundiam uideretur et officium officio prouocasse. Haec moraliter.

- 86 Mystice autem quem Iudaeorum populus crucifixi inuiolatum ab iniuria manere desiderat populus nationum et quod ad fidem pertinet sermoni credidit, hoc est non hominis, sed dei potestate coniciens dari a Christo hominibus sanitatem. Quod uero ad mysterium spectat, uidit in pectora adhuc gentilium non esse penetrabilem Christum. Et ideo qui necdum cogitationis praeteritae maculas abluisset, grauari se magis dignatione putauit domini quam iuuari. Sic illa uidua Sareptana indignam se prophético iudicauit hospitio. Ideoque dominus in uno isto
- 87 fidem gentium praefert. Et quidem si sic legas : *in nullo tantam fidem inueni in Israhel, simplex intellectus et facilis est, sin uero iuxta Graecos : nec in Israhel tantam fidem inueni, fides huius etiam electionibus et deum uidentibus antefertur. Uidete autem oeconomiam : probatur fides domini et serui sanitas roboratur. Potest ergo meritum domini etiam famulis suffragari, non solum fidei merito, sed etiam studio disciplinae. Spectate etiam alteram oeconomiam dominicae humilitatis. Quae non spondet operatur ; nam etsi nondum imperauerat sanitatem, tamen serui qui missi fuerant sanum seruulum repperunt.*
- 89 *Cum adpropiaaret autem portae ciuitatis, et ecce efferebatur defunctus filius unicus matris suae, et haec erat uidua, et turba multa cum illa. Quam cum uideret dominus, misericordia motus dixit illi : noli flere, et accessit et tetigit loculum. Et hic locus ad utramque redundat gratiam, ut et cito flecti diuinam misericordiam matris uiduae lamen-*

1. On connaît l'interprétation : Israël = celui qui voit Dieu (*Gen.*, XXXII, 28).

disposé à croire, empressé à faire honneur. Et il est bien que le centurion, nous dit Luc, ait envoyé de ses amis à la rencontre du Seigneur, pour ne pas sembler, par sa présence, peser sur sa réserve, et provoquer égards par égards.

Ceci au sens moral. 86. Quant au mystère, Celui que le peuple des Juifs a crucifié, le peuple des nations souhaite qu'Il demeure à l'abri de toute atteinte. En ce qui concerne la foi, il a cru à la parole, devinant que c'était en vertu d'une puissance non humaine mais divine que le Christ donnait aux hommes la santé ; quant au mystère, il a vu que le Christ ne pouvait pénétrer en des cœurs encore païens, et dès lors, n'ayant pas encore lavé les souillures de sa manière de voir antérieure, il a pensé que la condescendance du Seigneur lui serait un fardeau plutôt qu'un secours. C'est ainsi que la veuve de Sarepta se jugeait indigne d'hospitaliser un prophète (*I Rois*, XVII, 18). Aussi le Seigneur exalte-t-il en ce seul homme la foi des Gentils. 87. Et si vous lisez : « Je n'ai trouvé pareille foi chez personne en Israël », le sens est simple et facile ; si c'est, avec les Grecs, « Même en Israël je n'ai pas trouvé pareille foi », la foi de cet homme le fait passer avant même les choisis, ceux qui voient Dieu ¹. 88. Et voyez la répartition : la foi du maître fait ses preuves, la santé du serviteur est raffermie. Le mérite du maître peut donc plaider également pour les serviteurs, non seulement quant au mérite de la foi, mais quant au zèle de la conduite. Considérez aussi une autre disposition de l'humilité du Seigneur : ce qu'Il ne promet pas, Il le réalise ; car bien qu'Il n'eût pas encore ordonné la guérison, cependant les serviteurs qui avaient été envoyés trouvèrent le serviteur guéri.

Luc, VII, 11-17. 89. « Or, comme Il approchait de la porte d'une ville, voici qu'on emportait un mort, fils unique de sa mère ; et celle-ci était veuve ; et beaucoup de monde de la ville était avec elle. A sa vue, le Seigneur fut ému de pitié ; Il lui dit : Ne pleurez pas ; et Il s'approcha et toucha le cercueil. »

Ce passage aussi est riche d'un double profit : nous croyons que la divine miséricorde est vite fléchée par les

- tatione credamus, eius praecipue quae unici filii uel labore uel morte frangatur, cui tamen uiduae grauitatis meritum exsequiarum turba conciliet, et hanc uiduam populorum turba saeptam plus uideri esse quam feminam, quae resurrectionem unici adulescentis filii sui lacrimis meruerit inpetrare, eo quod sancta ecclesia populum iuniorum a pompa funeris atque supremis sepulchri suarum reuocet ad uitam contemplatione lacrimarum, quae flere prohibetur eum cui resurrectio debeatur. Qui quidem mortuus in loculo materialibus quattuor ad sepulchrum ferebatur elementis, sed spem resurgendi habebat, quia ferebatur in ligno. Quod etsi nobis ante non proderat, tamen posteaquam Iesus id tetigit, proficere coepit ad uitam, ut esset indicio salutem populo per crucis patibulum refundendam. Audito igitur dei uerbo steterunt acerbi illi funeris portitores, qui corpus humanum letali fluxu naturae materialis urgebant. Quid enim aliud nisi quasi in quodam feretro, hoc est supremi funeris instrumento iacemus exanimis, cum uel ignis inmodicae cupiditatis exaestuat uel frigidus umor exundat uel pigra quadam corporis habitudine uigor habetatur animorum uel concreta noster spiritus labe purae lucis uacuum alit mentem? Hi sunt nostri funeris portitores.
- 91 Sed quamuis suprema mortis spem uitae omnis aboleuerint et tumulo proxima corpora iaceant defunctorum, uerbo tamen dei iam moritura resurgunt cadauera, uox reddit, redditur filius matri, reuocatur a tumulo, eripitur a sepulchro. Quis iste est tumulus tuus nisi mali mores? Tumulus tuus perfidia est, sepulchrum tuum guttur est; *sepulchrum enim patens est guttur eorum*, unde uerba mor-

1. Cf. Appendices, p. 272-273.

2. Rapprocher tout ce passage de la leçon d'anthropologie donnée par Anchise à l'Énée : VI *Enéid.*, 724-751. Les quatre porteurs sont ici les quatre éléments qui entrent dans la composition du corps humain et qui, tendant par leur diversité même à se dissocier, l'emportent au tombeau : le feu, l'eau,

lamentations d'une mère veuve, alors surtout qu'elle est brisée par la souffrance et par la mort d'un fils unique, veuve à qui cependant la foule en deuil restitue les avantages de la maternité¹; d'autre part cette veuve entourée d'une foule de peuple nous semble plus qu'une femme : elle a mérité d'obtenir par ses larmes la résurrection de l'adolescent, son fils unique ; c'est que la sainte Église rappelle à la vie, du cortège funèbre et des extrémités du tombeau, le peuple plus jeune, eu égard à ses larmes ; et il lui est interdit de pleurer celui à qui est réservée la résurrection.

90. Or ce mort était porté au tombeau, dans un cercueil, par les quatre éléments de la matière ; mais il avait l'espérance de la résurrection, puisqu'il était porté sur le bois (celui-ci, il est vrai, ne nous a pas servi tout d'abord, mais, une fois que Jésus l'eut touché, il commença à nous procurer la vie) : c'était un signe que le salut se répandrait sur le peuple par le gibet de la Croix. Ayant donc entendu la parole de Dieu, les lugubres porteurs de ce deuil s'arrêtèrent : ils entraînaient le corps humain dans le courant mortel de sa nature matérielle. N'est-ce pas cela et ne sommes-nous pas étendus sans vie comme dans un cercueil, instrument des derniers devoirs, lorsque le feu d'une convoitise sans mesure nous consume, ou que l'humeur froide nous envahit, ou qu'une certaine indolence habituelle du corps émousse la vigueur de l'âme, ou que notre esprit, vide de la pure lumière, repaît notre intelligence de brouillards épais²? Tels sont les porteurs pour nos obsèques. 91. Mais bien que les derniers symptômes de la mort aient fait disparaître tout espoir de vie et que les corps des trépassés gisent auprès du tombeau, pourtant, à la parole de Dieu, les cadavres prêts à périr se relèvent, la parole revient, le fils est rendu à sa mère, rappelé du tombeau, arraché au sépulcre. Quel est ce tombeau, le vôtre, sinon les mauvaises mœurs? Votre tombeau est le manque de foi ; votre sépulcre est cette gorge — car « leur gorge est un sépulcre béant » (*Ps.* 5, 11) — qui pro-

la terre, l'air (*spiritus*). Pour chacun d'eux il y a transposition sur le plan spirituel.

tua proferuntur. Ab hoc sepulchro te liberat Christus, ab
 92 hoc tumulo resurges, si audias dei uerbum. Etsi graue
 peccatum est, quod paenitentiae tuae lacrimis ipse lauare
 non possis, fleat pro te mater ecclesia, quae pro singulis
 tamquam pro unicis filiis uidua mater interuenit ; conpatitur enim quodam spiritali dolore naturae, cum suos liberos letalibus uitii ad mortem cernit urgueri. Uiscera sumus de uisceribus eius ; sunt enim et spiritalia uiscera, quae habet Paulus dicens : *ita frater ego te fruar in domino : refice uiscera mea in Christo*. Nos ergo uiscera ecclesiae sumus, quoniam membra sumus corporis eius, de carne eius et de ossibus eius. Dolcat igitur pia mater, adsistat et turba, non solum turba, sed etiam multa, compatiatur bonae parenti. Iam resurges in funere, iam liberaberis a sepulchro ; stabunt illi ministri tui funeris, incipies uitalia loqui, timebunt omnes ; unius enim exemplo plurimi corrigentur. Laudabunt etiam deum, qui tanta nobis remedia uitandae mortis indulserit.

93 *Et conuocauit duos de discipulis suis Iohannes et misit ad eum dicens : tu es qui uenturus es an alium expectamus ?* Non simplex intellectus in simplicibus est uerbis, alioquin praesentibus superiora conpugnant. Quomodo enim Iohannes quem in superioribus deo patre demonstrante cognouit hic nescit ? Quomodo et ibi quem ante nesciuit agnouit et hic quem iam sciebat ignorat ? Nescibam inquit eum, sed qui misit me baptizare ipse mihi dixit : *supra quem uideris spiritum sanctum descendentem de caelo*. Et dicto credit et demonstratum agnouit et baptizatum adorauit et uenientem prophetauit. Denique ego inquit uidi et testimonium perhibui quoniam hic est electus dei. Quid ergo ?

frère des paroles de mort. C'est le sépulcre dont le Christ vous délivre ; de ce tombeau vous ressusciterez si vous écoutez la parole de Dieu. 92. Même s'il y a péché grave, que vous ne puissiez laver vous-même par les larmes de votre repentir, que pour vous pleure cette mère, l'Église, qui intervient pour chacun de ses fils comme une mère veuve pour des fils uniques ; car elle compatit, par une souffrance spirituelle qui lui est naturelle, lorsqu'elle voit ses enfants poussés vers la mort par des vices funestes. Nous sommes les entrailles de ses entrailles ; car il existe aussi des entrailles spirituelles : Paul les avait, lui qui disait : « Oui, frère, donne-moi cette joie dans le Seigneur, rassasie mes entrailles dans le Christ » (*Philém.*, 20). Nous sommes donc les entrailles de l'Église, parce que nous sommes membres de son corps, faits de sa chair et de ses os. Qu'elle pleure donc, la tendre mère, et que la foule l'assiste ; que non seulement une foule, mais une foule nombreuse compatisse à la bonne mère. Alors vous vous relèverez de la mort, alors vous serez délivré du sépulcre ; les ministres de votre mort s'arrêteront, vous vous mettez à dire des paroles de vie ; tous craindront, car par l'exemple d'un seul beaucoup seront redressés ; et, de plus, ils loueront Dieu de nous avoir accordé de tels remèdes pour éviter la mort.

Luc, VII, 18-35. 93. « Et Jean fit venir deux de ses disciples, et il les envoya dire à Jésus :
 Message Êtes-vous Celui qui doit venir, ou en
 de Jean. attendons-nous un autre ? »

Il n'est pas simple de comprendre ces simples paroles, ou bien ce passage est contredit par les précédents. Comment en effet Jean peut-il ignorer Celui que plus haut il a connu sur le témoignage de Dieu le Père ? Comment a-t-il alors reconnu Celui qu'il ignorait jusque-là et ignore-t-il ici Celui qu'il connaissait auparavant ? « Je ne le connaissais pas, dit-Il ; mais Celui même qui m'a envoyé baptiser, m'a dit : Celui sur qui vous verrez descendre du ciel l'Esprit Saint... » (*Jn*, I, 33). Il a cru à cette parole, il l'a reconnu quand Il fut montré, il l'a adoré après le baptême ; il a prophétisé sa venue : « Je l'ai vu, dit-il,

Fieri posset ut sic propheta tantus erraret, ut de quo dixerat : *ecce qui tollit peccata mundi*, adhuc eum dei filium esse non crederet ? Aut enim insolentiae est ei tribuere diuina quem nescias aut de dei filio dubitasse perfidia est. Non cadit igitur in talem prophetam tanti erroris suspicio.

94 Itaque si intellectus simplicis forma conpugnat, spiritallem quaeramus figuram. Et quia supra iam diximus in Iohanne typum esse legis, quae praenuntia fuit Christi, recte lex, quae pectoribus perfidorum tamquam aeterna carceribus luce uacuatis corporaliter tenebatur inclusa, quam uiscera fecunda poenarum et fores amentiae cohercerent, plenum exitum testimonii dominicae dispensationis sine euangelii nequit adstipulatione perferre.

Prophetauit quidem lex in Exodo baptismatis gratiam per nubem et mare, spiritallem in agno praenuntiauit escam, fontem perennem designauit in petra ; remissionem peccatorum in Leuitico reuelauit, regnum caelorum adnuntiauit in psalmis, terram repromissionis in Iesu Naue

95 manifestissime declarauit — haec omnia cum Iohannis quoque congruunt testimonio — sed tamen tyrannicis mundi istius potestatibus, quominus lucem dominicae resurrectionis effunderet, inclusa cohibetur. Mittit ergo discipulos ad Christum suos Iohannes, ut supplementum scientiae consequantur, quia plenitudo legis est Christus, ut quoniam nutant plerumque dicta sine factis et fides plenior gestorum testificationibus quam uerborum sponsonibus exhibetur, quae tunc in pectoribus Iudaeorum uelut obserata lege nutabat, ipso spectaculo dominicae

96 crucis et pleno resurrectionis testimonio panderetur. Et fortasse isti discipuli sunt duo populi, quorum unus ex Iudaeis credidit, alter ex gentibus, qui ideo credidit, quia audiuit. Uoluerunt ergo isti uidere propter illud : *uestri autem beati oculi qui uident et aures uestrae quae audiunt.*

1. Cf. Livre II, 68.

2. Cf. *Enéide*, VI, 598.

et j'ai rendu témoignage que c'est l'élu de Dieu » (*Jn*, I, 34). Mais alors ? se pourrait-il faire qu'un si grand prophète se trompât à tel point que Celui dont il avait dit : « Voici Celui qui ôte les péchés du monde » (*Jn*, I, 29), il ne le crût pas encore Fils de Dieu ? Ou bien il y a imprudence à attribuer la divinité à un inconnu ; ou bien douter du Fils de Dieu, c'est manque de foi ; donc un si grand prophète ne peut encourir le soupçon d'une pareille erreur. 94. Puis donc que l'interprétation au sens simple est contradictoire, cherchons la figure spirituelle. Et comme Jean, nous l'avons déjà dit plus haut ¹, représente la Loi qui annonçait le Christ, il est exact que la Loi, retenue matériellement captive dans les cœurs sans foi, comme en des prisons dépourvues de la lumière éternelle, enfermée dans des entrailles pourvoyeuses de supplices ², derrière les vantaux de l'insintelligence, ne pouvait pousser jusqu'au bout le témoignage plénier du dessein divin sans la garantie de l'Évangile. La Loi a bien prophétisé dans l'Exode la grâce du Baptême, par la nuée et la mer (*I Cor.*, X, 2) ; annoncé par l'agneau la nourriture spirituelle ; montré dans le rocher la source éternelle ; révélé dans le Lévitique la rémission des péchés (*Lév.*, XXV, 10) ; annoncé dans les Psaumes le Royaume des cieux ; indiqué de façon très nette la Terre promise en Jésus fils de Navé. 95. Tout cela cadre aussi avec le témoignage de Jean. Pourtant les puissances tyranniques de ce monde la retiennent captive et l'empêchent de répandre la lumière de la résurrection du Seigneur. Jean envoie donc ses disciples au Christ pour qu'ils obtiennent un supplément de connaissance, car le Christ est la plénitude de la Loi. Souvent les paroles sont mal assurées sans les faits, et l'on ajoute une foi plus complète au témoignage des actes qu'aux promesses des paroles ; aussi la foi, qui vacillait dans les cœurs des Juifs quand la Loi était prisonnière, devait-elle s'épanouir au spectacle même de la croix du Seigneur et au témoignage plénier de sa résurrection.

96. Et peut-être ces disciples sont-ils les deux peuples : l'un, issu des Juifs, a cru ; l'autre, des Gentils, a cru parce qu'il a entendu. Ils voulaient donc voir, en vertu de ce texte : « Bienheureux vos yeux, qui voient, et vos oreilles,

Sed etiam nos uidimus in Iohanne, oculis nostris perspeximus in apostolis et manibus nostris perscrutati sumus in Thomae digitis ; *quod enim erat ab initio, quod audiuiimus et quod uidimus, oculis nostris perspeximus et manus nostrae scrutatae sunt de uerbo uitae : et uita apparuit.* Quando apparuit ? Quando uidimus. Non sic adparebat, antequam uideretur. Gratias ergo domino, qui crucifixus est pro fide nostra, crucifixus est pro cupiditatibus nostris. Mens mea in illo crucifixus est.

- 97 Itaque et nunc qui uetus testamentum recensent, antequam cognoscant euangelium et quasi quaedam dominici corporis uestigia legant, uenturum putant et requirunt utrum ipse sit Christus dei filius, qui uenturus est. Et cum legunt quando cum Abraham locutus est uel quando se dux militiae caelestis ostendit, dicunt utique : *tu es qui uenturus es an alium expectamus ?* Cum autem uenerint ad euangelium et cognouerint inluminari caecos, ambulare claudos, audisse surdos, mundatos esse leprosos, mortuos resurrexisse, tunc dicunt : *uidimus eum et oculis nostris perspeximus* et in uestigia clauorum eius digitos nostros inseruimus. Uidemur enim nobis uidisse quem legimus, spectasse pendentem et uulnera eius spiritu ecclesiae scrutante temptasse ; si enim digito dei eiciuntur daemonia, fides quoque digito ecclesiae reperitur. Aut fortasse in parte quadam operatrice corporis nostri omnes uidemur inuestigasse dominicae seriem passionis ; fides enim per paucos ad plures peruenit. Lex ergo Christum uenturum
- 98 adnuntiat, euangelii scriptura uenisse confirmat. Nonnulli etiam de ipso Iohanne sic intellegunt, magnum quidem ita

1. Pro et sa traduction : pour, sont pris successivement en deux acceptions différentes : pour nous procurer la foi, pour nous libérer de nos convoitises.

2. Le doigt est d'abord considéré par S. Ambroise comme figurant l'Esprit Saint, à raison des deux passages parallèles de *Matth.*, XII, 28 et de *Lc*, XI, 20. Après quoi, il revient au symbolisme qui lui est familier, la main

qui entendent » (*Matth.*, XIII, 16). Mais nous aussi nous avons vu par Jean ; nous avons contemplé de nos yeux par les Apôtres, et nous avons sondé de nos mains par les doigts de Thomas « ce qui était au commencement, ce que nous avons entendu et que nous avons vu, contemplé de nos yeux, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, et la vie est apparue » (*I Jn*, I, 1-2). Quand est-elle apparue ? Quand nous avons vu. Elle n'apparaissait pas ainsi avant d'être vue. Grâce donc au Seigneur, qui a été crucifié pour notre foi, crucifié pour nos convoitises¹ ! Mon âme a été crucifiée en Lui. 97. Ainsi, maintenant encore, ceux qui repassent l'Ancien Testament, jusqu'à ce qu'ils connaissent l'Évangile et recueillent pour ainsi dire les traces du corps du Seigneur, croient qu'Il va venir et demandent si le Christ est ce Fils de Dieu qui doit venir. Et quand ils lisent le passage où Il s'est entretenu avec Abraham (*Gen.*, XVIII, 20, etc.), ou bien où Il s'est montré comme chef de la milice céleste (*Jos.*, V, 14), c'est alors qu'ils disent : Êtes-vous Celui qui doit venir, ou en attendons-nous un autre ? Mais quand ils viennent à l'Évangile et reconnaissent que les aveugles ont la lumière, que les boiteux marchent, que les sourds ont entendu, que les lépreux ont été purifiés, que les morts ont ressuscité, alors ils disent : « nous l'avons vu et contemplé de nos yeux » et, dans les traces de ses clous, nous avons enfoncé nos doigts. Il nous semble en effet avoir vu Celui que nous lisons, l'avoir contemplé crucifié et avoir palpé ses blessures quand l'Esprit de l'Église les sonde : car si par le doigt de Dieu les démons sont chassés (*Lc*, XI, 20), la foi est aussi découverte par le doigt de l'Église. Ou bien encore, dans ce membre agissant de notre corps², il semble que tous nous ayons exploré l'ensemble de la Passion du Seigneur : car la foi est parvenue par quelques-uns au grand nombre. La Loi donc annonce que le Christ va venir ; le texte de l'Évangile affirme qu'Il est venu.

98. Plusieurs encore pensent comme il suit de Jean lui-même : il était assez grand prophète pour reconnaître

et les doigts représentant l'activité. Membre du corps du Christ, Thomas a fait figure de doigt, tout le corps participant à son geste.

prophetam, ut Christum agnosceret, adnuntiaret remissionem peccatorum futuram, sed tamen non tamquam dubium, sed tamquam pium uatem, quem uenturum crediderat non credidisse moriturum. Non igitur fide, sed pietate dubitauit. Dubitauit et Petrus dicens : *propitius esto, domine ! Non fiet hoc.* Ille fidei princeps, cui se Christus nondum dei filium dixerat et tamen ille crediderat, de morte Christi nec Christo credidit. Pietatis adfectus, non indeuotionis est lapsus. Denique alibi lauari sibi pedes recusat, ubi mysterium non agnoscit, dum dominico grauat obsequio. Ergo moriturum Christum nec sancti crediderunt ; *quod enim oculus non uidit nec auris audiuit nec in cor hominis ascendit, haec praeparauit deus diligentibus eum.* Religiosis itaque lapsus amoris fidem non inedit.

- 99 Denique dominus sciens neminem sine euangelio plene posse credere, quia sicut fides a uetere incipit testamento ita inpletur in nouo, interrogatus de se non uerbo aliquo, sed factis se esse signauit. *Ite inquit nuntiate Iohanni quae uidistis et audistis. Caeci uident, claudi ambulant, surdi audiunt, leprosi mundantur, mortui resurgunt, pauperes euangelizantur.* Plenum sane testimonium, quo dominum propheta cognosceret ; de ipso enim, non de alio fuerat prophetatum quia *dominus dat escam esurientibus, dominus erigit adlisos, dominus soluit conpeditos, dominus inluminat caecos, dominus diligit iustos, dominus custodit aduenas, orfanum et uiduam suscipiet et uiam peccatorum exterminabit.* Qui ista inquit faciet *regnabit dominus in aeternum.* Ergo non humanae ista, sed diuinae uirtutis insignia sunt, caecis perpetuae tenebras noctis aperire defossorumque oculorum uulnera infusa luce sanare, auditum in

le Christ, pour annoncer que la rémission des péchés allait avoir lieu ; mais pourtant, non par doute mais par affection, le prophète, ayant cru à son avènement, n'a pas cru qu'il dût mourir. Ce n'est donc pas sa foi mais son affection qui a douté ; Pierre aussi a douté, quand il disait : « De grâce, Seigneur, cela ne se fera pas » (*Matth.*, XVI, 22) ; ce prince de la foi, à qui le Christ n'avait pas encore dit qu'il était Fils de Dieu et qui cependant l'avait cru, sur le sujet de la mort du Christ n'a pas cru le Christ Lui-même. C'est sentiment pieux, non défaillance impie. Aussi bien ailleurs ne veut-il pas qu'il lui lave les pieds (*Jn*, XIII, 18) : ne reconnaissant pas le mystère, il est choqué de la condescendance du Seigneur. Ainsi même les saints n'ont pas cru que le Christ dût mourir ; car « ce que l'œil n'a pas vu ni l'oreille entendu, ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme, Dieu l'a préparé à ceux qui l'aiment » (*I Cor.*, II, 9). Chez ceux donc qui sont religieux, une erreur de l'amour n'entrave pas la foi.

99. D'ailleurs le Seigneur, sachant que nul ne peut avoir une foi plénière sans l'Évangile — car si la foi commence par l'Ancien Testament, elle s'achève dans le Nouveau — à la question sur sa personne a répondu en se révélant non par une parole quelconque, mais par ses actes. « Allez, dit-Il, annoncer à Jean ce que vous avez entendu et vu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les lépreux sont purifiés, les morts ressuscitent, les pauvres reçoivent la bonne nouvelle ». 100. Témoignage complet à coup sûr, auquel le Prophète pourrait reconnaître le Seigneur ; car c'est de Lui, non d'un autre, qu'il avait été prophétisé : « le Seigneur donne la nourriture aux affamés, le Seigneur relève ceux qui sont brisés, le Seigneur délivre les captifs, le Seigneur éclaire les aveugles, le Seigneur aime les justes, le Seigneur protège les étrangers, se charge de l'orphelin et de la veuve, et proscriit la voie des pécheurs » (*Ps.* 144, 8-9). Celui, dit-il, qui accomplit ces choses, « le Seigneur, régnera à jamais » (*Ib.*, 10). Ce sont donc les marques d'un pouvoir non pas humain mais divin que dissiper devant les aveugles les ténèbres d'une nuit sans fin et guérir, en y versant la lumière, les plaies de leurs yeux béants, faire pénétrer l'ouïe

- aures insinuare surdorum, laxatis soluta membra reformare conpagibus, in lucem quoque refuso uigore uiuendi
- 101** reuocare defunctos. Haec ante euangelium uel rara uel nulla. Receperit Tobias oculos : unus est in exemplo, et tamen angeli fuit illa medicina, non hominis. Helias mortuum suscitauerit : ille tamen rogauit et fleuit, hic iussit. Helisaeus leprosum mundari fecerit : non tamen illic ualuit praecepti auctoritas, sed figura mysterii. Non defecerit ad escam uiduae esurientis propheticis se multiplicans farina praeceptis : unam tamen uiduam farina illa uel potius eandem quoque sacramenti species praefigurata seruauit. Sed tamen parua adhuc ista dominicae testificationis exempla sunt : plenitudo fidei crux domini, obitus, sepultura est. Et ideo cum illa superiora dixisset, addidit : *beatus* inquit
- 102** *qui in me non fuerit scandalizatus.* Crux enim etiam electis scandalum posset adferre, sed nullum hoc maius diuinae personae est testimonium, nihil est quod magis esse ultra humana uideatur, quam toto se unum obtulisse pro mundo; hoc uel solo plene dominus declaratur. Denique sic designatus est a Iohanne : *ecce agnus dei, ecce qui tollit peccata mundi.* Uerum haec non duobus illis uiris, Iohannis discipulis, sed nobis respondentur omnibus, ut ita credamus in Christum, si facta conueniunt. Ueniet enim qui hoc sibi nomen usurpet, quem licet nominis non queas adpellatione secernere, factorum tamen consideratione discernas.
- 103** *Quid existis in desertum uidere? Harundinem uento moueri? Ubi praemonuit discipulos Iohannis in cruce dominicam esse credendum, redeuntibus illis conuersus ad turbas coepit ad uirtutem pauperes prouocare, ne exaltati corde, mente instabiles, consilio infirmi speciosa utilibus,*

1. De nos jours encore, l'Église reconnaît, par la place qu'elle donne à l'épisode de Naaman dans la liturgie du Carême, sa valeur de figure du Baptême.

2. Après le Baptême, l'Eucharistie, nourriture inépuisable comme le fut la farine pour la veuve.

dans les oreilles des sourds, reconstruire les articulations relâchées des membres paralysés, rappeler même les défunts à la lumière en leur rendant l'énergie vitale. **101.** Tout cela était avant l'Évangile rare ou inexistant. Que Tobie ait recouvré ses yeux, c'est un exemple unique; et encore est-ce un ange qui accomplit cette guérison, non un homme. Élie a ressuscité un mort (*I Rois, XVII, 20*) ? Mais il a prié et pleuré; Celui-ci a ordonné. Élisée a procuré la purification d'un lépreux (*II Rois, V, 14*) ? Ce n'est pourtant pas, dans ce cas, l'autorité d'un ordre qui l'opéra, mais la figure du mystère¹. La farine n'a pas manqué pour nourrir la veuve affamée, s'étant multipliée sur l'ordre du Prophète (*I Rois, XVII, 16*) ? Mais cette farine n'a entretenu qu'une veuve; ou plutôt ce fut également la figure et l'image d'un sacrement².

Pourtant ce sont encore là les moindres points du témoignage du Seigneur : la plénitude de la foi, c'est la croix du Seigneur, sa mort, sa sépulture. Aussi, ayant dit ce qui précède, Il ajoute : « Heureux qui ne sera pas scandalisé à mon sujet. » **102.** Car la croix pouvait donner du scandale même aux élus; mais il n'est pas témoignage plus grand d'une personne divine, il n'est rien qui apparaisse plus surhumain que l'offrande d'un seul pour le monde entier; ne serait-ce que par là, le Seigneur est pleinement révélé. D'ailleurs c'est ainsi que Jean l'a désigné : « Voici l'Agneau de Dieu; voici Celui qui ôte les péchés du monde » (*Jn, I, 29*). Cependant la réponse présente ne s'adresse pas à ces deux hommes, disciples de Jean, mais à nous tous, afin que nous croyions au Christ s'il y a réalisation correspondante. Viendra en effet quelqu'un qui s'attribuera ce nom (cf. *Matth., XXIV, 5*; *II Thess., II, 4*); si vous ne pouvez le reconnaître au nom qu'il porte, vous le distinguerez cependant en examinant ses actes.

103. « Qu'êtes-vous allés voir au désert? un roseau balancé au vent? »

Ayant prévenu les disciples de Jean qu'il faut croire à la croix du Seigneur, tandis qu'ils repartent, Il se tourne vers les foules et se met à exhorter les pauvres à la vertu : que par exaltation du cœur, instabilité d'esprit, faiblesse

aeternis caduca praeferrent, sed humili spiritu crucem potius tollerent quam faleras mundi huius extollerent et quasi beati pauperes, qui nihil haberent saeculi quod amitterent, libenter corporis uitam cum inmortalis gloria commutarent. Non otiose igitur sancti Iohannis hic persona laudatur, qui uitae amore posthabito iustitiae formam nec

104 mortis terrore mutauit. *Quid inquit existis in desertum uidere ?* Deserto mundus hic comparari uidetur adhuc incultus, adhuc sterilis, adhuc infecundus, in quem negat nobis ita dominus prodeundum, ut mente carnis inflatos uacuosque uirtutis internae uiros et fragili se gloriae saecularis sublimitate iactantes pro exemplari quodam et imagine nobis putemus imitandos, quos procellis mundi huius obnoxios uita mobilis inquietat iure harundini comparandos, in quibus solidae iustitiae nullus est fructus, qui forensibus criniti faleris, nodis obsiti, uacuo sonori strepitu, nulla sui utilitate, frequenti etiam offensione intus inania, foris speciosa sectantur. Harundines sumus, nulla ualidioris naturae radice fundati, et si leuis adspirauerit prosperioris aura successus, uago motu proximos uerberamus, inopes ad suffragandum, faciles ad nocendum. Harundines fluuios amant, et nos labentia mundi caduca delectant.

105 Tamen hanc harundinem si quis de terrae uellat plantariis et superfluis exuat, exspolians se ueterem hominem cum actibus eius et scribae uelociter scribentis manu temperet, incipit non harundo esse, sed calamus, qui praecepta caelestium scripturarum penetralibus mentis imprimat, tabulis cordis inscribat. De quo calamo habes dictum : *lingua mea calamus scribae uelociter scribentis*, quod ad Christum referre alii uolunt. Uno igitur loco et uerbum et calamus legitur et scriba : uerbum, quia de genitrali

de jugement ils ne préfèrent pas le brillant à l'utile, le périssable à l'éternel, mais qu'en humilité d'esprit ils portent la croix plutôt que d'arborer les hochets de ce monde ; et, comme de bienheureux pauvres qui n'ont à perdre rien du siècle, qu'ils échangent volontiers la vie du corps pour la gloire immortelle. Ce n'est donc pas en vain qu'est louée ici la personne de S. Jean, qui, dédaignant l'amour de la vie, n'a pas altéré la règle de la justice même par crainte de la mort.

104. « Qu'êtes-vous allés voir, dit-il, dans le désert ? » Le monde semble ici comparé au désert : encore inculte, encore stérile, encore sans fruit. Le Seigneur dit que nous ne devons pas y aller en vue de nous proposer comme exemple et modèle à imiter des hommes enflés d'un esprit charnel et dépourvus de vertu intérieure, se vantant de la fragile élévation de leur gloire selon le siècle ; exposés aux tempêtes de ce monde, la mobilité de la vie les agite et il est juste de les comparer au roseau : ils ne portent aucun fruit de solide justice ; empanachés d'ornements mondains, parsemés de nœuds, faisant retentir leur vide bruyant, ne rendant aucun service, souvent même nuisibles, ils recherchent au-dedans la vanité, au-dehors les apparences. Nous sommes roseaux, sans la racine des fortes espèces pour nous fixer ; et pour peu que la brise légère d'une heureuse réussite vienne à souffler, nous heurtons nos voisins par nos mouvements agités, incapables de soutenir, prompts à nuire. Les roseaux aiment les fleuves, et nous, l'écoulement et la fragilité du monde nous charment. **105.** Pourtant si l'on arrache ce roseau des plantations de la terre, si on le débarrasse du superflu — en se dépouillant du vieil homme et de ses actes (*Col.*, III, 9) — si on le conduit par la main du scribe à l'écriture rapide, voici que ce n'est plus un roseau mais une plume, qui gravera au fond de l'âme les préceptes des divines Écritures, les inscrira sur les tablettes du cœur (*II Cor.*, III, 2). De cette plume vous savez qu'il est dit : « Ma langue est la plume d'un scribe à l'écriture rapide » (*Ps.* 44, 2). D'autres veulent entendre cela du Christ ; donc dans le même passage nous lisons qu'Il est parole, plume et scribe : parole, car Il procède du sein mystérieux du

patris processit arcano — *eructuauit cor meum uerbum bonum* — calamus, quia caro Christi paternae seriem uoluntatis expressit et linguae mandata diuinae sacri effusione cruoris inpleuit; scriba, quia calamo suo indiuidua quadam distinctione noui et ueteris testamenti uel diuinitatis et carnis paternae nobis dispositionis mysteria reuelauit. Hunc calamum imitare tuae carnis temperamento, hunc calamum tuum, hoc est carnem tuam, tinguere non atramento, sed spiritu dei uiui, ut quod scribis aeternum sit. Tali calamo Paulus illam epistolam scripsit, de qua dicit : *epistula nostra uos estis, scripta non atramento, sed spiritu dei uiui*. Tinguere carnem tuam in Christi sanguine, sicut scriptum est : *ut tinguatur pes tuus in sanguine*. Et tu ergo uestigium animi tui et mentis incessum indubitata confessione dominicae crucis tinguere. Tinguere carnem tuam in Christi sanguine, si uitia diluas, peccata detergas, mortem Christi in tua carne circumferas, sicut apostolus docuit dicens : *mortificationem Iesu Christi in corpore nostro circumferentes*. Noli ad terrena inflecti, ne harundinem tuam frangas. Et ideo de Christo, qui non erat ad terrena curuandus, prophetatum est : *arundinem quassatam non confringet*, quoniam carnem, quam peccata quassauerant, resurrectionis uirtute solidauit. Bona harundo caro Christi, quae serpentis diaboli caput et mundanae cupiditatis inlecebras patibulo crucis adfixit.

107 *Sed quid existis in desertum uidere ? harundinem uento moueri ? Quid existis uidere ? Hominem mollibus uestimentis indutum ?* Non hic domini sermo de uestibus, quamquam plerosque mollioris cura uestis effeminet, qui quasi lanae onus ferre non possint, sericas uestes tectis per ter-

1. La plume et le roseau demandent, pour écrire, que leur pointe soit fendue sans que les deux parties se disjoignent : c'est ce que rend la leçon : *indiuia*, attestée par plusieurs ms. et plus intéressante, semble-t-il, que *diuidua*, qui conduirait à traduire : *fendue et divisée* ; le sens serait alors moins conforme et à la réalité matérielle du roseau et à ce qu'il figure : car soit

Père : « Mon cœur a proféré la bonne parole » (*Ib.*, 2) ; plume, parce que la chair du Christ a traduit la suite des volontés paternelles et accompli les ordres de la langue divine en répandant son sang sacré ; scribe, car par sa plume, par une sorte de fente sans séparation¹ du Nouveau et de l'Ancien Testament, ou de sa divinité et de sa chair, il nous a révélé les mystères du dessein paternel. 106. Imiter ce roseau par la maîtrise de votre chair. Et trempez votre roseau, c'est-à-dire votre chair, non dans l'encre mais dans l'Esprit du Dieu vivant, pour que ce que vous écrivez soit éternel. C'est d'un tel roseau que Paul a écrit la lettre dont il dit : « Notre lettre, c'est vous... elle est écrite non avec de l'encre, mais par l'Esprit du Dieu vivant » (*II Cor.*, III, 2-3). Baignez votre chair dans le sang du Christ (comme il est écrit : « Pour que votre pied baigne dans le sang » (*Ps.* 67, 24) ; vous aussi donc, baignez les pas de votre âme et les démarches de votre esprit dans la confession assurée de la croix du Seigneur. Vous baignez votre chair dans le sang du Christ si vous effacez vos défauts, si vous lavez vos péchés, si vous portez sur vous dans votre chair la mort du Christ, comme le dit l'Apôtre : « Portant avec nous dans notre chair la mort de Jésus-Christ » (*II Cor.*, IV, 10). Ne vous penchez donc pas vers la terre, de peur de briser votre roseau ; c'est pourquoi il a été prophétisé du Christ, parce qu'il ne se courberait pas vers la terre : « Il ne brisera pas le roseau broyé » (*Is.*, XLII, 3) : car cette chair que les péchés avaient broyée, Il l'a raffermie par l'effet de sa résurrection. Bon roseau que la chair du Christ ! elle a cloué au gibet de la Croix la tête du serpent, du diable, et les attraits de la convoitise du monde.

107. « Mais qu'êtes-vous allés voir au désert ? un roseau balancé au vent ? Qu'êtes-vous allés voir ? un homme couvert de vêtements moelleux ? »

Le Seigneur ne discourt pas ici des vêtements — encore que beaucoup soient efféminés en leur recherche de vêtements moelleux : comme s'ils ne pouvaient supporter le

les deux Testaments, soit les deux natures dans le Christ présentent une distinction, non une séparation.

ram uerrunt uestigiis usuque faciunt ut amictus oneri sit. Sed tamen alia uidetur hic indumenta signare et, nisi fallor, humana corpora, quibus anima nostra uestitur. Denique et Ioseph tunica ad speciem dominici corporis cruentata est et apostolicum illud : *exuens se carnem principatus et potestates omnes traduxit* quid aliud ostendit nisi uice indumenti corpus fuisse, quo se ita exspoliavit dominus in passione, ut diuinitas libera immunisque maneret iniuriæ ? Totus igitur hic locus exemplo nos prophético

108 ad uirtutem subeundæ passionis hortatur. Denique addidit : *ecce qui in ueste pretiosa sunt in domibus regum sunt*. Sunt etiam mollia indumenta delicti actus et mores, propter quod nos hortatur apostolus ut exspoliantes ueterem hominem cum actibus eius induamus nouum, in quo non dulcis inlecebra sit ludusque lasciuiæ, sed usus laboris et fructus, eo quod tenera corporis cura luxuque et lasciuiarum cupiditate mollitos nequaquam caelestis aula suscipiat, ad quam duris laboriosæ gradibus uirtutis ascenditur. Hi uero quibus fluuida deliciis membra soluuntur regni caelestis extorres intra mundi huius habitacula conueniunt, quos rectores mundi huius atque tenebrarum — hi sunt enim reges, qui saeculari quadam potestate dominantur — suorum æmulos operum receperunt.

109 *Sed quid existis uidere ? Prophetam ? Uti que dico uobis et plus quam propheta hic est*. Quomodo igitur in deserto Iohannem uidere cupiebant, qui erat clausus in carcere ? Quem nobis dominus proponit imitandum, qui uiam domino non solum nascendi secundum carnem ordine fideique nuntio sed etiam præcursu quodam gloriosæ parauerit passionis. Maior sane propheta, in quo finis est prophetarum. Maior propheta, quia multi uidere cupierunt quem

poids de la laine, ils balaient le sol de vêtements de soie qui leur couvrent les pieds, et font du vêtement un usage tel qu'il leur est une charge ; pourtant Il semble ici désigner d'autres vêtements et, si je ne me trompe, les corps humains dont notre âme est revêtue. Aussi bien la tunique de Joseph a été ensanglantée (*Gen.*, XXXVII, 31), à l'image du corps du Seigneur, et l'Apôtre dit : « Se dépouillant de sa chair, Il a joué les principautés et toutes les puissances » (*Col.*, II, 15) : ne montre-t-il pas que son corps faisait figure d'un vêtement dont le Seigneur s'est dépouillé dans sa Passion, de telle sorte que sa divinité demeurât libre et hors d'atteinte ? Ainsi tout ce passage, par l'exemple du Prophète, nous exhorte à supporter courageusement la souffrance.

108. Puis Il ajoute : « Voyez : ceux qui ont de riches habits sont dans les palais des rois. » Les vêtements soyeux sont encore les actes et les habitudes de plaisir ; c'est pourquoi l'Apôtre nous exhorte à dépouiller le vieil homme avec ses actes pour revêtir le nouveau (*Col.*, III, 9), en qui il n'y aura pas d'agréable séduction, point de licencieux ébats, mais la pratique du travail et son fruit ; attendu que la cour céleste n'accueille en aucune façon ceux qu'amollit le soin délicat de leur corps, la débauche et la recherche des plaisirs ; on monte là-haut par les austères degrés d'une vertu laborieuse. Ceux dont les membres s'énervent et se dissolvent dans les délices, bannis du royaume des cieux, vieillissent dans les demeures de ce monde ; et les maîtres de ce monde et des ténèbres — ceux-là sont rois, car ils dominent par une sorte de pouvoir temporel — accueillent en leur personne des imitateurs de leurs œuvres.

109. « Mais qu'êtes-vous allés voir ? un prophète ? oui, vous dis-je, et plus qu'un prophète. »

Comment donc désiraient-ils voir au désert Jean, qui était enfermé en prison ? Le Seigneur nous le propose en modèle : il a préparé la voie au Seigneur non seulement par le mode de sa naissance selon la chair et par l'annonce de la foi, mais encore en le précédant, pour ainsi dire, en sa glorieuse passion. Oui, plus grand prophète, auquel viennent finir les prophètes ; plus grand prophète, parce

iste prophetauit, quem iste conspexit, quem iste bapti-
110 zavit. Sed tamen numquid et illo maior, de quo Moyses
 dixit quia *prophetam uobis suscitabit dominus deus noster*,
 de quo dixit : *erit autem : omnis anima quae non audierit*
prophetam illum exterminabitur de plebe ? Si igitur Chris-
 tus propheta, quomodo maior hic omnibus ? Numquid
 Christum prophetam negamus ? Immo et dominum con-
 fitemur, Johannem autem prophetam adsero et hunc om-
 nibus dico esse maiorem, sed inter mulieris, non uirginis
 natos. Maior enim fuit his quibus aequalis esse poterat
 sorte nascendi. Alia ista natura est nec cum humanis gene-
 rationibus comparanda. Non potest homini cum deo ulla
 esse conlatio ; suis enim quisque praefertur. Denique
 eousque cum dei filio non poterat Iohannis esse ulla con-
 latio, ut et infra angelos aestimetur.

Nam qui minor est inquit in regno caelorum maior est
111 *eo.* Etenim quoniam angelum dixerat, hominibus iure
 praelatus est, et quia inter natos mulierum potiore decla-
 rauerat, idē addidit : *nam qui minor est in regno caelorum*
maior est eo, ut angelis sciret esse cedendum. Merito autem
 Iohannes suis praefertur aequalibus, *a cuius diebus re-*
gnum caelorum cogitur. Quae subobscura uidetur esse locu-
 tio, et ideo eam de alio libro euangelii putauimus deriuandam.
 Nam si litteram sequamur, utique inferior a potiore
 cogitur, regnum autem caeli praestat humanis. Sed cum
 sint aliqua quae cogendo denseri feruntur, non est absur-
 dum quia cogitur regnum, quando a pluribus frequentatur.
112 *Cogentesque diripiunt illud.* Si repetamus dominicum
 illud quod scriptum est dicente filio dei : *regnum dei intra*

1. Var. : je proclame tout ensemble qu'il est le Seigneur des Prophètes. Certains mss, suivis par les éditeurs de Vienne, omettent : j'affirme qu'il (Jean) est prophete.

2. On voit que S. Ambroise entend ici, par les habitants du Royaume des cieux, les Anges ; l'exégèse catholique voit de préférence en eux les membres de l'Eglise, dont la condition est, en soi, meilleure que celle des plus favorisés dans l'Ancien Testament.

que beaucoup ont souhaité voir (*Matth.*, XIII, 17) Celui qu'il a prophétisé, qu'il a contemplé, qu'il a baptisé. **110.** Mais pourtant serait-il plus grand que Celui même dont Moïse a dit : « le Seigneur notre Dieu... vous suscitera un Prophète » (*Deut.*, XVIII, 15), dont il a dit : « Voici ce qui arrivera : Quiconque n'écouterà pas ce Prophète sera retranché du peuple » (*Ib.*, 19) ? Si donc le Christ est prophète, comment celui-ci est-il plus grand que tous ? Nie-rons-nous que le Christ soit prophète ? Bien au contraire, je proclame tout ensemble que le Seigneur est prophète, et, quant à Jean, j'affirme qu'il est prophète ¹, et je le dis plus grand que tous, mais parmi les fils de la femme, non de la Vierge (*Lc*, VII, 28) : il a été plus grand que ceux dont il pouvait être l'égal de par sa naissance. Autre est cette nature, et sans comparaison avec les enfantements humains. Il n'y a pas de comparaison possible entre l'homme et Dieu : c'est sur ses pareils que chacun l'emporte. Aussi bien il pouvait si peu y avoir comparaison quelconque de Jean avec le Fils de Dieu qu'il est jugé inférieur même aux anges : car, est-il dit : « Celui qui est le moindre dans le Royaume des cieux est plus grand que lui. » **111.** En effet, puisqu'Il l'avait appelé son ange (*Matth.*, III, 1), il était juste de le placer avant les hommes ; et, parce qu'Il l'avait déclaré éminent entre les fils des femmes, Il a ajouté : « Car celui qui est le moindre dans le Royaume des cieux est plus grand que lui », pour lui faire savoir qu'on doit céder le pas aux Anges ².

Or c'est à bon droit que Jean est placé avant ses semblables, puisqu'à partir de son époque « le Royaume des cieux est forcé » (*Matth.*, XI, 12). Cette expression semble un peu obscure, et c'est pourquoi nous avons jugé bon de l'amener ici d'un autre livre de l'Évangile. Car, au sens littéral, c'est l'inférieur qui est forcé par le plus fort : or le Royaume des cieux l'emporte sur les humains. Mais comme il est des objets qui, dit-on, se condensent quand on les presse, il n'est pas déraisonnable que le Royaume soit forcé quand on s'y presse en plus grand nombre. **112.** « Et ceux qui le forcent s'en emparent. » Si nous nous reportons à ce qui est écrit du Seigneur, que le Fils de Dieu a dit : « Le Royaume de Dieu est au-dedans de vous »

uos est, aduertimus in nobis regnum caeleste solidari, cum Christus exploso mundani principis regno fugatisque deliciis saecularibus intra nostrorum secreta regnat animorum. Uis igitur menti adfertur humanae, quae diuersis inlecebris delinita laborem fugit, uoluptatem expetit, cum uel metu supplicii coercita uel praemio prouocata uincere ipsa se nititur et tamquam exanclatis laboribus palmam, quae sibi plurimis aduersantibus subtrahatur, eripere contendit. Rapimus enim ex hoc mundo palmam salutis et quasi excubantibus obsessos serpentibus fructus peruigili labore decerpimus, ita tamen ut non furtiua sublatio, sed direptio triumphalis sit. Est et aliud direptionis genus, quando aliis oblata diripimus. Qui sint igitur raptores isti non laboramus intellegere, cum de Benjamin lupi rapacis genere nos manare nouerimus. Praecesserat Iohannes, ut iustificaret populum Iudaeorum, ipse dominus uenerat ad oues perditas domus Israhel, apostolos destinauerat, ut fidem populi Iudaeorum uel disputatione uel signis miraculisque fundarent; sed cum illi munera sibi oblata defugerent, publicani et peccatores in deum credere, in fidem coire coeperunt. In his igitur apostolica praedicatione regnum caelorum cogitur et fidelis populi adspiratione solidatur. Diripit regnum illa quae fluxu sanguinis laborabat; nam cum dominus ad filiam principis synagogae tenderet, furtiuo quodam tactu sanitatis remedium praelibauit. Diripit regnum illa Chananaea, quae a finibus suis egressa clamabat dicens : *miserere mei, domine, fili Dauid; filia mea male a daemone uexatur*. Uere haec regnum coegit pertinax in precibus, sapiens in responsis, fidelis in uerbis. Praetereuntem reuocat, tacentem rogat, excusantem ado-

1. Allusion aux pommes d'or du jardin des Hespérides, gardées par le dragon à cent têtes.

2. Tel est du moins le sens si l'on suit la leçon : *oblata. Sublata*, que donnent quelques mss et P. L., inviterait à traduire : ce qui fut enlevé à d'autres. Il y a lieu, semble-t-il, de préférer le premier texte; car, dans la suite, S. Ambroise montre le Royaume des cieux offert aux Juifs, dédaigné par eux (*cum illi munera sibi oblata defugerent*), et saisi par les Gentils.

(Lc, XVII, 21), nous remarquons que le Royaume des cieux s'affermi en nous lorsque le Christ, ayant renversé la royauté du prince de ce monde et mis en fuite les plaisirs du siècle, règne dans l'intime de nos cœurs. Il est donc fait violence à l'âme humaine qui, captivée par divers appâts, fuit le travail, recherche la jouissance, lorsque, soit contrainte par la frayeur du supplice, soit stimulée par la récompense, elle s'efforce de se vaincre et, à force de travail, tâche d'enlever la palme que lui disputaient de nombreux adversaires. Nous enlevons en effet de ce monde la palme du salut et, par un effort vigilant, nous cueillons les fruits entourés et gardés par des serpents¹, de telle sorte cependant qu'il n'y ait pas enlèvement furtif, mais conquête triomphante. Il est encore une autre espèce de conquête, lorsque nous conquérons ce qui fut offert à d'autres². Qui donc sont les ravisseurs, nous n'avons nulle peine à le comprendre, puisque nous savons être descendants de la race de Benjamin, le loup ravisseur (*Gen.*, XLIX, 27). Jean était passé le premier pour rendre juste le peuple des Juifs; le Seigneur Lui-même était venu aux brebis perdues de la maison d'Israël (*Matth.*, XV, 24); Il avait envoyé ses Apôtres pour établir la foi du peuple des Juifs par le discours ou par les signes et les miracles; mais tandis qu'ils se dérobaient aux bienfaits ainsi offerts, les publicains et les pécheurs se mirent à croire en Dieu, à venir à la foi. C'est donc en eux, par la prédication des Apôtres, que le Royaume des cieux est pressé et affermi par le désir du peuple fidèle. 113. Elle s'est emparée du Royaume, celle qui souffrait d'une perte de sang : car, tandis que le Seigneur allait vers la fille du chef de la synagogue, elle a prélevé, par un toucher comme furtif, le remède guérisseur (*Lc*, VII, 44). Elle s'est emparée du Royaume, cette Chananéenne qui, sortie de son pays, disait et criait : « Ayez pitié de moi, Seigneur, Fils de David : ma fille est cruellement tourmentée par le démon » (*Matth.*, XV, 22). Elle a vraiment forcé le Royaume, persévérante en ses prières, sage en ses réponses, croyante en ses paroles. Elle rappelle Celui qui la dépassait, le prie quand Il se tait, l'adore quand Il se refuse, fléchit son refus. Ne vous semble-t-elle pas

rat, negantem inclinat. Nonne tibi uidetur eripere, cum elicit quod negatur, praeripere quod aliis reseruatur ? Negauerat enim dominus panem filiorum dari canibus oportere ; at illa consensit et consentiendo diripuit dicens : *utique, domine ; nam et catelli edunt de micis, quae cadunt de mensa dominorum suorum.*

- 114 Didicisti quemadmodum regnum caeleste rapiatur. Cogamus igitur et nos, diripiamus illud ; nemo enim nisi festinans pascha manducat. Sed quae ista est quae rapit regnum ? Non improbitas, non lasciuiia, non uoluptas, sed illa de qua dicitur : *magna est fides tua ; fiat tibi sicut uis.* Ecce rapuit quae quod uoluit inpetrauit, quod rogauit extorsit. Rapuit et illa uidua, quae frequenter orando si non propter innocentiam, saltem propter inopportunitatem
- 115 ut exaudiatur extorquet. Rapuit igitur ecclesia synagogae regnum. Regnum meum Christus est ; rapio illum Iudaeis missum sub lege, natum in lege, nutritum iuxta legem, ut me qui eram sine lege seruaret. Rapitur Christus, cum aliis promittitur, aliis praedestinator ; rapitur Christus, cum aliis nascitur, aliis suffragatur ; rapitur Christus, cum ab aliis occiditur, sepelitur a nobis ; rapitur insidiantibus, rapitur dormientibus. Habes ubi ipsi confessi sunt nos rapuisse, se dormisse, dicentes : *dicite quia discipuli eius nocte uenerunt et furati sunt eum nobis dormientibus.* Surge igitur qui dormis, ne et tu, dum dormis, Christum amittas. *Surge qui dormis et exsurge a mortuis.* Uides mortuos esse qui dormiunt. Et ideo non inuidemus aliis, sed prouidemus
- 116 nobis ; non enim mortui poterant seruare uiuentem. Exsurgant uel sero qui dormierunt, etiam qui Christum perdidierunt. Non sic amittitur Christus, ut non reuertatur, si tamen requiratur, sed uigilantibus regreditur et exsurgentibus praesto est, immo omnibus adest, qui ubique

ravir, quand elle arrache ce que l'on refusait, s'emparer de ce qu'on réservait pour d'autres ? Le Seigneur avait dit qu'il ne faut pas donner aux chiens le pain des enfants : elle l'admet et, tout en l'admettant, s'en empare : « Oui, Seigneur ; mais aussi les chiens mangent des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres » (*Ib.*, 27).

114. Vous venez d'apprendre comment on s'empare du Royaume céleste. Forçons-le donc nous aussi, enlevons-le : nul ne mange la Pâque qu'en se hâtant (*Ex.*, XII, 11). Mais qui est celle qui s'empare du Royaume ? ni la malhonnêteté, ni la débauche, ni le plaisir, mais celle dont il est dit : « Votre foi est grande ; qu'il vous soit fait comme vous le voulez » (*Matth.*, XV, 28). Voyez : elle a pris ce qu'elle voulait, elle l'a obtenu ; ce qu'elle demandait, elle l'a extorqué. Cette veuve aussi a enlevé : en redoublant ses prières, elle a, sinon par son innocence, du moins par son importunité, obtenu d'être exaucée (*Lc.*, XVIII, 5). 115. L'Église donc s'est emparée du royaume de la synagogue : mon Royaume, c'est le Christ, je m'en empare ; Il a été envoyé aux Juifs sous la Loi, est né dans la Loi, a été élevé selon la Loi, pour me sauver, moi qui étais sans loi. Le Christ est dérobé, puisqu'Il est promis aux uns, prédestiné aux autres ; le Christ est dérobé, puisqu'Il naît pour les uns, est secourable aux autres ; le Christ est dérobé, puisqu'Il est tué par les uns, enseveli par nous : Il est dérobé à ceux qui l'épient, dérobé à ceux qui dorment. Vous savez quand ils ont avoué eux-mêmes que nous l'avons dérobé, en disant qu'ils dormaient : « Dites : ses disciples sont venus la nuit et l'ont dérobé tandis que nous dormions » (*Matth.*, XXVIII, 13). Debout donc, vous qui dormez, de peur que vous aussi en dormant ne perdiez le Christ : « Debout, vous qui dormez, et relevez-vous d'entre les morts » (*Éphés.*, V, 14) : vous voyez, ils sont morts ceux qui dorment. Aussi nous ne faisons pas tort aux autres, mais nous nous pourvoyons : car ces morts ne pouvaient conserver ce Vivant. 116. Qu'ils se lèvent, au moins sur le tard, ceux qui ont dormi, ceux mêmes qui ont perdu le Christ. On ne perd pas le Christ au point qu'Il ne revienne pas, moyennant toutefois qu'on le recherche ; mais Il revient pour ceux qui veillent,

semper est, quia complet omnia. Nulli enim deficit, nos deficimus ; nulli inquam deficit, superabundat omnibus ; superabundavit enim peccatum, ut superabundaret gratia. Gratia Christus est, uita Christus est, Christus est resur-
117 rectio. Qui surgit igitur inuenit esse praesentem. Rapitur ergo regnum caelorum, cum Christus a domesticis dene-
 gatur, a gentibus adoratur ; rapitur cum ab illis repudia-
 tur, colitur a nobis ; rapitur cum per hereditatem non
 agnoscitur, per adoptionem acquiritur.

Il est là pour ceux qui se relèvent ; bien mieux, Il est pré-
 sent à tous, Lui qui est partout et toujours parce qu'Il
 remplit toutes choses. Il ne manque à personne, c'est
 nous qui manquons ; à personne, dis-je, Il ne manque,
 Il surabonde pour tous : car le péché a surabondé pour
 que la grâce fût surabondante (*Rom.*, V, 20). La grâce,
 c'est le Christ, la vie c'est le Christ, le Christ est la résur-
 rection ; celui donc qui se lève, trouve qu'Il est présent.
117. Donc le Royaume des cieus est ravi quand le Christ
 est renié par les siens, adoré par les Gentils ; ravi, quand
 Il est rejeté par eux, honoré par nous ; ravi, quand Il
 est méconnu par les héritiers, acquis par les fils d'adoption.

LIBER SEXTVS

- 1 *Et omnis populus audiens et publicani iustificauerunt deum baptizati baptismo Iohannis, Pharisei autem et legis periti consilium dei spreuerunt in se non baptizati.* Aperuit sanctus Lucas specialibus additis quod quasi generalibus sanctus Matthaeus subobscurum reliquerat ; ille enim ait : *et iustificata est sapientia a filiis suis.* Primum quae sit illa sapientia hic uidemus expressum ; ait enim : *iustificauerunt deum.* Deus ergo sapientia est quia sapientia dei filius est, sapientia per naturam, non per profectum. Alia est sapientia dei patris uirtus, alia sapientia uirtus animae : illa nata est, haec creata. Alia sapientia auctor operum, alia opus ; opus enim mentis sapere prudenter, sentire uiuaciter. Haec dona naturae sunt, operator autem non creatura est, sed creator, hoc est non naturae munus, sed munerator naturae. Iustificatur itaque deus ipse per baptismum, dum se homines peccata propria confitendo iustificat, sicut scriptum est : *dic tu iniquitates tuas, ut iustificeris,* et iustificatur in eo quia non per contumaciam refutatur, sed per iustitiam dei munus agnoscitur ; *iustus enim dominus et iustitias dilexit.* In eo ergo iustificatio dei est, si non ad indignos et obnoxios, sed ad innocentes per
- 2

1. Entre le Livre V et le Livre VI, il n'y a pas coupure réelle. Le commentaire de la péricope évangélique relative à Jean-Baptiste se poursuit de l'un à l'autre et, dans les débuts de VI, la pensée de S. Ambroise rejoint souvent les développements de la fin de V. On sait qu'il y a eu flottement parmi les mss quant à la répartition en Livres de l'Exposition sur S. Luc ; dans

LIVRE VI¹

Luc, VII, 29-35. 1. « Et tout le peuple qui l'entendit, et les publicains, ont justifié Dieu en recevant le baptême de Jean ; mais les pharisiens et les docteurs de la Loi ont méprisé le dessein de Dieu sur eux en ne recevant pas le baptême. »

S. Luc a éclairci, par les détails qu'il ajoute, ce que S. Matthieu, parlant plus en général, avait laissé quelque peu obscur : car celui-ci dit : « Et la sagesse a été justifiée par ses enfants » (*Matth.*, XI, 19). D'abord quelle est cette sagesse, nous le voyons ici exprimé ; car il dit : « Ils ont justifié Dieu. » Dieu est donc la sagesse, car la sagesse de Dieu, c'est son Fils : sagesse de nature, non acquise. Autre est la sagesse vertu de Dieu le Père, autre la sagesse vertu de l'âme : l'une est innée, l'autre créée. Autre est la sagesse qui accomplit les œuvres, autre l'œuvre : car c'est l'œuvre de l'esprit d'apprécier avec prudence, de penser avec vivacité ; ce sont là dons de nature : quant à leur auteur, Il n'est pas créature, mais Créateur, c'est-à-dire non pas don de la nature, mais donateur de la nature. 2. Ainsi Dieu même est justifié par le baptême, lorsque les hommes se justifient en avouant leurs propres péchés, ainsi qu'il est écrit : « Dites vous-même vos iniquités pour être justifié » (*Is.*, XLIII, 26). Il est justifié en ce sens qu'au lieu d'être repoussé par l'obstination, le bienfait de Dieu est reconnu par la justice ; car « le Seigneur est juste et il aime la justice » (*Ps.* 10, 8). Voici donc en quoi consiste la justification de Dieu : il apparaît qu'Il a répandu ses bienfaits non sur des indignes et des cou-

le cas présent, une bonne demi-douzaine de témoins réunissent les deux Livres en un seul.

Saint Luc, I.

ablutionem factos uideatur et iustos sua munera transtulisse. Iustificemus igitur dominum, ut iustificemur a domino. **3** Quid sit iustificari deum impensius requiramus. Apostolus dicit : *sit autem deus uerax, omnis autem homo mendax, sicut scriptum est : ut iustificeris in sermonibus tuis et uincas, dum iudicaris* ; Daud quoque dicit : *tibi soli peccaui et malum coram te feci, ut iustificeris in sermonibus tuis et uincas, dum iudicaris*. Ergo is qui peccat et confitetur deo peccatum iustificat deum cedens ei uincti et ab eo gratiam sperans. In baptisate igitur iustificatur **4** deus, in quo est et confessio et uenia peccatorum. Non contemnamus igitur sicut Pharisei consilium dei. Consilium dei est in baptisate Iohannis ; quis igitur dubitet dei esse consilium in Christi lauacro ? Hoc est consilium, quod magni consilii angelus repperit, quod nemo cognouit ; *quis enim cognouit sensum domini ?* Hominis consilium nemo contemnit, dei consilium quis refutet ? Ergo quasi filii matrem iustificemus, matrem sequamur. Scimus quia mater pro filiis se offert periculo. Matris sapientiae consilio, matris oboediamus imperio.

5 *Cantauimus uobis, et non saltastis ; lamentauimus, et non plorastis*. Etsi non incongrua haec puerorum uideantur esse personae, qui leuem corporis motum imprudentia adhuc maturioris grauitatis exercent, tamen ad altiore sensum referri posse praesumo, eo quod uideantur Iudaei nec psalmis primo nec threnis postea prophetis credidisse, psalmis ad praemia prouocati, threnis ab errore reuocati. Cantauit Daud, ut in salicibus nostra suspendemus organa, cantauit ipse et ante arcam domini non pro lasciuiis, sed pro religione saltauit. Ergo non histrionicis motibus sinuati corporis saltus, sed inpigra mentis et reli-

1. Cf. *supra*, 2.

2. Cf. II, 70 et note.

pables, mais sur ceux que le baptême a rendus innocents et justes. Justifions donc le Seigneur, pour être justifiés par le Seigneur.

3. Qu'est-ce que la justification de Dieu ? Cherchons encore. L'Apôtre dit : « Que Dieu soit véridique, et tout homme menteur, comme il est écrit : pour que vous soyez justifié dans vos discours et vainqueur quand vous serez jugé » (*Rom.*, III, 4 ; *Ps.* 115, 11 ; 50, 6). David dit également : « J'ai péché devant vous seul et fait le mal en votre présence, pour que vous soyez justifié dans vos discours et vainqueur quand vous serez jugé » (*Ps.* 50, 6). Donc celui qui pèche et confesse à Dieu son péché, justifie Dieu en admettant sa victoire et en espérant de Lui sa grâce. Dieu est donc justifié dans le baptême, qui comporte aveu et pardon des péchés. **4.** Ne méprisons donc pas, comme les pharisiens, le dessein de Dieu. Le dessein de Dieu se trouve dans le baptême de Jean¹ : qui donc pourrait douter que le dessein de Dieu se trouve dans l'ablution du Christ ? C'est le dessein que l'Ange du grand dessein (*Is.*, IX, 6) a découvert, que nul ne connaissait : « Qui en effet a connu la pensée de Dieu » (*Rom.*, XI, 34) ? Personne ne méprise le dessein de l'homme ; qui pourrait s'opposer au dessein de Dieu ? Donc, comme des fils, justifions notre Mère, suivons notre Mère. Nous savons que la mère s'offre au danger pour ses fils. Obéissons au dessein de notre Mère la sagesse, aux ordres de notre Mère.

5. « Nous avons chanté pour vous, et vous n'avez pas dansé ; chanté des complaintes, et vous n'avez pas pleuré. »

Ceci n'est pas sans rapport avec le caractère des enfants, qui, n'ayant pas encore la sage gravité de l'âge mûr, agitent et remuent leur corps à la légère. Sans doute ; je pense cependant qu'on peut l'entendre en un sens plus profond : c'est que les Juifs n'ont cru ni aux psaumes d'abord, ni plus tard aux lamentations des prophètes : les psaumes les détournaient à la récompense, les lamentations les détournaient de leurs égarements. David a chanté pour que nous suspendions nos harpes aux saules (*Ps.* 136, 2)². Il a chanté, et il a dansé devant l'arche du Seigneur, non pour folâtrer mais par religion. Donc ce qui est indiqué, ce ne sont pas les bonds d'un corps infléchi en con-

- giosa corporis agilitas designatur. Sed non in triumphis, non in excidiis Iudaeorum secuta correctio, qui diuinæ indulgentiæ muneribus prouocati leuare mentem, corpus ad tollere, terrena deserere, caelestia quaerere debuerunt et iniuriis captiuitatis ad triti deflere peccatum, quod culpa
- 6 esset auctor iniuriæ. *Iustificata est ergo sapientia ab omnibus filiis suis.* Bene ab omnibus, quia circa omnes iustitia reseruatur, ut susceptio fiat fidelium, reiectio perfidorum. Unde et plerique Graeci sic habent : *iustificata est sapientia ab omnibus operibus suis*, quod opus iustitiæ sit circa
- 7 uniuscuiusque meritum seruare mensuram. Bene ergo dicit : *cantauimus uobis, et non saltastis.* Cantauit enim Moyses, quando in mari rubro ad transitum Iudaeorum fluctus obriguit, unda circumstetit eademque equos Aegyptiorum ascensoresque refusa demersit. Cantauit Esaias dilectæ uineæ suæ canticum, significans asperam flagitiis fore plebem, quæ fecundis prius erat uirtutibus fructuosa. Cantauerunt Hebraei, cum uestigia eorum tactu flammæ rorantis umescerent et intus extraque ardentibus omnibus solos tamen ignis innocuus lamberet nec adureret. Amborum quoque cantico publicam doctus mulcere maestitiam prophetauit dulcem domini fore fidelibus passionem. Cantauerunt ergo prophetae spiritalibus modulis publicæ salutis oracula resultantes, fleuerunt prophetae threnis flebilibus dura Iudaeorum corda mulcentes.
- 8 Docuit nos scriptura cantare grauitè, psallere spiritaliter ; docuit etiam saltare sapienter dicente domino ad Ezechiel : *plaudite manu et percutite pede* ; neque enim histrionicis fluxu corporis motus deus morum censor exigeret aut indecoros crepitus uiris plaususque femineos imperaret, ut tantum prophetam deduceret ad ludibria scenico-rum et mollia feminarum. Non congruunt resurrectionis

1. Il s'agit des trois enfants dans la fournaise.

torsions de saltimbanques, mais l'agilité d'un esprit éveillé, d'un corps consacré. Mais ni triomphes ni désastres n'ont amené la correction des Juifs : mis en demeure par les bienfaits de la faveur divine, ils auraient dû élever leur âme, soulever leur corps, quitter la terre, chercher le ciel et, brisés par les souffrances de la captivité, pleurer leur péché, puisque leur faute était cause de leur souffrance.

6. Donc « la sagesse a été justifiée par tous ses enfants » : vraiment par tous, parce qu'à l'égard de tous la justice est gardée, en sorte que les croyants soient accueillis, les incroyants rejetés. Aussi nombre de textes grecs portent-ils : « La sagesse a été justifiée par toutes ses œuvres » ; car c'est œuvre de justice que tenir compte du mérite de chacun. 7. Il dit donc à propos : « Nous avons chanté pour vous, et vous n'avez pas dansé. » Car Moïse a chanté, lorsque dans la mer Rouge, au passage des Juifs, les flots se figèrent, l'eau forma rempart, et cette même eau se renversant engloutit les chevaux des Égyptiens et leurs cavaliers. Isaïe a chanté un cantique à sa vigne chérie (*Is.*, V, 1), pour annoncer que le peuple serait embroussaillé de vices, lui jadis fertile en vertus fécondes. Les Hébreux¹ ont chanté, lorsque leurs pieds étaient rafraîchis au contact de la flamme se faisant rosée et que, tout étant brasier au-dedans et au-dehors, eux seuls étaient caressés, non brûlés, par une flamme inoffensive (*Dan.*, III, 24). Habacuc aussi, averti d'adoucir par un cantique la tristesse publique, a prophétisé que la Passion du Seigneur serait douce aux croyants (*Hab.*, III). Les prophètes ont donc chanté, faisant retentir en mélodies spirituelles l'annonce du salut commun ; les prophètes ont pleuré, pour attendrir par leurs lamentations plaintives les rudes cœurs des Juifs. 8. L'Écriture nous a appris à chanter avec gravité, à moduler avec sagesse (*Ps.* 46, 8). Elle nous a même appris à danser avec sagesse, quand le Seigneur dit à Ézéchiël : « Frappe de la main, et bats du pied » (*Éz.*, VI, 11) : car Dieu, censeur des mœurs, ne va pas réclamer les mouvements bouffons d'un corps agité, commander aux hommes des claquements sans dignité, des applaudissements de femmes, et rabaisser un si grand

reuelata mysteria et obprobria saltationis exacta. Est sane, est quidam proprius honorum actuum factorumque plausus, cuius sonus in orbem exeat et bene gestorum resultat gloria. Est honesta saltatio, qua tripudiat animus, et bonis corpus operibus eleuatur, quando in salicibus
9 organa nostra suspendimus. Iubetur ergo propheta plaudere manu et percutere pede, iubetur psallere, quia sponsi nuptias iam uidebat, in quibus sponsatur ecclesia, Christus adamatur. Et bonae nuptiae, quando uerbo anima, spiritui caro nubit. In his propheta Dauid ludere nos nuptiis uoluit, ad has inuitauit, quia suos posteros copulabat, et ideo laetior quam ceteri quasi in ipso actu positus nuptiarum nos ad celebritatem festi muneris adhortatur dicens : *exultate deo adiutori nostro, iubilate deo Iacob. Sumite psalmum et date tympanum, psalterium iucundum cum cithara*. Nonne actum quendam prophetae saltantis aduertis ? Denique alibi : *psallam tibi in cithara, sanctus Israhel. Gaudebunt labia mea, cum cantauero tibi, et anima mea, quam redemisti*. Audis citharizantium uoces, audis saltantium crepitus ? nuptias crede. Sume et tu citharam, ut pulsata spiritus plectro interiorum corda uenarum boni operis sonum reddat. Sume psalterium, ut armonia dictorum factorumque tuorum concinat. Sume tympanum, ut organum tui corporis spiritus moduletur interior factisque operantibus dulcis morum tuorum suauitas exprimatur. Sic psallebat propheta, cum diceret : *ueni huc a Libano*,
11 *sponsa, ueni huc a Libano*. Hoc canticum cecinerunt pueri nec auditi sunt. Qui pueri ? De quibus dicit : *ecce ego et pueri quos dedisti mihi*. Sed hoc canticum non in foro, non in plateis canebatur, sed in Hierusalem ; ipsa est enim

1. Ne pas perdre de vue les « équations » allégoriques des Pères : mains = actions ; pieds = démarches, etc.

2. Ici encore, cf. II, 70 et note.

prophète à des divertissements d'acteurs, à une mollesse efféminée. Il n'y a pas de rapport entre révéler les mystères de la Résurrection et imposer la dérision de la danse. Il est certes, il est une sorte d'applaudissement propre aux bonnes œuvres et actions ¹, tel que le bruit s'en répande dans le monde et que retentisse la gloire des actes bons. Il est une danse honorable, où l'âme bondit, où le corps s'élève par les œuvres bonnes, quand nous suspendons nos harpes aux saules ². **9.** Le Prophète reçoit donc l'ordre de frapper de la main et de battre du pied. Il reçoit l'ordre de chanter, parce qu'il voyait déjà les noces de l'Époux, où l'Église est l'épousée, le Christ le bien-aimé. Bonnes noces, où l'âme s'unit au Verbe, la chair à l'Esprit. C'est à ces noces que le prophète David a voulu nous faire jouer, à elles qu'il nous a conviés, car il mariait ses descendants. Aussi, plus heureux que les autres, comme présent à la célébration même des noces, il nous exhorte à nous empresser au joyeux spectacle : « Sautez de joie, dit-il, pour Dieu notre secours, chantez joyeusement pour le Dieu de Jacob. Entonnez le psaume et jouez du tambourin, de la harpe harmonieuse et de la cithare » (*Ps.* 80, 2-3). Ne voyez-vous pas le Prophète comme en train de danser ? Et ailleurs : « Je vous chanterai sur la cithare, Saint d'Israël. Mes lèvres auront joie à vous chanter, et mon âme que vous avez rachetée » (*Ps.* 70, 22-23). Entendez-vous la voix des joueurs de cithare, entendez-vous le piétinement des danseurs ? Ce sont des noces, croyez-le bien. **10.** Prenez, vous aussi, la cithare, afin que, touchée par le plectre de l'Esprit, la corde de vos fibres intérieures rende le son de l'œuvre bonne. Prenez la harpe, afin qu'il y ait accord harmonieux de vos paroles et de vos actes. Prenez le tambourin, afin que l'esprit fasse chanter intérieurement l'instrument de votre corps, et que l'exercice de votre activité traduise l'aimable douceur de vos mœurs. Ainsi chantait le Prophète quand il disait : « Venez ici du Liban, épouse, venez ici du Liban » (*Cant.*, IV, 8). **11.** Ce cantique, les enfants l'ont chanté, et on ne les a pas écoutés. Quels enfants ? Ceux dont il est dit : « Me voici, avec les enfants que vous m'avez donnés » (*Is.*, VIII, 18). Mais ce cantique se chantait non sur la place, non aux

dominicum forum, in quo praeceptorum caelestium iura conduntur.

- 12 *Et ecce mulier, quae erat in ciuitate peccatrix. Hoc loco plerique pati uidentur scrupulum, serere quaestiones, utrumnam uideantur euangelistae duo discordasse de fide, an uero aliquam in diuersitate dictorum diuersitatem signare uoluisset mysterii. Habes enim in euangelio secundum Matthaeum quia Iesus cum uenisset in Bethaniam in domum Simonis leprosi, accessit ad eum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi et recumbente illo fudit super caput eius. Deinde istic Phariseus intra se dicit quod, si esset propheta, sciret peccatricem et unguentum eius uitare deberet, illic unguento effuso discipuli conqueruntur. Utrumque igitur explicandum est, sed ante quod scriptorum ordine prius est priorem quoque ordinem interpretationis accipiat. Uenit ergo dominus Iesus in domum Simonis leprosi. Apparet oeconomia, quod leprosum non refugit, non uitat inmundum, ut maculas humani corporis possit abluere. Domus autem leprosi erat in Bethania; < Bethania > per interpretationem domus oboedientis dicitur. Omnis igitur locus Bethania, portio autem totius loci domus Simonis. Nonne tibi uidetur Bethania mundus hic esse, in quo seruitii oboedientis debemus obsequium, domus autem Simonis leprosi terra esse, quae mundi portio est? Princeps autem saeculi huius quidam leprosus est Simon. Ergo dominus Iesus Christus ex illis superioribus locis uenit in hunc mundum et descendit in terram. Non erat in hoc mundo, sed oboediente pietate missus*
- 13

1. Le Romain de race, l'ancien gouverneur, se retrouve ici. Dans les provinces comme à Rome, le Forum est le lieu où le droit s'applique, s'il ne se fixe pas. Le Seigneur siège en Jérusalem comme le magistrat romain au forum.

2. Tel est, semble-t-il, le sens à donner à *discordasse de fide*. D'un dissentiment sur la *foi*, selon l'acception que nous donnons à ce terme, il ne saurait être question entre évangélistes; mais de plus l'idée paraît totalement étrangère à la pensée de S. Ambroise en cet endroit. Il faut plutôt penser à la locution: faire foi, appliquée à un témoignage écrit ou oral.

carrefours, mais dans Jérusalem: car c'est elle le forum du Seigneur¹, où se fixe le Droit des commandements célestes.

Luc, VII, 36-50. 12. « Et voici qu'une femme qui se livrait au péché dans la ville... »

La pécheresse et son onction. Ce passage semble donner de l'embaras à beaucoup, et ils soulèvent des questions: est-ce que deux évangélistes sont en désaccord en leur témoignage²? ou bien ont-ils voulu, par la diversité des expressions, marquer un mystère différent? Vous lisez en effet, dans l'évangile selon Matthieu, que « Jésus étant venu à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, une femme s'approcha de lui; elle avait un vase d'albâtre contenant un parfum de prix, et, comme Il était à table, elle le répandit sur sa tête » (*Matth.*, XXVI, 6-7). Et puis, ici, le Pharisien se dit en lui-même: « s'Il était prophète, il saurait qu'elle est pécheresse, et Il devrait éviter son parfum », tandis que là le parfum répandu fait protester les disciples. Il faut donc expliquer l'un et l'autre; mais d'abord ce qui vient en premier lieu dans la série des écrivains doit avoir aussi la première place dans l'interprétation³.

13. Le Seigneur Jésus vient donc dans la maison de Simon le lépreux. On voit son dessein: Il ne se dérobe pas au lépreux, Il n'évite pas l'impur, afin de pouvoir effacer les taches du corps humain. Quant à la maison du lépreux, elle était à Béthanie, qui s'interprète et veut dire maison d'obéissance. Donc la localité toute entière était Béthanie, et la maison de Simon une portion de toute la localité. Ne vous semble-t-il pas que Béthanie, c'est le monde, dans lequel nous sommes tenus à fournir un service d'obéissance, et que la maison de Simon le lépreux est la terre, qui fait partie du monde? Et le Prince de ce monde est à sa manière un Simon le lépreux. Donc le Seigneur Jésus-Christ est venu des régions supérieures en ce monde et descendu sur terre; Il n'était pas en ce monde, mais, dans

3. Allusion à la place traditionnelle de S. Matthieu dans l'énumération des évangélistes.

est in hunc mundum. Ipse dicit : *sicut me misit* in hunc mundum. Audiuit ergo mulier ista uenisse Christum, intravit in domum Simonis ; neque enim sanari potuisset haec mulier, nisi Christus uenisset in terram. Et fortasse ideo etiam ipsa ingreditur domum Simonis, quod speciem habeat cuiusdam superioris animae scilicet uel ecclesiae, quae descendit in terram, ut bono odore sibi populum congregaret.

- 14 Hanc ergo mulierem inducit Matthaeus supra caput Christi effundentem unguentum et ideo forte noluit dicere peccatricem ; nam peccatrix secundum Lucan supra Christi pedes effudit unguentum. Potest ergo non eadem esse, ne sibi contrarium euangelistae dixisse uideantur. Potest etiam quaestio meriti et temporis diuersitate dissolui, ut adhuc illa peccatrix sit, iam ista perfectior. Etsi enim personam non mutet ecclesia uel anima, tamen mutat profectum. Itaque si constituas animam fideliter adpropinquantem deo, non peccatis turpibus et obscenis, sed pie seruientem dei uerbo, habentem immaculatae fiduciam castitatis, aduertis quod ad ipsum Christi ascendit caput, *caput autem Christi deus est*, et odorem meritorum spargit suorum. *Christi enim bonus odor sumus deo ; deum quippe honorat bonum fragrantia odorem uita iustorum.* Si haec intellegas, uidebis hanc feminam plane beatam, ubicumque praedicatum fuerit hoc euangelium, nominari nec eius umquam exolescere memoriam, eo quod supra caput Christi bonorum fragrantia morum iustorumque factorum effudit unguentum. Qui accedit ad caput nescit extolli, sicut ille *frustra inflatus mente carnis suae et non tenens caput.* Sed qui caput non tenet Christi uel pedes teneat, quia *corpus unum copulatum et subministratum crescit in incrementum dei.* Altera est illa, uel

1. L'unité dans le corps du Christ est offerte comme une consolation à celui dont la place est encore aux pieds du Seigneur, comme un encouragement aussi, puisque la croissance du corps le porte vers Dieu, figuré par la tête.

une obéissance aimante, Il a été envoyé en ce monde ; Il le dit Lui-même : « Comme vous m'avez envoyé en ce monde » (*Jn*, VI, 58). Cette femme apprend donc que le Christ était arrivé ; elle entra dans la maison de Simon : car cette femme n'aurait pu être guérie si le Christ n'était venu sur terre. Et si elle entra dans la maison de Simon, c'est peut-être qu'elle figure telle âme plus élevée, ou l'Église, qui est descendue sur terre pour attirer les peuples autour d'elle par sa bonne odeur.

14. Donc Matthieu fait entrer cette femme qui verse un parfum sur la tête du Christ ; et peut-être est-ce pour cela qu'il n'a pas voulu l'appeler pécheresse ; car, selon Luc, la pécheresse a répandu le parfum sur les pieds du Christ. Il se peut donc que ce ne soit pas la même : ainsi les évangélistes ne sembleront pas se contredire. La question peut aussi se résoudre par une différence de mérite et de temps, en sorte que l'une soit encore pécheresse, l'autre déjà plus parfaite : car si l'Église, ou l'âme, ne change pas de personnalité, elle change quant au progrès. Supposez donc une âme qui approche de Dieu avec foi, qui, au lieu de péchés honteux et impurs, sert pieusement le Verbe de Dieu, qui a l'assurance d'une chasteté sans tache, vous verrez qu'elle s'élève vers la tête même du Christ — « et la tête du Christ, c'est Dieu » (*I Cor.*, XI, 3) — et répand le parfum de ses mérites : car « nous sommes la bonne odeur du Christ pour Dieu » (*II Cor.*, II, 15). Car Dieu est honoré par la vie des justes qui exhale une bonne odeur. 15. Si vous l'entendez ainsi, vous verrez que cette femme vraiment heureuse est citée « partout où cet évangile sera prêché » (*Matth.*, XXVI, 13), et que sa mémoire ne s'effacera jamais, parce qu'elle a versé sur la tête du Christ l'arome des bonnes mœurs, les parfums des actions justes. Celui qui approche de la tête ne saurait s'exalter comme celui qui est « vraiment enflé en son esprit charnel et ne s'attache pas à la tête » (*Col.*, II, 18). Mais qui ne s'attache pas à la tête du Christ doit du moins s'attacher à ses pieds, puisque « le corps articulé et organisé en son unité grandit pour croître en Dieu » (*Col.*, II, 19) ¹.

16. L'autre — autre quant à la personne ou quant au

persona altera uel profectu, quae propinqua nobis est ; nondum enim peccatis nostris renuntiauimus. Ubi sunt nostrae lacrimae, ubi gemitus, ubi fletus ? *Uenite, adoremus et procidamus ante eum et ploremus ante dominum, qui fecit nos, ut saltem ad pedes Iesu uenire possimus.*

Nondum enim possumus ad caput uenire ; peccator ad
 17 pedes, iustus ad caput. Habet tamen et quae peccauit unguentum. Defer mihi et tu post peccata paenitentiam. Quocumque uel in domum indigni, uel in domum Pharisaei audieris iustum uenisse, contende, praeripe hospiti gratiam, praeripe regnum caelorum ; *a diebus enim Iohannis Baptistae regnum caelorum cogitur, et cogentes diripiunt illud.* Ubicumque audieris Christi nomen, ad-curre : in cuiuscumque interiorem domum Iesum intrasse cognoueris, et ipse festina. Cum reppereris sapientiam, cum reppereris iustitiam in alicuius penetralibus recumbentem, ad-curre ad pedes, hoc est uel extremam partem quaere sapientiae. Noli fastidire pedes ; fimbriam illa tetigit et sanata est. Lacrimis confitere delicta, dicat de te quoque iustitia illa caelestis : *lacrimis suis rigauit pedes*
 18 *meos et capillis suis extersit.* Et fortasse ideo non lauit pedes suos Christus, ut eos lacrimis nos lauemus. Bonae lacrimae, quae non solum nostrum possunt lauare delictum, sed etiam uerbi caelestis rigare uestigium, ut gressus in nobis eius exuberent. Bonae lacrimae, in quibus non solum redemptio peccatorum, sed etiam iustorum refectio est ; iusti enim uox est : *fuere mihi lacrimae meae panis.*

19 Etsi ad caput Christi ad-cedere non potes, tangat pedibus suis caput tuum Christus. Et fimbria curat eius et pedes curant. Expande capillos, sterne ante eum omnes tui corporis dignitates. Non mediocres capilli sunt, qui possunt pedes tergere Christi. Testatur hoc ille, qui quamdiu capillos habuit, uinci nequiuit. Denique et mulierem

1. On retrouve la finale du Livre V, 112 sqq.

2. Cf. V, 113.

progrès — est voisine de nous. Car nous n'avons pas encore renoncé à nos péchés : où sont nos larmes, où nos gémissements, où nos pleurs ? « Venez adorer, prosternons-nous devant Dieu et pleurons devant notre Seigneur qui nous a faits » (*Ps.* 94, 6), afin de pouvoir arriver au moins aux pieds de Jésus ; car nous ne pouvons pas encore venir à la tête : le pécheur aux pieds, le juste à la tête. 17. Pourtant celle même qui a péché a un parfum. Apportez-moi, vous aussi, après les péchés la pénitence. Partout où vous apprendrez que le juste est arrivé, maison d'un indigne ou maison d'un pharisien, hâtez-vous ; enlevez à l'hôte son privilège, enlevez le Royaume des cieux, car, « depuis les jours de Jean-Baptiste, le Royaume des cieux est forcé, et de vive force on s'en empare » (*Matth.*, X, 12) ¹. Partout où vous entendrez le nom du Christ, accourez : quel que soit celui dans la demeure intérieure duquel vous saurez que le Seigneur Jésus est entré, vous aussi hâtez-vous. Quand vous aurez trouvé la sagesse, trouvé la justice reposant au-dedans de quelqu'un, accourez à ses pieds, c'est-à-dire cherchez au moins la partie inférieure de la sagesse. Ne dédaignez pas les pieds : telle a touché la frange, et fut guérie (*Lc.* VIII, 44) ². Avouez vos péchés par vos larmes ; que la justice céleste dise de vous aussi : « De ses larmes il a arrosé mes pieds, et de ses cheveux il les a essuyés. » 18. Et peut-être le Christ n'a-t-il pas lavé ses pieds pour que nous autres les lavions de nos larmes. Bonnes larmes, capables non seulement de laver notre faute mais d'arroser les pas du Verbe céleste, afin que ses démarches en nous prospèrent ! Bonnes larmes, où se trouve non seulement la rédemption des pécheurs, mais la nourriture des justes ! Car c'est un juste qui dit : « Mes larmes m'ont servi de pain » (*Ps.* 41, 4). 19. Et si vous ne pouvez approcher de la tête du Christ, que de ses pieds le Christ touche votre tête. Sa frange même guérit, et ses pieds guérissent. Déployez vos cheveux : prosternez devant Lui tous les avantages de votre corps. Ce n'est pas peu que ces cheveux qui peuvent essuyer les pieds du Christ, témoin celui qui, tant qu'il eut des cheveux, ne put être vaincu. De même il ne convient pas qu'une femme prie les cheveux coupés (*I Cor.*, XI, 5). Oui, qu'elle

- decaluatam orare non decet. Habeat plane capillos, quibus Christi circumuoluat uestigia, quibus suae crinibus pulchritudinis et decoris sapientiae pedes tergeat, ut extremo saltem diuinae rore uirtutis umescant, figat iustitiae pedibus oscula sua. Non mediocris haec meriti est, de qua potest dicere sapientia : *ex quo intraui, non cessauit osculari pedes meos*, ut aliud nisi sapientiam loqui nesciat, ut aliud nisi iustitiam diligere nesciat, ut aliud nisi castitatem libare nesciat, ut aliud nisi pudicitiam osculari nesciat. Osculum enim mutui amoris indicium est, osculum pignus est caritatis.
- 21 Beatus qui potest et oleo ungere pedes Christi. Denique adhuc Simon non unxerat ; sed beatior quae ungit unguento ; multorum enim florum in unum collecta gratia spargit odorum uarias suauitates. Et fortasse istud unguentum non possit alius nisi ecclesia sola deferre, quae diuersi spiraminis innumerabiles habet flores, quae merito speciem accipit peccatricis, quia Christus quoque formam
- 22 peccatoris accepit. Et ideo nemo potest tantum diligere quantum illa quae in pluribus diligit. Nec Petrus ipse, qui dixit : *domine, tu nosti quia diligo te*, nec Petrus ipse, qui doluit quia interrogatus est : *amas me ?* Quod enim manifestum erat nolebat quasi incognitum quaeri. Ergo nec Petrus ipse, quia ecclesia dilexit in Petro, nec Paulus ipse, quia Paulus quoque eius est portio. Et tu plurimum dilige, ut et tibi remittatur plurimum. Multum peccauit Paulus, qui etiam persecutor fuit, sed multum dilexit, qui usque ad martyrium perseuerauit. Remissa sunt ei peccata multa, quia et ipse multum dilexit, qui sanguini
- 23 proprio pro dei nomine non pepercit. Uide oeconomiam : in domo Pharisaei peccatrix glorificatur, in domo legis et prophetae non Pharisaeus, sed ecclesia iustificatur ; Pharisaeus enim non credidit, ista credebat. Denique ille dicebat : *si esset propheta, sciret utique quae et qualis esset mulier quae tangit eum*. Domus autem legis Iudaea, quae

ait des cheveux pour envelopper les pieds du Christ, pour essuyer de ses boucles — sa beauté et sa parure — les pieds de la sagesse, afin qu'au moins elles soient humectées par la dernière rosée de la vertu divine. Qu'elle applique ses baisers sur les pieds de la justice. Elle n'est pas d'un mérite vulgaire, celle dont la sagesse peut dire : « Depuis mon entrée, elle n'a cessé de me baiser les pieds »,

20. ne sachant parler que de la sagesse, ne sachant aimer que la justice, ne trouvant goût qu'à la chasteté, ne sachant embrasser que la pureté. Car le baiser est marque d'amour mutuel ; le baiser est gage de charité. 21. Heureux qui peut aussi oindre d'huile les pieds du Christ — aussi bien Simon ne l'avait pas fait encore — mais plus heureuse celle qui les a enduits de parfum : car, ayant concentré le charme de bien des fleurs, il répand des odeurs suaves et variées. Et peut-être nul ne peut-il offrir ce parfum que l'Église seule, qui possède des fleurs innombrables aux senteurs variées ; elle prend à propos l'apparence d'une pécheresse, puisque le Christ aussi a pris figure de pécheur. 22. Et c'est pourquoi nul ne peut aimer autant qu'elle, qui aime en la multitude. Pas même Pierre, qui a dit : « Seigneur, vous savez que je vous aime » (*Jn, XXI, 17*) ; pas même Pierre, qui s'affligea quand il lui fut demandé : « M'aimes-tu ? » Puisque c'était évident, il n'aimait pas qu'on s'en enquît comme d'une chose inconnue. Donc pas même Pierre, car c'est l'Église qui aimait en Pierre ; pas même Paul, car Paul aussi en fait partie. Vous aussi, aimez beaucoup, pour qu'à vous aussi il soit beaucoup pardonné. Paul a beaucoup péché : il a même été persécuteur ; mais il a beaucoup aimé, puisqu'il a persévéré jusqu'au martyre ; ses nombreux péchés lui ont été remis parce qu'il a beaucoup aimé, lui aussi, qui n'a pas épargné son propre sang pour le nom de Dieu.

23. Voyez le bon ordre : dans la maison du Pharisien c'est la pécheresse qui est glorifiée ; dans la maison de la Loi et du Prophète ce n'est pas le Pharisien, mais l'Église, qui est justifiée : car le Pharisien ne croyait pas, elle croyait. Aussi bien celui-là disait-il : « Si c'était un Prophète, il saurait à coup sûr qui et quelle est la femme qui le touche. » Or la maison de la Loi, c'est la

non in lapidibus scribitur, sed in tabulis cordis. In hac iustificatur ecclesia iam lege maior ; lex enim peccatorum nescit remissionem, lex mysterium non habet, quo occulta mundantur, et ideo quod in lege minus est consummatur in euangelio.

- 24 *Duo inquit debitores erant cuidam faeneratori : unus debebat denarios quingentos, alius quinquaginta.* Qui sunt isti debitores duo nisi populi duo, unus ex Iudaeis, alter ex gentibus faeneratori illi thesauri caelestis obnoxii ? *Unus inquit debebat denarios quingentos, alius quinquaginta.* Non mediocris est iste denarius, in quo regis imago formatur, qui tropaeum habet imperatoris expressum. Non materialem faeneratori huic debemus pecuniam, sed meritum examina, aera uirtutum, quarum meritum grauitatis pondere, iustitiae specie, sono confessionis expenditur. Uae mihi si non habuero quod accepi aut quia difficile quisquam est, qui faeneratori huic integrum debitum possit exsoluere, uae mihi si non petiero : *concede mihi debitum !* Non enim nos ita dominus orare docuisset, ut peteremus nobis dimitti nostra debita, nisi sciret difficile aliquos fore idoneos debitores. Sed quis est populus iste, qui amplius debet, nisi nos, quibus amplius creditum est ? Illis credita sunt eloquia dei, nobis creditur uirginis partus. Habes talentum uirginis partum, habes fidei centesimum fructum. Creditus est Emmanuhel nobiscum deus, credita domini crux, mors, resurrectio. Etsi Christus pro omnibus passus est, pro nobis tamen specialiter passus est, quia pro ecclesia passus est. Itaque non est dubium quod plus debeat qui plus accepit. Et secundum homines plus fortasse offendit qui plus debuerit, sed per

1. Le pharisien qui invite le Seigneur à sa table figure la Loi ; la pécheresse, c'est l'Église ou la gentilité dont elle sera formée ; la demeure du pharisien, de la Loi, c'est la Judée.

2. S. Ambroise joue sur les mots de manière intraduisible ; car le même verbe : *credo*, signifie confier et croire ; en sorte que *nobis creditur* peut se rendre par : nous est confié, mais avec allusion évidente à : est l'objet de

Judée¹ : elle est inscrite non sur des pierres, mais sur les tables du cœur (II Cor., III, 3) ; c'est là qu'est justifiée l'Église, désormais supérieure à la Loi : car la Loi ignore la rémission des péchés ; la Loi ne possède pas le mystère où les fautes secrètes sont purifiées ; ainsi ce qui manquait à la Loi a son achèvement dans l'Évangile.

24. « Un prêteur, dit-Il, avait deux débiteurs : l'un devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante. »

Quels sont ces deux débiteurs ? ne s'agit-il pas de deux peuples, l'un constitué par les Juifs, l'autre par les Gentils, endettés vis-à-vis du prêteur des trésors célestes ? « L'un, dit-Il, devait cinq cents deniers, l'autre cinquante. » Ce n'est pas peu de chose que ce denier, sur lequel est frappée l'image du roi, qui porte gravé le trophée de l'empereur. L'argent que nous devons à ce prêteur n'est pas matériel ; c'est le poids des mérites, la monnaie des vertus, dont la valeur se mesure au poids de la gravité, à l'éclat de la justice, au son de la louange. Malheur à moi si je n'ai plus ce que j'ai reçu ! ou plutôt, comme il est difficile à qui que ce soit de pouvoir rembourser au prêteur tout son dû, malheur à moi si je ne demande pas : « Remettez-moi ma dette ! » Car le Seigneur ne nous aurait pas enseigné à demander dans la prière que nos dettes nous soient remises, s'Il ne savait qu'à peine se trouvera-t-il des débiteurs solvables. 25. Mais quel est ce peuple qui doit davantage, sinon nous, à qui il a été confié davantage ? Aux autres ont été confiés les oracles de Dieu (Rom., III, 2), à nous est confié l'Enfant de la Vierge². Vous avez un talent, l'Enfant de la Vierge ; vous avez le centuple fruit de la foi. Emmanuel, Dieu avec nous, nous a été confié ; confiée, la croix du Seigneur, sa mort, sa résurrection. Bien que le Christ ait souffert pour tous, c'est pour nous cependant qu'Il a spécialement souffert, parce qu'Il a souffert pour l'Église.

Ainsi il n'est pas douteux que celui-là doit davantage qui a reçu davantage. Et parmi les hommes peut-être

notre foi. La remarque vaut pour tout le développement qui suit : la croix du Seigneur, sa mort, sa résurrection.

Saint Luc, I.

- misericordiam domini causa mutatur, ut amplius diligat qui amplius debuit, si tamen gratiam consequatur. Gratiam enim et qui reddit habet et qui habet in eo ipso quod habet soluit; nam et reddendo habetur et habendo
- 26 redhibetur. Et ideo quoniam nihil est quod digne deo referre possimus — quid enim referamus pro susceptae carnis iniuria, quid pro uerberibus, quid pro cruce obitu sepultura? — Uae mihi, si non dilexero! Audeo dicere, non reddidit Petrus et ideo plus dilexit, non reddidit Paulus; reddidit quidem mortem pro morte, sed alia non reddidit, quia multa debebat. Audi ipsum dicentem quia non reddidit: *quis prior dedit illi, et retribuetur ei?* Reddamus licet crucem pro cruce, funus pro funere, numquid reddimus quod ex ipso et per ipsum et in ipso habemus omnia? Reddamus ergo amorem pro debito, caritatem pro munere, gratiam pro sanguinis pretio; plus enim diligit cui donatur amplius.
- 27 Sed reuertamur ad illam superiorem, cuius consilium adhuc nec apostoli intellegunt, quod erat absconditum a saeculis in deo; *quis enim cognouit sensum domini?* Conquerebantur ergo discipuli quia mulier super caput effudit unguentum et querebantur dicentes: *quare hoc sic perit?* *Potuit enim uenundari pretio et dari pauperibus.* Quid utique in eorum sermonibus displicuerit non potes deprehendere, nisi mysterium intellegas; luxuriosi enim

1. Le passage : Et parmi les hommes... trouve grâce, a été utilisé par S. Augustin, *De gratia Christi*, ainsi que plusieurs autres extraits de l'*Exposition sur S. Luc*. Pélagé s'efforçant d'attirer à lui la pensée de S. Ambroise qu'il couvrait de fleurs, S. Augustin répond en produisant, avec références aux divers Livres de l'*Exposition*, les textes qui illustrent le mieux la nécessité de la grâce : dans le cas présent, pour l'acte de charité.

2. La difficulté de ce passage provient des multiples acceptions de *gratia* : faveur, charme, reconnaissance. Celui dont la dette fut plus grande aime davantage, moyennant qu'il trouve grâce devant Dieu, qu'il obtienne sa faveur. Qui a cette faveur est en mesure de s'acquitter envers Dieu par la reconnaissance. Mais ce que l'on offre à Dieu ne cesse pas d'être notre richesse (autre sens possible de *gratia*); au contraire, car plus on donne à Dieu, plus on possède; et plus on possède, plus on est en état de donner.

déplaît-on davantage quand on doit davantage; mais la miséricorde de Dieu a changé la situation, et celui-là aime plus qui devait plus, si toutefois il trouve grâce¹. Car celui qui rend est en grâce; et celui qui la possède, du fait même qu'il la possède, s'acquitte; car on la possède en la rendant, et en la possédant on la rend². 26. Par conséquent, puisqu'il n'y a rien que nous puissions dignement rendre à Dieu — que lui rendrons-nous pour l'abaissement de l'Incarnation? pour les coups? pour la croix, la mort, la sépulture? — malheur à moi si je n'aime pas! Je ne crains pas de le dire: Pierre n'a pas rendu, et il n'en a que plus aimé. Paul n'a-t-il pas rendu? oui, il a rendu mort pour mort, mais il n'a pas rendu tout le reste: car il avait de lourdes dettes. Écoutez-le dire lui-même qu'il n'a pas rendu: « Qui Lui a donné le premier, pour qu'il lui soit rendu » (*Rom.*, XI, 35)? Quand même nous rendrions croix pour croix, mort pour mort, est-ce là rendre ce que nous avons de Lui, par Lui, et en Lui: toutes choses (*Rom.*, XI, 36)? Donc rendons l'amour pour notre dette, la charité pour le bienfait, la reconnaissance pour le prix du sang³: car « celui-là aime plus à qui il est donné davantage ».

27. Mais revenons à la première⁴, celle dont les apôtres mêmes ne comprennent pas encore le dessein, qui était caché depuis toujours en Dieu (*Éphés.*, III, 9); car « qui a connu la pensée de Dieu » (*Rom.*, XI, 34)? Les disciples protestaient parce que cette femme avait versé le parfum sur la tête, et ils se plaignaient: « Pourquoi, disaient-ils, ce gaspillage? on aurait pu le vendre à bon prix, et donner aux pauvres » (*Matth.*, XXVI, 8-9). Ce qui a déplu (au Christ) dans leurs propos, vous ne sauriez le découvrir à moins de reconnaître le mystère: car il est

S. Ambroise cite ici, de mémoire, Cicéron, *Pro Cn. Plancio*, 28, où l'orateur parle de la reconnaissance qu'il devait à son client.

3. Les mss offrent ici de nombreuses variantes qui se ramènent à deux leçons: *gratiam pro pecunia* — *gratiam pro sanguinis pretio*. Les canons de la critique inviteraient sans doute à choisir la leçon plus difficile et à traduire: rendons à Dieu la reconnaissance pour son trésor, ou: en place de trésor. A la différence des éditeurs de Vienne, on a suivi ici la version la plus facile.

4. Celle de Béthanie, dont il a été question en premier lieu, 13-15.

- hominis uel potius non hominis est olere unguentum. Certe et ipsi qui olent unguere se, non perfundere solent. Quid displicet, quia dictum est : *potuit hoc uenundari pretio et dari pauperibus* ? Certe et ipse supra dixerat : *quidquid uni horum minimorum fecistis mihi fecistis*, sed
- 28 ipse mortem suam pro pauperibus offerebat. Non est igitur simplex figura, et ideo respondit illis dei uerbum : *quid molesti estis mulieri ? Semper pauperes habetis uobiscum, me autem non semper*. Semper ergo tecum pauperem habes et ideo benefac. Num igitur differre pauperem debes, quia tecum semper est, cum tibi propheta dicat : *ne dixeris pauperi : cras dabo*. Sed ille de sola misericordia locutus est. Hic autem misericordiae fidem praetulit, quae tunc habet meritum, si fide praecedente confertur ; *mitens enim hoc unguentum in corpus meum ad sepeliendum me fecit*. Non ergo unguentum dominus, sed caritatem
- 29 dilexit, fidem suscepit, humilitatem probauit. Et tu si desideras gratiam, caritatem auge ; mitte in corpus Iesu fidem resurrectionis, odorem ecclesiae, communis caritatis unguentum ; et ita progrediens pauperi dabis. Plus tibi pecunia illa proderit si non tamquam adluentem tribuas, sed tamquam profuturam Christi nomine largiaris, si ita eam conferas pauperi, ut deferas Christo. Non ergo iuxta litteram tantummodo accipias superfusum capiti unguentum — *littera enim occidit* — sed secundum spiritum, quia spiritus uita est.
- 30 Quod ergo istius mulieris unguentum est ? quis hoc audire potest ? Qui tales aures habet, ut dicente Iesu uerbum, quod accepit a patre, immo quia ipse uerbum est, possit tantam altitudinem capere mysterii ? Et discipuli ex parte intellegunt, etsi non totum intellegunt.

1. En d'autres termes, il faut, comme il a été dit plus haut, faire appel au sens mystique pour expliquer l'incident.

2. Les mss offrent le choix entre *non* ; vous ne devez pas faire attendre ; — *nunc* : devez-vous faire attendre pour le moment ? — *num* : c'est la version qui est traduite ici. (Vienne a préféré : *non*).

d'un homme voluptueux, ou plutôt il n'est pas d'un homme, de respirer le parfum ; en tout cas ceux mêmes qui le respirent ont coutume de s'en froter, non de le répandre. Qu'est-ce donc qui a déplu dans cette parole : « On aurait pu vendre cela à bon prix, et donner aux pauvres ? » C'est bien Lui qui avait dit plus haut : « Tout ce que vous avez fait à l'un de ces tout petits, vous l'avez fait à moi » (*Matth.*, XXV, 40), mais Il offrait Lui-même sa mort pour les pauvres. 28. Il ne s'agit donc pas des simples apparences¹. Aussi le Verbe de Dieu leur répondit : « Pourquoi en voulez-vous à cette femme ?... vous avez toujours des pauvres avec vous, mais moi pas toujours » (*Matth.*, XXVI, 10-11). Vous avez donc toujours le pauvre avec vous : alors soyez bienfaisant. Devez-vous donc² faire attendre le pauvre parce qu'il est toujours avec vous, alors que le Prophète vous dit : « Ne dites pas au pauvre : Demain je donnerai » (*Prov.*, III, 28) ? Mais celui-là ne parlait que de la miséricorde ; Lui fait passer la foi avant la miséricorde, qui n'a de mérite que si son exercice est précédé de la foi : « En répandant ce parfum sur mon corps, elle travaillait pour mon ensevelissement » (*Matth.*, XXVI, 12). Ce n'est donc pas le parfum que le Seigneur aimait, mais l'amour ; Il accueillit la foi, Il approuva l'humilité. 29. Et vous aussi, si vous désirez la grâce, augmentez votre amour ; répandez sur le corps de Jésus la foi à la Résurrection, l'odeur de l'Église, le parfum de l'amour pour la communauté ; et moyennant de tels progrès vous donnerez au pauvre. Cet argent vous sera plus utile, si au lieu de donner de votre abondance vous prodiguez au nom du Christ ce qui vous aurait servi, si vous le remettez au pauvre comme une offrande au Christ. N'entendez donc pas uniquement au sens littéral ce parfum versé sur sa tête — car la lettre tue (*II Cor.*, III, 6) — mais selon l'esprit, car l'esprit est vie. 30. Qu'est donc le parfum de cette femme ? qui peut l'entendre ? qui a des oreilles ainsi faites que, si Jésus profère la parole qu'Il a reçue du Père, bien mieux le Verbe qu'Il est lui-même, il puisse saisir la profondeur si grande du mystère ? Les disciples mêmes comprennent en partie, bien qu'ils ne comprennent pas tout. Aussi, dans l'opinion de quelques-

Unde et quidam putant dixisse discipulos unguenti pretio emi fidem gentium debuisset, quae sanguinis dominici tantum pretio debebatur, quod uideretur ueri simile. Denique Iohannes euangelista inducit sermonem Iudae Iscarioth aestimatum trecentis denariis illud unguentum, sicut habes : *potuit enim uenundari trecentis denariis et dari pauperibus*. Trecentorum autem aera crucis insigne declarat ; sed dominus non perfunctoriam mysterii praescientiam quaerit, sed consepeliri in se fidem credentium

31 mauult. Id tamen de ceterorum apostolorum uocibus intellegimus, Iudas autem condemnatur auaritia, qui pecuniam dominicae praetulit sepulturae, qui etiamsi de passione sensit, errauit tam cara auctione. Uili se uult aestimari Christus, ut ab omnibus ematur, ne quis pauper deterreatur. *Gratis inquit accepistis, gratis date*. Pecuniam non quaerit diuitiarum altitudo, sed gratiam. Ipse nos pretioso sanguine emit, non uendit. De quo plenius diceremus, nisi a nobis ipsis tractatum alibi recordaremur.

32 Ergo secundum dicta domini, *in quo sunt thesauri sapientiae absconditi*, quos nemo potuit praeuidere, operari me oportet in sepultura eius, ut caro eius requiescisset, non corruptionem uidisset credatur et mors corporis eius ita domum nostram odore sui compleat, ut credamus quia in manus patris commendauit spiritum suum et a morte

1. Le texte le mieux établi paraît bien être : *aera significat*, au singulier, bien que plusieurs copistes aient corrigé par le pluriel. Mais *aera*, féminin singulier, quoique plus rare, est bien attesté. Un premier sens est celui du chiffre, de la donnée mathématique qui sert de base à un calcul ; une seconde acception fait du singulier féminin l'équivalent du pluriel neutre *aera* et, comme lui, indique le montant d'une somme. Il a paru plus sage de s'en tenir à ce sens, plutôt qu'à un troisième, fourni par de rares lexiques : chiffre sur une monnaie. « Chiffre » de trois cents est donc ici employé dans le sens où nous disons d'une forte somme d'argent : c'est un chiffre. Quant à la croix, si elle est figurée par trois cents, c'est que l'un et l'autre ont pour emblème la lettre T ou Tau. Donc, « dans l'opinion de quelques-uns », la réflexion des Apôtres aurait eu le sens allégorique : acheter par la croix — que figure le nombre trois cents — la foi des Gentils. Mais, poursuit Am-

uns, les disciples disaient-ils qu'au prix du parfum il fallait acheter la foi des Gentils, qui ne devait l'être qu'au prix du sang du Seigneur. Et ceci paraît vraisemblable : aussi bien l'évangéliste Jean nous rapporte qu'au jugement de Judas Iscariote ce parfum fut estimé à trois cents deniers ; c'est ce que vous lisez : « On aurait pu le vendre trois cents deniers, et donner aux pauvres » (*Jn*, XII, 15) ; or le chiffre de trois cents signifie l'emblème de la croix¹. Mais le Seigneur ne demande pas une connaissance superficielle du mystère ; Il préfère que la foi des croyants soit ensevelie avec Lui, en Lui. 31. Pourtant nous entendons ceci des paroles des autres apôtres ; quant à Judas, il est condamné comme avare, pour avoir fait passer l'argent avant l'embaumement du Seigneur, et, même s'il a pensé à la Passion, pour s'être trompé dans une évaluation si élevée : car le Christ veut être mis à vil prix², afin que tous l'achètent, afin que nul pauvre ne soit écarté : « Vous avez reçu gratuitement, dit-Il ; donnez gratuitement » (*Matth.*, X, 8). Le « Trésor inépuisable » (cf. *Rom.*, XI, 33) ne demande pas l'argent, mais la reconnaissance. Lui-même, par son précieux sang, nous a rachetés, non vendus. De ceci nous parlerions plus au long, s'il ne nous souvenait en avoir traité ailleurs³. 32. Donc selon les paroles du Seigneur, en qui sont cachés les trésors de sagesse (*Col.*, II, 3) et de science que nul n'a pu pressentir, il me faut travailler pour sa sépulture, en sorte que l'on croie que sa chair a reposé, mais n'a pas vu la corruption (*Ps.* 15, 10), et que sa mort corporelle remplisse notre demeure de son parfum, nous amenant à croire qu'Il a remis son esprit entre les mains de son Père, et que sa divinité, maintenue étrangère à la mort, n'a pas

broise(31), ceci ne vaut que pour les autres Apôtres et n'innocente pas Judas, qui avait d'autres vues.

2. Allusion à l'écart entre l'évaluation du parfum — trois cents deniers — et le prix — trente deniers — pour lequel le Christ fut livré.

3. Tout l'enchaînement d'idées des c. 30-31 se retrouve en effet au III Livre *De Spiritu Sancto*, 125-128. On y voit en particulier (c. 128 : *P. L.*, XVI, 841) Judas majorant à dessein la mise à prix du Seigneur pour décourager tout le monde de l'acquiescer.

33 sequestrata diuinitas corporalium non subiit consortium passionum. Intellege quemadmodum corpus fili unguentum oleat. Corpus illud est quod exutum est, non quod amissum est. Corpus eius traditiones sunt scripturarum, corpus eius ecclesia est. Corporis eius odor sumus, et ideo decet ut mortem corporis eius ornemus, etsi nostros illa non requirat ornatus, sed requirunt pauperes. Ornabo corpus eius, si fiam sermonum eius praedicator et possim gentibus crucis aperire mysterium. Ornauit ille qui dixit quia *praedicamus Christum crucifixum, Iudaeis quidem scandalum, gentibus stultitiam, ipsis uero uocatis, Iudaeis atque Graecis, Christum dei uirtutem et dei sapientiam*. Ornatur crux, cum id quod per inperitiam stultum putatur per euangelium sapientius aestimatur, ut possimus docere quemadmodum uirtus aduersaria per crucem domini destruatur. Misi in domini corpus unguentum, spirare incipit quod mortuum putabatur.

34 Ideo unusquisque adoriatur emere labore suo nisunque uirtutum alabastrum unguenti, non uile aliquod atque commune, sed pretiosum unguentum alabastrum et unguentum pisticum. Si enim quis fidei congreget flores et praedicet Iesum Christum crucifixum, in omnem ecclesiam, quae Christi corpus est mundo mortua, requiescens deo fidei suae transfundit unguentum. Oleret incipit tota domus domini passionem, oleret incipit mortem, oleret incipit resurrectionem, ut possit unusquisque ex hoc sacrae plebis numero dicere : *mihi autem absit gloriari nisi in cruce domini nostri Iesu Christi*. Spirat odor, olet unguentum in corpore, si quis possit — atque utinam ego possim — confidenter loqui : *mihi autem mundus crucifixus est*. Non amanti diuitias, non amanti honores saeculi, non amanti quae sua sunt, sed quae Iesu Christi, non amanti quae

1. La transition du parfum à la foi est ménagée, tout au moins dans la pensée d'Ambroise, par une association verbale entre *unguentum pis-*

subi l'association aux souffrances du corps. 33. Comprenez comment le corps du Fils exhale le parfum : c'est ce corps qui a été quitté, non perdu. Son corps, ce sont les enseignements des Écritures ; son corps, c'est l'Église. Le parfum de son corps, c'est nous ; aussi convient-il que nous honorions sa mort corporelle : si elle n'a pas besoin de nos égards, les pauvres en ont besoin. J'honorerai son corps en prêchant ses discours, en découvrant s'il se peut aux Gentils le mystère de la Croix. Il l'a honoré, celui qui a dit : « Nous prêchons le Christ crucifié, d'une part scandale pour les Juifs, de l'autre folie pour les Gentils, mais pour les appelés, Juifs et Grecs, le Christ force de Dieu et sagesse de Dieu » (I Cor., I, 23-24). La Croix est honorée, quand ce que l'ignorance juge insensé est réputé plus sage grâce à l'Évangile : ainsi pouvons-nous enseigner comment la force de l'ennemi est détruite par la croix du Seigneur. J'ai appliqué le parfum sur le corps du Seigneur : ce que l'on croyait mort commence à embaumer.

34. Que chacun donc s'emploie à acheter, de son travail et à force de vertus, un vase de parfum, non pas bon marché et commun, mais un parfum précieux dans un vase d'albâtre, un parfum pur. Car si l'on recueille les fleurs de la foi¹, et si l'on prêche Jésus-Christ crucifié, on répand le parfum de sa foi sur toute l'Église, qui est le corps du Christ, morte pour le monde, reposant en Dieu ; la demeure entière commence d'embaumer la Passion du Seigneur ; elle commence d'embaumer sa mort ; elle commence d'embaumer sa résurrection. Ainsi quiconque est du nombre de ce peuple saint peut dire : « A Dieu ne plaise que je me glorifie, sinon de la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ » (Gal., VI, 14). L'odeur se répand, le parfum s'exhale sur le corps, si l'on peut — et plaise à Dieu que je le puisse, moi ! — dire avec assurance : « Le monde est crucifié pour moi » (Ib.). Pour qui n'aime pas les richesses, n'aime pas les honneurs du siècle, n'aime pas ce qui est à lui, mais ce qui touche Jésus-Christ, n'aime

ticum, et le grec πιστις, foi : ce qui ne se peut rendre dans une traduction française.

- uidentur, sed quae non uidentur, non cupido uitae, sed ei qui festinat dissolui et cum Christo esse crucifixus est mundus. Hoc est enim crucem tollere et sequi Christum, ut et nos conmoriamur et consepeliamur cum eo, ut unguentum, quod ista mulier in sepulturam eius misit, olere possimus. Non mediocre istud unguentum est, quo Christi longe lateque diffunditur nomen. Unde etiam prophetice dictum est : *unguentum exinanitum nomen est tuum*, ideo exinanitum, ut maiore fides odore fraglaret. Ex hac ergo muliere intellegimus illud apostolicum quid sit : *superabundauit peccatum, ut superabundaret gratia*. Nam si in ista muliere non superabundasset peccatum, non superabundasset gratia ; agnouit enim peccatum et detulit gratiam. Et ideo lex necessaria ; per legem enim peccatum agnoui. Si lex non fuisset, peccatum lateret. Agnoscendo peccatum ueniam peto. Per legem ergo genera peccatorum, praeuaricationis quoque crimen agnosco, curro ad paenitentiam, gratiam consequor. Lex ergo auctor est boni, quae mittit ad gratiam.
- 35 *Mater et fratres mei hi sunt qui uerbum dei audiunt et faciunt*. Moralis magister, qui de se ceteris praebet exemplum, atque ipse praeceptor, ipse etiam suorum exsecutor est praeceptorum. Praescripturus enim ceteris quoniam qui non reliquerit patrem et matrem suam non est filio dei dignus, sententiae huic primus ipse se subicit, non quo maternae refutet pietatis obsequia — ipsius enim praeceptum est : *qui non honorauerit patrem et matrem morte morietur* — sed quia paternis se mysteriis amplius quam maternis affectibus debere cognoscat. Neque tamen iniuriose refutantur parentes, sed religiosiores copulae

1. *Moralis magister* se prêterait, en soi, à diverses traductions : par exemple celle qui en ferait l'équivalent de *magister morum*, docteur de morale. Le contexte invite, semble-t-il, à préférer une autre acception, fréquente chez S. Ambroise et dérivée de *mos*, coutume, usage. C'est l'habitude d'un maître digne de ce nom d'enseigner par l'exemple autant que par la parole.

pas ce qui se voit mais ce qui ne se voit pas, pour qui ne tient pas à la vie, mais est pressé de se dissoudre et d'être avec le Christ (cf. *Phil.*, I, 23), le monde est crucifié. C'est là prendre la croix et suivre le Christ, afin, nous aussi, de mourir et d'être ensevelis avec Lui ; afin de pouvoir exhaler le parfum que cette femme a employé en vue de sa sépulture. Ce n'est pas peu que ce parfum : par lui le nom du Christ est répandu de toutes parts. De là encore cette parole prophétique : « C'est un baume répandu que votre nom » (*Cant.*, I, 2) : répandu, pour que la foi exhale davantage ce parfum.

35. Grâce donc à cette femme, nous comprenons ce mot de l'Apôtre : « le péché a surabondé, pour que surabondât la grâce » (*Rom.*, V, 20). Car si chez cette femme le péché n'avait pas surabondé, la grâce n'aurait pas surabondé : elle a reconnu son péché et attiré la grâce. Et c'est pourquoi la Loi est nécessaire : c'est par la Loi que je reconnais mon péché ; s'il n'y avait pas eu de Loi, le péché resterait caché ; reconnaissant mon péché, je demande pardon. Par la Loi donc, je reconnais les espèces de péché, le grief de ma prévarication ; je cours à la pénitence, j'obtiens la grâce. La Loi procure donc le bien, puisqu'elle envoie à la grâce.

Luc, VIII, 19-39.

La vraie famille
du Christ.

Le possédé
de Gérasa.

36. « Ma mère et mes frères, ce sont ceux qui entendent la parole de Dieu et l'accomplissent. »
Comme il sied à un maître¹, Il offre en sa personne un exemple aux autres, et, commandant Lui-même, Il exécute Lui-même ses commandements. Devant prescrire aux autres que, si on ne quitte son père et sa mère, on n'est pas digne du Fils de Dieu (cf. *Matth.*, X, 37 ; *Lc.*, XIV, 26), Il s'est le premier soumis à cette sentence ; non pas qu'Il condamne les pieux égards dus à une mère, car de Lui vient ce précepte : « Quiconque n'honorera pas son père, sa mère, sera puni de mort » (*Ex.*, XX, 12 ; *Deut.*, XXVII, 16), mais parce qu'Il sait se devoir aux mystères de son Père plus qu'aux sentiments envers sa Mère. Les parents ne sont pas écartés injustement ; mais il est

- 37 mentium docentur esse quam corporum. Ergo non debuerant foris stare qui Christum uidere quaerebant ; *prope est enim uerbum in corde tuo et in ore tuo*. Intus igitur uerbum, intus est lumen. Unde et ille ait : *accedite ad eum et inluminamini*. Si enim foris stantes nec ipsi agnoscuntur parentes et propter nostrum fortasse non agnoscuntur exemplum, quemadmodum nos agnoscimur, si foris stemus ? Nec putet aliqui offendiculum esse pietatis, ubi mandatum legis inpletur ; si enim relinquet homo patrem et matrem et adhaerebit uxori suae et erunt duo in carne una, recte sacramentum hoc in Christo seruatur et in ecclesia. Et ideo parentes corpori proprio non oportuit anteferri. Ergo hic non, ut quidam haeretici tendiculas aucupantur, mater negatur, quae etiam de cruce agnoscitur, sed necessitudini corporali praescriptorum caelestium forma praefertur. Illud quoque intellegere non abhorret, quia per figuram parentum demonstrat Iudaeis, ex quibus est Christus secundum carnem; ecclesiam quae
- 39 credidit praefendam. Itaque qui se intellegeret propter diuinum in terras uenisse mysterium ecclesiaeque conuentum, relictis nauem ascendit parentibus. Neque enim quisquam poterat hunc mundum enauigare sine Christo, quando eos quoque quibus dominus adest temptationum saecularium saepe procella perturbat. Et oeconomia seruatur in apostolis, ut aduertat sine temptatione neminem posse ex hoc uitae curriculo demigrare, quia exercitium fidei temptatio est.
- 40 Subiecti igitur sumus nequitiae spiritalis procellis, sed quasi peruigiles nautae gubernatorem excitemus. Uerum et ipsi periclitari solent. Quem igitur gubernatorem requiramus ? Illum utique qui non seruiat, sed imperet uentis, de quo scriptum est : *at ille surgens increpauit uentum*.
- 41 Quid est *surgens* ? Quiescebat enim, sed quiescebat cor-

1. Sans prévenir, Ambroise passe du singulier au pluriel : car sa pensée paraît bien être que les pilotes — les chefs des églises — ont eux aussi leurs périls.

enseigné que les liens des âmes sont plus sacrés que ceux des corps. 37. Ils n'auraient donc pas dû se tenir au-dehors, ceux qui cherchaient à voir le Christ ; car « la Parole est proche, sur vos lèvres et dans votre cœur » (*Deut.*, XXX, 14 ; *Rom.*, X, 8). Au-dedans donc est la Parole, au-dedans la lumière. Aussi tel a-t-il dit : « Approchez du Seigneur, et soyez éclairés » (*Ps.* 33, 6). Car si, pour être au-dehors, les parents mêmes ne sont pas reconnus (et peut-être ne sont pas reconnus pour nous être un exemple), comment nous autres serons-nous reconnus si nous nous tenons au-dehors ? 38. Et que nul ne croie la piété offensée, du moment qu'est accompli le commandement de la Loi ; si en effet « l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse, et ils seront deux en une même chair » (*Gen.*, II, 24), ce mystère est exactement observé dans le Christ et l'Église (*Éphés.*, V, 31-32). Dès lors Il ne pouvait donner à ses parents la préférence sur son propre corps. Ce n'est donc pas — selon les pièges que tendent certains hérétiques — qu'ici Il rente sa Mère : Il l'a reconnue même du haut de la Croix (*Jn.*, XIX, 26) ; mais avant les liens de la chair Il fait passer la règle des commandements célestes. Par ailleurs, il n'est pas hors de propos d'entendre qu'en la personne de ses parents Il montre comment aux Juifs, de qui descend le Christ selon la chair, il faut préférer l'Église, qui a cru.

39. Sachant donc qu'Il est venu sur terre en vue du mystère de Dieu et pour rassembler l'Église, Il laisse là ses parents et monte dans une barque. Car nul n'aurait pu faire la traversée de ce monde sans le Christ, puisque ceux mêmes à qui le Christ est présent, sont souvent troublés par la tempête des tentations du siècle. Et s'Il en use ainsi avec les Apôtres, c'est pour vous faire remarquer que nul ne peut quitter sans tentation la carrière de cette vie : car la tentation est l'exercice de la foi. 40. Nous sommes donc soumis aux tempêtes de l'esprit du mal ; mais, comme les matelots qui veillent, réveillons le pilote. Mais eux aussi¹ sont d'ordinaire en danger ; à quel pilote donc nous adresser ? à Celui-là, bien sûr, qui n'est pas esclave des vents, mais leur commande ; à Celui dont il est écrit : « Et se levant Il apostropha le vent. » 41. Qu'est-

poris somno, cum intenderet diuinitatis mysterio; ubi enim sapientia, ubi uerbum, nihil sine uerbo fit, nihil sine prudentia. **42** Supra habes quia pernoctabat in oratione : quomodo hic in tempestate dormiret ? Sed exprimitur securitas potestatis, quod omnibus timentibus solus intrepidus quiescebat. Non est ergo consors naturae qui non est consors periculi. Etsi corpus dormit, operatur diuinitas, operatur fides. Denique dicit : *modicae fidei quare dubitastis ?* Et bene arguuntur qui praesente Christo timebant, cum utique **43** qui ei adhaereat perire non possit. Ergo confirmauit fidem, refudit tranquillitatem, uentum cessare praecepit, non aquilonem non Africum, sed illum utique uentum, cui dictum est ab angelo Michael in epistula Iudae : *imperet tibi dominus*. Unde etiam sanctus Matthaeus *imperauit* inquit *uento et mari*. Atque utinam in nobis flatus eius asperos cohibere dignetur, ut fluctuanti uitae refusa tranquillitas naufragii metum demat ! Etsi iam non dormiat sui corporis somno, caueamus tamen ne nostri corporis **44** somno nobis dormiat et quiescat. Et quoniam quae loco superiore praestrinximus delibasse satis est, nunc quia in libro secundum Matthaeum duos homines in regione Gerasenorum daemoneis adflatos Christo occurrisse cognouimus, hic autem sanctus Lucas unum inducit eundemque nudum — nudus enim est quicumque tegumentum naturae suae et uirtutis amisit — qua ratione de numero euangelistae dissonare uideantur non otiose praetereundum, sed requirendum arbitror. Et quidem licet discordet numerus, tamen concordat mysterium ; uir enim iste

1. La phrase pourrait être une remarque générale : on n'a véritablement même nature que si l'on partage les mêmes périls ; partageant les périls de ses disciples, le Christ a donc leur nature. Mais la préoccupation de S. Ambroise, ici du moins, n'est pas tant de réagir contre le docétisme, qui n'admet dans le Christ que l'apparence de la nature humaine, que de prévenir l'interprétation arienne, ne voyant en Lui que cette même nature. Le Christ partage sans doute et la nature humaine de ses disciples et leur péril « objectif », s'il est permis de s'exprimer ainsi ; mais Il ne partage pas leur péril « subjec-

ce à dire, se levant ? c'est qu'Il reposait ; mais Il reposait par son corps endormi, tout en étant occupé du mystère de la divinité : car où est la Sagesse, où est la Parole, rien ne se fait sans parole, rien sans prudence. **42**. Vous lisez plus haut qu'Il passait la nuit en prière : comment aurait-Il dormi pendant la tempête ? Mais cela traduit la sécurité de sa puissance : tous avaient peur, Lui seul reposait sans frayeur. Il ne partage donc pas (uniquement) ¹ notre nature, ne partageant pas le danger. Même si son corps est endormi, sa divinité agit, la foi agit ; aussi bien dit-Il : Hommes de peu de foi, pourquoi avez-vous douté » (*Matth.*, VIII, 26 ; cf. XIV, 31) ? Et ils méritent le reproche, pour avoir eu peur en présence du Christ, alors que, s'attachant à Lui, on ne saurait périr. **43**. Il a donc raffermi la foi, ramené le calme. Il a ordonné au vent de tomber : non pas à l'aquilon ni au vent du sud, mais bien à ce vent auquel l'ange Michel dit, dans l'Épître de Jude : « Que le Seigneur te commande » (*Jud.*, 9) ! C'est pourquoi S. Matthieu dit encore : « il commanda aux vents et à la mer » (VIII, 26). Et plaise à Dieu de daigner réprimer en nous ses bourrasques violentes, afin que le calme rendu à notre vie agitée écarte la crainte du naufrage ! Et bien qu'Il ne dorme plus du sommeil de son corps, prenons garde que par le sommeil de notre corps Il ne soit pour nous endormi et au repos.

44. Il suffit d'avoir effleuré ce que nous avons indiqué plus haut ². Maintenant, puisque nous savons par le livre selon Matthieu que dans le pays des Geraséniens deux hommes possédés par les démons se sont présentés au Christ, tandis qu'ici S. Luc en met en scène un seul, et nu (est nu quiconque a perdu le vêtement de sa nature et de sa vertu), j'estime que cet apparent désaccord des évangélistes quant au nombre ne doit pas être négligé, mais qu'il en faut rechercher la raison. En fait, même si le nombre ne concorde pas, il y a accord quant au mystère.

tif », leur effroi devant le péril ; et cela montre qu'il y a chez Lui autre chose que la nature humaine.

2. Cf. IV, 68-70.

qui habebat daemonium populi figura gentilis est, opertus uitiis, nudus errori, patens crimini. Duo illi quoque similiter figuram populi gentilis accipiunt, quoniam, cum tres filios Noe generauerit, Sem Cham Iaphet, Sem tantummodo familia in possessionem adscita est dei. Ex duobus illis diuersarum nationum populi pullularunt, quorum alter maledictus, quod nudatum patrem non texerat, benedictus alter, quod auersus licet, ne confusionem nudati parentis hauriret, duce tamen patrem pietate texisset et fraterni maledictum seminis eluisset.

- 45 *Qui multis inquit temporibus agebatur*, utpote qui a diluio usque ad aduentum domini uexabatur, furore dementi rumpens uincla naturae. Nec inmerito etiam sanctus Matthaeus in monumentis illos habitasse signauit, siquidem talium animae in quibusdam uideantur habitare tumulis sepulchrorum. Quid enim aliud sunt corpora perfidorum nisi quaedam defunctorum sepulchra, in quibus dei uerba non habitent? Agebatur ergo in loca deserta spiritalium scilicet infecunda uirtutum profugus
- 46 a lege, discretus a prophetis, remotus a gratia. Non enim uno daemone, sed totius legionis laborabat incursu, quae cum dominum uidisset cognouissetque praescia dominici aduentus tempore in abyssos se esse trudendam, coepit orare ut introeundi in porcos acciperet facultatem. Et primum clementiam domini debemus aduertere, quod nullum prius ipse condemnat, sed unusquisque sibi auctor est poenae; non mittuntur in porcos daemones, sed ipsi petunt, quia caelestis luminis claritatem sustinere non poterant, ut qui oculos dolent radium solis ferre non possunt, sed tenebrosa eligunt et splendentia derelinquunt. Fugiant ergo daemones splendorem lucis aeternae et ante tempus debita sibi tormenta formident non praediunantes quae futura sint, sed quae prophetata sunt recordantes; dixit enim Zacharias: *et erit in illa die, disperdet dominus nomina idolorum de terra, et non erit ulterius*

Cet homme possédé du démon est la figure du peuple des Gentils, couvert de vices, à nu pour l'erreur, à découvrir pour le crime. Les deux autres font également figure du peuple des Gentils: car, Noé ayant engendré trois fils, Sem, Cham et Japhet, la seule famille de Sem a été prise par Dieu comme sa possession; des deux autres sont issus les peuples des diverses nations: l'un fut maudit pour n'avoir pas couvert la nudité de son père, l'autre béni, parce qu'à reculons, pour ne pas voir la honte de son père, la piété le conduisit à couvrir ce père, et à s'épargner la malédiction de la race de son frère.

45. « Depuis longtemps, est-il dit, il était agité »: Évidemment, puisque du déluge à la venue du Seigneur, il était tourmenté, brisant dans sa démence furieuse les liens de la nature. Et ce n'est pas sans raison que, nous dit encore S. Matthieu, ceux-là habitaient en des tombeaux; car de telles âmes semblent habiter comme en des tombes et des sépulcres: que sont en effet les corps des incroyants, sinon des sortes de sépulcres pour les morts, où n'habitent pas les paroles de Dieu? Il était donc poussé vers les lieux déserts, c'est-à-dire stériles en vertu de l'âme, fugitif de la Loi, séparé des Prophètes, exclu de la grâce. 46. Car il ne souffrait pas d'un seul démon, mais de l'assaut de toute une légion: celle-ci, à la vue du Seigneur, sachant et prévoyant qu'à l'époque de l'avènement du Seigneur elle serait refoulée dans les abîmes, se mit à implorer la permission de s'introduire en des pourceaux. Et d'abord il nous faut remarquer la clémence du Seigneur: Il ne condamne personne le premier, mais chacun est l'artisan de son propre châtement. Les démons ne sont pas chassés dans les pourceaux, mais d'eux-mêmes les demandent, parce qu'ils ne pouvaient soutenir l'éclat de la lumière céleste: de même ceux qui ont mal aux yeux ne peuvent supporter le rayonnement du soleil, mais font choix des ténèbres et fuient la clarté. Que les démons donc fuient l'éclat de la lumière éternelle, et redoutent avant le temps les tourments qu'ils méritent: non qu'ils devinent d'avance ce qui va venir, mais ils se rappellent ce qui fut prophétisé; car Zacharie a dit: « Et ce jour-là le Seigneur effacera de la terre les noms des idoles, et il

memoria eorum. Et spiritum immundum exuram de terra. Docemur ergo eo quod non semper manebunt ne malitia eorum possit esse perpetua. Nunc igitur illam metuentes poenam aiunt : *uenisti perdere nos.* Sed quia adhuc esse desiderant, iam ab hominibus recedentes, propter quos poenam sciunt sibi esse subeundam, petunt mitti in porcos.

- 47 Qui sunt isti porci nisi forte illi de quibus dictum est : *nolite dare sanctum canibus neque miseritis margaritas porcis, ne forte conculcent eas pedibus suis ?* illi scilicet, qui immundorum usu animalium uocis et rationis expertes lutulentis uitae suae actibus naturalium coinquinauerint ornamenta uirtutum, qui inpetu feruntur in praeceps, quoniam nullius meriti contemplatione reuocantur, sed tamquam de superioribus ad inferiora per improbitatis procliuē detrusi suffocantur in aquis inter fluitantia mundi istius strangulatorum in modum intercluso pereuntes spiritus conneatu ; neque enim in his qui fluuido aestu uoluptatum huc atque illuc feruntur incerti ullius spiritus potest esse uitale commercium. Uidemus igitur quia homo ipse sibi est auctor aerumnae. Nam nisi quis porci more uixisset, numquam accepisset in eum diabolus potestatem aut, si accepisset, non ut perderet, sed probaret. Aut fortasse, quia post domini aduentum bonos iam deprauare non poterat, non omnium hominum, sed leuium iam quaerit interitum, ut latro non armatis insidiatur, sed inermibus, et iniuriis lacessit infirmum, qui se intellegit uel a forti contemni uel a potente damnari. Sed dicit aliqui : cur hoc a deo permittitur diabolo ? At ego dico, ut boni probentur, improbi puniantur ; haec enim poena

1. A moins qu'on ne préfère lire : *nec*, avec le grand nombre des mss, suivis par les éditeurs de Vienne. On a alors une construction grammaticalement défectueuse, l'une des coordonnées ayant l'indicatif futur, l'autre le subjonctif. *Ne*, attesté par au moins deux mss, correspond mieux au contexte.

2. Transposition complète, sur le plan allégorique, des phases de la noyade.

n'y en aura plus souvenir, et je consumerai sur terre l'esprit immonde » (*Zach.*, XIII, 2). On nous apprend donc qu'ils ne demeureront pas toujours, pour que leur mal-faisance¹ ne soit pas sans fin. Maintenant donc, redoutant ce châtement, ils disent : « Vous êtes venu nous faire périr. » Mais comme ils désirent exister encore, s'éloignant des hommes à cause desquels ils savent qu'ils ont à subir le châtement, ils demandent à être envoyés dans des pourceaux. 47. Qui sont ces pourceaux ? ne seraient-ce point par hasard ceux dont il est dit : « Ne livrez pas ce qui est saint aux chiens, et ne jetez pas des perles aux pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds » (*Matth.*, VII, 6), ceux-là, veux-je dire, qui, à la façon des animaux immondes, privés de parole et de raison, souillent par les actions fangeuses de leur vie la parure des vertus naturelles. Leur emportement les entraîne aux précipices, car ils ne sont retenus par la considération d'aucune récompense, mais, poussés comme de haut en bas sur la pente de la perversité, ils sont étouffés dans les eaux parmi les fluctuations de ce monde, et périssent comme étranglés, les canaux de la respiration obstrués ; car pour ceux que l'ardeur et le courant des plaisirs emportent çà et là au hasard, il ne peut y avoir aucune relation vivifiante avec l'Esprit². 48. Nous voyons donc que l'homme est l'artisan de son propre tourment. Car si tel n'avait vécu à la manière d'un pourceau, le diable n'aurait pas reçu pouvoir sur lui ; ou, s'il l'avait reçu, c'eût été non pour le faire périr, mais pour l'éprouver. Peut-être aussi que ne pouvant plus, après la venue du Seigneur, pervertir les bons, il cherche désormais la perte non de tous les hommes, mais des inconstants : de même le brigand ne tend pas d'embûches aux gens armés, mais aux désarmés, et accable le faible de sévices, sachant bien qu'il serait écrasé par le fort, ou condamné par le puissant. 49. Mais, dira quelqu'un, pourquoi Dieu permet-il cela au diable ? — afin, dirai-je moi, que les bons soient éprouvés, les pervers châtiés : telle est en effet la peine du

Spiritus, cette fois, équivaut successivement à l'air, au souffle étouffé par l'asphyxie, à l'Esprit.

peccati est. Denique lege quia inmittit dominus febrem et tremorem et malos spiritus et caecitatem et omnia flagella iuxta merita peccatorum. Sed redeamus ad lectionem.

- 50 *Uiderunt inquit hoc magistri gregum et fugerunt.* Neque enim aliquam uel philosophiae professores uel principes synagogae pereuntibus populis possunt ferre medicinam. Solus est Christus, qui aufert peccata populorum, si tamen medendi patientiam non recusent. Ceterum curare non dignatur inuitos et cito infirmes deserit, quibus oneri uideat esse praesentiam suam, sicut Gerasenorum populis, qui exeuntes de ciuitate, in qua species synagogae uidentur exsistere, rogabant ut discederet, quia *timore magno*
- 51 *tenebantur.* Infirmi enim mens non capit dei uerbum nec potest pondus sustinere sapientiae; fatiscit et soluitur.
- 52 Et ideo diutius molestus non fuit, sed ascendit et regressus est. Ascendit utique ab inferioribus ad superiora, a synagoga scilicet ad ecclesiam et regressus per stagnum est ut hic ait aut sicut Matthaeus per fretum; inter nos enim et illos fretum magnum est. Itaque nemo de ecclesia ad synagogam sine periculo transit salutis, sed et ille qui de synagoga ad ecclesiam transire desiderat crucem suam
- 53 tollat, ut discrimen euadat. Cur autem non recipitur liberatus, sed domum redire censetur, nisi ut et iactantiae causa uitetur et infidelibus sit exemplum quam domus illa naturale sit diuersorium? Et ideo qui remedium sanitatis fuerat consecutus a tumulis et sepulchris in illam spiritalem domum redire praecipitur, ut fiat dei templum, in quo erat mentis sepulchrum.

1. Allusion au mot : *magister*, employé par l'évangéliste pour désigner les conducteurs du troupeau de porcs.

2. S. Ambroise pense au possédé qui, ayant vécu dans des tombeaux, rentre dans une maison, demeure normale et naturelle, — et de plus à sa

péché. Lisez d'ailleurs comme quoi Dieu envoie la fièvre, et le tremblement, et les esprits mauvais, et la cécité, et tous les fléaux, selon les mérites des pécheurs (*Deut.*, XXVIII, 59; *Ps.* 31, 10).

Mais revenons à notre lecture. 50. « Ce que voyant, est-il dit, les maîtres des troupeaux s'enfuirent. » Ce ne sont pas, en effet, les professeurs de philosophie¹ ni les chefs de la Synagogue qui peuvent offrir un remède quelconque aux peuples en perdition. Il n'y a que le Christ qui enlève les péchés des peuples, moyennant toutefois qu'ils ne refusent pas d'endurer le remède. Par ailleurs Il ne daigne pas soigner de force, et se hâte d'abandonner les malades auxquels Il voit que sa présence est à charge : telle la population de Gérasa, qui, sortant de la ville, où semble résider la figure de la Synagogue, le priaient de se retirer « parce qu'ils étaient saisis d'une grande frayeur ». 51. C'est que l'âme infirme ne peut supporter le Verbe de Dieu, ne peut soutenir le poids de la sagesse : elle fléchit et s'effondre. 52. Aussi ne les importuna-t-Il pas plus longtemps ; mais « Il monta, et s'en retourna » : oui, Il monta d'en bas vers les hauteurs, de la Synagogue à l'Église. « Il revint par le lac », comme dit celui-ci, ou, selon Matthieu, « par le bras de mer » (*Matth.*, IX, 1) : car « entre nous et eux il y a un grand bras de mer » (cf. *Lc.*, XVI, 26) ; aussi nul ne peut passer de l'Église à la Synagogue sans risquer son salut ; et même celui qui désire passer de la Synagogue à l'Église doit porter sa croix, afin d'échapper au péril. 53. Mais pourquoi l'homme délivré n'est-il pas accueilli, mais avisé de rentrer en sa demeure, sinon pour éviter une occasion de vaine gloire, et pour que son exemple montre aux infidèles à quel point cette demeure est le logis naturel² ? C'est pourquoi, ayant obtenu remède et guérison, il lui est prescrit de revenir des tombeaux et des sépulchres dans cette demeure spirituelle, afin que devienne temple de Dieu ce qui était sépulchre de l'âme.

rentrée en lui-même, la maison naturelle de son corps devenant temple de Dieu.

- 54 *Et ecce uenit uir, cui nomen Iairus, et ipse princeps synagogae erat, et cecidit ante pedes Iesu rogans eum ut intraret domum suam, quia filia unica erat illi fere annorum duodecim et haec moriebatur.* Reliquerat in Gerasenis synagogam Christus, ut diximus, et quem sui non receperant excepimus quem exspectabamus. Nec nobis igitur a quibus exspectabatur diu defuit nec ad illos, si rogetur, redire fastidit. Uir enim iste princeps synagogae, cui filia erat unica, pro synagogae pereuntis remedio precabatur, quae urgebatur in mortem, quia deserebatur a Christo. Quem putamus synagogae principem esse nisi legem, cuius contemplatione dominus synagogam non penitus dereliquit, medicinam salutis credentibus reseruauit? Ad hanc ergo principis filiam dum properat dei uerbum, ut saluos faceret filios Israhel, sancta ecclesia ex gentibus congregata, quae inferiorum lapsu criminum
- 55 deperibat, paratam aliis fide praeripuit sanitatem. Moraliter hunc locum satis putauimus exprimendum et ideo non illa quae dicta sunt retractamus; sed mystica breui uolumus sermone praestringere. An non ita factum est, ut dei uerbum cum uenisset ad Iudaeos, adscisceretur a gentibus et prius ab illis qui in lege non crediderant in
- 56 gratia crederetur? Nam sicut illa quae in medicis erogauerat omnem substantiam suam, ita etiam congregatio gentium amiserat omnia dona naturae et patrimonium uitale prodegerat, sancta, uerecunda, religiosa, fide promtior, pudore cunctatior: hoc est enim pudoris et fidei agnoscere infirmitatem, non desperare ueniam. Uerecunda ergo fimbriam tetigit, fidelis accessit, religiosa credidit, sapiens sanata se esse cognouit. Sic sancta plebs gentium, quae deo credidit, peccatum erubuit ut desere-

1. L'extrême concision produit ici comme un effet de raccourci qui pourrait donner une fausse perspective: c'est la gentilité qui était en proie à la misère morale, et non l'Église, qui se recrutera parmi les Gentils.

2. Cf. Livre V, 113 sqq.

54. « Et voici venir un homme nommé Jaïre: c'était le premier de la Synagogue. Et il tomba aux pieds de Jésus, le priant d'entrer chez lui, parce qu'il avait une fille unique, de douze ans environ, et qui était mourante. »

Le Christ, disions-nous, avait quitté la Synagogue en la personne des Geraséniens; et Lui que les siens n'avaient pas reçu (*Jn*, I, 11), nous autres l'avons reçu; nous avons reçu Celui que nous attendions. A nous donc, qui l'attendions, Il n'a pas fait défaut; et vers les autres, s'Il en est prié, il ne Lui répugne pas de revenir. Car cet homme, chef de la Synagogue, qui avait une fille unique, implorait la guérison de la Synagogue mourante, qui était sur le point de mourir parce qu'abandonnée du Christ. Quel est, à notre avis, ce chef de la Synagogue? n'est-ce pas la Loi? par égard pour elle le Seigneur n'a pas complètement délaissé la Synagogue, mais a réservé un remède sauveur à ceux qui croiraient.

Tandis donc que le Verbe de Dieu se hâte vers la fille de ce chef pour sauver les enfants d'Israël, la sainte Église rassemblée d'entre les Gentils, qui dépérissait en tombant dans les fautes les plus basses¹, déroba par sa foi le salut préparé pour d'autres. 55. Au point de vue moral nous jugeons avoir suffisamment exposé ce passage²: aussi ne revenons-nous pas sur ce qui a été dit; mais il nous plaît d'en effleurer en quelques mots le mystère. N'est-ce pas ainsi que les choses se sont passées? Le Verbe de Dieu, venu pour les Juifs, a été attiré par les Gentils, et ceux qui n'avaient pas cru en Lui par la Loi, ont été les premiers à croire par la grâce. 56. Car à l'exemple de celle qui avait dépensé tout son avoir pour les médecins, l'ensemble des nations avait de même perdu tous ses dons naturels, gaspillé son patrimoine de vie. Sainte, discrète, religieuse, prompte à croire, retenue par la pudeur — car il y a pudeur et foi à reconnaître son infirmité, à ne pas désespérer du pardon — la discrétion donc lui fit toucher la frange, la foi la fit s'approcher, la religion croire, la sagesse connaître qu'elle était guérie. De même le peuple saint des Gentils qui a cru en Dieu a rougi de son péché

ret, fidem detulit ut crederet, deuotionem exhibuit ut rogaret, sapientiam induit ut sanitatem suam et ipsa sentiret, fiduciam sumpsit ut fateretur quod praeripuisset alienum.

- 57 Cur autem retro tangitur Christus? An quia scriptum est : *post dominum deum tuum ambulabis?* Quid etiam sibi uult quod et principis filia annorum XII moriebatur et mulier ista fluxu sanguinis ab annis XII laborabat nisi ut intellegatur quia quamdiu synagoga uiguit laborauit ecclesia? Defectus illius huius est uirtus, quia *illorum delicto salus gentibus*, et consummatio illius huius exordium, non naturae exordium, sed salutis, quia *caecitas ex parte Israhel contigit, donec plenitudo gentium intraret*. Non igitur tempore, sed specie sanitatis antiquior synagoga quam ecclesia, quia quamdiu illa credebat ista non credit et per uarias corporis atque animae passiones inmedicabili remedio aegra languebat. Audiuit aegrotare populum Iudaeorum, sperare coepit salutis suae remedium, tempus uenisse cognouit, quo medicus adesset e caelo, surrexit ut occurreret uerbo, uidit quia comprimebatur a turbis; non enim credunt qui comprimunt, credunt qui tangunt. Fide tangitur Christus, fide Christus uidetur, non corpore tangitur, non oculis comprehenditur; neque enim uidet qui uidens non uidet neque audit qui ea quae audit non intellegit neque tangit qui non fideliter tangit. Denique ut fidem tangentis exprimeret, ait : *tetigit me aliquis; nam ego cognoui de me uirtutem exisse*. Quod est euidentis indicii quia non intra possibilitatem conditionis humanae atque intra corporis claustrum inclusa sapientia, diuinitas coartata est, non capitur angustiis corporalibus, non tenetur, sed ultra fines nostrae mediocritatis uirtus exundat aeterna. Non enim humana ope plebs gentium liberatur, sed dei munus est congregatio
- 58

pour le quitter, a apporté sa foi pour croire, offert sa dévotion pour prier, s'est revêtu de sagesse pour sentir lui aussi sa guérison, s'est enhardi pour reconnaître qu'il avait dérobé ce qui n'était pas à lui.

57. Pourquoi le Christ est-il touché par derrière? Serait-ce parce qu'il est écrit : « Vous marcherez à la suite du Seigneur votre Dieu » (*Deut.*, XIII, 4)? Que veut dire aussi le fait que la fille du chef se mourait à l'âge de douze ans, et que cette femme souffrait d'une perte de sang depuis douze ans? n'est-ce pas pour donner à entendre que, tant que la Synagogue fut bien portante, l'Église a souffert? l'affaiblissement de l'une est la force de l'autre, car « leur faute amène le salut des Gentils » (*Rom.*, XI, 11), et la fin de l'une est le début de l'autre : début non quant à la nature, mais quant au salut, car « l'aveuglement d'une partie d'Israël s'est produit, jusqu'à ce que l'ensemble des Nations soit entré » (*Rom.*, XI, 25). La Synagogue est donc plus ancienne que l'Église, non dans le temps, mais au point de vue de la santé : car tant que la première a cru, celle-ci ne croyait pas et languissait, en proie aux diverses maladies de l'âme et du corps, sans remède qui pût la guérir. Elle apprit la maladie du peuple des Juifs, elle se prit à espérer le remède qui la sauverait; elle reconnut que le temps était venu où du ciel le médecin se présentait; elle s'est levée pour aller au-devant du Verbe; elle a vu qu'il était pressé par la foule : ceux-là ne croient pas qui le pressent, ceux-là croient qui le touchent. C'est la foi qui touche le Christ, la foi qui le voit; le corps ne le touche pas, les yeux ne le saisissent pas : car ce n'est pas voir que voir sans voir, et ce n'est pas entendre que ne pas comprendre ce qu'on entend, ni toucher si on ne touche pas avec foi. Aussi bien, pour amener à se traduire la foi de celle qui le touchait, il dit : 58. « Quelqu'un m'a touché, car je sais qu'une vertu est sortie de moi. » Preuve évidente que la sagesse n'est pas renfermée, la divinité resserrée, dans les capacités de la nature humaine et dans la clôture du corps : la puissance éternelle n'est pas captive, n'est pas retenue dans l'étroitesse du corps, mais déborde au-delà des frontières de notre médiocrité. Ce n'est pas un secours humain qui libère le peuple des Gen-

nationum, quae etiam breui fide misericordiam inclinat aeternam. Nunc si consideremus quanta sit fides nostra et intellegamus quantus sit dei filius, uideamus quia comparatione eius fimbriam tantummodo tangimus, superiorem uero uestimenti eius partem nequimus adtingere. Si igitur et nos curari uolumus, fide tangamus fimbriam Christi.

59 Non latet eum quicumque fimbriam tetigerit, qui tetigerit auersum : neque enim deus indiget oculis ut uideat neque corporaliter sentit, sed in se habet cognitionem omnium. Beatus ergo qui uel extremam partem uerbi contigerit ; nam totum quis potest comprehendere ?

Uerum ut ad illam quae adhuc aegra est reuertamus, ne per nos magis quam per suam moram dum diu Christi

60 moramur ingressum mortua esse credatur, uenerunt inquit serui dicentes principi : noli uexare illum ; filia tua mortua est. Et primum illud consideremus quod suscitaturus mortuam ad faciendam fidem aemorousam ante curauit. Et ut scias exempli gratia stesisse sanguinis fluxum, dum illa petitur, ista curatur. Sic et resurrexio temporalis in domini passione celebratur, ut et perpetua illa credatur. Sic et Mariae paritura sterilis indicatur, ut conceptura uirgo credatur. Denique audiuit parituram Elisabet nec de sua generatione dubitauit.

61 Uenerunt inquit serui dicentes principi : noli uexare illum. Adhuc et hi increduli ad resurrectionem, quam Iesus in lege praedixit, in euangelio compleuit. Itaque cum uenisset in domum, paucos futurae resurrectionis arbitros adsciuit ; non enim a multis continuo est credita resurrexio. Denique dicente domino : non est mortua puella,

1. En présence du désarroi des copistes, les éditeurs du Corpus de Vienne se sont demandé si l'incise *dum diu Christi moramur ingressum*, « si nous retardons longtemps l'entrée du Christ », n'est pas une glose explicative, étrangère au texte authentique d'Ambroise. Si glose il y a, reconnaissons qu'elle n'est pas tout à fait superflue : sans elle, il faudrait, une fois de plus,

tils ; mais c'est un bienfait divin que cette réunion des nations qui, même avec une foi de fraîche date, incline la miséricorde éternelle. Si maintenant nous considérons la taille de notre foi et si nous comprenons la grandeur du Fils de Dieu, nous voyons que par rapport à Lui nous ne touchons que la frange ; le haut de son vêtement, nous ne pouvons l'atteindre. Si donc nous voulons nous aussi être guéris, touchons par la foi la frange du Christ. 59. Il n'ignore pas tous ceux qui touchent sa frange, qui la touchent quand Il est tourné : car Dieu n'a pas besoin d'yeux pour voir, Il n'a pas de sens corporels, mais possède en Lui la connaissance de toutes choses. Heureux donc qui touche au moins l'extrémité du Verbe : car qui peut le saisir tout entier ?

Mais pour en revenir à celle qui est encore malade, et de peur que, si nous retardons longtemps l'entrée du Christ, on n'attribue sa mort à nous plutôt qu'à son retard¹, 60. « des serviteurs, est-il dit, vinrent dire au notable : ne l'importunez pas, votre fille est morte ». Et d'abord considérons ceci : avant de ressusciter une morte, pour produire la foi Il a commencé par guérir l'hémorrhôisse. Et pour vous apprendre que le flux de sang s'est arrêté pour notre instruction, au moment où Il se rend vers l'une, l'autre est guérie. De même nous célébrons la résurrection historique lors de la Passion du Seigneur, pour croire à celle de l'éternité. De même est annoncé à Marie l'enfantement par une stérile, pour amener à croire qu'une Vierge concevra ; aussi bien elle a appris qu'Élisabeth enfanterait, et n'a pas douté de sa propre maternité. 61. « Les serviteurs, est-il dit, vinrent dire au notable : Ne l'importunez pas. » Ils n'ont pas encore la foi dans la résurrection que Jésus a prédite dans la Loi (*Ps. 15, 10 ?*), accomplie dans l'Évangile. Aussi, arrivé à la maison, n'a-t-Il pris avec Lui que peu de témoins de la résurrection qui allait se produire : car ce n'est pas le grand nombre qui a de prime abord cru à la résurrection. Aussi bien, quand le Seigneur dit : « l'enfant n'est pas morte,

reconstituer laborieusement la pensée de l'auteur. On retrouvera d'ailleurs le même tour de pensée ci-après, VII, 224.

- 62 *sed dormit deridebant inquit eum.* Quicumque enim non credit inridet. Fleant igitur mortuos suos qui putant mortuos; ubi resurrectionis fides est, non mortis species, sed quietis est. Nec illud abhorret Matthaei, quod ait tubicines fuisse in domo principis et turbam tumultuantem, uel quia more ueteri tubicines ad incendendos excitandosque luctus ferebantur adhiberi uel quia per legis et litterae cantilenam exultationem synagoga non poterat
- 63 *capere spiritalem.* Tenens ergo manum puellae Iesus sanauit eam et iussit dari ei manducare. Quod est testimonium uitae, ut non phantasma, sed ueritas crederetur. Beatus ille cui manum sapientia tenet. Utinam meos quoque teneat actus, teneat manum iustitia, teneat dei uerbum, inducat in penetralia sua, spiritum auertat erroris, conuertat salutis, dari mihi iubeat manducare! Panis enim caelestis est dei uerbum. Inde et illa sapientia, quae diuini corporis et sanguinis sacrosancta altaria repleuit alimentis, *uenite inquit edite panes meos et bibite uinum,*
- 64 *quod miscui uobis.* Quae tamen tantae diuersitatis est causa? Supra publice uiduae filius suscitatur, hic remouentur plures arbitri. Sed puto quod in eo quoque pietas ibi domini declaretur, quia uidua mater unici non patiebatur moras, et ideo ne amplius adficeretur maturitas additur. Est etiam forma sapientiae in uiduae filio cito ecclesiam credituram, in archisynagogae filia credituros quidem Iudaeos, sed ex pluribus pauciores.
- 65 *Et quicumque non receperit uos, exeuntes de ciuitate illa etiam puluerem de pedibus uestris excutite in testimonium supra illos.* Qualis debeat esse qui euangelizat regnum dei praeceptis euangelicis designatur, ut sine uirga, sine pera, sine calciamento, sine pane, sine pecunia, hoc est subsidii

1. Cf. *Lc.* XXIV, 37-43 et la démonstration que donne le Seigneur, au soir de Pâques, de la réalité de son corps ressuscité, en prenant de la nourriture devant les Apôtres.

mais endormie », « ils se moquaient de Lui », est-il dit. 62. Car ceux qui ne croient pas se moquent. Qu'ils pleurent donc leurs morts, ceux qui les croient morts : quand on a la foi à la résurrection, ce n'est pas la mort que l'on voit, mais le repos. Et ce que dit Matthieu (IX, 23) n'est pas hors de propos : qu'il y avait dans la maison du notable des joueurs de flûte et une foule tumultueuse : soit, semblait-il, qu'on ait suivi l'usage des anciens en faisant venir des joueurs de flûte pour enflammer et exciter les lamentations, soit parce que la Synagogue, à travers les cantiques de la Loi et de la lettre, n'a pas su recueillir l'allégresse de l'Esprit. 63. Prenant donc la main de l'enfant, Jésus la guérit et lui fit donner à manger. C'est une attestation de vie, afin que l'on crût non pas à un fantôme, mais à une réalité¹. Heureux celui dont la Sagesse tient la main ! Plaise à Dieu qu'elle tienne aussi nos actions, que la justice tienne ma main, que le Verbe de Dieu la tienne, qu'Il m'introduise dans sa retraite, qu'Il détourne l'esprit d'erreux, ramène celui qui sauve ! qu'Il ordonne de me donner à manger : car le pain céleste, c'est le Verbe de Dieu. Aussi cette sagesse qui a couvert les saints autels des aliments du corps et du sang divins a-t-elle dit : « Venez manger mes pains, et boire le vin que je vous ai préparé » (*Prov.*, IX, 5). 64. Quelle est cependant la cause d'une telle différence ? plus haut, c'est en public que le fils de la veuve est ressuscité ; ici on écarte le surplus des témoins. Mais je crois que là encore se manifeste la bonté du Seigneur : la veuve, mère d'un fils unique, ne pouvait attendre ; aussi, pour ne pas l'éprouver davantage, a-t-on mis de l'empressement. Il y a aussi une disposition de la sagesse : pour le fils de la veuve, c'est l'Église qui croira aussitôt ; avec la fille du chef de la Synagogue, ce sont les Juifs qui croiront, mais bien peu par rapport à la multitude.

**Luc, IX, 1-6.
Mission
des Apôtres.**

65. « Et chaque fois qu'on refusera de vous recevoir, sortez de cette ville, et secouez même la poussière de vos pieds en témoignage contre eux. »

Quel doit être celui qui annonce le Royaume de Dieu, les préceptes de l'Évangile l'indiquent : sans bâton, sans

- saecularis amminicula non requirens fideique tutus putet sibi quo minus ea requirat magis posse subpetere. Quae possunt qui uolunt ad eum deriuare tractatum, ut spiritalem tantummodo locus iste formare uideatur adfectum, qui uelut indumentum quoddam uideatur corporis exuisse non solum potestate reiecta contemptisque diuitiis, sed
- 66 etiam carnis ipsius inlecebris abdicatis. Quibus primo omnium datur pacis atque constantiae generale mandatum, ut pacem ferant, constantiam seruent, hospitalis necessitudinis iura custodiant, alienum a praedicatore regni caelestis adstruens cursitare per domos et inuiolabilis hospitii iura mutare. Sed ut hospitii gratia deferenda censeatur, ita etiam si non recipiantur, excutiendum puluerem, egrediendum de ciuitate mandatur. Quo non mediocris boni remuneratio docetur hospitii, ut non solum pacem tribuamus hospitibus, uerum etiam si qua eos terrenae obumbrant delicta leuitatis, receptis apostolicae praedicationis uestigiis auferantur. Nec otiose, secundum Matthaeum domus quam ingrediantur apostoli legenda decernitur, ut mutandi hospitii necessitudinisque uiolantiae causa non suppetat. Non tamen eadem cautio receptori mandatur hospitii, ne dum hospes eligitur, hospitalitas ipsa minuatur.
- 67 Sed haec ut secundum litteram de hospitii religione uenerabilis est forma praecepti, ita etiam de mysterio sententia caelestis adridet. Etenim cum domus eligitur, dignus hospes inquiritur. Uideamus ne forte ecclesia praeferenda designetur et Christus. Quae enim dignior domus apostolicae praedicationis ingressu quam sancta ecclesia? Aut quis praeferendus magis omnibus uidetur esse quam Christus, qui pedes suis lauare consuevit hospitibus et quoscumque sua receperit domo pollutis non patiatu habi-

1. L'allusion au geste du Seigneur avant la Cène est obvie. Mais il n'est pas exclu que S. Ambroise vise un rite milanais : le lavement des pieds des nouveaux baptisés avant leur retour à l'église pour la messe : cf. *De Sacramentis*, III, 4-7 ; *De Mysteriis*, VI, 31-33. La mention de la vie passée, de la suite du voyage, semble favoriser cette interprétation.

besace, sans chaussure, sans pain, sans argent, c'est-à-dire ne recherchant pas l'aide des ressources de ce monde, abandonné à la foi, et comptant que moins il recherchera les biens temporels, plus ils pourront lui échoir. On peut, si on le veut, entendre tout cela au sens suivant : ce passage aurait pour but de former un état d'âme tout spirituel, qui semble avoir dépouillé le corps comme un vêtement, non seulement en renonçant au pouvoir et en méprisant les richesses, mais en écartant même les attraits de la chair. 66. Il leur est fait, avant tout, une recommandation générale de paix et de constance : ils apporteront la paix, garderont la constance, observeront les règles du droit de l'hospitalité : il ne convient pas au prédicateur du Royaume des cieux, affirme-t-Il, de courir de maison en maison, et de modifier les lois inviolables de l'hospitalité. Mais de même qu'il est supposé qu'on leur offrira le bienfait de l'hospitalité, de même, s'ils ne sont pas reçus, ils ont ordre de secouer la poussière et de sortir de la ville ; ce qui nous apprend qu'une bonne hospitalité n'est pas petitement récompensée : non seulement nous procurons la paix à nos hôtes, mais s'ils sont couverts de la poussière légère des fautes, recevoir les pas des prédicateurs apostoliques enlève celles-ci. Et ce n'est pas sans raison qu'en Matthieu il est ordonné aux Apôtres de choisir la maison où ils entrèrent, afin qu'ils n'aient pas sujet de changer et de violer les droits de l'hospitalité. On ne recommande pourtant pas la même précaution à celui qui reçoit l'hôte, de peur qu'en choisissant l'hôte on ne restreigne l'hospitalité.

67. Mais si nous avons là, au sens littéral, la teneur d'un précepte vénérable qui touche au caractère religieux de l'hospitalité, l'interprétation mystérieuse et spirituelle nous sourit. Quand on choisit une maison, on se met en quête d'un hôte digne. Voyons donc si ce ne serait pas l'Église qui est désignée à notre préférence, et le Christ. Est-il maison plus digne d'accueillir les prédicateurs apostoliques que la sainte Église ? qui, pour être préféré à tous, a plus de titres que le Christ ? Il a coutume de laver les pieds à ses hôtes¹, et du moment qu'il reçoit dans sa maison, Il ne souffre pas qu'on y séjourne avec des pieds

tare uestigiis, sed maculosos licet uitae prioris in reliquum tamen dignetur mundare processus ? Hic est igitur solus quem nemo deserere debet, nemo mutare, cui bene dicitur : *domine, ad quem ibimus ? Verba uitae aeternae habes, et nos credimus.* Uides exsecutorem caelestium praeceptorum, qui quoniam non mutauit hospitium, caelestis consortium consecrationis emeruit. Fides igitur inprimis ecclesiae quaerenda mandatur, in qua si Christus habitator sit, haut dubie sit legenda. Sin uero populus perfidus aut praeceptor haereticus deformat habitaculum, uitanda haereticorum communio, fugienda synagoga censetur. Excutiendus pedum puluis, ne fatiscentibus perfidiae sterilibus siccitatibus tamquam humi arido harenosoque mentis tuae uestigium polluat. Nam sicut corporeas infirmitates populi fidelis suscipere in se debet euangelii praedicator et tamquam propriis inania gesta pulueri comparanda adleuare atque abolere uestigiis iuxta quod scriptum est : *quis infirmatur et non ego infirmor ?* ita si qua est ecclesia, quae fidem respuat nec apostolicae praedicationis fundamenta possideat, ne quam labem perfidiae possit aspergere, deserenda est. Quod apostolus quoque euidenter adseruit dicens : *haereticum hominem post unam corruptionem deuita.*

69 *Ait autem ad eos : date illis uos manducare. At illi dixerunt : non sunt nobis plus quam quinque panes. Quae ratio est quod cum in posterioribus Iohannis passio des-*

1. *Processus* est envisagé ici comme un génitif singulier, bien qu'on puisse à la rigueur songer à un accusatif pluriel et traduire en ce cas : démarches, que le Seigneur purifie en vue de la suite.

2. La « consécration céleste » est à entendre au sens objectif : celui de *commixtio et consecratio* au Canon de la Messe. Il s'agit donc des espèces consacrées, de l'Eucharistie. Alors que la promesse de celle-ci scandalise et écarte nombre de disciples, Pierre demeure fidèle à son Maître et participera à l'Eucharistie.

3. Il s'agit évidemment des églises particulières et, dans une ville comme Milan où il y avait des groupements ariens à côté de la communauté catholique, des diverses confessions. Avant de choisir, il faut s'enquérir de la croyance, spécialement en matière de christologie : si le Christ compris au

souillés, mais, si fangeux qu'ils soient de la vie passée, Il daigne les nettoyer pour la suite du voyage ¹. C'est donc Lui seul que personne ne doit quitter, dont personne ne doit changer. Il Lui est dit, à juste titre : « Seigneur, à qui irons-nous ? vous avez les paroles de la vie éternelle, et nous croyons » (*Jn*, VI, 69-70). Voyez-vous comme il (Pierre) exécute les préceptes célestes ? pour n'avoir pas changé d'hôtellerie, il a mérité d'avoir sa part de la consécration céleste ². 68. Il est donc avant tout prescrit de s'enquérir de la foi d'une Église ³ : si le Christ en est l'habitant ⁴, il faut sans nul doute la choisir ; mais si un peuple de foi mauvaise ou un docteur hérétique défigure la demeure, il est ordonné d'éviter la communion des hérétiques, de fuir cette synagogue. Il faut secouer la poussière des pieds, de peur que la sécheresse crevassée d'une foi mauvaise et stérile ne souille, comme une terre aride et sablonneuse, la marche de votre esprit ⁵. Car si le prédicateur de l'Évangile doit prendre sur lui les infirmités corporelles du peuple fidèle, emporter et faire disparaître comme sur ses pieds leurs actions vaines, comparables à la poussière — selon qu'il est écrit : « Qui est malade sans que je sois malade ? » (*II Cor.*, XI, 29) — il doit également abandonner toute Église qui repousse la foi et ne possède pas les fondements de la prédication apostolique, de peur d'être éclaboussé et souillé par une foi erronée. L'Apôtre à son tour l'affirme clairement : « évitez, dit-il, l'hérétique, après un seul avertissement » (*Tit.*, III, 10).

Luc, IX, 10-17. 69. « Et Il leur dit : donnez-leur à manger vous-mêmes. Et ils dirent : Nous n'avons pas plus de cinq pains. »
Quelle est la raison pour laquelle, la passion de Jean étant racontée plus bas, dès maintenant

sens pleinement orthodoxe habite cette église, c'est à elle qu'il faut aller.

4. On ne voit guère comment construire un sens acceptable avec la leçon : *habitaturus sit*, retenue par les éditeurs de Vienne ; comment choisir, à raison de sa foi, une église où le Christ doit habiter ? On a donc préféré la variante : *habitor*.

5. Exploitation du symbole jusque dans les moindres détails : on assiste à la formation de la poussière, dans des terres légères, que la sécheresse finit par crevasser.

Saint Luc, I.

- cribatur, hic iam mortuus uerbis Herodis ostenditur ? Ne forte illa, quia post legis defectum euangelicus cibus incipit ieiuna pascere corda populorum ? Denique posteaquam illa quae ecclesiae typum accepit a fluxu curata est sanguinis, posteaquam apostoli ad euangelizandum regnum dei sunt destinati, gratiae caelestis inperitur alimentum. Sed quibus inperitur aduerte. Non otiosis, non in ciuitate quasi in synagoga uel saeculari dignitate residentibus, sed inter deserta quaerentibus Christum ; qui enim non fastidiunt ipsi excipiuntur a Christo et cum ipsis loquitur dei uerbum non de saecularibus, sed de regno caelorum. Et si qui corporalis gerunt ulcera passionis,
- 70 his medicinam suam libenter indulget. Consequens igitur erat ut quos a uulnere dolore sanauerat eos alimoniis spiritalibus a ieiunio liberaret. Itaque nemo cibum accipit Christi, nisi fuerit ante sanatus, et illi qui uocantur ad cenam prius uocando sanantur. Si claudus fuit, gradiendi facultatem ut ueniret accepit, si lumine priuatus oculorum, domum utique domini nisi refusa luce intrare non potuit.
- 71 Ubique igitur mysterii ordo seruatur, ut prius per remissionem peccatorum uulneribus medicina tribuatur, postea alimonia mensae caelestis exuberet, quamquam nondum ualidioribus haec turba reficiatur alimentis neque Christi corpore et sanguine ieiuna solidioris fidei corda pascantur. *Lacte inquit uos potaui, non esca ; nondum enim poteratis. Sed nec adhuc quidem potestis.* In modum lactis quinque sunt panes, esca autem solidior corpus est Christi, potus uehementior sanguis est domini. Non statim a primo epulamur omnia neque potamus omnia. 'Hoc primum'

1. Dont S. Jean-Baptiste est la figure.

2. Cf. *Lc.*, XIV, 21 : parabole du festin des noces. La parole qui invite est la grâce de la conversion, qui agit intérieurement et déjà procure la guérison.

3. Cf. lettre II de S. Ambroise : (*P. L.*, XVI, 918) : *habes quod primum bibas, habes quod secundum, habes quod postremum.* Il semble qu'il y ait là une citation d'un auteur profane non identifié : peut-être une comédie ?

les paroles d'Hérode le montrent déjà mort (IX, 9) ? peut-être parce qu'après la fin de la Loi¹ l'aliment de l'Évangile a commencé à nourrir les cœurs affamés des peuples ? Par ailleurs c'est après que celle qui fait figure de l'Église a été guérie de sa perte de sang, après que les Apôtres ont été envoyés annoncer le Royaume de Dieu, que l'aliment de la grâce céleste est distribué. Mais remarquez à qui on le distribue : pas aux nonchalants, pas à ceux qui résident en ville — comme dans la Synagogue ou dans les dignités du siècle — mais à ceux qui cherchent le Christ au désert ; ceux qui ne font pas les dégoûtés, ceux-là sont accueillis par le Christ, et le Verbe de Dieu s'entretient avec eux, non du monde, mais du Royaume des cieus ; et s'il en est que couvrent les ulcères d'une maladie corporelle, Il leur accorde volontiers son remède.

70. Il était donc dans l'ordre que, les ayant guéris de leurs blessures douloureuses, Il les délivrât de la faim par des aliments spirituels. Ainsi nul ne reçoit la nourriture du Christ s'il n'a d'abord été guéri, et ceux que l'on invite au festin sont auparavant guéris par l'invitation² : y avait-il un boiteux, il a reçu le moyen de marcher pour venir ; un homme privé de la lumière de ses yeux, il n'a évidemment pu pénétrer dans la maison du Seigneur que s'il a recouvré la vue.

71. Partout donc un ordre mystérieux est observé : d'abord la rémission des péchés porte remède aux blessures, puis l'aliment de la table céleste se multiplie. Pourtant cette foule n'est pas encore nourrie des mets les plus substantiels ; les cœurs qui jeûnent de foi solide ne peuvent se repaître du corps et du sang du Christ : « je vous ai fait prendre du lait, est-il dit, non de la nourriture : vous n'en étiez pas encore capables, et même maintenant vous ne l'êtes pas encore » (I *Cor.*, III, 2). Les cinq pains correspondent au lait ; la nourriture solide est le corps du Christ, le breuvage généreux est le sang du Seigneur. Ce n'est pas d'emblée que nous mangeons toutes choses, ni que nous buvons toutes choses. « Buvez d'abord ceci », est-il dit³. Il y a donc une

Cf. encore les commentaires de S. Ambroise sur le Ps. 1, c. 32-33 ; sur le Ps. 37, c. 11.

- inquit 'bibe'. Est ergo primum, est etiam secundum quod bibas. Est et primum quod manduces, est etiam secundum, est tertium. Primo quinque panes sunt, secundo septem, tertium ipsum corpus est Christi. Nequaquam igitur talem dominum deseramus, qui pro uniuscuiusque uiribus inpertire nobis alimenta dignatur, ne aut infirmum ualidior cibus opprimat aut ualidum exilia alimenta non satient; *qui enim infirmus est holera manducet*. Et ille qui iam uidetur laqueos infirmitatis euadere de quinque istis manducet panibus et duobus piscibus. Certe si petere cibum ueretur, ipse relictis suis omnibus festinet ad dei uerbum. Dum audire incipit, incipit esurire. Incipiunt apostoli esurientem uidere. Etsi illi adhuc non intellegunt quid esuriat, intellegit Christus. Scit quod non saecularem cibum esuriat, sed cibum Christi. Dicat: *Dimittere eos ieiunos nolo, ne deficiant in uia*: bonus dominus studia
- 73 *exigit, uires ministrat. Utinam, domine Iesu, uelis mecum istos ieiunos non dimittere, sed inpertitis a te epulis reficias eos, ut possint tuis alimoniis fortiores infirmitatem ieiunii non timere. Dicas utinam etiam de nobis: nolo eos ieiunos dimittere! Et causam mihi dicito quare nolis ieiunos dimittere: immo iam dixisti quia si quem dimittis ieiunum, deficit in uia, hoc est deficit uel in istius cursu uitae uel antequam ad caput perueniat uiae, antequam perueniat ad patrem et intellegat quod ex patre Christus est, intellegat quod Christus e caelo, et intellegat quod Christus qui descendit ipse est qui ascendit, ne forte cum acceperit quod natus ex uirgine est, incipiat non dei uirtutem, sed hominis aestimare.*
- 74 Ergo ne deficiant, inquit: *date illis uos manducare. At illi dixerunt: non sunt nobis plus quam quinque panes et*

1. Les éditeurs de Vienne ont adopté une ponctuation différente, moyennant laquelle c'est l'affamé qui dit la nourriture du Christ: ce dont ils avouent n'être pas pleinement satisfaits; ils suggèrent le sens: qu'il dise que le Christ est la nourriture; mais aucun ms. ne donne la variante correspondante. Mieux vaut donc rattacher: *dicat (Dominus)* à la citation qui suit.

première chose, il y en a une seconde à boire. Il y a de même une première chose à manger, il y en a aussi une seconde, il y en a une troisième. Il y a d'abord cinq pains, en second lieu sept, en troisième le corps même du Christ. 72. N'abandonnons donc à aucun prix un tel Maître, qui daigne nous distribuer les aliments selon les forces de chacun, de peur que le faible ne soit accablé par une nourriture trop solide, ou que de légers aliments ne rassasient pas le fort; car « celui qui est infirme doit manger des légumes » (*Rom.*, XIV, 2), et celui qui déjà semble échapper aux entraves de l'infirmité mangera de ces cinq pains et de ces deux poissons. Du moins, s'il a peur de demander la nourriture, qu'il abandonne tous ses biens et se hâte vers la parole de Dieu: commençant à entendre, il commence d'avoir faim; les Apôtres commencent à voir cet affamé; même s'ils ne comprennent pas encore de quoi il a faim, le Christ le comprend: Il sait qu'il n'a pas faim d'une nourriture matérielle, mais de la nourriture du Christ¹. Qu'Il dise: « Je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur qu'ils ne défaillent en route » (*Matth.*, XV, 32). Bon maître, Il demande le zèle, fournit les forces. 73. Si vous vouliez, Seigneur Jésus, ne pas laisser ceux-ci à jeun avec moi, mais les repaître des aliments que vous distribuez, afin que fortifiés par votre nourriture ils puissent ne pas redouter la faiblesse du jeûne! Si vous disiez de nous aussi: « Je ne veux pas les renvoyer à jeun! » Dites-moi encore pour quelle raison vous ne voulez pas les renvoyer à jeun; ou plutôt, vous l'avez déjà dit: celui que vous renvoyez à jeun défaille sur le chemin, c'est-à-dire défaille soit dans le parcours de cette vie, soit avant de parvenir au terme de la route, avant de parvenir au Père et de comprendre que le Christ vient du Père, avant de comprendre que le Christ vient du ciel, de comprendre que le Christ qui en est descendu est le même qui y est monté (*Léphés.*, IV, 10), de peur qu'ayant appris qu'Il est né d'une Vierge, il ne se prenne à juger que sa puissance est non divine, mais humaine.

74. Afin donc qu'ils ne défaillent pas « donnez-leur vous-mêmes à manger », dit-Il. Mais ils dirent: « Nous n'avons pas plus de cinq pains et deux poissons, à moins d'aller

duo pisces, nisi nos eamus et emamus in omnem hanc turbam escas. Nondum intellexerant apostoli cibum populi credentis non esse uenalem. Nouerat Christus, nouerat ipse nos potius esse redimendos, suas uero epulas gratuitas. Nondum ergo habebant discipuli cibum, qui redimere nos posset. Habebant tamen iam cibum, qui satiare nos posset, habebant cibum, qui confirmare nos posset; *panis enim confirmat cor hominis.* Miseretur ergo dominus, ne quis deficiat in uia. Si quis ergo defecerit, non per dominum Iesum, sed per se deficit, nec habes quod adscribas domino, qui uincit cum iudicatur. Quid enim dicas ei qui in te contulit omnia firmamenta uirtutis? Nonne te ipse genuit, nonne ipse te paut? Cibus eius uirtus est, cibus eius fortitudo est. Sed si tu negligentia tua uirtutem quam acceperas perdidisti, non alimentorum caelestium, sed tuae mentis tibi praesidia defuerunt. Denique dominus sicut super iustos et iniustos pluit, ita etiam iniustos

75 pascit et iustos. Nonne in escae uirtute, cum iam deficeret in uia, sanctus Helias XL ambulauit diebus, et illam escam angelus dedit? Si autem te pauerit Iesus et acceptam escam seruaueris, ambulabis non XL diebus et XL noctibus, sed — audeo dicere scripturae fretus exemplis — XL annis egrediens ab Aegyptiis finibus, donec peruenias in terram multam, in terram fluentem mel et lac, quam iurauit dominus daturum se patribus nostris. Huius terrae tibi uirtus requirenda est, quam possidet mitis. Non istam dico quae arida est, sed illam quae Christi confirmatur alimentis, quae sub imperio constituta regis aeterni sanctorum incolatibus frequentatur.

76 Diuidit ergo escas dominus Iesus. Et ille quidem uult

acheter des vivres pour toute cette foule. » Les Apôtres n'avaient pas encore compris que la nourriture du peuple croyant n'est pas objet de vente. Le Christ le savait : Il savait que c'était nous plutôt qui devions être rachetés, et que son festin est gratuit. Les disciples n'avaient pas encore la nourriture qui pourrait nous racheter ; ils avaient déjà cependant la nourriture qui pouvait nous rassasier, ils avaient la nourriture qui pouvait nous fortifier, car « le pain fortifie le cœur de l'homme » (*Ps.* 103, 15). Le Seigneur a donc pitié, pour que nul ne défaille en chemin. Si donc quelqu'un défaille, ce n'est point du fait du Seigneur Jésus, mais par son fait à lui qu'il défaille, et vous n'avez rien à imputer au Seigneur, qui « triomphe quand il est jugé » (*Ps.* 50, 6). Que direz-vous à Celui qui vous a accordé tout affermissement de votre force ? n'est-ce pas Lui qui vous a engendré, Lui qui vous a nourri ? sa nourriture est force, sa nourriture est courage. Mais si vous, par votre négligence, avez gaspillé la force que vous aviez reçue, ce ne sont pas les secours des aliments célestes qui vous ont manqué, mais ceux de votre âme. Aussi bien le Seigneur, comme Il fait pleuvoir sur les justes et les injustes (*Matth.*, V, 45), nourrit aussi les injustes et les justes. 75. N'est-ce point sur la force de la nourriture qu'Élie le saint, déjà défaillant en chemin, marcha quarante jours (*I Rois*, XIX, 6 sqq.) ? et cette nourriture, c'est un ange qui la lui donna. Mais vous, si le Christ vous nourrit, et si vous conservez la nourriture ainsi reçue, vous marcherez non pas quarante jours et quarante nuits, mais, j'ose le dire appuyé sur les exemples de l'Écriture, pendant quarante ans, depuis votre sortie des confins de l'Égypte jusqu'à votre arrivée dans la terre d'abondance, dans la terre où coulent le lait et le miel, et que le Seigneur a juré de donner à nos pères (*Ex.*, III, 8 ; XIII, 5). C'est la terre dont il vous faut rechercher les ressources, celle que possède la douceur (*Matth.*, XII, 43) : non pas cette terre, dis-je, qui est desséchée, mais celle qui est enrichie des aliments du Christ, qui, soumise à l'autorité du Roi éternel, est habitée par la foule des Saints.

76. Le Christ partage donc les vivres. Et Lui sans

dare omnibus, negat nemini; dispensator enim est omnium. Sed cum ille panes frangat et det discipulis, si tu manus non extendas tuas, ut accipias tibi escas, deficies in uia nec poteris in eum culpam tuam referre, qui miseretur et diuidit, sed his diuidit qui cum eo etiam in deserto permanent, qui et primo et secundo die et tertio non recedunt. Sic enim habes alibi: *misereor huius turbae, quia triduum est iam quod perseuerant mecum*. Quanta dignatio, quanta in eo hominibus inspiratur humanitas! Non uult ieiunos dimittere, non uult, ne deficiant in uia.

- 77 Noli ergo deficere a disciplina dei neque fatigeris, cum ab eo increparis. Non fatigeris nunc, ne postea fatigeris. Quid enim respondebis ei aut quomodo te excusabis, si escae uirtutem quam ministrat amiseris? Non potes dicere quia escam non dedit, quia dat omnibus. Non potes dicere quia noluit te bonum facere, ante quem posuit bonum et malum, *ut non ex necessitate bonum tuum esset, sed uoluntarium*. Multum enim refert inter eum qui necessitate inuitus aliquid agit et inter eum qui ex uoluntate quod bonum est eligit; *si enim inuitus hoc ago, dispensatio mihi credita est; si uolens, mercedem habeo*. Consideremus ergo quia stabimus ante tribunal Christi et, si opus nostrum arserit, non habebimus quod excusare possimus. Dicet etenim quod iam per prophetam locutus est: *populus meus, quid feci tibi aut in quo molestus tibi fui? Responde mihi*. Dicet ei qui in uia defecerit: qua ratione defecisti in uia? Nonne panes feci, nonne benedixi, nonne
- 78 iussi dari? Sed cur tu accipere noluisti? Quanti etiam praesentium deficient in uia et post hos sermones, qui licet nostri sunt, tamen quia nemo dicit dominum Iesum nisi

1. Allusion à la réception de l'Eucharistie dans la paume des mains posées l'une sur l'autre, par les chrétiens des premiers siècles.

doute veut donner à tous, ne refuse à personne, car Il est le pourvoyeur de tous; mais quand Il rompt les pains et les donne aux disciples, si vous ne tendez pas les mains¹ pour recevoir votre nourriture, vous défaillez en chemin. Et vous ne pourrez rejeter la faute sur Lui: Il a pitié et distribue; mais Il distribue à ceux qui demeurent avec Lui, même au désert, qui ne s'en vont ni le premier ni le deuxième ni le troisième jour; car vous lisez ailleurs: « J'ai pitié de cette foule, car voici déjà trois jours qu'ils continuent d'être avec moi » (*Matth.*, XV, 32). Quelle descendence, quelle humanité est par Lui inspirée aux hommes! Il ne veut pas les laisser partir à jeun; Il ne le veut pas, de peur qu'ils ne défailent en chemin. 77. Ne défaillez donc pas sous la correction de Dieu; ne vous laissez pas d'être repris par Lui; ne vous laissez pas maintenant, de peur d'être las plus tard. Que Lui répondrez-vous, ou comment vous excuserez-vous, si vous avez laissé perdre la force de la nourriture qu'Il assure? Vous ne pouvez dire qu'Il n'a pas donné la nourriture, puisqu'Il la donne à tous. Vous ne pouvez dire qu'Il n'a pas voulu que vous fassiez le bien, vous ayant proposé le bien et le mal, afin que votre bonne action ne fût pas contrainte, mais volontaire (*Philém.*, 14). Car il y a une grande différence entre celui qui agit par contrainte et malgré lui, et celui qui volontairement choisit ce qui est bien: « si je le fais par nécessité, c'est une charge qui m'est confiée; si c'est de mon plein gré, j'aurai une récompense » (*I Cor.*, IX, 17). Considérons donc que nous comparaitrons au tribunal du Christ, et que, si notre ouvrage brûle (*I Cor.*, III, 15), nous n'aurons rien pour nous excuser; car Il nous dira ce qu'Il a dit jadis par le Prophète: « Mon peuple, que t'ai-je fait, ou en quoi t'ai-je été à charge? réponds-moi » (*Mich.*, VI, 3). Il dira à celui qui sera tombé en chemin: Comment as-tu fait pour tomber en chemin? n'ai-je pas fait des pains, ne les ai-je pas bénits, ne te les ai-je pas fait donner? mais toi, pourquoi n'as-tu pas voulu les recevoir? 78. Combien aussi qui sont ici présents défailleront en chemin, même après ces discours qui, pour être de nous, n'en doivent pas moins être regardés comme des pains, puisque « nul ne peut nommer le Sei-

in spiritu sancto, panes aestimandi sunt, quanti inquam deficient et in vias gentium transuersis itineribus fornicantes abibunt ! Atque utinam unus et non plurimi ! Sed non Iesus auctor defectus, etiamsi quis defecerit ; omnibus enim distribuit qui sequuntur, siue quinque milia siue quattuor milia sint.

- 79 Non otiosus numerus, non otiosus ordo, non otiosae reliquiae manducantium. Cur enim plures, id est quinque milia quinque panibus, hoc est numero minore, satiantur, pauciores uero, qui sunt quattuor milia, septem panibus, hoc est numero redundantiore, pascuntur ? Si enim facti tantum sequamur miraculum, uidetur esse diuinius quod de minore modo pluribus abundauit. Cur ergo quod minus est ei quod est amplius, quasi praestaret, adiectum est ? Prius enim quinque milia quinque panibus, postea etiam quattuor milia septem panibus satiata legimus. Quaeramus ergo mysterium, quod miraculo praestet. Itaque uidentur illa quinque milia quasi quinque corporis sensus adhuc corporalibus proxima alimenta accepisse de Christo, quattuor uero milia, etsi adhuc in corpore sint et in hoc mundo, qui ex quattuor constat elementis, non otiose tamen feruntur mysticae accepisse escam quietis ; iam enim aequantur mundo supra mundum futuri. Nam etsi in hoc mundo sunt, intra mundum tamen non sunt, quibus mysticae quietis inperitur alimentum ; sex enim diebus mundus est factus, septimo requietum est die, et dominus sanctificauit eum. Ultra mundum ergo quies, ultra mundum etiam fructus quietis. Denique *beati pacifici ; ipsi enim filii dei uocabuntur*. Nam cum deus supra mundum sit, nemo utique potest deum uidere, nisi mundum prius spiritali transcendat optutu. Septima itaque benedictio

1. Traduction d'après la leçon : *miraculo*, attestée par un plus grand nombre de mss ; ce qui paraît plus conforme à la suite des idées et au courant de pensée de S. Ambroise. Vienne a préféré : *miraculum* ; il faudrait alors traduire : cherchons le mystère que doit présenter le miracle.

gneur Jésus que par l'Esprit Saint » (I Cor., XII, 3) ! Combien, dis-je, défailleraient et s'en iront vers les voies des païens par des chemins de traverse, fornicateurs ! et plût à Dieu qu'il n'y en eût qu'un, et non un grand nombre ! Mais ce n'est pas Jésus qui est cause de la défaillance, lors même que tel défaille : car Il distribue à tous ceux qui le suivent, qu'il y en ait cinq mille ou quatre mille. 79. Le nombre n'est pas indifférent, l'ordre n'est pas indifférent, les restes de ceux qui mangent ne sont pas indifférents. Pourquoi en effet les plus nombreux, c'est-à-dire cinq mille, sont-ils rassasiés avec cinq pains, soit un moindre nombre, et les moins nombreux, qui sont quatre mille, sont-ils nourris avec sept pains, c'est-à-dire un nombre plus élevé ? A nous en tenir au seul fait miraculeux, le divin se montre davantage si une mesure moindre a été abondante pour un plus grand nombre. Pourquoi donc ce qui est moindre s'est-il ajouté à ce qui est plus grand, comme s'il l'emportait ? car nous lisons d'abord que cinq mille furent rassasiés avec cinq pains, puis encore quatre mille avec sept pains. Cherchons donc le mystère, qui l'emporte sur le miracle ¹. 80. Donc les cinq mille semblent, comme étant les cinq sens du corps, avoir reçu du Christ des aliments encore à la portée des charnels ; quant aux quatre mille, bien qu'ils soient encore dans le corps, et dans ce monde qui est composé de quatre éléments, ce n'est pourtant pas sans motif qu'ils ont reçu, est-il dit, la nourriture du repos mystérieux : ils sont déjà égalés au monde, eux qui seront au-dessus du monde, car, bien qu'ils soient en ce monde, ils ne sont pourtant pas renfermés dans le monde. On leur distribue l'aliment du repos mystérieux : car en six jours le monde a été fait, le septième a été jour de repos, et le Seigneur l'a sanctifié ². Au-delà du monde se trouve donc le repos, au-delà du monde aussi le fruit du repos. Aussi bien « heureux les pacifiques, car ce sont eux qui seront appelés enfants de Dieu » (Matth., V, 9). Car Dieu étant au-dessus du monde, personne assurément ne peut voir Dieu si d'abord il ne dépasse le monde par le regard spirituel. Ainsi la sep-

2. Les quatre mille sont nourris par la multiplication de sept pains.

pacatorum ; septem etiam illis quattuor milibus fragmentorum sportae supersunt. Non mediocris hic panis est sabbatorum, panis sanctificatus, panis quietis. Et fortasse si primum quinque panes sensibilibiter manducaueris, audebo et dicam : post quinque panes et septem tertio in terra non manducabis panem, sed supra terram manducabis octo panes, sicut qui sunt in caelestibus ; sicut enim septem panes panes quietis, ita octo panes panes sunt resurrectionis. Ergo isti qui septem aluntur panibus triduo perstiterunt et fortasse integram resurrectionis futurae fidem et constantiam consecuti. Denique sanctorum uox est : *tribus diebus ambulabimus, ut epulemur domino deo nostro*. Sed illa suo loco.

- 81 De quinque uero panibus sanctus Iohannes docuit me quod nesciebam, quod non docuerat sanctus Matthaeus, non docuerat sanctus Lucas — singulis enim diuersa inpartita est gratia — docuit inquam me quinque istos panes hordiacios fuisse. Et ideo non inepte diximus escam istam esse habilis corporalibus. Cur enim primo hordiacios ? Quia primo lacte, deinde esca nutriendus est qui accedit ad fidem ; nondum enim poteramus et fortasse plerique nec adhuc possumus. Nam cum sint inter nos contentiones et dissensiones, nonne carnales sumus et secundum hominem ambulamus ? Suis quaeque apta sunt alimenta uirtutibus et ideo prius hordeum, deinde triticum nobis ad alimoniam datur, fortiori uero sicut Heliae de interioribus frumenti panis farinacius ministratur. quem non queunt depascere peccatores. Nec solum panis et numeri, sed etiam accubitionis est differentia ; illi enim supra faenum discumbunt, isti supra terram recumbunt, supra faenum quinque milia, supra terram quattuor milia. Plus est terram premere quam

1. On a suivi le texte ici fourni par deux mss, de Leningrad et de Laon, et adopté par P. L. On ne voit guère comment tirer un sens satisfaisant du

tième béatitude est pour les pacifiés ; il reste également sept corbeilles de débris pour les quatre mille. Ce n'est pas peu de chose que ce pain des sabbats, pain sanctifié, pain du repos. Et peut-être, si vous commencez par manger les cinq pains par vos sens, j'oserai dire : après les cinq pains et les sept, en troisième lieu ce n'est pas sur terre que vous mangerez le pain, mais plus haut que la terre vous mangerez huit pains, comme ceux qui sont au ciel ; car comme les sept pains sont les pains du repos, ainsi les huit pains sont les pains de la résurrection. Donc ceux qui sont nourris des pains avaient persévéré trois jours, et peut-être obtenu la foi plénière et l'assurance de la résurrection à venir. Aussi bien ce sont les saints qui disent : « Nous ferons une marche de trois jours, pour festoyer avec notre Dieu » (*Ex.*, V, 3). Mais cela viendra en son lieu. 81. Quant aux cinq pains, S. Jean m'a appris ce que j'ignorais, ce que ne m'avait pas appris S. Matthieu, ni ne m'avait appris S. Luc — car chacun a reçu en partage une grâce différente — ; il m'a appris, dis-je, que ces cinq pains étaient d'orge. Il n'a donc pas été déraisonnable de dire que cette nourriture était à la portée des charnels. Pourquoi en premier lieu des pains d'orge ? parce qu'il faut nourrir d'abord de lait, puis de viande celui qui vient à la foi ; car « nous ne pouvions pas encore » (cf. *I Cor.*, III, 2-3), et peut-être beaucoup d'entre nous ne peuvent-ils pas encore ; car du moment qu'il y a parmi nous des querelles et des dissentiments, n'est-ce pas que nous sommes charnels et nous conduisons de manière humaine ? Les aliments sont adaptés aux forces de chacun : aussi l'orge d'abord, puis le froment nous est donné en nourriture, tandis qu'au plus fort — comme Élie (*I Rois*, XVII, 12) — on sert un pain de farine fait de la moelle du blé, dont les pécheurs ne peuvent se nourrir ¹. 82. Ce n'est pas seulement quant au pain, quant au nombre, mais dans l'installation qu'il y a différence : ceux-là sont assis sur l'herbe, ceux-ci par terre ; les cinq mille sur l'herbe, les quatre mille par terre. Fouler la terre est plus

texte préféré par les éditeurs de Vienne : *quem non queunt contaminare sed pascere peccatores ?*

supra faenum iacere ; illi enim adhuc quibus sensus sunt corporales mollioribus delectantur et ideo supra faenum recumbunt — *omnis enim caro faenum* — isti uero supra terram, quae triticum et uinum gignit et oliuam, cibum gratiae consequuntur. Illi discumbunt, isti recumbunt ; maior enim est quaedam requies recumbentis. Ibi duo pisces, hic sine numero, unde plerique septiformis spiritus gratiam in panibus definitam, in piscibus quoque duplicis testamenti figuram intellegendam

83 putarunt. Non piget ergo aestimare quod quattuor milia ex quattuor mundi collecta partibus, in quibus ecclesia figuratur, maioris gratiae cibum sumant iuxta quod scriptum est : *quia uenient ab oriente et occidente et a septentrione et austro et recumbent cum Abraham et Isaac et Iacob in regno caelorum*. Unde hic gratiae patri aguntur a Christo ; non enim frustra illic benedictio tantum, hic etiam actio gratiarum est. Pro ecclesia quippe sua dominus gratias patri agere consuevit, quia quae abscondit sapientibus ea paruulis reuelauit. Benedictio igitur super nos, qui inferiores sumus, gratiarum actio super eos qui de infirmitatibus corporum suorum sacratis passionibus triumpharunt. Iam illud in superioribus praelibauimus, quia cum quinquageni discumbere iubentur, licet sacrato numero definito tamen uidetur hic fundatoris ecclesiae populus, qui sine definitione numeri recumbit.

84 Mysticum quoque est quod et manducans populus satiatur et apostoli ministrant ; nam et in satietate repulsae in perpetuum famis indicium designatur, quia non esuriet qui acceperit cibum Christi, et in apostolorum ministerio futura diuisio dominici corporis sanguinisque praemititur. Iam illud diuinum, quemadmodum quinque panes

1. Du simple fait qu'il y avait deux poissons.

2. Il est question, dans le texte de S. Luc, de la répartition des convives par groupes de cinquante : *Lc, IX, 14* ; mais on chercherait vainement le commentaire de ce détail dans l'exposé de S. Ambroise. On peut sup-

qu'être étendus sur l'herbe : ceux dont les sens sont encore charnels aiment la mollesse et par conséquent sont assis sur l'herbe — car toute chair est herbe (*Is., XL, 6*) ; pour les autres, c'est sur la terre, productrice du blé, du vin et de l'olivier, qu'ils obtiennent l'aliment de la grâce. Les uns sont assis, les autres étendus, car on repose davantage étendu. Il y a là deux poissons, ici on ne compte pas : aussi beaucoup ont-ils pensé que la grâce de l'Esprit aux sept dons était déterminée dans les pains, et qu'il fallait comprendre dans les poissons la grâce des deux Testaments ¹. 83. Il ne nous répugne donc pas de calculer que les quatre mille, rassemblés des quatre coins du monde et figurant l'Église, reçoivent la nourriture d'une grâce plus grande, ainsi qu'il est écrit : « Il en viendra de l'Orient et de l'Occident et du Septentrion et du Midi, et ils s'attableront avec Abraham et Isaac et Jacob au Royaume des cieux » (*Matth., VIII, 11*). C'est ce dont ici le Christ rend grâces au Père : car ce n'est pas en vain qu'ailleurs il y a seulement bénédiction, ici action de grâces également (*Jn, VI, 11*). Oui, le Seigneur a coutume de rendre grâces au Père pour son Église, de ce qu'Il a révélé aux petits ce qu'Il a caché aux sages (*Matth., XI, 25*). La bénédiction est donc pour nous qui sommes moins élevés, l'action de grâces pour ceux qui ont triomphé des faiblesses de leur corps par le saint martyr. Nous avons déjà effleuré ce point plus haut ² : lorsqu'on fait asseoir par cinquante, sans doute ce nombre est sacré, mais il est déterminé ; il semble qu'ici on ait le peuple d'une Église mieux affermie, qui prend place sans détermination de nombre.

84. Il y a encore mystère en ce que le peuple mange et se rassasie, et que les Apôtres font le service. Car le rassasiement indique et montre la faim bannie pour toujours, parce qu'on n'aura plus faim une fois reçue la nourriture du Christ ; et le service par les Apôtres fait prévoir la distribution du corps et du sang du Seigneur. Mais le divin, c'est que les cinq pains aient suffi, et au-delà, pour cinq

poser qu'Il figurait dans l'homélie utilisée ici, et que le saint a pratiqué une coupure, dont il ne s'est plus souvenu dans la suite.

quinque milibus populis redundauerint; non enim exiguo, 85 sed multiplicato cibo populum liquet esse satiatum. Uideres incomprehensibili quodam rigatu inter diuidentium manus quas non fregerint fructificare particulas et intacta frangentium digitis sponte sua fragmenta subripere. Qui haec legit quemadmodum iuges aquarum miretur meatus et liquidis fontibus stupeat continuos fluere successus, quando etiam panis exundat et naturae solidioris rigatus exuberat? Haec igitur facta sunt ut illa quoque quae non cernimus cerneremus. His euidenter illorum quoque designauit auctorem et totius naturae creatorem materialis exsistere, quae non ut philosophi uolunt repperta, sed facta gignendis omnibus rebus successus defluos subministrat. 86 Hoc quidem mirum quidquid de fluminibus haurias signo dispendii non notari, quidquid de fontibus auferas usurario quodam reparari meatu. Sed et fluminibus si nihil decedere, nihil tamen uidetur accedere et fontibus ut cumulata fluenta cernuntur, ita, dum minuuntur fluenta, produntur. At uero hic panis, quem frangit Iesus, mystice quidem dei uerbum est et sermo de Christo, qui dum diuiditur augetur; de paucis enim sermonibus omnibus populis redundantem alimoniam ministravit. Dedit sermones nobis uelut panes, qui in nostro dum libantur ore geminantur. Uisibiliter quoque panis iste incredibili ratione, dum frangitur, dum diuiditur, dum editur, sine ulla dispendii 87 comprehensione cumulatur. Nec dubites uel quod in manibus ministrantium uel in ore edentium cibus crescat, quando ubique nostri operis testimonium ad firmitermentum credulitatis adsciscitur. Sic in nuptiis ex fontibus uina ministris operantibus colorantur et ipsi qui inpleuerant hydrias aqua uinum quod non detulerant

1. Sur le régime des eaux dans l'empire romain, cf. DAREMBERG et SAGLIO, *Dict. des Antiquités*, art. *Aquaeductus* (I, spécialement 350) et *Calix* (comp-teur) (II, 852).

2. L'activité figurée par les mains; la foi, par la bouche qui en fait profession.

mille personnes : car il est clair que ce n'est pas cette menue nourriture, mais sa multiplication, qui a rassasié le peuple. 85. Vous eussiez vu, comme par une irrigation incoercible, fructifier entre les mains des distributeurs des parcelles qu'ils n'avaient pas rompues, et, sans que les doigts y eussent touché pour les briser, les morceaux s'échapper spontanément. Quand on lit de telles choses, comment s'étonner du mouvement perpétuel des eaux, être stupéfait que des sources liquides les flots se succèdent sans cesse, quand le pain même déborde, et quand une matière solide se répand en abondance? Cela donc s'est accompli pour nous faire voir les choses mêmes que nous ne voyons pas. Par les unes Il a manifesté avec évidence qu'Il est également l'auteur des autres et le Créateur de toute la nature matérielle, qui, non pas trouvée, comme le veulent les philosophes, mais faite, fournit ses apports successifs à la production de toutes choses. 86. Voici qui est étonnant : tout ce que vous puisez aux cours d'eau n'est pas enregistré et marqué comme dépense¹; tout ce que vous prenez aux fontaines, est remplacé comme par un mouvement de revenus. Mais pourtant les fleuves mêmes, s'ils semblent ne rien perdre, ne gagnent rien; et quant aux fontaines, si l'on voit les eaux s'y accumuler, de même on se rend compte quand les eaux y diminuent. Mais ce pain que rompt Jésus est, quant au mystère, la parole de Dieu et le discours sur le Christ : distribué, il augmente; car avec quelques discours Il a fourni à tous les peuples un aliment surabondant; Il nous a donné les discours comme des pains, et tandis que nous les goûtons ils se multiplient dans notre bouche. De même aussi, visiblement et d'une manière incroyable, ce pain, quand on le brise, quand on le distribue, quand on le mange, s'entasse sans subir aucune diminution. 87. Et ne doutez pas que cet aliment augmente soit dans les mains qui le distribuent, soit dans les bouches qui le mangent, puisqu'en tout cela le témoignage de notre activité² est invoqué pour affermir notre foi. C'est ainsi qu'aux noces les eaux prennent la couleur du vin tandis que les serveurs agissent, et ceux mêmes qui avaient rempli d'eau les jarres puisaient un vin qu'ils n'avaient pas apporté

Saint Luc, I.

- hauriebant. Conprehende, si potes, tanta rerum miracula. Hic edentibus populis crescunt suis fragmenta dispendiis et de quinque panibus maiores reliquiae quam summa est colliguntur, illic in alienam speciem uertuntur elementa nec suos patitur natura defectus nec suos agnoscit ortus, usus tamen proprios recognoscit. Quin etiam melior est mutati uini natura quam nati, quia in arbitrio creatoris est et quos usus uelit adsignare naturis et quas naturas inpertire gignendis. Uide quantis operibus opus adstruat. Dum aquam minister infundit, odor transfusus inebriat, color mutatus informat, fidem quoque
- 88 sapor haustus adcumulat. Conferant gentiles, si placet, cum Christi beneficiis deorum suorum non facta, sed ficta. Ferunt certe eorum fabulae fuisse regem quendam, qui quidquid tangebatur aurum fiebat. Sed etiam conuiuia ipsa feralia; nam et ipsa mantelia digitis adprehensa riguerunt et cibus in ore crepitabat ferens non alimenta, sed uulnera, et in gutture potus haerebat nec penetrare facilius nec redire. Digna beneficia uotis, digna tanto munera precatore, digna liberalitas conferente! Talia sunt idolorum beneficia, ut cum uidentur prodesse, plus noceant. At uero Christi munera parua uidentur et maxima sunt, denique non uni conlata, sed populis; nam et cibus edentium in ore crescebat et uidebatur esse corporalis alimentiae, sed sumebatur salutis aeternae.
- 89 Cur autem quinque milibus hominum plus redundat, quattuor milibus minus? Quia quattuor milia ista triduo cum Christo fuerunt et ideo amplius caelestis pabuli receperunt. Nec otiose quae turbae supersunt a discipulis colliguntur, quia ea quae diuina sunt aput electos facilius possis quam aput populos repperire. Utinam mihi contingat audire: collige quae supersunt! Si audiero
- 90

1. On reconnaît la fable du roi Midas: OVIDE, *Métam.*, XI.

2. Si les quatre mille ont laissé moins de restes, c'est qu'ils ont mangé davantage.

(*Jn*, II, 6 sqq.). Comprenez, si vous le pouvez, des réalités si miraculeuses. Ici, tandis que les foules mangent, les morceaux augmentent en se dépensant, et de cinq pains on recueille des restes plus considérables que le tout; là, les éléments changent d'espèce, et la nature ne souffre pas de diminution et ne reconnaît pas ses produits, tout en reconnaissant ses usages propres. Bien plus, le vin de la transmutation est de qualité meilleure que le vin naturel, parce qu'il est au pouvoir du Créateur et de faire servir les espèces aux usages de son choix, et de donner aux êtres à venir leur nature. Voyez par quelles œuvres Il prouve son ouvrage: tandis que le serviteur verse l'eau, le bouquet transvasé enivre, la couleur modifiée commande la créance, la saveur du breuvage y met le comble. 88. Que les Gentils, s'il leur plaît, comparent aux bienfaits du Christ non pas les actions, mais les fictions de leurs dieux! Leurs fables en effet rapportent qu'il y eut un roi qui changeait en or tout ce qu'il touchait; mais les festins mêmes lui étaient funestes: les serviettes mêmes, saisies par ses doigts, se durcissaient, et la nourriture craquait dans sa bouche, lui procurant non des aliments, mais des blessures, et la boisson s'attachait à son gosier, ne pouvant ni pénétrer ni reculer¹. Bienfaits dignes de ses désirs! présents dignes d'un tel solliciteur! libéralité digne du donateur! Tels sont les bienfaits des idoles: quand elles semblent rendre service, elles n'en sont que plus nuisibles. Au contraire les bienfaits du Christ semblent menus, et sont très grands. Aussi bien n'est-ce pas à un seul, mais aux foules, qu'Il les accorde. La nourriture augmentait dans la bouche des mangeurs; et il semblait que ce fût aliment pour le corps, mais on le prenait pour le salut éternel.

89. Mais pourquoi reste-t-il davantage pour les cinq mille, moins pour les quatre mille? Parce que ces quatre mille passèrent trois jours avec le Christ, et par suite ont reçu davantage de l'aliment céleste². 90. Et ce n'est pas sans raison que les restes de la foule sont recueillis par les disciples, car vous pourrez trouver les choses de Dieu plus facilement chez les élus que dans les foules. Plût à Dieu qu'il me fût donné d'entendre: Recueillez ce qui reste!

- et fecero, habebō multa quae turbāe, habebō multa quae pueri et mulieres edere nequiverunt. Beatus ille qui potest colligere quae etiam doctis supersunt. Uideamus quomodo colligat. Dixit lex : *non moechaberis*. Fregit hunc panem Christus, diuisit hoc uerbum, non aliunde adiciens, sed de suo partiens. *Qui uiderit inquit ad concupiscendum mulierem iam moechatus est eam*. Habes fragmentum de suo. Addidit : *si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum*. Habes aliud : *et si dextera tua scandalizat te, abscide eam* et : *qui dimissam a uiro ducit moechatur*. Uides ex uno quam multa fragmenta. Moyses dicit quod Abraham duos filios habuit, unum de ancilla et unum de libera. Paulus dixit : *haec sunt duo testamenta*. Diuisit hoc uerbum et inuenit mysterium. Beatus ergo qui colligit quae diuidit Christus. Qua ratione autem cofinos duodecim Christus inpleuit nisi ut illud populi Iudaici solueret quia *manus eius in cofino seruiuerunt*, hoc est populus qui ante lutum in cofinis colligebat hic iam per crucem Christi uitae caelestis operatur alimoniam et eo fidei cibum congerit, ubi erat ante caenum perfidiae gentilis. Nec paucorum hoc munus, sed omnium est; nam per duodecim cofinos tamquam tribuum singularum fidei firmamentum redundat; *panis enim confirmat cor hominis*.
- 93 *Dixit autem illis : uos quem me dicitis esse ? Respondit Simon Petrus : Christum Dei*. Ne turbāe quidem otiosa opinio est, quia alii Helian, quem uenturum putabant, alii Iohannem, quem decollatum sciebant, aut unum de prophetis prioribus surrexisse credebant. Sed hoc quaerere supra nos est : alterius sententiae, alterius prudentiae

Si je l'entends, et si je le fais, j'aurai bien des choses que les foules, bien des choses que les enfants et les femmes n'ont pu manger. Heureux qui peut recueillir ce que laissent les doctes eux-mêmes ! 91. Voyons comment il recueille. La Loi a dit : Vous ne serez pas adultère. Le Christ a rompu ce pain, il a partagé cette parole, sans y ajouter d'ailleurs, mais en distribuant du sien. « Regarder, dit-il, une femme pour la convoiter, c'est avoir déjà commis l'adultère sur elle » (*Matth.*, V, 28) : voilà un morceau qui vient de Lui. Il a ajouté : « Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le » (*Matth.*, V, 29). Voici un autre : « Si votre main droite vous scandalise, coupez-la » (*Ib.*, 30) et « épouser celle qu'a renvoyée son mari, c'est commettre un adultère » (*Ib.*, 32). Voyez combien de fragments avec un seul ! Moïse dit qu'Abraham eut deux fils, un de la servante et l'autre de la femme libre. (*Gen.*, XXI, 2, 9). Paul a dit : « ce sont les deux Testaments » (*Gal.*, IV, 24) : il a partagé cette parole et trouvé le mystère. Heureux donc qui recueille ce que le Christ a partagé ! 92. Mais pour quelle raison le Christ a-t-il rempli douze corbeilles ? n'est-ce pas pour mettre fin à cette épreuve du peuple juif « ses mains ont servi avec la corbeille » (*Ps.* 80, 7) ? autrement dit, le peuple qui auparavant recueillait la boue dans les corbeilles se procure maintenant par la croix du Christ l'aliment de la vie céleste, et ramasse la nourriture de la foi dans ce qui contenait la fange de l'incrédulité païenne. Et ce n'est pas l'aubaine d'un petit nombre, mais de tous ; car par les douze corbeilles c'est comme l'affermissement de chaque tribu dans la foi qui surabonde, puisque « le pain affermit le cœur de l'homme » (*Ps.* 103, 15).

Luc, IX, 18-26. 93. « Et Il leur dit : vous, qui dites-vous que je suis ? Simon Pierre répondit : le Christ de Dieu. »

de Pierre. L'opinion même de la foule n'est pas sans intérêt : les uns croyaient à la résurrection d'Élie, qu'ils pensaient devoir venir, les autres de Jean, qu'ils savaient décapité, ou de l'un des prophètes anciens. Mais rechercher cela est au-dessus de nous : c'est pour la pen-

est. Nam si Paulo apostolo satis est nihil scire nisi Christum Iesum et hunc crucifixum, quid amplius mihi desiderandum est scire quam Christum? In uno enim hoc nomine et diuinitatis et incarnationis expressio et fides est passionis. Et ideo licet ceteri apostoli sciant, Petrus tamen respondit prae ceteris : *tu es Christus filius Dei uiui*. Complexus est itaque omnia, qui et naturam et nomen expressit, in quo summa uirtutum est. Etiamne nos de generatione dei adserimus quaestiones, cum Paulus iudicauerit nihil se scire nisi Christum Iesum et hunc crucifixum, Petrus nihil aliud quam dei filium putauerit confitendum? Nos et quando et quomodo natus sit et quantus sit humanae infirmitatis contemplatione rimamur. Sciuit Paulus quod in istis magis offendiculum quaestionis quam aedificationis profectus esset et ideo iudicauit nihil se scire nisi Christum Iesum. Sciuit Petrus quod in filio dei omnia sint; *omnia enim dedit pater filio*. Si omnia dedit, aeternitatem quam habet maiestatemque transfudit. Sed quo prolabor longius? Finis fidei meae Christus est, finis fidei meae dei filius est. Non licet mihi scire generationis seriem, non licet tamen nescire generationis fidem.

- 94 Crede igitur sic quemadmodum Petrus credidit; ut et tu beatus sis, ut et-tu audire merearis : *quoniam non caro et sanguis tibi reuelauit, sed pater meus qui in caelis est*. Caro enim et sanguis non queunt nisi quae terrena sunt reuelare, at uero qui spiritu loquitur mysteria non carnis et sanguinis magisterio, sed diuina inspiratione fundatur. Noli ergo adquiescere carni et sanguini, ne carnis et sanguinis praecepta haurias atque ipse sanguis et caro fias. Qui enim carni adhaeret, caro est et *qui adhaeret deo unus spiritus est*. Non permanebit inquit *spiritus meus in hominibus istis in aeternum, propter quod sint carnales*. Sed
- 95 *utinam caro et sanguis non sint qui audiunt, sed a carnis et sanguinis remoti cupiditatibus possint dicere singuli :*

sée d'un autre, la prudence d'un autre. Car s'il suffit à l'apôtre Paul de ne connaître que le Christ Jésus, et crucifié (I Cor., II, 2), qu'ai-je à souhaiter de connaître en plus du Christ? dans ce seul nom est exprimée la divinité, et l'Incarnation, et la réalité de la Passion. Aussi, bien que les autres apôtres le sachent, Pierre cependant répond, de préférence à tous : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Il a donc embrassé toutes choses, en exprimant et la nature et le nom qui résume les vertus. Irons-nous soulever des questions sur la génération de Dieu, quand Paul a jugé qu'il ne sait rien en dehors du Christ Jésus, et crucifié, quand Pierre a cru ne devoir confesser que le Fils de Dieu? nous autres nous recherchons, avec les yeux de la faiblesse humaine, quand et comment Il est né, et quelle est sa grandeur. Paul a reconnu en tout cela l'écueil des questions plutôt qu'un profit pour l'édification, et dès lors a décidé de ne rien savoir que le Christ Jésus. Pierre a su que dans le Fils de Dieu sont toutes choses, car « le Père a tout donné au Fils » (Jn, III, 35) : s'Il a tout donné, Il a transmis l'éternité et la majesté qu'Il possède. Mais pourquoi m'écarter si loin? la fin de ma foi est le Christ, la fin de ma foi est le Fils de Dieu; il ne m'est pas permis de connaître le procédé de sa génération, mais il ne m'est pas permis d'ignorer la réalité de sa génération. 94. Croyez donc de la manière dont Pierre a cru, afin d'être heureux vous aussi, pour mériter d'entendre vous aussi : « car ce n'est pas la chair et le sang qui te l'a révélé, mais mon Père qui est aux cieux ». En effet la chair et le sang ne peuvent révéler que le terrestre; par contre, celui qui parle des mystères en esprit ne s'appuie pas sur l'enseignement de la chair et du sang, mais sur l'inspiration divine. Ne vous reposez donc pas sur la chair et le sang, de peur de prendre les ordres de la chair et du sang, et de devenir vous-même sang et chair. Car qui s'attache à la chair, est chair, et « qui s'attache à Dieu est un seul esprit » (avec Lui) (I Cor., VI, 17). « Mon esprit, dit-Il, ne demeurera jamais plus avec ces hommes, parce qu'ils sont charnels » (Gen., VI, 3). 95. Mais plaise à Dieu que ceux qui écoutent ne soient pas chair et sang, mais qu'étranger aux convoitises de la chair et du sang

- non timebo quid faciat mihi caro !* Qui enim carnem uicerit ecclesiae fundamentum est et, si aequare Petrum non potest, imitari potest ; magna sunt enim dei munera, qui non solum nobis quae fuerant nostra reparauit, uerum
- 96 etiam quae sunt sua propria concessit. Refert tamen quid sibi uelit quod non alium turbae opinabantur nisi aut Helian aut Hieremiam aut Iohannem Baptistam. Et Helian forte, quia raptus ad caelum est. Sed non Helias Christus. Ille rapitur, iste regreditur ; ille inquam raptus, iste *rapinam non arbitratus est esse se aequalem deo* ; ille petitus ignibus uindicatur, hic persecutores suos maluit sanare quam perdere. Cur autem Hieremiam putabant ? Fortasse quia sanctificatus in uulua est. Sed non hic Hieremias. Ille sanctificatur, iste sanctificat ; illius sanctificatio coepit ex corpore, hic sanctus ex sancto. Cur etiam Iohannem populus putat nisi forte quia in matris utero positus domini praesentiam sentiebat ? Sed non hic Iohannes. Ille adorabat in utero, hic adorabatur ; ille baptizabat in aqua, Christus in spiritu ; ille paenitentiam suadebat, hic peccata donabat.
- 97 Et ideo Petrus non exspectauit populi sententiam, sed suam promisit dicens : *tu es Christus filius dei uiui*. Qui est semper est nec coepit ut esset et esse non deficit. Magna autem Christi gratia, qui omnia prope uocabula sua discipulis donauit suis. *Ego sum* inquit *lux mundi* et id tamen quo ipse gloriatur discipulis nomen indulsit dicens : *uos estis lux mundi. Ego sum panis uiuus* et : *nos omnes unus panis sumus. Ego sum uitis uera* et tibi dicit : *plantavi te uitem fructuosam omnem ueram*. Petra est Christus — *bibebant enim de spiritali sequenti petra, petra autem erat Christus* — : etiam discipulo suo huius uocabuli gra-

1. La leçon : *inquam*, de P. L., paraît préférable à un très douteux *in unam*, retenu par les éditeurs de Vienne.

chacun puisse dire : Je ne craindrai pas ce que pourrait me faire la chair (Ps. 55, 5) ! Qui a vaincu la chair est un fondement de l'Église, et, s'il ne peut égaler Pierre, il peut l'imiter. Car les dons de Dieu sont grands : non seulement Il a restauré ce qui avait été nôtre, mais encore Il nous a concédé ce qui Lui est propre.

96. Il y a pourtant intérêt à se demander pourquoi les foules ne voyaient pas en Lui un autre qu'Élie, ou Jérémie, ou Jean-Baptiste. Élie peut-être parce qu'il fut enlevé au ciel ; mais le Christ n'est pas Élie : l'un est enlevé, l'autre revient ; l'un, dis-je¹, est enlevé, l'autre n'a pas cru enlever son égalité avec Dieu (Phil., II, 6) ; l'un est vengé par les flammes qu'il appelle (I Rois, XVIII, 38), l'autre a mieux aimé guérir ses persécuteurs que les perdre. Mais pourquoi l'ont-ils cru Jérémie ? peut-être parce qu'il fut sanctifié dès le sein (maternel). Mais il ne s'agit pas de Jérémie. L'un est sanctifié, l'autre sanctifie ; la sanctification de l'un a commencé avec son corps, l'autre est Saint du Saint. Pourquoi encore le peuple le croit-il Jean ? ne serait-ce point parce qu'étant au sein de sa mère il percevait la présence du Seigneur ? Mais il ne s'agit pas de Jean : l'un adorait étant au sein, l'autre était adoré ; l'un baptisait dans l'eau, le Christ dans l'Esprit ; l'un conseillait la pénitence, l'autre pardonnait les péchés. 97. Aussi Pierre n'a-t-il pas attendu l'avis du peuple, mais exprimé le sien, en disant : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Celui qui est, est toujours, n'a pas commencé d'être, et ne cesse d'être. La bonté du Christ est grande : presque tous ses noms, Il les a donnés à ses disciples. « Je suis, dit-il, la lumière du monde » (Jn, VIII, 12) ; et pourtant, ce nom dont Il se glorifie, Il l'a octroyé à ses disciples en disant : « Vous êtes la lumière du monde » (Matth., V, 14). « Je suis le pain vivant » (Jn, VI, 51) ; et « nous tous, nous sommes un seul pain » (I Cor., X, 17). « Je suis la vraie vigne » (Jn, XV, 1) ; et Il vous dit : « Je vous ai planté comme une vigne fructueuse, toute vraie » (Jér., II, 24). Le Christ est pierre — « ils buvaient de la pierre spirituelle qui les accompagnait, et la pierre c'était le Christ » (I Cor., X, 4) — Il n'a pas non plus refusé la grâce de ce nom à son dis-

tiam non negavit, ut et ipse sit Petrus, quod de petra
 98 habeat soliditatem constantiae, fidei firmitatem. Enitere
 ergo ut et tu petra sis. Itaque non extra te, sed intra te
 petram require. Petra tua actus est, petra tua mens est.
 Supra hanc petram aedificatur domus tua, ut nullis possit
 nequitiae spiritalis euerberari procellis. Petra tua fides est,
 fundamentum est fides ecclesiae. Si petra fueris, in eccle-
 sia eris, quia ecclesia supra petram est. Si in ecclesia
 fueris, portae inferi non praevalent tibi. Portae inferi
 portae mortis sunt, portae autem mortis portae esse eccle-
 99 siae non possunt. Quae autem sunt portae mortis, hoc
 est portae inferi nisi singula quaeque peccata? Si forni-
 catus fueris, portas mortis ingressus es. Si fidem laeseris,
 portas penetrasti inferi. Si peccatum mortale commiseris,
 portas mortis intrasti. Sed potens est deus, qui exaltet
 te de portis mortis, ut adnunties omnes laudes eius in
 portis filiae Sion. Portae autem ecclesiae portae castitatis
 sunt, portae iustitiae, quas iustus intrare consuevit dicens :
aperite mihi portas iustitiae et ingressus in eas confitebor
domino. Sed ut porta mortis porta inferi ita et porta iusti-
 tiae dei porta est ; *haec enim porta domini, iusti intrabunt*
per eam. Et ideo fuge pertinaciam delictorum, ne portae
 tibi possint inferi praevalere ; si enim dominatum fuerit
 peccatum in te, mortis porta praevaluit. Fuge ergo con-
 tentiones dissensiones strepitus tumultusque discordiae, ne
 per portas mortis ingressus incurras. Dominus enim Iesus
 Christus praedicari se primo noluit, ne ullus strepitus nas-
 ceretur. Increpat discipulos suos, ne cui haec dicerent
 quod oportet filium hominis multa pati et reprobari a prin-
 cipibus sacerdotum et senioribus et scribis et occidi et die
 100 tertia resurgere. Et fortasse ideo hoc addidit, quia sciebat

cipe, si bien qu'il est Pierre aussi, parce qu'il aura de la
 pierre la solidité constante, la fermeté dans la foi. 98.
 Efforcez-vous donc d'être pierre à votre tour : dès lors
 cherchez la pierre non pas au-dehors, mais en vous. Votre
 pierre, c'est votre action ; votre pierre, c'est votre esprit.
 C'est sur cette pierre que se construit votre demeure, pour
 que nulle bourrasque des esprits mauvais ne la puisse ren-
 verser. Votre pierre, c'est la foi ; la foi est le fondement
 de l'Église. Si vous êtes pierre, vous serez dans l'Église,
 puisque l'Église repose sur la pierre. Si vous êtes dans
 l'Église, les portes de l'enfer ne triompheront pas de vous :
 les portes de l'enfer sont les portes de la mort, et les portes
 de la mort ne peuvent être les portes de l'Église. 99.
 Mais que sont les portes de la mort, autrement dit les
 portes de l'enfer, sinon les diverses espèces de péchés ? Si
 vous forniquez, vous avez passé les portes de la mort. Si
 vous blessez la bonne foi, vous avez franchi les portes de
 l'enfer. Si vous avez commis un péché mortel, vous avez
 passé les portes de la mort. Mais Dieu a le pouvoir de
 vous relever des portes de la mort, pour que vous procla-
 miez toutes ses louanges aux portes de la fille de Sion
 (Ps. 9, 14). Quant aux portes de l'Église, ce sont les
 portes de la chasteté, les portes de la justice, que le juste
 a accoutumé de franchir : « Ouvrez-moi, dit-il, les portes
 de la justice, et, les ayant franchies, je louerai le Seigneur »
 (Ps. 117, 19). Mais comme la porte de la mort est la porte
 de l'enfer, la porte de la justice est la porte de Dieu ; car
 « Voici la porte du Seigneur, les justes y entreront » (Ib.,
 20). Ainsi fuyez l'obstination dans le péché, pour que les
 portes de l'enfer ne puissent triompher de vous : car si
 le péché est maître chez vous, la porte de la mort a
 triomphé. Fuyez donc les querelles, les dissensions, les
 bruyantes et tumultueuses discordes, pour ne pas en
 venir à passer les portes de la mort. Car le Seigneur Jésus
 n'a pas voulu au début être publié, pour ne faire naître
 aucun tumulte : Il enjoint à ses disciples de ne dire à per-
 sonne que « le Fils de l'homme doit beaucoup souffrir,
 être réprouvé par les princes des prêtres, les anciens et
 les scribes, être mis à mort et ressusciter le troisième jour »
 (Lc, IX, 22). 100. Et peut-être le Seigneur a-t-Il ajouté

dominus difficile passioni et resurrectioni etiam discipulos credituros. Et ideo passionis et resurrectionis suae adsertorem se esse maluit, ut ex facto fides, non ex audito discordia nasceretur. Ergo Christus noluit gloriari, sed maluit ignobilis uideri, ut passionem subiret : et tu qui ignobilis natus es gloriaris ? Eadem tibi qua Christus ambulavit gradiendum est uia. Haec eius agnitio, haec eius imitatio per ignobilitatem et bonam famam, ut glories in cruce, sicut ipse est gloriatus. Sic ambulavit Paulus et ideo gloriatur dicens : *mihi autem absit gloriari nisi*

101 *in cruce domini nostri Iesu Christi.* Sed uideamus cur secundum Matthaeum repperiamus admonitos discipulos, ne cui dicerent quod ipse sit Christus, hic autem scriptum sit increpatos esse, ne cui haec dicerent, quod esset multa passurus et resurrecturus. Uidetis quod in uno Christi nomine omnia sint. Ipse est enim Christus qui natus ex uirgine est, ipse est qui mirabilia fecit in populo, ipse qui mortuus est pro peccatis nostris et resurrexit a mortuis. Unum horum si retraxeris, retraxisti salutem tuam. Nam etiam haeretici habere sibi Christum uidentur ; nemo enim Christi nomen negat, sed negat Christum qui non omnia quae Christi sunt confitetur. Multis igitur ex causis iubet tacere discipulos, ut fallat principem mundi, ut declinet iactantiam, doceat humilitatem, simul ne rudes et imperfecti adhuc discipuli maximae praedicationis mobilibus opprimantur.

102 Nunc qua causa etiam inmundos spiritus iubeat tacere consideremus. Sed et hoc nobis scriptura aperuit, quia peccatori dixit deus : *quare tu enarras iustitias meas ?* Ne quis, dum praedicantem audit, sequatur errantem ; inprobis enim magister est diabolus, qui falsa ueris saepe permiscet, ut specie ueritatis testimonium fraudis obtexat.

1. Cf. *supra*, 93.

2. Cf. Livre IV, 12, 16 sqq.

cela parce qu'Il savait quelle peine auraient ses disciples mêmes à croire à la Passion et à la Résurrection ; alors Il a préféré affirmer Lui-même sa Passion et sa Résurrection, pour que l'événement donnât naissance à la foi, et non son annonce au désaccord. Donc le Christ n'a pas voulu se glorifier, mais Il a mieux aimé paraître sans gloire pour subir la souffrance ; et vous, qui êtes né sans gloire, vous vous glorifiez ? c'est par la voie où le Christ a marché qu'il vous faut avancer. C'est le reconnaître, c'est l'imiter dans l'ignominie et la bonne renommée (cf. II *Cor.*, VI, 8), que vous glorifier de la Croix, comme Lui-même s'en est glorifié. Telle fut la conduite de Paul, et il s'en glorifie : « Pour moi, dit-il, à Dieu ne plaise que je me glorifie autrement que de la croix de notre Seigneur Jésus-Christ » (*Gal.*, VI, 14).

101. Mais voyons pourquoi, selon Matthieu (XVI, 20), nous trouvons que les disciples sont avertis de ne dire à personne qu'Il est le Christ, tandis qu'ici on leur enjoint, est-il écrit, de ne dire à personne qu'Il doit beaucoup souffrir et ressusciter. Vous voyez que dans le seul nom du Christ il y a tout ¹. C'est le Christ qui est né d'une Vierge, c'est Lui qui a accompli des merveilles devant le peuple, Lui qui est mort pour nos péchés et ressuscité des morts. Retrancher une de ces choses, c'est retrancher votre salut. Car même les hérétiques semblent avoir le Christ avec eux : personne ne renie le nom du Christ ; mais c'est renier le Christ que ne pas reconnaître tout ce qui appartient au Christ. Pour bien des motifs donc Il ordonne à ses disciples de se taire : pour tromper le démon ², éviter l'ostentation, enseigner l'humilité, et aussi pour que ses disciples, encore frustes et imparfaits, ne soient pas écrasés sous le fardeau d'une annonce complète. **102.** Examinons maintenant pour quel motif Il commande aussi aux esprits impurs de se taire. Mais cela même l'Écriture nous l'a découvert, car « Dieu dit au pécheur : pourquoi racontes-tu mes justices » (*Ps.* 49, 16) ? de crainte qu'en l'écoutant prêcher, on ne suive son égarement : car c'est un mauvais maître que le diable, et souvent il mélange le faux et le vrai, pour couvrir des apparences de la vérité son témoignage frauduleux.

- 103 Etiam illud consideremus, utrum hic primum mandauerit discipulis, ne cui dicerent quia ipse esset Christus an uero et ante mandauerit, quando apostolos duodecim destinavit denuntians illis : *in uias gentium ne abieritis et in ciuitates Samaritanorum ne introieritis ; ite autem ad oues quae perierunt domus Israhel. Aegrotos curate, leprosos munde, daemones eicite et : discite quis in ea dignus sit et ibi manete.* Itaque nec hic mandatum uidetur, ut Christum
- 104 dei filium praedicarent. Ordo igitur disputationis est ordo tractatus, et ideo etiam nos, cum aliqui ex gentibus uocantur ad ecclesiam, ita praeceptorum seriem formare debemus, ut primo unum deum auctorem mundi omniumque esse doceamus, in quo uiuimus et sumus et mouemur, cuius et genus sumus, ut non solum propter munera lucis et uitae, uerum etiam propter cognationem quandam generis diligendus a nobis sit, deinde opinionem illam, quae est de idolis, destruamus, quod non possit auri argentique uel ligni materia uim in se habere diuinam. Cum unum deum esse persuaseris, tunc indicio eius adstrues per Christum nobis salutem datam incipiens ab illis quae gessit in corpore et ea diuina describens, ut plus quam homo fuisse uideatur, uictam unius uirtute mortem, mortuum ab inferis suscitatum ; paulatim enim fides crescit, ut cum supra hominem fuisse uideatur, deus esse credatur. Nam nisi probaueris quod facere illa sine diuina uirtute non potuit, quemadmodum potes probare in eo uim fuisse diuinam ?
- 105 Sed fortasse nobis parum auctoritatis et fidei deferatur : lege sermonem apostoli apud Athenienses habitum, qui si a primo destruere uoluisset caerimonias idolorum, sermonem eius aures gentilium respuissent. Ab uno igitur deo operatore mundi incipit dicens : *deus qui fecit mundum et cuncta quae sunt in eo.* Negare non poterant unum ope-

103. Considérons encore ceci : est-ce maintenant la première fois qu'Il recommande aux disciples de ne dire à personne qu'Il est le Christ ? ou bien l'a-t-Il déjà recommandé quand Il a envoyé les douze Apôtres et leur a prescrit : « N'allez pas dans la direction des Gentils, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains ; mais allez aux brebis perdues de la maison d'Israël, guérissez les malades, purifiez les lépreux, chassez les démons » ; et « informez-vous d'une personne digne, et demeurez chez elle » (*Matth.*, X, 5 sqq.). Ainsi en cet endroit non plus on ne voit pas qu'il soit prescrit de prêcher le Christ Fils de Dieu. 104. Il y a donc un ordre pour la discussion, un ordre pour l'exposé ; et dès lors nous aussi, lorsque des Gentils sont appelés à l'Église, nous devons régler l'ordre des recommandations de telle manière : enseigner d'abord qu'il y a un seul Dieu, auteur du monde et de toutes choses, en qui nous vivons, existons et nous mouvons, et de la race de qui nous sommes (*Act.*, XVII, 28) : en sorte que nous devons l'aimer non seulement pour les bienfaits de la lumière et de la vie, mais encore à raison d'une certaine parenté de race. Puis nous détruirons l'idée qu'ils ont des idoles, car la matière de l'or, de l'argent ou du bois ne peut avoir en elle une énergie divine. Les ayant convaincus de l'existence d'un seul Dieu, vous pourrez grâce à Lui prouver que le salut nous a été donné par le Christ, commençant par ce qu'Il a accompli dans son corps et en montrant le caractère divin, de manière à faire voir en Lui plus qu'un homme, la mort vaincue par la force d'un seul, et ce mort ressuscité des enfers. C'est en effet peu à peu que la foi grandit : en voyant qu'Il est plus qu'un homme, on croit qu'Il est Dieu ; car à moins de prouver qu'Il n'a pu accomplir ces choses sans une puissance divine, comment pouvez-vous démontrer qu'il y avait en Lui une énergie divine ? 105. Mais on nous accordera peut-être peu d'autorité et de créance : lisez le discours adressé par l'Apôtre aux Athéniens. S'il avait voulu d'emblée détruire les cérémonies idolâtriques, les oreilles païennes eussent rejeté sa parole. Il commence donc par un seul Dieu, artisan du monde, en disant : « Dieu qui a fait le monde et tout ce qui s'y trouve » (*Act.*, XVII, 24).

ratores esse mundi, unum deum, unum omnium creatorem. Adiunxit eo quod caeli et terrae dominus in manu factis non dignetur habitare, deinde quod intra auri argenticque cassam materiem nequaquam veri simile sit artificio hominis uim diuinitatis includi, erroris remedium docens esse studium paenitendi. Tunc uenit ad Christum nec tamen deum maluit quam hominem nuncupare dicens : *in uiro, quo definiuit omnibus fidem, suscitans eum ab inferis*. Qui enim tractat debet audientium considerare personas, ne prius inrideatur quam audiatur. Quando enim Athenienses crederent quia *uerbum caro factum est* et de spiritu uirgo concepit, qui inridebant quia resurrectionem audierant mortuorum ? Tamen et Dionysius Ariopagites credidit et alii crediderunt in uirum, ut in deum crederent. Quid interest quo quisque credat ordine ? Non in principiis perfecta quaeruntur, sed de principiis ad ea quae perfecta sunt peruenitur. Ergo tali Athenienses informauit praecepto, talis nobis aput gentiles ordo seruandus est. At uero cum Iudaeos adloquerentur apostoli, ipsum Christum esse dicebant, qui propheticis nobis esset promissus oraculis, quem non prius auctoritate sua dei filium nominabant, sed uirum probatum, uirum iustum, uirum a mortuis suscitatum, illum uirum de quo dictum est in prophetis : *filius meus es tu, ego hodie genui te*. Ita ergo et tu ad ea quae difficile creduntur auctoritatem diuini sermonis adscisce et promissum eius aduentum prophetarum uoce designa, resurrectionem quoque multo ante conpertam scripturarum testimoniis edoceto, non usitatam cum ceteris atque communem, ut in ipsa suscitati corporis adsertione aeternae testimonium diuinitatis adquiras. Cum enim ceterorum corpora corruptionem probaueris subisse post mortem, hunc utique de quo dicitur : *non dabis sanctum tuum uidere corruptionem*, con-

1. Résurrection promise à tous à la fin des temps, mais que précède la destruction du corps, laquelle n'a pas eu lieu pour le Christ.

Ils ne pouvaient nier qu'il y eût un artisan unique du monde, un seul Dieu, un seul Créateur de toutes choses. Il ajouta que le Maître du ciel et de la terre ne consent pas à habiter dans les œuvres de nos mains ; puis qu'il n'est pas vraisemblable que l'art humain emprisonne dans la vaine matière de l'or et de l'argent la puissance de la divinité ; le remède à cette erreur, disait-il, c'est le zèle à se repentir. Alors il en vient au Christ ; et pourtant il n'a pas voulu l'appeler Dieu plutôt qu'homme : « Dans l'homme, dit-il, qu'Il a désigné à la foi de tous en le ressuscitant de la mort. » En effet, celui qui discourt doit avoir égard aux personnes qui l'entendent, pour n'être pas raillé avant d'être entendu. Comment les Athéniens auraient-ils cru que le Verbe s'est fait chair, et qu'une Vierge a conçu de l'Esprit, eux qui raillaient quand ils eurent entendu parler de résurrection des morts ? Pourtant Denys l'Aréopagite a cru, et d'autres ont cru à cet homme afin de croire en Dieu. Qu'importe l'ordre dans lequel chacun croit ? on ne demande pas la perfection dès le début, mais du début on arrive à la perfection. Il a donc instruit les Athéniens suivant ce principe, et tel est l'ordre que nous devons garder avec les Gentils. 106. Mais lorsque les Apôtres s'adressaient aux Juifs, ils disaient que le Christ est Celui qui nous a été promis par les oracles des Prophètes. Ils ne l'appelaient pas d'emblée et de leur propre autorité Fils de Dieu, mais un homme éprouvé, un homme juste, un homme ressuscité des morts, l'homme dont il était dit dans les Prophètes : « Vous êtes mon Fils, c'est moi qui aujourd'hui vous ai engendré » (Ps. 2, 7). Ainsi donc, vous aussi, produisez à l'appui des choses difficiles à croire l'autorité de la parole divine, et montrez que sa venue fut promise par la voix des Prophètes ; enseignez que sa résurrection était aussi affirmée, longtemps à l'avance, par les témoignages des Écritures — non pas celle qui est normale et commune à tous¹ — afin d'obtenir, en établissant sa résurrection corporelle, un témoignage de sa divinité. Ayant en effet constaté que les corps des autres subissent la corruption après la mort, pour Celui dont il est dit : « Vous ne permettez pas que Votre Saint voie la corruption » (Ps. 15, 10), vous

probas humanae fragilitatis expertem, probas humanae condicionis merita supergressum, deo magis quam hominibus conferendum.

- 107 Quodsi ad sacramenta fidelium tendens catechumenus inbuendus sit, dicendum quia *unus deus est, ex quo omnia, et unus Iesus Christus, per quem omnia*, non duos dominos esse dicendos, perfectum quidem patrem, perfectum esse et filium, sed unius patrem et filium esse substantiae, uerbum aeternum dei, non quod profertur, sed quod operatur, ex patre genitum, non uoce editum. Prohibentur ergo apostoli euangelizare eum dei filium, ut euangelizarent postea crucifixum. Haec est fidei gloria, si uere intellegas crucem Christi. Aliae cruces nihil mihi prosunt, sola crux Christi mihi utilis est et uere utilis, *per quam mihi mundus crucifixus est et ego mundo*. Si mihi crucifixus est mundus, scio quia mortuus est : non diligo eum ; scio quia praeterit : non concupisco eum ; scio quia corruptella consumet hunc mundum : quasi faetidum uito, quasi luem caueo, quasi nociturum relinquo. Sed non statim per crucem possunt aliqui credere salutem mundo refusam. Adstrue ergo per historiam Graecorum hoc fuisse possibile. Sic interdum etiam apostolus suadet incredulis nec uersus refugit poeticos, ut fabulas destruat poetarum. Si enim reuocetur in memoriam quod legiones saepe et magnos populos oblatis aliquorum mortibus historiae Graecorum adserant liberatos, si recordentur quod imperatoris filia propter Graecorum exercitus transferendos ad sacrificium sit uocata, si nostrum illud consideremus quia *sanguis hircorum et taurorum et cinis uitulae aspersus inquinatos sanctificat ad carnem emundandam*, sicut ad Hebraeos scriptum est, si pestilentia regionum aliquibus hominum contracta peccatis unius alicuius morte adse-

1. Codrus, dernier roi d'Athènes, se donna en effet la mort pour obtenir la victoire de son peuple sur les Doriens.

2. Le sacrifice d'Iphigénie devait obtenir des vents favorables aux Grecs immobilisés à Aulis.

reconnaissez l'exemption de la fragilité humaine, vous constatez qu'il dépasse les caractéristiques de la nature humaine et doit être rapproché de Dieu plutôt que des hommes. 107. S'il s'agit d'instruire un catéchumène qui aspire aux sacrements des fidèles, il faut dire qu'il y a un seul Dieu, de qui sont toutes choses, et un seul Jésus-Christ, par qui sont toutes choses (I Cor., VIII, 6) ; qu'il ne faut point parler de deux Seigneurs ; que le Père est parfait, parfait également le Fils, mais que le Père et le Fils ont une même substance ; que le Verbe éternel de Dieu, verbe non proféré, mais agissant, est engendré du Père, non produit par sa parole.

Il est donc interdit aux Apôtres de l'annoncer comme Fils de Dieu, pour que plus tard ils l'annoncent crucifié. C'est la splendeur de la foi, de comprendre vraiment la croix du Christ. Les autres croix ne me servent de rien ; seule la croix du Christ m'est utile, et réellement utile : par elle « le monde a été crucifié pour moi, et moi pour le monde » (Gal., VI, 14). Si le monde est crucifié pour moi, je sais qu'il est mort : je ne l'aime pas ; je sais qu'il passe : je ne le convoite pas ; je sais que la corruption dévorera ce monde : je l'évite comme malodorant, je le fuis comme la peste, je le déserte comme pouvant me nuire.

108. Mais certains ne peuvent croire d'emblée que le salut a été donné au monde par la Croix. Établissez donc par l'histoire des Grecs que ce fut chose possible. Ainsi l'Apôtre lui-même à l'occasion persuade les incrédules, et ne recule pas devant les vers des poètes pour détruire les fables des poètes. Si l'on se souvient en effet que souvent des légions et de grands peuples ont été délivrés par le sacrifice et la mort de quelques-uns, comme l'affirme l'histoire grecque¹ ; si l'on se rappelle que la fille d'un chef a été vouée au sacrifice pour faire passer les armées des Grecs² ; si nous considérons, chez nous, que le sang des boucs et des taureaux et la cendre d'une génisse sanctifie par son aspersion pour purifier leur chair, comme il est écrit aux Hébreux (IX, 13) ; si la peste, attirée sur certaines provinces par tels péchés des hommes, a été conjurée, dit-on, par la mort d'un seul : tout cela, ayant

109 ritur esse resoluta, quod aut ratione praeualuit aut dispositione conualuit, quo facilius in crucem domini crederetur, proclive erit ut qui sua negare non possunt nostra confirmant. Sed quoniam nullus hominum tantus esse potuit, qui totius mundi peccata tolleret, neque Enoch neque Abraham neque Isaac, qui licet morti se obtulerit, servatus tamen est, quia omnia non poterat abolere peccata — quis enim tantus homo, in quo omnium peccata morerentur? — idcirco non unus e plebe, non unus e numero, sed filius dei a deo patre electus est, qui cum supra omnes esset, pro omnibus se posset offerre. Quem mori oportuit, ut cum esset fortior morte, alios liberaret factus *inter mortuos sine adiutorio liber*, sine adiumento scilicet hominis aut alicuius creaturae liber a morte, et bene liber, qui servitutem cupiditatum reppulit, mortis vincla nesciuit.

prévalu par raisonnement ou résulté d'un arrangement, pour que l'on crût plus facilement à la croix du Christ¹, créera une pente telle que ne pouvant renier leur histoire, ils acquiesceront à la nôtre. 109. Mais comme nul d'entre les hommes n'a été assez grand pour ôter les péchés du monde entier — ni Enoch, ni Abraham, ni Isaac, qui bien que s'étant offert à la mort, a été épargné parce qu'il ne pouvait effacer tous les péchés : et quel homme fut assez grand pour qu'en lui expirassent tous les péchés? — dès lors ce n'est pas quelqu'un du peuple, quelqu'un pris dans le rang, mais le Fils de Dieu, qui a été choisi par Dieu le Père ; étant au-dessus de tous, Il pouvait s'offrir pour tous ; Il devait mourir, afin qu'étant plus fort que la mort Il délivrât les autres, devenu parmi les morts libre sans aide (*Ps. 87, 5*), libre de la mort sans aide de l'homme ou d'une créature quelconque, et vraiment libre, puisqu'Il a repoussé l'esclavage des convoitises, ignoré les liens de la mort.

1. Résultat d'une libre décision ou d'un pacte conclu, les faits rapportés ci-dessus étaient dirigés par la providence de Dieu, qui par ces sortes de précédents voulait faciliter la foi au sacrifice du Christ.

APPENDICES

CUI VIRTUS SUA VOLUPTATE(M) SUFFICIT

(V, 19)

Les quatorze manuscrits utilisés par les éditeurs de Vienne sont loin d'être d'accord en cet endroit, et donnent soit *voluptas* (six), soit *voluntas* (huit) : l'un et l'autre soit à l'accusatif, soit à l'ablatif, et même, dans le cas de *voluptas*, au génitif (deux mss). On a suivi la leçon *cui virtus sua voluptatem sufficit*, qui est attestée par quatre des meilleurs manuscrits, contre les éditeurs de Vienne, qui ont préféré l'ablatif *voluptate*, représenté par une correction de seconde main dans un seul témoin (l'ablatif *voluntate* ayant pour lui sept mss).

La tentation serait grande de proposer une leçon que ne donne, il faut l'avouer, aucun des manuscrits cités, mais qui semblerait avoir laissé sa trace dans le contexte lui-même. Au lieu de *at vero cui virtus sua*, on rencontre en trois manuscrits (dont l'un est corrigé de seconde main en *at*), et, de seconde main, en trois autres, la leçon *ad vero cui virtus sua*, qui évidemment ne se soutient pas telle quelle, mais qui compte parmi ses témoins le manuscrit que Schenkl jugeait le meilleur (préface, p. xviii). Or nous lisons, à la phrase précédente : *jejunant hi quibus abest Christus* : n'y aurait-il pas eu ici, à l'origine, *adest vero cui (Christus)* ? La construction serait sans doute forcée, et l'on attendrait plutôt : *cui vero adest (Christus)* ; mais l'inversion pourrait s'expliquer par le souci d'accrocher le parallélisme qui est dans les idées, parallélisme intéressant, et qui s'impose presque, entre l'absence et la présence du Christ. Du même coup, on s'expliquerait mieux *vero*, qui, venant à la suite de *at*, forme pléonasme. Dans cette hypothèse, la traduction pourrait être : « Mais celui à qui le Christ est présent, possède les délices de sa vertu. Celui qui reçoit le Christ... ». Nous n'avons toutefois pas osé transformer cette conjecture en certitude, ni même en probabilité, encore moins insérer dans notre texte la traduction qui lui correspondrait, et qu'on vient de lire.

GRAVITATIS MERITUM

(V, 89)

C'est l'épisode de la veuve de Naïm ; S. Ambroise nous montre le Seigneur ému de pitié à la vue de cette mère brisée par la mort de son fils unique, et ajoute en parlant d'elle : « Cui tamen gravitatis meritum exsequiarum turba conciliet. »

On serait tenté, au premier abord, de traduire : la foule accourue aux obsèques rend témoignage, par son empressement même, du mérite de cette veuve, de la dignité et gravité de sa vie. C'est plausible ; c'est le sens le plus simple ; et peut-être, en définitive, nombre de lecteurs le préféreront-ils à tout autre.

Il faut cependant reconnaître que, dans cette interprétation, l'enchaînement des idées ne ressort pas très clairement. Mais la principale difficulté est d'ordre textuel : il s'agit de justifier le mot *tamen* employé par S. Ambroise. *Tamen* a coutume d'indiquer une opposition, d'introduire à tout le moins un correctif. Or on n'en voit pas très bien la raison dans le cas présent, si l'on s'en tient au sens mentionné plus haut. Voici, nous dit-on, une veuve qui vient de perdre son fils unique ; *mais, cependant*, c'est une personne méritante, sérieuse ; où est l'opposition, la contradiction ?

Examinons de plus près chacun des termes employés. *Exsequiarum turba* ne fait pas difficulté. Pour le verbe *conciliare*, son sens propre n'est pas rendre témoignage, mais bien : donner, procurer. La foule peut sans doute procurer à la veuve une bonne référence ; elle ne peut lui procurer un mérite qui dépend non des témoins, mais de la personne même dont la conduite est empreinte de sérieux et de gravité. Quant à *meritum*, que le vocabulaire théologique nous a habitués à transposer purement et simplement : mérite, il s'en faut qu'il ait toujours ce sens chez S. Ambroise ; il n'est pas rare de le rencontrer désignant la récompense de ce que nous appelons le mérite, ou simplement un bienfait reçu, un avantage quelconque, un don. C'est en ce sens que l'évêque de Milan nous parle, au Livre II, 45, du *bonum meritum* que reçoivent les mages : ils voient l'étoile, invisible à Hérode ; c'est une bonne aubaine, une prime accordée à leur fidélité.

Reste enfin *gravitas*. Le sens étymologique est celui de poids, de pesanteur ; celui de sérieux, de gravité morale, ne vient qu'en dernier lieu. Entre deux, se rencontre l'acception, physique comme la première, d'une cause entre autres de lourdeur, de pesanteur : la gestation de la femme qui va être mère. *Meritum gravitatis* deviendrait ainsi le *fructus ventris* du Psautier, le fruit de la gestation, l'enfant qui en est le terme. Et dès lors l'enchaînement de la pensée ambrosienne se restitue sans trop de peine ; si le raisonnement, les approches qu'on vient de lire, ont pu paraître malaisés, recherchés,

pénibles, la lecture à laquelle ils aboutissent est facile. A la mère qui a perdu son fils, et son seul fils, ceux qui se groupent autour d'elle pour les obsèques, peuplant sa solitude, restituent d'une certaine manière les avantages de la maternité : ils l'entourent, l'honorent et l'assistent comme feraient des fils. Et, ce qui n'est pas pour infirmer notre suggestion, la pensée de S. Ambroise, de la veuve de Naïm, se hâte de passer à une autre mère, entourée de foules et de peuples entiers, en qui elle reconnaît ses fils : l'Église.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	9
Caractère de l'ouvrage	9
Composition	11
Division	14
Sources	15
Exégèse	18
Dogmatique	23
Christologie	25
Doctrine trinitaire	26
Marie	27
L'Église	29
Morale	29
Spiritualité	31
La langue et le style	32
Jugements sur l' <i>Expositio</i>	33
Les éditions	36
TEXTE LATIN ET TRADUCTION	40
Prologue	40
Livre I	46
Livre II	71
Livre III	119
Livre IV	150
Livre V	183
Livre VI	228
APPENDICES	271

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 5 DÉCEMBRE 1956
SUR LES PRESSES
DE PROTAT FRÈRES,
A MACON

NUMÉROS D'ORDRE : IMPRIMEUR, 5735 ; ÉDITEUR, 4788
DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} TRIMESTRE 1957.

29. ORIGÈNE : **Homélie sur les Nombres**. Introduction, traduction et notes de A. Méhat..... 960 fr.
30. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Les Stromates**, tome I. Texte grec, introduction de C. Mondésert, S. J., traduction et notes de Marcel Caster..... 780 fr.
31. EUSÈBE DE CÉSARÉE : **Histoire Ecclésiastique**. Livres I-IV. Texte grec. Introduction, traduction et notes de Gustave Bardy.... 1.350 fr.
33. A Diognète. Texte grec. Introduction, traduction, étude de H.-I. Marrou..... 930 fr.
34. IRÉNÉE DE LYON : **Contre les Hérésies**. Livre III. Texte critique. Introduction, traduction et notes de F. Sagnard, O. P..... 1.740 fr.
36. **Homélie Pascales, II : Trois homélie dans la tradition d'Origène**. Étude, édition et traduction de P. Nautin..... 585 fr.
37. ORIGÈNE : **Homélie sur le Cantique des Cantiques**. Texte latin. Introduction, traduction et notes de O. Rousseau, O. S. B..... 480 fr.
38. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Les Stromates**, tome II. Texte grec, et traduction de Cl. Mondésert, S. J., introduction et notes de P.-Th. Camelot, O. P..... 930 fr.
40. THÉODORÉ DE CYR : **Correspondance**, tome I. Introduction, texte grec, traduction et notes de Y. Azéma..... 630 fr.
41. EUSÈBE DE CÉSARÉE : **Histoire Ecclésiastique**. Livres V-VII. Texte grec, introduction, traduction et notes de G. Bardy. 1.690 fr.

SÉRIE LATINE :

19. HILAIRE DE POITIERS : **Traité des Mystères**. Texte latin, introduction et traduction de P. Brisson..... 360 fr.
21. ÉTHÉRIE : **Journal de voyage**. Texte latin, introduction et traduction de H. Pétré..... 570 fr.
22. LÉON LE GRAND : **Sermons**. Texte latin. Introduction de J. Lecerq, O. S. B. Traduction de R. Dolle, O. S. B..... 540 fr.
25. AMBROISE DE MILAN : **Des Sacrements, des Mystères**. Texte latin, introduction, traduction et notes de B. Botte, O. S. B. 425 fr.
32. GRÉGOIRE LE GRAND : **Morales sur Job**. Livres 1 et 2. Texte latin. Introduction, traduction et notes de R. Gillet et A. de Gaudemaris, O. S. B. 900 fr.
35. TERTULLIEN : **Traité du Baptême**. Texte latin. Introduction et notes de R.-F. Refoulé, O. P. Traduction en collaboration avec M. Drouzy, O. P..... 495 fr.
39. LACTANCE : **De la mort des persécuteurs**. Introduction, texte critique, traduction et commentaire de J. Moreau, 2 vol..... 1.650 fr.
42. JEAN CASSIEN : **Conférences**. Livres I-VII. Texte latin, introduction, traduction et notes de E. Pichery, O. S. B..... 1.080 fr.
43. SAINT JÉRÔME : **Sur Jonas**. Texte latin, introduction, traduction et notes de Dom P. Antin..... 750 fr.

SÉRIE ANNEXE DE TEXTES PARA-CHRÉTIENS :

23. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Extraits de Théodote**. Texte grec. Introduction et traduction de F. Sagnard, O. P..... 570 fr.
24. PTOLÉMÉE : **Lettre à Flora**. Texte grec. Introduction et traduction de G. Quispel..... 280 fr.